Ce manuel du propriétaire concerne les véhicules de la série VITARA.



53SB00001

NOTE : Le modèle illustré ici est un modèle de la série VITARA.

Copyright © **MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.** 2024 Tous droits réservés.
Il est interdit de reproduire ou de céder toute partie de ce document, pour quelque raison que ce soit, sous quelque forme que ce soit, électronique ou mécanique, sans l'autorisation expresse écrite de Magyar Suzuki Corporation Ltd.

AVANT-PROPOS

Ce manuel est une part essentielle du véhicule et, à ce titre, ne doit jamais en sortir. En cas de revente du véhicule, laissez ce manuel à l'intérieur. Le prochain propriétaire en aura besoin. Lisez attentivement ce manuel avant d'utiliser votre nouveau véhicule SUZUKI et consultez-le de temps en temps. Il contient des informations importantes sur la sécurité, le fonctionnement et l'entretien du véhicule.

MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.

Toutes les informations contenues dans ce manuel sont basées sur les dernières données produit disponibles au moment de la publication. En raison d'améliorations ou de modifications, certaines informations contenues dans ce manuel risquent de différer des caractéristiques de votre véhicule. MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD. se réserve le droit de procéder à tout moment à des modifications de la production, sans préavis et sans aucune obligation de procéder à des modifications identiques ou similaires sur les véhicules précédemment fabriqués ou vendus.

Il est possible que ce véhicule ne soit pas conforme aux réglementations d'autres pays. Avant de demander l'immatriculation du véhicule dans un autre pays, vérifiez la règlementation en vigueur et effectuez toutes les modifications nécessaires.

IMPORTANT

⚠AVERTISSEMENT/⚠ATTENTION/*AVIS*/*NOTE*

Veuillez lire attentivement ce manuel et suivre soigneusement ses instructions. Des significations spéciales ont été attribuées au symbole ⚠ et aux termes **AVERTISSEMENT**, **ATTENTION**, ***AVIS*** et *NOTE* dans le but de mettre en évidence des informations spécifiques. Lisez avec une grande attention les messages qui suivent ces mises en garde :

⚠ AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel pouvant entraîner la mort ou des blessures graves.

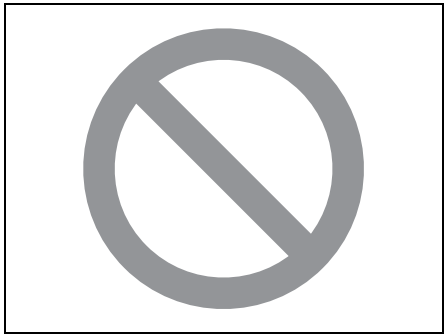
⚠ ATTENTION

Indique un danger potentiel pouvant entraîner des blessures mineures ou moyennes.

AVIS

Indique un danger potentiel pouvant entraîner une détérioration du véhicule.

NOTE :
Indique des informations spéciales permettant de clarifier certaines instructions ou de faciliter l'entretien.



75F135

Dans ce manuel, le symbole représentant un cercle barré d'un trait signifie "Ne faites pas..." ou "Évitez de...".

AVERTISSEMENT MODIFICATIONS

⚠ AVERTISSEMENT

Ne modifiez pas ce véhicule. Toute modification risque d'affecter la sécurité, la maniabilité, les performances ou la durée de vie du véhicule et d'être contraire à la loi. De plus, les dégâts et la détérioration des performances pouvant en résulter risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

AVIS

L'installation incorrecte d'un équipement de communication portable du type téléphone cellulaire, radio CB (Citizen's Band) ou tout autre émetteur sans fil dans le véhicule risque de poser des problèmes d'interférence électronique avec le système d'allumage ou tout autre système électrique et d'entraîner une baisse des performances du véhicule. Demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un technicien qualifié.

AVIS

Le connecteur de diagnostic de votre véhicule est préparé uniquement pour l'outil de diagnostic spécifique destiné à l'inspection et l'entretien. La connexion de tout autre outil ou appareil peut interférer avec le fonctionnement des pièces électroniques et entraîner une décharge de la batterie.

EXPLICATION DES EXPRESSIONS ANGLAISES DANS LE MANUEL

Ceinture de sécurité

CENTER: Marqué dans la boucle de la ceinture arrière centrale
PRESS: Appuyer bouton rouge de débouclage de la ceinture de sécurité

Levier de changement de vitesse

P: Stationnement
R: Marche arrière
N: Point mort
D: Gamme haute
M: Manuel

Liquide

E: Vide
F: Plein
FULL: Niveau plein
LOW: Niveau bas
MAX: Maximum
MIN: Minimum
C: Température basse
H: Température élevée

Essuie-glace

AUTO: Réglage de la sensibilité à la pluie/neige
HI: Vitesse élevée continue
INT: Intermittent
LO: Vitesse lente stable
MIST: Vitesse lente continue
OFF: Éteindre
ON: Essuie-glace arrière activé

Tableau de bord

ENG A-STOP "OFF": Système d'arrêt/ démarrage automatique du moteur désactivé
ENG A-STOP: Système d'arrêt/ démarrage automatique du moteur
ESP "OFF": ESP désactivé
ECO MODE: Commutateur du mode de conduite économique
ESS: Signal d'arrêt d'urgence
PASSENGER AIRBAG OFF: Coussin gonflable passager désactivé
PASSENGER AIRBAG ON: Coussin gonflable passager activé
READY: Le système hybride de puissance est prêt à fonctionner

Feux

AUTO: Les feux s'allument et s'éteignent automatiquement
OFF: Feux éteints

Commutateur de chauffage de siège

HI: Plage de chauffage élevée
LO: Plage de chauffage basse

Modes de conduite

AUTO: Passe automatiquement en 4WD
LOCK: Embourbement dans la boue ou la neige
PUSH AUTO: Poussez le bouton pour sélectionner le mode de conduite "AUTO"
SNOW: Surfaces enneigées ou glissantes
SPORT: Mode Sport
ECO: Mode de conduite économique
EV: Mode véhicule électrique

Plafonnier

DOOR: La lampe s'allume uniquement si une porte est ouverte
OFF: Feux éteints
ON: Lampe allumée

Régulateur de vitesse adaptatif

CANCEL: Annulation de la vitesse de croisière
CRUISE: Activation ou désactivation du régulateur de vitesse
LIMIT: Activation et désactivation du limiteur de vitesse (vitesse maximale)
RES +: Retour à la vitesse réglée précédemment/augmentation de la vitesse de croisière
SET –: Réglage de la vitesse de croisière/diminution de la vitesse de croisière
SET: Témoin qui indique que la vitesse de croisière est réglée

Régulation de la température

A/C: Climatisation
AUTO: Régulation automatique de la température
HI: Chauffage maximum
LO: Refroidissement maximum
MODE: Passe d'une fonction de climatisation à l'autre
OFF: Éteindre
USE WITH: Utiliser avec

Système audio

MODE: Changer de mode audio
VOL: Volume

Autres

2WD: 2 roues motrices
4WD: 4 roues motrices
A/T: Boîte-pont automatique
AGS: Changement de vitesse automatique (Auto Gear Shift)
M/T: Boîte-pont manuelle
SHVS: Véhicule hybride intelligent par Suzuki (Smart Hybrid Vehicle by Suzuki)
ISG: Générateur de démarreur intégré

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi SUZUKI et bienvenue dans notre grande famille. Votre choix est judicieux : les produits SUZUKI sont des produits de qualité qui vous apporteront des années de satisfaction.

Ce manuel du propriétaire a été préparé pour vous permettre de profiter de votre véhicule SUZUKI en toute sécurité, en toute satisfaction et sans problème. Vous y apprendrez à connaître votre véhicule, ses caractéristiques de sécurité et ses conditions d'entretien. Lisez-le soigneusement avant de prendre le volant. Placez-le ensuite dans la boîte à gants du véhicule pour le consulter ultérieurement.

En cas de revente du véhicule, laissez ce manuel dans le véhicule à l'usage du nouveau propriétaire.

Outre le manuel du propriétaire, ce véhicule SUZUKI est fourni avec plusieurs autres manuels consacrés aux conditions de garantie du véhicule. Lisez-les attentivement pour mieux connaître ces informations importantes.

Pour le planning d'entretien régulier de votre véhicule SUZUKI, nous vous conseillons de prendre contact avec votre concessionnaire local SUZUKI. Ses techniciens formés dans nos usines vous garantiront le meilleur entretien possible et l'usage exclusif de pièces et d'accessoires d'origine SUZUKI.

NOTE :
- *L'expression "Concessionnaire SUZUKI" désigne un concessionnaire agréé Suzuki et un atelier d'entretien Suzuki agréé.*
- *Les illustrations de ce manuel représentent une variation typique, qui peut différer de votre véhicule.*

MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'UTILISATION DE PIÈCES ET D'ACCESSOIRES D'ORIGINE SUZUKI

SUZUKI recommande fortement l'utilisation des accessoires et pièces d'origine SUZUKI. Les pièces et accessoires d'origine SUZUKI sont fabriqués dans le strict respect des normes de qualité et de performance et sont conçus pour correspondre parfaitement aux spécifications de votre véhicule.

Une large gamme d'accessoires et de pièces de rechange de marques autres que SUZUKI est actuellement disponible sur le marché. L'utilisation d'accessoires et de pièces de ce type peut affecter les performances du véhicule et réduire sa durée de vie. Par conséquent, l'installation de pièces et accessoires qui ne sont pas d'origine SUZUKI n'est pas couverte par la garantie.

Pièces et accessoires qui ne sont pas d'origine SUZUKI

Il est possible que certains accessoires et certaines pièces soient agréés par certaines autorités de votre pays.
Certains accessoires et certaines pièces sont vendus comme accessoires et pièces de rechange agréés par SUZUKI. Certains accessoires et certaines pièces d'origine SUZUKI sont vendus comme pièces et accessoires de réutilisation. Ces pièces et accessoires ne sont pas des pièces et accessoires d'origine SUZUKI. Leur utilisation n'est pas couverte par la garantie.

Réutilisation des pièces et accessoires d'origine SUZUKI

La revente ou la réutilisation des éléments suivants, qui peuvent entraîner des risques au niveau de la sécurité des utilisateurs, est strictement interdite :

- Composants des airbags et ensemble des composants pyrotechniques, composants inclus (c.-à-d. airbags, dispositifs de commande et capteurs)
- Système de ceinture de sécurité, composants inclus (c.-à-d. sangle, boucles et rétracteurs)

Les composants des airbags et des prétendeurs de ceintures de sécurité contiennent des produits chimiques explosifs. Ces composants doivent être déposés et mis au rebut de manière correcte par l'atelier d'entretien agréé SUZUKI ou le ferrailleur afin d'éviter toute explosion accidentelle avant la mise au rebut.

Enregistrements des données du véhicule

Certains composants de votre véhicule (le "Véhicule") sont pourvus de modules de stockage de données ou mémoires, qui enregistrent temporairement ou définitivement les données techniques énumérées ci-après. Ces données sont exclusivement techniques et servent à (i) identifier et corriger les anomalies survenues dans le Véhicule et/ou (ii) à optimiser les fonctions du Véhicule.

Données enregistrées

- État du véhicule tel que le régime du moteur, etc.
- Les conditions du véhicule, telles que la vitesse du véhicule, la distance parcourue, la consommation moyenne de carburant, la vitesse moyenne, le temps de conduite, la consommation de carburant, la quantité totale de carburant économisée au ralenti, le temps total d'arrêt au ralenti, etc.
- Conditions de la transmission telles que le rapport engagé
- Conditions de fonctionnement telles que l'accélérateur, le frein, l'angle de direction et le rapport engagé, etc.
- Informations sur les dysfonctionnements de divers systèmes informatiques
- Informations sur le fonctionnement du système d'airbag SRS (les données sont enregistrées dans l'enregistreur de données d'événement (EDR))
- Conditions de fonctionnement des systèmes d'assistance à la conduite
- Images de la caméra avant (DSBS II)

NOTE :
- *Les données ne peuvent pas être utilisées à des fins de géolocalisation du Véhicule.*
- *Les données stockées dans les modules de stockage de données ou les mémoires diffèrent selon la catégorie, le modèle et les destinations du véhicule.*
- *Aucune conversation, bruit/son ou image dans le véhicule ne sera enregistrée en aucun cas.*
- *Les données peuvent ne pas être enregistrées dans certaines situations.*
- *La fonction d'enregistrement d'images par la caméra avant (DSBS II) peut être désactivée en fonction des pays et des régions. Demandez des informations à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié. (Si l'enregistrement des données d'image est désactivé, aucune donnée n'est conservée lorsque le système est en fonctionnement.)*

Si ces données techniques sont combinées avec d'autres informations (par ex., rapport ou témoignage d'accident, dégâts du Véhicule, etc.), de telles données peuvent dans certains cas permettre d'identifier une personne spécifique.

(Pour les pays de l'Union Européenne)
Parties habilitées à lire les données techniques à l'aide d'appareils de diagnostic spécifiques (les "Parties")
- Distributeurs, concessionnaires et réparateurs/ateliers d'entretien de véhicules SUZUKI, ainsi que les réparateurs/ateliers d'entretien agréés ;
- Constructeur de véhicules SUZUKI (ex. SUZUKI MOTOR CORPORATION ("SUZUKI"), Magyar Suzuki Corporation Ltd., Maruti Suzuki India Limited, Suzuki Motor (Thailand) co., ltd., Thai Suzuki Motor co., ltd.) ;
- Fournisseurs de pièces, composants et accessoires de véhicules SUZUKI (les "Fournisseurs").

(Pour les pays de l'Union Européenne)
Utilisation des données (l'"Utilisation des données")
SUZUKI et les parties peuvent utiliser les données enregistrées dans les modules ou les mémoires à des fins d'analyse des accidents de véhicules, de diagnostic des dysfonctionnements, de recherche et de développement, d'amélioration de la qualité, etc.

À l'issue de la correction d'une anomalie, les données relatives à une telle anomalie sont pour la plupart effacées du module ou de la mémoire d'enregistrement d'anomalies, tandis que certaines autres sont écrasées ou conservées.

(Pour les pays de l'Union Européenne)
Conditions dans lesquelles SUZUKI et les Parties peuvent divulguer ou fournir à un tiers l'une des Données enregistrées
SUZUKI et les Parties peuvent divulguer ou fournir à un tiers l'une des Données enregistrées dans l'une des conditions suivantes :
- Le propriétaire/tout utilisateur du Véhicule, ou le locataire du Véhicule (en cas de location) y a consenti ;
- Dans le cadre d'une demande officielle des services de police, d'un procureur, d'un tribunal ou d'autres autorités ;
- Lors de l'utilisation à des fins d'enquête statistique menée par un institut de recherche, après traitement préalable de sorte que le propriétaire/tout utilisateur du véhicule ne puisse pas être identifié ;
- Lors de l'utilisation par SUZUKI ou les Parties, leurs administrateurs, dirigeants ou employés aux fins décrites dans la section Utilisation des données ;
- Lors de l'utilisation par SUZUKI ou les Parties dans le cadre d'une procédure judiciaire ;
- Toute autre condition prévue par les textes législatifs et réglementaires.

Au besoin, de plus amples informations peuvent vous être fournies par chacune des Parties autres que les Fournisseurs.

Effacement de données

Les données répertoriées dans la rubrique "Données enregistrées" peuvent être effacées par un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié, à l'exception des éléments nécessaires à l'entretien du véhicule et à la conformité aux réglementations.
SUZUKI ne sera pas responsable de toute fuite de données énumérées dans les "Données enregistrées" causée par le fait de ne pas effacer les données lorsque le véhicule est remis à un nouveau propriétaire ou mis à la casse. Veuillez demander à un concessionnaire agréé SUZUKI ou à un atelier qualifié d'effacer les données à votre convenance.

Enregistreur de données d'événement (EDR) de l'airbag SRS

EDR signifie Event Data Recorder (enregistreur de données d'événement).
Les données seront enregistrées en cas d'accident tel que le déclenchement de l'airbag SRS. Veuillez vous reporter à la section "Système de retenue supplémentaire (airbags)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Gestion des données par Suzuki Connect

Lorsque vous utilisez Suzuki Connect, les informations de localisation de votre véhicule et les informations relatives au véhicule sont stockées dans l'équipement de communication du véhicule dans le but de fournir le service. Veuillez vous reporter aux Conditions d'utilisation de Suzuki Connect pour en savoir plus.
Lorsque le véhicule est remis à quelqu'un d'autre ou mis au rebut, il est nécessaire d'annuler Suzuki Connect par vous-même. En annulant Suzuki Connect, vos informations personnelles et de confidentialité stockées dans l'équipement de communication du véhicule sont supprimées. Pour plus de détails, veuillez vous reporter au manuel d'utilisation de l'application Suzuki Connect.

- SUZUKI ne sera pas responsable de toute fuite de données de vos informations personnelles et de confidentialité causée par le fait que vous n'avez pas annulé Suzuki Connect.

eCall

Des fonctions ajoutées sur la base d'un accord avec le client peuvent transmettre certaines données du véhicule (par exemple, la localisation du véhicule en cas d'urgence) à la police ou à un agent des services d'urgence aux fins de sauvetage ou d'intervention en cas d'accident de la circulation.

À propos de la licence d'onduleur

Le logiciel utilisé pour l'onduleur est un logiciel ouvert dont la licence est la suivante.

Apache License
Version 2.0, January 2004
http://www.apache.org/licenses/
TERMS AND CONDITIONS FOR USE, REPRODUCTION, AND DISTRIBUTION

1. Definitions.

"**License**" shall mean the terms and conditions for use, reproduction, and distribution as defined by Sections 1 through 9 of this document.

"**Licensor**" shall mean the copyright owner or entity authorized by the copyright owner that is granting the License.

"**Legal Entity**" shall mean the union of the acting entity and all other entities that control, are controlled by, or are under common control with that entity. For the purposes of this definition, "**control**" means (i) the power, direct or indirect, to cause the direction or management of such entity, whether by contract or otherwise, or (ii) ownership of fifty percent (50%) or more of the outstanding shares, or (iii) beneficial ownership of such entity.

"**You**" (or "**Your**") shall mean an individual or Legal Entity exercising permissions granted by this License.

"**Source**" form shall mean the preferred form for making modifications, including but not limited to software source code, documentation source, and configuration files.

"**Object**" form shall mean any form resulting from mechanical transformation or translation of a Source form, including but not limited to compiled object code, generated documentation, and conversions to other media types.

"**Work**" shall mean the work of authorship, whether in Source or Object form, made available under the License, as indicated by a copyright notice that is included in or attached to the work (an example is provided in the Appendix below).

"**Derivative Works**" shall mean any work, whether in Source or Object form, that is based on (or derived from) the Work and for which the editorial revisions, annotations, elaborations, or other modifications represent, as a whole, an original work of authorship. For the purposes of this License, Derivative Works shall not include works that remain separable from, or merely link (or bind by name) to the interfaces of, the Work and Derivative Works thereof.

"**Contribution**" shall mean any work of authorship, including the original version of the Work and any modifications or additions to that Work or Derivative Works thereof, that is intentionally submitted to Licensor for inclusion in the Work by the copyright owner or by an individual or Legal Entity authorized to submit on behalf of the copyright owner. For the purposes of this definition, "**submitted**" means any form of electronic, verbal, or written communication sent to the Licensor or its representatives, including but not limited to communication on electronic mailing lists, source code control systems, and issue tracking systems that are managed by, or on behalf of, the Licensor for the purpose of discussing and improving the Work, but excluding communication that is conspicuously marked or otherwise designated in writing by the copyright owner as "**Not a Contribution.**"

"**Contributor**" shall mean Licensor and any individual or Legal Entity on behalf of whom a Contribution has been received by Licensor and subsequently incorporated within the Work.

2. Grant of Copyright License. Subject to the terms and conditions of this License, each Contributor hereby grants to You a perpetual, worldwide, non-exclusive, no-charge, royalty-free, irrevocable copyright license to reproduce, prepare Derivative Works of, publicly display, publicly perform, sublicense, and distribute the Work and such Derivative Works in Source or Object form.

3. Grant of Patent License. Subject to the terms and conditions of this License, each Contributor hereby grants to You a perpetual, worldwide, non-exclusive, no-charge, royalty-free, irrevocable (except as stated in this section) patent license to make, have made, use, offer to sell, sell, import, and otherwise transfer the Work, where such license applies only to those patent claims licensable by such Contributor that are necessarily infringed by their Contribution(s) alone or by combination of their Contribution(s) with the Work to which such Contribution(s) was submitted. If You institute patent litigation against any entity (including a cross-claim or counterclaim in a lawsuit) alleging that the Work or a Contribution incorporated within the Work constitutes direct or contributory patent infringement, then any patent licenses granted to You under this License for that Work shall terminate as of the date such litigation is filed.

4. Redistribution. You may reproduce and distribute copies of the Work or Derivative Works thereof in any medium, with or without modifications, and in Source or Object form, provided that You meet the following conditions:

You must give any other recipients of the Work or Derivative Works a copy of this License; and

You must cause any modified files to carry prominent notices stating that You changed the files; and

You must retain, in the Source form of any Derivative Works that You distribute, all copyright, patent, trademark, and attribution notices from the Source form of the Work, excluding those notices that do not pertain to any part of the Derivative Works; and

If the Work includes a "**NOTICE**" text file as part of its distribution, then any Derivative Works that You distribute must include a readable copy of the attribution notices contained within such NOTICE file, excluding those notices that do not pertain to any part of the Derivative Works, in at least one of the following places: within a NOTICE text file distributed as part of the Derivative Works; within the Source form or documentation, if provided along with the Derivative Works; or, within a display generated by the Derivative Works, if and wherever such third-party notices normally appear. The contents of the NOTICE file are for informational purposes only and do not modify the License. You may add Your own attribution notices within Derivative Works that You distribute, alongside or as an addendum to the NOTICE text from the Work, provided that such additional attribution notices cannot be construed as modifying the License.

You may add Your own copyright statement to Your modifications and may provide additional or different license terms and conditions for use, reproduction, or distribution of Your modifications, or for any such Derivative Works as a whole, provided Your use, reproduction, and distribution of the Work otherwise complies with the conditions stated in this License.

5. Submission of Contributions. Unless You explicitly state otherwise, any Contribution intentionally submitted for inclusion in the Work by You to the Licensor shall be under the terms and conditions of this License, without any additional terms or conditions. Notwithstanding the above, nothing herein shall supersede or modify the terms of any separate license agreement you may have executed with Licensor regarding such Contributions.

6. Trademarks. This License does not grant permission to use the trade names, trademarks, service marks, or product names of the Licensor, except as required for reasonable and customary use in describing the origin of the Work and reproducing the content of the NOTICE file.

7. Disclaimer of Warranty. Unless required by applicable law or agreed to in writing, Licensor provides the Work (and each Contributor provides its Contributions) on an "AS IS" BASIS, WITHOUT WARRANTIES OR CONDITIONS OF ANY KIND, either express or implied, including, without limitation, any warranties or conditions of TITLE, NON-INFRINGEMENT, MERCHANTABILITY, or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. You are solely responsible for determining the appropriateness of using or redistributing the Work and assume any risks associated with Your exercise of permissions under this License.

8. Limitation of Liability. In no event and under no legal theory, whether in tort (including negligence), contract, or otherwise, unless required by applicable law (such as deliberate and grossly negligent acts) or agreed to in writing, shall any Contributor be liable to You for damages, including any direct, indirect, special, incidental, or consequential damages of any character arising as a result of this License or out of the use or inability to use the Work (including but not limited to damages for loss of goodwill, work stoppage, computer failure or malfunction, or any and all other commercial damages or losses), even if such Contributor has been advised of the possibility of such damages.

9. Accepting Warranty or Additional Liability. While redistributing the Work or Derivative Works thereof, You may choose to offer, and charge a fee for, acceptance of support, warranty, indemnity, or other liability obligations and/or rights consistent with this License. However, in accepting such obligations, You may act only on Your own behalf and on Your sole responsibility, not on behalf of any other Contributor, and only if You agree to indemnify, defend, and hold each Contributor harmless for any liability incurred by, or claims asserted against, such Contributor by reason of your accepting any such warranty or additional liability.

END OF TERMS AND CONDITIONS

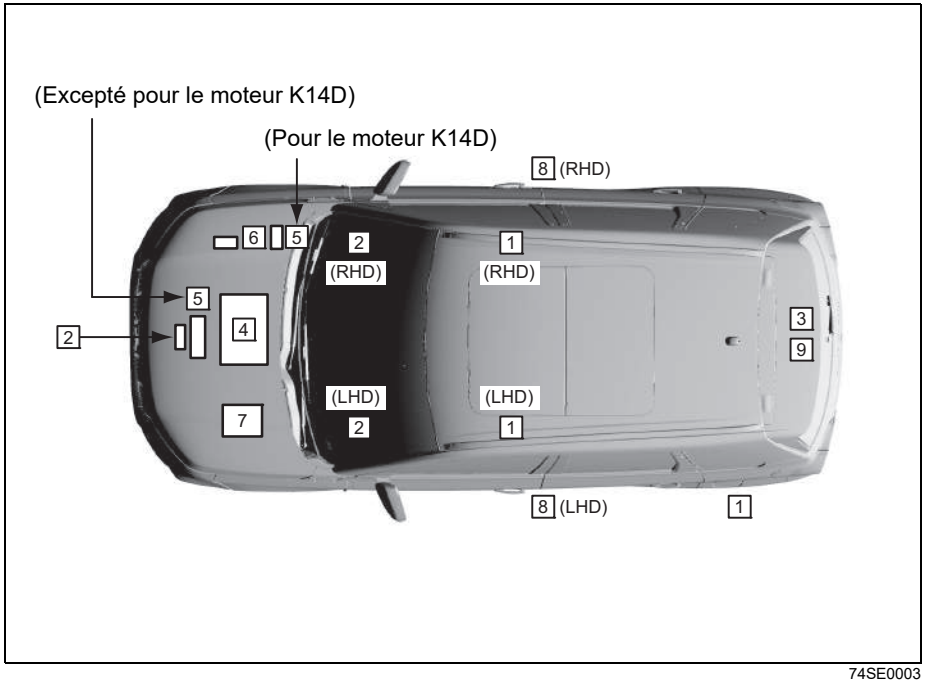
Dans notre utilisation d’un logiciel libre, nous avons apporté les deux modifications suivantes au programme source.

Fichiers sources sous include/mbedtls/
- Conformité aux réglementations de codage MISRA C/CERT C
- Correction des erreurs de version survenues lors de l’intégration de Mbed TLS
- Modification des paramètres Mbed TLS (activer les fonctionnalités utilisées et désactiver les fonctionnalités inutilisées)

Fichiers sources sous library/
- Conformité aux réglementations de codage MISRA C/CERT C
- Correction des erreurs de version survenues lors de l’intégration de Mbed TLS

GUIDE POUR STATION-SERVICE

1. Carburant (voir section 1)
2. Capot du moteur (voir section 5)
3. Outils de changement de roue (voir section 8)
4. Jauge d'huile moteur (voir section 7)
5. Liquide de refroidissement du moteur (voir section 7)
6. Liquide lave-glace (voir section 7)
7. Batterie au plomb (voir section 7)
8. Pression des pneus (voir l'étiquette d'information sur le montant de la serrure de la porte conducteur)
9. Roue de secours (voir section 7) / Trousse de réparation des pneus (voir section 8)



74SE0003

LHD : conduite à gauche
RHD : conduite à droite

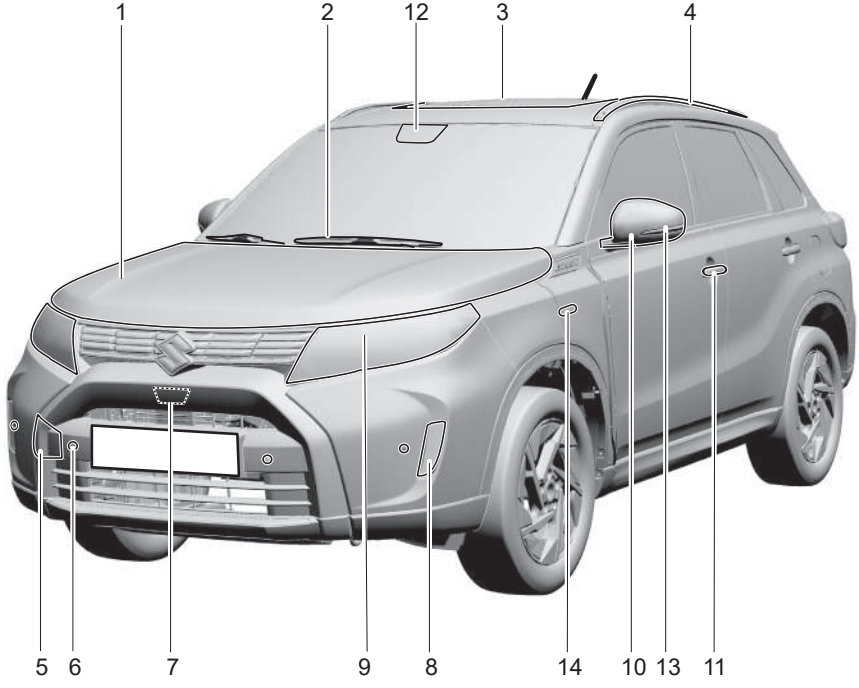
SOMMAIRE

CONSEILS CONCERNANT LE CARBURANT	1
AVANT DE PRENDRE LE VOLANT	2
FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE	3
CONSEILS DE CONDUITE	4
AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS	5
CHARGE ET REMORQUAGE DU VÉHICULE	6
INSPECTION ET MAINTENANCE	7
INTERVENTION D'URGENCE	8
ENTRETIEN	9
INFORMATIONS GÉNÉRALES	10
CARACTÉRISTIQUES	11
SUPPLÉMENT	12
INDEX	13

EXTÉRIEUR, AVANT

1. Capot du moteur (P. 5-2)
2. Essuie-glace de pare-brise (P. 2-158)
3. Toit ouvrant (option) (P. 5-10)
4. Barres de toit (option) (P. 5-22)
5. Crochet de châssis (P. 5-23)
6. Capteur de stationnement (option) (P. 3-156)
7. Radar avant (DSBS II) (option) (P. 3-77)
8. Feu de jour (P. 2-151, 7-72)
9. Phare (P. 2-147, 7-69)
10. Rétroviseur extérieur (P. 2-20)
11. Serrures de portes (P. 2-2)
12. Caméra avant (DSBS II) (option) (P. 3-77)
13. Clignotant latéral sur les rétroviseurs extérieurs (option) (P. 11-5)
14. Clignotant latéral sur l'aile (option) (P. 11-5)

EXEMPLE

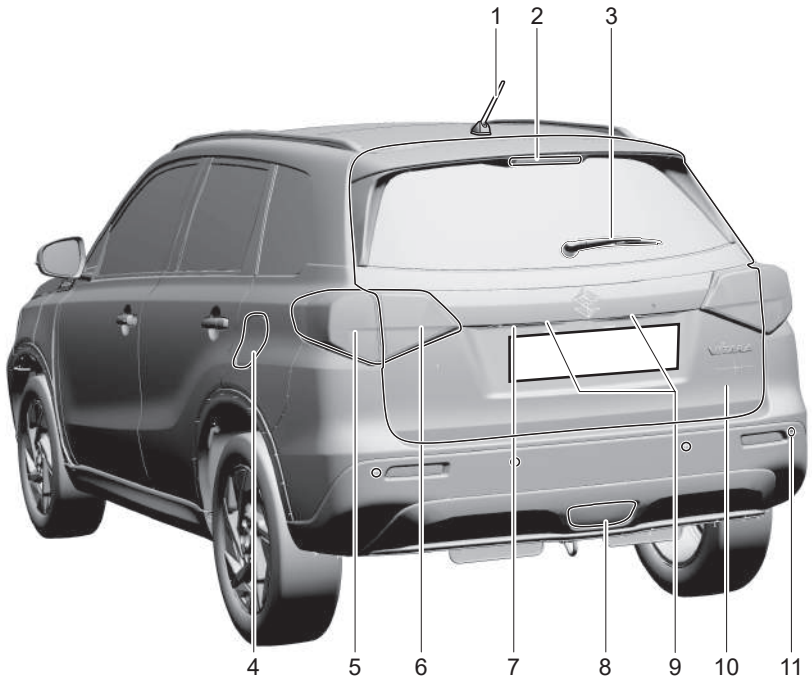


74SE0004

EXTÉRIEUR, ARRIÈRE

1. Antenne radio (P. 5-40)
2. Feu de stop surélevé (P. 11-5)
3. Essuie-glace arrière (P. 2-161)
4. Bouchon du réservoir de carburant (P. 5-1)
5. Feu combiné arrière (P. 7-73)
6. Feu arrière (P. 11-5)
7. Caméra arrière (option) (P. 3-169)
8. Feu antibrouillard arrière (option) (P. 2-151, 7-76) / Feu de recul (P. 7-74)
9. Éclairage de la plaque d'immatriculation (P. 7-76)
10. Hayon (P. 2-5)
11. Capteur de stationnement (option) (P. 3-156)

EXEMPLE



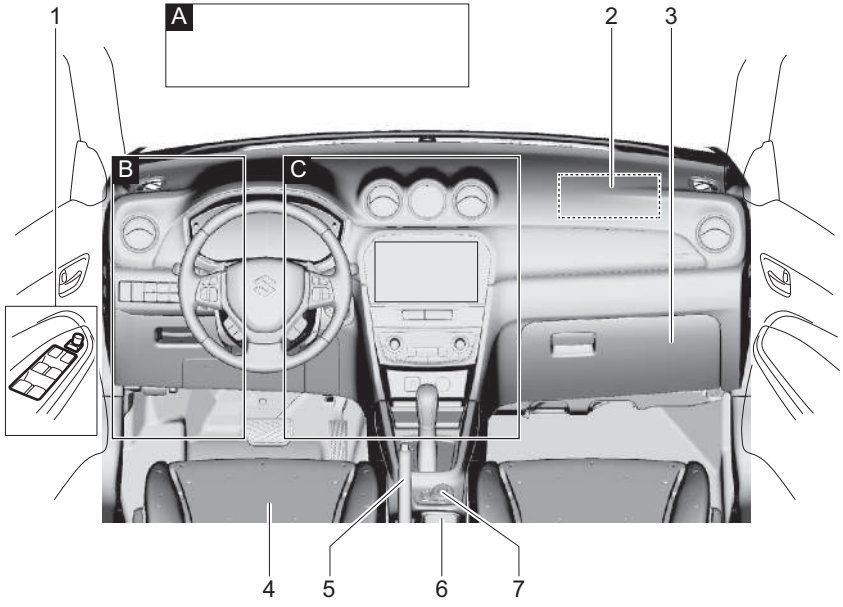
74SE0005

INTÉRIEUR, AVANT

EXEMPLE

Véhicule à conduite à gauche

1. Lève-vitres électriques (option) (P. 2-15) / Contacteur de rétroviseurs électriques (P. 2-20) / Contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs (option) (P. 2-21)
2. Airbag avant du passager avant (P. 2-68)
3. Boîte à gants (P. 5-13)
4. Sièges avant (P. 2-21) / Airbags latéraux (P. 2-71)
5. Levier du frein de stationnement (P. 3-10)
6. Accoudoir avant avec boîtier de console (option) (P. 5-17) / Boîtier de console arrière (P. 5-16)
7. Contacteur de mode de conduite (option) (P. 3-31)



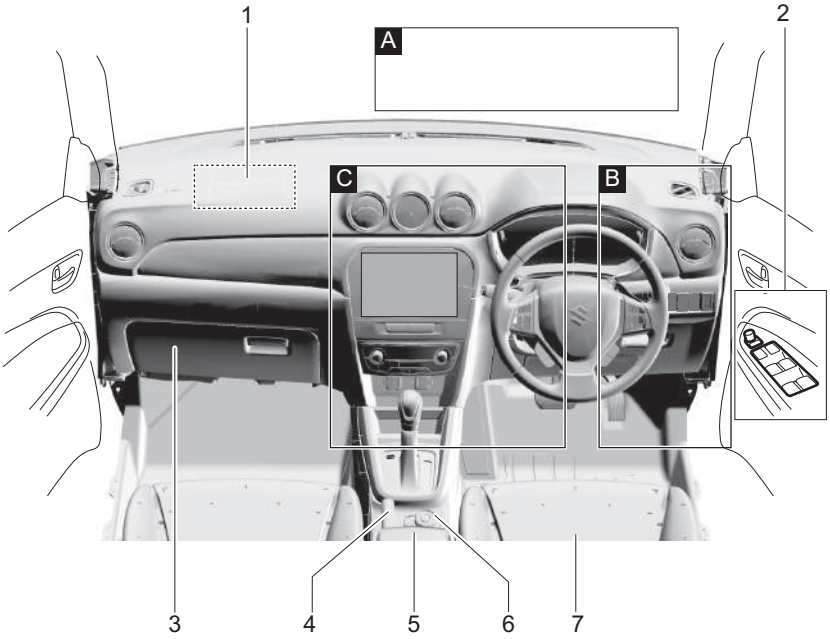
74SE0006

INTÉRIEUR, AVANT

EXEMPLE

Véhicule à conduite à droite

1. Airbag avant du passager avant (P. 2-68)
2. Lève-vitres électriques (option) (P. 2-15) / Contacteur de rétroviseurs électriques (P. 2-20) / Contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs (option) (P. 2-21)
3. Boîte à gants (P. 5-13)
4. Levier du frein de stationnement (P. 3-10)
5. Accoudoir avant avec boîtier de console (option) (P. 5-17) / Boîtier de console arrière (P. 5-16)
6. Contacteur de mode de conduite (option) (P. 3-31)
7. Sièges avant (P. 2-21) / Airbags latéraux (P. 2-71)



74SE0007

1. Pare-soleil (P. 5-4)
2. Plafonnier avant (P. 5-5, 7-76)
3. Caméra avant (DSBS II) (P. 3-77)
4. Rétroviseur intérieur (P. 2-19)
5. Console suspendue (option) (P. 5-14)
6. Contacteur de toit ouvrant (option) (P. 5-10)
7. Microphone mains libres (option) (P. 5-42)
8. Bouton "SOS" (option) (P. 8-17)
9. Microphone eCall (option) (P. 8-18)
10. Étiquette d'avertissement pour l'airbag avant du passager avant (P. 2-66)*1, *2

*1 Veillez à lire les informations détaillées de la page cible avant d'utiliser un dispositif de retenue pour enfant.

*2 N'utilisez JAMAIS un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF situé devant lui, au risque d'infliger des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES À L'ENFANT.

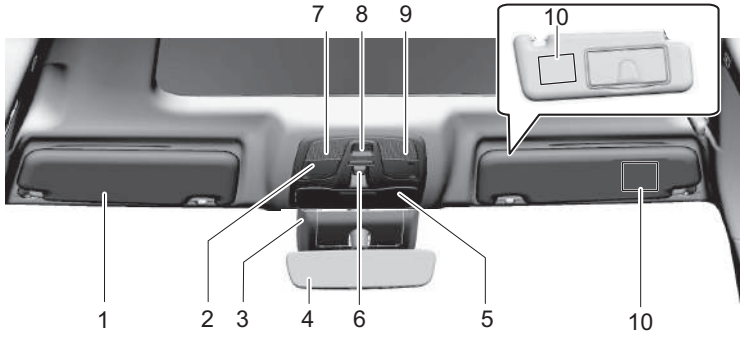


72M00150

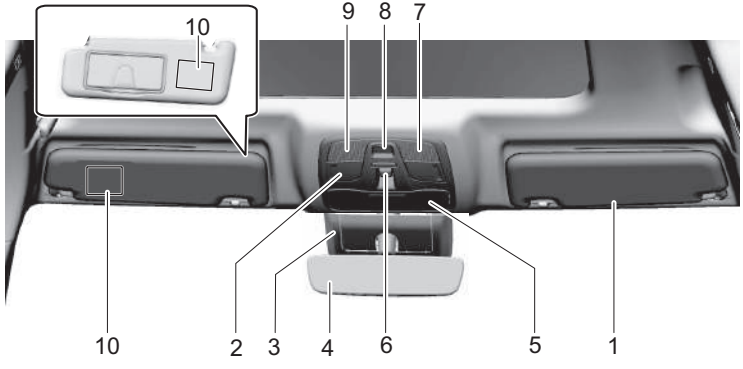
VUE A

EXEMPLE

Véhicule à conduite à gauche



Véhicule à conduite à droite



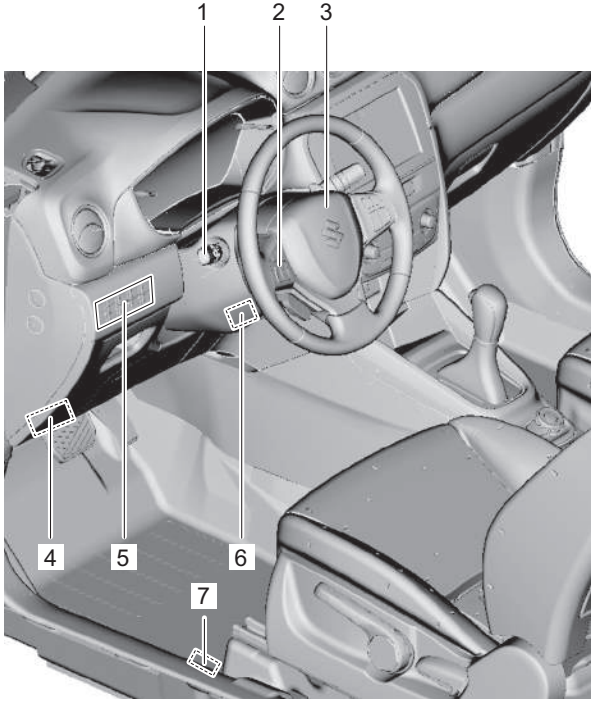
74SE0008

VUE B

EXEMPLE

Véhicule à conduite à gauche

1. Levier de commande d'éclairage (P. 2-147) /
   Levier de commande des clignotants (P. 2-156) /
   Contacteur de feu antibrouillard arrière (option) (P. 2-151)
2. Commandes audio à distance (option) (P. 5-42)
3. Airbag avant côté conducteur (P. 2-67)
4. Poignée de déverrouillage du capot (P. 5-2)
5. Contacteur de réglage des phares (P. 2-155) /
   Contacteur ESP® "OFF" (P. 3-180) /
   Commutateur de désactivation du signal sonore de capteur de stationnement (option) (P. 3-163) /
   Commutateur ENG A-STOP "OFF" (option) (P. 3-53) /
   Contacteur de régulation de la vitesse en descente (option) (P. 3-181) /
   Commutateur "OFF" de la prévention de sortie de voie (option) (P. 3-100) /
   Commutateur "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) (option) (P. 3-96) /
   Commutateur "ECO MODE" (option) (P. 2-164)
6. Levier de verrouillage de colonne de direction inclinable/télescopique (P. 2-162)
7. Levier d'ouverture de la trappe à carburant (P. 5-1)



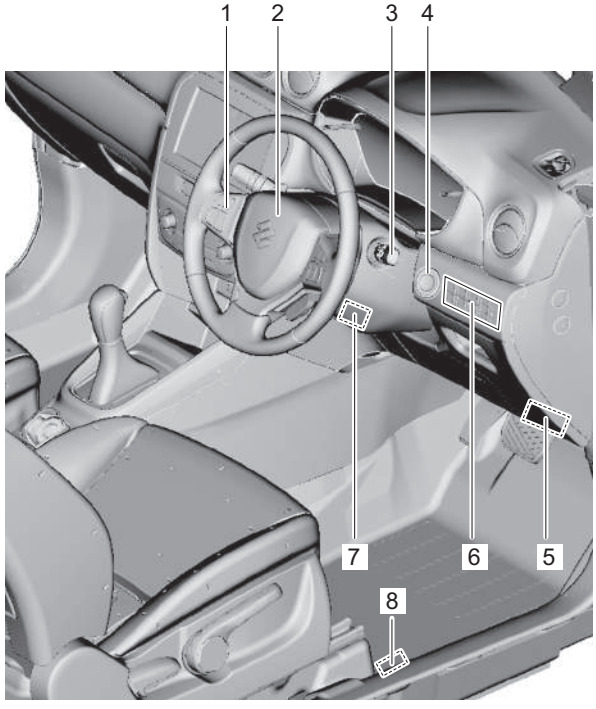
74SE0009

Véhicule à conduite à droite

1. Commandes audio à distance (option) (P. 5-42)
2. Airbag avant côté conducteur (P. 2-67)
3. Levier de commande d'éclairage (P. 2-147) /
   Levier de commande des clignotants (P. 2-156) /
   Contacteur de feu antibrouillard arrière (option) (P. 2-151)
4. Commutateur du moteur (P. 3-3)
5. Poignée de déverrouillage du capot (P. 5-2)
6. Contacteur de réglage des phares (option) (P. 2-155) /
   Contacteur ESP® "OFF" (P. 3-180) /
   Commutateur de désactivation du signal sonore de capteur de stationnement (option) (P. 3-163) /
   Contacteur ENG A-STOP "OFF" (option) (P. 3-53) /
   Contacteur de régulation de la vitesse en descente (option) (P. 3-181) /
   Commutateur "OFF" de prévention de sortie de voie (option) (P. 3-100) /
   Commutateur "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) (option) (P. 3-96)
7. Levier de verrouillage de colonne de direction inclinable/télescopique (P. 2-162)
8. Levier d'ouverture de la trappe à carburant (P. 5-1)

VUE B

EXEMPLE



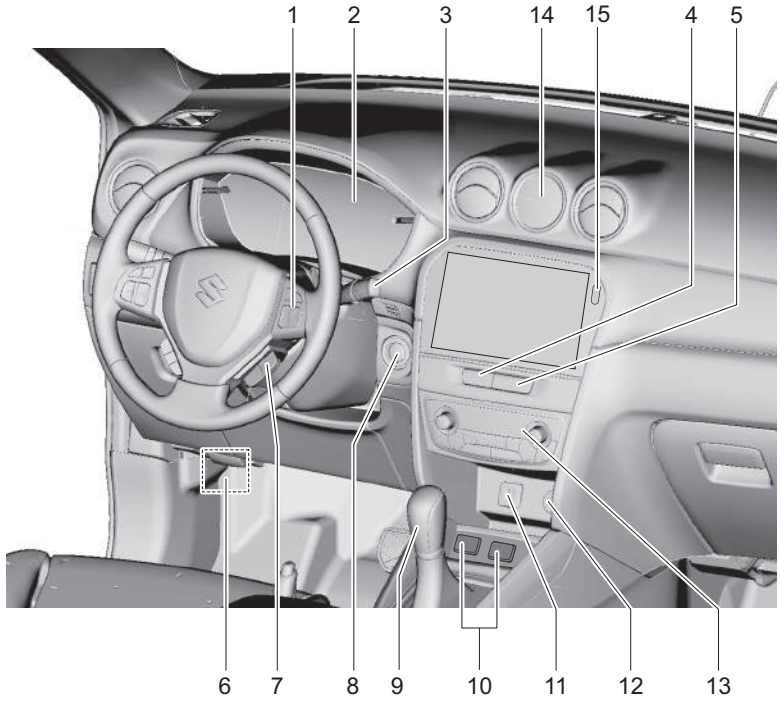
74SE0010

VUE C

EXEMPLE

Véhicule à conduite à gauche

1. Commutateurs du régulateur de vitesse adaptatif (option) (P. 3-116, 3-129) / Commutateurs de régulation de vitesse (option) (P. 3-66) / Commutateurs de limite de vitesse (option) (P. 3-69)
2. Combiné d'instruments (P. 2-80) / Écran d'information (P. 2-83)
3. Commande d'essuie-glace et de lave-glace (P. 2-158) / Contacteur d'essuie-glace/ lave-glace de lunette arrière (P. 2-161)
4. Contacteur de feux de détresse (P. 2-157)
5. Témoin du système de désactivation du coussin gonflable de passager avant (P. 2-78) / Système d'alarme antivol (option) (P. 2-13) / Témoin de système antivol (option) (P. 2-12)
6. Fusibles (P. 7-66)
7. Commutateur d'activation/ désactivation de l'assistance au maintien de voie (option) (P. 3-106)
8. Commutateur du moteur (P. 3-3)
9. Levier de changement de vitesse (P. 3-20)
10. Contacteur de chauffage de siège avant (option) (P. 2-24)
11. Prise USB (option) (P. 5-10)
12. Prise pour accessoires (P. 5-9)
13. Système de chauffage et de climatisation (P. 5-26) / Commutateur de lunette arrière chauffante et des rétroviseurs extérieurs chauffants (option) (P. 2-163)
14. Caméra du système de surveillance du conducteur (option) (P. 3-164)
15. LED du système de surveillance du conducteur (option) (P. 3-164)



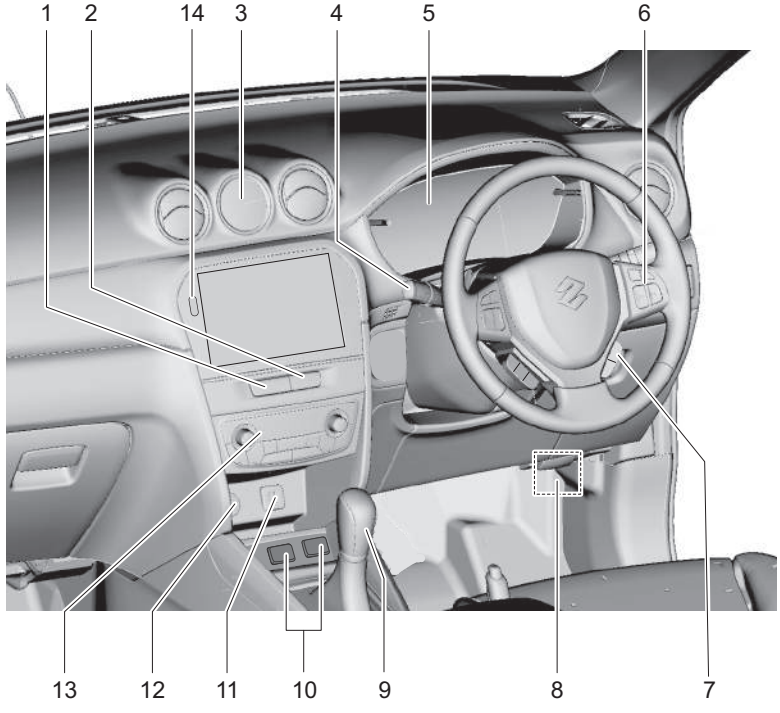
74SE0011

Véhicule à conduite à droite

1. Contacteur de feux de détresse (P. 2-157)
2. Indicateur du système de désactivation du coussin gonflable de passager avant (option) (P. 2-78) / Système d'alarme antivol (option) (P. 2-13) / Voyant antivol (option) (P. 2-12)
3. Caméra du système de surveillance du conducteur (option) (P. 3-164)
4. Commande d'essuie-glace et de lave-glace (P. 2-158) / Contacteur d'essuie-glace/lave-glace de lunette arrière (P. 2-161)
5. Combiné d'instruments (P. 2-80) / Écran d'information (P. 2-83)
6. Commutateurs du régulateur de vitesse adaptatif (option) (P. 3-116, 3-129) / Commutateurs de régulation de vitesse (option) (P. 3-66) / Commutateurs de limite de vitesse (option) (P. 3-69)
7. Commutateur d'activation/ désactivation de l'assistance au maintien de voie (option) (P. 3-106)
8. Fusibles (P. 7-66)
9. Levier de changement de vitesse (P. 3-20)
10. Contacteur de chauffage de siège avant (option) (P. 2-24)
11. Prise USB (option) (P. 5-10)
12. Prise pour accessoires (P. 5-9)
13. Système de chauffage et de climatisation (P. 5-26) / Commutateur de lunette arrière chauffante / Commutateur des rétroviseurs extérieurs chauffants (option) (P. 2-163)
14. LED du système de surveillance du conducteur (option) (P. 3-164)

VUE C

EXEMPLE

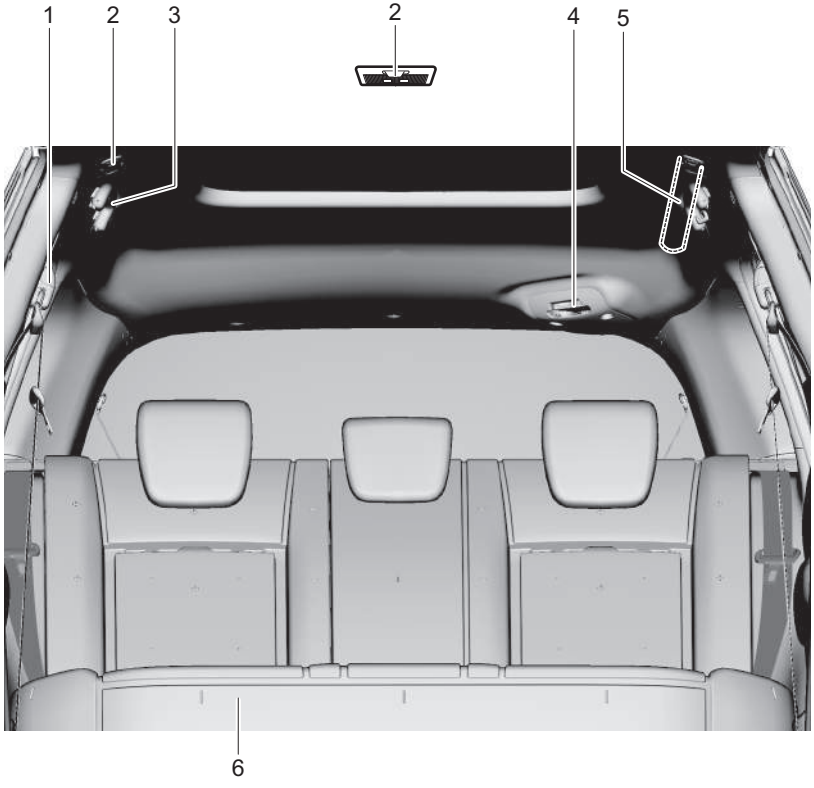


74SE0012

INTÉRIEUR, ARRIÈRE

1. Ceintures de sécurité (P. 2-29)
2. Plafonnier central (P. 5-5, 7-77)
3. Poignées (P. 5-13)
4. Ceinture de sécurité à trois points avec connecteur amovible (P. 2-37)
5. Airbags rideaux latéraux (P. 2-71)
6. Sièges arrière (P. 2-25)

EXEMPLE

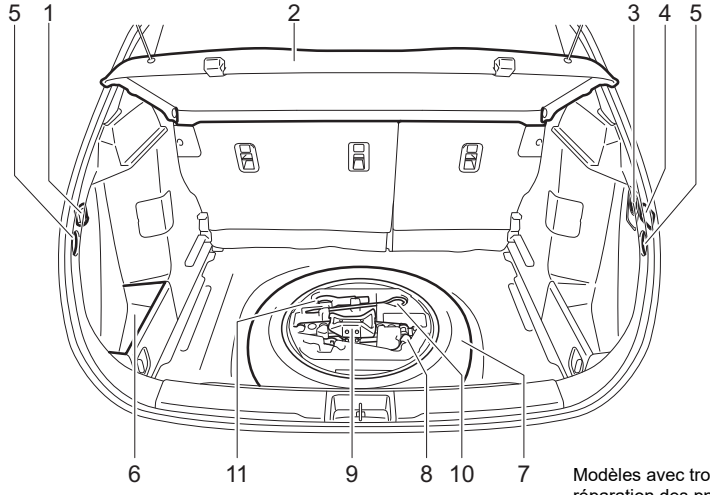


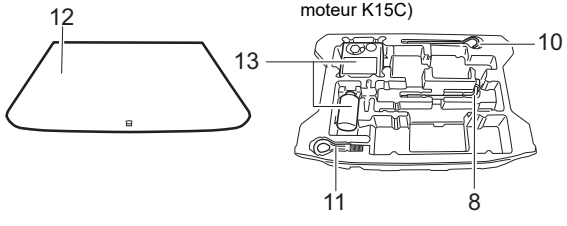
53SB0006

COMPARTIMENT À BAGAGES

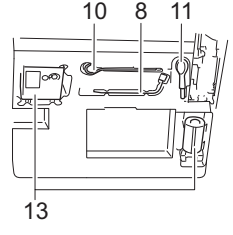
1. Crochet pour sac à provisions (P. 5-20)
2. Couvercle du compartiment à bagages (P. 5-20)
3. Prise pour accessoires (option) (P. 5-9)
4. Éclairage du compartiment à bagages (option) (P. 5-8, 7-77)
5. Crochets de filet de chargement (P. 5-20)
6. Pochette du compartiment à bagages (P. 5-18)
7. Roue de secours (option) (P. 7-59, 8-1)
8. Clé à écrous de roue (option) (P. 8-1)
9. Cric (option) (P. 8-1)
10. Poignée de cric (option) (P. 8-1)
11. Crochet de remorquage (P. 5-23)
12. Planche du compartiment à bagages (option) (P. 5-21)
13. Trousse de réparation des pneus (option) (P. 8-6)

EXEMPLE





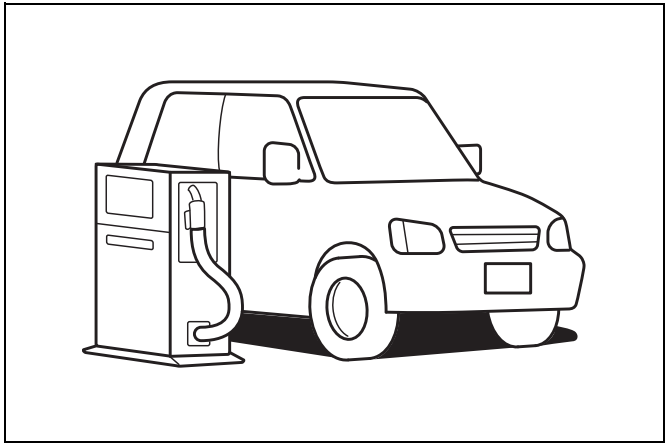
Modèles avec trousse de réparation des pneus (Excepté pour les modèles à moteur K15C)



Modèles avec trousse de réparation des pneus (Pour les modèles à moteur K15C)

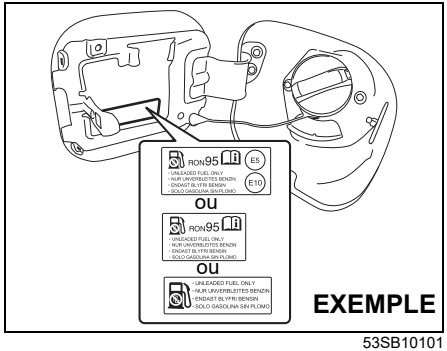
CONSEILS CONCERNANT LE CARBURANT

Conseils concernant le carburant 1-1



65D394

Conseils concernant le carburant



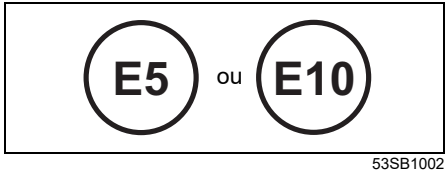
53SB10101

Pour éviter d'endommager le convertisseur catalytique, vous **devez** utiliser de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane (RON) de 91 ou plus (ou RON de 95 ou plus si c'est indiqué sur le couvercle de réservoir de carburant), conformément à la norme européenne EN228. Ces véhicules sont également identifiés par une étiquette fixée près du tuyau de remplissage de carburant et indiquant : "UNLEADED FUEL ONLY", "NUR UNVERBLEITES BENZIN", "ENDAST BLYFRI BENSIN" ou "SOLO GASOLINA SIN PLOMO" (carburant sans plomb uniquement).

Mélanges essence/éthanol

Des mélanges d'essence sans plomb et d'éthanol (alcool de grain), également connus sous le nom d'alcool-carburant, sont commercialisés dans certaines régions. Votre véhicule accepte de tels mélanges si ceux-ci ne contiennent pas plus de 10 % d'éthanol. Vérifiez que le taux d'octane du mélange essence/éthanol en question n'est pas inférieur au taux spécifié pour l'essence.

Utilisez l'essence recommandée, conforme aux étiquettes suivantes.



53SB1002

NOTE :
Si l'emploi d'un mélange essence/alcool ne donne pas entière satisfaction quant aux performances du véhicule et à sa consommation de carburant, utilisez de l'essence sans plomb non mélangée à de l'alcool.

Essence contenant du MTBE (disponible lorsque la réglementation locale l'autorise)

Vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb contenant du MTBE (méthyle tertiaire butyle éther) si la teneur en MTBE ne dépasse pas 15 %. Ce carburant oxygéné ne contient pas d'alcool.

AVIS

- **Un espace est prévu dans le réservoir de carburant pour la dilatation du carburant par temps chaud. Si du carburant est ajouté après la fermeture automatique de la buse de remplissage ou après le premier refoulement, cette poche d'air se remplit. Si le plein est effectué de cette manière, la dilatation du carburant par temps chaud va entraîner des fuites. Pour remédier à ce genre de fuite de carburant, arrêtez de remplir le réservoir lorsque la buse de remplissage se coupe automatiquement ou, sur les systèmes non automatiques, lors du premier refoulement de carburant.**

(suite)

AVIS

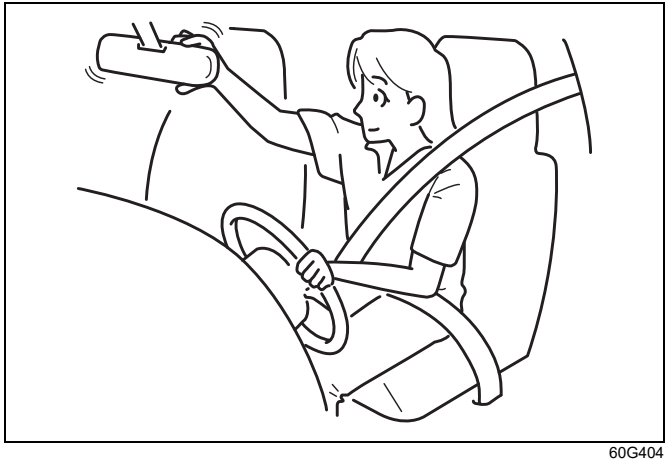
(suite)

- **Attention à ne pas renverser de l'essence contenant de l'alcool pendant l'appoint en carburant. Si du carburant s'écoule sur la carrosserie du véhicule, essuyez-le immédiatement. Les carburants contenant de l'alcool risquent d'attaquer la peinture et ce genre de dégât n'est pas couvert par la garantie limitée des véhicules neufs.**

NOTE :
Pour des conseils concernant le carburant des modèles destinés à l'Ukraine, reportez-vous à "Pour l'Ukraine" dans la section SUPPLÉMENT.

ANNOTATIONS

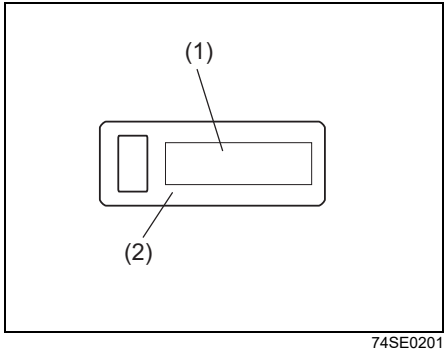
AVANT DE PRENDRE LE VOLANT



60G404

Clés **2-1**
Serrures de portes **2-2**
Télécommande du système de démarrage par pression sans clé **2-6**
Témoin antivol (option) **2-12**
Système d'alarme antivol (option) **2-13**
Vitres **2-15**
Rétroviseurs **2-19**
Sièges avant **2-21**
Sièges arrière **2-25**
Ceintures de sécurité et dispositifs de retenue pour enfants **2-29**
Utilisation et entretien des ceintures de sécurité **2-44**
Système limiteur de force de ceinture de sécurité **2-47**
Dispositif de retenue pour enfant pour les pays concernés par la réglementation N° 16 de l'ONU **2-50**
Système de retenue supplémentaire (airbags) **2-65**
Combiné d'instruments **2-80**
Compteur de vitesse **2-81**
Compte-tours **2-81**
Jauge de carburant **2-81**
Thermomètre **2-82**
Commande de luminosité **2-82**
Écran d'information **2-83**
Voyants et témoins **2-126**
Levier de commande d'éclairage **2-147**
Contacteur de réglage des phares **2-155**
Levier de commande des clignotants **2-156**
Contacteur de feux de détresse **2-157**
Commande d'essuie-glace et de lave-glace **2-158**
Levier de verrouillage de colonne de direction inclinable/télescopique **2-162**
Avertisseur sonore **2-162**
Commutateur de lunette arrière chauffante et de rétroviseurs extérieurs chauffants **2-163**
Commutateur "ECO MODE" (option) **2-164**

Clés



74SE0201

Ce véhicule est livré avec un jeu de deux clés identiques. Conservez la clé de rechange en lieu sûr. Une seule clé suffit à ouvrir toutes les serrures du véhicule.

Le numéro d'identification des clés (1) est gravé sur l'étiquette métallique (2) qui accompagne les clés ou directement sur les clés. Conservez cette étiquette en lieu sûr. En cas de perte, de nouvelles clés peuvent être obtenues avec ce numéro. Notez le numéro ci-après pour référence.

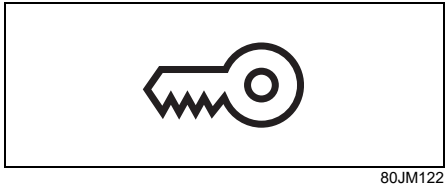
NUMÉRO DE CLÉ :

Système antidémarrage

Ce système est conçu pour empêcher le vol du véhicule en désactivant électroniquement le système de démarrage du moteur ou le système hybride de puissance.
Le moteur thermique ou le système hybride de puissance ne peut être démarré qu'avec la télécommande du système de démarrage par pression sans clé d'origine, dans laquelle est programmé un code d'identification électronique. La télécommande communique le code d'identification au véhicule lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact. Si vous avez besoin de faire des télécommandes de rechange, adressez-vous à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié. Le véhicule doit être programmé avec le code d'identification correct pour les clés de rechange ou les télécommandes.

Dans le cas où vous pouvez démarrer le moteur ou le système hybride de puissance, lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, le système antidémarrage sera libéré et le voyant d'alerte du système antidémarrage s'allumera pendant environ 2 secondes puis s'éteindra.

Lorsque appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction, le système antidémarrage s'actionne.



80JM122

Si le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé clignote lorsque le mode d'allumage est contact mis, le moteur ou le système hybride de puissance ne démarre pas.

AVIS

Ne modifiez pas ou ne déposez pas le système antidémarrage. En cas de modification ou de dépose, le système ne peut pas fonctionner correctement.

NOTE :
- *Si le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé clignote ou s'allume, un message peut s'afficher sur l'écran d'information.*
- *Le système antidémarrage est sans entretien.*

Si le témoin clignote, mettez l'allumage en mode verrouillage de direction, puis remettez-le en mode contact mis. Reportez-vous également à "Si le voyant d'avertissement principal clignote et que les modes d'allu-

mage ne peuvent pas être sélectionnés" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Si le clignotement du témoin se poursuit alors que le mode d'allumage est ramené sur contact mis, il peut y avoir un dysfonctionnement de la clé ou du système antidémarrage. Demandez à votre concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.

Le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé peut également clignoter si la télécommande ne se trouve pas dans le véhicule et si vous fermez la porte ou essayez de démarrer le moteur ou le système hybride de puissance.

NOTE :
- *En cas de perte de la clé ou de la télécommande, demandez le plus rapidement possible à votre concessionnaire SUZUKI de désactiver la clé égarée et de fabriquer une nouvelle clé ou télécommande.*
- *Si vous possédez d'autres véhicules avec clés de contact antidémarrage, conservez ces clés à l'écart du commutateur du moteur lorsque vous utilisez votre véhicule SUZUKI. Dans le cas contraire, le moteur ou le système hybride de puissance peut ne pas démarrer en raison d'interférence avec le système antidémarrage de votre véhicule SUZUKI.*
- *N'attachez pas d'objets métalliques à la clé de contact antidémarrage ou à la télécommande, sous peine d'empêcher le démarrage du moteur ou du système hybride de puissance.*

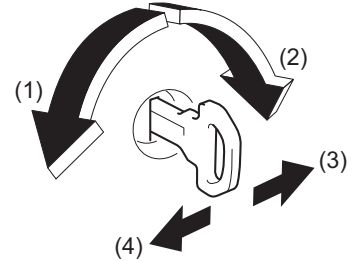
AVIS

Les télécommandes sont des appareils électroniques sensibles. Pour éviter de les endommager :
- **Ne les soumettez pas à des chocs, ne les exposez pas à l'humidité ou à des températures élevées, en les posant, par exemple, sur le tableau de bord, directement soumis aux rayons du soleil.**
- **Tenez-les éloignées des objets magnétiques.**

Serrures de portes

Serrures de portes latérales

EXEMPLE

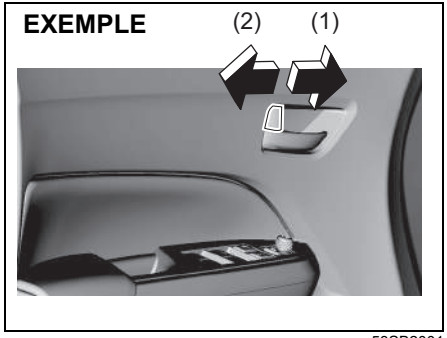


74SE0202

(1) VERROUILLER
(2) DÉVERROUILLER
(3) Arrière
(4) Avant

Pour verrouiller la porte du conducteur depuis l'extérieur du véhicule :
- Insérez une clé et tournez le haut de la clé vers l'avant du véhicule ou
- Tournez le bouton de verrouillage vers l'avant et fermez la porte tout en tirant et maintenant la poignée de porte.

Pour déverrouiller la porte du conducteur depuis l'extérieur du véhicule, insérez la clé et tournez le haut de la clé en direction de l'arrière du véhicule.



53SB2001

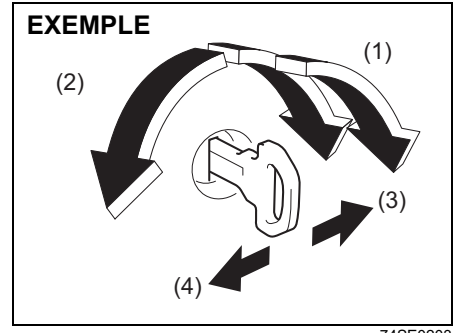
(1) VERROUILLER
(2) DÉVERROUILLER

Pour verrouiller une porte depuis l'intérieur du véhicule, tournez le bouton de verrouillage vers l'avant. Pour déverrouiller la porte, tournez le bouton de verrouillage vers l'arrière.

Pour verrouiller une porte arrière depuis l'extérieur du véhicule, tournez le bouton de verrouillage vers l'avant et fermez la porte. Il est inutile de maintenir la poignée de porte tirée tout en fermant la porte.

NOTE :
Maintenez la poignée de porte lorsque vous fermez une porte avant verrouillée, faute de quoi la porte risque de ne pas rester verrouillée.

Système de verrouillage centralisé des portes



74SE0203

(1) DÉVERROUILLER
(2) VERROUILLER
(3) Arrière
(4) Avant

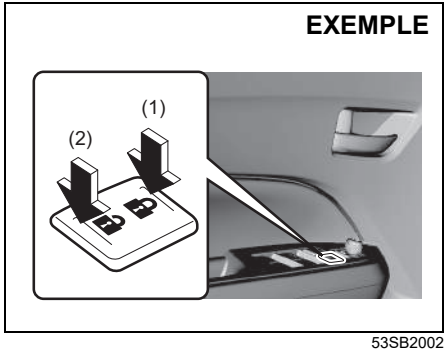
Vous pouvez verrouiller et déverrouiller simultanément toutes les portes (y compris le hayon) au moyen de la clé, en l'insérant dans la serrure de porte du conducteur.

Pour verrouiller simultanément toutes les portes, insérez la clé dans la serrure de la porte du conducteur et tournez la clé une fois vers l'avant du véhicule.

Pour déverrouiller simultanément toutes les portes, insérez la clé dans la serrure de la porte conducteur et tournez la clé deux fois vers l'arrière du véhicule.

NOTE :
Vous pouvez modifier la fonction de déverrouillage de toutes les portes en passant de deux tours à un tour, et vice versa, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

Pour déverrouiller uniquement la porte conducteur, insérez la clé dans la serrure de cette porte en la tournant une fois vers l'arrière du véhicule.



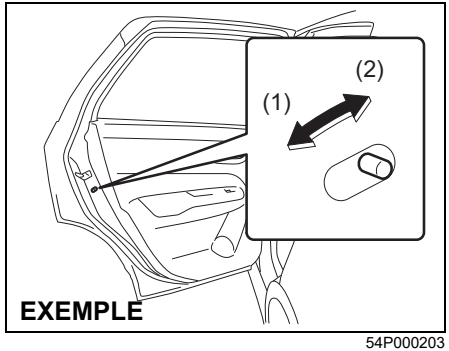
53SB2002

(1) VERROUILLER
(2) DÉVERROUILLER

Vous pouvez également verrouiller ou déverrouiller simultanément toutes les portes en enfonçant la partie avant ou la partie arrière du commutateur.

NOTE :
- *Vous pouvez également verrouiller ou déverrouiller toutes les portes en actionnant la télécommande. Reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé" dans cette section.*
- *Vous pouvez également verrouiller ou déverrouiller toutes les portes en pressant le contacteur de demande. Reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé" dans cette section.*

Sécurité pour enfants (portes arrière)



54P000203

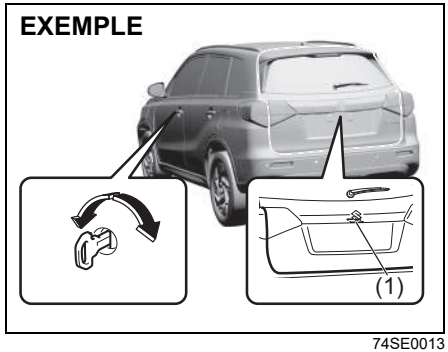
(1) VERROUILLER
(2) DÉVERROUILLER

Chacune des portes arrière est équipée d'une sécurité pour enfants qui peut être utilisée pour prévenir une ouverture intempestive de la porte depuis l'habitacle. Lorsque le levier est en position VERROUILLER (1), la porte arrière ne peut être ouverte que de l'extérieur. Lorsque le levier est en position DÉVERROUILLER (2), la porte arrière peut être ouverte de l'intérieur et de l'extérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

Placez la sécurité pour enfants en position VERROUILLER lorsque des enfants sont assis à l'arrière.

Hayon



74SE0013

(1) Contacteur de déverrouillage de hayon

Le hayon peut être verrouillé et déverrouillé en actionnant la clé dans la serrure de la porte du conducteur.

Pour ouvrir le hayon, poussez le contacteur de déverrouillage de hayon (1) et soulevez le hayon.

NOTE :
Lorsque le hayon n'est pas complètement fermé, procédez de la façon suivante :

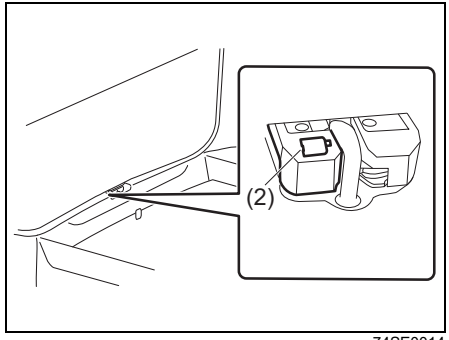
1) *Poussez le contacteur de déverrouillage de hayon (1) et ouvrez celui-ci.*
2) *Après quelques secondes, refermez le hayon.*
3) *Vérifiez que le hayon est bien fermé.*

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez toujours que le hayon est bien fermé et verrouillé. La fermeture complète du hayon permet d'éviter que les passagers ne soient éjectés hors du véhicule en cas d'accident. Une fermeture totale permet également d'éviter que des gaz d'échappement ne pénètrent dans le véhicule.

Si le hayon ne peut pas être déverrouillé en enfonçant le bouton de déverrouillage (1), en raison de la décharge de la batterie au plomb ou d'un dysfonctionnement, suivez la procédure suivante pour déverrouiller le hayon de l'intérieur du véhicule.

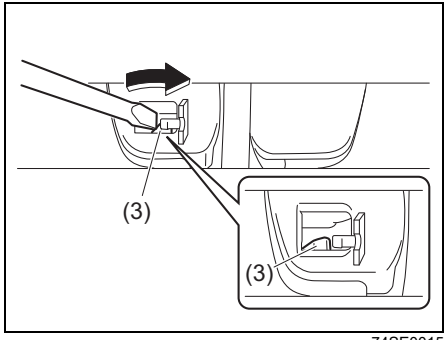
1) Rabattez le siège arrière vers l'avant pour rendre l'accès plus aisé. Consultez la section "Sièges arrière rabattables" pour de plus amples informations sur la manière de rabattre le siège arrière vers l'avant.



74SE0014

2) Ouvrez le couvercle (2) du mécanisme de verrouillage du hayon.

NOTE :
Faites attention à ne pas perdre le couvercle (2) car il est petit et détachable.



74SE0015

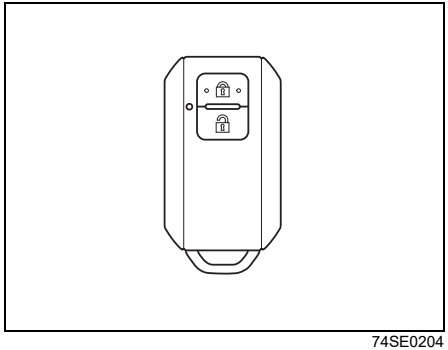
3) Déplacez le levier (3) dans le sens de la flèche à l'aide d'un tournevis à lame plate pour déverrouiller le hayon et l'ouvrir.

Si vous relâchez le levier immédiatement après le déverrouillage, le hayon sera à moitié fermé. Ouvrez le hayon en poussant tout en tirant le levier. Si le hayon ne peut pas être déverrouillé, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé ou un atelier qualifié.

⚠ ATTENTION

- **Ne touchez pas les bords des trous du hayon lorsque vous tirez ou poussez le levier.**
  Sinon, vous risquez de vous blesser.
- **Vérifiez que personne ne se trouve à proximité du hayon lorsque vous l'ouvrez depuis l'intérieur du véhicule.**

Télécommande du système de démarrage par pression sans clé



74SE0204

Votre véhicule est équipé d'une télécommande pour le système de démarrage par pression sans clé. La télécommande possède un système d'accès sans clé et un système de démarrage par pression sans clé. Pour de plus amples informations, lisez les explications suivantes.

⚠ AVERTISSEMENT

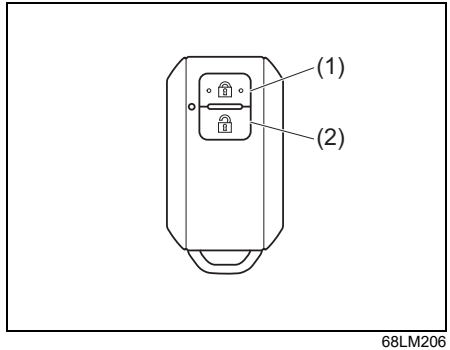
Les ondes radio des antennes du système de démarrage par pression sans clé peuvent interférer avec le fonctionnement des équipements médicaux électriques, comme les stimulateurs cardiaques. Le non-respect des précautions suivantes peut augmenter le risque de blessures graves ou de mort à cause des interférences des ondes radio.

- **Toute personne utilisant de l'équipement médical électrique, comme un stimulateur cardiaque, doit consulter le fournisseur de l'équipement ou son conseiller médical au sujet du risque d'interférence des ondes radio des antennes avec cet équipement.**
- **En cas de problème d'interférence avec les ondes radio, faites désactiver les antennes par votre concessionnaire SUZUKI.**

Télécommande du système de démarrage par pression sans clé

La télécommande offre les possibilités suivantes :

- Le verrouillage ou le déverrouillage des portes peut être effectué à l'aide des touches VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE de la télécommande. Reportez-vous à l'explication dans cette section.
- Vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portes en pressant le contacteur de demande. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à l'explication proposée dans cette section.



68LM206

(1) Touche de VERROUILLAGE
(2) Touche DÉVERROUILLAGE

Il existe deux moyens de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portes (y compris le hayon) simultanément en actionnant la télécommande près du véhicule.

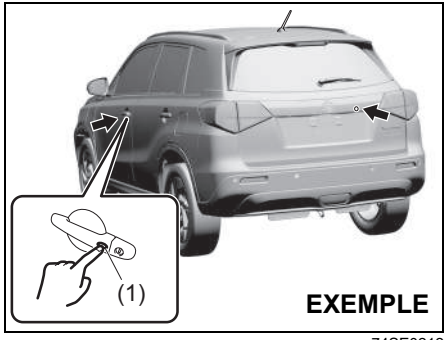
Système de verrouillage centralisé des portes

- Pour verrouiller toutes les portes, appuyez une fois sur la touche de VERROUILLAGE (1).
- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyez une fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyez une nouvelle fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).

NOTE :
Vous pouvez modifier la fonction de déverrouillage de toutes les portes en passant de deux pressions à une pression, et vice versa, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

Les clignotants s'allument une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit une fois quand les portes sont fermées.

Déverrouillage/verrouillage sans clé en utilisant les contacteurs de demande



74SE0212

Lorsque la télécommande se trouve dans le rayon de fonctionnement décrit dans cette section, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portes (et le hayon) en pressant le contacteur de demande (1) situé sur la poignée de la porte du conducteur, du passager avant ou du hayon.

Lorsque toutes les portes sont déverrouillées :
- Pour verrouiller toutes les portes, pressez une fois l'un des contacteurs de demande.

Les clignotants s'allument une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit une fois quand les portes sont fermées.

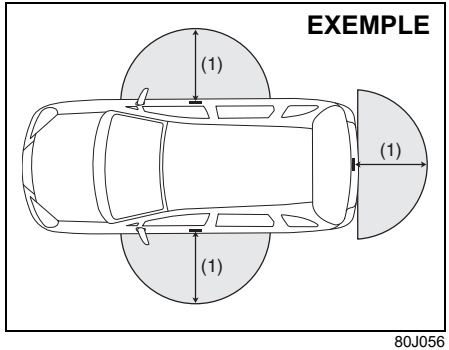
Pour déverrouiller une porte ou toutes les portes :
- Pressez une fois l'un des contacteurs de demande pour déverrouiller une seule porte.
- Pressez deux fois l'un des contacteurs de demande pour déverrouiller toutes les portes.

NOTE :
Vous pouvez modifier la fonction de déverrouillage de toutes les portes en passant de deux pressions à une pression, et vice versa, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

Lorsque les portes sont déverrouillées :
- Les clignotants s'allument deux fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit deux fois.
- Si le contacteur d'éclairage intérieur est en position "DOOR", le plafonnier s'allume pendant environ 15 secondes, puis s'éteint progressivement. Si vous enfoncez le commutateur du moteur à ce moment, le plafonnier s'éteint immédiatement.

Vérifiez que les portes sont bien verrouillées après avoir actionné le contacteur de demande.

NOTE :
- *Le verrouillage des portes ne peut être déclenché par le contacteur de demande dans les conditions suivantes :*
  - *Si l'une des portes est ouverte ou mal fermée.*
  - *Si le mode d'allumage n'est pas verrouillage de direction.*
- *Si aucune des portes n'est ouverte dans les 30 secondes après le déverrouillage des portes au moyen du contacteur de demande, les portes se reverrouillent automatiquement.*



80J056

(1) 80 cm (2 1/2 ft)

Lorsque la télécommande est placée dans les 80 cm (2 1/2 ft) de la poignée de porte avant ou du commutateur de hayon, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portes en appuyant sur le contacteur de demande.

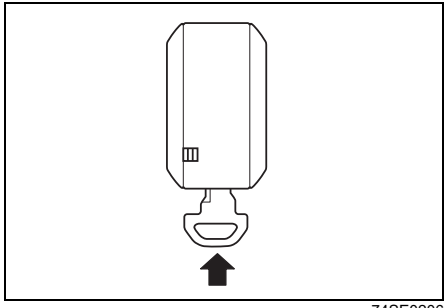
NOTE :
- *Si la télécommande se trouve en dehors de la zone de fonctionnement du contacteur de demande comme décrit plus haut, vous ne pourrez pas faire fonctionner le contacteur de demande.*
- *Si la batterie de la télécommande est déchargée ou en cas de fortes interférences ou de parasites de radio, la portée du contacteur de demande peut être réduite ou la télécommande peut être inopérante.*
- *Si la télécommande est trop proche de la vitre de porte, les contacteurs de demande peuvent ne pas fonctionner.*
- *La présence d'une télécommande de rechange à l'intérieur du véhicule peut entraver le bon fonctionnement des contacteurs de demande.*
- *La télécommande n'actionnera un contacteur de demande que si elle se trouve située dans le rayon d'action dudit contacteur de demande. Par exemple, si la télécommande se trouve dans le rayon d'action du contacteur de demande de la porte du conducteur mais non dans celui de la porte de passager ou du hayon, le bouton de la porte du conducteur pourra être actionné mais ce ne sera pas le cas du bouton de la porte passager avant ou du hayon.*

AVIS

La télécommande est un appareil électronique sensible. Pour éviter toute détérioration de la télécommande :
- **Ne le soumettez pas à des chocs, ne l'exposez pas à l'humidité ou à des températures élevées, en le posant, par exemple, sur le tableau de bord en exposition directe aux rayons du soleil.**
- **Tenez la télécommande éloignée des objets magnétiques, tels qu'une télévision.**

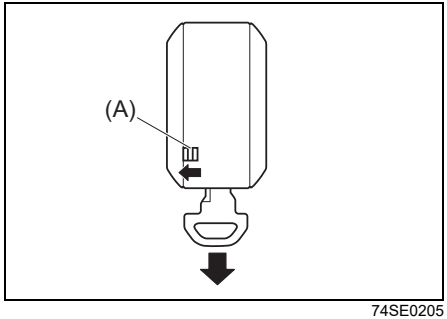
NOTE :
Le système de démarrage par pression sans clé peut ne pas fonctionner correctement dans l'environnement suivant ou les conditions suivantes :
- *En cas d'interférences provoquées par une télévision, une centrale électrique ou un téléphone portable.*
- *Lorsque la télécommande est en contact ou recouverte d'un objet métallique.*
- *Lorsque le type de fréquence radio emprunté par le système d'accès sans clé est utilisé à proximité.*
- *Lorsque la télécommande est placée à proximité d'un appareil électrique tel qu'un ordinateur personnel.*

Voici quelques précautions supplémentaires à prendre ainsi que des informations à noter :
- *Vérifiez que la clé est rangée dans la télécommande. Si la télécommande ne fonctionne plus très bien, vous ne pourrez pas verrouiller ou déverrouiller les portes.*
- *Le conducteur doit toujours garder la télécommande sur lui.*
- *Si vous perdez une télécommande, demandez à votre concessionnaire SUZUKI un remplacement dès que possible. Votre concessionnaire doit programmer le nouveau code de télécommande dans la mémoire de votre véhicule afin que l'ancien code soit effacé.*
- *Il est possible d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes et clés par véhicule. Pour de plus amples informations, contactez votre concessionnaire SUZUKI.*
- *La durée de vie de la batterie de la télécommande est d'environ deux ans. Cette durée peut cependant varier en fonction des conditions d'utilisation.*



74SE0206

Pour ranger la clé dans la télécommande, poussez la clé dans la télécommande jusqu'à entendre un clic.



74SE0205

Pour retirer la clé de la télécommande, faites glisser le verrou (A) dans le sens de la flèche et dégagez la clé de la télécommande.

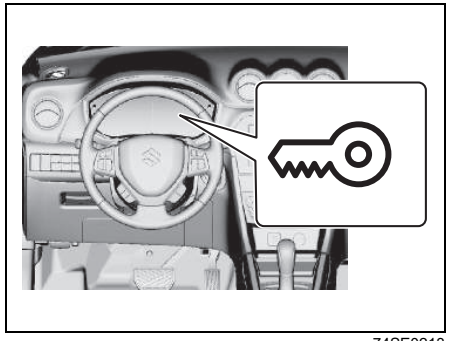
Avertisseur sonore de contacteur de demande

Cet avertisseur sonore extérieur retentit pendant environ 2 secondes dans les conditions suivantes afin de vous avertir que le contacteur de demande ne fonctionne pas :

- Le contacteur de demande est pressé après que toutes les portes sont fermées, tandis que l'allumage est mis en mode accessoires ou contact mis en appuyant sur le commutateur du moteur quand la télécommande n'est pas à l'intérieur du véhicule.
- Le contacteur de demande est pressé dans n'importe laquelle des situations suivantes après avoir mis l'allumage en mode verrouillage de direction en pressant le commutateur du moteur.
  – La télécommande est laissée à l'intérieur du véhicule.
  – Une porte (y compris le hayon) est ouverte.

Appuyez à nouveau sur le contacteur de demande après avoir agi comme suit :
L'allumage étant mis en mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur, sortez la télécommande du véhicule si elle s'y trouve et vérifiez que toutes les portes sont complètement fermées.

Fonction de rappel



74SE0213

Si la télécommande n'est pas dans le véhicule dans les circonstances suivantes, le signal sonore retentit par intermittence pendant 2 secondes environ et le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé émet un clignotement sur le combiné d'instruments :
Lorsqu'une ou plusieurs portes ont été ouvertes et que toutes les portes sont ensuite fermées alors que le mode d'allumage est autre que verrouillage de direction.

Le témoin s'éteint au bout de quelques secondes une fois la télécommande ramenée dans la zone du véhicule, autre que le compartiment à bagages arrière.

Si la télécommande est laissée dans le véhicule et que vous fermez la porte du conducteur ou du passager avant de la manière suivante, la porte sera déverrouillée automatiquement.

- Si vous ouvrez la porte du conducteur puis la verrouillez en tournant le bouton de verrouillage vers l'avant ou en enfonçant le commutateur de verrouillage électrique des portes, la porte du conducteur sera déverrouillée automatiquement.
- Si vous ouvrez la porte passager avant puis la verrouillez en tournant le bouton de verrouillage vers l'avant ou en enfonçant le commutateur de verrouillage électrique des portes, la porte passager avant sera déverrouillée automatiquement.

NOTE :

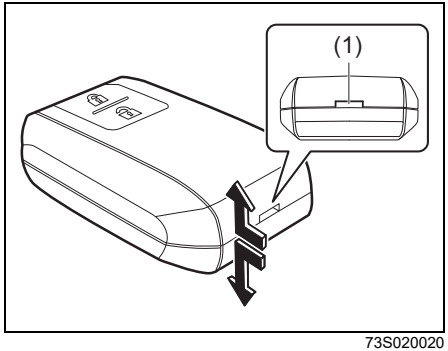
- *Le signal de rappel ne fonctionne pas lorsque la télécommande est placée sur le tableau de bord, dans la boîte à gants, dans le compartiment de rangement, sur le pare-soleil ou sur le sol, etc.*
- *Le conducteur doit toujours garder la télécommande sur lui.*
- *Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule lorsque vous le quittez.*

Remplacement de la pile

Si la télécommande ne fonctionne plus très bien, changez la pile.

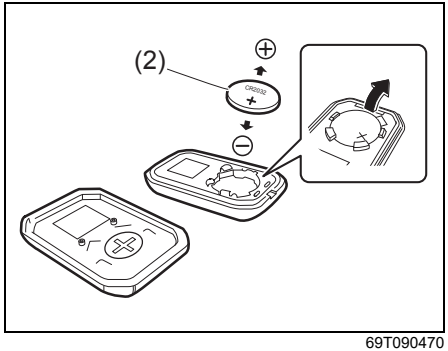
NOTE :
Vous risquez d'endommager la télécommande lors du remplacement de sa pile.
Il est recommandé de s'adresser à un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Pour remplacer la pile de la télécommande :



73S020020

1) Tirez la clé hors de la télécommande.
2) Séparez la partie supérieure de la télécommande de sa partie inférieure en appliquant une force dans l'encoche (1) sur le côté de la télécommande.



69T090470

(2) Pile bouton au lithium :
CR2032

3) Remplacez la pile (2) en veillant à ce que la borne + soit dirigée vers le fond du boîtier, comme illustré.
4) Fermez la télécommande fermement.
5) Vérifiez que la télécommande fonctionne en actionnant le verrouillage des portes.
6) Mettez la pile usagée au rebut conformément à la réglementation en vigueur. Ne jetez pas les piles au lithium avec les ordures ménagères courantes.

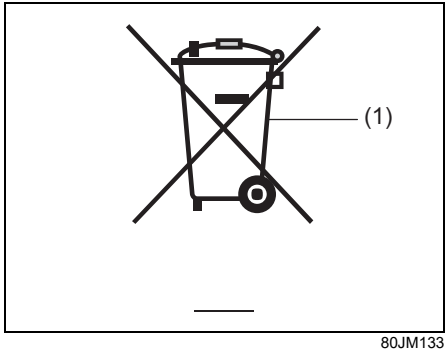
⚠ AVERTISSEMENT

L'ingestion d'une pile au lithium peut provoquer de sérieuses lésions internes. Ne laissez personne avaler une pile au lithium. Tenez les piles au lithium éloignées des enfants et des animaux. Contactez immédiatement un médecin en cas d'ingestion d'une pile au lithium.

AVIS

- **La télécommande est un appareil électronique sensible. Pour éviter de le détériorer, ne l'exposez pas à la poussière ou à l'humidité et ne manipulez pas ses composants internes.**
- **Si vous remplacez vous-même la batterie, l'électricité statique risque d'endommager la télécommande. Déchargez l'électricité statique accumulée dans votre corps en touchant un objet métallique avant de remplacer la batterie.**

NOTE :
Les piles usagées doivent être mises au rebut conformément à la législation locale et ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères courantes.



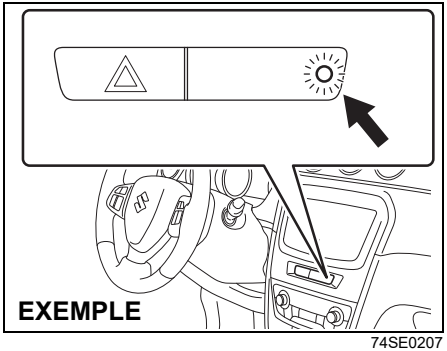
80JM133

(1) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix

Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (5) figurant sur l'étiquette de batterie indique que la pile usagée doit être collectée séparément des ordures ménagères courantes.

En vous assurant de la mise au rebut ou du recyclage corrects de la pile usagée, vous contribuerez à empêcher les risques de conséquences négatives sur l'environnement et la santé humaine pouvant découler d'une mise au rebut inappropriée. Le recyclage des matériaux contribuera à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur la mise au rebut ou le recyclage des piles usagées, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

Témoin antivol (option)



74SE0207

Ce voyant clignote lorsque l'allumage est en mode verrouillage de direction ou accessoires. Ce voyant clignotant a pour fonction de décourager les voleurs en leur faisant croire que le véhicule est équipé d'un système de sécurité.

Système d'alarme antivol (option)

Le système d'alarme antivol est armé environ 20 secondes après la fermeture et le verrouillage de toutes les portes (y compris le capot moteur et le hayon) à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé ou en appuyant sur le contacteur de demande. Une fois le système armé, toute tentative d'ouverture d'une porte par d'autres moyens (*) que la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, une pression sur le contacteur de demande ou l'ouverture du capot du moteur provoquera le déclenchement de l'alarme.

* Ces moyens incluent :
  – La clé
  – Le bouton de verrouillage d'une porte
  – Le commutateur de verrouillage électrique des portes

AVIS

Ne modifiez pas ou ne déposez pas le système d'alarme antivol. En cas de modification ou de dépose, le système ne peut pas fonctionner correctement.

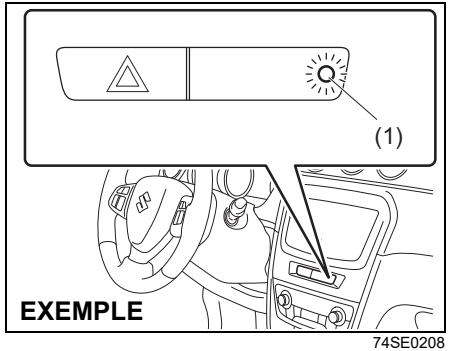
NOTE :

- *Le système d'alarme antivol génère des alarmes quand l'une des conditions prédéterminées se produit. Le système ne possède toutefois pas de fonctions permettant d'empêcher une intrusion dans votre véhicule.*
- *Utilisez toujours la télécommande du système de démarrage par pression sans clé ou le contacteur de demande pour déverrouiller les portes quand le système d'alarme antivol est armé. Si vous utilisez une clé, l'alarme se déclenchera.*
- *Si une personne qui n'est pas familière du système d'alarme antivol doit conduire votre voiture, nous vous conseillons de lui expliquer le système et son fonctionnement. Un déclenchement intempestif de l'alarme peut incommoder les autres.*
- *Même si le système d'alarme antivol est armé, vous devez rester vigilant face au vol. Ne laissez pas d'argent ou d'objets de valeur dans votre véhicule.*
- *Le système d'alarme antivol est sans entretien.*

Armement du système d'alarme antivol (quand il est activé)

Verrouillez toutes les portes (y compris le hayon) à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé ou du contacteur de demande. Le témoin antivol (1) commence à clignoter et le système d'alarme antivol s'arme dans les 20 secondes environ.

Pendant que s'arme le système, le témoin continue de clignoter toutes les 2 secondes environ.



EXEMPLE

74SE0208

NOTE :
- *Pour ne pas que l'alarme se déclenche accidentellement, éviter de l'armer alors que quelqu'un se trouve encore dans le véhicule. L'alarme se déclenchera si une personne à l'intérieur du véhicule déverrouille une porte ou le hayon au moyen du bouton de verrouillage ou du commutateur de verrouillage électrique des portes.*
- *Le système d'alarme antivol n'est pas armé quand toutes les portes sont verrouillées de l'extérieur au moyen de la clé ou de l'intérieur à l'aide des boutons de serrure de porte ou du commutateur de verrouillage électrique des portes.*
- *Si aucune porte n'est actionnée dans les 30 secondes environ après le déverrouillage des portes avec la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, le contacteur de demande ou l'émetteur du système d'accès sans clé, les portes se reverrouillent automatiquement. Après 20 secondes, le système d'alarme antivol est armé s'il est activé.*

Désarmement du système d'alarme antivol

Déverrouillez simplement les portes à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé ou du contacteur de demande. Le témoin antivol s'éteint, indiquant ainsi que le système d'alarme antivol est désarmé.

Coupure de l'alarme

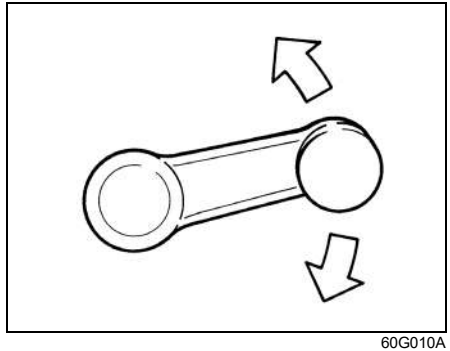
Si l'alarme se déclenche accidentellement, déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé ou du contacteur de demande, ou bien appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. L'alarme s'arrête.

NOTE :
- *Même après l'arrêt de l'alarme, si vous verrouillez les portes à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé ou du contacteur de demande, le système d'alarme antivol se réarme dans un délai d'environ 20 secondes.*
- *Si vous débranchez la batterie au plomb alors que le système d'alarme antivol est armé ou en cours de fonctionnement, l'alarme se déclenche ou se redéclenche lorsque la batterie au plomb est rebranchée, bien que, dans ce cas, l'alarme reste arrêtée entre le débranchement et le rebranchement de la batterie au plomb.*
- *Même si l'alarme s'est arrêtée à la fin de sa durée prédéterminée de fonctionnement, elle se déclenche à nouveau si vous ouvrez une porte ou le capot moteur sans désarmer le système d'alarme antivol.*

Vérifier si l'alarme s'est déclenchée pendant une période de stationnement
Si l'alarme s'est déclenchée en raison d'une intrusion dans le véhicule et que vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode contact mis, le témoin antivol clignote rapidement pendant 8 secondes et un signal sonore retentit 4 fois. Dans ce cas, vérifiez si quelqu'un a pénétré dans votre véhicule en votre absence.

Vitres

Commande manuelle des vitres (option)



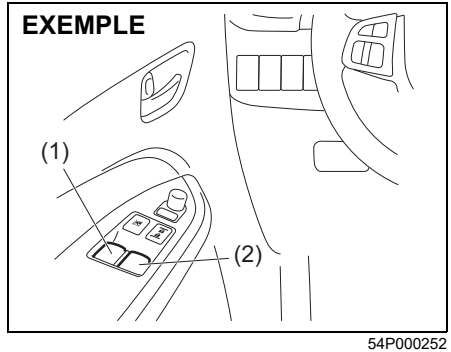
60G010A

Tournez la poignée installée sur la porte dans un sens ou dans l'autre pour descendre ou remonter la vitre.

Lève-vitres électriques (option)

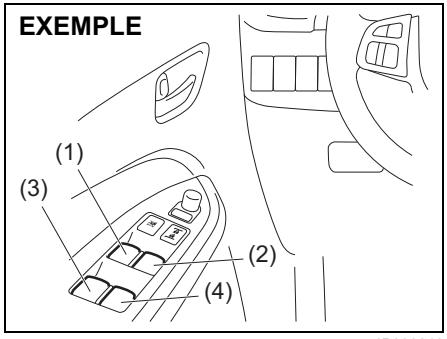
Les lève-vitres électriques ne fonctionnent que lorsque l'allumage est en mode contact mis.

Côté conducteur (Type A)



54P000252

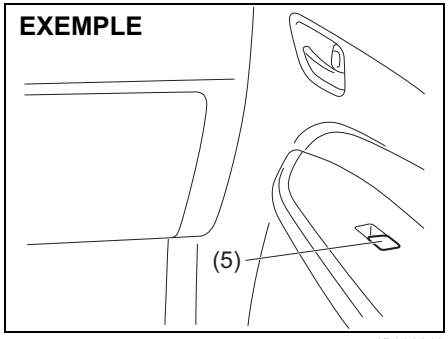
Côté conducteur (Type B)



54P000212

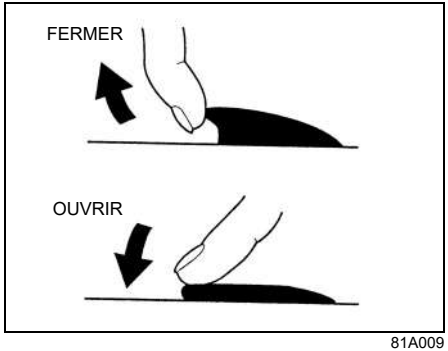
La porte du conducteur dispose d'un commutateur (1) permettant d'actionner la vitre du conducteur et d'un commutateur (2) permettant d'actionner la vitre du passager avant. Deux autres commutateurs (3) et (4) permettent d'actionner les vitres des passagers arrière gauche et droit.

Porte du passager



54P000213

La porte du passager est équipée d'un commutateur (5) permettant d'actionner la vitre du passager.

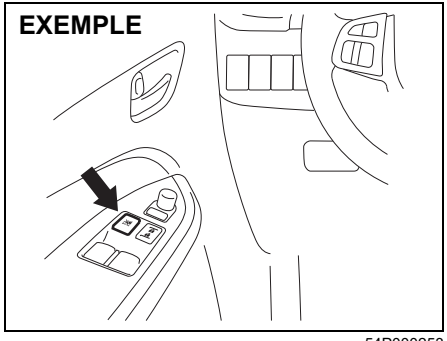


81A009

Pour ouvrir une vitre, appuyez sur la partie supérieure du commutateur. Pour la fermer, relevez la partie supérieure du commutateur.

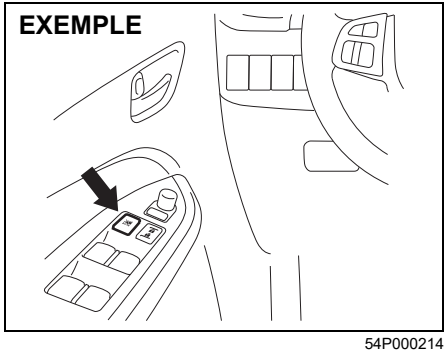
La vitre côté conducteur dispose des fonctions OUVERTURE AUTOMATIQUE et FERMETURE AUTOMATIQUE offrant une plus grande commodité (aux péages ou drive-ins, par exemple). Ceci permet au conducteur d'ouvrir ou de fermer la vitre sans avoir à maintenir le commutateur en position OUVERTURE ou FERMETURE. Enfoncez ou relevez entièrement le contacteur de vitre conducteur, puis relâchez-le. Pour arrêter la vitre avant qu'elle atteigne la position OUVERTURE COMPLÈTE ou FERMETURE COMPLÈTE, tirez ou enfoncez brièvement le commutateur.

Contacteur de verrouillage (Type A)



54P000253

Contacteur de verrouillage (Type B)



54P000214

La porte du conducteur est aussi équipée d'un commutateur permettant de verrouiller la ou les vitres passager. Lorsque le contacteur de verrouillage est enfoncé, les commutateurs (2), (3), (4) et (5) deviennent inopérants pour lever ou abaisser la ou les vitres passager. Pour revenir à un un fonctionnement normal, libérez le commutateur de verrouillage par une nouvelle pression.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Lors de l'ouverture ou de la fermeture d'une vitre, une partie du corps telle que les mains, les jambes et le cou peut être happée par la fenêtre et un accident peut se produire. Lorsque vous actionnez une vitre, respectez les précautions suivantes :**
  - **Un conducteur et les autres passagers doivent être prudents lorsqu'ils ouvrent ou ferment une fenêtre.**
  - **Ne permettez pas à un enfant d'actionner les contacteurs de vitre.**
  - **Il est conseillé de toujours verrouiller le système d'ouverture de la vitre passager lorsque des enfants sont à bord. Les enfants courent le risque de rester coincés et de se blesser gravement lors de l'actionnement des vitres.**
  - **Lorsque vous quittez votre véhicule, veillez à appuyer sur le commutateur du moteur pour passer le mode d'allumage sur contact coupé. Ensuite, gardez votre clé sur vous et faites sortir le ou les enfants du véhicule.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

  - **Lorsque vous ouvrez ou fermez la vitre du passager avant ou les vitres arrière du côté conducteur, vérifiez que les autres passagers et les enfants ne sortent pas leurs mains et leurs visages du véhicule avant de manipuler les vitres. Veillez également à les informer que vous allez effectuer cette opération.**
- **Si vous actionnez les commandes de lève-vitres électriques depuis l'extérieur de la fenêtre, vos mains ou votre cou peuvent être happés par la fenêtre et un accident peut se produire. N'utilisez pas les commandes de la fenêtre électrique depuis l'extérieur de la fenêtre.**

⚠ ATTENTION

Si vous touchez une vitre lors de son ouverture ou de sa fermeture, vous risquez d'être happé par celle-ci. Cela peut provoquer des blessures.
Lorsque vous ouvrez ou fermez une vitre, ne la touchez pas.

NOTE :
Si vous conduisez avec l'une des vitres arrière ouverte, vous pouvez entendre un bruit important dû à la vibration de l'air. Pour diminuer ce bruit, ouvrez la vitre du conducteur ou celle du passager avant, ou réduisez l'ouverture de la vitre arrière.

Fonction anti-pincement

La vitre du conducteur est dotée d'une fonction anti-pincement. Cette fonction détecte la présence d'un corps étranger pris par la vitre en cas d'utilisation de la fonction FERMETURE AUTOMATIQUE, qui permet de fermer la vitre sans maintenir le commutateur relevé, et interrompt la fermeture de la vitre pour éviter tout dommage.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter toute blessure des occupants, vérifiez qu'aucune partie du corps, comme les mains ou la tête, ne se trouve sur le trajet des vitres lors de leur fermeture.
Cette fonction peut ne pas détecter un objet pris dans la vitre au cours de la fermeture à cause de sa taille, de sa dureté et de sa position.

⚠ ATTENTION

- **La fonction anti-pincement n'est pas active lorsque vous maintenez le commutateur de la vitre relevé.**
- **La fonction anti-pincement peut ne pas détecter un objet pris dans la vitre juste avant la fermeture complète de celle-ci.**

NOTE :
Même si vous ne pouvez pas fermer la vitre à l'aide de la fonction FERMETURE AUTOMATIQUE à cause d'une quelconque anomalie de la fonction anti-pincement, vous pouvez toujours fermer la vitre en maintenant le commutateur de la vitre relevé.
Si vous roulez dans des conditions hors route extrêmes, la fonction anti-pincement peut se déclencher accidentellement parce que la vitre réagit aux secousses du véhicule.

Initialisation de la fonction anti-pincement
Lorsque vous déconnectez et reconnectez la batterie au plomb ou remplacez un fusible, la fonction est désactivée. Dans cette situation, la fonction OUVERTURE AUTOMATIQUE est désactivée alors que la fonction FERMETURE AUTOMATIQUE peut rester activée. La fonction anti-pincement doit être initialisée.

Pour initialiser la fonction anti-pincement, utilisez la méthode suivante :

1) Appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.
2) Ouvrez complètement la vitre du conducteur en maintenant le commutateur de vitre enfoncé.
3) Fermez la vitre du conducteur en maintenant le commutateur relevé et maintenez-le dans cette position pendant 2 secondes après la fermeture complète de la vitre.
4) Vérifiez le bon fonctionnement des fonctions OUVERTURE/FERMETURE AUTOMATIQUE de la vitre du conducteur.

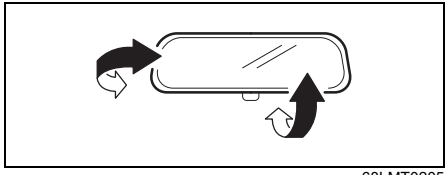
⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous déconnectez et reconnectez la batterie au plomb ou remplacez un fusible, la fonction anti-pincement doit être initialisée.
La fonction anti-pincement ne sera pas activée tant que l'initialisation n'aura pas été effectuée.

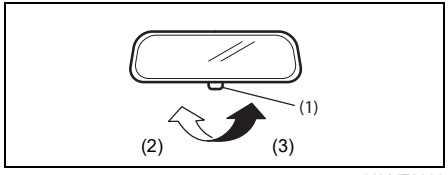
Si la fonction OUVERTURE/FERMETURE AUTOMATIQUE ne fonctionne pas après l'initialisation, il se peut qu'il y ait une anomalie de la fonction anti-pincement. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

Rétroviseurs

Rétroviseur intérieur



68LMT0205



68LMT0206

(2) Conduite de jour
(3) Conduite de nuit

Vous pouvez régler manuellement le rétroviseur intérieur pour avoir une bonne vision arrière. Pour régler le rétroviseur, mettez-le d'abord en position jour grâce à la commande (1), puis déplacez-le vers le haut ou le bas et vers la gauche ou la droite dans la meilleure position possible.

Ce rétroviseur est pourvu d'une position nuit permettant de réduire l'éblouissement causé par les phares du véhicule qui suit.

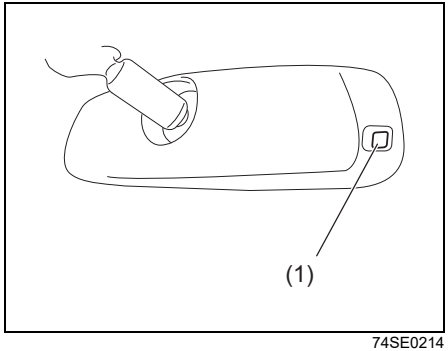
⚠ AVERTISSEMENT

- **Pour effectuer le réglage du rétroviseur, placez-le toujours en position jour.**
- **N'utilisez la position nuit qu'en cas d'éblouissement par les phares du véhicule qui suit. En position nuit, la visibilité offerte par le rétroviseur est réduite et certains objets visibles en position jour ne le sont plus dans cette position.**

Rétroviseur anti-éblouissement automatique (option)

Vous pouvez régler manuellement le rétroviseur anti-éblouissement automatique pour voir l'arrière de votre véhicule dans le rétroviseur. Ce rétroviseur est doté d'une fonction de réduction automatique de l'éblouissement produit par les phares des véhicules qui vous suivent. Cette fonction est activée lorsque l'allumage a été passé sur le mode contact mis en appuyant sur le commutateur du moteur.

- Le rétroviseur est toujours en mode anti-éblouissement automatique lorsque le contact est mis.
- Le rétroviseur anti-éblouissement automatique est automatiquement désactivé lorsque le levier de changement de vitesse est en position "R".



74SE0214

⚠ AVERTISSEMENT

Ne touchez pas ou ne couvrez pas le capteur (1) car ceci peut empêcher le fonctionnement normal du système. Empêcher l'éblouissement du capteur avec un objet tel qu'un pare-soleil, une étiquette, un accessoire ou un bagage peut également empêcher le fonctionnement correct du système.

AVIS

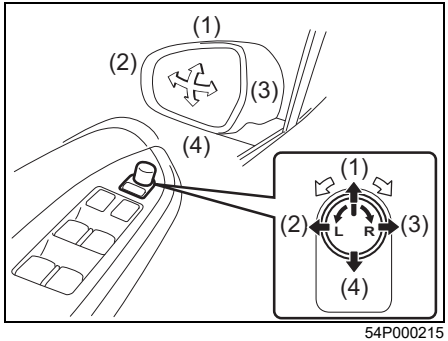
Ne suspendez aucun objet lourd au rétroviseur, sous peine de le briser sous le poids.

Rétroviseurs extérieurs

Réglez les rétroviseurs extérieurs de manière à voir les côtés du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Soyez prudent lors de l'estimation de la distance ou de la taille d'un véhicule ou d'un autre objet vu dans le rétroviseur latéral convexe. Avec les rétroviseurs de type convexe, les objets apparaissent plus petits et plus éloignés qu'avec un rétroviseur à verre plat.



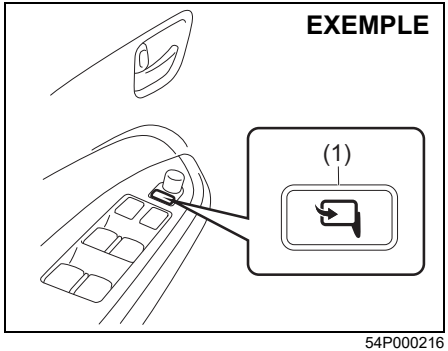
54P000215

Le commutateur permettant de commander les rétroviseurs extérieurs est situé sur la porte du conducteur. Il est possible de régler les rétroviseurs lorsque l'allumage est en mode accessoires ou contact mis. Pour régler les rétroviseurs :

1) Placez le sélecteur sur la droite ou la gauche selon le rétroviseur à régler.
2) Appuyez sur la touche correspondant à la direction du réglage à effectuer.
3) Replacez le sélecteur en position centrale afin d'éviter tout dérèglement accidentel.

NOTE :
Si votre véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, reportez-vous à "Commutateur de lunette arrière chauffante / commutateur de rétroviseur extérieur chauffant" dans cette section.

Contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs (option)



54P000216

Les rétroviseurs sont rabattables en cas de stationnement dans un espace étroit. Lorsque le mode d'allumage est accessoires ou contact mis, pressez le contacteur de rabattement (1) pour rabattre ou déployer les rétroviseurs. Vérifiez que les rétroviseurs sont complètement déployés avant de démarrer le véhicule.

⚠ ATTENTION

Le déplacement des rétroviseurs peut provoquer des pincements et des blessures aux mains. Vérifiez qu'aucune main n'est à proximité des rétroviseurs lors de leur rabattement et déploiement.

Sièges avant

Réglage de siège

⚠ AVERTISSEMENT

Ne tentez jamais de modifier la position du siège du conducteur ou de son dossier tout en conduisant. Le siège ou le dossier risque de se déplacer brusquement et le conducteur peut perdre le contrôle du véhicule. Vérifiez le réglage correct de la position du siège et de son dossier avant de démarrer le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout jeu excessif des ceintures de sécurité qui réduit l'efficacité des ceintures, vérifiez la position des sièges avant de boucler les ceintures.

⚠ AVERTISSEMENT

Les dossiers des sièges doivent être relevés durant la conduite pour ne pas réduire l'efficacité des ceintures de sécurité. Les ceintures de sécurité sont prévues pour offrir une protection maximale quand les dossiers sont relevés.

⚠ AVERTISSEMENT

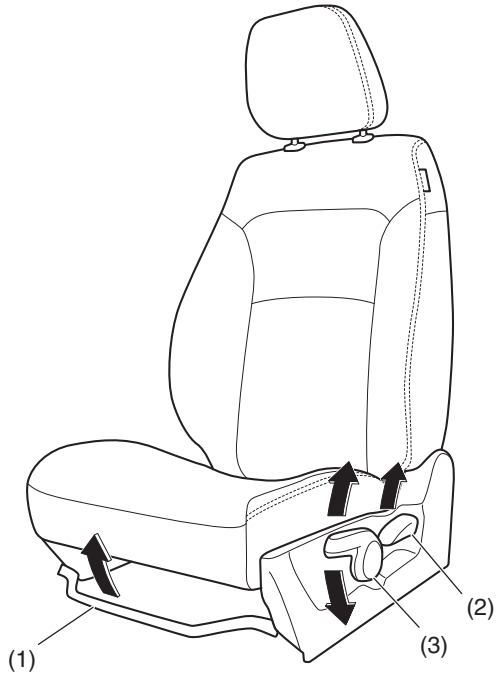
Ne placez pas d'objet sous le siège avant. Si un objet se prend sous le siège avant, il peut se produire ce qui suit.

- **Le siège ne peut pas être verrouillé.**
- **La batterie lithium-ion ou le convertisseur CC/CC, situé sous le siège avant dans un modèle équipé d'un SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) ou d'un puissant véhicule hybride, sera endommagé.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas de briquet ou de pulvérisateurs traîner sur le plancher. Un briquet ou un pulvérisateur laissé au sol peut s'activer accidentellement quand vous chargez un bagage ou ajustez le siège, ce qui peut provoquer un incendie.

EXEMPLE



61MM0A005

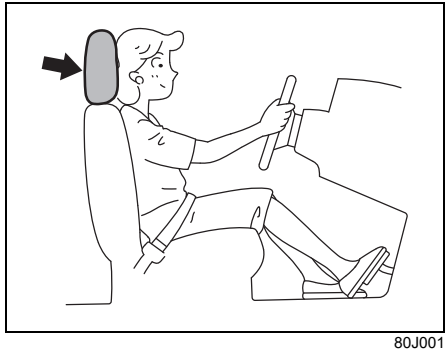
Levier de réglage de position de siège (1)
Tirez le levier vers le haut et faites coulisser le siège.

Levier de réglage d'inclinaison de dossier de siège (2)
Tirez le levier vers le haut et déplacez le dossier de siège.

Levier de réglage de hauteur du siège (3) (option)
Tirez le levier vers le haut pour relever le siège. Poussez le levier vers le bas pour abaisser le siège.

Une fois le réglage effectué, essayez de déplacer le siège et le dossier vers l'avant et vers l'arrière pour vérifier qu'il est parfaitement bloqué.

Appuie-tête



80J001

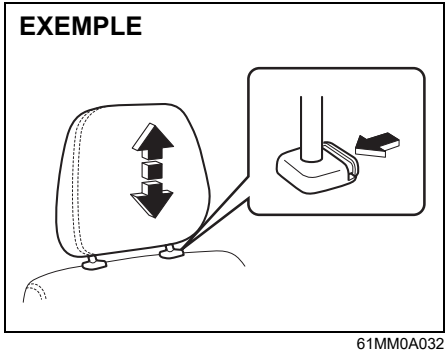
Les appuie-tête sont conçus pour contribuer à réduire le risque de blessures au cou en cas d'accident. Réglez les appuie-têtes de manière à ce que le centre des appuie-têtes se trouve à hauteur du haut des oreilles de l'usager. Si ceci n'est pas possible pour les passagers de très grande taille, placez l'appuie-tête le plus haut possible.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne roulez jamais sans les appuie-têtes.**
- **Ne réglez jamais les appuie-têtes lorsque le véhicule roule.**

NOTE :
Pour retirer l'appuie-tête plus facilement, il peut être nécessaire d'incliner le dossier de siège vers l'arrière.

Avant

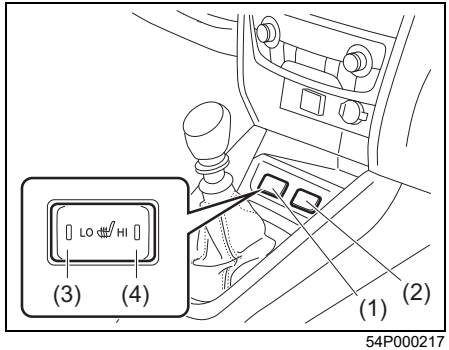


61MM0A032

Les appuie-tête sont conçus pour contribuer à réduire le risque de blessures au cou en cas d'accident. Réglez les appuie-têtes de manière à ce que le centre des appuie-têtes se trouve à hauteur du haut des oreilles de l'usager. Si ceci n'est pas possible pour les passagers de très grande taille, placez l'appuie-tête le plus haut possible.

Pour relever l'appuie-tête avant, tirez-le vers le haut jusqu'au déclic. Pour abaisser l'appuie-tête, poussez-le vers le bas tout en maintenant le touche de verrouillage enfoncé. Si vous devez enlever un appuie-tête (pour le nettoyage, le remplacement, etc.), enfoncez le touche de verrouillage et retirez entièrement l'appuie-tête.

Chauffage de siège avant (option)



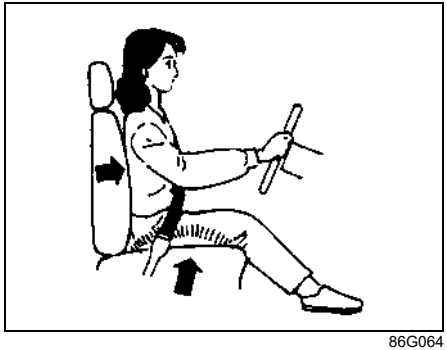
54P000217

(1) Contacteur de chauffage de siège gauche
(2) Contacteur de chauffage de siège droit
(3) Côté "LO"
(4) Côté "HI"

Lorsque le mode d'allumage est contact mis, enfoncez le ou les deux contacteur(s) de chauffage de siège pour réchauffer le ou les siège(s) correspondant(s).

- Lorsqu'un contacteur de chauffage de siège est enfoncé, le chauffage de siège correspondant fonctionne.

- Pour sélectionner un faible niveau de chauffage, pressez le côté "LO" (3) du commutateur. Le témoin du côté faible s'allume quand le chauffage est activé.
- Pour sélectionner un haut niveau de chauffage, pressez le côté "HI" (4) du commutateur. Le témoin du côté haut s'allume quand le chauffage est activé.
- Pour désactiver le chauffage, ramenez le commutateur en position neutre. Vérifiez si le témoin s'éteint.



86G064

⚠ AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du chauffage de siège peut s'avérer dangereux. Un passager risque de souffrir de brûlures même si la température de réglage est relativement basse si ce passager porte un pantalon ou une jupe en toile fine, ou un short et si le chauffage du siège est en fonction depuis une longue durée.
Évitez de mettre le chauffage de siège en fonction pour les passagers suivants :

- **Passager avec une sensibilité réduite dans les jambes, personnes âgées ou personnes victimes de certains handicaps.**
- **Enfants en bas âge ou toutes personnes ayant une peau sensible.**
- **Personnes endormies ou sous l'influence de l'alcool ou d'autres substances soporifiques.**

AVIS

Pour éviter toute détérioration de l'élément chauffant :

- **Les sièges avant ne doivent jamais recevoir de coups violents comme des enfants sautant dessus.**
- **Ne recouvrez pas le siège d'un matériau isolant quelconque du type couverture ou coussin.**

Sièges arrière

Réglage de siège

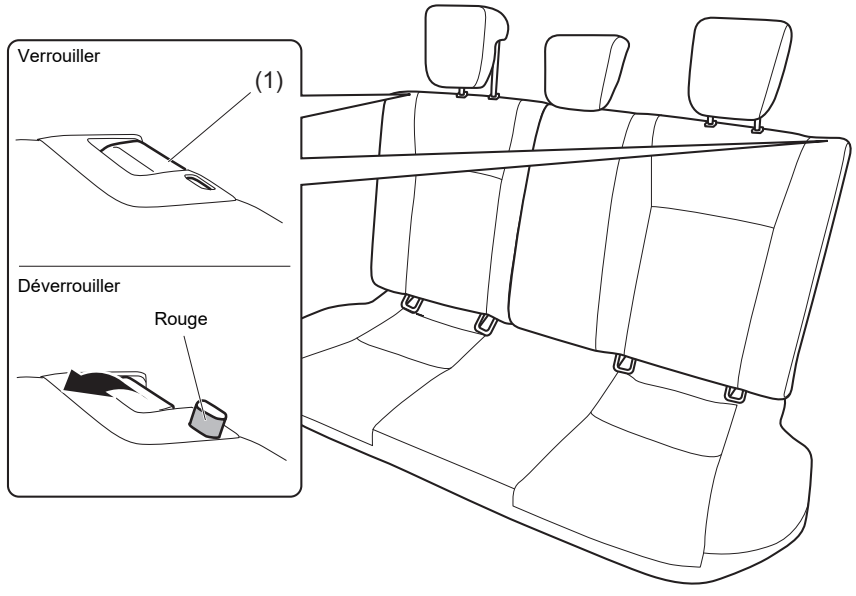
⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout jeu excessif des ceintures de sécurité qui réduit l'efficacité des ceintures, vérifiez la position des sièges avant de boucler les ceintures.

⚠ AVERTISSEMENT

Les dossiers des sièges doivent être relevés durant la conduite pour ne pas réduire l'efficacité des ceintures de sécurité. Les ceintures de sécurité sont prévues pour offrir une protection maximale quand les dossiers sont relevés.

EXEMPLE



53SB2028

Levier de réglage d'inclinaison de dossier de siège (1) (option)
Tirez le levier vers le haut et déplacez le dossier de siège.

Une fois le réglage effectué, essayez de déplacer le dossier de siège vers l'avant et vers l'arrière pour vérifier qu'il est parfaitement bloqué.

⚠ ATTENTION

Après avoir remis le dossier de siège arrière correctement en place, vérifiez s'il est bien verrouillé. Si tel n'est pas le cas, le bouton rouge apparaît à côté du levier.

Appuie-tête

Les appuie-tête sont conçus pour contribuer à réduire le risque de blessures au cou en cas d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

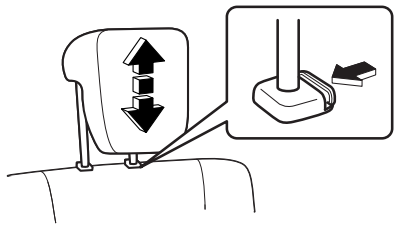
- **Ne roulez jamais sans les appuie-têtes.**
- **Ne réglez jamais les appuie-têtes lorsque le véhicule roule.**

NOTE :
Pour retirer l'appuie-tête plus facilement, il peut être nécessaire de rabattre le dossier de siège vers l'avant.

Réglez les appuie-têtes de manière à ce que le centre des appuie-têtes se trouve à hauteur du haut des oreilles de l'usager. Si ceci n'est pas possible pour les passagers de très grande taille, placez l'appuie-tête le plus haut possible.

Arrière

EXEMPLE



61MM0A033

Pour relever l'appuie-tête arrière, tirez-le vers le haut jusqu'au déclic. Pour abaisser l'appuie-tête, poussez-le vers le bas tout en maintenant le touche de verrouillage enfoncé. Si vous devez enlever un appuie-tête (pour le nettoyage, le remplacement, etc.), enfoncez le touche de verrouillage et retirez entièrement l'appuie-tête.

Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfant, ajustez la hauteur d'appuie-tête ou retirez-le pour poser le système de retenue pour enfant, selon les besoins.

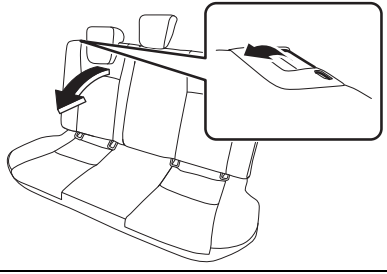
Sièges arrière rabattables

Les sièges arrière du véhicule peuvent être rabattus vers l'avant pour offrir un espace de chargement supplémentaire à l'arrière.

Pour rabattre les sièges arrière vers l'avant :

1) Abaissez entièrement l'appuie-tête.
2) Accrochez la sangle de ceinture de sécurité arrière au crochet pour ceinture de sécurité. Pour plus de détails sur le crochet pour ceinture de sécurité extérieure arrière, consultez la section correspondante.
3) Rangez la ceinture de sécurité à trois points de siège arrière central. Reportez-vous à "Ceinture à trois points avec connecteur amovible" dans cette section.

EXEMPLE



53SB2029

4) Tirez le levier de déverrouillage situé au sommet de chaque siège fractionnable et rabattez les dossiers vers l'avant.

AVIS

Lorsque le dossier de siège arrière est plié, évitez de mettre un objet en contact avec le dispositif de verrouillage. Cela risque d'endommager le dispositif de verrouillage et d'empêcher de remettre le dossier de siège correctement en place.

⚠ AVERTISSEMENT

Si des bagages doivent être chargés dans l'habitacle, dossier du siège arrière replié vers l'avant, fixez bien la charge pour éviter qu'elle se déplace et cause des blessures. Ne chargez jamais au-delà de la hauteur du dossier des sièges.

Pour ramener le siège à sa position normale, procédez comme indiqué ci-après.

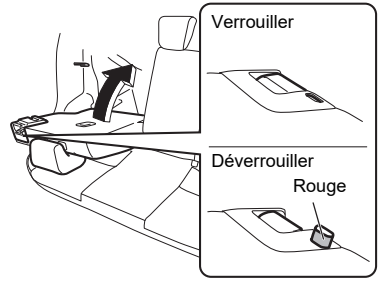
⚠ ATTENTION

En ramenant le dossier de siège arrière à sa position normale, veillez à ne pas vous prendre les doigts entre le verrou et le sol.

AVIS

- **En ramenant le dossier de siège arrière à sa position normale, vérifiez que rien ne se trouve à proximité de la gâche. La présence de corps étrangers peut empêcher le verrouillage correct du dossier de siège.**
- **Si le dossier doit être déplacé, assurez-vous que la sangle est accrochée aux crochets pour ceinture de sécurité de manière à ne pas coincer les ceintures dans le dossier, la charnière de siège ou le blocage de siège. Cette précaution permettra d'éviter toute détérioration des ceintures de sécurité.**

EXEMPLE



54P000220

Relevez le dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit en place et se bloque.

Une fois le siège remis en place, essayez de déplacer le dossier de siège vers l'avant et vers l'arrière pour vérifier qu'il est parfaitement bloqué.

⚠ ATTENTION

Ne placez pas votre main dans l'ouverture du système de verrouillage de dossier de siège arrière, vous risquez de vous coincer les doigts et de vous blesser.

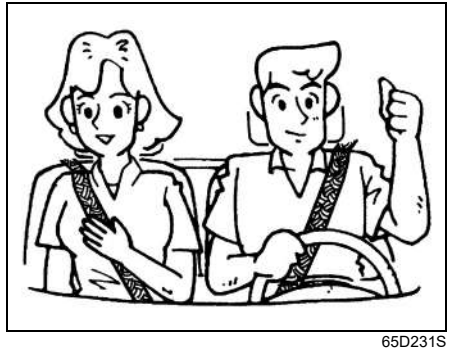
⚠ ATTENTION

Après avoir remis le dossier de siège arrière correctement en place, vérifiez s'il est bien verrouillé. Si tel n'est pas le cas, le bouton rouge apparaît à côté du levier de déverrouillage.

AVIS

- **Lorsque vous replacez le dossier de siège arrière dans sa position normale, évitez de mettre un objet en contact avec le dispositif de verrouillage. Le bon verrouillage du dossier de siège en serait gêné.**
- **Lorsque vous replacez le dossier de siège arrière dans sa position normale, manipulez-le avec précaution afin d'éviter d'endommager le dispositif de verrouillage. N'utilisez pas d'outil pour le manœuvrer et ne le poussez pas trop fort.**
- **Le verrou sert exclusivement à fixer le dossier de siège arrière. Ne l'utilisez pas dans un autre but. Une utilisation incorrecte risquerait d'endommager le dispositif de verrouillage et d'empêcher de remettre le dossier correctement en place.**

Ceintures de sécurité et dispositifs de retenue pour enfants



65D231S

⚠ AVERTISSEMENT

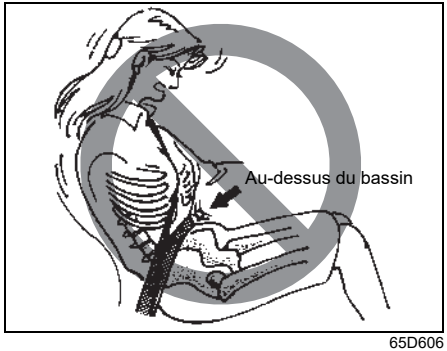
- **Bouclez toujours les ceintures de sécurité.**
- **Un airbag complète la protection assurée par les ceintures de sécurité en cas de collision frontale. Pour réduire les risques de blessure grave ou de mort en cas de collision, le conducteur et les passagers doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité correctement, que leur siège soit ou non protégé par un airbag.**
- **Un airbag complète la protection assurée par les ceintures de sécurité en cas de collision frontale. Pour réduire les risques de blessure grave ou de mort en cas de collision, le conducteur et les passagers doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité correctement, que leur siège soit ou non protégé par un airbag.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Ne modifiez pas, ne déposez pas et de démontez pas les ceintures de sécurité. Cela peut les empêcher de remplir leur fonction et générer un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision.**

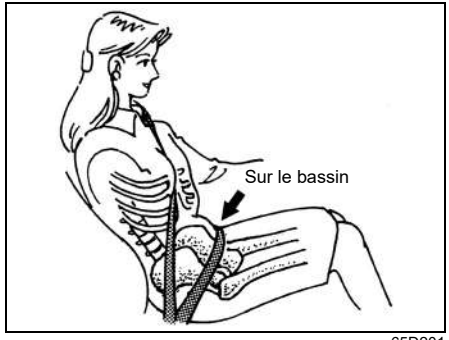


65D606

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne transportez jamais de passagers dans le compartiment à bagages du véhicule. En cas d'accident, le risque de blessure est bien plus important que pour les passagers assis sur un siège, ceinture de sécurité bouclée.**
- **Les ceintures de sécurité doivent toujours être ajustées comme suit :**
  - **La sangle abdominale de la ceinture de sécurité doit être placée bas sur les os du bassin, et non en travers de la taille.**
  - **La partie de la ceinture au niveau de l'épaule doit se porter uniquement sur l'extérieur de l'épaule et jamais sous le bras.**
  - **Éloignez la ceinture du visage et du cou tout en veillant à ce qu'elle ne glisse pas de l'épaule.**

(suite)



65D201

⚠ AVERTISSEMENT

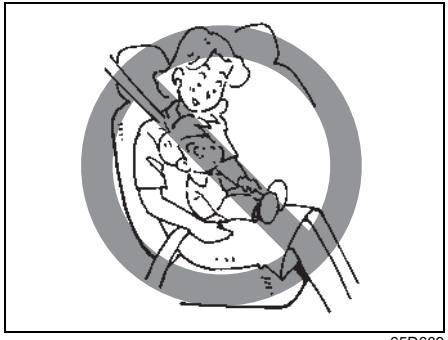
(suite)

- **Évitez de tordre la ceinture et serrez-la suffisamment tout en assurant le confort afin de bénéficier de la protection pour laquelle elle a été conçue. Une ceinture détendue offrira moins de protection qu'une ceinture bien serrée.**
- **Vérifiez que la plaque de verrouillage de la ceinture de sécurité (languette) est insérée dans la boucle correcte, en particulier pour les sièges arrière. Une insertion dans les mauvaises boucles de sièges arrière n'est pas possible.**

(suite)



65D199



65D609

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Les femmes enceintes doivent utiliser les ceintures de sécurité, en suivant toutefois les conseils donnés par leur médecin traitant. La sangle abdominale de la ceinture de sécurité doit passer aussi bas que possible sur les hanches, comme indiqué sur l'illustration.**
- **Ne laissez pas d'objets durs ou fragiles dans les poches des vêtements avant de boucler la ceinture de sécurité. En cas d'accident, ces objets (lunettes, stylo, etc.) risquent d'être à l'origine de blessures.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Ne transportez pas un enfant assis sur les genoux d'un passager. Même si ce passager tient l'enfant fermement, celui-ci ne sera pas suffisamment maintenu en cas d'accident et cela pourrait blesser grièvement l'enfant.**
- **Une ceinture de sécurité ne doit servir qu'à un seul passager à la fois. Ne bouclez jamais une ceinture par-dessus un enfant assis sur les genoux d'un passager. Une telle utilisation des ceintures peut provoquer des blessures graves en cas d'accident.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Vérifiez régulièrement l'état d'usure et de détérioration des ceintures de sécurité. Changez-les si les sangles s'effilochent, sont particulièrement sales ou détériorées. En cas d'impact sérieux, l'ensemble de ceinture de sécurité doit impérativement être changé, même s'il ne présente aucun dégât apparent.**
- **Les enfants de moins de 12 ans doivent toujours se trouver à l'arrière, avec leur ceinture de sécurité soigneusement bouclée.**
- **Ne transportez jamais d'enfants ou de bébés sans système de sécurité. Des dispositifs de sécurité existent pour les enfants en bas âge. En cas d'utilisation de l'un de ces dispositifs, vérifiez qu'il est conforme aux normes de sécurité en vigueur. Lisez attentivement les instructions du fabricant afin de vous y conformer.**
- **Si la ceinture de sécurité irrite la peau du cou ou du visage d'un enfant, utilisez un dispositif de retenue pour enfant adapté à l'enfant. Les ceintures de sécurité de votre véhicule sont essentiellement conçues pour des personnes de taille adulte.**

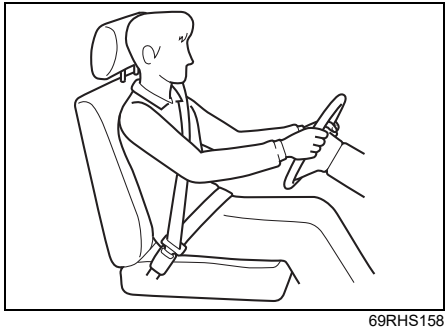
(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Évitez tout contact des sangles de ceinture de sécurité avec des produits de polissage, des huiles et des produits chimiques, en particulier acide de batterie. Pour nettoyer les sangles, utilisez une solution à base de savon doux et d'eau.**
- **N'insérez pas des objets tels que des pièces de monnaie et des agrafes dans les boucles de ceinture de sécurité, et veillez à ne pas répandre de liquide dans ces pièces. Si des corps étrangers pénètrent dans une boucle de ceinture de sécurité, la ceinture peut ne pas fonctionner correctement.**
- **Les dossiers des sièges doivent être relevés durant la conduite pour ne pas réduire l'efficacité des ceintures de sécurité. Les ceintures de sécurité sont prévues pour offrir une protection maximale quand les dossiers sont relevés.**

Utilisation correcte de la ceinture de sécurité



69RHS158

- Réglez le siège dans la bonne position. Calez votre corps entièrement sur le siège.
- Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Veillez à placer la sangle abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible sur le bassin.
- La partie supérieure de la ceinture doit reposer sur la zone située à mi-chemin entre l'épaule et la base du cou.
- Vérifiez que la ceinture n'est pas vrillée et éliminez tout relâchement.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si vous n'attachez pas correctement votre ceinture de sécurité, votre corps risque de ne pas être retenu en cas de freinage brusque et de collision. Cela peut provoquer des blessures graves.**
  Attachez correctement votre ceinture de sécurité avant de conduire.



77R20050

- **Si tous les passagers n'attachent pas correctement leur ceinture de sécurité, leur corps risque de ne pas être retenu en cas de freinage brusque et de collision. Cela peut provoquer des blessures graves.**
  Demandez à tous les passagers du siège passager avant et des sièges arrière d'attacher correctement leur ceinture de sécurité avant de conduire.

Un enfant doit porter une ceinture de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT



69RHS159

- **Ne conduisez pas avec un enfant sur vos genoux. Même si vous tenez l'enfant fermement, un soutien adéquat n'est pas possible, et en cas de collision, etc. l'enfant peut être gravement blessé.**
- **Si un enfant ne porte pas sa ceinture de sécurité, il risque d'être gravement blessé en cas de freinage brusque et de collision.**
  Veillez à ce que l'enfant boucle toujours sa ceinture de sécurité.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Si deux personnes ou plus utilisent une seule ceinture de sécurité, en cas de freinage brusque et de collision, la ceinture de sécurité risque de ne pas fournir les meilleures performances, ce qui peut entraîner des blessures graves.**
  Ne permettez pas à deux ou plusieurs personnes d'utiliser une seule ceinture de sécurité.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

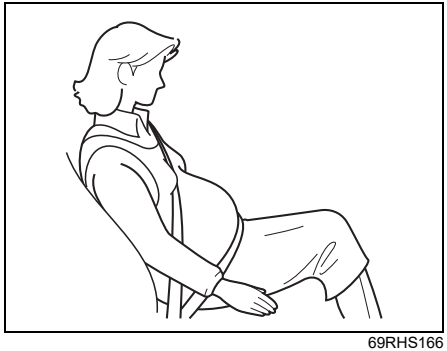
(suite)



69RHS160

- **Les ceintures de sécurité de ce véhicule sont conçues pour des personnes de taille adulte. Si la sangle d'épaule repose sur le cou ou le menton d'un enfant plutôt que sur l'épaule, ou si la sangle abdominale de la ceinture de sécurité ne repose pas fermement sur l'os de la hanche, assurez-vous que l'enfant est assis dans un dispositif de retenue pour enfant placé sur le siège arrière. Une utilisation incorrecte d'une ceinture de sécurité peut entraîner des blessures graves pour l'enfant.**
- **Utilisez un dispositif de retenue pour enfant solidement fixé sur le siège arrière pour tout enfant qui ne peut pas tenir sa tête droite ou s'asseoir tout seul.**

Informations à l'usage des femmes enceintes et des personnes malades



69RHS166

⚠ AVERTISSEMENT

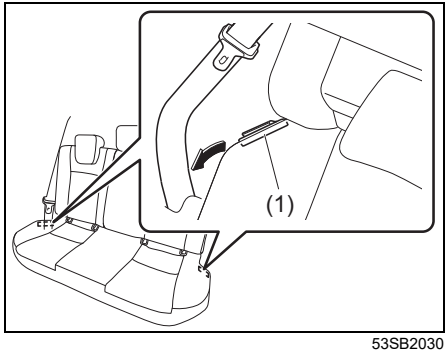
- **Les personnes enceintes, malades ou handicapées doivent également porter leur ceinture de sécurité. Toutefois, en cas de collision, il existe un risque de forte pression concentrée sur certaines parties du corps. Il est recommandé de consulter un médecin.**
- **Pour les femmes enceintes, veillez à ce que la sangle abdominale de la ceinture de sécurité soit aussi basse que possible sur le bassin, en évitant de toucher l'abdomen. Veillez à ce que la sangle d'épaule repose à mi-distance entre l'épaule et la base du cou, en traversant la poitrine et en évitant de toucher l'abdomen.**

Ceinture de sécurité à trois points

Rétracteur avec verrouillage de sécurité (RVS)

La ceinture de sécurité est dotée d'un rétracteur avec verrouillage de sécurité (RVS), conçu pour bloquer la ceinture uniquement en cas d'arrêt soudain ou d'impact. Il peut également se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si c'est le cas, relâchez la ceinture pour la débloquer, puis tirez la ceinture plus lentement le long du corps.

Crochet pour ceinture de sécurité extérieure arrière

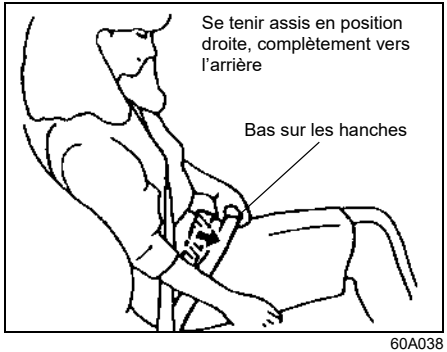


53SB2030

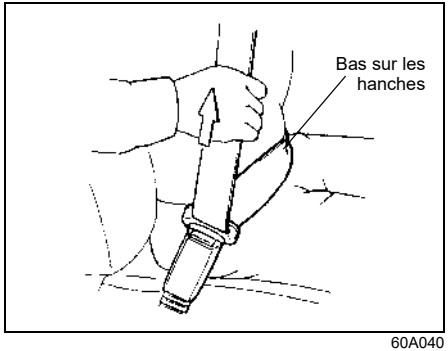
⚠ AVERTISSEMENT

Boucler la ceinture de sécurité extérieure arrière sans décrocher la sangle du crochet pour ceinture de sécurité (1) entraîne une performance réduite de la ceinture de sécurité en cas d'accident, augmentant le risque de blessures graves.
Décrochez la sangle du crochet pour ceinture de sécurité chaque fois que vous bouclez la ceinture de sécurité.

Rappel de sécurité

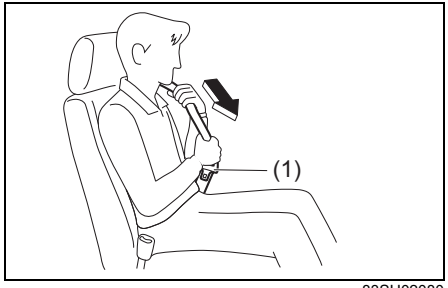


60A038



60A040

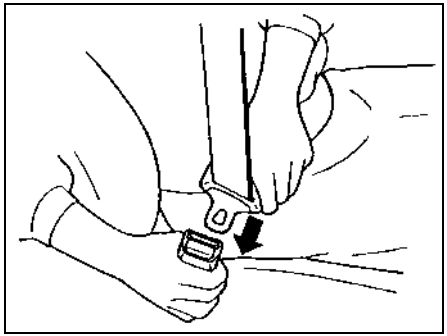
Afin de réduire le risque de glisser sous la ceinture lors d'une collision, positionnez la sangle abdominale de la ceinture de sécurité le plus bas possible sur vos hanches et réglez-la fermement en tirant la partie de l'épaule de la ceinture de sécurité vers le haut au-dessus de la plaque de verrouillage. La longueur de la sangle d'épaule diagonale supérieure est automatiquement réglée de manière à laisser une certaine liberté de mouvement.



83SH02080

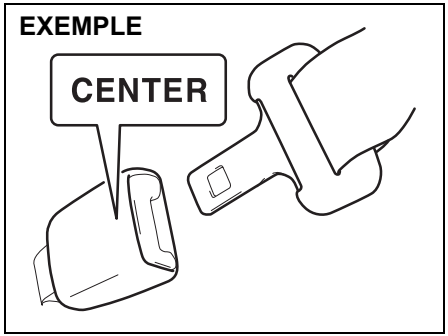
En tenant la languette (1) et la ceinture de sécurité, tirez lentement sur la ceinture de sécurité pour la redresser.

NOTE :
Si la ceinture de sécurité est bloquée et que vous ne pouvez pas la retirer, relâchez-la une fois, puis tirez-la à nouveau. Si vous ne pouvez toujours pas la retirer, tirez fortement sur la ceinture de sécurité, relâchez-la puis tirez-la à nouveau lentement.



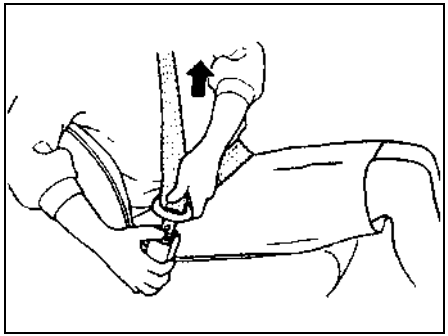
60A036

Pour boucler la ceinture de sécurité, installez-vous bien droit et appuyez-vous bien contre le dossier, tirez la plaque de verrouillage fixée à la ceinture en travers du corps et enfoncez-la dans la boucle jusqu'au déclic. Après avoir enfoncé la plaque de verrouillage dans la boucle, tirez sur la ceinture de sécurité pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



80J2008

NOTE :
Le mot "CENTER" est marqué dans la boucle de la ceinture arrière centrale. Les boucles sont conçues de manière à ce qu'une plaque de verrouillage ne puisse pas être insérée dans la mauvaise boucle.

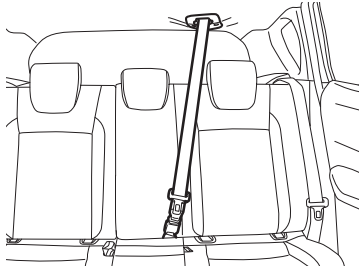


60A039

Pour déboucler la ceinture de sécurité, poussez sur la touche "PRESS" rouge de la boucle et enroulez lentement la ceinture en tenant la sangle et/ou la plaque de verrouillage.

Ceinture à trois points avec connecteur amovible

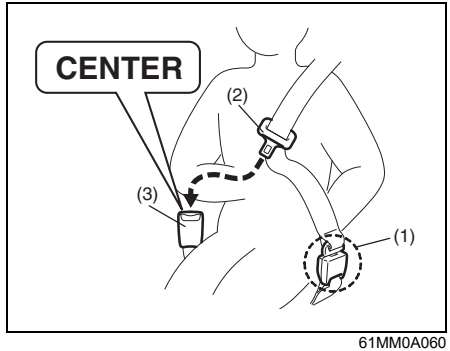
EXEMPLE



53SB2045

La ceinture de sécurité à trois points de siège arrière central est pourvue d'une boucle, d'une plaque de verrouillage et d'un connecteur amovible. La boucle porte la mention "CENTER" pour pouvoir la distinguer de la boucle de la ceinture de sécurité droite. La boucle de ceinture de sécurité arrière centrale et son connecteur sont conçus pour ne pas permettre l'insertion d'une plaque de verrouillage ne correspondant pas.

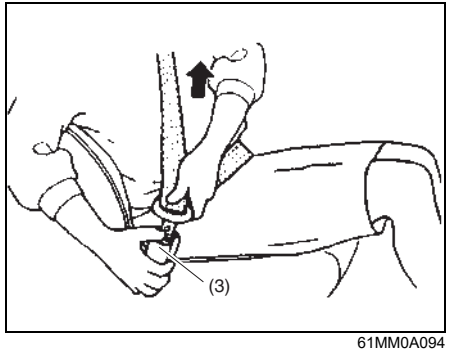
Lorsque le dossier de siège arrière est relevé, maintenez le connecteur amovible verrouillé. Déverrouillez le connecteur amovible uniquement en cas de rabattement du dossier de siège arrière. Pour verrouiller et déverrouiller le connecteur, reportez-vous à "Déverrouillage et verrouillage du connecteur amovible" dans cette section.



61MM0A060

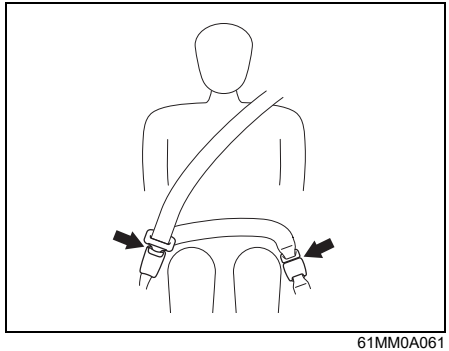
Bouclage
Avant de boucler la ceinture à trois points arrière centrale, veillez à ce que le connecteur amovible (1) soit correctement verrouillé et que la sangle ne soit pas tordue.

Pour boucler la ceinture de sécurité, installez-vous bien droit et appuyez-vous bien contre le dossier, tirez la plaque de verrouillage (2) en travers du corps et enfoncez-la dans la boucle (3) jusqu'au déclic. Après avoir enfoncé la plaque de verrouillage dans la boucle, tirez sur la ceinture de sécurité pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

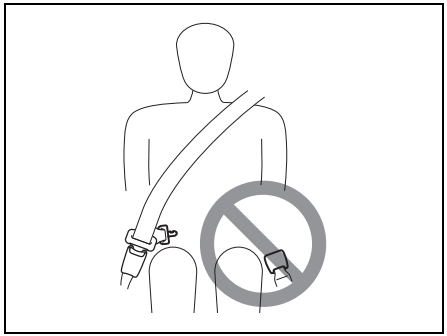


61MM0A094

Débouclage
Pour déboucler la ceinture de sécurité, poussez sur le bouton de la boucle (3) et enroulez lentement la ceinture en retenant la sangle et/ou la plaque de verrouillage à la main.



61MM0A061

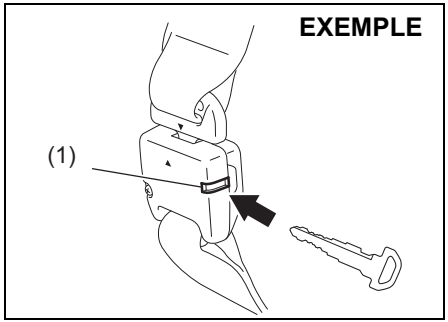


61MM0A062

⚠ AVERTISSEMENT

Pour minimiser les risques de blessures graves ou de décès en cas de collision, attachez toujours votre ceinture de sécurité avec les deux loquets bouclés.

Déverrouillage et verrouillage du connecteur amovible



74SE0255

Déverrouillage

Pour déverrouiller le connecteur :

1) Insérez une clé ou une plaque de verrouillage dans la fente (1) du connecteur et laissez la ceinture se rétracter.
2) Une fois la ceinture totalement rétractée, rangez la ceinture dans son support. Reportez-vous à "Rangement de la ceinture de sécurité à trois points de siège arrière centrale" dans cette section pour de plus amples informations.

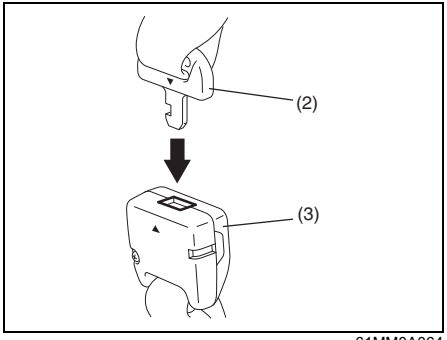
AVIS

Lorsque le dossier de siège arrière est replié vers l'avant, déverrouillez le connecteur de la ceinture de sécurité à trois points de siège arrière centrale. Sinon, la sangle de ceinture de sécurité risque d'être endommagée.

Verrouillage

Pour verrouiller le connecteur :

1) Retirez la ceinture de son support.



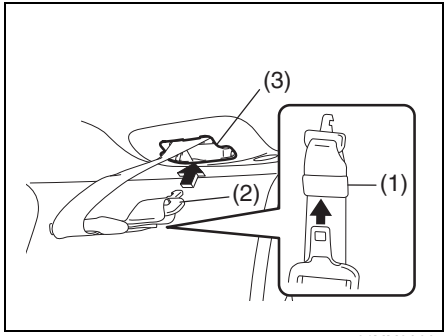
61MM0A064

2) Insérez la plaque de verrouillage du connecteur (2) dans le connecteur (3) pour aligner les repères triangulaires et entendre un déclic.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez si le connecteur amovible est bien verrouillé et si la sangle n'est pas tordue.

Rangement de la ceinture de sécurité à trois points de siège arrière central
Rangez la ceinture après l'avoir complètement rétractée.



61MM0A065

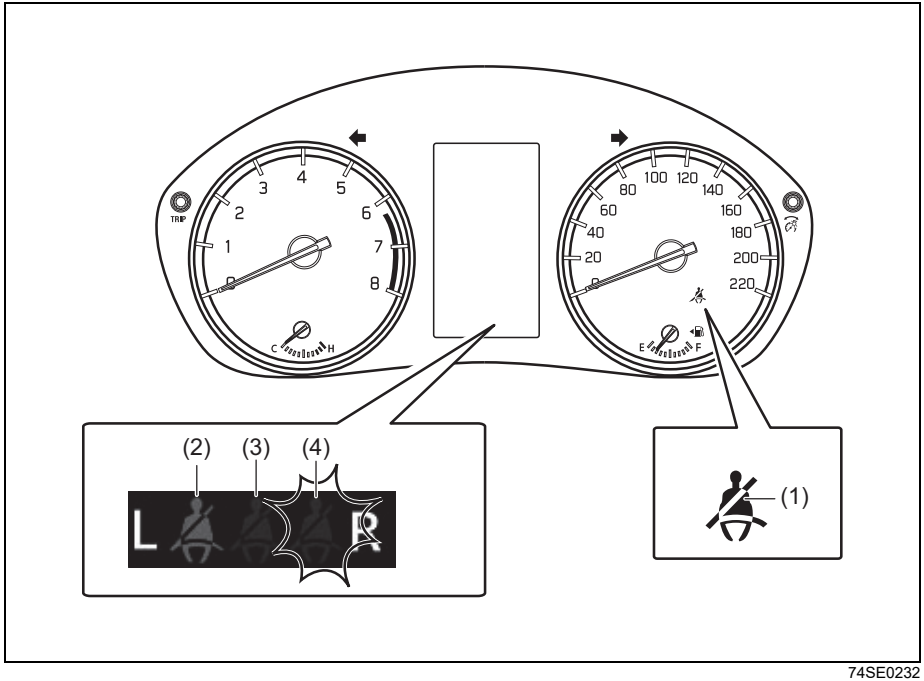
Pour ranger la ceinture, insérez la plaque de verrouillage dans la fente (1). Insérez ensuite la plaque de verrouillage de connecteur (2) dans la fente du support du toit (3).

NOTE :
Pour l'Australie : Pour plus d'informations, reportez-vous à la section SUPPLÉMENT à la fin de ce manuel.

Ajustement de la longueur de la ceinture de sécurité

Il n'est pas nécessaire de régler la longueur de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité se déploie et se rétracte en fonction des mouvements du corps. En cas de choc violent, la ceinture de sécurité bloque automatiquement sa tension afin de protéger votre corps.

Rappel de ceinture de sécurité



74SE0232

(1) Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur / Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant
(2) Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager arrière (arrière gauche)*1
(3) Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager arrière (arrière central)*2
(4) Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager arrière (arrière droit)*3

*1 Ce symbole indique que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.
*2 Ce symbole indique que la ceinture de sécurité est bouclée.
*3 Ce symbole (clignotant) indique que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

Lorsque le conducteur et le(s) passager(s) ne bouclent pas leur ceinture de sécurité, le témoin de rappel de la ceinture de sécurité s'allume et un signal sonore retentit pour rappeler au conducteur et/ou au(x) passager(s) de boucler leur ceinture de sécurité. Pour de plus amples informations, voir l'explication ci-après.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est absolument essentiel que le conducteur et les passagers attachent leur ceinture à tout moment. Les personnes non attachées sont exposées à un risque de blessure beaucoup plus grand en cas d'accident. Prenez l'habitude de boucler votre ceinture de sécurité avant d'appuyer sur le commutateur du moteur.

Rappel de ceinture de sécurité du conducteur

Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, le rappel fonctionne comme suit :

1) Le témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur s'allume. Le rappel de ceinture de sécurité du passager avant s'allume également si un passager avant n'a pas attaché sa ceinture.
2) Lorsque le véhicule atteint une vitesse d'environ 15 km/h (9 mph), le témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur clignote et un avertisseur sonore retentit pendant environ 95 secondes.
3) Le témoin lumineux reste allumé jusqu'à ce que le conducteur boucle sa ceinture.

Si le conducteur ou la conductrice a bouclé sa ceinture de sécurité et la retire par la suite, le système de rappel Niveau 1) ou 2) s'active en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 15 km/h (9 mph), le système de rappel s'enclenche au Niveau 1). Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 15 km/h (9 mph), le système de rappel s'enclenche au Niveau 2).

Le rappel s'annule automatiquement lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée ou que le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.

Rappel de ceinture de sécurité du passager avant

Si une personne est assise sur le siège passager avant et que la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée quand le commutateur du moteur est pressé pour passer le mode d'allumage sur contact mis, le rappel de ceinture de sécurité du passager avant s'active. Le rappel de ceinture de sécurité du passager avant fonctionne de la même manière que celui du conducteur.

AVIS

Le rappel de ceinture de sécurité du passager avant se situe dans le coussin de siège. Cependant, si vous renversez du liquide tel que du parfum, soda ou jus de fruits sur le coussin de siège du passager avant, essuyez-le avec un chiffon doux. Sinon le système de rappel de ceinture de sécurité du passager avant peut être endommagé.

NOTE :
- *Si vous mettez un objet sur le siège passager, le poids de l'objet sera détecté par le capteur, le témoin du rappel de ceinture de sécurité du passager s'allume et un avertisseur sonore intérieur peut retentir.*
- *Si un enfant ou une personne de petite taille s'assoit sur le siège passager avant ou si un coussin de siège est mis sur le siège passager avant, le poids ne sera pas détecté par le capteur et l'avertisseur sonore intérieur pourrait ne pas retentir.*

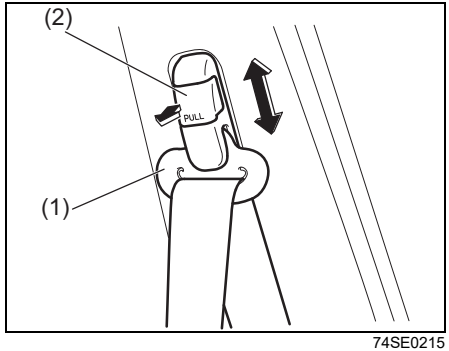
Rappel de ceinture de sécurité de passager arrière

Si le commutateur du moteur est pressé pour passer le mode d'allumage sur contact mis, le témoin de rappel de ceinture de sécurité de tous les passagers arrière s'allume pendant 65 secondes que des passagers soient présents ou non, puis s'éteint. En outre, lors de l'ouverture de la porte arrière, le témoin de rappel de ceinture de sécurité de passager arrière s'allume aussi.

Dans les situations suivantes, le témoin de rappel de ceinture de sécurité de passager arrière clignote pendant 65 secondes, et le signal sonore retentit pendant 35 secondes en même temps. Au bout de 30 secondes après l'arrêt du signal sonore, le témoin correspondant cesse de clignoter et reste allumé.
- Quand la ceinture de sécurité arrière est détachée pendant que le véhicule roule à 15 km/h (9 mph) ou plus.
- Quand la vitesse du véhicule atteint 15 km/h (9 mph) ou plus après que la ceinture de sécurité arrière a été détachée sans qu'une porte ait été ouverte.

Le rappel s'annule automatiquement lorsque la ceinture de sécurité arrière est bouclée, que le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.

Dispositif de réglage de la hauteur d'ancrage de la sangle épaulière



74SE0215

Réglez la hauteur du dispositif d'ancrage de la sangle d'épaule de manière à ce qu'elle passe au centre de l'épaule, côté extérieur. Pour lever, faites glisser le dispositif d'ancrage (1) vers le haut. Pour baisser, faites glisser le point d'ancrage vers le bas en tirant sur le bouton de verrouillage (2). Une fois le réglage effectué, assurez-vous que l'ancrage est solidement verrouillé.

⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à ce que la sangle d'épaule soit placée au centre de l'épaule côté extérieur. La ceinture doit être éloignée du visage et du cou mais elle ne doit pas glisser de l'épaule. Un mauvais réglage peut réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision.

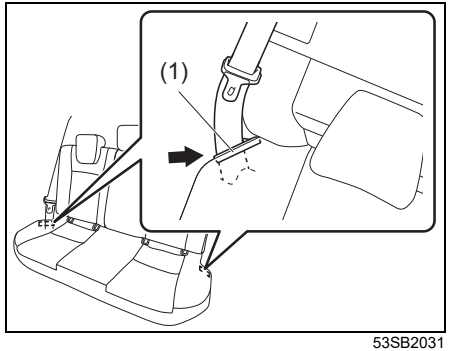
Utilisation correcte de la ceinture de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

Utilisez correctement la ceinture de sécurité. Sinon, en cas de freinage brusque ou de collision, le corps peut ne pas être retenu, ce qui peut entraîner des blessures graves. Respectez les points suivants.

- **Si la ceinture de sécurité est vrillée ou si elle a trop de mou, il y a un risque de pression importante sur certaines parties du corps.**
- **Si la ceinture de sécurité repose sur l'abdomen, cette zone risque de subir une forte pression en cas de choc violent.**
- **Si la ceinture de sécurité ne repose pas fermement sur l'épaule, vous risquez d'être projeté vers l'avant en cas de choc violent.**

Crochet pour ceinture de sécurité extérieure arrière



53SB2031

Les crochets pour ceinture de sécurité extérieure arrière (1) sont disposés sur la surface latérale du siège arrière, comme indiqué dans l'illustration.

Quand la ceinture de sécurité arrière n'est pas attachée, accrochez la sangle sur le crochet pour ceinture de sécurité.
Quand la ceinture de sécurité arrière est attachée, décrochez la sangle du crochet pour ceinture de sécurité.

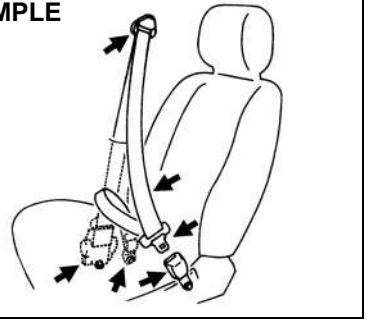
⚠ AVERTISSEMENT

Boucler la ceinture de sécurité extérieure arrière sans décrocher la sangle du crochet pour ceinture de sécurité (1) entraîne une performance réduite de la ceinture de sécurité en cas d'accident, augmentant le risque de blessures graves.
Décrochez la sangle du crochet pour ceinture de sécurité chaque fois que vous bouclez la ceinture de sécurité.

Utilisation et entretien des ceintures de sécurité

Utilisation des ceintures de sécurité

EXEMPLE



65D209S

Contrôlez périodiquement le fonctionnement et l'état des ceintures de sécurité. Vérifiez la sangle, les boucles, les languettes de verrouillage, les rétracteurs, les ancrages et les guides. Si les ceintures de sécurité ne fonctionnent pas correctement ou sont détériorées, remplacez-les.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Contrôlez tous les ensembles de ceinture de sécurité après une collision. En cas d'impact grave (par opposition à un impact très faible), les ceintures de sécurité qui étaient bouclées à ce moment-là doivent impérativement être changées, même si elles ne présentent aucun dégât apparent. Tout ensemble de ceinture de sécurité même inutilisé durant une collision doit être remplacé si les prétendeurs des ceintures de sécurité ont été activés. Les prétendeurs et le limiteur de charge n'opèrent qu'une seule fois. S'ils ne sont pas activés, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.**
- **Si vous constatez des effilochages, des rayures, des coupures sur la ceinture de sécurité, remplacez-la par une neuve.**
- **Si la boucle ne fonctionne pas correctement, demandez à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié de l'inspecter.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Si la ceinture de sécurité a subi une force importante lors d'une collision, la fonction de la ceinture de sécurité peut être endommagée, même si son apparence est normale. Remplacez la ceinture de sécurité par une neuve.**
- **Comme la ceinture de sécurité peut ne pas offrir les meilleures performances et que cela peut entraîner des blessures graves en cas d'urgence, respectez les points suivants.**
  - **– Si un corps étranger pénètre dans la boucle ou si vous renversez une boisson, la ceinture de sécurité risque de ne pas fonctionner correctement. Dans ce cas, demandez à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié d'inspecter le système.**
  - **– La ceinture de sécurité pouvant être endommagée, veillez à ce qu'elle ne se coince pas dans la porte. Avant de fermer la porte, vérifiez que la ceinture de sécurité est enroulée sans laisser de mou.**
  - **– Ne modifiez pas ou ne déposez pas les ceintures de sécurité.**

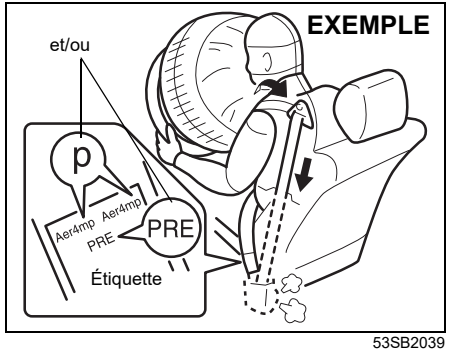
Entretien des ceintures de sécurité

L'entretien des ceintures de sécurité est le même que celui de tout type de tissu ordinaire, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas d'eau de javel, de solvant ou de teinture sur les ceintures. Cela peut provoquer des taches, une décoloration et une détérioration de la résistance, et la ceinture de sécurité peut ne pas fonctionner correctement.

Système prétendeur de ceinture de sécurité



53SB2039

⚠ AVERTISSEMENT

Cette section décrit le système prétendeur de ceinture de sécurité des véhicules SUZUKI. Lisez et suivez attentivement toutes les instructions pour réduire au maximum les risques de blessure grave ou de mort.

Pour déterminer si le véhicule est équipé ou non d'un système prétendeur de ceinture de sécurité des sièges avant ou arrière, vérifiez l'étiquette apposée au bas de la ceinture de sécurité. Si les lettres "p" et/ou "PRE" sont visibles comme sur le dessin, le véhicule est équipé d'un système prétendeur de ceinture de sécurité.

Ce système prétendeur s'utilise de la même manière que des ceintures de sécurité normales.

Veuillez lire cette section et section "Système de retenue supplémentaire (airbags)" pour obtenir plus d'informations concernant le système prétendeur.

Le système prétendeur de ceinture de sécurité fonctionne avec le système de retenue supplémentaire (airbags). Les capteurs de collision et le contrôleur électronique du système d'airbag contrôlent également les prétendeurs de ceinture de sécurité. Les prétendeurs sont uniquement déclenchés, en cas de collision frontale ou latérale suffisamment grave pour déclencher les airbags. Pour les précautions et les informations générales, y compris l'entretien, du système prétendeur, reportez- à la section "Système de retenue supplémentaire (airbags)" en complément de cette section "Système prétendeur des ceintures de sécurité" et conformez-vous à toutes les précautions spécifiées.

Le prétendeur est situé dans chaque enrouleur de ceinture de sécurité avant et des deux côtés de l'enrouleur de ceinture de sécurité arrière. Le prétendeur tend un peu plus la ceinture de sécurité pour que celle-ci soit parfaitement ajustée au corps de l'occupant du siège en cas de choc avant ou latéral. Les enrouleurs restent verrouillés quand les prétendeurs sont activés. Lors de l'activation, un bruit est émis et il est possible que de la fumée s'échappe. Cela n'est pas dangereux et n'indique pas la présence d'un incendie dans le véhicule.

Le conducteur et tous les passagers doivent être correctement retenus par des ceintures de sécurité à tout moment, qu'il y ait ou non un prétendeur à leur place assise, afin de minimiser le risque de blessures graves ou de mort en cas de collision.

Installez-vous bien dans le siège, le dos bien droit, sans vous pencher vers l'avant ou sur le côté. Réglez la ceinture de sorte que la sangle abdominale de la ceinture de sécurité passe à hauteur du bassin et non de la taille. Pour plus de détails au sujet du réglage des sièges et des ceintures de sécurité, consultez la section "Réglage du siège" et les précautions et instructions données dans la section "Ceintures de sécurité et dispositifs de retenue pour enfants".

Notez que les prétendeurs et les airbags n'entrent en fonction qu'en cas de collision frontale ou latérale grave. Ils ne sont pas conçus pour s'activer lors de chocs arrière, de retournements et de collisions latérales ou frontales mineures. Les prétendeurs ne peuvent être activés qu'une fois. Lorsque les prétendeurs se sont déclenchés (c'est-à-dire quand les airbags se sont déployés), faites-les réparer dès que possible par un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.

Si le témoin AIRBAG du combiné d'instruments ne clignote pas ou s'allume brièvement lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, s'il reste allumé pendant plus de 10 secondes ou s'il s'allume pendant la conduite, le système prétendeur ou le système d'airbag peut ne pas fonctionner correctement. Faites vérifier au plus tôt les deux systèmes par un concessionnaire SUZUKI.

Toute opération d'entretien sur les composants du système prétendeur des ceintures de sécurité ou sur leur câblage doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire SUZUKI et formé à cet effet. Les opérations d'entretien non conformes peuvent entraîner le déclenchement des prétendeurs ou les rendre inopérants. Dans l'un ou l'autre cas, il y a risque de blessures.

Pour éviter tout dégât ou déclenchement intempestif des prétensionneurs, veillez à ce que la batterie au plomb soit débranchée et que le mode d'allumage soit verrouillage de direction depuis au moins 90 secondes avant de procéder à des travaux électriques sur le véhicule SUZUKI.

Ne touchez pas aux composants du système prétendeur des ceintures de sécurité ou aux fils électriques. Les câbles sont enroulés de bande jaune ou placés dans des tubes jaunes et les coupleurs sont également de couleur jaune. Pour la mise au rebut de votre véhicule SUZUKI, demandez conseil au concessionnaire SUZUKI, au carrossier ou au ferrailleur.

Pour un fonctionnement correct du système prétendeur de ceinture de sécurité

Ne modifiez aucune pièce susceptible d'affecter le fonctionnement du système prétendeur de ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité pourrait se rétracter de manière inattendue ou ne pas se rétracter correctement lorsque cela est nécessaire.

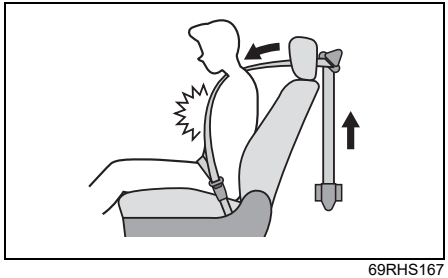
Mise au rebut

Les prétendeurs de ceinture de sécurité qui n'ont pas été activés doivent l'être selon la procédure prédéterminée avant d'être mis au rebut.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous ne manipulez pas correctement un prétendeur pour le mettre au rebut, le système prétendeur peut s'activer de manière inattendue, ce qui peut entraîner des blessures graves.
Lors de la mise au rebut d'un prétendeur ou de la mise au rebut du véhicule équipé d'un prétendeur, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Système limiteur de force de ceinture de sécurité

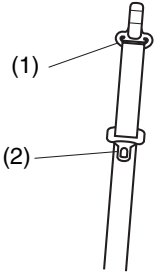


69RHS167

Siège avant
En cas de choc violent venant de l'avant, le limiteur de force de la ceinture de sécurité fonctionne en deux étapes pour réduire la force exercée sur la sangle d'épaule, atténuant ainsi l'impact subi par les passagers avant.

Siège arrière
En cas de choc violent venant de l'avant, le limiteur de force de la ceinture de sécurité s'active pour réduire la force exercée sur la sangle d'épaule, atténuant ainsi l'impact subi par les passagers arrière.

⚠ AVERTISSEMENT



82K179

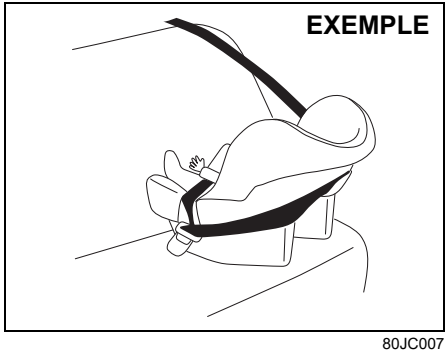
Si la ceinture de sécurité subit un choc violent, la résine de la partie ancrage de l'épaule (1) et de la partie languette (2) peut se ramollir en raison d'un frottement important, collant ainsi à la ceinture de sécurité et rendant le glissement de la ceinture moins facile. Dans un tel cas, la ceinture de sécurité peut ne pas fournir la meilleure performance, ce qui peut entraîner des blessures graves en cas d'urgence. Faites immédiatement remplacer la ceinture de sécurité par un concessionnaire SUZUKI ou par un technicien d'entretien qualifié.

Dispositifs de retenue pour enfants



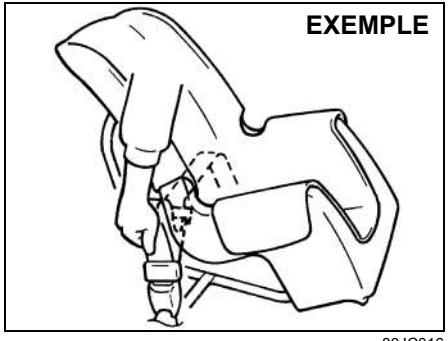
60G332S

Système de retenue pour bébés – siège arrière uniquement



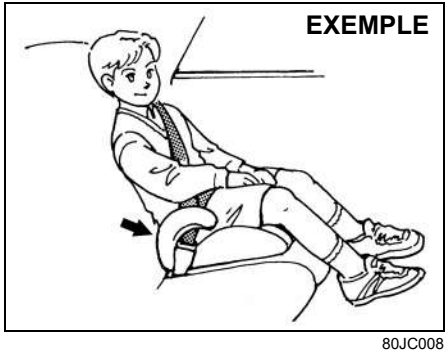
80JC007

Dispositif de retenue pour enfant



80JC016

Rehausse de siège



80JC008

SUZUKI conseille vivement d'utiliser des dispositifs de retenue pour enfants afin d'assurer leur sécurité. Il existe divers types de dispositifs de retenue pour enfants. Choisissez un système conforme aux normes de sécurité en vigueur.

Tous les dispositifs de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés dans les sièges de véhicule au moyen de ceintures de sécurité (ceintures ventrales ou partie supérieure des ceintures à trois points) ou au moyen de barres de fixation inférieures rigides spéciales intégrées au siège. Dans la mesure du possible, SUZUKI conseille d'installer les dispositifs de retenue pour enfants sur les sièges arrière. Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un dispositif de retenue pour enfant installé à l'arrière.

(Pour les pays concernés par la réglementation N° 16 de l'ONU)
Lors de l'achat d'un siège pour enfant et de son installation dans votre véhicule SUZUKI, reportez-vous aux informations relatives à la conformité des sièges pour enfant figurant sous "Dispositif de retenue pour enfants pour les pays concernés par la réglementation N° 16 de l'ONU" dans cette section.

NOTE :
Respectez les réglementations en matière de dispositifs de retenue pour enfant.

⚠ AVERTISSEMENT

(Véhicule sans système de désactivation de l'airbag passager avant)
N'installez pas de dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège passager avant. Si l'airbag avant côté passager vient à se déployer, et qu'un enfant est installé dans un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière, celui-ci risque d'être gravement ou mortellement blessé. L'arrière du dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière se trouve trop près de l'airbag.

⚠ AVERTISSEMENT

(Véhicule avec système de désactivation d'airbag passager avant)
Lors de l'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants sur le siège passager avant, le système d'airbag du passager avant doit être désactivé, sinon le déploiement de l'airbag du passager avant pourrait entraîner la mort ou des blessures graves à l'enfant.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant sur le siège arrière, le fait de toucher le pied de l'enfant ou le dispositif de retenue pour enfant avec le dossier du siège avant peut causer de graves blessures à l'enfant en cas d'accident. Ajustez le siège avant de sorte qu'il ne touche pas l'enfant ni le dispositif de retenue pour enfant.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si les dispositifs de retenue pour enfant ne sont pas installés correctement, les enfants ou les autres occupants risquent d'être gravement blessés en cas d'accident. Fixez solidement le dispositif de sécurité pour enfant conformément au présent manuel et également aux instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue.**
- **L'enfant risque d'être gravement blessé en cas d'accident s'il n'est pas attaché correctement dans le dispositif de retenue. Utilisez le dispositif de retenue pour enfant en suivant les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue.**

Dispositif de retenue pour enfant pour les pays concernés par la réglementation N° 16 de l'ONU

⚠ ATTENTION

Ajustez la hauteur d'appui-tête ou retirez-le pour poser le dispositif de retenue pour enfant, selon les besoins. Cependant, si vous installez un coussin rehausseur sans appuie-tête, n'enlevez pas l'appuie-tête du siège arrière. Si l'appuie-tête arrière est retiré pour poser le dispositif de retenue pour enfant, vous devez le réinstaller après avoir enlevé le siège.
Si le dispositif de retenue pour enfant est mal fixé, un enfant qui y est assis pourrait être blessé lors d'un accident. (Voir la section "Installation avec une ceinture de sécurité à trois points", la section "Installation avec des fixations de type ISOFIX" et la section "Installation d'un dispositif de retenue pour enfant avec sangle supérieure" de ce chapitre pour plus de détails.)

Dispositif de retenue pour enfant (sauf pour les pays de l'Union Européenne, Israël et l'Ukraine)

L'aptitude de chaque position de siège passager au transport des enfants ou à l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant est donnée dans le tableau ci-après. Lorsque vous transportez des enfants de moins de 12 ans ou de moins de 150 cm (4'11"), utilisez correctement les dispositifs de retenue pour enfants qui sont conformes au règlement n° 44 ou n° 129 de l'ONU, la norme pour les dispositifs de retenue pour enfants, en vous référant au tableau.

Conformité de l'installation des dispositifs de retenue pour enfant

En cas d'activation de l'airbag côté passager avant.

Groupe de poids		Siège (ou autre emplacement)				
		Passager avant	Extérieur arrière	Centre arrière	Extérieur intermédiaire	Centre intermédiaire
groupe 0	jusqu'à 10 kg	X	U	X	N.A.	N.A.
groupe 0+	jusqu'à 13 kg	X	U	X	N.A.	N.A.
groupe I	9 à 18 kg	X	U	X	N.A.	N.A.
groupe II	15 à 25 kg	X	UF	X	N.A.	N.A.
groupe III	22 à 36 kg	X	UF	X	N.A.	N.A.

En cas de désactivation de l'airbag côté passager avant.

Groupe de poids		Siège (ou autre emplacement)				
		Passager avant	Extérieur arrière	Centre arrière	Extérieur intermédiaire	Centre intermédiaire
groupe 0	jusqu'à 10 kg	U[1)]	U	X	N.A.	N.A.
groupe 0+	jusqu'à 13 kg	U[1)]	U	X	N.A.	N.A.
groupe I	9 à 18 kg	U[1)]	U	X	N.A.	N.A.
groupe II	15 à 25 kg	UF[1)]	UF	X	N.A.	N.A.
groupe III	22 à 36 kg	UF[1)]	UF	X	N.A.	N.A.

Signification des lettres insérées dans le tableau ci-dessus :

U = Approprié pour les dispositifs de retenue pour enfant de la catégorie "universelle" agréés pour l'utilisation dans ce groupe de poids
UF = Approprié pour les dispositifs de retenue pour enfant de la catégorie "universelle" orientés vers l'avant agréés pour l'utilisation dans ce groupe de poids
L = Approprié pour les dispositifs de retenue pour enfant indiqués dans la liste jointe
Ces dispositifs de retenue pour enfant peuvent appartenir aux catégories "spécifique à un véhicule déterminé", "usage restreint" ou "semi-universelle".
B = Dispositifs de retenue pour enfant intégrés agréés pour ce groupe de poids
X = Position de siège inadaptée aux enfants de ce groupe de poids
N.A.= Pas applicable

NOTE :
1) Le réglage longitudinal du siège avant doit être à la position la plus en arrière.
Le réglage en hauteur du siège avant doit être à la position la plus haute, selon l'équipement.

NOTE :
'Universelle' est la catégorie figurant dans la réglementation N° 44 de l'ONU.

NOTE :
En ce qui concerne la possibilité d'installation de dispositifs de retenue pour enfants des modèles destinés à Taïwan, reportez-vous à "Pour Taïwan" dans la section SUPPLÉMENT.

Conformité de l'installation des dispositifs de retenue pour enfant ISOFIX

Groupe de poids		Groupe de tailles	Fixation	Positions ISOFIX du véhicule					
				Passager avant	Extérieur arrière	Centre arrière	Extérieur intermédiaire	Centre intermédiaire	Autres emplace-ments
nacelle		F	ISO/L1	N.A.	X	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
		G	ISO/L2	N.A.	X	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
groupe 0	jusqu'à 10 kg	E	ISO/R1	N.A.	IL[1)]	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
groupe 0+	jusqu'à 13 kg	E	ISO/R1	N.A.	IL[1)]	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
		D	ISO/R2	N.A.	IL[1)]	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
		C	ISO/R3	N.A.	IL[1), 2)]	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
groupe I	9 à 18 kg	D	ISO/R2	N.A.	IL[1)]	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
		C	ISO/R3	N.A.	IL[1), 2)]	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
		B	ISO/F2	N.A.	IL, IUF[1)]	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
		B1	ISO/F2X	N.A.	IL, IUF[1)]	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
		A	ISO/F3	N.A.	IL, IUF[1)]	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
groupe II	15 à 25 kg			N.A.	X	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
groupe III	22 à 36 kg			N.A.	X	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.

Signification des lettres insérées dans le tableau ci-dessus

IUF = Approprié pour les dispositifs de retenue pour enfants orientés vers l'avant ISOFIX, de la catégorie "universelle", agréés pour l'utilisation dans ce groupe de poids
IL = Approprié pour des dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX des catégories "spécifique à un véhicule déterminé", "usage restreint" ou "semi-universelle".
X = La position ISOFIX n'est pas appropriée pour les dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX de ce groupe de poids et/ou de tailles.
N.A.= Non applicable

NOTE :
1) L'appuie-tête doit être retiré.
2) Le siège avant doit être placé entre la position la plus en avant et 9 crans en arrière par rapport à la position la plus en avant.

NOTE :
- *'Universelle' est la catégorie figurant dans la réglementation N° 44 de l'ONU.*
- *En ce qui concerne la possibilité d'installation de dispositifs de retenue pour enfants de type ISOFIX des modèles destinés à Taïwan, reportez-vous à "Pour Taïwan" dans la section SUPPLÉMENT.*

Conformité de l'installation des dispositifs de retenue pour enfant i-Size

	Position des sièges						
	Avant Extérieur passager	Arrière Gauche extérieur	Arrière Droit extérieur	Arrière Centre	Intermédiaire Gauche extérieur	Intermédiaire Droit extérieur	Intermédiaire Centre
Dispositif de retenue pour enfant i-Size	N.A.	i-U	i-U	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.

Signification des lettres insérées dans le tableau ci-dessus
i-U = Approprié pour les dispositifs de retenue pour enfant "universels" i-Size orientés vers l'avant et vers l'arrière.
i-UF= Approprié pour les dispositifs de retenue pour enfant "universels" i-Size orientés vers l'avant uniquement.
X = Position de siège inadaptée pour les dispositifs de retenue pour enfant "universels" i-Size.
N.A.= Non applicable

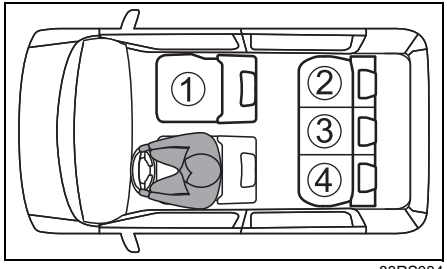
NOTE :
'Universelle' est la catégorie figurant dans la réglementation N° 129 de l'ONU.

NOTE :
En ce qui concerne la possibilité d'installation de dispositifs de retenue pour enfants i-Size des modèles destinés à Taïwan, reportez-vous à "Pour Taïwan" dans la section SUPPLÉMENT.

Dispositif de retenue pour enfant (pour les pays de l'Union Européenne, Israël et l'Ukraine)

L'aptitude de chaque position de siège passager au transport des enfants ou à l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant est donnée dans le tableau ci-après.

Dispositifs de retenue pour enfants adéquats en fonction de chaque position de siège



83RS034

NOTE :
L'illustration ci-dessus montre un véhicule à conduite à gauche.
Le numéro de position de siège de ①, ②, ③ et ④ est identique pour un véhicule à conduite à gauche et un véhicule à conduite à droite.

① Siège passager avant
② Siège arrière côté droit
③ Siège arrière central
④ Siège arrière côté gauche

① (#1, #2, #3)	L'airbag passager avant est activé	
	L'airbag passager avant est désactivé	U
② (#3)	U	
③	✕	
④ (#3)	U	

U — Convient à la catégorie universelle des dispositifs de retenue pour enfants fixés avec la ceinture de sécurité du véhicule.

Convient aux dispositifs de retenue pour enfant i-Size et ISOFIX.

Ce siège est équipé du point d'ancrage à sangle supérieure.

N'utilisez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège passager avant lorsque l'airbag passager avant est activé.

✕ — Ne convient pas à un dispositif de retenue pour enfant.

#1 : Le réglage longitudinal du siège avant doit être à la position la plus en arrière. Le réglage en hauteur du siège avant doit être à la position la plus haute, selon l'équipement.

#2 : Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, s'il y a un espace ou un écart entre le dispositif de retenue pour enfant et le dossier de siège, réglez l'inclinaison de dossier de siège afin d'installer correctement le dispositif de retenue pour enfant.

#3 : Si l'appui-tête gène l'installation du dispositif de retenue pour enfant, retirez l'appui-tête si nécessaire.

Informations détaillées sur le dispositif de retenue pour enfant

Numéro de position de siège	Position des sièges				
	①		②	③	④
	L'airbag passager avant est activé	L'airbag passager avant est désactivé			
Position de siège adaptée pour siège universel fixé par ceinture (OUI/NON)	NON	OUI	OUI	NON	OUI
Position d'assise i-Size (OUI/NON)	NON	NON	OUI	NON	OUI
Position de siège adaptée pour fixation latérale (L1/L2)	NON	NON	X	NON	X
Dispositif orienté vers l'arrière adapté (R1/R2X/R2/R3)	NON	NON	R1, R2X, R2 R3 (#1)	NON	R1, R2X, R2 R3 (#1)
Dispositif orienté vers l'avant adapté (F2X/F2/F3)	NON	NON	F2X, F2, F3	NON	F2X, F2, F3
Dispositif rehausseur approprié (B2/B3)	NON	B2, B3	B2, B3	NON	B2, B3

Signification des lettres insérées dans le tableau ci-dessus
OUI = convient à cette position de siège
NON = ne convient pas à cette position de siège
X = position ISOFIX ne convenant pas aux dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX dans ce dispositif de fixation.

#1 Lorsque vous installez le dispositif R3, le siège avant doit être placé entre la position la plus en avant et 9 crans en arrière par rapport à la position la plus en avant afin d'éviter toute interférence avec le dispositif de retenue pour enfant.

Le dispositif de retenue pour enfant peut être utilisé dans les positions d'assise pour le type de fixation présenté dans le tableau ci-dessus. Concernant les fixations du dispositif de retenue pour enfant, vérifiez le tableau à la page suivante.

Si aucune catégorie de poids n'est indiquée sur votre dispositif de retenue pour enfant (ou si vous ne pouvez trouvez cette information dans le tableau suivant), reportez-vous aux informations sur l'adéquation du dispositif de retenue pour enfant ou demandez au revendeur de votre siège pour enfant.

Les dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX se présentent comme suit ;

Les dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX sont répartis en différents groupes de poids, de tailles et de fixation.

Groupe de poids	Groupe de tailles	Fixation	Description
0 (jusqu'à 10 kg)	F	L1	Dispositifs de retenue pour enfant, position tournée vers le côté gauche (nacelle)
	G	L2	Dispositifs de retenue pour enfant, position tournée vers le côté droit (nacelle)
	E	R1	Siège orienté vers l'arrière
0+ (jusqu'à 13 kg)	E	R1	Siège orienté vers l'arrière
	D	R2	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, taille réduite
	–	R2X	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, taille réduite
	C	R3	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, pleine taille

Groupe de poids	Groupe de tailles	Fixation	Description
I (9 kg à 18 kg)	D	R2	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, taille réduite
	C	R3	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, pleine taille
	–	R2X	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, taille réduite
	B	F2	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'avant, pour nourrisson, hauteur réduite
	B1	F2X	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'avant, pour nourrisson, hauteur réduite
	A	F3	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'avant, pour nourrisson, pleine hauteur
II (15 à 25 kg)	X	X	–
III (22 à 36 kg)	X	X	–

Signification des lettres insérées dans le tableau ci-dessus
X = Il n'y a pas de fixation pour ce groupe de poids.

Les fixations de rehausse de siège se présentent comme suit ;

Fixation	Description
B2	Rehausse de siège, largeur réduite de 440 mm
B3	Rehausse de siège, pleine largeur de 520 mm

Conformité de l'installation des dispositifs de retenue pour enfant recommandés par SUZUKI

Taille	Recommandation pour le dispositif de retenue pour enfant (#A)	Position des sièges				
		①		②	③	④
		L'airbag passager avant est activé	L'airbag passager avant est désactivé			
40 – 83 cm ≤ 13 kg (naissance – 15 mois)	BRITAX RÖMER BABY-SAFE 3 i-SIZE	NON	OUI (#1)	OUI (#1)	OUI (#1)	OUI (#1)
100 – 150 cm (15 à 36 kg) (3,5 ans – 12 ans)	BRITAX RÖMER KIDFIX M i-SIZE	NON	OUI (#1)	OUI	OUI (#1)	OUI

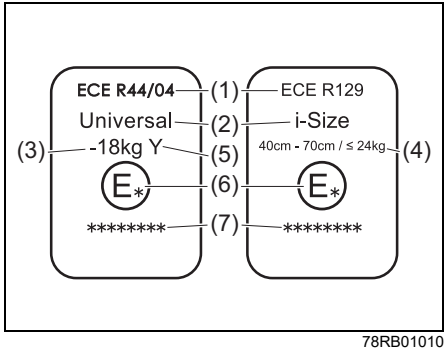
Signification des lettres insérées dans le tableau ci-dessus
OUI = convient à cette position de siège
NON = ne convient pas à cette position de siège

#1 : avec ceinture seule.
#A : ces dispositifs de retenue pour enfants sont un accessoire d'origine SUZUKI conforme aux réglementations R129 de l'ONU. Reportez-vous au catalogue des accessoires d'origine.
Cependant, il est des cas où certains dispositifs de retenue pour enfant, ou tous, ne sont pas commercialisés car ils ne sont pas conformes aux réglementations de votre pays ou pour d'autres raisons.

NOTE :
En ce qui concerne les dispositifs de retenue pour enfant des modèles destinés à l'Australie, reportez-vous à "Pour l'Australie" dans la section SUPPLÉMENT.

Marque de certification pour répondre aux normes de dispositif de retenue pour enfant de la réglementation N° 44 ou N° 129 de l'ONU

La marque suivante est présente sur le dispositif de retenue pour enfant pour répondre à la réglementation N° 44 ou N° 129 de l'ONU relative au dispositif de retenue pour enfant.



78RB01010

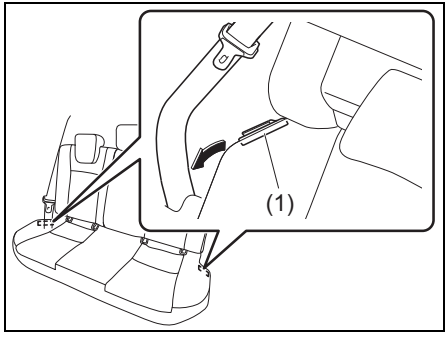
(1) Numéro de réglementation
(2) Conformité pour la catégorie de dispositif de retenue pour enfant
(3) Plage de poids pour l'enfant concerné applicable pour cette marque de certification comme l'indique la marque
(4) Plage de taille pour l'enfant concerné applicable pour cette marque de certification indiquée dans la marque
(5) Spécification du dispositif
(6) Code du pays approuvant le dispositif de retenue pour enfant
(7) Numéro d'approbation du siège de retenue pour enfant

Cette marque d'approbation est un exemple représentatif.

NOTE :
- *N° 44 ou N° 129 de l'ONU constitue la réglementation internationale du dispositif de retenue pour enfant.*
- *"ECE" figure sur la marque dans l'illustration du dispositif de retenue pour enfant. Cette marque "ECE" est la même que "UN".*

Installation avec une ceinture de sécurité à trois points

Crochet pour ceinture de sécurité extérieure arrière



53SB2030

⚠ AVERTISSEMENT

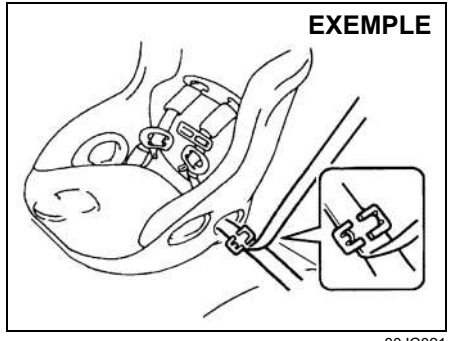
Si la ceinture de sécurité extérieure arrière est attachée sans décrocher la sangle du crochet pour ceinture de sécurité (1), il n'est pas possible d'installer correctement un dispositif de retenue pour enfant sur le siège arrière.

⚠ ATTENTION

Si votre véhicule est doté d'un appuie-tête, ajustez la hauteur d'appui-tête ou le retirez-le pour poser le dispositif de retenue pour enfant, selon les besoins. Cependant, si vous installez un coussin rehausseur sans appuie-tête, n'enlevez pas l'appuie-tête du siège. Si l'appuie-tête est retiré pour poser le dispositif de retenue pour enfant, vous devez le réinstaller après avoir enlevé le dispositif de retenue pour enfant.
Si le dispositif de retenue pour enfant est mal fixé, un enfant qui y est assis pourrait être blessé lors d'un accident.

NOTE :
Rangez l'appuie-tête déposé dans le compartiment à bagages de manière à ce qu'il ne gêne pas les occupants.

Ceinture de sécurité de type RVS



80JC021

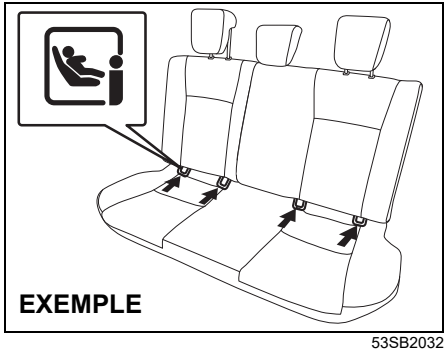
(Pour les modèles avec système de désactivation de l'airbag de passager avant)
Dans la mesure du possible, SUZUKI conseille d'installer les dispositifs de retenue pour enfants sur les sièges arrière. Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un dispositif de retenue pour enfant installé à l'arrière plutôt qu'à l'avant.

- Si vous devez installer votre dispositif de retenue pour enfant sur le siège passager avant, respectez les instructions suivantes.
  – Désactivez l'airbag frontal du passager avant au moyen du système de désactivation de l'airbag passager avant.
  – Reculez le siège au maximum avec le levier de réglage de position du siège.
  – S'il y a un espace ou un écart entre le dispositif de retenue pour enfant et le dossier de siège, réglez l'inclinaison de dossier de siège afin d'installer correctement le dispositif de retenue pour enfant.
  – Si votre véhicule est doté d'un levier de réglage de hauteur de siège, utilisez-le pour régler le siège à sa position la plus haute.

Installez le dispositif de retenue pour enfant en fonction des instructions fournies par le fabricant du siège.

Vérifiez que la ceinture de sécurité est bien verrouillée.
Déplacez le dispositif de retenue pour enfant dans toutes les directions pour vérifier qu'il est parfaitement en place.
Lorsque vous installez votre enfant dans le dispositif de retenue pour enfant, faites glisser le siège avant vers l'avant en prenant soin de ne pas toucher une partie du corps de l'enfant.

Installation avec des fixations de type ISOFIX



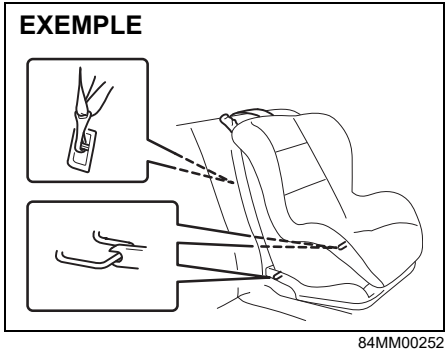
53SB2032

Les sièges arrière extérieurs du véhicule sont équipés de points d'ancrage inférieurs permettant de fixer un dispositif de retenue pour enfant de type ISOFIX aux barres de fixation. Les points d'ancrage inférieurs sont situés à l'endroit où l'arrière du coussin de siège rejoint le bas du dossier.

⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à installer le ou les dispositifs de retenue pour enfants de type ISOFIX sur les places extérieures, et non sur le siège arrière central.

Installez le dispositif de retenue pour enfant de type ISOFIX conformément aux instructions du fabricant du siège. Après l'installation, essayez de déplacer le dispositif de retenue pour enfant dans toutes les directions, notamment vers l'avant, en veillant à ce que les barres de liaison soient fermement attachées aux points d'ancrage.



84MM00252

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage de sangle supérieure. Utilisez la sangle supérieure du dispositif de retenue pour enfant conformément aux instructions du fabricant du siège.

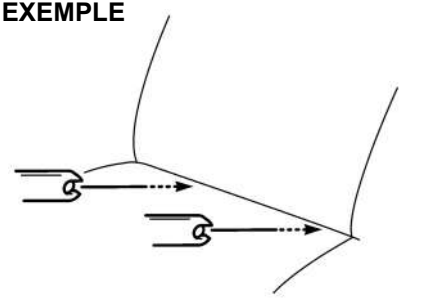
Voici des instructions générales :
1) Retirez les appuie-têtes.

⚠ ATTENTION

Si votre véhicule est doté d'un appuie-tête, ajustez la hauteur d'appuie-tête arrière ou le retirez-le pour poser le dispositif de retenue pour enfant, selon les besoins. Cependant, si vous installez un coussin rehausseur sans appuie-tête, n'enlevez pas l'appuie-tête du siège. Si l'appuie-tête est retiré pour poser le dispositif de retenue pour enfant, vous devez le réinstaller après avoir enlevé le dispositif de retenue pour enfant.
Si le dispositif de retenue pour enfant est mal fixé, un enfant qui y est assis pourrait être blessé lors d'un accident.

NOTE :
Rangez l'appuie-tête déposé dans le compartiment à bagages de manière à ce qu'il ne gêne pas les occupants.

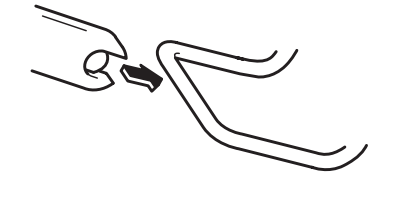
EXEMPLE



78F114

2) Placez le dispositif de retenue pour enfant dans le siège arrière en insérant les barres de liaison dans les points d'ancrage entre le coussin de siège et le dossier.

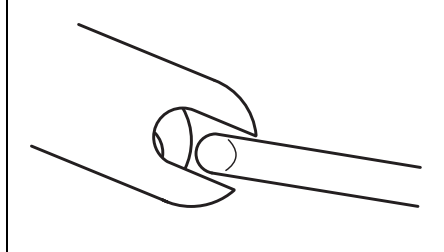
EXEMPLE



68LM268

3) Alignez manuellement les extrémités de barre de liaison sur les points d'ancrage. Attention à ne pas vous pincer les doigts.

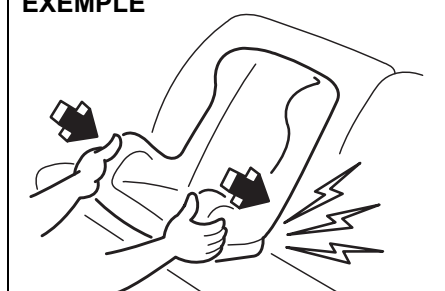
EXEMPLE



54G184

4) Poussez le dispositif de retenue pour enfant vers les points d'ancrage de sorte que les extrémités des barres de liaison s'accrochent partiellement aux points d'ancrage. Vérifiez leur bonne fixation.

EXEMPLE



54G185

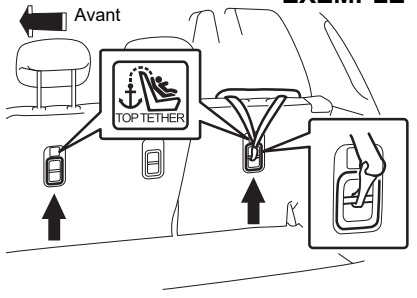
5) En tenant le dispositif de retenue pour enfant par l'avant, poussez-le avec force pour bloquer les barres de fixation. Vérifiez le verrouillage correct des barres de fixation en essayant de déplacer le dispositif de retenue pour enfant dans toutes les directions, et particulièrement vers l'avant.
6) Fixez la sangle supérieure en procédant comme indiqué dans la section "Installation d'un dispositif de retenue pour enfant avec sangle supérieure" ci-dessous.
   Lorsque vous installez votre enfant dans le dispositif de retenue pour enfant, faites glisser le siège avant vers l'avant en prenant soin de ne pas toucher une partie du corps de l'enfant.

AVIS

Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfant sur le siège arrière, réglez la position du siège avant en veillant à ce qu'il n'interfère pas avec le système de retenue.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfant avec sangle supérieure

EXEMPLE



54P000249

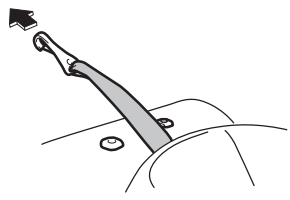
Certains dispositifs de retenue pour enfants requièrent l'usage d'une sangle supérieure. Des supports de points d'ancrage de sangle supérieure sont placés dans votre véhicule aux emplacements illustrés.
Le nombre de supports de points d'ancrage de sangle supérieure disponibles dans votre véhicule dépend des spécifications du véhicule. Installez le dispositif de retenue pour enfant en procédant de la manière suivante :

1) Retirez le couvercle du compartiment à bagages.
2) Fixez le dispositif de retenue pour enfant au siège arrière en procédant comme décrit précédemment pour un dispositif sans utilisation d'une sangle supérieure.
3) Accrochez la sangle supérieure au support de point d'ancrage correspondant et serrez cette sangle conformément aux instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant. Fixez la sangle supérieure au support de point d'ancrage de sangle supérieure correspondant situé derrière le dispositif de retenue pour enfant. Ne fixez pas la sangle supérieure aux boucles de fixation des bagages (option).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne fixez pas la sangle supérieure du dispositif de retenue pour enfant aux boucles de fixation de bagages (option). Toute sangle d'attache supérieure mal fixée réduira l'efficacité du dispositif de retenue pour enfant.

EXEMPLE



54P000264

4) Lors de l'acheminement de la sangle supérieure, faites passer cette dernière comme indiqué dans l'illustration. (Reportez-vous à la section "Appuie-tête" pour de plus amples informations sur la manière de retirer l'appuie-tête.)
5) Assurez-vous qu'aucun chargement ne gêne le cheminement de la sangle supérieure.

AVIS

Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfant sur le siège arrière, réglez la position du siège avant en veillant à ce qu'il n'interfère pas avec le système de retenue.

NOTE :
Pour l'Australie : Pour plus d'informations, reportez-vous à la section SUPPLÉMENT à la fin de ce manuel.

Système de retenue supplémentaire (airbags)

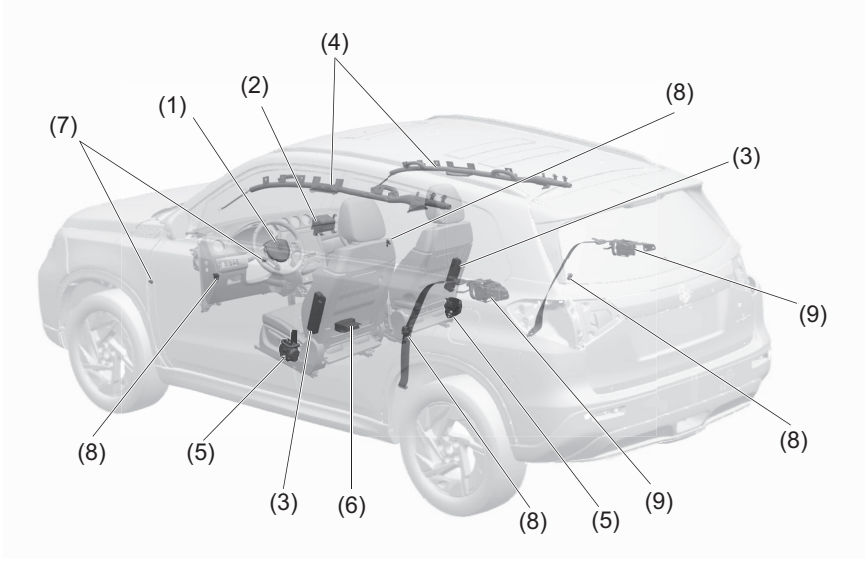
⚠ AVERTISSEMENT

Cette section est consacrée à la protection assurée par le système de retenue supplémentaire (airbags) des véhicules SUZUKI. Lisez et suivez attentivement toutes les instructions pour réduire au minimum les risques de blessure grave ou de mort en cas d'accident.

Votre véhicule est équipé d'un dispositif de retenue supplémentaire constitué des composants suivants s'ajoutant à une ceinture de sécurité à trois points installée sur chaque siège.

(1) Module d'airbag frontal côté conducteur
(2) Module d'airbag frontal du passager avant
(3) Module d'airbag latéral
(4) Module d'airbags rideaux latéraux
(5) Prétensionneurs de ceinture de sécurité avant
(6) Dispositif de commande d'airbag
(7) Capteur de collision frontale
(8) Capteur de collision latérale
(9) Prétensionneurs de ceinture de sécurité arrière (option)

EXEMPLE



74SE0216

⚠ AVERTISSEMENT

Les airbags complètent la protection contre les collisions assurée par les ceintures de sécurité. Le conducteur et tous les passagers doivent être correctement retenus par des ceintures de sécurité à tout moment, qu'un airbag soit monté ou non à leur place assise, afin de minimiser le risque de blessure grave ou de mort en cas de collision.

NOTE :
Grâce au système d'enregistreur de données d'événements (EDR), ce véhicule enregistre et accumule des données lorsque l'airbag se déploie.

Témoin AIRBAG



63J030

Si le témoin AIRBAG se trouvant sur le combiné d'instruments ne clignote pas ou s'allume quand le mode d'allumage est passé en mode contact mis ou si le témoin AIRBAG reste allumé ou s'allume pendant la conduite du véhicule, le système d'airbag (ou le système prétendeur des ceintures de sécurité) est probablement défectueux. Faites vérifier dès que possible le système d'airbag par un concessionnaire SUZUKI.

⚠ AVERTISSEMENT

Si des pièces liées à l'airbag sont remplacées ou réparées, ce qui a un impact sur les fonctions de l'airbag, l'airbag peut se déclencher inutilement ou ne pas se déclencher lorsque cela est nécessaire. Les situations suivantes peuvent avoir un effet négatif sur le système d'airbag. Dans ces situations, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié au préalable.

- **Retrait du volant, réparations autour du volant, etc.**
- **Réparation de la console centrale, réparations aux abords du combiné d'instruments, réparations sous le siège avant et réparations du câblage électrique**
- **Installation d'équipement audio, etc.**
- **Travaux de peinture sur des tôles ou de réparations autour du tableau de bord**
- **Remplacement de siège avant et réparations autour du siège**
  - **– Réparations autour du montant avant, du montant arrière ou du côté du toit**
  - **– Réparations autour du montant central**

Étiquette d'avertissement pour l'airbag avant du passager avant

EXEMPLE



72M00150

Vous pouvez trouver cette étiquette sur le pare-soleil.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez JAMAIS un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF situé devant lui, au risque d'infliger des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES À L'ENFANT.

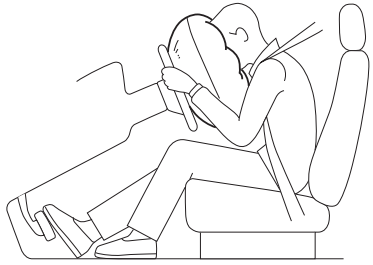
NOTE :
En ce qui concerne l'étiquette pour les modèles destinés à Taïwan, reportez-vous à "Pour Taïwan" dans la section SUPPLÉMENT.

Description de l'étiquette d'avertissement

Pictogramme	Signification des pictogrammes
	N'installez pas de dispositif de retenue pour enfant de type dos à la route sur le siège passager avant doté d'un airbag.
	En cas de déploiement de l'airbag du siège passager avant, le dispositif de retenue pour enfant orienté dos à la route et l'enfant qui y est installé peuvent subir un très fort impact.
	Pour plus de détails, consultez le manuel du propriétaire.

Airbags frontaux

EXEMPLE



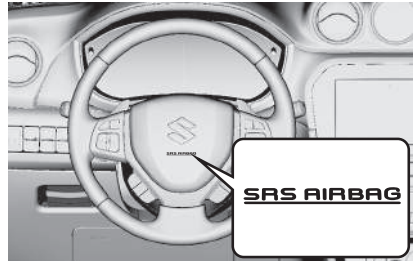
74SE0242

Les airbags frontaux sont conçus pour se gonfler en cas de collision frontale grave, lorsque le mode d'allumage est contact mis.

NOTE :
En cas de collision angulaire frontale, les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux peuvent se déployer.

Les airbags frontaux ne sont pas conçus pour se déployer en cas de collision par l'arrière ou le côté, de tonneau ou de collision avant peu importante, car ils n'offriraient aucune protection dans de tels cas. Dans la mesure où un airbag ne se déploie qu'une seule fois pendant un accident, les ceintures de sécurité sont nécessaires pour retenir les occupants dans leur siège pendant l'accident.
Un airbag n'est pas conçu pour remplacer une ceinture de sécurité. Pour assurer une protection maximum, bouclez toujours les ceintures de sécurité. N'oubliez pas qu'aucun dispositif ne peut assurer une protection absolue pendant un accident.

Airbag avant côté conducteur

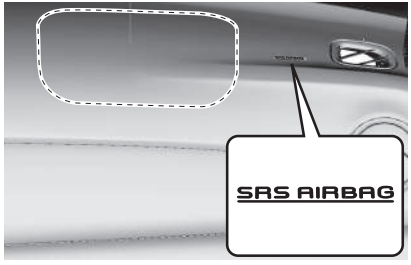


EXEMPLE

53SB2005

Airbag frontal du passager avant

EXEMPLE



53SB2006

L'airbag avant côté conducteur est intégré dans le centre du volant et l'airbag avant du passager avant est placé derrière le tableau de bord.

L'indication "SRS AIRBAG" est gravée dans le couvercle d'airbag afin de localiser l'emplacement des airbags.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'emplacement de stockage de l'airbag, le montant avant, le montant arrière, le montant côté pavillon ou le montant central est endommagé ou fissuré, le système d'airbag peut ne pas fonctionner correctement, ce qui risque de provoquer des blessures graves en cas d'accident. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

⚠ AVERTISSEMENT

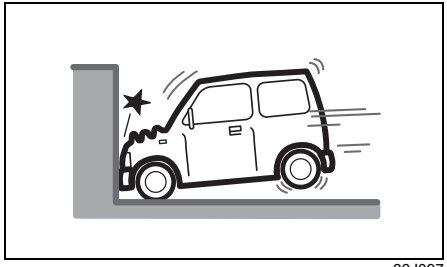
(Véhicule sans système de désactivation de l'airbag passager avant)
N'installez pas de dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège passager avant. Si l'airbag avant côté passager vient à se déployer, et qu'un enfant est installé dans un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière, celui-ci risque d'être gravement ou mortellement blessé. L'arrière du dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière se trouve trop près de l'airbag.

⚠ AVERTISSEMENT

(Véhicule avec système de désactivation d'airbag passager avant)
Chaque fois que vous devez utiliser un dispositif de retenue pour enfant sur le siège du passager avant, qu'il soit tourné vers l'avant ou dos à la route, le système d'airbag du passager avant doit être désactivé. Sinon le déploiement de l'airbag du passager avant peut tuer ou blesser grièvement l'enfant.

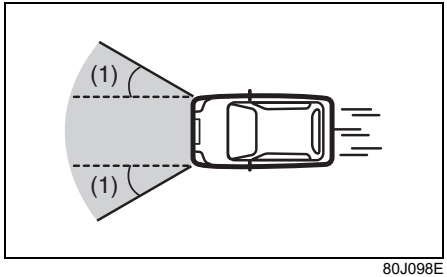
Pour plus de détails sur la procédure à suivre pour attacher les enfants, consultez la section "Ceintures de sécurité et dispositifs de retenue pour enfants".

Conditions de déploiement (gonflage) des airbags avant



80J097

- Collision frontale à plus de 25 km/h (15 mph) environ contre un mur fixe ne se déplaçant pas ou ne se déformant pas

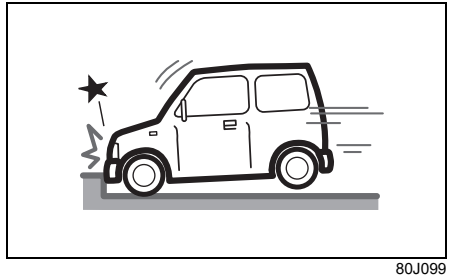


80J098E

- Fort impact équivalent à une collision frontale, comme ci-dessus, à 30 degrés (1) ou moins vers la gauche ou la droite de l'avant de votre véhicule

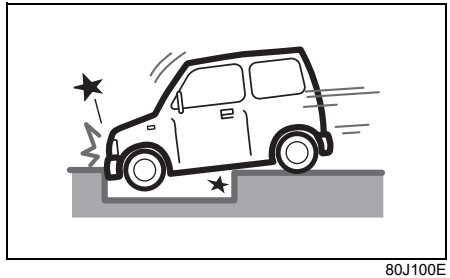
Conditions de gonflage possible des airbags avant

En cas d'impact fort sur la partie inférieure de la carrosserie du véhicule, les airbags avant peuvent se gonfler dans de nombreux cas.



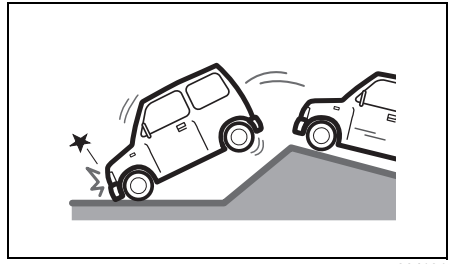
80J099

- Heurt d'une bordure de trottoir ou d'une barre métallique



80J100E

- Chute dans un trou profond ou un fossé



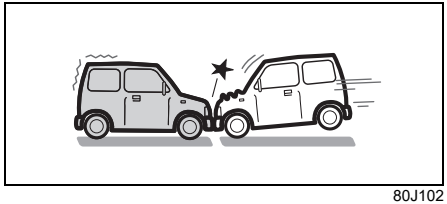
80J101

- Atterrissage brusque ou chute

Les airbags frontaux peuvent ne pas se gonfler

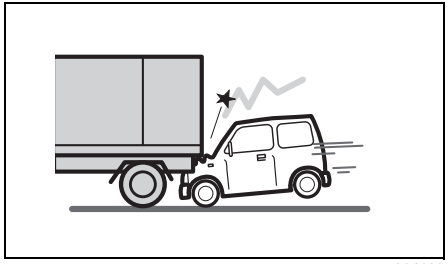
Les airbags frontaux peuvent ne pas se gonfler lorsqu'il n'y a pas eu de fort impact car l'objet s'est déformé ou déplacé facilement ou si la portion accidentée de votre véhicule s'est déformée facilement.

En outre, les airbags frontaux peuvent souvent ne pas se gonfler lorsque l'angle est supérieur à environ 30 degrés vers la gauche ou la droite de l'avant de votre véhicule.



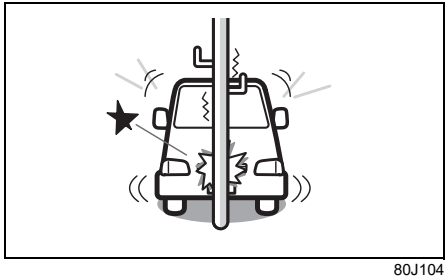
80J102

- Collision frontale avec un véhicule arrêté à moins de 50 km/h (30 mph) environ



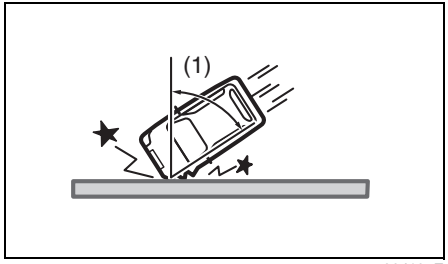
80J103

- Collision où l'avant de votre véhicule passe sous le plateau d'un camion, etc.



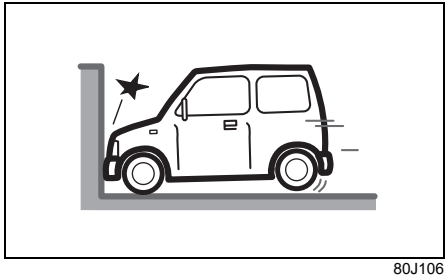
80J104

- Collision contre un pylône électrique ou un poteau en bois



80J105E

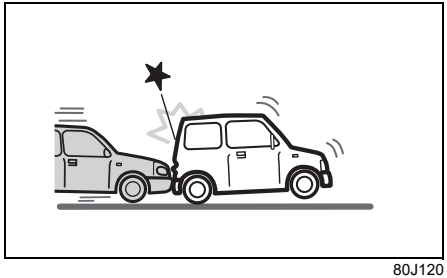
- Collision contre un mur fixe ou une glissière de sécurité avec un angle à droite ou à gauche supérieur à 30 degrés environ (1) par rapport à l'avant de votre véhicule



80J106

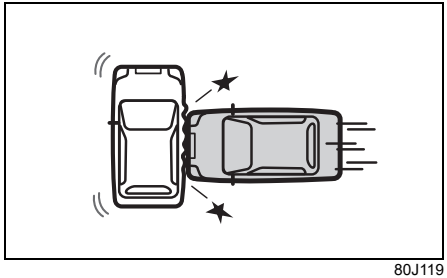
- Collision frontale à moins de 25 km/h (15 mph) environ contre un mur fixe ne se déplaçant pas ou ne se déformant pas

Les airbags frontaux ne se gonflent pas
Les airbags ne se gonflent pas en cas de choc arrière, de choc latéral ou de tonneau, etc., mais ils peuvent se gonfler en cas d'impact important.



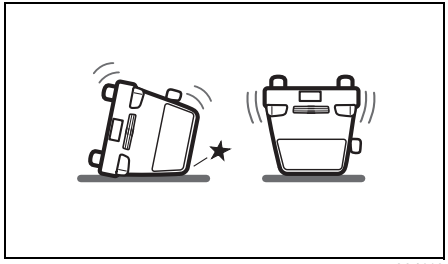
80J120

• Choc par l'arrière



80J119

• Choc latéral

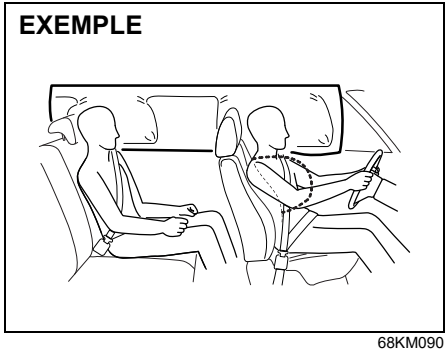


80J110

• Retournement du véhicule

Airbags latéraux et airbags rideaux latéraux

EXEMPLE



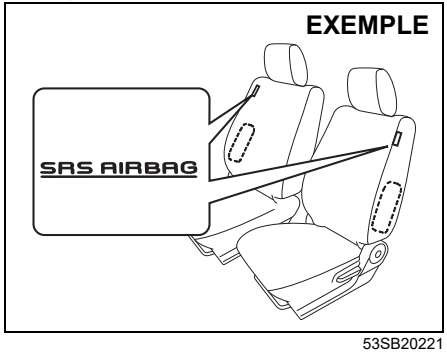
68KM090

Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux sont conçus pour se gonfler en cas de choc latéral grave, lorsque le mode d'allumage est contact mis.

Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux ne sont pas conçus pour se déployer en cas de collisions frontales ou arrière, de tonneaux ou de collisions latérales mineures car ils n'offriraient aucune protection dans ces types d'accidents. L'airbag latéral et l'airbag rideau latéral ne se déploient que du côté du véhicule subissant un impact. Cependant, en cas de collision angulaire frontale, les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux peuvent se déployer. Dans la mesure où un airbag ne

se déploie qu'une seule fois pendant un accident, les ceintures de sécurité sont nécessaires pour retenir les occupants dans leur siège pendant l'accident.
Un airbag n'est pas conçu pour remplacer une ceinture de sécurité. Pour assurer une protection maximum, bouclez toujours les ceintures de sécurité. N'oubliez pas qu'aucun dispositif ne peut assurer une protection absolue pendant un accident.

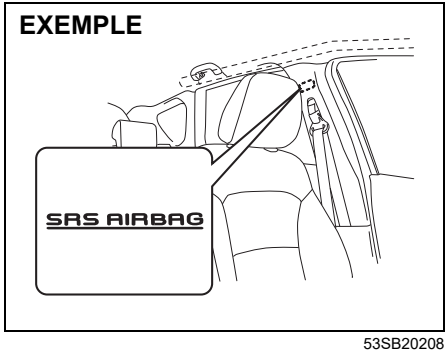
Airbags latéraux



53SB20221

Les airbags latéraux sont placés sur le côté proche de la porte des dossiers avant. L'étiquette "SRS AIRBAG" est fixée aux dossiers afin de localiser l'emplacement des airbags latéraux.

Airbags rideaux latéraux



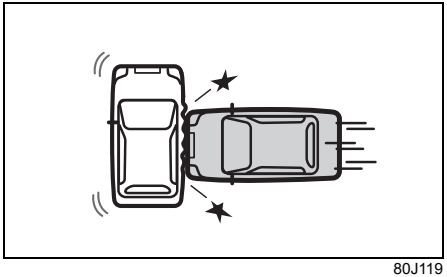
53SB20208

Les airbags rideaux latéraux sont installés dans le pavillon. L'indication "SRS AIRBAG" est gravée dans le montant afin de localiser l'emplacement des airbags rideaux latéraux.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'emplacement de stockage de l'airbag, le montant avant, le montant arrière, le montant côté pavillon ou le montant central est endommagé ou fissuré, le système d'airbag peut ne pas fonctionner correctement, ce qui risque de provoquer des blessures graves en cas d'accident. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

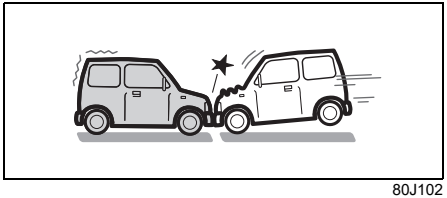
Conditions de déploiement (gonflage) des airbags latéraux et des airbags rideaux latéraux



80J119

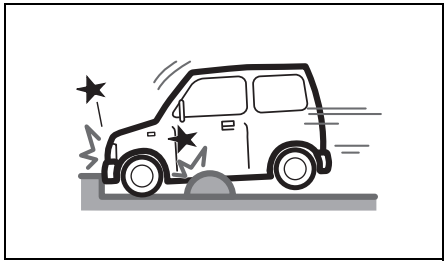
- Les impacts de côté à angle droit par une voiture de tourisme contre votre véhicule à plus de 30 km/h (19 mph) environ

Les airbags latéraux et airbags rideaux latéraux peuvent se gonfler en cas de forte collision
Les airbags latéraux et airbags rideaux latéraux peuvent se gonfler même en cas de collision frontale si l'impact est assez fort dans la direction latérale.



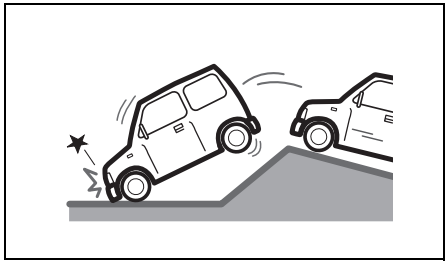
80J102

- Collision frontale



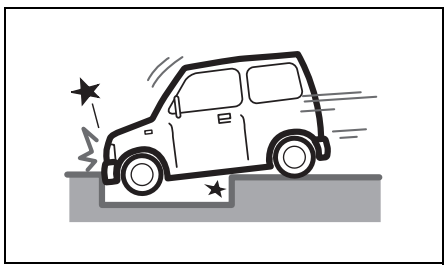
52RM20730

- Choc avec une bordure de trottoir ou un dos d'âne



80J101

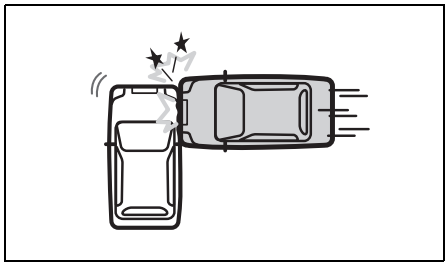
- Atterrissage brusque ou chute



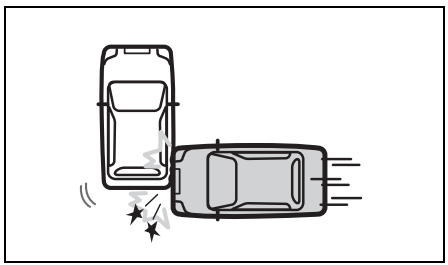
80J100E

- Chute dans un trou profond ou un fossé

Les airbags latéraux et airbags rideaux latéraux peuvent ne pas se gonfler

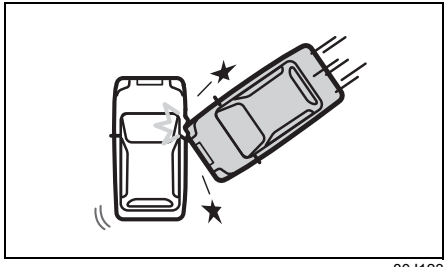


80J121



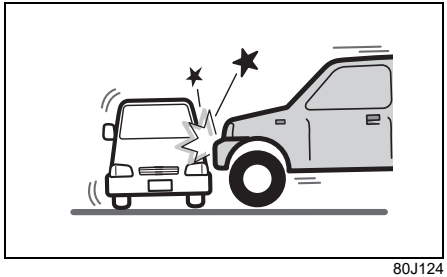
80J122

- Choc latéral sur la carrosserie du véhicule en dehors de la zone de l'habitacle



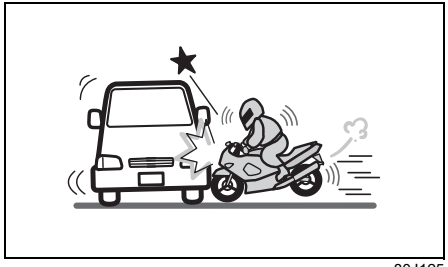
80J123

- Choc latéral oblique



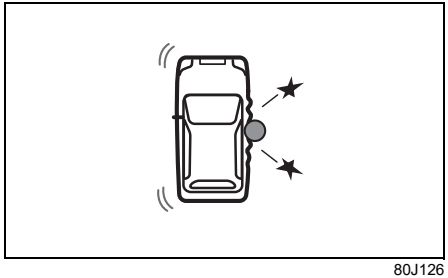
80J124

- Choc latéral avec un véhicule à capot élevé



80J125

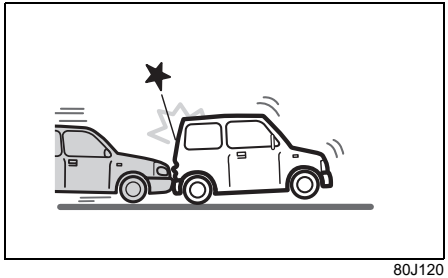
- Choc latéral avec une moto ou une bicyclette



80J126

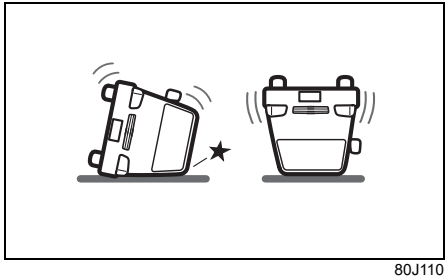
- Collision contre un pylône électrique ou un poteau en bois

Les airbags latéraux et airbags rideaux latéraux ne se gonflent pas



80J120

- Choc par l'arrière



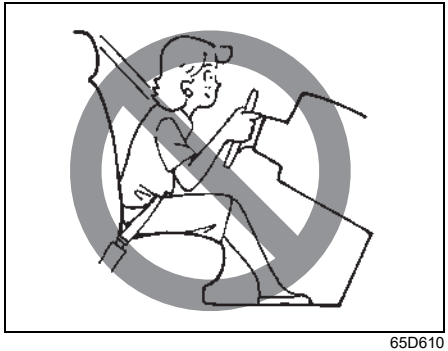
80J110

- Retournement du véhicule

Fonctionnement du dispositif

Dans une collision frontale, les capteurs de collision détectent une décélération rapide. Si le dispositif de commande estime que la décélération constitue une collision frontale grave, il déclenche les gonfleurs. Si le véhicule est pourvu d'airbags latéraux et d'airbags rideaux latéraux, en cas de collision latérale détecté par les capteurs de collision, le dispositif de commande évalue l'importance du choc et, le cas échéant, déclenche les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux. Les gonfleurs déploient les airbags adéquats au moyen d'azote ou d'argon. Les airbags gonflés font office de coussin pour la tête (airbags frontaux et airbags rideaux latéraux uniquement) et pour le torse. Les airbags se gonflent et se dégonflent si rapidement qu'il est possible de ne pas se rendre compte qu'ils ont fonctionné. La visibilité n'est jamais obstruée et les airbags ne gênent pas l'évacuation du véhicule.

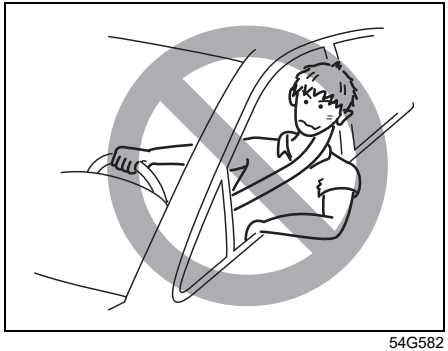
Les ceintures de sécurité maintiennent le corps dans une position correcte et assurent ainsi une protection maximale lors du déploiement des airbags. Réglez le siège dans la position arrière la plus confortable pour toujours garder le contrôle du véhicule. Installez-vous bien au fond du siège, le dos parfaitement droit. Ne conduisez pas penché sur le volant ou le tableau de bord. Les passagers avant ne doivent pas se pencher ou dormir contre la porte. Pour plus de détails au sujet du réglage des sièges et des ceintures de sécurité, reportez-vous à la section "Réglage de siège" et à la section "Ceintures de sécurité et dispositifs de retenue pour enfants".



65D610



65D608



54G582

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le conducteur ne doit pas se pencher sur le volant. Le passager avant ne doit pas s'appuyer contre le tableau de bord où est monté un airbag frontal ou un enfant ne doit pas se tenir debout devant le tableau de bord. Il sera sinon trop proche du tableau de bord. Quand le véhicule est équipé d'airbags latéraux et d'airbags rideaux latéraux, ne laissez pas les occupants s'appuyer ou s'endormir contre la porte. Dans ces situations, l'occupant, par sa position désaxée, est trop près de l'airbag et risque d'être grièvement blessé.**
- **Pour installer un équipement radio, etc., consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. Les ondes radio, etc., d'une radio peuvent avoir des effets néfastes sur le module informatique utilisé dans le système d'airbag.**
- **Ne fixez pas d'accessoires (à l'exception des produits d'origine SUZUKI), etc., sur le pare-brise ou le rétroviseur intérieur.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Ne fixez et ne posez pas d'objets sur le volant ou le tableau de bord. Ne placez jamais d'objets entre l'airbag et le conducteur ou le passager avant. Ces objets risquent de gêner le bon fonctionnement des airbags ou d'être projetés au moment du déploiement des airbags en cas d'accident. En outre, ces objets peuvent bouger quand le véhicule se met en mouvement ou se déplace et alors empêcher le conducteur de bien voir ou de conduire en toute sécurité. Ces situations peuvent entraîner des blessures graves.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Si le véhicule est pourvu d'airbags latéraux, ne recouvrez pas les sièges avant d'une housse autre qu'une housse de siège d'origine car elle risquerait de gêner le bon fonctionnement des airbags latéraux. SUZUKI vous recommande fortement d'utiliser des housses de siège d'origine SUZUKI pour protéger les sièges avant des véhicules équipés d'airbags latéraux. En outre, près de la porte, ne placez pas de porte-gobelets, de systèmes de suspension ou d'autres objets et n'y appuyez pas un parapluie, car ces objets pourraient être projetés par l'airbag en cas d'accident. Ces deux situations peuvent entraîner des blessures graves.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Ne frappez pas ou n'appliquez pas d'impact important sur les environs des composants d'airbag. Cela peut causer un dysfonctionnement des airbags.**
- **Même si le véhicule est moyennement endommagé lors d'une collision, il faut savoir que la collision peut ne pas avoir été suffisamment violente pour déclencher l'airbag rideau latéral, frontal ou latéral. Si le véhicule subit un quelconque dégât frontal ou latéral, faites vérifier les airbags chez un concessionnaire SUZUKI pour vous assurer qu'ils sont en bon état de fonctionnement. Si la fonctionnalité originale du système d'airbag est dégradée, l'action de l'airbag peut ne pas être efficace et complète lors d'une situation d'urgence.**

⚠ ATTENTION

Les airbags doivent se gonfler rapidement et avec force pour minimiser tout risque de blessure grave ou mortelle. Toutefois, le déploiement rapide des airbags frontaux a comme conséquence inévitable l'irritation de la peau (peau du visage, par exemple). Lavez tout résidu aussi vite que possible pour éviter des irritations cutanées. Le gonflage s'accompagne d'un bruit assez fort et de l'émission d'une certaine quantité de poudre et de fumée. Cela n'est pas dangereux et n'indique pas la présence d'un incendie dans le véhicule. Notez toutefois que certaines parties des airbags peuvent rester chaudes pendant quelques instants après le gonflage. Cela peut provoquer des brûlures.

Ce véhicule est pourvu d'un module de diagnostic qui enregistre les informations relatives au système d'airbag si les airbags se déploient au cours d'un accident. Le module enregistre toutes les informations concernant l'état du système et notamment quels capteurs ont déclenché le déploiement.

Entretien du système d'airbag

Si les airbags se déploient, faites-les ensuite remplacer au plus tôt avec les composants connexes par un concessionnaire SUZUKI.

Si le véhicule traverse une nappe d'eau profonde et que le plancher côté conducteur se trouve inondé, le dispositif de commande des airbags risque d'être détérioré. Dans ce cas, demandez à votre concessionnaire SUZUKI de vérifier le système d'airbag le plus vite possible.

L'entretien ou le remplacement d'un airbag demande des opérations particulières. C'est pourquoi seuls les concessionnaires SUZUKI doivent être autorisés à réparer et remplacer les airbags. Indiquez toujours à la personne se chargeant de l'entretien du véhicule SUZUKI que celui-ci est équipé d'airbags.

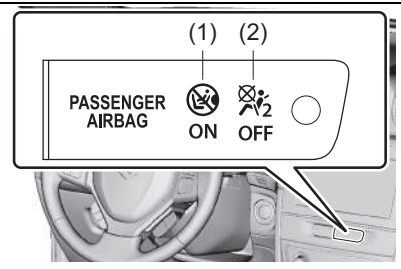
Les opérations d'entretien des pièces ou des circuits électriques relatifs aux airbags ne doivent être effectuées que par des concessionnaires SUZUKI. Les opérations d'entretien non conformes peuvent entraîner le déploiement accidentel des airbags ou des anomalies de fonctionnement. Dans l'un ou l'autre cas, il y a risque de blessures graves.

Pour éviter tout dégât ou déclenchement intempestif du système de coussins gonflables, vérifiez que la batterie au plomb a été débranchée et que l'allumage est en mode verrouillage de direction pendant au moins 90 secondes avant toute opération sur les circuits électriques de votre véhicule SUZUKI. Ne touchez pas aux pièces ou aux circuits électriques du système d'airbag. Les câbles sont enveloppés d'une bande jaune ou placés dans des tubes jaunes et les coupleurs sont également de couleur jaune afin de faciliter l'identification.

⚠ ATTENTION

La mise au rebut d'un véhicule dont tous les airbags n'ont pas été déployés peut présenter un danger. Adressez-vous à votre concessionnaire, carrossier ou ferrailleur pour en savoir plus sur la mise au rebut.

Système de désactivation du coussin gonflable de passager avant (option)



EXEMPLE

53SB2008

L'airbag frontal du passager avant doit être désactivé en cas de placement d'un dispositif de retenue pour enfant sur le siège passager avant.
Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, le témoin "PASSENGER AIRBAG ON" (1) ou le témoin "PASSENGER AIRBAG OFF" (2) indique si l'airbag du passager avant est activé ou désactivé.

Lorsque l'airbag du passager avant est activé, les témoins "PASSENGER AIRBAG ON" (1) et "PASSENGER AIRBAG OFF" (2) s'allument pendant quelques secondes puis s'éteignent.
Après ceci, seul le témoin "PASSENGER AIRBAG ON" (1) s'allume pendant 1 minute environ puis s'éteint.

Lorsque l'airbag du passager avant est désactivé, les témoins "PASSENGER AIRBAG ON" (1) et "PASSENGER AIRBAG OFF" (2) s'allument pendant quelques secondes puis s'éteignent.
Après ceci, seul le témoin "PASSENGER AIRBAG OFF" (2) s'allume.

Lorsque vous activez ou désactivez l'airbag côté passager avant, vérifiez quel témoin s'allume avant de démarrer le moteur ou le système hybride de puissance.

Les airbags latéraux, les airbags rideaux latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité ne sont pas connectés au système de désactivation de l'airbag côté passager avant. Même si l'airbag côté passager avant est désactivé, les airbags latéraux, les airbags rideaux latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sont toujours activés.

⚠ AVERTISSEMENT

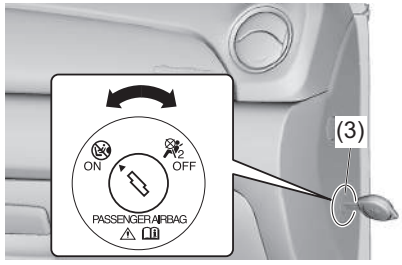
Chaque fois que vous devez utiliser un dispositif de retenue pour enfant sur le siège du passager avant, qu'il soit tourné vers l'avant ou dos à la route, le système d'airbag du passager avant doit être désactivé. Sinon le déploiement de l'airbag du passager avant peut tuer ou blesser grièvement l'enfant.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez que l'airbag du passager avant est activé et que le témoin "PASSENGER AIRBAG ON" (1) est allumé lorsqu'aucun dispositif de retenue pour enfant n'est posé sur le siège passager avant.

Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un dispositif de retenue pour enfant installé à l'arrière plutôt qu'à l'avant. Dans la mesure du possible, SUZUKI conseille d'installer les dispositifs de retenue pour enfants sur les sièges arrière.

Commutateur de désactivation d'airbag



53SB2009

Le commutateur de désactivation d'airbag (3) doit être utilisé uniquement lorsqu'un dispositif de retenue pour bébé orienté vers l'avant ou l'arrière est installé sur le siège passager avant. Le commutateur se trouve sur la face latérale du tableau de bord côté passager.

Pour désactiver l'airbag côté passager avant, suivez les instructions ci-après avant de démarrer le moteur ou le système hybride de puissance.

1) Vérifiez que le commutateur du moteur est en mode de verrouillage de direction.
2) Insérez la clé dans l'interrupteur de désactivation d'airbag (3), puis poussez et tournez la clé en position "OFF" (airbag désactivé) et retirez la clé.
3) Appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. Les deux témoins s'allument quelques secondes puis s'éteignent.
   Après ceci, seul le témoin "PASSENGER AIRBAG OFF" (2) s'allume pour vous rappeler que l'airbag côté passager avant est désactivé.

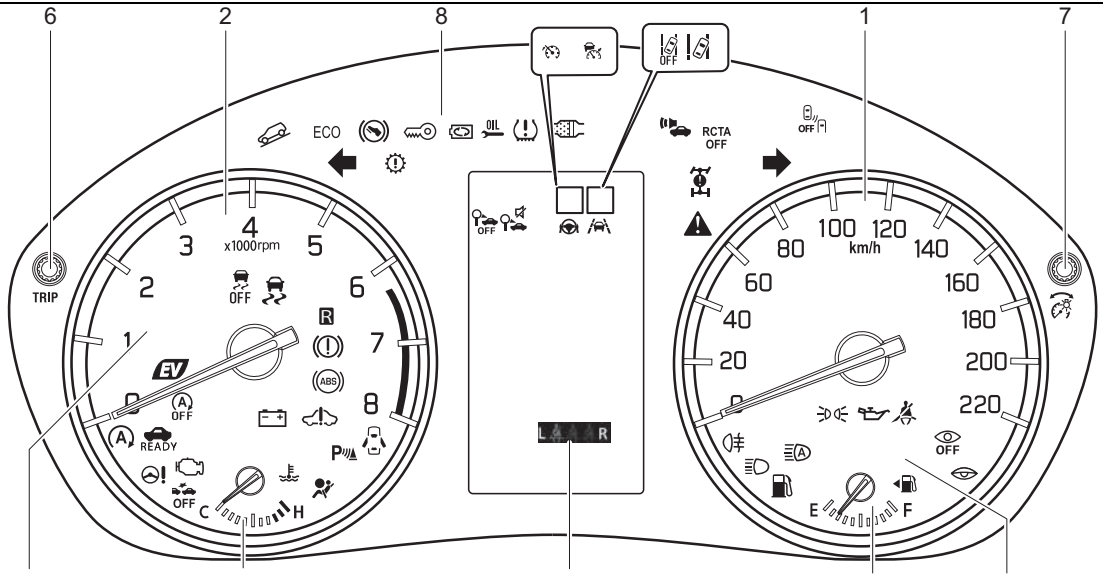
Pour activer l'airbag côté passager avant, suivez les instructions ci-après avant de démarrer le moteur ou le système hybride de puissance.

1) Vérifiez que le commutateur du moteur est en mode de verrouillage de direction.
2) Insérez la clé dans l'interrupteur de désactivation d'airbag (3), puis poussez et tournez la clé en position "ON" et retirez la clé.
3) Appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. Les deux témoins s'allument quelques secondes puis s'éteignent.
   Après ceci, seul le témoin "PASSENGER AIRBAG ON" (1) s'allume pendant 1 minute environ pour vous rappeler que l'airbag côté passager avant est activé.

Combiné d'instruments

1. Compteur de vitesse
2. Compte-tours
3. Jauge de carburant
4. Thermomètre
5. Écran d'information
6. Bouton de sélection du compteur journalier
7. Bouton du sélecteur d'indicateur
8. Voyants et témoins

EXEMPLE



74SE0231

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule.

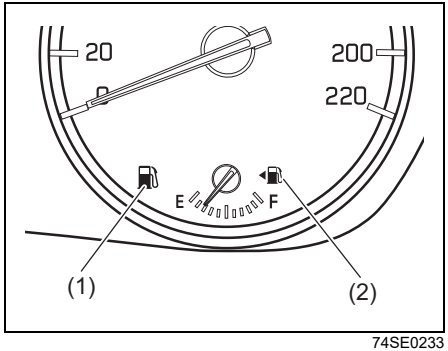
Compte-tours

Le compte-tours indique le régime moteur en tours par minute.

AVIS

Ne faites jamais tourner le moteur dans la zone rouge du compte-tours sous peine de détérioration sérieuse du moteur.
Maintenez le régime moteur en dessous de la zone rouge même lorsque vous rétrogradez.
Reportez-vous à "Vitesses maximales admissibles en rétrogradage" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Jauge de carburant



74SE0233

Lorsque le mode d'allumage est contact mis, cette jauge donne une indication approximative de la quantité de carburant restant dans le réservoir. "F" signifie plein et "E", vide.

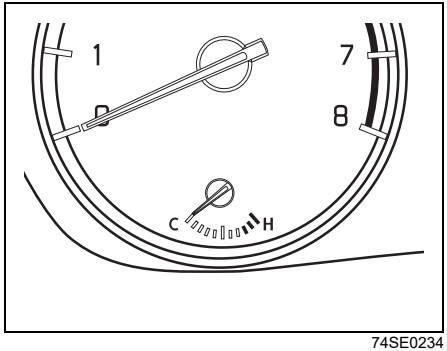
Si l'indicateur est proche du niveau bas (près de "E") sur la jauge de carburant, remplissez le réservoir dès que possible.

NOTE :
L'indicateur se déplace légèrement en fonction de l'état de la route (par exemple, pente ou courbe) et de la conduite en raison du mouvement du carburant dans le réservoir.

Si le voyant d'alerte de faible niveau de carburant (1) s'allume, refaites le plein aussi vite que possible.
Reportez-vous à "Voyant d'alerte de faible niveau de carburant" sous "Voyants et témoins" dans cette section pour plus de détails.

Le repère (2) indique que la trappe de réservoir de carburant est située sur le côté gauche du véhicule.

Thermomètre



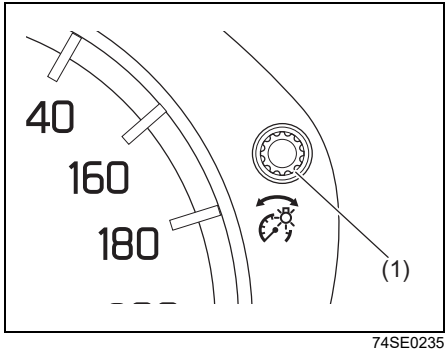
74SE0234

Lorsque le mode d'allumage est contact mis, cette jauge indique la température du liquide de refroidissement du moteur. En conditions de conduite normales, le témoin doit rester dans la plage de température normale acceptable entre "H" et "C". Si le témoin approche de "H", cela signifie que le moteur surchauffe. Suivez alors les instructions concernant la "Problème de moteur : Surchauffe" dans la section INTERVENTION D'URGENCE.

AVIS

N'utilisez pas le véhicule quand le moteur surchauffe sous peine de détérioration sérieuse du moteur.

Commande de luminosité



74SE0235

Lorsque le mode d'allumage est contact mis, les lampes du tableau de bord s'allument.

La luminosité de l'éclairage du tableau de bord diminue automatiquement lorsque les feux de position ou les phares sont allumés.

Quand les feux de position et/ou les projecteurs sont allumés, vous pouvez régler la luminosité de l'éclairage du compteur.

Pour augmenter la luminosité de l'éclairage du tableau de bord, tournez le bouton de sélection d'indicateur (1) vers la droite.

Pour réduire la luminosité de l'éclairage du tableau de bord, tournez le bouton de sélection d'indicateur (1) vers la gauche.

⚠ AVERTISSEMENT

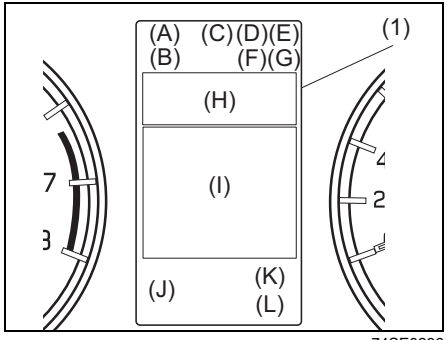
Ne réglez pas la luminosité de l'éclairage du tableau de bord en roulant. Cela risque de vous faire perdre le contrôle de votre véhicule.

NOTE :

- *Si vous ne tournez pas le bouton dans les quelques secondes qui suivent l'activation de la commande de luminosité, l'affichage de cette commande est automatiquement annulé.*
- *En rebranchant la batterie au plomb, la luminosité de l'éclairage du tableau de bord sera réinitialisée. Modifiez à nouveau l'intensité d'éclairage selon vos préférences.*
- *Si vous réglez le niveau lumineux maximal lorsque les feux de position ou les projecteurs sont allumés, les fonctions suivantes seront désactivées.*
  - *– La fonction qui règle automatiquement la luminosité de l'éclairage du tableau de bord*
  - *– La fonction qui s'active avec la commande de luminosité, sauf le niveau lumineux maximal*
- *Dans le véhicule équipé du système d'infodivertissement, l'écran devient l'écran de jour (couleur vive) lorsque la luminosité des lampes du tableau de bord est maximisée.*

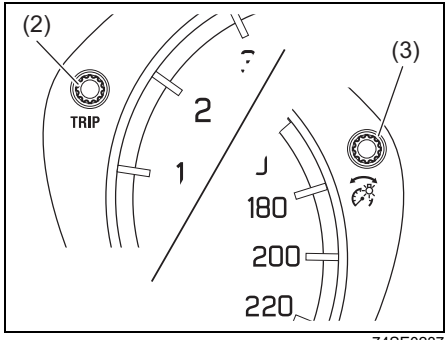
Écran d'information

L'écran d'information est affiché lorsque le mode d'allumage est contact mis.



74SE0236

(1) Écran d'information



74SE0237

(2) Bouton de sélection du compteur journalier
(3) Bouton du sélecteur d'indicateur

L'écran d'information affiche les informations suivantes.

Écran (A)
Horloge

Écran (B)
Témoin "OFF" de la reconnaissance de la signalisation routière (option) / Témoin de désactivation du signal sonore de reconnaissance de la signalisation routière (option)

Écran (C)
Mode de conduite (pour les modèles 4WD)

Écran (D)
Limiteur de vitesse (option) /
Témoin du système de régulateur de vitesse adaptatif (option)

Écran (E)
Témoin de prévention de sortie de voie (option) / Témoin "OFF" de la prévention de sortie de voie (option)

Écran (F)
Témoin d'assistance de direction (option)

Écran (G)
Témoin d'assistance au maintien de voie (option)

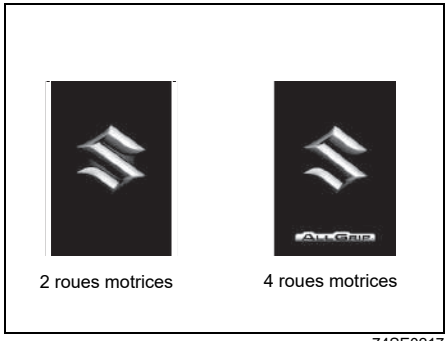
Écran (H)
Reconnaissance de la signalisation routière (option) / Indicateur de distance de suivi (option) / Symbole de véhicule précédent du régulateur de vitesse adaptatif (option) / Vitesse réglée (option) / Assistance au maintien de voie (option) / Avertissement de sortie de voie (option) / Avertissement de freinage par double capteur II (DSBS II) (option)

Écran (I)
Messages d'avertissement et alarmes / Consommation de carburant / Autonomie / Vitesse moyenne / Temps de conduite / Durée totale d'arrêt de ralenti et carburant total économisé par ralenti (option) / Horloge et date / Déplacement / Couple et puissance (option) / Accélérateur et frein (option) / Flux d'énergie (option) / Compteur de puissance (option) / Vitesse du véhicule / Système de régulateur de vitesse adaptatif (option) / Régulateur de vitesse (option) / Limiteur de vitesse (option) / Système d'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) (option) / Système de prévention de sortie de voie (option) / Assistance au maintien de voie (option) / Moniteur d'angle mort (option) / Alerte de trafic arrière transversal (option) / Vitesse du véhicule / Guidage d'intersection (option)

Écran (J)
Position du levier sélecteur (pour boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift)
Témoin de changement de vitesse

Écran (K)
Rappel de ceinture de sécurité du passager arrière / Température extérieure

Écran (L)
Compteur kilométrique / Compteur journalier



74SE0217

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, le son de démarrage du combiné d'instruments retentira et les images ci-dessus apparaîtront sur l'écran pendant plusieurs secondes. Certains messages d'avertissement et alarmes peuvent apparaître lorsque le mode d'allumage est accessoires ou verrouillage de direction.

NOTE :
Les réglages du son de démarrage peuvent être modifiés via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.

Horloge

L'écran (A) affiche l'heure.

Pour régler l'heure, suivez les instructions sous "Mode de réglage" dans cette section.

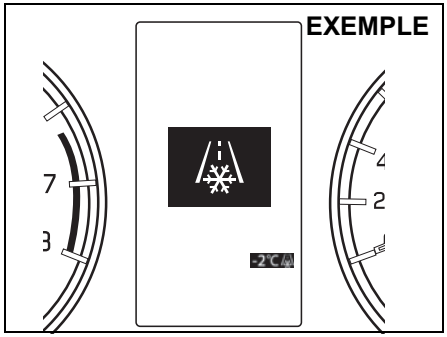
Mode de conduite (pour les modèles 4WD)

L'écran (C) affiche le mode de conduite. Pour plus de détails concernant l'utilisation du système 4WD à quatre modes, reportez-vous à "Système 4WD à quatre modes" (option) dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Thermomètre

L'écran (K) affiche le thermomètre.

Le thermomètre indique la température extérieure.



74SE0231

Si la température extérieure s'approche du point de gel, le message indiqué dans l'illustration ci-dessus s'affiche à l'écran.

Pour commuter l'affichage de température entre "°C" et "°F", suivez les instructions de "Mode de réglage" dans cette section.

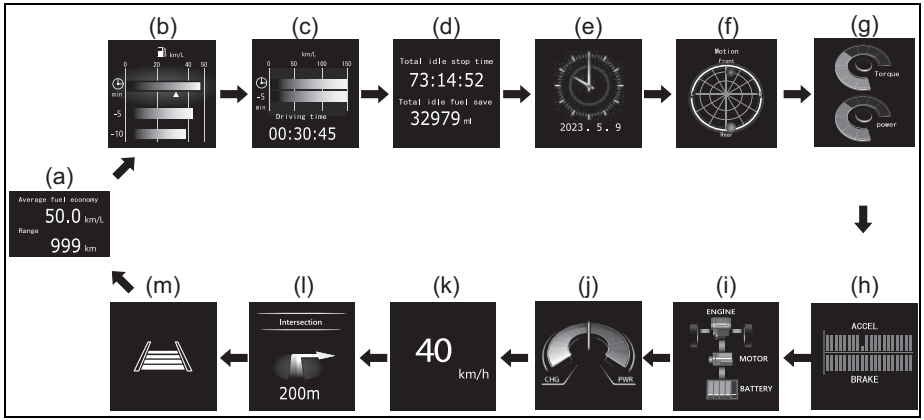
NOTE :
L'indication de température extérieure ne correspond pas à la température réelle lorsque l'on roule à petite vitesse ou lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Consommation de carburant / Autonomie / Vitesse moyenne / Temps de conduite / Durée totale d'arrêt de ralenti et Carburant total économisé par ralenti (option) / Horloge et date / Déplacement / Couple et puissance (option) / Accélérateur et frein (option) / Flux d'énergie (option) / Compteur de puissance (option) / Vitesse du véhicule / Guidage d'intersection (option)

En l'absence de message d'avertissement ou d'indicateur sur l'écran (l), vous pouvez sélectionner l'une des indications suivantes pour l'afficher sur l'écran : consommation instantanée de carburant, consommation moyenne de carburant, autonomie, vitesse moyenne, temps de conduite, durée totale d'arrêt au ralenti et carburant total économisé au ralenti (option), horloge et date, déplacement, couple et puissance (option), accélérateur et freins (option), flux d'énergie (option), compteur de puissance (option), vitesse du véhicule, guidage d'intersection (option) ou aucune indication (ou image et message de l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI).

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous essayez de régler l'affichage en roulant, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. Ne tentez pas de régler l'affichage en roulant.



74SE0218

(a) Consommation instantanée de carburant / Consommation moyenne de carburant/ Autonomie
(b) Consommation instantanée de carburant / Consommation moyenne de carburant/ Consommation moyenne sur 5 minutes
(c) Vitesse moyenne / Vitesse moyenne sur 5 minutes / Temps de conduite
(d) Durée totale d'arrêt de ralenti et carburant total économisé par ralenti (option)
(e) Horloge et date
(f) Déplacement
(g) Couple et puissance (option)
(h) Accélérateur et frein (option)
(i) Flux d'énergie (option)
(j) Compteur de puissance (option)
(k) Vitesse du véhicule
(l) Guidage d'intersection (option)
(m) Aucune indication ou image et message de l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI

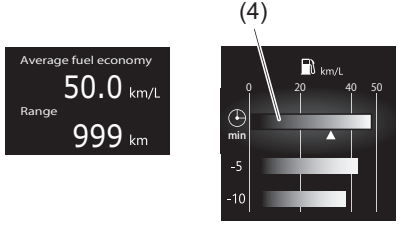
Pour changer l'indication à l'écran, appuyez rapidement sur le bouton de sélection d'indicateur (3).

NOTE :
Les valeurs de consommation instantanée de carburant, de consommation moyenne de carburant, d'autonomie, de vitesse moyenne, de carburant total économisé au ralenti, de déplacement, de couple et de puissance, d'accélérateur et de frein, de flux d'énergie et de compteur de puissance (option) affichées varient selon les conditions suivantes ;

- *l'état de la route*
- *l'état du trafic*
- *le type de conduite*
- *l'état du véhicule*
- *Une défaillance provoquant l'allumage ou le clignotement du témoin de dysfonctionnement*

Consommation instantanée de carburant
L'écran affiche la consommation instantanée de carburant au moyen d'un graphique à barres uniquement lorsque le véhicule se déplace.

EXEMPLE



69T040360

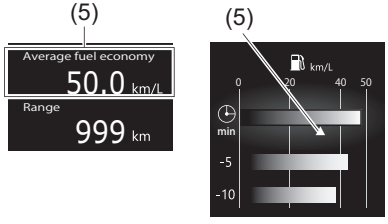
(4) Consommation instantanée de carburant

NOTE :
- *L'écran ne l'affiche que lorsque le véhicule se déplace.*
- *Selon les spécifications du véhicule, la consommation de carburant est indiquée en "km/l" ou en "l/100km" ou en "MPG".*
- *Pour le réglage "l/100 km", l'indication maximale de consommation instantanée de carburant est 30. L'indication ne dépasse pas 30 à l'écran, même si la consommation instantanée de carburant réelle est supérieure.*
- *Pour le réglage "km/l", l'indication maximale de consommation instantanée de carburant est 50. L'indication ne dépasse pas 50 à l'écran, même si la consommation instantanée de carburant réelle est supérieure.*
- *Pour le réglage "MPG (UK)" (milles par gallon), l'indication maximale de consommation instantanée de carburant est 80. L'indication ne dépasse pas 80 à l'écran, même si la consommation instantanée de carburant réelle est supérieure.*
- *L'indication peut être différée si la consommation est fortement affectée par les conditions de conduite.*
- *Les indications sont des valeurs estimées. Elles peuvent différer des valeurs réelles.*

Consommation moyenne de carburant / Consommation moyenne sur 5 minutes / Consommation moyenne de carburant sur 1 cycle de conduite
La consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro et la consommation moyenne sur 5 minutes, et la consommation moyenne de carburant sur 1 cycle de conduite s'affichent.

(Consommation moyenne de carburant)

EXEMPLE



69T040370

(5) Consommation moyenne de carburant

Si vous aviez sélectionné l'affichage de la consommation moyenne lors de la dernière utilisation du véhicule, l'affichage indique la dernière valeur de consommation moyenne de carburant lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact. Si vous ne le réinitialisez pas, l'affichage indiquera la valeur de consommation moyenne de carburant basée sur les trajets précédents.

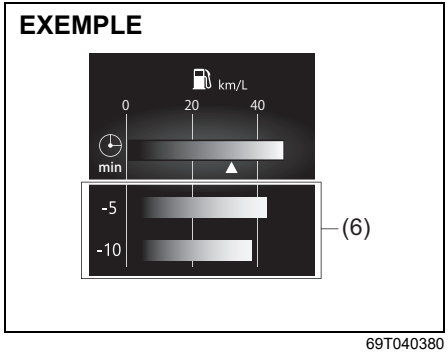
NOTE :
En rebranchant la borne négative (–) à la batterie au plomb, la valeur de consommation moyenne de carburant s'affichera après avoir roulé un certain temps.

Vous pouvez sélectionner le moment de remise à zéro de la consommation moyenne de carburant de l'une des manières suivantes ;
- "Après plein" : la valeur de la consommation moyenne de carburant sera réinitialisée automatiquement après un appoint en carburant.
- "Avec totaliseur A" : la valeur de la consommation moyenne de carburant sera réinitialisée automatiquement lors de la réinitialisation du compteur journalier A.
- "Manuel" : la valeur de la consommation moyenne de carburant sera réinitialisée en pressant et maintenant le bouton de sélection d'indicateur (3) lorsque l'écran affiche la consommation moyenne de carburant.

Pour modifier le moment de la réinitialisation de la consommation moyenne, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.

NOTE :
Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant lorsque vous sélectionnez "Après plein", la valeur de consommation moyenne de carburant peut ne pas être réinitialisée.

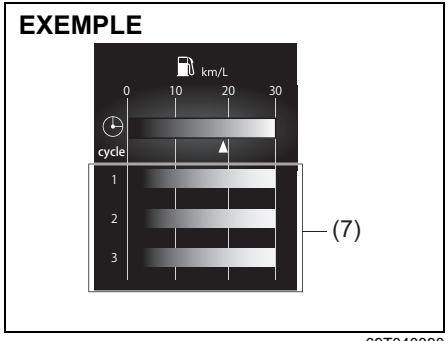
(Consommation moyenne sur 5 minutes)



69T040380

(6) Consommation moyenne sur 5 minutes

(Consommation moyenne de carburant sur 1 cycle de conduite)

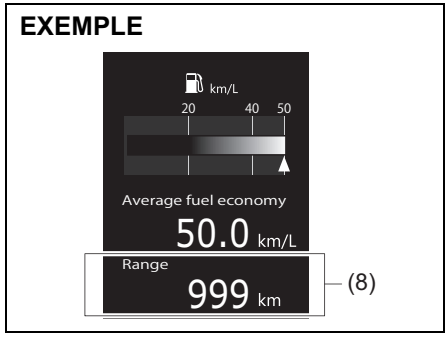


69T040390

(7) Consommation moyenne de carburant sur 1 cycle de conduite

Vous pouvez vérifier l'évolution de la consommation moyenne toutes les 5 minutes d'il y a 15 minutes à maintenant. En outre, vous pouvez vérifier l'évolution de la consommation moyenne sur les 3 derniers cycles de conduite. L'indication de temps et l'indication de cycle de conduite peuvent être modifiées. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.

Autonomie



69T040400

(8) Autonomie

Si vous aviez sélectionné l'affichage de l'autonomie lors de la dernière utilisation du véhicule, l'affichage indique "---" pendant quelques secondes puis indique l'autonomie actuelle lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact.

L'autonomie affichée est la distance approximative qui peut être parcourue jusqu'à l'indication "E" de la jauge de carburant, sur la base des conditions de conduite actuelles.

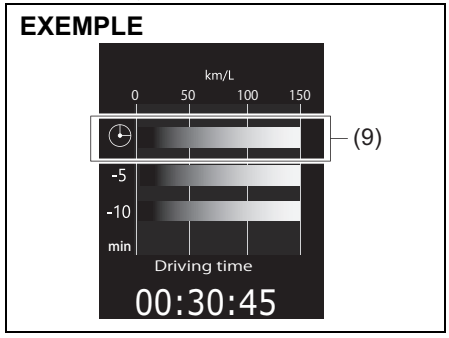
Lorsque le voyant d'alerte de faible niveau de carburant s'allume, "---" s'affiche.
Si le voyant d'alerte de faible niveau de carburant s'allume, faites le plein immédiatement quelle que soit l'indication d'autonomie affichée.

L'autonomie est mise à jour lors du ravitaillement. Cependant, si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, la valeur ne s'affiche pas correctement.

NOTE :
- *En cas d'appoint pendant que le mode d'allumage est contact mis, l'autonomie affichée peut être erronée.*
- *En rebranchant la borne négative (–) à la batterie au plomb, l'indication d'autonomie s'affichera après avoir roulé un certain temps.*

Vitesse moyenne / Vitesse moyenne sur 5 minutes
La vitesse moyenne depuis la dernière remise à zéro et la vitesse moyenne sur 5 minutes s'affichent.

(Vitesse moyenne)



69T040410

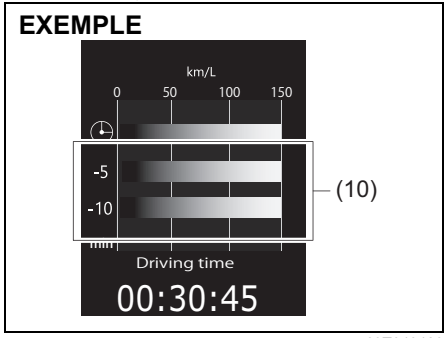
(9) Vitesse moyenne

Si vous aviez sélectionné l'affichage de la vitesse moyenne lors de la dernière utilisation du véhicule, l'affichage indique la dernière valeur de vitesse moyenne lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact. Sauf si vous réinitialisez la valeur de vitesse moyenne, l'écran affiche la valeur de vitesse moyenne prenant en compte celle des trajets précédents.

Pour réinitialiser la valeur de vitesse moyenne, pressez le bouton de sélection d'indicateur (3) pendant 2 secondes environ lorsque l'écran affiche une vitesse moyenne. L'écran affiche "---" puis indique une nouvelle vitesse moyenne après avoir roulé un court instant.

NOTE :
En rebranchant la borne négative (–) à la batterie au plomb, la valeur de vitesse moyenne s'affichera après avoir roulé un certain temps.

(Vitesse moyenne sur 5 minutes)

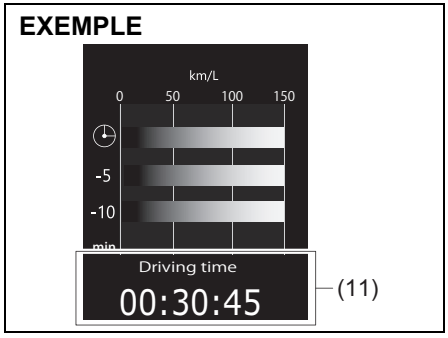


69T040420

(10) Vitesse moyenne sur 5 minutes

Vous pouvez vérifier l'évolution de la vitesse moyenne sur 5 minutes d'il y a 10 minutes à maintenant.

Temps de conduite



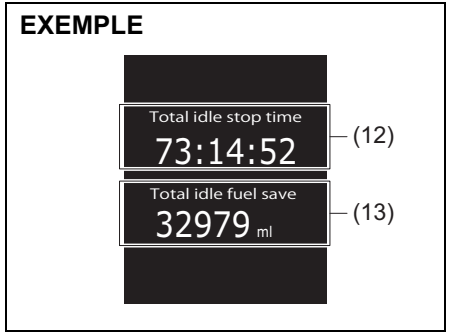
69T040430

(11) Temps de conduite

Le temps de conduite depuis la dernière remise à zéro apparaît. Pour réinitialiser le temps de conduite, pressez le bouton de sélection d'indicateur (3) pendant 2 secondes environ lorsque l'écran affiche un temps de conduite. L'écran affiche "---" puis indique un nouveau temps de conduite après avoir roulé un court instant.

NOTE :
- *Le débranchement de la borne négative (–) de la batterie au plomb remet à zéro l'indication du temps de conduite.*
- *L'indication maximale du temps de conduite est 99:59:59. L'écran n'affichera pas de valeur supérieure tant que le temps de conduite n'a pas été remis à zéro.*

Durée totale d'arrêt de ralenti et carburant total économisé par ralenti (option)



69T040440

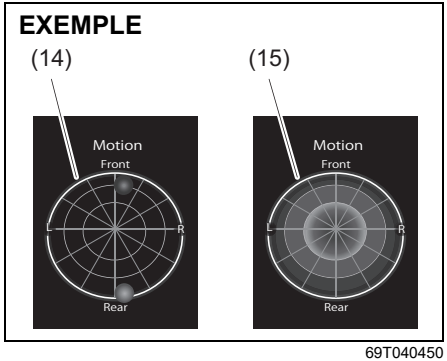
(12) Durée totale d'arrêt de ralenti
(13) Carburant total économisé par ralenti

L'écran affiche la durée totale (en heures, minutes et secondes) d'arrêt du moteur et la quantité totale (en millilitres) de carburant préservé par le système ENG A-STOP depuis la remise à zéro de l'indication.
- Pour remettre à zéro la durée totale d'arrêt de ralenti et le carburant total économisé par ralenti, appuyez longuement sur le bouton de sélection d'indicateur (3) quand l'écran affiche la durée totale d'arrêt de ralenti et le carburant total économisé par ralenti.

NOTE :
- *La valeur maximale indiquée de durée totale d'arrêt de ralenti est 99:59:59, elle est fixe jusqu'à sa remise à zéro.*
- *Lorsque vous rebranchez la borne négative (–) à la batterie au plomb, les valeurs de durée totale d'arrêt de ralenti et de carburant total économisé par ralenti sont remises à zéro.*

Horloge et date
La date et l'heure sont affichées. Pour connaître la procédure de réglage, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.

Déplacement



69T040450

Cela indique comment le centre de gravité se déplace quand le véhicule roule.

La position G (accélération de la gravité) appliquée à la carrosserie du véhicule qui roule est indiquée par un globe (14).
Quand le véhicule s'arrête, les données historiques des positions G appliquées à la carrosserie du véhicule durant la conduite sont affichées sous forme graphique (15).

Le graphique historique des positions G arrêté peut être affiché ou masqué. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.

⚠ AVERTISSEMENT

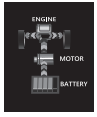
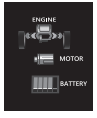
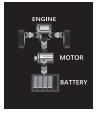
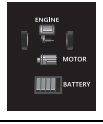
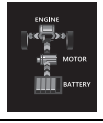
Ne regardez pas l'écran en conduisant. Cela pourrait entraîner un accident.

NOTE :
- *Si le graphique historique des positions G à l'arrêt du véhicule a été réglé en mode d'affichage, le graphique (15) apparaît quelques secondes quand vous passez le mode démarrage sur verrouillage de direction après avoir roulé.*
- *Le graphique est affiché approximativement et le mouvement réel peut être différent.*

Couple et puissance (option)
Le couple moteur et la puissance présents sont affichés.

Accélérateur et frein (option)
Le degré d'enfoncement de la pédale d'accélérateur et la pression de canalisation de frein s'affichent. L'écran peut être réglé pour fournir ou non une indication. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.

Flux d'énergie (option)
L'état de fonctionnement du SHVS (véhicule hybride intelligent par SUZUKI) ou du système hybride de puissance peut être contrôlé sur l'écran d'information. Pour plus de détails, reportez-vous à "SHVS (véhicule hybride intelligent par SUZUKI) (option)" ou à "Système hybride de puissance (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Écran d'information	Description	
	SHVS	Lorsque le véhicule est en marche, l'ISG (Générateur de démarreur intégré) assiste la puissance du moteur
	Système hybride de puissance	Lorsque le véhicule roule, le moteur d'entraînement assiste la puissance du moteur.
	SHVS	Lorsque le véhicule est propulsé par le moteur.
	Système hybride de puissance	
	SHVS	En décélération, l'ISG génère de l'électricité sans la puissance du moteur.
	Système hybride de puissance	Durant l'arrêt automatique du véhicule lors d'une décélération, le moteur d'entraînement génère de l'électricité.
	SHVS	Lorsque le moteur est arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP.
	Système hybride de puissance	Durant l'arrêt automatique du moteur alors que le véhicule est arrêté.
	Système hybride de puissance	Le véhicule ne roule qu'avec le moteur d'entraînement sans la puissance du moteur thermique.

NOTE :
L'allumage de la partie moteur sur l'indication du flux d'énergie montre le fonctionnement du moteur.

(Indicateur de batterie)
Les segments de l'indicateur de batterie (16) fournissent une indication approximative de la charge de la batterie lithium-ion (pour le SHVS) ou de la batterie haute tension (pour le système hybride de puissance).

EXEMPLE



74SE0261

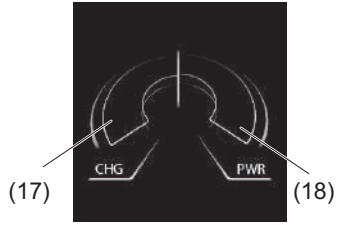
NOTE :
- *Cet indicateur donne une indication approximative. Cette indication peut être retardée ou différer de la charge réelle de la batterie lithium-ion (pour le SHVS) ou de la batterie haute tension (pour le système hybride de puissance) dans certaines conditions, par exemple lorsque la température extérieure est basse.*
- *Sur les modèles équipés du SHVS, lorsque le régime moteur est bas, la fonction de régénération de l'énergie en décélération peut ne pas fonctionner.*

Vitesse du véhicule
La vitesse du véhicule est affichée.
Vous pouvez modifier l'unité de vitesse affichée pour la vitesse du véhicule. Reportez-vous à "Mode de réglage dans cette section.

NOTE :
La vitesse du véhicule affichée peut légèrement différer de l'indication du compteur de vitesse.

Compteur de puissance (option)

EXEMPLE

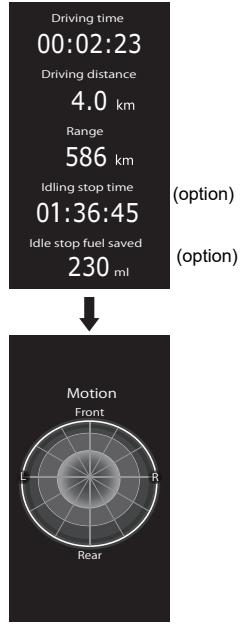


74SB20204

L'état de fonctionnement du moteur d'entraînement apparaît. La zone (17) du graphique indique une régénération de l'énergie en décélération et la zone (18) indique la plage d'assistance par le moteur électrique.

Informations affichées après la conduite
Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour régler le mode démarrage sur verrouillage de direction, les informations suivantes apparaissent pendant plusieurs secondes sur l'écran d'information.

EXEMPLE



69T040500

Position du sélecteur (option) / Témoin de changement de vitesse

EXEMPLE



74SE0223

Position du sélecteur

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, l'écran (J) indique la position (n) du sélecteur de la boîte-pont.

(Pour les modèles avec Auto Gear Shift)
Quand le levier de changement de vitesse est en gamme "D", l'affichage indique la position du rapport engagé (o).

Pour plus de détails concernant l'utilisation de la boîte-pont, consultez "Utilisation de la boîte-pont", dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

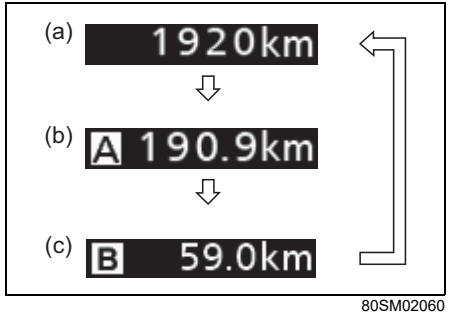
NOTE :
Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ou que la position du sélecteur est modifiée, l'affichage peut ne pas indiquer immédiatement la position actuelle du sélecteur, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Témoin de changement de vitesse

Reportez-vous à "Témoin de changement de vitesse" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Compteur journalier / Compteur kilométrique

L'affichage (L) fournit l'une des indications suivantes : compteur journalier A, compteur journalier B ou compteur kilométrique. Pour changer l'indication à l'écran (L), appuyez sur le bouton de sélection du compteur journalier (2).



80SM02060

⇧⇩	Appuyez sur le bouton de sélection du compteur journalier (2).

(a) Compteur kilométrique
(b) Compteur journalier A
(c) Compteur journalier B

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous essayez de régler l'affichage en roulant, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.
Ne tentez pas de régler l'affichage en roulant.

Compteur journalier
Le compteur journalier peut être utilisé pour mesurer la distance parcourue dans le cadre de courts trajets ou entre deux pleins d'essence.
Les compteurs journaliers A et B peuvent s'utiliser indépendamment.
Pour réinitialiser le compteur journalier, enfoncez le bouton de sélection du compteur journalier (2) pendant quelques secondes environ lorsque l'écran affiche le compteur journalier.

NOTE :
L'indication maximale du compteur de trajet est 9 999,9. Au-delà, l'indication retourne à 0,0.

Compteur kilométrique
Le compteur kilométrique enregistre la distance totale parcourue par le véhicule.

AVIS

Vérifiez régulièrement la mesure sur le compteur kilométrique par rapport au programme d'entretien pour faire effectuer les interventions nécessaires.
L'usure peut s'accélérer et des dégâts peuvent survenir sur certaines pièces à défaut d'entretien correct aux intervalles kilométriques prévus.

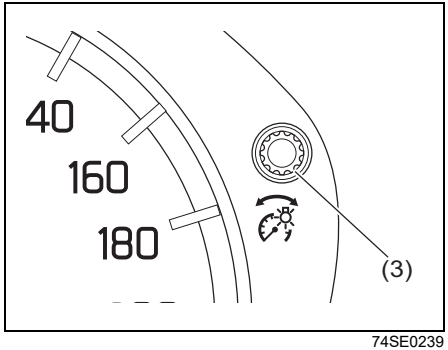
Rappel de ceinture de sécurité de passager arrière

Voir "Rappel de ceinture de sécurité" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Mode de réglage

Lorsque le mode d'allumage est contact mis et que le véhicule est à l'arrêt, vous pouvez accéder au mode de réglage de l'écran d'information.

Pour passer en mode de réglage

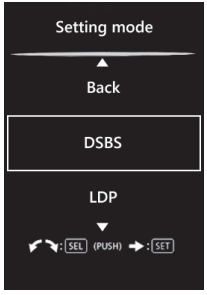


74SE0239

(3) Bouton du sélecteur d'indicateur

1) Appuyer sur le bouton de sélection d'indicateur (3) pendant quelques secondes.
2) Une fois le mode de réglage affiché, tournez le bouton de sélection d'indicateur (3) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner le réglage que vous souhaitez modifier. Reportez-vous à "Options de réglage" dans cette section.

EXEMPLE



69T120100

NOTE :

- *Le réglage actuellement sélectionné est encadré.*
- *Si vous appuyez longuement sur le bouton de sélection d'indicateur (3) pour entrer en mode de réglage quand l'écran (I) affiche la consommation moyenne, la vitesse moyenne, le temps de conduite, la durée totale d'arrêt de ralenti et le carburant total économisé par ralenti (option), la valeur est réinitialisée simultanément. Si vous ne désirez pas réinitialiser la valeur, pressez rapidement le bouton de sélection d'indicateur pour commuter l'indication de l'écran.*
- *Si vous pressez le commutateur du moteur ou démarrez pour déplacer le véhicule lorsque l'écran est en mode de réglage, celui-ci sera automatiquement annulé.*

Pour quitter le mode de réglage

Pressez le bouton de sélection d'indicateur (3) et sélectionner "Retour".

NOTE :

Vous pouvez quitter le mode de réglage en effectuant l'une des opérations suivantes :

- *Appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage de mode accessoires à verrouillage de direction. Commencer à conduire votre véhicule.*

Options de réglage

NOTE :
Les options pouvant être modifiées en mode de réglage dépendent du pays ou de la région.

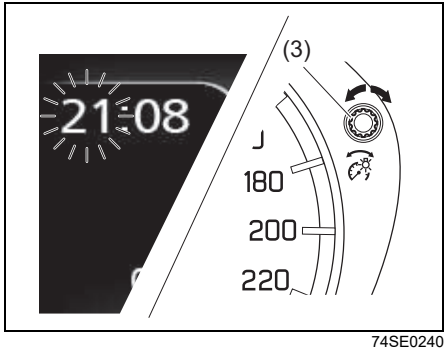
Élément		Personnalisation
"Réglage horloge"		Reportez-vous à "Réglage de l'horloge" dans cette section.
"12H/24H"		"12H" ou "24H"
"Réglage date"		Reportez-vous à "Réglage de la date" dans cette section.
"DSBS"	"Délai alerte"	"Plus tôt" / "Par défaut" / "Plus tard"
"LDP" ("Prévent sortie voie")	"Mode alerte"	"Avertisseur sonore"
	"Délai alerte"	"Plus tôt" / "Par défaut"
	"Alerte de louvoiement"	"Activé" / "Désactivé"
"ACC/ISA"	"Lien lecture de panneaux"	"Activé" / "Désactivé"
	"Limit écart de vitesse"	–5 km/h / –4 km/h / –3 km/h / –2 km/h / –1 km/h / 0 km/h / 1 km/h / 2 km/h / 3 km/h / 4 km/h / 5 km/h
	"Alerte de dépassement"	"Activé" / "Désactivé"
	"Accélération"	"Faible" / "Moyen" / "Élevé"
	"Vitesse (App court)"	±1 km/h / ±5 km/h / ±10 km/h
	"Vitesse (App court)"	±1 km/h / ±5 km/h / ±10 km/h
	"Limit vitess en virage"	"Aucun" / "Faible" / "Moyen" / "Élevé"

Élément		Personnalisation
"TSR"	"Reconnaiss panneau"	"Activé" / "Désactivé"
	"Méthod alert excès vitess"	"Visuel et sonore" / "Visuel uniquement" / "Aucune notification"
	"Avert MAJ lim vitesse"	"Activé" / "Désactivé"
	"Niv alerte excès vitess"	1 km/h / 3 km/h / 5 km/h
		2 km/h / 5 km/h / 10 km/h
"Paramètre BSM"	"Surveil angl mort ON/OFF"	"Activé" / "Désactivé"
	"Trafic arr ON/OFF"	"Activé" / "Désactivé"
"Syst analyse de conduite"		"Activé" / "Désactivé"
"Verrouillage portes"	"Déverrouill. portes"	"Toutes les portes"
	"Bruiteur externe"	"Activé" / "Désactivé"
"Éclairages"	"Éclairages au sol"	"Synchro éclairage"
	"Changement de voie"	"Activé" / "Désactivé"
	"Feux de route auto"	"Activé" / "Désactivé"
"Changement huile"		Pour remettre à zéro le système, appuyez longuement sur le bouton de sélection d'indicateur.
"Marche/arrêt auto"		"Standard" / "Économique" / "Confort" Pour plus de détails, reportez-vous à "Réglages du système de climatisation par le système ENG A-STOP" dans cette section.

Élément		Personnalisation
"TPMS"	"Pression des pneus"	L'écran affiche la pression de gonflage actuelle des pneus. Reportez-vous à "Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails.
"Unités de distance"		"Km" / "Miles"
"Économie carburant"		"km/l" / "l/100km" / "MPG (UK)"
"Langue"		Vous pouvez modifier la langue de l'écran d'information.
"RAZ éco énergie"		"Après plein" / "Avec totaliseur A" / "Manuel"
"Température"		"°C" ou "°F"
"Affichage réglage"	"Affichage calendrier"	"Calendrier activé" / "Calendrier désactivé"
	"Type de calendrier"	JJ.MM.AAAA / AAAA.MM.JJ / MM.JJ.AAAA
	"Historique éco carb"	"Affichage temps" / "Cycle de conduite"
	"Historique Mouvement"	"Affichage activé" / "Affichage désactivé"
	"Affichage Éco carb/tps"	"Affichage activé" / "Affichage désactivé"
	"Avertissem arrêt auto"	"Affichage activé" / "Affichage désactivé"
	"Indicateur régénération"	"Affichage activé" / "Affichage désactivé"

Élément		Personnalisation
"Animations"	"Descente"	"Affichage activé" / "Affichage désactivé"
	"Mode conduite"	"Affichage activé" / "Affichage désactivé"
	"Attention"	"Affichage activé" / "Affichage désactivé"
"Son de démarrage"		"Activé" ou "Désactivé"
"Sons de notification"		"Volume bas" / "Volume moyen" / "Volume élevé"
"Défaut" (Paramétrage d'initialisation)		"Oui" ou "Non"

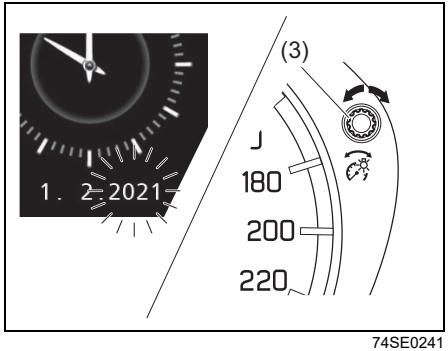
Réglage de l'horloge
Réglez l'heure en sélectionnant "Horloge" dans "Mode réglage". Ensuite, sélectionnez "Régl horloge".



74SE0240

1) Pour régler l'heure, faites tourner le bouton sélecteur d'indicateur (3) d'un côté ou l'autre de manière répétitive pendant que l'heure clignote. Pour régler rapidement l'heure, tournez et maintenez le bouton de sélection d'indicateur (3). Pour sauvegarder l'heure indiquée, faites tourner le bouton sélecteur d'indicateur (3) : l'indication des minutes clignote.
2) Pour modifier l'indication des minutes, faites tourner le bouton sélecteur d'indicateur (3) d'un côté ou l'autre de manière répétitive pendant que les minutes clignotent. Pour régler rapidement les minutes, tournez et maintenez le bouton de sélection d'indicateur (3). Pour sauvegarder les minutes indiquées, appuyez sur le bouton de sélection d'indicateur (3).

Réglage de la date
Réglez la date en sélectionnant "Horloge" dans "Mode réglage". Sélectionnez ensuite "Réglage date".



74SE0241

1) Pour modifier l'indication des années, tournez le bouton de sélection d'indicateur (3) d'un côté ou l'autre de manière répétitive pendant que les jours clignotent. Pour régler rapidement les jours, tournez et maintenez le bouton de sélection d'indicateur (3). Pour sauvegarder le jour indiqué, faites tourner le bouton de sélection d'indicateur (3) : l'indication des jours clignote.
2) Pour modifier l'indication des mois, faites tourner le bouton de sélection d'indicateur (3) d'un côté ou l'autre de manière répétitive pendant que les mois clignotent. Pour régler rapidement les mois, tournez et maintenez le bouton de sélection d'indicateur (3). Pour sauvegarder le mois indiqué, faites tourner le bouton de sélection d'indicateur (3) : l'indication des jours clignote.
3) Pour modifier l'indication des jours, tournez le bouton de sélection d'indicateur (3) d'un côté ou l'autre de manière répétitive pendant que les jours clignotent. Pour régler rapidement les jours, tournez et maintenez le bouton de sélection d'indicateur (3). Pour sauvegarder le jour indiqué, appuyez sur le bouton de sélection d'indicateur (3).

Réglages du système de climatisation par le système ENG A-STOP

- Lors de l'utilisation du système automatique de chauffage et de climatisation lorsque le moteur est arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP, vous pouvez sélectionner l'un des réglages suivants via le mode de réglage de l'écran d'information.
  - "Standard"
  - "Économique"
  - "Confort"
- Quand "Économique" est sélectionné, l'arrêt automatique du moteur est facilité par rapport à "Standard". L'arrêt automatique du moteur se produira plus fréquemment, le temps d'arrêt sera plus long, et cela entraînera une réduction de la consommation de carburant.
- Quand "Confort" est sélectionné, l'arrêt automatique du moteur est plus difficile par rapport à "Standard". L'arrêt automatique du moteur se produira moins fréquemment, le temps d'arrêt sera plus court, et cela entraînera un plus grand confort de climatisation dans la cabine.

Messages d'avertissement et alarmes

L'écran affiche des messages d'avertissement et des alarmes vous avertissant de certains problèmes du véhicule.
Dans certains cas, le signal sonore externe ou interne peut aussi retentir en même temps pour vous alerter.

Si des messages d'avertissement et des alarmes s'affichent à l'écran, tenez-en compte.

Voyant d'avertissement principal



68PM00278

Lorsque l'écran affiche des messages d'avertissement et alarmes, le voyant d'avertissement principal peut également clignoter.

NOTE :

- *Lorsque le problème ayant provoqué l'affichage du message est corrigé, le message disparaît.*
- *Si un message est affiché et d'autres problèmes nécessitant un message surviennent, le message relatif à chaque problème sera alternativement affiché pendant 5 secondes environ.*
- *Lorsque vous pressez le bouton de sélection d'indicateur (3) pendant 2 secondes environ lorsqu'un message est affiché, le message disparaît temporairement. Si le problème ayant provoqué l'affichage du message n'est pas corrigé, le message apparaît à nouveau après 5 secondes. Lorsque vous pressez le bouton de sélection d'indicateur (3) pendant 2 secondes environ lorsqu'un message est affiché, le message disparaît temporairement. Si le problème ayant provoqué l'affichage du message n'est pas corrigé, le message apparaît à nouveau après 5 secondes.*

Messages d'avertissement et alarmes

Tous les modèles

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 74SE0262	–	Clignote (uniquement si le véhicule se déplace) 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur ; uniquement si le véhicule se déplace)	Fermeture incorrecte d'une porte ou du hayon. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et fermez correctement la porte ou le hayon.
 69T040090	"LIBÉRER FREIN DE PARKING"	Clignote 	Bip continu (en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Le frein de stationnement n'a pas été desserré. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et desserrez le frein de stationnement.

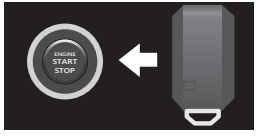
Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T040100	"LUMIÈRES ALLUMÉES"	Clignote 	Bip continu (en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Les phares et/ou les feux de position sont restés allumés. Éteignez-les.
 69T040110	"NIVEAU CARBURANT BAS"	Éteint	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Le niveau de carburant est bas. Refaites le plein dès que possible.*1

*1 Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T040130	"CHANGER HUILE MOTEUR"	Éteint	Éteint	Remplacez dès que possible l'huile moteur et le filtre à huile. Le système de surveillance de la durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après le remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (option)" dans cette section.
 69T040140	"POSITION CONTACTEUR ALLUMAGE ACC"	Éteint	Éteint	Ce message est affiché lorsque la position accessoires est sélectionnée comme mode de démarrage.*1
 69T040150	"APPUYEZ SUR BOUTON DÉMARRER"	Éteint	Éteint	La pédale de frein (pour les modèles à boîte-pont automatique et avec Auto Gear Shift) ou la pédale d'embrayage (modèles à boîte de vitesses manuelle) est enfoncée. Appuyez sur le commutateur du moteur pour démarrer celui-ci ou le système hybride de puissance.

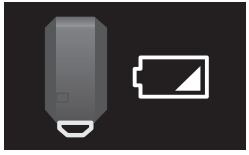
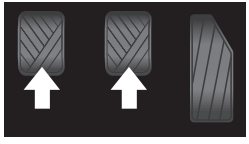
*1 Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T040160	"ANOMALIE VERROUILLAGE DIRECTION"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Il y a un problème de système de verrouillage de direction. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou par un atelier qualifié.
 69T040170	"ANOMALIE SYSTÈME DE DÉMARRAGE"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Il y a un problème de système de démarrage par pression sans clé/anti-démarrage. En outre, la tension de la batterie du véhicule peut baisser. Quand ce message s'affiche même si vous démarrez le moteur ou le système hybride de puissance avec une tension normale de la batterie du véhicule, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.

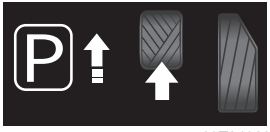
Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T040180	"TÉLÉCOMMANDE NON DÉTECTÉE"	Clignote	Série de bips sous certaines conditions (en provenance de l'avertisseur sonore extérieur et/ou intérieur)	La télécommande peut se trouver à l'extérieur du véhicule ou sa batterie est peut-être déchargée. Amenez la télécommande dans le véhicule ou appuyez sur le bouton poussoir de démarrage du moteur avec la télécommande. Si le message apparaît encore, remplacez la batterie de la télécommande.
 69T040190	"PLACER LA TÉLÉCOMMANDE SUR DÉMARRER"			

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T040200	"POSITION CONTACTEUR ALLUMAGE ON"	Éteint	Éteint	Ce message est affiché lorsque la position contact mis est sélectionnée comme mode de démarrage.*1
 69T040160	"APPUI BOUTON DEMAR QD VS TOURN VOLNT GAUCH À DR"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Le verrouillage de direction n'est pas désengagé. En tournant légèrement le volant dans les deux sens, appuyez à nouveau sur le commutateur du moteur.

*1 Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T040210	"PILE TÉLÉCOMMANDE DÉCHARGÉE"	Éteint	Éteint	La batterie de la télécommande est presque épuisée. Remplacez la batterie.*1
Véhicule à boîte de vitesses manuelle  69T040220	"DÉMARRAGE: APPUI FREIN +EMBRAYAGE"	Éteint	Éteint	Le commutateur du moteur est pressé sans enfoncer les pédales de frein et d'embrayage. Essayez à nouveau tel qu'indiqué dans le message.

*1 Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
Véhicule avec boîte-pont automatique et Auto Gear Shift  69T040230	"DÉMARRAGE: APPUI FREIN +POSITION P"	Éteint	Éteint	• Le commutateur du moteur est pressé et le levier de changement de vitesse se trouve dans une position autre que "P" ou "N" ou sans pression de la pédale de frein. Essayez à nouveau tel qu'indiqué dans le message. • Même si vous déplacez le levier de changement de vitesse, le rapport ne passe pas à la position souhaitée. Déplacez le levier de changement de vitesse en position "P" tout en appuyant sur la pédale de frein, puis actionnez à nouveau le levier de changement de vitesse.
Véhicule avec boîte-pont automatique et Auto Gear Shift  69T040240	"METTRE SÉLECTEUR SUR P"	Éteint	Éteint	Le commutateur du moteur est pressé lorsque le levier de changement de vitesse est dans une position autre que "P". Essayez à nouveau tel qu'indiqué dans le message.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
Véhicule avec boîte-pont automatique  69T040250	"TEMP.ÉLEVEE HUILE DE TRANSMISSION"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	La température du liquide de boîte-pont automatique devient trop élevée. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et laissez refroidir le liquide.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T040280	"LOUVOIEMENT VÉHICULE DÉTECTÉ"	Éteint	Bip court (en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	L'avertissement de dérive du véhicule est activé. Reportez-vous à "Avertissement de dérive du véhicule" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Non affiché	"FREINAGE ACTIF URGENCE DÉSACTIVÉ"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	L'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) est désactivé.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69TJ040610 Les mains sont éclairées en blanc.	"TENEZ LE VOLANT"	Clignote 	Bip continu (en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Le système détecte que le volant n'est pas tenu ou qu'aucune opération n'est effectuée sur la direction. Tenez fermement le volant.
 69TJ040700 Les mains sont éclairées en blanc.	"TENEZ LE VOLANT"	Clignote 	Éteint	

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T040530 Les mains sont éclairées en rouge.	"TENEZ LE VOLANT"	Clignote 	Bip continu (en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Le système détecte que le volant n'est pas tenu ou qu'aucune opération n'est effectuée sur la direction. Tenez fermement le volant.
 69T040530 Les mains sont éclairées en rouge.	"NON DISPO TENEZ LE VOLANT"	Clignote 	Bips continus (en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T040540	"SYST LKA NON DISPO À VITESSE ACTUELLE"	Éteint	Bip court (en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	L'assistance au maintien de voie ne fonctionne pas car la vitesse du véhicule dépasse la vitesse maximale à laquelle cette assistance est opérationnelle.
 69T040280	"SYST LDP NON DISPO À VITESSE ACTUELLE"	Éteint	Éteint	Le système de prévention de sortie de voie ne fonctionne pas car la vitesse du véhicule dépasse la vitesse maximale à laquelle il est opérationnel.

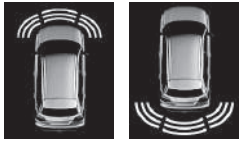
Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T040300	"PÉDALE ACCÉLÉRATEUR ENFONCÉE"	Clignote 	Bips à courts intervalles (émis par l'avertisseur sonore intérieur)	Le système de freinage automatique est activé. (quand la pédale d'accélérateur est enfoncée)
	"PÉDALE ACCÉLÉRATEUR ENFONCÉE APPUI FREIN"			Une fois le système de freinage automatique activé, le système maintient le véhicule à l'arrêt. (quand la pédale d'accélérateur est enfoncée)

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
Non affiché	"SYSTEME DSBS II ARRÉTÉ"	Éteint	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Le capteur double est temporairement arrêté. Reportez-vous à "Arrêt temporaire du double capteur" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Non affiché	"CAMERA F ARRETÉE (TEMP)"	Clignote 		La fonction de la caméra avant (DSBS II) est arrêtée temporairement, car la caméra avant (DSBS II) est soumise à des températures basses et élevées. Reportez-vous à "Arrêt temporaire du double capteur" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Non affiché	"CAMERA F ARRETÉE (FAIB VIS)"	Éteint	Éteint	La fonction de la caméra avant (DSBS II) est arrêtée temporairement, car la visibilité de la caméra avant (DSBS II) est mauvaise. Reportez-vous à "Arrêt temporaire du double capteur" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
Non affiché	"RADAR F ARRETÉ (TEMP)"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	La fonction de radar avant (DSBS II) est arrêtée temporairement, car le radar avant (DSBS II) est soumis à des températures basses et élevées. Reportez-vous à "Arrêt temporaire du double capteur" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Non affiché	"NETTOYER RADAR EXTÉRIEUR"	Éteint	Éteint	La fonction du radar avant (DSBS II) est arrêtée temporairement, car les environs du radar sont sales. Reportez-vous à "Arrêt temporaire du double capteur" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Non affiché	"RADAR F ARRETÉ (RÉGLAGE)"	Éteint	Éteint	La fonction du radar avant (DSBS II) est arrêtée temporairement, car l'angle de reconnaissance du radar est défavorable. Reportez-vous à "Arrêt temporaire du double capteur" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Non affiché	"SYSTEME DSBS II DESACTIVE"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Il peut y avoir un problème de double capteur. Si ce message persiste même après avoir redémarré le moteur ou le système hybride de puissance, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T040300	"FREINAGE ACTIF URGENCE"	Clignote 	Bips à courts intervalles (émis par l'avertisseur sonore intérieur)	L'avertissement de collision frontale est activé. Reportez-vous à "Avertissement de collision frontale" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
				Le système d'assistance au freinage est activé. Reportez-vous à "Système d'assistance au freinage" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
				Le système de freinage automatique est activé. Reportez-vous à "Système de freinage automatique" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
 69T040310	"NETTOYER DÉTECTEURS DE PROXIMITÉ"	Éteint	Éteint	Le capteur de radar de stationnement arrière est sale. Reportez-vous à "Lorsque les capteurs à ultrasons détectent un objet étranger" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T040310	"ANOMALIE DÉTECTEURS DE PROXIMITÉ"	Clignote 	Éteint	Il peut y avoir un problème de capteurs à ultrasons. Si ce message s'affiche encore même après avoir démarré le moteur, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 74SE0263	–	Éteint	Bips courts à longs intervalles émis par l'avertisseur sonore intérieur ou Bips courts à courts intervalles émis par l'avertisseur sonore intérieur	Les capteurs à ultrasons détectent les objets. Reportez-vous à "Capteurs de stationnement" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
 74SE0264	–	Éteint	Bips courts à très courts intervalles émis par l'avertisseur sonore intérieur	
 74SE0265	–	Éteint	Bip continu en provenance de l'avertisseur sonore intérieur	

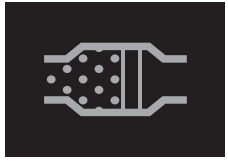
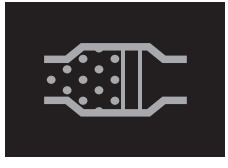
Modèles à moteur K14D

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
Non affiché	"IMPOSSIBLE DE DÉMARRER LE MOTEUR (TEMP BASSE)"	Éteint	Bip continu (en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	La température de la batterie lithium-ion est extrêmement basse et le moteur ne peut pas être démarré. Reportez-vous à "Démarrage du moteur en zone froide" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Véhicule avec système ESP®

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T040260	"ANOMALIE SYSTÈME ESP"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Il peut y avoir un problème de système ESP®. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou par un atelier qualifié.
 69T040260	"FONCTION HILL HOLD DÉSACTIVÉE"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Il peut y avoir un problème avec le système d'aide au démarrage en côte ou le système de régulation de la vitesse en descente (option). Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou par un atelier qualifié.

Véhicule avec filtre à particules essence (GPF) (option)

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T040270	"ANOMALIE SYSTÈME FAP"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Il se peut que le filtre à particules essence présente une défaillance. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou par un atelier qualifié.
 69T040270	"ROULER POUR RÉGÉNÉRER FAP"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Vous devez régénérer le GPF. Reportez-vous à "Filtre à particules essence (GPF) (si équipé)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

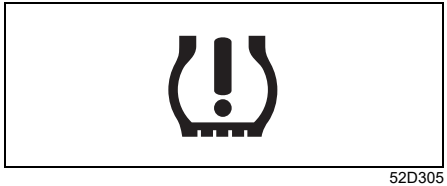
NOTE :

- *Si votre véhicule est équipé du système ENG A-STOP, l'écran d'information affiche également des messages et des alarmes concernant ce système. Pour plus de détails sur ces messages, reportez-vous à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.*
- *Si votre véhicule est équipé du système hybride de puissance, l'écran d'information affiche également des messages et des alarmes concernant ce système. Pour plus de détails sur ces messages, voir "Système hybride de puissance" (option) dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.*
- *Lorsque vous utilisez le système 4WD à quatre modes (option), l'écran d'information affiche d'autres messages que ceux repris dans le tableau ci-dessus. Reportez-vous à "Système 4WD à quatre modes" (option) dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails.*
- *Si votre véhicule est équipé de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II), l'écran d'information affiche également des messages et des alarmes concernant ce système. Pour plus de détails sur ces messages, voir "L'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.*
- *Si votre véhicule est équipé du système de régulateur de vitesse adaptatif, l'écran d'information affiche également des messages et des alarmes concernant ce système. Pour plus de détails sur ces messages, voir "Régulateur de vitesse adaptatif (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE. ou "Régulateur de vitesse adaptatif (avec fonction de suivi pour toutes les vitesses)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.*
- *Si votre véhicule est équipé du système de prévention de sortie de voie, l'écran d'information affiche également des messages et des alarmes concernant ce système. Pour plus de détails sur ces messages, reportez-vous à "Système de prévention de sortie de voie" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.*
- *Si votre véhicule est équipé du moniteur d'angle mort (BSM) ou de l'alerte de trafic arrière transversal (RCTA) (option), l'écran d'information affiche également des messages d'avertissement et des alarmes en relation avec le système. Pour obtenir plus d'informations sur ces messages, reportez-vous à "Moniteur d'angle mort (BSM) (option)" ou "Alerte de trafic arrière transversal (RCTA) (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.*
- *Si votre véhicule est doté d'un capteur de stationnement, l'écran d'information affiche également des messages et alarmes relatifs à ce système. Pour plus de détails, reportez-vous à "Capteurs de stationnement" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.*

Voyants et témoins

NOTE :
Si des voyants et témoins clignotent ou s'allument, les messages correspondants peuvent s'afficher sur l'écran d'information.

Témoin de basse pression de pneu (option)



52D305

En tant que fonction améliorant la consommation, votre véhicule a été doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui utilise le voyant d'alerte de basse pression de pneu pour vous signaler qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

Lorsque le voyant d'alerte de faible pression des pneus est allumé, un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés. Vous devriez vous arrêter et contrôler aussi rapidement que possible vos pneus et les gonfler à la pression correcte indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus du véhicule. Rouler avec un pneu fortement sous-gonflé peut causer une surchauffe du pneu et provoquer sa défaillance. Un sous-gonflage augmente également la consommation et réduit la longévité de la bande de roulement du pneu, et peut affecter la maniabilité et la capacité d'arrêt du véhicule. Chaque pneu, y compris la roue de secours, doit être contrôlé au moins une fois par mois à froid et gonflé à la pression recommandée spécifiée sur l'étiquette du véhicule.

Le voyant d'alerte de faible pression des pneus est également utilisé pour vous informer d'un dysfonctionnement du TPMS. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, ce témoin clignote pendant 75 secondes environ puis reste continuellement allumé. Cette séquence se répète après avoir pressé le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis aussi longtemps que le dysfonctionnement est présent.

NOTE :
Le voyant d'alerte de faible pression des pneus peut ne pas s'allumer immédiatement en cas de perte soudaine de pression d'air.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas effectuer de correction lorsque le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne fonctionne pas ou lorsqu'il s'allume et clignote en roulant peut causer un accident.

Si le voyant d'alerte de basse pression de pneu ne s'allume pas pendant 2 secondes après avoir pressé le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ou s'allume et clignote en roulant, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire SUZUKI. Même si le témoin s'éteint après avoir clignoté, indiquant que le système de surveillance fonctionne à nouveau, vous devez toujours faire vérifier le système par votre concessionnaire agréé SUZUKI.

⚠ AVERTISSEMENT

La capacité de support de charge de vos pneus est réduite avec des pressions de gonflage inférieures. Si vos pneus ne sont que modérément sous-gonflés, la charge sur les pneus peut dépasser leur capacité de support de charge, ce qui peut causer une défaillance du pneu. Le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne vous préviendra pas de cette condition, parce qu'il ne s'allume que si un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Contrôlez et réglez la pression de gonflage de vos pneus au moins une fois par mois. Reportez-vous à "Pneus" dans la section INSPECTION ET ENTRETIEN.

⚠ AVERTISSEMENT

Continuer à rouler avec le voyant d'alerte de faible pression des pneus allumé peut causer un accident entraînant de graves blessures, voire la mort.

Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume et reste allumé, réduisez votre vitesse et évitez les virages et freinages brusques. Soyez conscient que rouler avec un pneu fortement sous-gonflé peut causer une surchauffe du pneu et entraîner sa défaillance et peut affecter l'efficacité de la direction et du freinage. Arrêtez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr et contrôlez vos pneus.

- **Si vous avez un pneu à plat, remplacez-le par la roue de secours (option). Reportez-vous à "Instructions de levage sur cric" dans la section INTERVENTION D'URGENCE pour la méthode de remplacement d'un pneu. Reportez-vous également à "Remplacement des pneus et/ou des roues" pour les instructions de remise en fonctionnement normal du TPMS après une crevaison.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Si votre véhicule est doté d'une trousse de réparation des pneus au lieu d'une roue de secours, reportez-vous à "Trousse de réparation des pneus" (option) dans la section INTERVENTION D'URGENCE pour les instructions d'exécution d'une réparation d'urgence d'un pneu dégonflé.**
- **Si un ou plusieurs pneus sont sous-gonflés, ajustez dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus à la pression de gonflage recommandée.**

Reportez-vous à "Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails sur le système de surveillance de la pression des pneus. Reportez-vous à "Pneus" dans la section INSPECTION ET ENTRETIEN pour les informations relatives au maintien de la pression correcte des pneus.

Voyant d'alerte de système de freinage



74SB20213

Trois différents types de fonctionnement existent selon les spécifications du véhicule.

- Le témoin s'allume brièvement lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact.
- Le témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est enclenché et que le mode d'allumage est contact mis.
- Le témoin s'allume dans l'une des deux ou dans les deux conditions précédentes.

Le témoin s'allume également lorsque le niveau de liquide dans le réservoir de liquide de frein est inférieur au niveau défini.

Le témoin doit s'éteindre dès que le moteur ou le système hybride de puissance démarre et que le frein de stationnement est desserré (à condition que le niveau de liquide de frein soit satisfaisant).

Le voyant d'alerte s'allume également en même temps que le voyant d'alerte ABS quand la fonction de régulation de l'effort de freinage arrière (répartiteur de freinage) ou le système ABS est en panne.

Si le voyant d'alerte de système de freinage s'allume quand le véhicule est en marche, le système de freinage est probablement défectueux.
Dans ce cas :

1) Rabattez-vous sur le bas-côté de la route et arrêtez-vous avec précaution.

⚠ AVERTISSEMENT

Gardez à l'esprit que la distance d'arrêt risque d'être plus longue, que la force à appliquer sur la pédale risque d'être plus élevée et que la course de la pédale risque d'être plus longue que d'habitude.

2) Effectuez un essai des freins en roulant et en arrêtant le véhicule sur l'accotement de la route.
3) Si vous jugez cela prudent, conduisez prudemment le véhicule à petite vitesse/faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire SUZUKI le plus proche afin de le faire réparer.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'une des conditions suivantes est détectée, le système de freinage doit être immédiatement inspecté par le concessionnaire SUZUKI.

- **Le voyant d'alerte de système de freinage ne s'éteint pas après le démarrage du moteur ou du système hybride de puissance, le frein de stationnement étant entièrement desserré.**
- **Le voyant d'alerte de système de freinage ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact.**
- **Le voyant d'alerte de système de freinage s'allume à un moment quelconque lorsque le véhicule roule.**

NOTE :
Le système de freinage étant du type à autoréglage, le niveau de liquide de frein diminue au fur et à mesure de l'usure des plaquettes de frein. Contrôler régulièrement le plein du réservoir de liquide de frein est une opération d'entretien régulier normale.

NOTE :
Signal sonore de rappel de frein de stationnement
Un signal sonore retentit de manière intermittente pour vous rappeler de relâcher le frein de stationnement si vous démarrez le véhicule sans avoir relâché ce frein. Vérifiez si le frein de stationnement est totalement relâché et si le voyant d'alerte de système de freinage s'éteint.

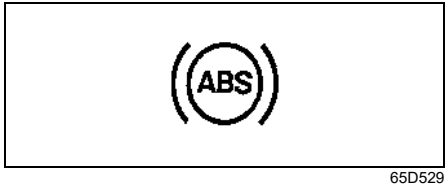
Voyant d'alerte de système de freinage (pour les modèles à moteur K15C)



74SB20213

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.
Si le témoin reste allumé ou s'allume en conduisant, la fonction de freinage régénératif ou le système d'aide au démarrage en côte est probablement défectueux.

Voyant d'alerte du système antiblocage des freins (ABS)



65D529

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.
Si le témoin reste allumé ou s'allume en conduisant, le système ABS est probablement défectueux.

Dans ce cas :
1) Rabattez-vous sur le bas-côté de la route et arrêtez-vous avec précaution.
2) Passez l'allumage en mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur, puis démarrez de nouveau le moteur ou le système hybride de puissance.

Si le voyant d'alerte s'allume brièvement puis s'éteint, le système fonctionne normalement. Si le voyant d'alerte est toujours allumé, le système est probablement défectueux.

Si le voyant d'alerte et le voyant d'alerte de système de freinage restent allumés ou s'allument simultanément pendant la conduite, la fonction de régulation de l'effort de freinage de l'essieu arrière (fonction soupape de répartition) et la fonction antiblocage du système ABS pourraient être défaillantes.

Si l'une de ces situations se présente, faites vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI.
Si le système ABS ne fonctionne plus, le système de freinage continue à fonctionner comme un système ordinaire sans la régulation ABS.

Pour plus de détails sur le système ABS, reportez-vous à "Système antiblocage des freins (ABS)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Voyant d'alerte ESP®



52KM133

ESP® est une marque déposée de Mercedes-Benz Group AG.

Ce témoin clignote 5 fois par seconde quand l'un des systèmes suivants est activé.
- Système de contrôle de stabilité
- Système de contrôle de traction
- Système de contrôle de vitesse en descente (option)

Si ce témoin lumineux clignote, conduisez prudemment.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne. Si le témoin reste allumé ou s'allume en roulant, un élément des systèmes ESP® (autre que l'ABS) est probablement défectueux. Vous devez faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI.

Pour plus de détails sur les systèmes ESP®, reportez-vous à "Programme électronique de stabilité (ESP®)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

⚠ AVERTISSEMENT

Les systèmes ESP® ne peuvent empêcher les accidents. Conduisez toujours prudemment.

Témoin ESP® "OFF"



57L30045

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

Lorsque le contacteur ESP® "OFF" est pressé pour couper les systèmes ESP® (autres que l'ABS), le témoin ESP® "OFF" s'allume et reste allumé.

Pour plus de détails sur les systèmes ESP®, reportez-vous à "Programme électronique de stabilité (ESP®)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin du contrôle de vitesse en descente (option)



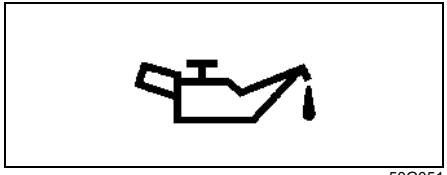
79K050

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

Lorsque vous enfoncez le commutateur du système de contrôle de vitesse en descente et si les conditions de fonctionnement du système sont remplies, le témoin correspondant s'allume. Si le témoin du contrôle de vitesse en descente clignote, le contrôle de vitesse en descente ne sera pas activé.

Pour plus de détails sur le système de contrôle de vitesse en descente, reportez-vous à "Système de contrôle de vitesse en descente (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Voyant d'alerte de pression d'huile moteur



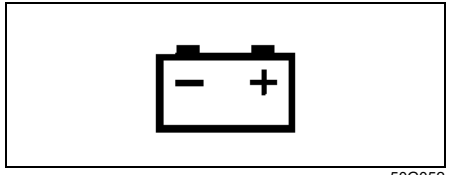
50G051

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume. Quand le moteur ou le système hybride de puissance est démarré, le témoin s'éteint. Le témoin reste allumé si la pression d'huile est insuffisante. Si le témoin s'allume pendant la marche du véhicule, arrêtez le véhicule dès que la sécurité le permet et coupez le moteur ou le système hybride de puissance.
Vérifiez le niveau de l'huile et faites l'appoint si nécessaire. Si le niveau d'huile est satisfaisant, faites contrôler le circuit de lubrification par un concessionnaire SUZUKI avant d'utiliser de nouveau le véhicule.

AVIS

- **Si le véhicule est utilisé alors que ce voyant est allumé, le moteur ou le système hybride de puissance risque d'être sérieusement endommagé.**
- **Ne comptez pas sur le voyant d'alerte de pression d'huile moteur pour vous indiquer que vous avez besoin d'ajouter de l'huile. Vérifiez régulièrement le niveau d'huile moteur.**

Voyant d'alerte de charge



50G052

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume. Quand le moteur ou le système hybride de puissance est démarré, le témoin s'éteint. Le témoin reste allumé en cas de problème au niveau du système de charge de la batterie. Si le témoin s'allume lorsque le moteur tourne ou que le système hybride de puissance fonctionne, faites immédiatement vérifier le circuit de charge par votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur / Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant



60G049

Si le conducteur ou le passager avant ne boucle pas sa ceinture de sécurité, ce témoin s'allume en permanence ou clignote.
Pour de plus amples informations concernant le rappel de ceinture de sécurité, reportez-vous à "Ceintures de sécurité et dispositifs de retenue pour enfants" dans cette section.

Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager arrière



69T010090

Si le passager arrière ne boucle pas sa ceinture de sécurité, ce témoin s'allume en permanence ou clignote.
Pour de plus amples informations concernant le rappel de ceinture de sécurité, reportez-vous à "Rappel de ceinture de sécurité" et "Ceintures de sécurité et dispositifs de retenue pour enfants" dans cette section.

Témoin AIRBAG



63J030

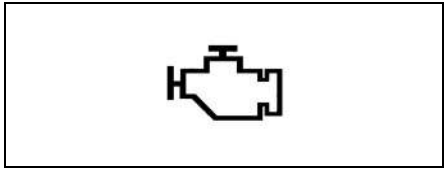
Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin clignote ou s'allume pendant quelques secondes afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Le témoin s'allume et reste allumé pour signaler un problème du système d'airbag ou du système prétendeur de ceinture de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le témoin AIRBAG ne clignote pas ou ne s'allume pas brièvement lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, si ce témoin reste allumé pendant plus de 10 secondes ou s'il s'allume pendant la conduite, le système d'airbag ou le système prétendeur de ceinture de sécurité est probablement défectueux. Faites vérifier les deux systèmes par un concessionnaire SUZUKI.

Témoin de dysfonctionnement



65D530

Le véhicule est équipé d'un système antipollution informatisé. Un témoin de dysfonctionnement est placé sur le combiné d'instruments pour indiquer que le système de régulation des émissions doit être révisé. Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume. Quand le moteur ou le système hybride de puissance est démarré, le témoin s'éteint.

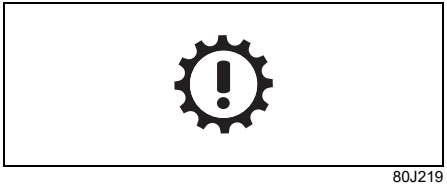
Si le témoin de dysfonctionnement s'allume ou clignote pendant que le moteur tourne ou que le système hybride de puissance fonctionne, le système antipollution est endommagé.
Emmenez le véhicule chez votre concessionnaire SUZUKI pour le faire réparer.

(Pour les véhicules de spécification UE)
En outre, si ce témoin s'allume lorsque le moteur tourne ou que le système hybride de puissance fonctionne, il y a un problème dans le système de boîte-pont automatique ou le système Auto Gear Shift. Demandez à votre concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.

AVIS

N'utilisez pas le véhicule quand le voyant de dysfonctionnement est allumé ou clignote sous peine de détérioration définitive du système antipollution, de la consommation de carburant et de la maniabilité.

Voyant d'alerte de boîte-pont (option)



80J219

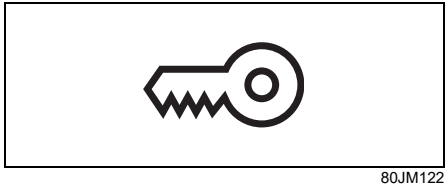
Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume pendant quelques secondes afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Si ce témoin s'allume lorsque le commutateur du moteur est sur "ON", il y a un problème dans le système de boîte-pont automatique ou le système Auto Gear Shift.
Si ce témoin s'allume ou clignote, arrêtez le véhicule à un endroit sûr et contactez votre concessionnaire SUZUKI. Si ce témoin s'allume ou clignote à nouveau une fois qu'il s'est éteint, faites vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI.

Pour les véhicules avec Auto Gear Shift :
- Si le témoin s'allume, il peut survenir ce qui suit :
  - Le rapport de transmission ne change pas même si vous déplacez le levier de changement de vitesse.
  - Le rapport de transmission passe à "N" automatiquement quand la vitesse du véhicule descend en deçà de 10 km/h (6 mph), en outre l'indicateur "N" du combiné d'instruments clignote et l'avertisseur sonore intérieur retentit.
  - Le moteur cale automatiquement lorsque le véhicule s'arrête.
  - Vous ne pouvez pas démarrer le système hybride de puissance.

- Si vous effectuez l'une des opérations suivantes, le témoin clignote et l'avertisseur sonore intérieur retentit. Cela signifie que l'embrayage est soumis à une forte charge et que l'embrayage devient chaud. Dans ce cas, arrêtez le système hybride de puissance dans un endroit sûr et appuyez sur le commutateur du moteur pour changer le mode d'allumage en mode verrouillage de direction, puis appuyez à nouveau sur le commutateur pour que le mode d'allumage soit contact mis. Démarrez le système hybride de puissance après vous être assuré que le témoin s'éteint et que le signal sonore ne retentit pas.
  – Dans une côte, vous alternez entre arrêt et redémarrage.
  – Dans une côte, vous maintenez le véhicule à l'arrêt en utilisant uniquement la fonction d'avance au ralenti.
  – Vous continuez d'appuyer sur la pédale de frein et la pédale d'accélérateur.
  – Vous continuez à appuyer sur la pédale d'accélérateur sans relâcher le frein de stationnement.

Voyant d'alerte du système antidémarrage/démarrage par pression sans clé



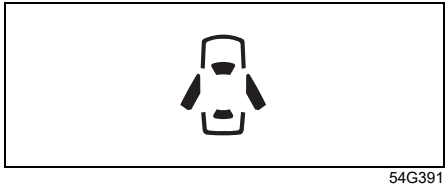
80JM122

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne. Si ce témoin s'allume, le système présente un problème.

Si ce témoin clignote ou s'allume, le système présente un problème ou le verrouillage de direction ne peut pas se relâcher. Dans ce cas, appuyez sur le commutateur du moteur en tournant le volant vers la droite ou la gauche.

Si ce témoin clignote ou reste allumé si vous démarrez le moteur ou le système hybride de puissance avec une batterie à la tension normale, demandez à un concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.

Voyant d'alerte d'ouverture des portes



54G391

Ce voyant reste allumé jusqu'à ce que toutes les portes (y compris le hayon) soient entièrement fermées.

Si une porte ou le hayon sont ouverts pendant le déplacement du véhicule, un ding retentit pour rappeler de fermer les portes complètement.

Voyant d'alerte de faible niveau de carburant



54G343

Lorsque ce voyant s'allume, faites le plein aussi vite que possible.

Lorsque ce témoin s'allume, un ding retentit une fois pour rappeler la nécessité de faire l'appoint de carburant.
Tant que du carburant n'est pas rajouté, une sonnerie retentit chaque fois que vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact.

NOTE :
Le point d'activation du témoin varie en fonction de l'état de la route (par exemple, pente ou courbe) et des conditions de conduite en raison du déplacement du carburant dans le réservoir.

Témoin de direction assistée



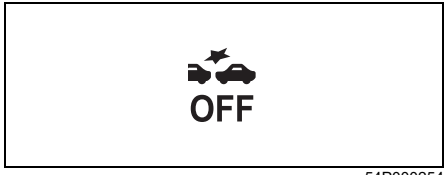
79J039

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume. Quand le moteur ou le système hybride de puissance est démarré, le témoin s'éteint.

Si ce témoin s'allume pendant la marche du véhicule, le système de direction assistée est défectueux. Faites vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE :
- *Les opérations du volant suivantes peuvent demander graduellement plus d'efforts lors du stationnement ou de la conduite à très petite vitesse. Il ne s'agit pas d'une défaillance du système de direction, mais le système de direction assistée limite l'assistance afin d'éviter une surchauffe de ses composants.*
  – *Le volant est actionné très souvent.*
  – *Le volant est maintenu en butée pendant un long moment.*
- *Lorsque le système de direction assistée refroidit, il revient à sa condition d'origine.*
  La répétition de ces opérations peut cependant endommager le système de direction assistée.
- *Si le système de direction assistée ne fonctionne pas correctement, la direction est plus lourde, mais vous pouvez encore diriger le véhicule.*
- *Si la direction assistée est utilisée, un bruit causé par le fonctionnement de la direction assistée électrique peut se faire entendre. Cela est normal et indique que le système de direction assistée fonctionne correctement.*

Témoin "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) (option)



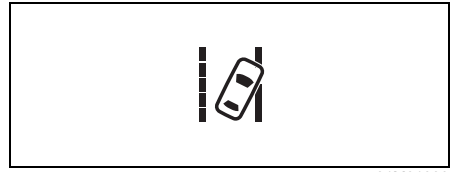
54P000254

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

- Dans les situations suivantes, ce témoin s'allume et le système d'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) arrête de fonctionner.
  – Lorsque vous maintenez enfoncé le commutateur "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) pour désactiver ce système d'assistance.
  – Lorsque vous appuyez sur le contacteur ESP® "OFF" pour désactiver les systèmes ESP® (autres que l'ABS), le témoin ESP® "OFF" s'allume également.
- Si ce témoin s'allume, cela indique un problème avec l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II). Emmenez le véhicule chez votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour remédier au problème.

Pour plus d'informations, voir "L'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin de prévention de sortie de voie (option)



81M31080

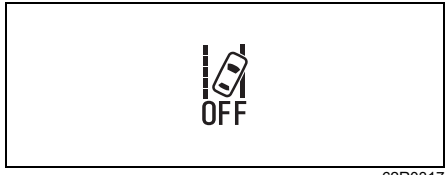
Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

La couleur de l'indicateur et son état allumé/clignotant changent en fonction de l'état de fonctionnement des systèmes.

Pour plus de détails, reportez-vous à "Affichages et fonctionnement du système" du "Système de prévention de sortie de voie" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

S'il y a un problème dans le système de prévention de sortie de voie avec le commutateur du moteur en mode contact mis, ce témoin s'allume en orange. Emmenez le véhicule chez votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour remédier au problème.

Témoin "OFF" de prévention de sortie de voie (option)



62R0317

Lorsque le commutateur "OFF" de prévention de sortie de voie est enfoncé et maintenu pour désactiver la prévention de sortie de voie, ce témoin s'allume.
Pour plus de détails, reportez-vous à "Affichages et fonctionnement du système" du "Système de prévention de sortie de voie" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin de l'assistance au maintien de voie (option)



74SB12002

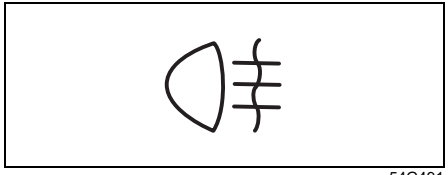
Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

La couleur de l'indicateur et son état allumé/clignotant changent en fonction de l'état de fonctionnement des systèmes.

Pour plus de détails, reportez-vous à "Affichage du fonctionnement de l'assistance de direction" de "Assistance au maintien de voie" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

S'il y a un problème dans l'assistance au maintien de voie avec le commutateur du moteur en mode contact mis, ce témoin s'allume. Emmenez le véhicule chez votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour remédier au problème.

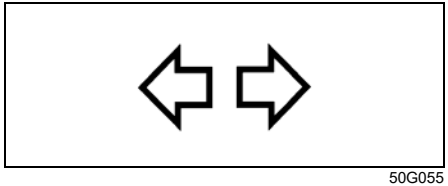
Témoin de feu antibrouillard arrière (option)



54G491

Le témoin de feu antibrouillard arrière s'allume lorsque le feu antibrouillard arrière est en marche.

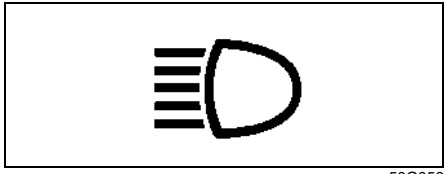
Témoins des clignotants



50G055

Lorsque le clignotant gauche ou droit est activé, la flèche verte correspondante du combiné d'instruments clignote en même temps que le clignotant. Lorsque le contacteur de feux de détresse est activé, les deux flèches clignotent en même temps que l'ensemble des clignotants.

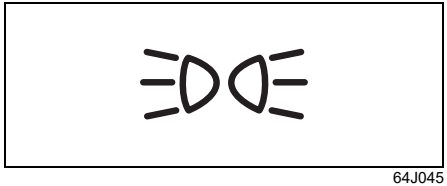
Témoin des phares (feux de route)



50G056

Ce témoin s'allume lorsque les feux avant sont en position feux de route.

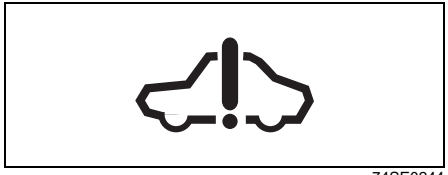
Témoin d'éclairage



64J045

Ce témoin s'allume lorsque les feux de position, les feux arrière ou les phares sont allumés.

Voyant d'alerte de système hybride (option)



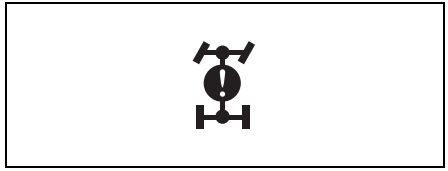
74SE0244

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

Si le système hybride de puissance, le système d'alimentation haute tension ou le système de dépression du servofrein présente un dysfonctionnement, le témoin s'allume ou clignote. Dans ce cas, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

- Quand le voyant d'alerte de système hybride s'allume, certains dispositifs peuvent ne plus être alimentés en électricité, ce qui peut entraîner un accident inattendu. Vous devez observer les dysfonctionnements suivants.
  – Le système audio ou de navigation (option) ne s'active pas.
  – La caméra arrière (option) ne s'active pas.
- Lorsque le voyant d'alerte de système hybride s'allume, la fonction d'avance au ralenti n'est peut-être pas opérationnelle. Dans ce cas, vous devez utiliser le frein de stationnement pour gravir une côte.
- En cas de défaillance de l'ISG (Integrated Starter Generator), le témoin clignote.

Témoin 4WD (option)



57L30042

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

- Si ce voyant d'alerte s'allume, il indique l'existence d'un problème au niveau du système 4WD à quatre modes. Le système sera automatiquement désactivé.
- Le voyant d'alerte clignote si le véhicule se trouve dans l'une des conditions suivantes et le système sera automatiquement désactivé.
  – Des roues de diamètres différents sont montées sur le véhicule.
  – Les composants du groupe motopropulseur surchauffent suite au patinage d'une roue motrice dans la boue ou la neige.

NOTE :
Si le voyant d'alerte clignote, déplacez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et garez-le pour protéger les composants du groupe motopropulseur. Si vous laissez le moteur tourner au ralenti pendant un moment, sauf dans le cas d'un montage de roues de tailles différentes, le voyant d'alerte s'éteindra et le système reprendra.

Voyant de rappel de vidange d'huile (option)



79JM007

Votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la durée de vie de l'huile et du voyant de demande de vidange d'huile correspondant qui vous permet de savoir quand changer l'huile moteur et le filtre à huile.
Quand ce témoin s'allume, vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile immédiatement.
Pour des détails sur la façon de remplacer l'huile et le filtre à huile, consultez "Vidange de l'huile moteur et changement du filtre" dans la section INSPECTION ET ENTRETIEN.

Ce témoin s'allume quelques secondes lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Si la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé atteint la valeur déterminée par le système, ce témoin s'allume lorsque le commutateur du moteur est en mode contact mis. En outre, le message s'affiche à l'écran d'information pour vous signaler qu'il est nécessaire de changer l'huile moteur et le filtre à huile. Lorsque l'huile moteur et le filtre à huile sont remplacés et que le système de surveillance de la durée de vie de l'huile est réinitialisé, ce témoin s'éteint.

Chaque fois que l'huile moteur et le filtre à huile sont remplacés, le témoin doit être réinitialisé afin de contrôler correctement l'échéance du changement d'huile suivant. Le témoin s'éteint après la réinitialisation. Pour connaître la procédure de réinitialisation, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.

AVIS

Le moteur peut être fortement endommagé si vous le laissez tourner lorsque ce témoin s'allume.
Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile immédiatement lorsque le témoin s'allume.

NOTE :

- *Ce témoin sert à faciliter la vidange d'huile et le remplacement du filtre à huile en fonction du programme d'entretien.*
- *Même si l'huile est remplacée avant l'allumage de ce témoin, une réinitialisation du système de surveillance de la durée de vie de l'huile est nécessaire. Consultez votre concessionnaire SUZUKI pour la méthode de réinitialisation. Si vous procédez vous-même à la réinitialisation, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.*
- *Consultez un concessionnaire SUZUKI pour ce qui est de la modification du système de surveillance de la durée de vie de l'huile dans l'un des cas suivants ;*
  - Si vous remplacez l'huile moteur d'origine ACEA Standards ou SUZUKI par une huile moteur autre que l'huile moteur d'origine ACEA Standards ou SUZUKI, ou vice versa
  - En cas de changement de vos conditions de conduite, si vous devez appliquer le programme de "Entretien conseillé en cas de conditions de conduite difficiles" au lieu du "Programme d'entretien régulier" dans la section INSPECTION ET ENTRETIEN, ou vice versa

Témoin ENG A-STOP (option)



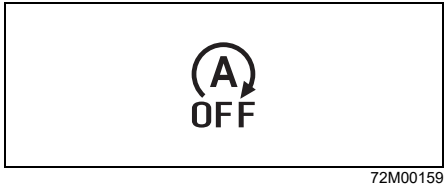
72M00032

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

Lorsque le moteur est arrêté par le système ENG A-STOP, ce témoin s'allume.

- Pour plus de détails, reportez-vous à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin ENG A-STOP "OFF" (option)



72M00159

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

Lorsque vous pressez le commutateur ENG A-STOP "OFF", ce témoin s'allume.

Le témoin ENG A-STOP "OFF" clignote dans les conditions suivantes :

- S'il y a un problème avec le système ENG A-STOP
- S'il y a un problème avec la batterie au lithium-ion

Si le témoin ENG A-STOP "OFF" clignote, faites immédiatement vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.
Reportez-vous à "Témoin ENG A-STOP «OFF»" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin de régénération d'énergie en décélération (option)



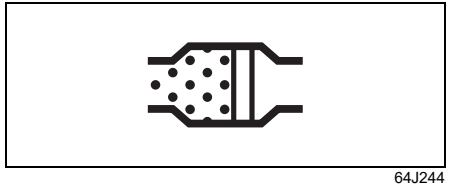
72M00168

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

Quand la régénération d'énergie en décélération fonctionne, ce témoin s'allume.

Pour plus de détails, reportez-vous à "SHVS (véhicule hybride intelligent par SUZUKI) (option)" ou à "Système hybride de puissance (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Voyant d'alerte de filtre à particules essence (GPF) (option)



64J244

Ce voyant d'alerte de filtre à particules essence (GPF) s'allume pendant quelques secondes lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement. Si ce témoin s'allume lorsque vous conduisez, le GPF est presque obstrué. Pour que le voyant d'alerte s'éteigne, le véhicule doit rester en mouvement jusqu'à ce que la régénération soit terminée.

Le processus prend normalement environ 25 minutes.
Les conditions optimales pour terminer le processus sont réunies lorsque le véhicule roule à une vitesse de 50 km/h (31 mph) et plus à un régime moteur supérieur à 2 000 tr/min.

Si vous conduisez jusqu'à ce que le témoin s'éteigne, la régénération du GPF est achevée.
Pour de plus amples détails au sujet du GPF, reportez-vous à "Filtres à particules (GPF) (si équipé)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

AVIS

Veillez à régénérer le GPF quand le voyant d'alerte GPF s'allume. Si vous ne régénérez pas le GPF, le filtre restera obstrué et entraînera un mauvais fonctionnement du véhicule.

Indicateur "EV" (option)



53SB08211

Lorsque le moteur du système hybride de puissance s'arrête, cet indicateur s'allume.

Indicateur "ECO" (option)



53SB08213

En mode ECO, cet indicateur s'allume.

Voyant d'alerte du système d'alerte sonore du véhicule (option)



74SE0228

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

En cas de défaillance du système d'alerte sonore du véhicule, le témoin clignote. Vous devez faire vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

Indicateur "READY" (option)



74SB20206

Avec le levier de changement de vitesse en position "P" et la pédale de frein enfoncée, une pression sur le commutateur du moteur fait démarrer le système hybride de puissance pour qu'il soit prêt à fonctionner et ce indicateur "READY" s'allume.

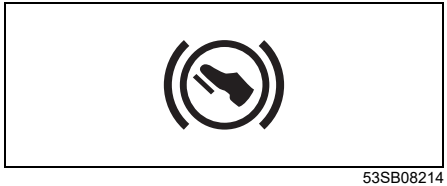
⚠ AVERTISSEMENT

Si ce témoin s'éteint en conduisant, les problèmes suivants se produisent. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et essayez à nouveau d'appuyer sur le commutateur du moteur.

- **La direction devient lourde en raison d'un dysfonctionnement du système de direction assistée.**
- **Le système ABS ne fonctionne pas (quand le voyant d'alerte ABS s'allume en même temps).**

Si, en appuyant une nouvelle fois sur le commutateur du moteur, l'indicateur "READY" ne s'allume toujours pas, contactez un concessionnaire SUZUKI pour faire inspecter le système.

Indicateur de demande de freinage (option)

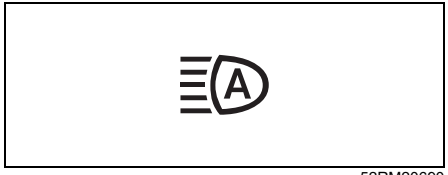


53SB08214

Ce témoin s'allume si vous n'appuyez pas sur la pédale de frein dans les situations suivantes.

- Lorsque vous déplacez le levier de changement de vitesse de "N" à "D", "M" ou "R" alors que le véhicule est en mouvement (comme lors d'une manœuvre de garage ou de stationnement). L'avertisseur sonore intérieur retentit pendant environ une seconde et l'indicateur "N" clignote. Enfoncez la pédale de frein pour arrêter le véhicule et déplacez de nouveau le levier de changement de vitesse.

Voyant d'avertissement d'assistance de feux de route (orange) (option)



52RM20690

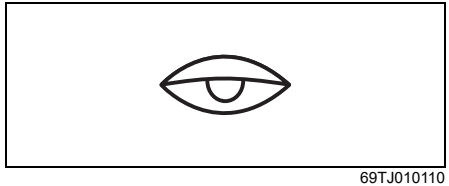
Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement en orange pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

En cas de défaillance de l'assistance de feux de route, ce témoin s'allume et l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) cesse de fonctionner lorsque le mode d'allumage est contact mis. Demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI ou à un atelier qualifié d'inspecter le double capteur.

NOTE :
Si le fonctionnement du double capteur s'arrête temporairement, l'assistance des feux de route s'arrête temporairement également.

Pour plus de détails, reportez-vous à "Assistance de feux de route" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Voyant d'alerte de somnolence (option)

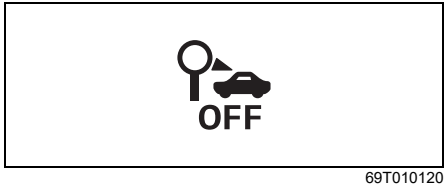


69TJ010110

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

Lorsque le système de surveillance du conducteur détecte une somnolence au volant ou un endormissement du conducteur, ce voyant s'allume. Pour plus de détails, reportez-vous à "Système de surveillance du conducteur (DMS) (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin "OFF" de la reconnaissance de la signalisation routière (option)



69T010120

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour indiquer qu'il fonctionne.

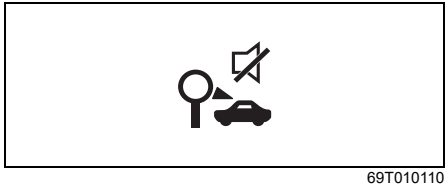
En cas de problème de reconnaissance de la signalisation routière lorsque le moteur est en mode contact mis, ce témoin s'allume.

Pour certains modèles, si la reconnaissance de la signalisation routière est arrêtée temporairement et que vous appuyez ensuite sur le commutateur du moteur pour passer en mode contact coupé, le témoin peut rester allumé pendant un certain temps après l'avoir rallumé, même si l'état d'arrêt temporaire a été résolu avant de le rallumer.

Lorsque la reconnaissance de la signalisation routière est désactivée en modifiant le mode de réglage de l'écran d'information, ce témoin s'allume et reste allumé.

Vous pouvez arrêter la reconnaissance de la signalisation routière en modifiant le mode de réglage de l'écran d'information. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Témoin de désactivation du signal sonore de reconnaissance de la signalisation routière (option)

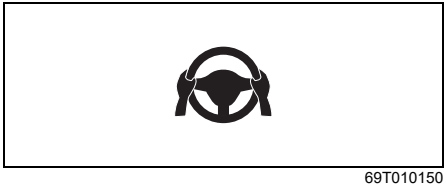


69T010110

Pour certains modèles, lorsque le mode de réglage sur l'écran d'information est activé pour désactiver l'avertisseur sonore de vitesse excessive, ce témoin s'allume et s'éteint après un certain temps.

Vous pouvez arrêter le signal sonore de reconnaissance de la signalisation routière en modifiant le mode de réglage de l'écran d'information. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.

Témoin d'assistance de direction (option)



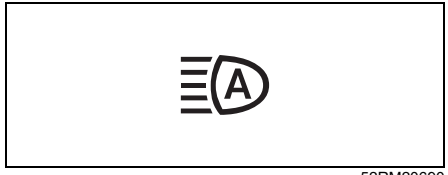
69T010150

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement en vert pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

La couleur de l'indicateur et son état allumé/clignotant changent en fonction de l'état de fonctionnement des systèmes.

Pour plus de détails, reportez-vous à "Affichages et fonctionnement du système" du "Système de prévention de sortie de voie" et "Affichage du fonctionnement de l'assistance de direction" du "Système d'assistance au maintien de voie" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin d'assistance de feux de route (vert) (option)

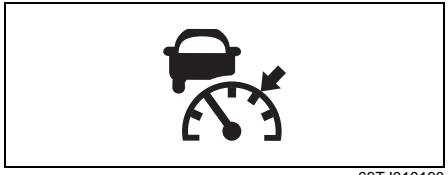


52RM20690

Lorsque l'assistance de feux de route est en fonctionnement, ce témoin s'allume en vert.

Pour plus de détails, reportez-vous à "Assistance de feux de route" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin du système de régulateur de vitesse adaptatif (option)



69TJ010190

La couleur de l'indicateur et son état allumé changent en fonction de l'état de fonctionnement des systèmes.

- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est en mode veille, ce témoin s'allume en blanc.
- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, ce témoin s'allume en vert.

Témoin de capteur de stationnement (option)



52RM20690

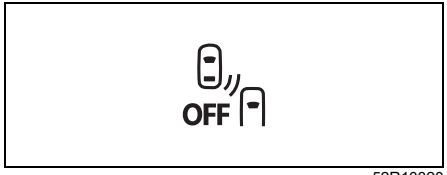
Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

Lorsque les capteurs de stationnement arrière sont activés et détectent des obstacles, ce témoin clignote.

Si ce témoin s'allume, il indique l'existence d'un problème au niveau des capteurs de stationnement arrière. Emmenez le véhicule chez votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour remédier au problème.

Pour plus de détails, reportez-vous à "Capteurs de stationnement" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin "OFF" du moniteur d'angle mort (option)



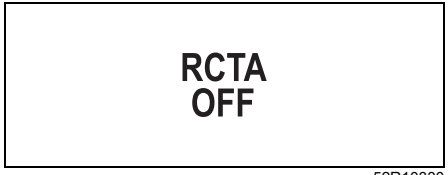
52R10320

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

Lorsque le moniteur d'angle mort (BSM) est désactivé par une modification du mode de réglage de l'écran d'information, ce témoin s'allume.

- Quand le moniteur d'angle mort (BSM) est arrêté, le témoin "OFF" du moniteur d'angle mort et le témoin "RCTA OFF" de l'alerte de trafic arrière perpendiculaire s'allument.

Témoin "RCTA OFF" de l'alerte de trafic arrière perpendiculaire (option)

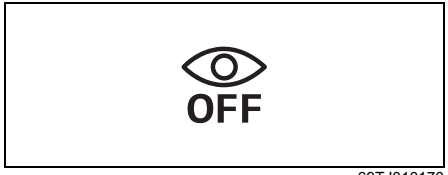


52R10330

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

Lorsque l'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) est désactivée en modifiant le mode de réglage de l'écran d'information, ce témoin s'allume.

Témoin "OFF" du système de surveillance du conducteur (option)



69TJ010170

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

Lorsque le système de surveillance du conducteur est désactivé en modifiant le mode de réglage de l'écran d'information, ce témoin s'allume.

Lorsque le système de surveillance du conducteur est arrêté temporairement, ce témoin s'allume.

Ce témoin clignote en cas de dysfonctionnement du système de surveillance du conducteur. Emmenez le véhicule chez votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour remédier au problème.

Témoin de marche arrière "R" (option)



69TJ040750

Lorsque le levier de changement de vitesse est en position "R", ce témoin s'allume.

Si ce témoin ne s'allume pas lorsque le levier de changement de vitesse est en position "R", veuillez emmener le véhicule chez votre concessionnaire SUZUKI agréé ou un atelier qualifié pour remédier au problème.

Voyant d'avertissement principal

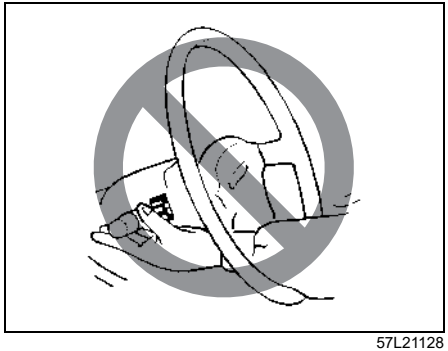


68PM00278

Lorsque l'écran d'information affiche des messages d'avertissement et des alarmes, le voyant d'avertissement principal peut également clignoter.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

Levier de commande d'éclairage



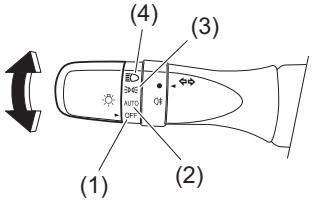
57L21128

⚠ AVERTISSEMENT

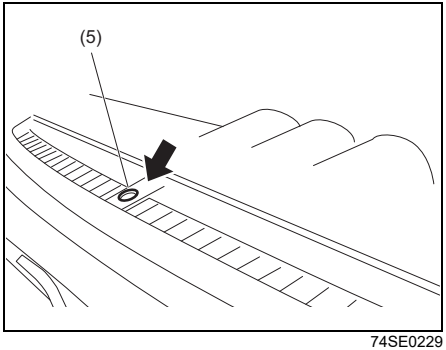
Pour éviter tout risque d'accident, ne manipulez pas les commandes en passant le bras par le volant.

Fonctionnement automatique de l'éclairage

EXEMPLE



74SE0245



74SE0229

L'éclairage du véhicule est commandé par deux systèmes principaux : le commutateur d'éclairage et le système d'allumage automatique des phares (lorsque le commutateur d'éclairage est à la position "AUTO").
Les deux systèmes fonctionnent ensemble pour actionner les feux comme indiqué dans le tableau suivant :

ALLUMÉ : feux allumés
CLAIR : lorsqu'il fait clair près du capteur de luminosité (5).
SOMBRE : lorsqu'il fait sombre près du capteur de luminosité (5).

Position du commutateur d'éclairage	Principaux feux à activer	Mode d'allumage Verrouillage de direction ou Accessoires		Mode d'allumage contact mis	
		CLAIR	SOMBRE	CLAIR	SOMBRE
(1) "OFF"	Feux de position, Feux arrière, Éclairage de la plaque d'immatriculation	–	–	–	–
	Phares	–	–	–	–
(2) "AUTO"	Feux de position, Feux arrière, Éclairage de la plaque d'immatriculation	–	–	–	ALLUMÉ
	Phares	–	–	–	ALLUMÉ
(3) ≡D◐	Feux de position, Feux arrière, Éclairage de la plaque d'immatriculation	ALLUMÉ	ALLUMÉ	ALLUMÉ	ALLUMÉ
	Phares	–	–	–	–
(4) ≡◐	Feux de position, Feux arrière, Éclairage de la plaque d'immatriculation	ALLUMÉ	ALLUMÉ	ALLUMÉ	ALLUMÉ
	Phares	ALLUMÉ	ALLUMÉ	ALLUMÉ	ALLUMÉ

Pour allumer ou éteindre les feux, tournez le bouton situé à l'extrémité du levier. Quatre positions sont disponibles :

"OFF" (1)
Tous les feux sont éteints.

"AUTO" (2)
Cette fonction est activée lorsque l'allumage a été passé en mode contact mis en appuyant sur le commutateur du moteur. Les phares, les feux de position, les feux arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation s'allument ou s'éteignent automatiquement selon la luminosité extérieure détectée par un capteur. Ils s'éteignent automatiquement lorsque l'allumage est passé en mode accessoires ou mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur.

Le capteur de luminosité (5) détectant le niveau de luminosité extérieure est installé sur le tableau de bord.

Lorsque les conditions suivantes sont remplies, vous pouvez utiliser l'assistance de feux de route.
- Le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage de mode verrouillage de direction à mode contact mis.
- Les phares s'allument lorsque les environs du véhicule deviennent sombres.
- Le levier d'éclairage est en position "AUTO".

Reportez-vous à "Assistance de feux de route" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails.

⚠ ATTENTION

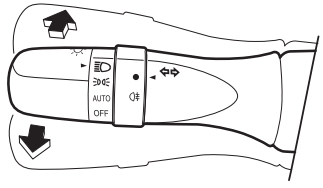
Si la zone du capteur de luminosité du pare-brise est couverte de boue, de glace ou autres substances similaires, les phares, les feux de position, les feux arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation peuvent s'allumer même s'il fait toujours clair.

NOTE :
- *Évitez de couvrir la zone du capteur de luminosité du pare-brise par un autocollant. L'autocollant peut gêner les performances du capteur et rendre le système incapable de contrôler correctement le fonctionnement des feux.*
- *Si vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode contact mis et que la position "AUTO" reste sélectionnée, les phares, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et les feux de position s'allument automatiquement lorsque la lumière baisse, même si le moteur ne tourne pas ou que le système hybride de puissance ne fonctionne pas. Si les feux restent allumés durant une longue période, la batterie peut se décharger complètement.*

(3)
Les feux de position avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord sont en fonction, mais les phares sont éteints.

(4)
Les feux de position avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, l'éclairage du tableau de bord et les phares sont allumés.

EXEMPLE

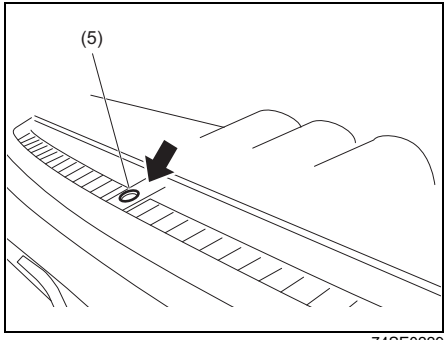


74SE0246

Quand les feux avant sont allumés, poussez le levier de commande à fond pour passer en position feux de route ou tirez à fond vers vous pour passer en position code. Quand les feux de route sont allumés, un témoin s'allume sur le combiné d'instruments. Pour faire un appel de phares depuis la position code, tirez légèrement le levier de commande vers vous pour allumer les feux de route et relâchez aussitôt.

NOTE :
L'assistance de feux de route s'active lorsque le commutateur d'éclairage est mis en position "AUTO". Reportez-vous à "Assistance de feux de route" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails.

Système d'allumage automatique des phares



74SE0229

Le système d'allumage automatique des phares allume tous les feux commandés par le levier de commande d'éclairage placé sur la colonne de direction lorsque les trois conditions suivantes sont remplies.

Conditions de fonctionnement du système d'allumage automatique des phares :
1) Il fait sombre près du capteur de luminosité (5).
2) Le levier de commande d'éclairage est placé sur la position "AUTO".
3) Vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.

Le système est actionné par un signal provenant du capteur de luminosité (5) du tableau de bord. Ne couvrez pas le capteur (5). Sinon, le système ne fonctionnera pas correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

Le capteur met environ 5 secondes pour réagir à un changement de luminosité. Pour éviter tout accident dû à une visibilité réduite, allumez les projecteurs avant de pénétrer dans un tunnel, un garage, etc.

NOTE :
Le capteur de luminosité réagit aux rayons infrarouges, il peut donc fonctionner de manière incorrecte en présence d'un rayonnement infrarouge important.

Signal sonore de rappel d'éclairage

Un avertisseur sonore intérieur continu retentit si vous ouvrez la porte du conducteur sans avoir éteint les phares et les feux de position. Cette fonction se déclenche dans les conditions suivantes :
Les phares et/ou les feux de position sont allumés, même après avoir appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode verrouillage de direction.

Le signal sonore cesse lorsque vous éteignez les phares et les feux de position.

NOTE :
Un message s'affiche à l'écran d'information du combiné d'instruments lorsque le signal sonore retentit.

Système des feux de jour (D.R.L.)

Lorsque le moteur ou le système hybride de puissance est démarré, ce système allume les feux de jour.

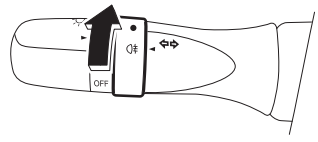
Conditions de fonctionnement du système D.R.L.

1) Le moteur tourne ou le système hybride de puissance est en fonctionnement.
2) Les phares sont éteints.

NOTE :
La luminosité des feux de jour est différente de celle des feux de position, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Contacteur de feu antibrouillard arrière (option)

EXEMPLE

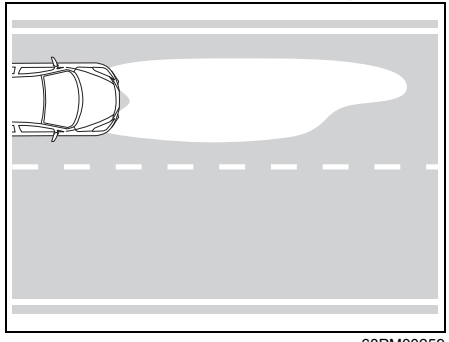


74SE0247

Pour allumer le feu antibrouillard arrière, tournez le bouton comme décrit dans l'illustration lorsque les projecteurs sont allumés. Lorsque le feu antibrouillard arrière est allumé, un témoin lumineux apparaît sur le combiné d'instruments.

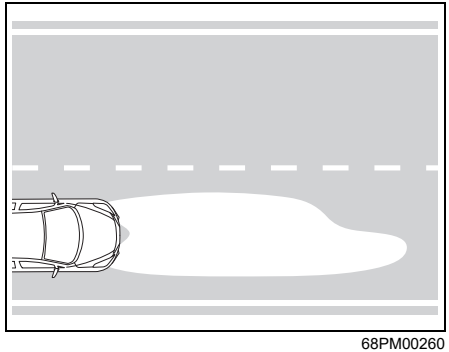
Réglage du faisceau des phares

Faisceau de phare, conduite à gauche



68PM00259

Faisceau de phare, conduite à droite



68PM00260

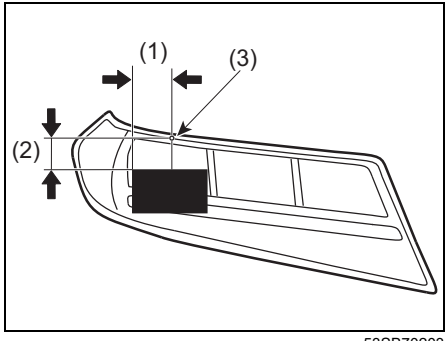
Le faisceau des phares doit être réglé pour éviter d'éblouir les véhicules en approche et peut être réglé pour la circulation à droite ou à gauche.

Phares à LED (option)
Vous ne devez pas ajuster le faisceau des projecteurs.

Projecteurs halogène (option)
Le faisceau d'un phare peut ne pas être bon.
Vous devez réajuster le faisceau du projecteur en masquant la vitre de phare.

Véhicule à conduite à gauche
Pour réajuster le faisceau du projecteur en masquant le phare pour la circulation à gauche :
1) Copiez les gabarits comme indiqué sur la page suivante, pour les deux applications (A et B).
2) Transférez le gabarit sur un matériau étanche adhésif et découpez-le.
3) Positionnez la bande découpée avec la marque centrale de la vitre de phare. Reportez-vous aux dimensions des illustrations suivantes.

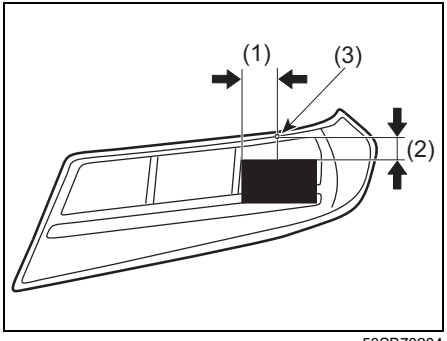
Phare du côté droit (A)



53SB70203

(1) Ligne horizontale : environ 55 mm (2,2 in)
(2) Ligne verticale : environ 35 mm (1,4 in)
(3) Marque centrale (légère saillie sur la surface interne de la vitre)

Phare du côté gauche (B)



53SB70204

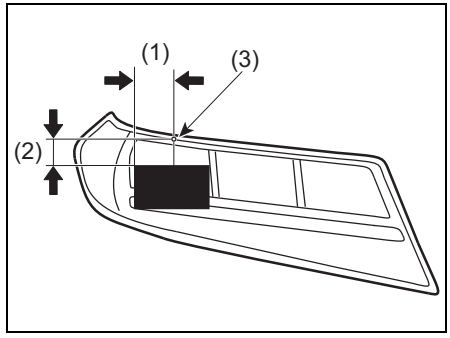
(1) Ligne horizontale : environ 55 mm (2,2 in)
(2) Ligne verticale : environ 30 mm (1,2 in)
(3) Marque centrale (légère saillie sur la surface interne de la vitre)

Véhicule à conduite à droite

Pour réajuster le faisceau du projecteur en masquant le phare pour la circulation à droite :

1) Copiez les gabarits comme indiqué sur la page suivante, pour les deux applications (C et D).
2) Transférez le gabarit sur un matériau étanche adhésif et découpez-le.
3) Positionnez la bande découpée avec la marque centrale de la vitre de phare. Reportez-vous aux dimensions des illustrations suivantes.

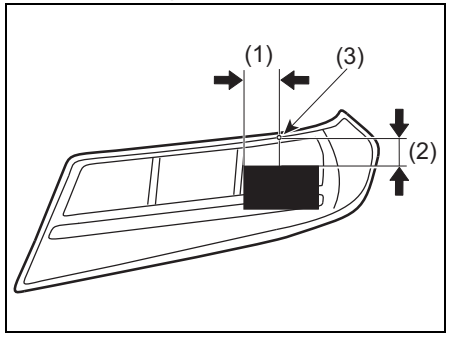
Phare du côté droit (C)



53SB70202

(1) Ligne horizontale : environ 55 mm (2,2 in)
(2) Ligne verticale : environ 30 mm (1,2 in)
(3) Marque centrale (légère saillie sur la surface interne de la vitre)

Phare du côté gauche (D)



53SB70201

(1) Ligne horizontale : environ 55 mm (2,2 in)
(2) Ligne verticale : environ 35 mm (1,4 in)
(3) Marque centrale (légère saillie sur la surface interne de la vitre)

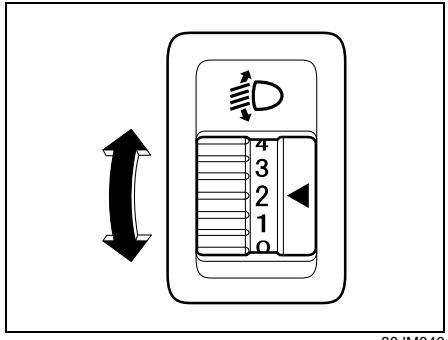
Gabarits pour phares



53SB08201

(1) 60 mm (2,4 in)
(2) 110 mm (4,3 in)

Contacteur de réglage des phares

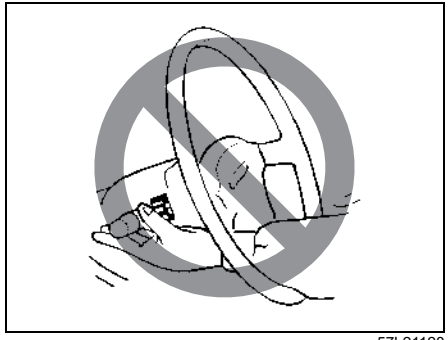


80JM040

Réglez le faisceau des phares conformément à la charge du véhicule en tournant ce commutateur. Le tableau ci-contre donne les positions de réglage de la commande selon la charge du véhicule.

Condition de charge du véhicule	Position du commutateur				
	Phare à LED		Phare à halogène		
	Modèle à moteur K15C	Modèles à moteur K14D et K14C	Modèle à moteur K14C (6MT)	Modèle à moteur K14C (6AT)	Modèle à moteur K14C (6AT)
				2WD	4WD
Conducteur uniquement	0	0	0	0	0
Conducteur + 1 passager (dans le siège avant)	0	0	1	1	0
Conducteur + 4 passagers, pas de charge	1	2	2	2	2
Conducteur + 4 passagers, charge ajoutée	2	2	2	3	2
Conducteur + pleine charge	3	3	3	4	3

Levier de commande des clignotants



57L21128

⚠ AVERTISSEMENT

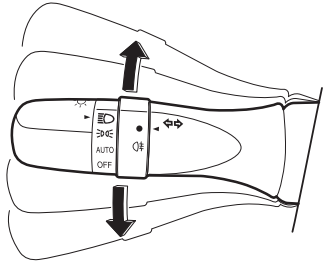
Pour éviter tout risque d'accident, ne manipulez pas les commandes en passant le bras par le volant.

Fonctionnement des clignotants

Lorsque le mode d'allumage est contact mis, déplacez le levier vers le haut ou vers le bas pour activer les clignotants des côtés droit ou gauche.

Clignotant normal

EXEMPLE

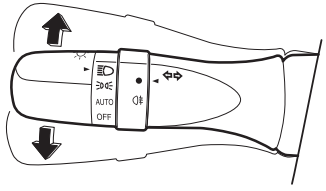


74SE0248

Levez ou abaissez entièrement le levier pour indiquer que vous tournez. Quand la manœuvre est terminée, le levier de commande revient automatiquement en position normale.

NOTE :
Si l'angle de rotation du volant est faible, le levier ne revient pas automatiquement à sa position d'origine. Dans ce cas, remettez le levier à sa position d'origine manuellement.

Pour signaler un changement de file



EXEMPLE

74SE0249

Déplacez le levier à mi-chemin vers le haut ou vers le bas pour tourner à droite ou à gauche et maintenez le levier dans cette position.

- Le clignotant et son témoin clignotent lorsque le levier est maintenu dans cette position.

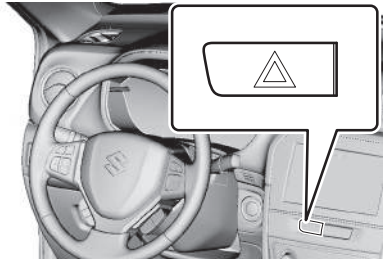
Le clignotant et son témoin clignotent 3 fois même si vous ramenez le levier immédiatement après l'avoir déplacé.

NOTE :
3 clignotements des clignotants et de leur témoin peuvent être définis lorsque le levier des clignotants revient en place via l'écran d'information. Reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

NOTE :
Vous pouvez personnaliser le réglage du nombre de clignotements du clignotant et de son témoin (1 à 4 fois). Contactez un concessionnaire SUZUKI pour cette personnalisation.

Contacteur de feux de détresse

EXEMPLE



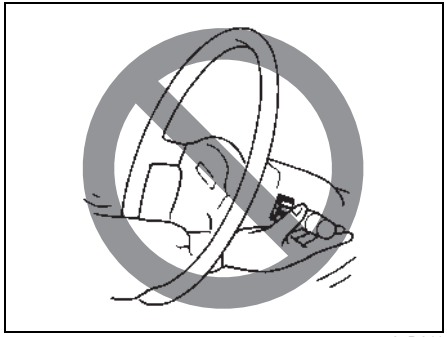
53SB2010

Pour activer les feux de détresse, appuyez sur le commutateur correspondant du tableau de bord. Tous les clignotants et les deux témoins de clignotant clignotent simultanément. Pour interrompre le signal de détresse, appuyez sur ce même commutateur.
Utilisez les feux de détresse pour avertir les autres conducteurs des risques de circulation possibles lorsque vous stationnez votre véhicule en urgence.

AVIS

Si vous laissez le contacteur de feux de détresse en position d'activation pendant de nombreuses heures avec le moteur arrêté, la batterie au plomb peut se vider.
Ne laissez pas le contacteur de feux de détresse en position d'activation pendant de nombreuses heures avec le moteur arrêté.

Commande d'essuie-glace et de lave-glace



65D611

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne manipulez pas les commandes en passant le bras par le volant.

Quand l'essuie-glace est gelé
Faites fondre la glace avec de l'eau. Après avoir fait fondre la glace, essuyez l'eau et l'humidité pour éviter un nouveau gel. Si vous essayez de force de déplacer les essuie-glaces alors qu'ils sont encore gelés, les pièces en caoutchouc des balais d'essuie-glace peuvent être endommagées et les essuie-glaces peuvent être cassés.

Fonctionnement de l'essuie-glace et du lave-glace

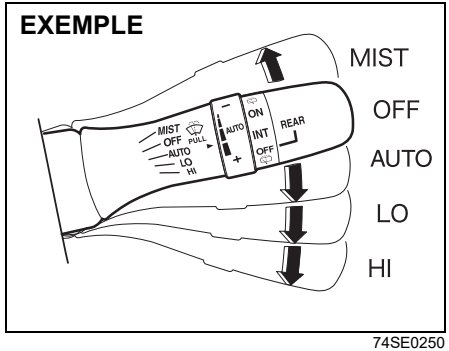
Quand le mode d'allumage est contact mis, vous pouvez utiliser le levier ou le commutateur d'essuie-glace/lave-glace (option).

Lorsque les essuie-glaces sont soumis à une charge élevée, s'ils sont couverts de neige par exemple, le coupe-circuit s'activera et les essuie-glaces cesseront de fonctionner afin d'éviter une surchauffe du moteur d'essuie-glaces.
Si les essuie-glaces s'arrêtent en cours de fonctionnement, procédez comme suit.

1) Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et coupez le moteur ou le système hybride de puissance.
2) Déplacez le levier de commande d'essuie-glaces en position "OFF".
3) Retirez les obstacles sur les essuie-glaces, tels que la neige.
4) Après un moment, lorsque la température du moteur d'essuie-glace a suffisamment baissé, le coupe-circuit se réinitialise automatiquement et les essuie-glaces peuvent fonctionner.

Si vous ne pouvez pas utiliser les essuie-glaces après avoir laissé passer un moment, il peut s'agir d'un autre problème. Demandez à votre concessionnaire SUZUKI d'inspecter les essuie-glaces.

Essuie-glaces avant avec fonction de détection de pluie

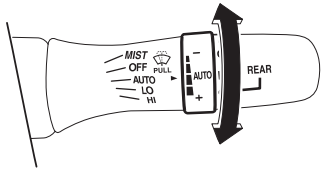


74SE0250

Appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. Pour activer les essuie-glaces automatiques, déplacez le levier vers le bas dans l'une des trois positions de fonctionnement. En position "AUTO" (le cas échéant), les essuie-glaces fonctionnent automatiquement lorsque le système d'essuie-glaces détecte de la pluie ou de la neige. En position "LO", les essuie-glaces balaient régulièrement le pare-brise à petite vitesse. En position "HI", ils se déplacent régulièrement à grande vitesse. Pour arrêter les essuie-glaces, ramenez le levier en position "OFF".

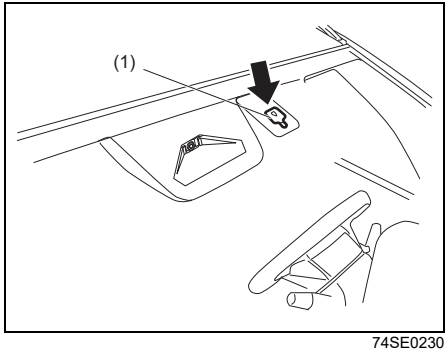
Déplacez le levier vers le haut et maintenez-le en position "MIST" ; les essuie-glaces fonctionnent continuellement à petite vitesse tant que vous maintenez le levier dans cette position.

EXEMPLE



74SE0251

Si le levier de commande dispose d'une position "AUTO", vous pouvez modifier la sensibilité du système par rapport à la pluie/neige en tournant le bouton du levier de commande vers l'avant pour augmenter la sensibilité ou vers l'arrière pour la diminuer.



74SE0230

(1) Capteur de pluie

⚠ ATTENTION

- **Respectez les instructions suivantes lorsque le levier des essuie-glaces est placé en position "AUTO" avec le commutateur du moteur en mode contact mis. Faute de quoi les essuie-glaces pourraient fonctionner de manière inattendue et provoquer des blessures ou être endommagés.**
  - **– Ne touchez pas ou n'essuyez pas la zone du capteur de pluie du pare-brise avec un tissu.**
  - **– Ne heurtez pas le pare-brise ou le capteur de pluie.**

(suite)

⚠ ATTENTION

(suite)

- **Placez le levier de commande des essuie-glaces en position "OFF" avant de laver un véhicule dans une station de lavage automatique ou de nettoyer le pare-brise.**

NOTE :

- *Dans les conditions suivantes, le capteur de pluie peut ne pas détecter correctement de la pluie ou de la neige, et donc la fonction d'essuie-glaces automatiques peut ne pas fonctionner ou fonctionner de manière incorrecte. (Utilisez une position autre que "AUTO" dans ces conditions.)*
  - *– La pluie ou la neige ne frappe pas la zone du capteur de pluie du pare-brise, ou la neige n'est pas d'un type détectable par le capteur.*
  - *– La zone du capteur de pluie est recouverte de boue, de glace ou d'une autre substance similaire. Vous devez éliminer toute substance étrangère.*
  - *– Il y avait déjà des gouttes de pluie sur le pare-brise avant le démarrage du fonctionnement des essuie-glaces automatiques. Vous devez éliminer les gouttes de pluie en actionnant les essuie-glaces à l'aide de la commande manuelle.*

– *La température du capteur de pluie est supérieure à 80 °C (176 °F) au soleil ou inférieure à -10 °C (14 °F) lorsqu'il gèle. (Les essuie-glaces ne fonctionnent pas dans ces conditions.)*
– *Le pare-brise est recouvert d'une substance hydrorésistante provoquant un écoulement rapide des gouttes de pluie. Ceci procure une meilleure vision et les essuie-glaces peuvent sembler opérer trop fréquemment. Dans ce cas, diminuez la sensibilité du système.*
– *La zone du capteur est recouverte d'un autocollant.*
– *Les balais d'essuie-glace sont endommagés. Vous devriez les remplacer.*

• *Les conditions suivantes peuvent indiquer un problème du système d'essuie-glaces automatiques. Si l'une des conditions suivantes est présente, faites vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI.*
– *L'intensité des chutes de pluie/neige varie mais l'intervalle de balayage reste constant.*
– *De la pluie/neige tombe mais les essuie-glaces ne fonctionnent pas.*

Reprogrammation de la fonction d'essuie-glaces automatiques
Le fonctionnement de la position "AUTO" des essuie-glaces à détection de pluie peut être personnalisé selon vos préférences en reprogrammant son réglage comme suit. Contactez un concessionnaire SUZUKI pour cette personnalisation.

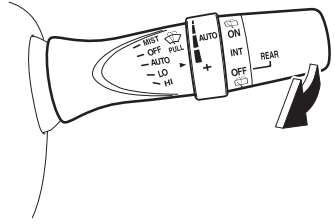
Balayage entièrement automatique (réglage d'usine)
Le système sélectionne automatiquement le mode de balayage le plus approprié parmi ceux-ci : pas de balayage, balayage intermittent, balayage à petite vitesse ou balayage à grande vitesse.

Balayage semi-automatique
Le système sélectionne automatiquement le mode de balayage le plus approprié parmi ceux-ci : balayage intermittent, balayage à petite vitesse ou balayage à grande vitesse. (Les essuie-glaces ne s'arrêtent pas automatiquement.)

Balayage intermittent
Les essuie-glaces fonctionnent uniquement en mode de balayage intermittent. L'intervalle de balayage peut être modifié au moyen du bouton du levier de commande.

Lave-glace

EXEMPLE



74SE0252

Pour envoyer du liquide lave-glace, tirez le levier de commande vers vous. Les essuie-glaces passent automatiquement en petite vitesse s'ils ne sont pas déjà en fonction et si votre véhicule est équipé de la position "INT".

⚠ AVERTISSEMENT

- **Pour éviter la formation de givre sur le pare-brise par temps froid, activez le désembuage pour chauffer le pare-brise avant et pendant l'utilisation du lave-glace.**
- **N'utilisez pas d'antigel de radiateur dans le réservoir de liquide lave-glace. S'il est pulvérisé sur le pare-brise, la visibilité risque d'être sérieusement réduite et l'antigel attaque la peinture.**

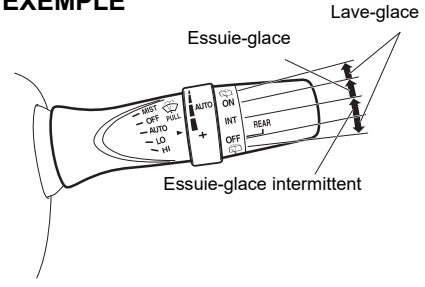
AVIS

Pour éviter toute détérioration des pièces composant les essuie-glaces de pare-brise et le lave-glace, prenez les précautions suivantes :

- **N'actionnez pas la commande du lave-glace quand le réservoir à liquide lave-glace est vide. Le moteur de lave-glace risque d'être endommagé.**
- **Ne tentez pas de nettoyer le pare-brise à sec sous peine de détérioration de celui-ci et des balais des essuie-glaces. Humidifiez toujours le pare-brise à l'aide du liquide lave-glace avant de mettre les essuie-glaces en service.**
- **Enlevez toute accumulation de neige ou de glace sur les essuie-glaces avant de les mettre en service.**
- **Vérifiez régulièrement le niveau de liquide lave-glace. Vérifiez-le souvent quand le temps est mauvais.**
- **En cas de chute de température et risque de gel, ne remplissez un réservoir de liquide lave-glace qu'aux 3/4 pour en permettre la dilatation.**

Contacteur d'essuie-glace et de lave-glace arrière

EXEMPLE



74SE0254

Pour activer l'essuie-glace arrière, tournez le commutateur d'essuie-glace arrière situé à l'extrémité du levier vers l'avant, en position "ON". Si votre véhicule est équipé de la position "INT", faites pivoter le commutateur vers cette position pour que l'essuie-glace arrière fonctionne de manière intermittente. Pour stopper l'essuie-glace arrière, faites pivoter le commutateur vers l'arrière pour le mettre en position "OFF".

L'essuie-glace arrière étant en position "OFF", tournez le commutateur vers l'arrière et maintenez-le pour arroser la vitre de liquide lave-glace.

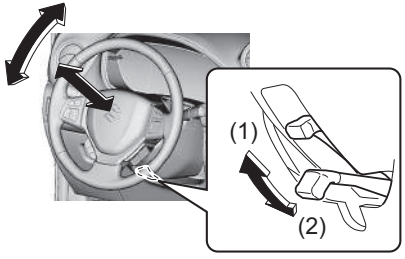
Lorsque l'essuie-glace arrière est en position "ON", tournez le commutateur vers l'avant et maintenez-le dans cette position pour arroser la vitre de liquide lave-glace.

AVIS

Nettoyez la lunette arrière et le balai d'essuie-glace de toute trace de glace ou neige avant de mettre l'essuie-glace arrière en marche. Une accumulation de glace ou de neige peut empêcher le balai d'essuie-glace de se déplacer et entraîner une détérioration du moteur des essuie-glaces.

Levier de verrouillage de colonne de direction inclinable/télescopique

EXEMPLE



53SB2011

(1) VERROUILLER
(2) DÉVERROUILLER

Le levier de verrouillage est situé sous la colonne de direction. Pour régler la hauteur et la position avant/arrière du volant :

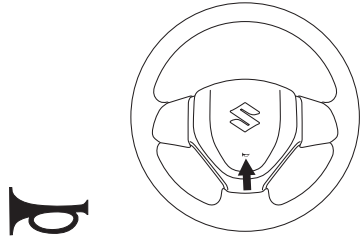
1) Poussez le levier de verrouillage vers le bas pour déverrouiller la colonne de direction.
2) Réglez le volant à la hauteur et à la position avant/arrière souhaitées puis verrouillez la colonne de direction en levant le levier de verrouillage.
3) Essayez de faire bouger le volant vers le haut, le bas, l'avant et l'arrière pour en vérifier le bon verrouillage.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne tentez jamais de régler le volant pendant la conduite au risque de perdre le contrôle du véhicule.

Avertisseur sonore

EXEMPLE

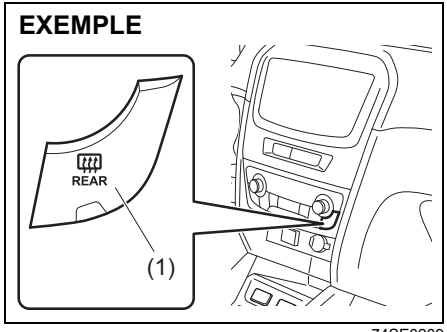


68LM240

Appuyez sur la touche de l'avertisseur sonore se trouvant sur le volant pour faire retentir l'avertisseur sonore. L'avertisseur retentit quelle que soit le mode d'allumage.

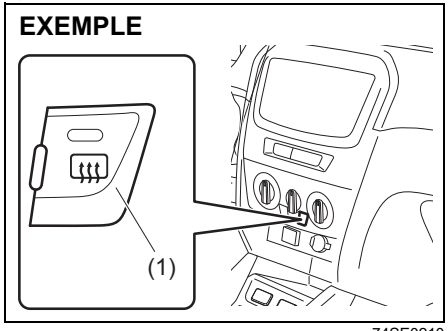
Commutateur de lunette arrière chauffante et de rétroviseurs extérieurs chauffants

Type 1



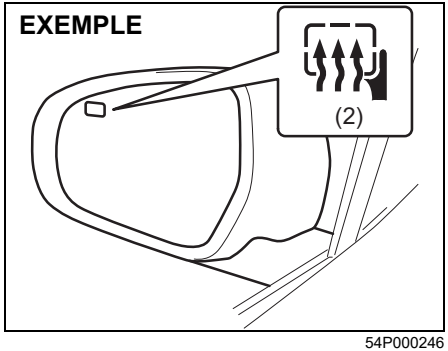
74SE0209

Type 2



74SE0210

Lorsque la lunette arrière est embuée, appuyez sur ce commutateur (1) pour désembuer la vitre.



54P000246

Le repère (2) sur le rétroviseur extérieur indique qu'il est aussi équipé du système de rétroviseurs extérieurs chauffants. En appuyant sur le commutateur (1), les rétroviseurs extérieurs chauffants et la lunette arrière chauffante s'activent simultanément.

Un témoin s'allume lorsque le désembueur est activé. Le désembueur fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne ou que le système hybride de puissance est en fonctionnement. Pour arrêter le désembueur, appuyez de nouveau sur le commutateur (1).

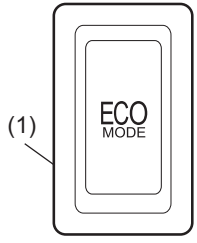
AVIS
La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs extérieurs chauffants (option) utilisent une grande quantité d'électricité. Mettez le commutateur hors fonction dès que la visibilité de la lunette arrière et des rétroviseurs est rétablie.

NOTE :
- *Le désembueur fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne ou que le système hybride de puissance est en fonctionnement.*
- *Le désembueur est désactivé automatiquement après 15 minutes de fonctionnement pour éviter la décharge de la batterie au plomb.*
- *Si votre véhicule est doté de rétroviseurs extérieurs chauffants, seul le rétroviseur extérieur côté conducteur porte la marque (2) mais les deux rétroviseurs extérieurs fonctionnent simultanément.*

Commutateur "ECO MODE" (option)

Modèles sans système de contrôle de vitesse en descente

EXEMPLE

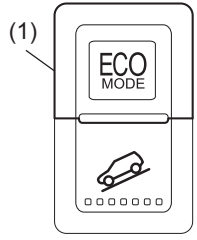


74SB20207

(1) Commutateur "ECO MODE"

Modèles avec système de contrôle de vitesse en descente

EXEMPLE



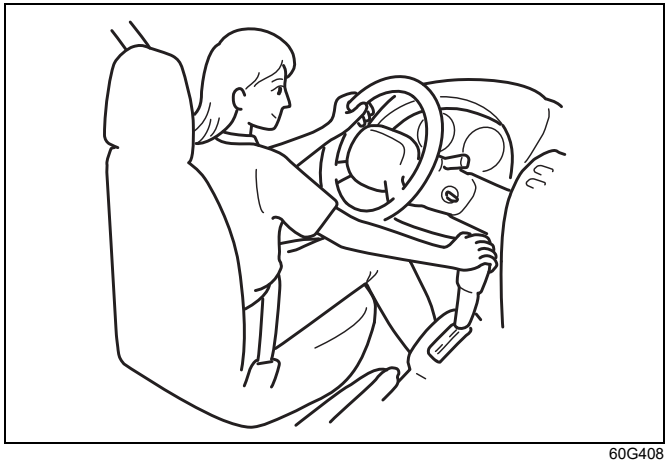
74SB20208

(1) Commutateur "ECO MODE"

Le mode ECO améliore la consommation de carburant en raison des effets suivants.
- L'accélération du véhicule correspondant au niveau de pression sur la pédale d'accélérateur s'adoucit.
- La climatisation de l'air est restreinte.

En appuyant sur le commutateur "ECO MODE" (1), le mode ECO est activé et l'indication sur l'écran d'information s'allume. Une nouvelle pression sur le commutateur annule le mode et l'indication s'éteint.

ANNOTATIONS

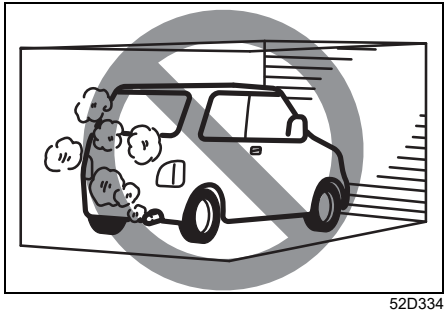


60G408

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Avertissement concernant les gaz d'échappement 3-1
Aide-mémoire des contrôles quotidiens 3-2
Consommation d'huile du moteur 3-3
Commutateur du moteur 3-3
Système de démarrage par pression sans clé 3-6
Levier de frein de stationnement 3-10
Pédales 3-13
Démarrage / Arrêt du moteur ou du système hybride de puissance 3-14
Filtre à particules essence (GPF) (option) 3-19
Utilisation de la boîte-pont 3-20
Témoin de changement de vitesse 3-28
Système 4WD à quatre modes (option) 3-31
SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) (option) 3-38
Système ENG A-STOP (système d'arrêt / démarrage automatique) (option) 3-41
Système hybride de puissance (option) 3-56
Régulation de vitesse (option) 3-66
Limiteur de vitesse (option) 3-69
Limiteur de vitesse avec système d'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) (option) 3-71
ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option) 3-75
Signal d'arrêt d'urgence (ESS) 3-168
Caméra arrière (option) 3-169
Freinage 3-175
Programme électronique de stabilité (ESP®) 3-178
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) 3-186

Avertissement concernant les gaz d'échappement



52D334

⚠ AVERTISSEMENT

Ne respirez jamais de gaz d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore potentiellement mortel. Le monoxide de carbone étant un gaz particulièrement difficile à détecter, respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour éviter son infiltration dans l'habitacle du véhicule.

- **Ne laissez pas le véhicule en stationnement, pendant que le moteur tourne au ralenti, dans un garage ou autre endroit clos.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Ne laissez pas le véhicule en stationnement, pendant que le moteur tourne, pendant une trop longue période de temps, même en zone dégagée. Si vous devez rester dans le véhicule à l'arrêt pendant que le moteur tourne, placez le sélecteur d'admission d'air en position AIR FRAIS et réglez le ventilateur sur grande vitesse.**
- **Évitez de laisser le hayon ou le coffre ouvert en roulant. S'il est nécessaire de le faire, fermez le toit ouvrant (option) et toutes les vitres, réglez le ventilateur sur la vitesse élevée et le sélecteur d'admission d'air sur AIR FRAIS.**
- **Pour assurer un bon fonctionnement du système de ventilation de votre véhicule, nettoyez la grille d'admission d'air devant le pare-brise afin d'éviter toute accumulation de neige, feuilles ou autres.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Vérifiez que le tuyau arrière d'échappement n'est pas placé devant une congère de neige ou une accumulation quelconque de matériaux qui risque d'entraîner une concentration des gaz d'échappement sous le véhicule. Cette précaution est particulièrement importante quand le véhicule est à l'arrêt par temps de tempête.**
- **Vérifiez régulièrement que le système d'échappement ne présente pas de traces de détériorations ou de fuites. Toute détérioration ou fuite doit être réparée immédiatement.**

Aide-mémoire des contrôles quotidiens

Avant de prendre le volant



60A187S

1) Vérifiez que les vitres, les rétroviseurs, les feux et les déflecteurs sont propres et dégagés.
2) Examinez les pneus en contrôlant les points suivants :
   – la profondeur des rainures de sculpture de pneu
   – une usure, des fissures et une détérioration anormales
   – le serrage des boulons des roues
   – la présence de corps étrangers comme des clous, des cailloux, etc.

   Reportez-vous à la section "Pneus" de la section INSPECTION ET ENTRETIEN pour plus de détails.
3) Vérifiez l'absence de fuites de liquide et d'huile.

NOTE :
Un écoulement d'eau depuis le système de climatisation est normal après utilisation.

4) Vérifiez que le capot est complètement fermé et verrouillé.
5) Vérifiez le bon fonctionnement des phares, des clignotants, des feux stop et de l'avertisseur sonore.
6) Réglez le siège et l'appuie-tête réglable.
7) Vérifiez la mobilité de la pédale de frein et le réglage du levier de frein de stationnement ou de la pédale de frein. Reportez-vous à la section "Frein" de la section INSPECTION ET ENTRETIEN pour plus de détails.
8) Réglez les rétroviseurs.
9) Vérifiez que le conducteur et tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité.
10) Vérifiez que tous les voyants d'alerte s'allument lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis.
11) Vérifiez toutes les jauges.
12) Vérifiez que le voyant d'alerte de système de freinage s'éteint quand le frein de stationnement est desserré.

Une fois par semaine ou lors de l'appoint en carburant, procédez aux contrôles suivants sous le capot :

1) Niveau d'huile moteur
2) Niveau de liquide de refroidissement
3) Niveau de liquide de frein
4) Niveau de l'électrolyte de la batterie au plomb
5) Niveau de liquide de lave-glace
6) Fonctionnement du loquet de capot
   Tirez sur la poignée de déverrouillage du capot à l'intérieur du véhicule. Vérifiez que le capot ne peut pas être ouvert entièrement sans actionner le deuxième verrou. Refermez bien le capot après avoir vérifié le bon fonctionnement du système de verrouillage. Pour le programme de graissage, consultez "Serrures, charnières et verrous" dans "Châssis et carrosserie" du "Programme d'entretien" de la section INSPECTION ET ENTRETIEN.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez que le capot est complètement fermé et verrouillé avant de rouler. Si ce n'est pas le cas, le capot peut s'ouvrir brusquement pendant la marche du véhicule, gêner la visibilité et être la cause d'un accident.

Une fois par mois ou à chaque ravitaillement en carburant, vérifiez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre pour la pression des pneus. Vérifiez également la pression du pneu de la roue de secours.

Consommation d'huile du moteur

En fonctionnement normal, le moteur consomme un peu d'huile moteur.

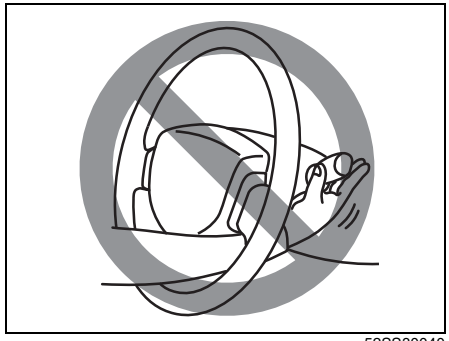
La quantité d'huile moteur consommée dépend de la viscosité et de la qualité de l'huile, ainsi que des conditions de conduite.
La conduite à grande vitesse et les accélérations et décélérations fréquentes entraînent une consommation plus importante d'huile. Lorsque le véhicule est lourdement chargé, le moteur consomme également davantage d'huile. Un moteur neuf consomme aussi plus d'huile. En effet, ses pistons, segments de piston et parois de cylindres ne sont pas encore rodés. Les moteurs neufs n'atteignent un niveau de consommation d'huile normal qu'après environ 5 000 km (3 000 mi).

Consommation d'huile :
Maxi. 1,0 l aux 1 000 km
(1 qt. aux 600 mi)

Lors de l'évaluation de la consommation d'huile, notez qu'il est possible que l'huile soit diluée et qu'il est par conséquent difficile d'évaluer le niveau d'huile avec précision.

Si, par exemple, le véhicule est utilisé pour des trajets courts et répétés et qu'il consomme une quantité normale d'huile, il est possible qu'aucune baisse de niveau ne soit visible sur la jauge d'huile moteur, et ce même après 1 000 km (600 mi) ou plus de conduite. Cela est dû au fait que l'huile se dilue progressivement avec du carburant ou de l'humidité.

Commutateur du moteur

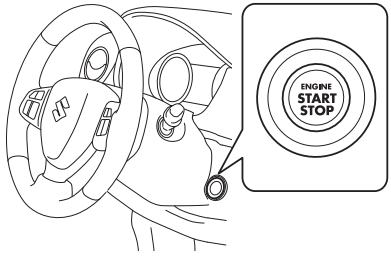


52SS30040

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne manipulez pas les commandes en passant le bras par le volant.

EXEMPLE



54P000301

VERROUILLAGE DE DIRECTION
Ce mode sert au stationnement du véhicule. Lorsque ce mode est sélectionné en pressant le commutateur du moteur et qu'une porte (y compris le hayon) est ouverte ou fermée, la direction sera automatiquement verrouillée.

ACCESSOIRES
Appuyez sur le commutateur du moteur afin de sélectionner ce mode d'allumage pour utiliser les équipements électriques tels que le système audio, les rétroviseurs extérieurs et la prise accessoire lorsque le moteur ou le système hybride de puissance est à l'arrêt. Lorsque cette position est sélectionnée, le témoin "ACC" s'allume sur le combiné d'instruments ou l'écran d'information du combiné d'instruments affiche le message suivant : "POSITION CONTACTEUR ALLUMAGE ON". Reportez-vous à "Voyants et témoins" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.

CONTACT MIS
- **Avec le moteur ou le système hybride de puissance arrêté :**
  Vous pouvez utiliser des équipements électriques tels que les vitres électriques et les essuie-glaces avec le moteur ou le système hybride de puissance arrêté. Lorsque ce mode d'allumage est sélectionné en pressant le commutateur du moteur, le témoin d'allumage "ON" s'allume sur le combiné d'instruments ou l'écran d'information du combiné d'instruments affiche le message suivant : "POSITION CONTACTEUR ALLUMAGE ACC".
- **Avec le moteur ou le système hybride de puissance en marche :**

Tous les équipements électriques sont opérationnels. Vous pouvez conduire le véhicule une fois que vous avez sélectionné ce mode d'allumage en appuyant sur le commutateur du moteur.

DÉMARRAGE
- **Véhicules à boîte-pont manuelle :**

Si vous avez la télécommande du système de démarrage par pression sans clé avec vous, le moteur démarre automatiquement lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner ce mode d'allumage après avoir placé le levier de changement de vitesse en position "N" et enfoncé les pédales de frein et d'embrayage.

- **Véhicules avec boîte-pont automatique et Auto Gear Shift :**

Si vous avez la télécommande du système de démarrage par pression sans clé avec vous, le moteur ou le système hybride de puissance démarre automatiquement lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner ce mode d'allumage après avoir placé le levier de changement de vitesse en position "P" et enfoncé la pédale de frein. (Si vous devez redémarrer le moteur ou le système hybride de puissance lorsque le véhicule est en marche, passez en position "N".)

AVIS

Ne laissez pas le commutateur du moteur en mode accessoires ou contact mis lorsque le moteur ne tourne pas ou que le système hybride de puissance ne fonctionne pas. Évitez d'utiliser la radio ou d'autres accessoires électriques durant une longue période lorsque le commutateur du moteur est en mode accessoires ou contact mis et que le moteur ne tourne pas ou que le système hybride de puissance ne fonctionne pas. La batterie au plomb peut se décharger.

NOTE :

- *Il est superflu de maintenir le commutateur du moteur enfoncé jusqu'à ce que le moteur ou le système hybride de puissance démarre.*
- *En cas de fortes ondes ou de forts parasites radio, il peut être impossible de passer l'allumage en mode accessoires ou contact mis ou de démarrer le moteur ou le système hybride de puissance à l'aide du commutateur du moteur. Dans ce cas, l'écran d'information du combiné d'instruments affiche le message suivant : "TÉLÉCOMMANDE NON DÉTECTÉE".*
- *Le véhicule équipé d'une batterie lithium-ion peut émettre un déclic au niveau de la batterie lithium-ion lorsque vous passez le mode d'allumage de contact mis à verrouillage de direction. Ceci est un bruit de fonctionnement normal.*
- *La batterie haute tension du système hybride de puissance se décharge (se consomme) si le commutateur du moteur reste activé sans que l'indicateur "READY" soit signalé. En outre, si le véhicule est laissé à l'arrêt pendant que le moteur tourne, la batterie haute tension se décharge également. Par conséquent, l'état de charge de la batterie haute tension devient faible, le système haute tension est arrêté pour limiter la consommation de la batterie, puis le fonctionnement en mode électrique est temporairement désactivé. Pour rétablir le système EV, il est nécessaire de mettre le commutateur de moteur en mode de verrouillage de direction une fois et de redémarrer le système hybride de puissance.*

Avertissement de verrouillage de la direction non relâché

Si le verrouillage de direction reste engagé lorsque vous pressez le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, l'écran d'information du combiné d'instruments affiche le message : "TOURNEZ VOLANT POUR DEBLOQUER". Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.

NOTE :

Le verrouillage de direction ne peut pas être relâché et le voyant d'alerte du système antidémarrage/démarrage par pression sans clé s'allume si une charge est appliquée au volant. Dans ce cas, manœuvrez le système de volant vers la droite ou la gauche pour le libérer de la charge avant d'appuyer de nouveau sur le commutateur du moteur pour passer au mode d'allumage désiré.

Système de démarrage par pression sans clé

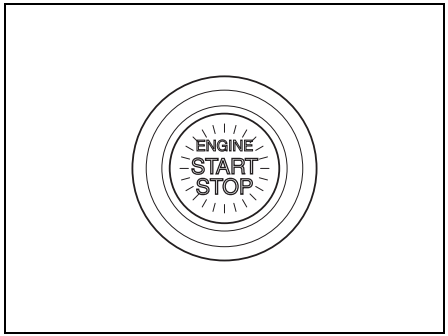
Si la télécommande du système de démarrage par pression sans clé se trouve dans la zone utile dans l'habitacle (reportez-vous à l'explication dans cette section), vous pouvez utiliser le commutateur du moteur pour démarrer le moteur ou le système hybride de puissance et sélectionner un mode d'allumage (accessoires ou contact mis). De plus, les fonctions suivantes peuvent être utilisées :

- Fonction d'accès sans clé. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé / émetteur du système d'accès sans clé" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
- Verrouillage et déverrouillage des portes (et du hayon) à l'aide d'un contacteur de demande. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé / émetteur du système d'accès sans clé" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
- Fonction antivol. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Système antidémarrage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Éclairage du commutateur du moteur

Le commutateur du moteur s'allume dans les situations suivantes :

- Lorsque le moteur ou le système hybride de puissance est arrêté et que la porte du conducteur est ouverte, ou 15 secondes après la fermeture de la porte du conducteur. L'éclairage s'éteindra après 15 secondes.
- Lorsque les feux de position et/ou les phares sont allumés. L'éclairage s'éteint et les phares et les feux de position sont éteints.



82K253

NOTE :
Pour économiser la batterie au plomb, l'éclairage s'éteint automatiquement lorsque les deux conditions suivantes sont remplies en même temps :

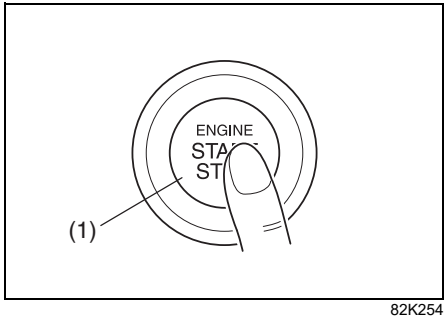
- *Les phares et les feux de position sont éteints.*
- *Un délai de 15 minutes s'est écoulé depuis l'ouverture de la porte du conducteur.*

Sélection des modes d'allumage

Appuyez sur le commutateur du moteur afin de sélectionner le mode accessoires ou contact mis comme suit pour utiliser un accessoire électrique ou pour vérifier le fonctionnement d'instruments sans que le moteur ne tourne ou que le système hybride de puissance soit en fonctionnement.

1) Munissez-vous de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé puis asseyez-vous dans le siège du conducteur.
2) Boîte-pont manuelle – Sans enfoncer la pédale d'embrayage, appuyez sur le commutateur du moteur (1).

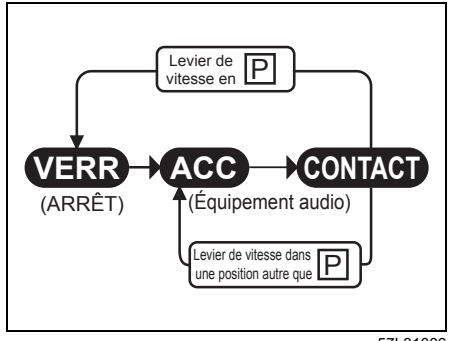
   Boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift – Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez sur le commutateur du moteur (1).



82K254

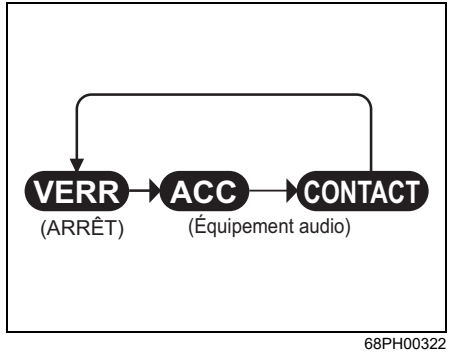
Chaque fois que vous appuyez sur le commutateur du moteur, le mode d'allumage change, comme suit.

Boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift



57L31006

Boîte-pont manuelle



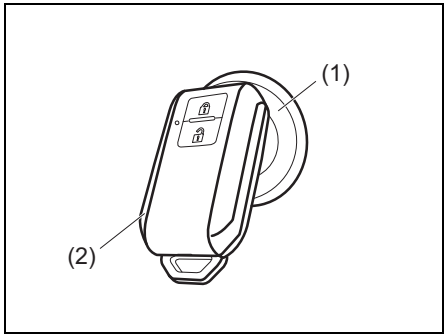
68PH00322

NOTE :

- *Boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift – Si le levier de changement de vitesse ne se trouve pas à la position de stationnement "P", ou si le bouton est pressé lorsque le levier de changement de vitesse est en position de stationnement "P", l'allumage ne peut pas revenir en mode verrouillage de direction.*
- *Lors de la sélection des modes d'allumage, l'écran d'information du combiné d'instruments affiche certains messages. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.*

Si le voyant d'avertissement principal clignote et que les modes d'allumage ne peuvent pas être sélectionnés

La télécommande du système de démarrage par pression sans clé n'est pas détectée dans la "zone utile dans l'habitacle" (reportez-vous à l'explication dans cette section). Essayez à nouveau après avoir vérifié que la télécommande est avec vous. Si les modes d'allumage ne peuvent toujours pas être sélectionnés, la batterie de la télécommande est probablement déchargée. Pour sélectionner un mode d'allumage, appliquez alors la méthode suivante :



52RM30020

1) Sans enfoncer la pédale de frein ni la pédale d'embrayage, appuyez sur le commutateur du moteur (1).
2) Le voyant d'avertissement principal du combiné d'instruments clignote et le message "PLACER LA TÉLÉCOMMANDE SUR DÉMARRER" apparaît sur l'écran d'information dans les 10 secondes environ. Touchez le commutateur du moteur avec la touche VERROUILLER ou la télécommande (2) pendant environ 2 secondes.

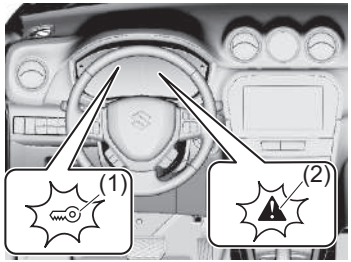
NOTE :

- *Si vous ne pouvez toujours pas sélectionner les modes d'allumage, le système de démarrage par pression sans clé est probablement défectueux. Faites contrôler le système par un concessionnaire SUZUKI.*
- *Le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé s'allume pendant environ 5 secondes alors que le voyant d'avertissement principal clignote. En outre, l'écran d'information du combiné d'instruments affiche pendant ce temps un message. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.*
- *Il est possible de personnaliser le système afin qu'un avertisseur sonore intérieur retentisse une fois pour avertir que la télécommande est en dehors de la zone de détection. Pour activer cette personnalisation, contactez un concessionnaire SUZUKI.*
- *Si la batterie de la télécommande est presque épuisée, le message correspondant apparaît sur l'écran d'information lorsque vous pressez le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails. Pour de plus amples informations sur le remplacement de la pile, reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé / émetteur du système d'accès sans clé" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.*

Avertissement télécommande à l'extérieur

Lorsque l'une des conditions décrites ci-dessous est présente, le système émet un avertissement télécommande à l'extérieur en faisant retentir les avertisseurs sonores intérieur et extérieur. Au même moment, le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé s'allume et le voyant d'avertissement principal clignote.

- Une porte est ouverte puis fermée alors que la télécommande ne se trouve pas dans le véhicule et que le moteur tourne ou que le système hybride de puissance est en fonctionnement ou que l'allumage est passé en mode accessoires ou contact mis en pressant le commutateur du moteur.
- La télécommande ne se trouve pas à l'intérieur du véhicule lorsque vous tentez de démarrer le moteur ou le système hybride de puissance après avoir passé l'allumage en mode accessoires ou contact mis en appuyant sur le commutateur du moteur.



74SE0314

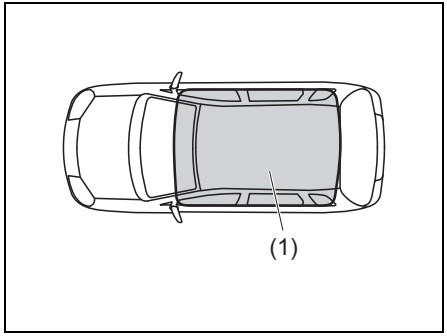
(1) Voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé (clignote)
(2) Voyant d'avertissement principal (clignote)

NOTE :
- *Si l'avertissement est émis, déplacer la télécommande le plus rapidement possible.*
- *Tant que l'avertissement est actif, toute tentative de démarrage du moteur ou du système hybride de puissance échouera. Le message s'affichant sur l'écran d'information du combiné d'instruments indiquera également cette condition. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.*

NOTE :
- *Si l'avertissement est émis, localiser la télécommande le plus rapidement possible.*
- *Tant que l'avertissement est actif, toute tentative de démarrage du moteur ou du système hybride de puissance échouera. Le message s'affichant sur l'écran d'information du combiné d'instruments indiquera également cette condition. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.*
- *Normalement, le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé doit s'éteindre et le voyant d'avertissement principal doit arrêter de clignoter peu de temps après avoir remis la télécommande dans le véhicule. S'ils restent allumés et clignotent, passez l'allumage en mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur puis procédez au démarrage du moteur ou du système hybride de puissance. Reportez-vous à "Démarrage/Arrêt du moteur ou du système hybride de puissance (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)" dans cette section.*
- *Le conducteur doit toujours garder la télécommande sur lui.*

NOTE :
- *Normalement, le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé doit s'éteindre et le voyant d'avertissement principal doit arrêter de clignoter peu de temps après avoir remis la télécommande dans le véhicule. S'ils restent allumés et clignotent, passez l'allumage en mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur puis procédez au démarrage du moteur ou du système hybride de puissance. Reportez-vous à "Démarrage/Arrêt du moteur ou du système hybride de puissance (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)" dans cette section.*
- *Le conducteur doit toujours garder la télécommande sur lui.*

Zone utile dans l'habitacle pour le moteur ou le système hybride de puissance



54P000373

(1) Zone utile dans l'habitacle

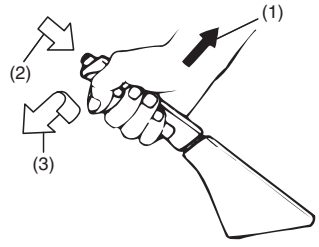
La zone utile dans l'habitacle correspond à tout l'espace intérieur sauf la zone au-dessus du tableau de bord.

NOTE :

- *Même lorsque la télécommande se trouve dans la zone utile dans l'habitacle, si l'une des conditions suivantes est remplie, il peut être impossible de démarrer le moteur ou le système hybride de puissance ou de sélectionner les modes d'allumage et l'avertissement TÉLÉCOMMANDE À L'EXTÉRIEUR peut être émis.*
  - *La batterie de la télécommande est déchargée.*
  - *La télécommande est perturbée par de forts signaux ou des parasites radio.*
  - *La télécommande est en contact ou recouverte d'un objet métallique.*
  - *La télécommande se trouve dans un rangement tel que la boîte à gants ou un vide-poche de porte.*
  - *La télécommande se trouve dans la pochette de pare-soleil ou sur le plancher.*
- *Même lorsque la télécommande se trouve hors de la zone utile dans l'habitacle, si l'une des conditions suivantes est remplie, il peut être impossible de démarrer le moteur ou le système hybride de puissance ou de sélectionner le mode d'allumage. L'avertissement TÉLÉCOMMANDE A L'EXTERIEUR peut ne pas être émis.*
  - *La télécommande se trouve à l'extérieur du véhicule mais très proche d'une porte.*
  - *La télécommande se trouve sur le tableau de bord.*

Levier de frein de stationnement

EXEMPLE



54G039

(1) Serrage
(2) Desserrage
(3) Desserrage

Le levier de frein de stationnement est situé entre les deux sièges avant. Pour engager le frein de stationnement, appuyez sur la pédale de frein et tirez à fond sur le levier de frein de stationnement. Pour desserrer le frein de stationnement, appuyez sur la pédale de frein, tirez légèrement sur le levier de frein de stationnement, appuyez du pouce sur le bouton se trouvant à l'extrémité de ce levier et abaissez le levier en position originale.

Pour les véhicules à boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift, serrez toujours le frein de stationnement avant de placer le levier de changement de vitesse en position "P". Si vous vous garez sur une pente et passez en position "P" avant de serrer le frein de stationnement, le poids du véhicule peut rendre difficile la sortie de la position "P" ou vous pouvez ressentir un choc et un bruit lié au choc lorsque vous êtes prêt à conduire le véhicule.

Lors du démarrage du véhicule, dégagez le levier de changement de vitesse de la position "P" avant de desserrer le frein de stationnement.

Lorsque vous montez une pente, appuyez avec précaution sur la pédale de l'accélérateur tout en restant appuyé sur le frein de stationnement et en sentant le léger mouvement du véhicule, puis relâchez le frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne faites jamais rouler le véhicule avec le frein de stationnement serré : l'efficacité des freins arrière risque d'être réduite par la surchauffe, la durée de vie des freins en sera réduite ou une détérioration définitive des freins peut en résulter.**
- **Si le frein de stationnement n'est pas parfaitement efficace ou s'il est impossible de le desserrer complètement, faites immédiatement vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Engagez toujours le frein de stationnement à fond avant de quitter le véhicule sinon celui-ci risque de se mettre en mouvement tout seul et d'être à l'origine d'un accident. Quand le véhicule est en stationnement, engagez la boîte de vitesses en 1re ou en position "R" s'il s'agit d'une boîte manuelle ou en position "P" s'il s'agit d'une boîte automatique. Même si la boîte-pont est en prise ou en position de stationnement, n'oubliez pas d'engager le frein de stationnement à fond.**
- **Un véhicule avec système hybride de puissance produit moins de vibrations et de bruit du moteur que les véhicules normaux et il se peut que vous ne soyez pas conscient de l'état de préparation du véhicule en marche. Pour éviter tout accident inattendu, il est nécessaire de serrer le frein de stationnement avec le levier de sélection en position "P".**

⚠ AVERTISSEMENT

Pour garer le véhicule par temps extrêmement froid, procédez de la manière suivante :

1) Engagez le frein de stationnement.
2) Boîte-pont manuelle – arrêtez le moteur et passez la marche arrière ou la première.
Boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift – passez en "P" et arrêtez le moteur ou le système hybride de puissance.
3) Sortez du véhicule et placez des cales sous les roues.
4) Desserrez le frein de stationnement.
Lorsque vous reprenez votre véhicule, avant toute chose, engagez le frein de stationnement et enlevez les cales des roues.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas de briquet, de pulvérisateurs, de canettes ou d'objets en plastique (lunettes, boîtiers de CD, etc.) dans un véhicule en plein soleil. La température à l'intérieur du véhicule peut causer les événements suivants :

- **Du gaz peut fuir d'un briquet ou d'un pulvérisateur et peut provoquer un incendie.**
- **Les lunettes, les cartes en plastique ou boîtiers de CD, etc. peuvent se déformer ou se fissurer.**
- **Les canettes de soda peuvent se fissurer.**

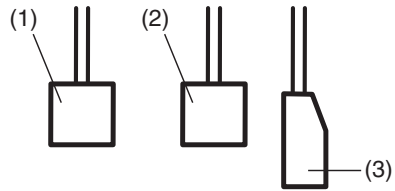
Signal sonore de rappel de frein de stationnement

Un signal sonore retentit de manière intermittente pour vous rappeler de relâcher le frein de stationnement si vous démarrez le véhicule sans avoir relâché ce frein. Vérifiez si le frein de stationnement est totalement relâché et si le voyant d'alerte de système de freinage s'éteint.

Pédales

Boîte-pont manuelle

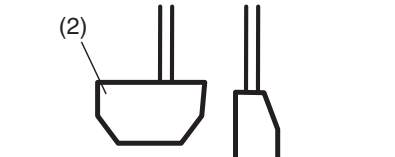
EXEMPLE



80J2121

Boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift

EXEMPLE



80J2122

Pédale d'embrayage (1)

Une pédale d'embrayage permet de désolidariser les roues motrices de la transmission au démarrage du moteur, à l'arrêt ou lors du changement de vitesse. Lorsque la pédale est enfoncée, l'embrayage est désolidarisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduisez pas avec le pied posé sur la pédale d'embrayage. Il pourrait en résulter une usure ou une détérioration prématurée de l'embrayage ou une réduction inattendue du frein moteur.

Pédale de frein (2)

Votre SUZUKI est dotée de freins à disque avant et arrière. La pédale de frein agit sur les quatre roues.

Les freins peuvent éventuellement crisser. Il s'agit d'un phénomène normal provoqué par les conditions environnantes comme le froid, l'humidité, la neige, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le crissement des freins est excessif et se produit à chaque fois que les freins sont utilisés, faites effectuer un contrôle des freins par un concessionnaire agréé SUZUKI.

⚠ AVERTISSEMENT

N'appliquez pas les freins de manière continue, et ne reposez pas votre pied sur la pédale de frein. Dans un tel cas, les freins vont surchauffer et leur action sera imprévisible, la distance d'arrêt sera plus longue ou les freins risquent de se détériorer de manière définitive.

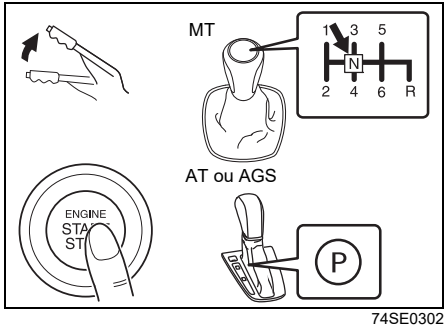
Pédale d'accélérateur (3)

Une pédale d'accélérateur permet de contrôler la vitesse du moteur. Elle permet d'augmenter la puissance disponible et la vitesse.

NOTE :
Votre véhicule est équipé du système de neutralisation de freinage. Si vous enfoncez la pédale d'accélérateur et la pédale de frein simultanément, la puissance du moteur peut être réduite.

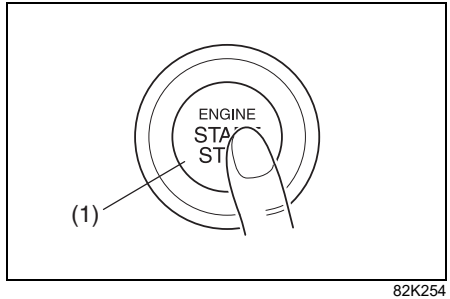
Démarrage / Arrêt du moteur ou du système hybride de puissance

Démarrage du moteur ou du système hybride de puissance



74SE0302

1) Vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond.
2) Désactivez des charges, telles que les phares et la climatisation, pour faciliter le démarrage du moteur ou du système hybride de puissance.
3) Véhicules à boîte de vitesses manuelle :
   Passez en position "N". Maintenez les pédales d'embrayage et de frein complètement enfoncées.
   Véhicules à boîte de vitesse automatique et Auto Gear Shift :
   Si le levier de changement de vitesse n'est pas en position "P", passez en position "P". Maintenez la pédale de frein complètement enfoncée.
4) Le message "APPUYEZ SUR BOUTON DÉMARRER" apparaît sur l'écran d'information du combiné d'instruments.



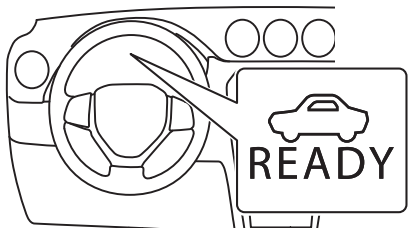
82K254

5) Retirez le pied de la pédale d'accélérateur, appuyez sur le commutateur du moteur (1). Quand le moteur ou le système hybride de puissance est démarré, le moteur de démarreur s'arrête automatiquement.
   • Même si le moteur ne démarre pas, le démarreur cesse automatiquement de tourner après 12 secondes environ. Dans ce cas, appuyez sur le commutateur de moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction et redémarrez le moteur.
   • En cas de problème avec le système, le moteur ne démarre pas automatiquement même si vous appuyez sur le commutateur. Si le moteur de démarreur ne tourne pas ou s'arrête immédiatement, démarrez le moteur comme suit.
     a. Appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode contact mis.
     b. Effectuez les étapes 1) à 3) ci-dessus.
     c. Maintenez le commutateur du moteur enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre. Relâchez le commutateur du moteur une fois que le moteur a démarré.

AVIS

- **Si le moteur ne démarre pas, appuyez sur le commutateur du moteur de manière à sélectionner le mode verrouillage de direction et attendez plus de 30 secondes avant de réessayer pour protéger la batterie au plomb et le démarreur. Si le moteur ne démarre pas après plusieurs essais, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un technicien d'entretien qualifié.**
- **Ne tentez pas de démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule ou dans une descente. Cette méthode de démarrage peut se traduire par la détérioration du convertisseur catalytique ou d'autres pièces.**

EXEMPLE



53SB08301

6) Pour les modèles à système hybride de puissance :
   Quand l'indicateur "READY" est allumé dans le tableau de bord, le système hybride de puissance est en fonctionnement.

NOTE :
- *Il est superflu de maintenir le commutateur du moteur enfoncé pour démarrer le moteur.*
- *Véhicules à boîte de vitesses manuelle :*
  Le moteur d'un véhicule à boîte-pont manuelle ne démarre pas si la pédale d'embrayage n'est pas enfoncée.
- *Véhicules à boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift :*
  Les véhicules à boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift possèdent une sécurité du démarreur. Le moteur ou le système hybride de puissance démarre quand le levier de changement de vitesse est en position "P" ou "N".
- *Au cours de la procédure de démarrage du moteur ou du système hybride de puissance, des messages à l'écran d'information vous aideront. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.*
- *Pour le modèle à moteur K14D :*
  Si la température ambiante est inférieure à -10 °C (14 °F) au démarrage du moteur, vous pouvez entendre un bruit fort en provenance du compartiment moteur. Le bruit s'arrête une fois que le moteur a chauffé. Ce n'est pas une défaillance.
- *Véhicules avec système hybride de puissance :*
  Si le capot du moteur est ouvert pendant que le moteur tourne, l'arrêt automatique du moteur est empêché et, s'il est déjà arrêté automatiquement, il cale.

Démarrage du moteur en zone froide (pour le modèle à moteur K14D)

Quand la température de la batterie lithium-ion devient extrêmement faible (environ -35 °C (-31 °F) ou moins) en particulier en zone froide, le moteur ne peut pas être démarré. Dans une telle situation, le signal sonore retentit dans l'habitacle et "IMPOSSIBLE DE DÉMARRER LE MOTEUR (TEMP BASSE)" s'affiche dans l'écran d'information quand le commutateur d'allumage est placé en mode contact mis. En outre, le voyant d'alerte de charge s'allume et le témoin ENG A-STOP "OFF" clignote. Dans ce cas, appuyez sur le commutateur de moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction et arrêtez le moteur immédiatement. Comme solution, attendez que la température ambiante augmente et démarrez le moteur quand la température de la batterie lithium-ion remonte.

Pendant la conduite, si la température de la batterie lithium-ion devient extrêmement basse (environ -35 °C (-31 °F) ou moins), cette situation est signalée par un signal sonore dans l'habitacle, le voyant d'alerte de charge qui clignote et le témoin ENG A-STOP "OFF" qui s'allume. Le moteur ne cale pas rapidement, toutefois, comme la batterie au plomb n'est pas chargée, déplacez le véhicule en lieu sûr dès que possible. Appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction et arrêtez le moteur. Attendez que la température ambiante augmente et démarrez le moteur quand la température de la batterie lithium-ion remonte.

NOTE :
- *Quand la température de la batterie lithium-ion devient extrêmement faible (environ -35 °C (-31 °F) ou moins) en particulier en zone froide, chauffez l'habitacle en utilisant un chauffage disponible sur le marché et démarrez le moteur quand la température de la batterie lithium-ion remonte. Quand le chauffage est utilisé, suivez les instructions dans le manuel joint à des fins de sécurité.*
- *Quand le véhicule est entreposé, en particulier en zone froide à environ -35 °C (-31 °F) ou moins, laissez le véhicule dans un garage ou un lieu similaire, de sorte que la température de la batterie lithium-ion ne descende pas très bas.*

Arrêt du moteur ou du système hybride de puissance

- Enfoncez le commutateur du moteur pour arrêter le moteur ou le système hybride de puissance une fois que le véhicule s'est immobilisé.
- Si le moteur reste arrêté pendant un moment après son arrêt inattendu ou s'il s'est emballé avant de s'arrêter, un déclic peut se faire entendre près du moteur au redémarrage de celui-ci. Ce n'est pas une défaillance. Laissez toujours le moteur tourner au ralenti avant de l'arrêter.

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf en cas d'urgence, n'arrêtez pas le moteur ou le système hybride de puissance pendant que le véhicule roule. Si vous arrêtez le moteur ou le système hybride de puissance alors que le véhicule est en mouvement, le volant se bloque et il sera alors impossible de manœuvrer le véhicule. Cela pourrait entraîner un accident. Évitez d'arrêter le moteur pendant la conduite.

AVIS

- **Véhicules à boîte de vitesse automatique :**
  Si vous arrêtez le moteur ou le système hybride de puissance alors que le véhicule roule, la boîte de vitesse automatique peut être endommagée. Évitez d'arrêter le moteur ou le système hybride de puissance en conduisant.
- **Véhicules équipés d'un moteur avec un turbocompresseur :**
  En cas d'arrêt après une côte ou un trajet à grande vitesse, laissez tourner le moteur au ralenti pendant quelques instants (sauf en cas d'interdiction) afin de laisser refroidir le turbocompresseur et l'huile moteur. Ceci a pour but d'éviter la dégradation excessive de l'huile moteur. L'huile moteur détériorée endommage les roulements du turbocompresseur.

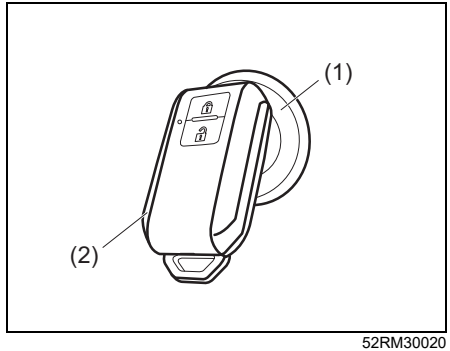
Arrêt d'urgence

En cas d'urgence, vous pouvez arrêter le moteur ou le système hybride de puissance en pressant rapidement plus de 3 fois le commutateur du moteur ou en le maintenant enfoncé pendant plus de 2 secondes lorsque le véhicule roule.

NOTE :
Sauf en cas d'urgence, n'arrêtez pas le moteur ou le système hybride de puissance pendant que le véhicule roule.
La rotation du volant et l'actionnement du frein demandent plus d'efforts lorsque le moteur ou le système hybride de puissance est arrêté. Reportez-vous à "Freinage" dans cette section.

Le voyant d'avertissement principal clignote et le moteur ne peut pas démarrer

La télécommande du système de démarrage par pression sans clé n'est probablement pas détectée dans la zone utile dans l'habitacle. Essayez à nouveau après avoir vérifié que la télécommande est avec vous. Si le moteur ou le système hybride de puissance ne peut toujours pas être démarré, la pile de la télécommande est probablement déchargée. Pour démarrer le moteur ou le système hybride de puissance, utilisez la méthode suivante :



52RM30020

1) Vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond.
2) Véhicules à boîte-pont manuelle
   Passez en position "N" et enfoncez la pédale d'embrayage. Maintenez les pédales d'embrayage et de frein complètement enfoncées.
   Véhicules à boîte-pont automatique et Auto Gear Shift :
   Si le levier de changement de vitesse n'est pas en position "P", passez en position "P". Maintenez la pédale de frein complètement enfoncée.
3) Le message "APPUYEZ SUR BOUTON DÉMARRER" apparaît sur l'écran d'information du combiné d'instruments. Appuyez sur le commutateur du moteur (1).
4) Le voyant d'avertissement principal du combiné d'instruments clignote dans les 10 secondes suivantes. Touchez le commutateur du moteur avec la touche VERROUILLER ou la télécommande (2) pendant environ 2 secondes.

NOTE :
- *Si le moteur ou le système hybride de puissance ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives effectuées selon la méthode précédente, un autre problème, tel qu'une batterie au plomb déchargée, est probablement en cause. Contactez un concessionnaire SUZUKI.*
- *Le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé s'allume pendant environ 5 secondes alors que le voyant d'avertissement principal clignote. En outre, l'écran d'information affiche un certain message à ce moment. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.*
- *Il est possible de personnaliser le système afin qu'un avertisseur sonore intérieur retentisse une fois pour avertir que la télécommande est en dehors de la zone de détection. Veuillez contacter un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié concernant la personnalisation.*
- *Si la batterie de la télécommande est presque épuisée, le message correspondant apparaît sur l'écran d'information lorsque vous pressez le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. Pour de plus amples informations sur le remplacement de la pile, reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé / émetteur du système d'accès sans clé" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.*

Retour du mode d'allumage en mode verrouillage de direction

Boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift – Pour des raisons de sécurité, le mode d'allumage peut revenir à verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur uniquement lorsque le levier de changement de vitesse est à la position "P", sans appuyer sur le bouton.

NOTE :
Dans le cas d'une boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift, le mode d'allumage ne peut pas repasser à la position verrouillage de direction si le levier de changement de vitesse n'est pas à la position "P".
Certains problèmes comme une panne du système de moteur peuvent empêcher le commutateur du moteur de repasser au mode verrouillage de direction. Dans ce cas, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI, après avoir agi comme suit :
- *Verrouillez les portes à l'aide de la clé pour empêcher le vol du véhicule. (Les contacteurs de demande et la télécommande du système de démarrage par pression sans clé ne peuvent pas les verrouiller.)*
- *Débranchez le câble négatif de la batterie au plomb pour éviter sa décharge.*

Signal sonore de rappel de mode verrouillage de direction
Si la porte du conducteur est ouverte sans que le mode d'allumage soit repassé en mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur, un signal sonore retentit pour vous prévenir.

- Si vous ouvrez la porte du conducteur après avoir appuyé sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode accessoires, un avertisseur sonore extérieur intermittent retentit.
- Le signal sonore cesse si vous appuyez deux fois sur le commutateur du moteur pour ramener l'allumage en mode verrouillage de direction.

NOTE :
Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez que vous avez ramené l'allumage en mode verrouillage de direction à l'aide du commutateur du moteur puis verrouillez les portes. Si l'allumage n'est pas ramené en mode verrouillage de direction, il est impossible de verrouiller les portes au moyen d'un contacteur de demande ou de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé.

Avertisseur sonore de verrouillage de direction
Si le verrouillage de la direction ne s'engage pas à cause d'une défaillance du système lorsque l'allumage est passé en mode verrouillage de direction en pressant le commutateur du moteur, puis qu'une porte (y compris le hayon) est ouverte ou fermée, l'avertisseur sonore intérieur vous avertit de cette condition par des bips courts répétés. Dans ce cas, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

Filtre à particules essence (GPF) (option)

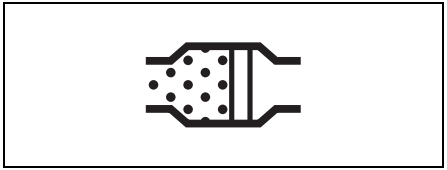
Le GPF filtre les particules de suie dans les gaz d'échappement. Il en résulte que le GPF peut être obstrué en fonction des conditions de conduite. Le GPF est nettoyé par une fonction de régénération qui brûle les particules de suie dans le GPF en élevant la température des gaz d'échappement pendant les trajets ou au ralenti.

Après une certaine accumulation de particules de suie dans le GPF, le GPF est régénéré automatiquement pour éviter l'obstruction du filtre. Dès lors, vous pouvez entendre un bruit de moteur un peu plus fort et la température des gaz d'échappement peut être plus élevée suite à la combustion des particules de suie.

⚠ ATTENTION

Restez à l'écart du tuyau d'échappement lorsque le moteur tourne. Pendant la régénération du GPF, la température des gaz d'échappement peut être plus élevée.

Voyant d'alerte GPF



64J244

Si ce voyant d'alerte GPF s'allume lorsque vous conduisez, le GPF est presque obstrué. Vous devez régénérer le GPF quand le voyant d'alerte GPF s'allume. Pour que le voyant d'alerte s'éteigne, le véhicule doit rester en mouvement jusqu'à ce que la régénération soit terminée.
Le processus prend normalement environ 25 minutes.
Les conditions optimales pour terminer le processus sont réunies lorsque le véhicule roule à une vitesse de 50 km/h (31 mph) et plus à un régime moteur supérieur à 2 000 tr/min.
Vous devez cependant conduire prudemment en respectant la limite de vitesse en vigueur et en prenant en compte les conditions de circulation. Si vous conduisez jusqu'à ce que le témoin s'éteigne, la régénération du GPF est achevée.

AVIS

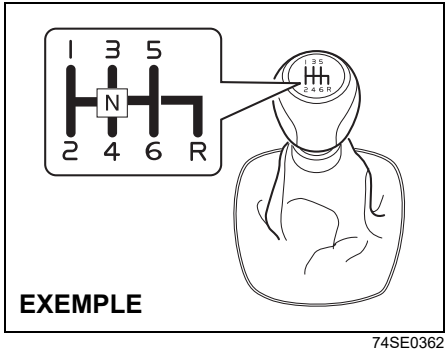
Veillez à régénérer le GPF quand le voyant d'alerte GPF s'allume. Si vous ne régénérez pas le GPF, le filtre restera obstrué et entraînera un dysfonctionnement du véhicule.

Utilisation de la boîte-pont

⚠ AVERTISSEMENT

N'accrochez pas d'objets sur le levier de changement de vitesse et n'utilisez pas celui-ci comme accoudoir. Cela pourrait empêcher le bon fonctionnement du levier de changement de vitesse et provoquer son dysfonctionnement, ce qui peut causer un accident.

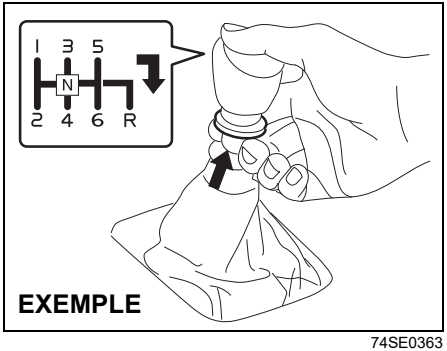
Boîte-pont manuelle



74SE0362

Démarrage
Pour démarrer, enfoncez la pédale d'embrayage à fond et passez en 1ère. Desserrez le frein de stationnement et relâchez progressivement l'embrayage. Dès que le bruit de fonctionnement du moteur commence à changer, enfoncez lentement la pédale d'accélérateur tout en continuant à libérer progressivement l'embrayage.

Passage des vitesses
Tous les rapports en marche avant sont synchronisés et permettent un passage des vitesses silencieux et facile. Enfoncez la pédale d'embrayage à fond avant de changer de vitesse. Veillez à ce que le régime moteur ne monte pas dans la zone rouge du compte-tours.



74SE0363

Marche arrière : tout en soulevant la couronne, déplacez le levier de changement de vitesse vers la droite et engagez-le.

AVIS

Si vous conduisez fréquemment à faible vitesse en utilisant un rapport élevé, le cycle de vie de l'embrayage peut être réduit.

Vitesses maximales admissibles en rétrogradage

Pour le moteur K14C

Rétrogradage	km/h (mph)
2ème à 1ère	20 (12)
3ème à 2ème	85 (52)
4ème à 3ème	130 (80)
5ème à 4ème	175 (108)*
6ème à 5ème	210 (130)*

Pour le moteur K14D

Rétrogradage	km/h (mph)
2ème à 1ère	20 (12)
3ème à 2ème	90 (55)
4ème à 3ème	145 (90)
5ème à 4ème	200 (124)*
6ème à 5ème	240 (149)*

**NOTE :*
Vous pouvez ne pas accélérer jusqu'à la vitesse maximale autorisée en fonction des circonstances du trajet et de l'état du véhicule.

AVIS

Ne rétrogradez pas à une vitesse supérieure à la vitesse maximale autorisée pour le rapport inférieur suivant, au risque d'endommager le moteur et la boîte-pont.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Avant d'entamer une descente longue ou raide, réduisez la vitesse et rétrogradez. Le moteur fournira alors de lui-même une force de freinage. Un usage excessif des freins risque de se traduire par une surchauffe et une perte complète d'efficacité.**
- **Sur les routes glissantes, ralentissez avant de rétrograder. Des variations brusques et importantes du régime moteur risquent de causer une perte de traction et, en conséquence, une perte de contrôle du véhicule.**

AVIS

Pour passer la marche arrière, le véhicule doit être à l'arrêt complet.

AVIS

- **Pour éviter toute détérioration de l'embrayage, ne laissez pas le pied reposer sur la pédale tout en roulant et n'utilisez pas l'embrayage pour retenir le véhicule dans une pente. Enfoncez la pédale d'embrayage à fond pour changer de vitesse.**
- **N'emballez pas le moteur lors du changement de vitesse ou du démarrage. L'emballement du moteur peut raccourcir sa durée de vie et affecter la douceur du changement de vitesse.**

Boîte-pont automatique à 6 rapports ou Auto Gear Shift

AVIS

Véhicule avec Auto Gear Shift :
- **N'appuyez pas en même temps sur la pédale de frein et sur la pédale d'accélérateur. Cela peut entraîner des dommages ou une surchauffe de l'embrayage.**
- **Une usure inégale des pneus peut causer des problèmes de système 4WD. Veillez à inverser les pneus conformément au programme d'entretien. Reportez-vous à "Pneus" et "Programme d'entretien" dans la section INSPECTION ET ENTRETIEN pour connaître la procédure de permutation des roues adaptée.**

NOTE :
Véhicule avec Auto Gear Shift :
Lorsque vous ouvrez la porte du conducteur, le système Auto Gear Shift fonctionne automatiquement et vous pouvez entendre un bruit de fonctionnement. Cependant, cela n'indique aucun dysfonctionnement.

Fonction d'avance au ralenti
Lorsque le moteur tourne ou que le système hybride de puissance est en fonctionnement, si le levier de changement de vitesse est sur une position autre que "P" ou "N" et que vous relâchez la pédale de frein, le véhicule se déplace lentement sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. C'est la fonction d'avance au ralenti.

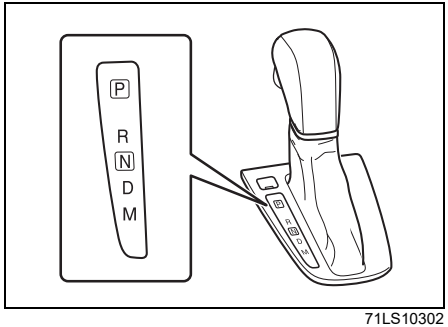
La fonction d'avance au ralenti ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :
- Lorsque le frein de stationnement est serré
- Quand la pédale de frein est enfoncée

⚠ ATTENTION

- **Quand le levier de changement de vitesse est placé à une position autre que "P" ou "N", appuyez fermement sur la pédale de frein.**
- **La fonction d'avance au ralenti peut se renforcer immédiatement après le démarrage du moteur ou du système hybride de puissance ou lorsque la climatisation est en marche. Veillez tout particulièrement à appuyer sur la pédale de frein.**

NOTE :
Lorsque le voyant d'alerte de système hybride ou de boîte-pont s'allume ou clignote, la fonction d'avance au ralenti n'est peut-être pas opérationnelle.

Levier de changement de vitesse



71LS10302

Le levier de changement de vitesse ne peut quitter la position de stationnement "P" que si le mode d'allumage est contact mis et la pédale de frein est enfoncée.

Utilisez les positions du levier de changement de vitesse comme suit :

"P" (stationnement)
Cette position assure le verrouillage de la boîte-pont en prise quand le véhicule est garé ou au démarrage du moteur ou du système hybride de puissance. Ne passez en position de stationnement que lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

"R" (marche arrière)
Passez dans cette position pour effectuer une marche arrière depuis l'arrêt complet du véhicule. Vérifiez que le véhicule est à l'arrêt complet avant de passer en marche arrière.

"N" (point mort)
Utilisez cette position pour redémarrer le moteur ou le système hybride de puissance si celui-ci cale pendant que le véhicule est en mouvement. Cette position peut également être utilisée, en même temps que la pédale de frein est enfoncée, quand le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne au ralenti.

"D" (Drive)
Utilisez cette position pour toute conduite normale.

Quand le levier de changement de vitesse est en position "D", appuyez sur la pédale d'accélérateur pour rétrograder automatiquement. Plus la vitesse du véhicule est grande, plus la pédale d'accélérateur doit être enfoncée pour rétrograder.

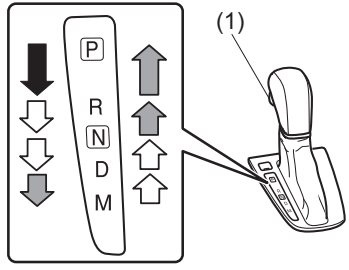
"M" (mode manuel)
Utilisez cette position pour rouler en mode manuel.
Reportez-vous à "Mode manuel" plus loin dans cette section pour des détails sur l'utilisation du mode manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

Appuyez toujours sur la pédale de frein avant de sortir de la position "P" (ou "N" quand le véhicule est à l'arrêt total) à une position de marche avant ou arrière pour empêcher le véhicule de se déplacer de façon imprévue lors de la manœuvre.

Le levier de changement de vitesse est doté d'un mécanisme de verrouillage pour empêcher tout changement accidentel. Déplacez le levier de changement de vitesse comme suit :

EXEMPLE



54P010311

(1) bouton

⇩	Changement de vitesse avec le bouton et la pédale de frein enfoncés.
⇧ ⇩	Changement de vitesse avec le bouton enfoncé.
⇧ ⇩	Changement de vitesse sans bouton enfoncé.

⚠ ATTENTION

Pour les véhicules équipés du système de démarrage par pression sans clé, si vous ne pouvez pas appuyer fermement sur le commutateur du moteur, le moteur ou le système hybride de puissance peut ne pas démarrer. Même si vous passez le levier de changement de vitesse en position "R" ou "D" sans que le moteur tourne ou que le système hybride de puissance fonctionne, le véhicule ne bougera pas. Si vous essayez de déplacer le véhicule dans la condition susmentionnée, il peut se déplacer dans des directions inattendues sur une pente, etc. Cela peut causer un accident. Pour démarrer le moteur ou le système hybride de puissance, appuyez fermement sur le commutateur du moteur. En outre, veillez à ce que le moteur tourne ou que le système hybride de puissance fonctionne en vérifiant le son du moteur ou les voyants et témoins.

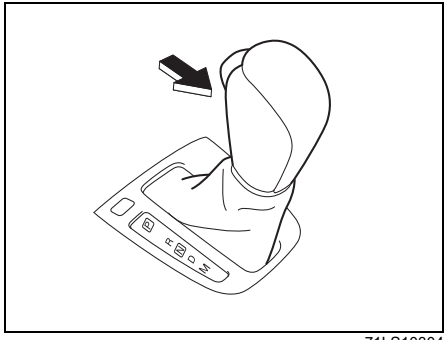
AVIS

- **Ne déplacez pas le levier de changement de vitesse en "R" lorsque le véhicule se déplace vers l'avant, sous peine d'endommager la boîte-pont. Pour les véhicules équipés d'une boîte-pont automatique à 6 rapports, si vous passez en "R" à une vitesse supérieure à 11 km/h (7 mph), la boîte-pont ne passera pas en marche arrière.**
- **Pour éviter toute dégradation de la boîte-pont automatique, respectez bien les conseils suivants :**
  - **Le véhicule doit être à l'arrêt complet avant de passer sur "P" ou "R".**
  - **Ne passez pas de "P" ou "N" à "R", "D" ou "M" quand le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti.**
  - **N'emballez pas le moteur quand la boîte-pont est en position de prise ("R", "D" ou "M") et que les roues avant sont bloquées.**
  - **Ne retenez pas le véhicule sur une pente à l'aide de l'accélérateur. Utilisez les freins.**

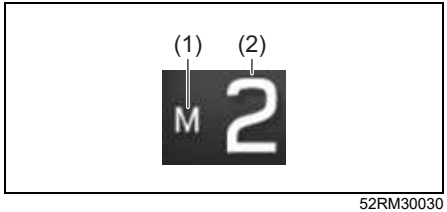
NOTE :

- *Lorsque vous placez le levier de changement de vitesse en position "P" et que vous arrêtez le moteur ou le système hybride de puissance avant de serrer le levier du frein de stationnement, si vous essayez de redémarrer le moteur ou le système hybride de puissance et que vous placez le levier de changement de vitesse dans une position autre que "P", cela peut réduire la capacité du levier de changement de vitesse, ou un bruit et un choc inhabituels peuvent se manifester. Ce n'est cependant pas anormal.*
- *Déplacez toujours le levier de changement de vitesse sans enfoncer le bouton sauf pour passer de "P" à "R", de "D" à "M", de "N" à "R" ou de "R" à "P". Si vous enfoncez toujours le bouton lors d'un changement de vitesse, vous risquez de passer en "P", "R" ou "M" par erreur.*
- *Si le genou du conducteur ou du passager heurte le levier de changement de vitesse pendant la conduite, ce dernier pourrait se déplacer et changer subitement de vitesse.*
- *Si l'indicateur "READY" du modèle Auto Gear Shift ne s'allume pas, l'actionnement du levier de sélection ne peut pas modifier la position réelle de rapport engagé. De plus, lorsque le frein est relâché dans une pente, le véhicule peut se déplacer dans une direction non voulue.*
- *En mode Auto Gear Shift, si les opérations suivantes sont effectuées, elles sont signalées par l'indication sur le compteur et le déclenchement de l'avertisseur sonore :*
  Pendant que le véhicule roule en marche avant, si le levier de sélection est déplacé de "D", "M" ou "N" à "R", ou pendant que le véhicule roule en marche arrière, si le levier est déplacé de "R" ou "N" à "D" ou "M" sans appliquer les freins, l'indicateur de demande de freinage sur le compteur s'allume et le signal sonore retentit. Il est nécessaire d'actionner le levier après un arrêt complet avec la pédale de frein enfoncée.
  Si la position du levier de sélection et la position réelle du rapport ne concordent pas, l'indicateur de position du levier de sélection clignote et l'avertisseur sonore retentit. Dans ce cas, maintenez cette condition et attendez quelques secondes, puis, si l'indication ne change pas, appuyez sur la pédale de frein et actionnez à nouveau le levier de sélection.

Mode manuel
La boîte-pont automatique peut changer automatiquement de vitesse. En mode manuel, vous pouvez changer de vitesse de la même manière qu'avec une boîte-pont manuelle conventionnelle.
Pour utiliser le mode manuel, déplacez le levier de changement de vitesse de "D" à "M".



71LS10304



52RM30030

(1) Témoin de mode manuel
(2) Rapport engagé

L'écran d'information affiche le témoin de mode manuel et la position du rapport engagé.

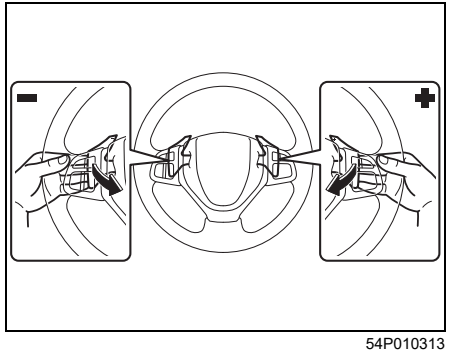
NOTE :
- *Le rapport engagé indiqué à l'écran d'information lorsque vous passez de "D" à "M" est la vitesse automatiquement sélectionnée lorsque le levier de changement de vitesse était en "D".*
- *Vous pouvez passer temporairement en mode manuel en tirant la manette de changement de vitesse du volant vers vous lorsque le levier de changement de vitesse est en "D".*

Passage en mode manuel
Vous pouvez passer de 1ère en 6ème en fonction de la vitesse du véhicule.

NOTE :
- *Lorsque le moteur s'emballe, la vitesse supérieure est automatiquement engagée pour éviter d'endommager le moteur et la boîte-pont.*
- *Lorsque la vitesse du véhicule devient lente, la vitesse inférieure est automatiquement engagée et, lorsque le véhicule s'arrête, le rapport engagé sera la 1ère, sans devoir déplacer le levier de changement de vitesse.*
- *Si vous enfoncez la pédale d'accélérateur sur une certaine distance, la boîte rétrograde automatiquement même si le levier de changement de vitesse est en mode manuel.*

NOTE :
Lorsque vous changez de vitesse, la boîte-pont peut parfois ne pas passer à la vitesse désirée et un signal sonore retentit à la place. Ceci afin de maintenir une bonne maniabilité et protéger la boîte-pont.

Utilisation de la manette de changement de vitesse



54P010313

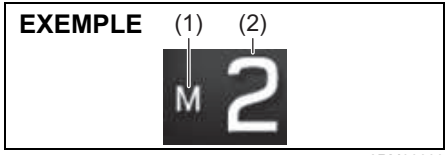
Pour passer à la vitesse supérieure, tirez vers vous le côté "+" de la manette de changement de vitesse située sur le côté droit du volant. Lorsque vous retirez le doigt du commutateur, celui-ci revient à la position d'origine.

Pour passer à la vitesse inférieure, tirez vers vous le côté "–" de la manette de changement de vitesse située sur le côté gauche du volant. Lorsque vous retirez le doigt du commutateur, celui-ci revient à la position d'origine.

NOTE :
- *Pour changer continuellement de vitesse, retirez le doigt de la manette de changement de vitesse, puis tirez à nouveau celle-ci. Vous ne pouvez pas changer continuellement de vitesse en maintenant la manette de changement de vitesse tirée vers vous.*
- *Lorsque vous tirez simultanément les côtés "+" et "–" de la manette de changement de vitesse, aucun changement de vitesse ne se produit.*

Annulation du mode manuel
Pour annuler le mode manuel, déplacez le levier de changement de vitesse de "M" à "D".

Mode manuel temporaire
Tirez la palette vers vous en roulant lorsque le levier de changement de vitesse est en position "D". L'écran d'information affiche le témoin de mode manuel et la position du rapport engagé.



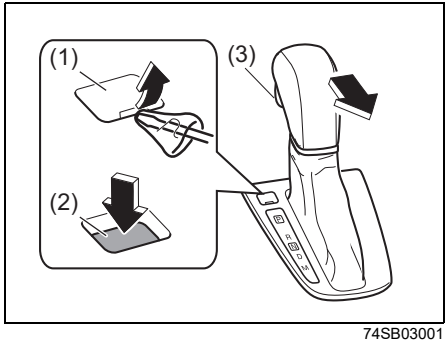
52RM30030

(1) Témoin de mode manuel
(2) Rapport engagé

Le mode manuel temporaire peut être automatiquement annulé dans les circonstances suivantes.
- Lorsque vous pressez et maintenez la pédale d'accélérateur pendant un certain temps sans changer de vitesse.
- Lorsque la vitesse de conduite devient lente.

Si vous ne pouvez pas changer de vitesse de la boîte-pont automatique ou si Auto Gear Shift ne peut pas quitter la position "P"

Véhicule à conduite à gauche et modèle à moteur K15C (véhicule à conduite à droite et à gauche)



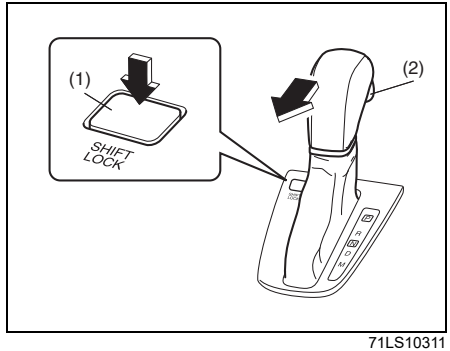
74SB03001

Les véhicules avec boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift possèdent une fonctionnalité de verrouillage de stationnement électrique. Si la batterie au plomb du véhicule est déchargée ou le véhicule présente un autre dysfonctionnement électrique, il est impossible de sortir la boîte-pont automatique de la position de stationnement de la façon normale. Le démarrage avec une batterie de secours peut suffire à résoudre le problème. Si ce n'est pas le cas, utilisez la procédure ci-dessous. Cette procédure permet de quitter la position de stationnement.

1) Vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond.
2) Si le moteur tourne, arrêtez le moteur ou le système hybride de puissance.
3) Assurez-vous que le mode d'allumage est contact mis ou accessoires.
4) Retirez le cache (1) à l'aide d'un tournevis à lame plate enveloppé d'un chiffon, comme indiqué sur l'illustration.
5) Le bouton de déverrouillage (2) étant enfoncé à l'aide d'une clé ou d'une tige à bout plat, poussez le bouton (3) et placez le levier de changement de vitesse dans la position désirée.

Cette procédure est à utiliser en cas d'urgence uniquement. Si vous devez utiliser cette procédure fréquemment, ou si elle ne fonctionne pas comme décrit, amenez le véhicule chez votre concessionnaire pour réparation.

Véhicule à conduite à droite et modèle sans moteur K15C



71LS10311

Les véhicules à boîte-pont automatique ont une fonction électrique de verrouillage en position stationnement. Si la batterie au plomb du véhicule est déchargée ou le véhicule présente un autre dysfonctionnement électrique, il est impossible de sortir la boîte-pont automatique de la position de stationnement de la façon normale. Le démarrage avec une batterie de secours peut suffire à résoudre le problème. Si ce n'est pas le cas, utilisez la procédure ci-dessous. Cette procédure permet de quitter la position de stationnement.

1) Vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond.
2) Si le moteur tourne, arrêtez-le.
3) Assurez-vous que le mode d'allumage est contact mis ou accessoires.
4) Le bouton de déverrouillage (1) étant enfoncé, pressez le bouton (2) et placez le levier de changement de vitesse dans la position désirée.

Cette procédure est à utiliser en cas d'urgence uniquement. Si vous devez utiliser cette procédure fréquemment, ou si elle ne fonctionne pas comme décrit, amenez le véhicule chez votre concessionnaire pour réparation.

Témoin de changement de vitesse

EXEMPLE



52RM30410

Dans les cas suivants, le témoin de changement de vitesse s'affiche sur l'écran d'information lorsque le mode d'allumage est contact mis.

- Pour un véhicule à boîte-pont manuelle, lorsque le levier de changement de vitesse n'est pas en "N".
- Pour un véhicule à boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift, en cas d'utilisation du mode manuel.
- Pour les véhicules équipés d'un régulateur de vitesse, quand le système n'est pas utilisé.

Le système de commande électronique surveille les conditions de conduite (telles que la vitesse du véhicule et/ou le régime moteur) et affiche le rapport optimal en fonction de votre conduite et l'indique à l'écran.

Véhicule à boîte-pont manuelle
Si la flèche HAUT/BAS s'affiche en roulant, nous vous recommandons de passer à la vitesse supérieure ou inférieure à la position indiquée. Il s'agit du rapport optimal pour une conduite permettant de réduire un régime excessif et une fatigue du moteur ainsi que d'améliorer la consommation de carburant.

Véhicule à boîte-pont automatique (en cas d'utilisation du mode manuel)
Si la flèche HAUT s'affiche en roulant, nous vous recommandons de passer à la vitesse supérieure jusqu'à ce que la flèche disparaisse. Il s'agit du rapport optimal pour une conduite permettant de réduire un régime excessif et une fatigue du moteur ainsi que d'améliorer la consommation de carburant.

Pour plus de détails sur l'utilisation de la boîte-pont, reportez-vous à "Utilisation de la boîte-pont", dans cette section.

Pour un véhicule à boîte Auto Gear Shift (en cas d'utilisation du mode manuel)
Si la flèche HAUT s'affiche en roulant, nous vous recommandons de passer à la vitesse
supérieure jusqu'à ce que la flèche disparaisse. Il s'agit
du rapport optimal pour une conduite permettant de réduire un régime excessif
et une fatigue du moteur ainsi que d'améliorer la
consommation de carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

Le témoin de changement de vitesse est conçu pour indiquer la vitesse optimale en fonction de votre conduite ; le conducteur reste toutefois responsable de sa conduite ou de ses changements de vitesse.

Pour rouler en toute sécurité, ne fixez pas le témoin de changement de vitesse, portez votre attention sur la conduite et passez à la vitesse supérieure ou inférieure en fonction des besoins.

NOTE :

- *Pour les véhicules à boîte-pont manuelle, le témoin de changement de vitesse n'est pas indiqué lorsque le rapport engagé est "N".*
- *Pour les véhicules à boîte-pont manuelle, si vous enfoncez la pédale d'embrayage lorsque la flèche HAUT/BAS est affichée, cette indication disparaît.*
- *En conduite classique, la flèche HAUT disparaît quand vous relevez votre pied de la pédale d'accélérateur.*
  Toutefois, si votre véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif et que celui-ci est en fonctionnement, la flèche HAUT/BAS (pour les véhicules à boîte-pont manuelle) ou la flèche HAUT (pour les véhicules à boîte-pont automatique et à boîte Auto Gear Shift en cas d'utilisation du mode manuel) peut rester affichée de manière continue en fonction des conditions de conduite. Cela signifie que la vitesse indiquée est appropriée à la vitesse de croisière actuelle.
- *L'indication du témoin de changement de vitesse peut différer en fonction de la condition du véhicule et/ou de la situation de conduite, même à vitesse du véhicule et régime moteur identiques.*
- *Si l'un des systèmes électriques comme le système d'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) (option) ou l'ESP® est en fonctionnement, le témoin de changement de vitesse disparaîtra temporairement.*

Exemple de témoin de changement de vitesse

Boîte-pont manuelle

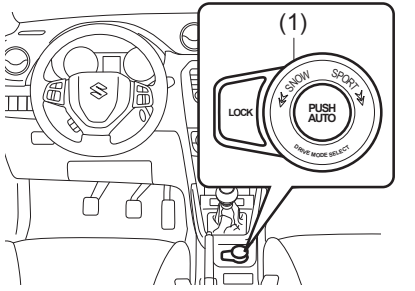
Indication	Description
	Une vitesse inférieure est sélectionnée en fonction de la vitesse du véhicule et/ou du régime moteur. Le passage à une vitesse supérieure est recommandé. • Dans ce cas, il convient de passer à la vitesse supérieure.
	Une vitesse supérieure est sélectionnée en fonction de la vitesse du véhicule et/ou du régime moteur. Le passage à une vitesse inférieure est recommandé. • Dans ce cas, il convient de passer à la vitesse inférieure.

Boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift (en cas d'utilisation du mode manuel)

Indication	Description
	Une vitesse inférieure est sélectionnée en fonction de la vitesse du véhicule et/ou du régime moteur. Le passage à une vitesse supérieure est recommandé. • Dans ce cas, le passage en 3ème ou à une vitesse supérieure est recommandé.

Système 4WD à quatre modes (option)

EXEMPLE



54P000305

(1) Contacteur de mode de conduite

Le système 4WD à quatre modes vous permet de sélectionner le mode de conduite en fonction des conditions de conduite à l'aide du contacteur de mode de conduite.

Modes de conduite

"AUTO"
Ce mode donne la priorité à la consommation de carburant dans des conditions de conduite typiques. Le système passe en mode de conduite 4WD s'il détecte un patinage de roue.

"SPORT"
Ce mode est approprié pour une conduite sportive. Le système répartit le couple pour améliorer les performances en virage. Dans un véhicule à boîte-pont automatique, ce mode optimise les caractéristiques d'accélération/de couple avec des ouvertures de papillon petites à modérées afin de conserver un régime moteur élevé et obtenir de bonnes réponses.

"SNOW"
Ce mode est approprié pour les surfaces enneigées, non revêtues ou glissantes. Ce mode améliore la traction en accélération sur surface glissante et procure de la stabilité en virage sur surface glissante.

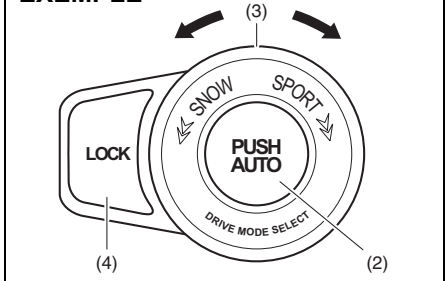
"LOCK"
Ce mode permet d'extraire le véhicule de la neige, de la boue ou du sable.

Utilisation du commutateur de mode de conduite

Utilisez le contacteur de mode de conduite conformément à la procédure appropriée décrite ci-dessous.

Comment activer le contacteur de mode de conduite
Le contacteur de mode de conduite est actif lorsque le mode d'allumage est contact mis.

EXEMPLE



61MM0B005

Sélection du mode "AUTO"
Appuyez sur la partie "PUSH AUTO" (pousser pour automatique) (2) du contacteur de mode de conduite.

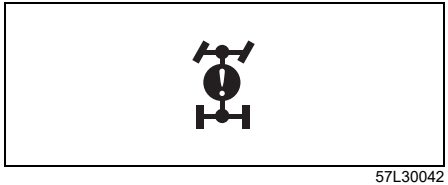
Sélection du mode "SPORT"
Tournez le bouton (3) du contacteur de mode de conduite vers la droite, en position "SPORT".

Sélection du mode "SNOW"
Tournez le bouton (3) du contacteur de mode de conduite vers la gauche, en position "SNOW".

Sélection du mode "LOCK"
Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h (37 mph) et que le mode "SNOW" est sélectionné, appuyez sur la partie "LOCK" (4) du contacteur de mode de conduite.

NOTE :
Si la vitesse du véhicule dépasse 60 km/h (37 mph) en mode "LOCK", le mode de conduite passe automatiquement en mode "SNOW". Même si la vitesse du véhicule diminue, le commutateur de mode ne revient pas automatiquement en mode "LOCK". Vous devez sélectionner le mode "LOCK" en fonction des conditions de conduite.

NOTE :
- *L'écran d'information affiche le mode de conduite actuel.*
- *Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, le mode "AUTO" est automatiquement sélectionné.*
- *Le contacteur de mode de conduite peut être utilisé lorsque le véhicule est à l'arrêt ou en mouvement.*
- *Lors de l'utilisation du contacteur de mode de conduite, vérifiez que les roues avant sont en ligne droite.*
- *Lors de virages ou d'accélérations ou décélérations, utiliser le contacteur de mode de conduite, presser le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode accessoires ou verrouillage de direction peut causer un choc, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement du système.*
- *Si vous utilisez le véhicule dans des conditions impliquant un patinage de roue, telles qu'une conduite tout terrain dans le sable ou dans l'eau ou lorsqu'une roue a quitté la route, la différence de rotation entre les roues avant et les roues arrière augmente (les roues tournent dans le vide). Si cet état dure un certain temps, la température de l'huile des pièces du système de conduite augmente.*
Le voyant d'alerte 4WD signale cette condition en clignotant. À ce moment, l'écran d'information affiche ce message : "TEMP.ÉLEVÉE SYSTÈME 4WD 4WD SUR OFF".



57L30042

Lorsque le voyant d'alerte 4WD clignote, stationnez le véhicule dans un endroit sûr et faites tourner le moteur au ralenti. Après quelques instants, le voyant d'alerte 4WD s'éteint et le fonctionnement du système est rétabli.

AVIS

- **Notez que les véhicules 4WD ne sont pas des véhicules tout-terrain. Respectez les instructions suivantes lors de la conduite de votre véhicule.**
  - **– Ne roulez pas dans l'eau, par exemple pour traverser une rivière.**
  - **– Ne roulez pas en permanence dans du sable ou de la boue par exemple, où les roues avant ont tendance à s'emballer.**
  - **– Lorsqu'une des roues se trouve en l'air parce que vous avez quitté la route, par exemple, n'emballez pas le moteur de manière superflue.**

(suite)

AVIS

(suite)
- **Si le voyant d'alerte 4WD s'allume ou clignote en roulant, le système 4WD à quatre modes est probablement défectueux. Faites vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI.**

AVIS

Une usure inégale des pneus peut causer des problèmes de système 4WD. Veillez à inverser les pneus conformément au programme d'entretien. Reportez-vous à "Pneus" et "Programme d'entretien" dans la section INSPECTION ET ENTRETIEN pour connaître la procédure de permutation des roues adaptée.

Messages d'avertissement et alarmes

L'écran d'information affiche des messages d'avertissement et des alarmes lorsque le système 4WD à quatre modes est utilisé ou présente un problème.

Messages d’avertissement et alarmes

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d’avertissement principal	Son	Cause et remède
 74SE0303	"ANOMALIE SYSTÈME 4WD"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l’avertisseur sonore intérieur)	Il peut y avoir un problème de système 4WD à quatre modes. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.
 74SE0303	"TAILLES PNEU DIFFÉRENTES 4WD SUR OFF"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l’avertisseur sonore intérieur)	Des pneus de tailles différentes peuvent être montés ou les pneus peuvent être insuffisamment gonflés. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 74SE0303	"TEMP.ÉLEVÉE SYSTÈME 4WD 4WD SUR OFF"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Des composants du groupe motopropulseur peuvent avoir surchauffé. Arrêtez-vous en lieu sûr et laissez tourner le moteur au ralenti ou coupez le système hybride de puissance.
 74SE0303	"MODE 4WD INDISPONIBLE MODE AUTO ON"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Si ce message est affiché, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 74SE0303	"IMPOSSIBLE ÉTABLIR MODE VERROUILLAGE"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	La partie "LOCK" du contacteur de mode de conduite est pressée alors que la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mph). (#1) Reportez-vous à "Sélection du mode « LOCK »" dans cette section.
 74SE0303	"VERR.IMPOSS. METTRE EN MODE NEIGE"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	La partie "LOCK" du contacteur de mode de conduite est pressée sans sélection du mode "SNOW". (#1) Reportez-vous à "Sélection du mode « LOCK »" dans cette section.

(#1) Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 74SE0303	"DÉFAUT INTERRUPTEUR MODE 4WD"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Il peut y avoir un problème de contacteur de mode de conduite. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) (option)

Le SHVS (véhicule hybride intelligent par SUZUKI) de ce véhicule est un système qui utilise des générateurs avec fonction moteur (ISG) pour commander les fonctions suivantes en fonction des situations de conduite, de manière à ce que le moteur soit plus silencieux et à améliorer la consommation de carburant.
ISG signifie Générateur de démarreur intégré.

- **Fonction de régénération d'énergie à la décélération :**
  Cette fonction régénère intensément à la décélération en utilisant l'ISG. Lorsque la génération lors de la conduite n'est pas requise, l'ISG peut être arrêté pour réduire la charge sur le moteur, ce qui améliore la consommation de carburant.

- **Fonction d'assistance du moteur :**
  Cette fonction assiste le moteur en utilisant l'ISG en tant que moteur afin de réduire la puissance du moteur lors d'une conduite normale ou ajoute de la puissance moteur à l'accélération. Ces opérations améliorent la consommation de carburant et l'accélération.

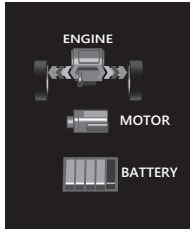
- **Fonction de démarreur :**
  Cette fonction redémarre le moteur après son arrêt par le système ENG A-STOP en utilisant l'ISG par la courroie d'entraînement.

NOTE :
Lorsque vous redémarrez le moteur en appuyant sur le commutateur du moteur, le démarreur ordinaire est utilisé et vous entendez un bruit d'engagement d'engrenage.

Indicateur de flux d'énergie
Avec l'indicateur de flux d'énergie sur le combiné d'instruments, vous pouvez vérifier si l'ISG fonctionne.

- Conditions de conduite normales :
  L'ISG ne fonctionne pas.

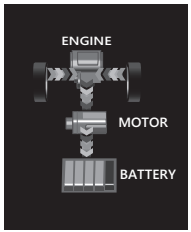
EXEMPLE



74SE0316

- La fonction de régénération d'énergie en décélération est opérationnelle quand le véhicule est ralenti dans des conditions de conduite normales :
  Les batteries se chargent.

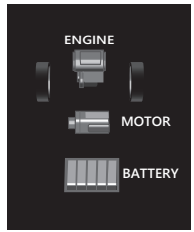
EXEMPLE



74SE0317

- Le moteur a été arrêté automatiquement lorsque le véhicule s'est immobilisé :
  La puissance entreposée est utilisée par des composants électriques, comme le système audio, sans que les batteries ne se chargent.

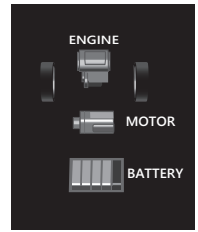
EXEMPLE



74SE0319

- La fonction de moteur de démarreur opère quand le moteur a été arrêté de manière automatique :
  La puissance entreposée est utilisée par l'ISG, sans que les batteries soient chargées.

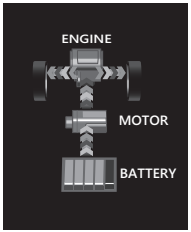
EXEMPLE



74SE0318

- La fonction de moteur de démarreur opère à l'accélération :
  L'ISG assiste le moteur.

EXEMPLE



74SE0315

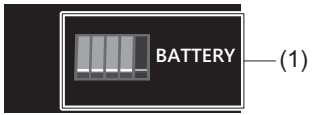
Si toutes les conditions suivantes sont remplies, la fonction d'assistance du moteur opère.

- Pour accélérer, appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Le levier de changement de vitesse n'est pas en position "N".
- La pédale d'embrayage et la pédale de frein ne sont pas enfoncées.
- Quand le régime moteur est inférieur à 5 200 tr/min environ.
- Le système ABS ou ESP® n'a pas été activé.
- La batterie lithium-ion est chargée au-delà d'un certain niveau et la température à l'intérieur de la batterie est dans la plage spécifiée.
- La température de liquide de refroidissement du moteur est supérieure à la plage spécifiée.

Indicateur de batterie

Les segments dans l'indicateur de batterie (1) fournissent une indication approximative de la charge de la batterie lithium-ion.

EXEMPLE

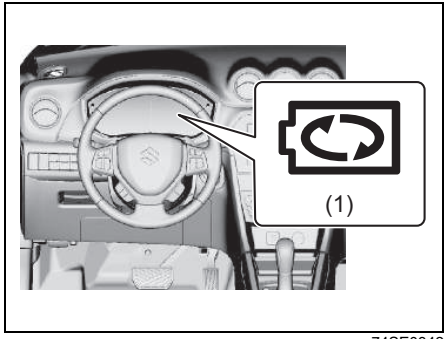


69T051210

NOTE :

- *Cet indicateur donne une indication approximative. Cette indication peut être décalée dans le temps ou différente de la charge actuelle de la batterie lithium-ion dans certaines conditions, par exemple, quand la température extérieure est faible.*
- *Quand le régime moteur est bas, la fonction de régénération d'énergie en décélération peut ne pas être opérationnelle.*

Témoin de régénération d'énergie en décélération

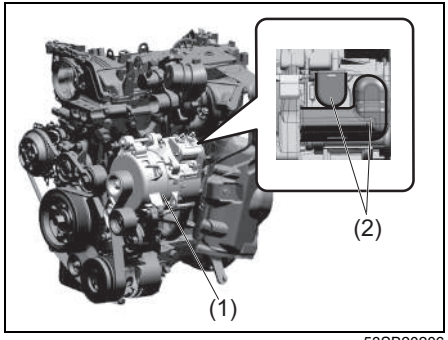


74SE0342

Quand la régénération d'énergie en décélération fonctionne, le témoin de régénération d'énergie en décélération (1) s'allume.

NOTE :
Si le levier de changement de vitesse est sur "N", ce témoin ne s'allume pas.

Manipulation du générateur de démarreur intégré (ISG)



53SB20206

(1) Générateur de démarreur intégré (ISG)
(2) Cache de bornes

⚠ AVERTISSEMENT

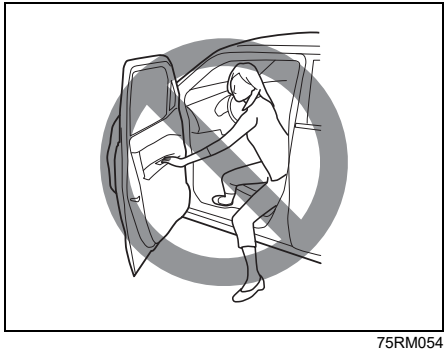
- **Les égouttements d'huile moteur, de liquide de frein et de liquide de refroidissement, etc. sur l'ISG peuvent provoquer un incendie ou un dysfonctionnement. Évitez d'en éclabousser lorsque vous en versez.**
- **Un contact avec la borne d'ISG peut causer un choc électrique. Ne retirez pas le cache de bornes.**

Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (option)

Le système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) arrête et redémarre automatiquement le moteur lors d'une décélération avant l'arrêt du véhicule et quand celui-ci s'immobilise, par exemple à un feu de circulation, afin de réduire les émissions de gaz d'échappement, la consommation de carburant et les bruits de moteur.

- Ce système arrête automatiquement le moteur dans certaines conditions. Si le véhicule doit être arrêté longtemps ou si vous laissez le véhicule sans surveillance, serrez fermement le frein de stationnement et appuyez sur le commutateur du moteur de manière à arrêter le moteur.
- Si certaines conditions sont satisfaites, le moteur s'arrête automatiquement en décélérant (à environ 15 km/h (9 mph) ou moins pour les véhicules à boîte-pont manuelle, à environ 9 km/h (6 mph) ou moins pour les véhicules à boîte-pont automatique) jusqu'à l'arrêt. Toutefois, le moteur ne s'arrête pas automatiquement à la décélération tant que le fonctionnement du système n'est pas complètement confirmé.

NOTE :
Si votre véhicule est équipé de la climatisation automatique, vous pouvez changer la condition d'arrêt automatique du moteur par l'intermédiaire de l'écran d'information. Voir "Mode de réglage" sous "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.



75RM054

⚠ ATTENTION

- **Ne quittez pas le véhicule lorsque le moteur est arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP. Cela pourrait entraîner un accident. Si vous débouclez la ceinture de sécurité du conducteur ou si vous ouvrez la porte conducteur, le moteur redémarre.**
  - **Pour une boîte-pont manuelle, si vous débouclez la ceinture de sécurité du conducteur ou si vous ouvrez la porte conducteur, le moteur sera redémarré afin de vous avertir que le moteur avait été arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP.**
  - **Pour une boîte-pont automatique, si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée alors que la pédale de frein est enfoncée, ou si la porte du conducteur est ouverte, le moteur sera redémarré afin de vous avertir que le moteur avait été arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP.**

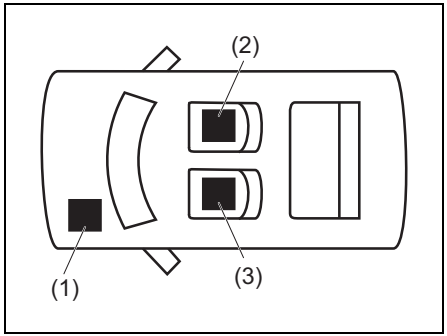
(suite)

⚠ ATTENTION

(suite)

- **Si le moteur ne démarre pas automatiquement après un arrêt automatique par le système ENG A-STOP, appuyez sur le commutateur du moteur pour démarrer le moteur.**
  Toute tentative de déplacer le véhicule quand le moteur n'a pas été encore redémarré nécessite une grande force pour tourner le volant ou appuyer sur la pédale de frein, ce qui peut provoquer un accident.

Batterie lithium-ion et convertisseur CC/CC



53SB20205

(1) Batterie au plomb
(2) Batterie lithium-ion
(3) Convertisseur CC/CC

La batterie lithium-ion et le convertisseur CC/CC sont utilisés exclusivement pour le véhicule équipé d'un système ENG A-STOP ou SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki), et situés sous le siège avant.

- À l'instar d'une batterie au plomb, la batterie lithium-ion se décharge progressivement.
  Pour éviter qu'elle ne se décharge totalement, vous devez charger la batterie lithium-ion en conduisant en continu au moins 30 minutes par mois.
- La batterie lithium-ion et le convertisseur CC/CC sont sans entretien.
- Pour remplacer ou mettre au rebut la batterie lithium-ion, ou pour remplacer le convertisseur CC/CC, faites appel à un concessionnaire SUZUKI.

NOTE :
La partie supérieure du convertisseur CC/CC comporte un ventilateur de refroidissement dont vous pouvez éventuellement entendre le bruit de fonctionnement. Ceci est normal.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Une mauvaise manipulation de la batterie lithium-ion et du convertisseur CC/CC peut provoquer un feu, un choc électrique ou un dysfonctionnement du système. En conséquence, observez les instructions énoncées ci-dessous :**
  - **Ne les déposez ou ne les démontez pas.**
  - **Ne les laissez pas être mouillés, par exemple, par de l'eau.**
  - **Ne les exposez pas à un fort impact.**
  - **N'appuyez pas ou ne placez pas d'objet dessus.**
  - **Ne déposez pas les bornes ou les accessoires électriques des bornes.**
- **Si un objet tombe sous la batterie lithium-ion ou le convertisseur CC/CC et est difficile à retirer, consultez un concessionnaire SUZUKI.**

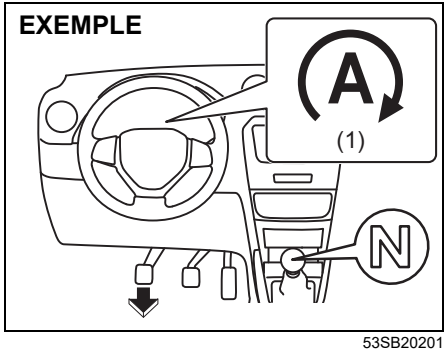
AVIS

N'obstruez pas le couvercle de la batterie lithium-ion et l'ouverture de ventilation du couvercle de convertisseur CC/CC. L'obstruction peut causer une surchauffe et un dysfonctionnement.

Arrêt/Redémarrage automatique du moteur

Véhicules à boîte-pont manuelle

1) Faites ralentir le véhicule en appuyant sur la pédale de frein.



53SB20201

2) Le moteur s'arrête automatiquement lorsque vous décélérez à environ 15 km/h (9 mph) ou moins en appuyant sur la pédale d'embrayage, que vous mettez le levier de changement de vitesse sur "N", puis que vous relâchez la pédale d'embrayage.
   Le témoin ENG A-STOP (vert) (1) s'allume.

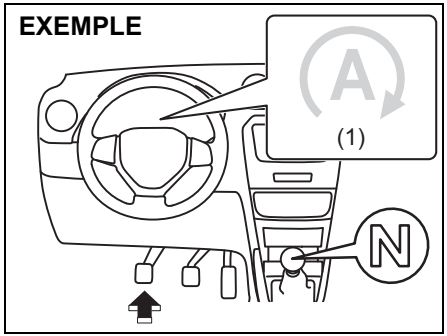
- Le système ENG A-STOP n'arrête pas le moteur automatiquement si toutes les conditions d'arrêt automatique du moteur ne sont pas remplies. Pour en savoir plus, reportez-vous à la section, "Conditions de fonctionnement du système ENG A-STOP".
- Durant l'arrêt automatique du moteur, le moteur peut s'arrêter, ce qui s'accompagne d'un avertisseur sonore intérieur, ou redémarrer pour garantir la sécurité.
  Pour en savoir plus, reportez-vous à la section, "Précautions à prendre lorsque le moteur est arrêté de manière automatique".

AVIS

Durant l'arrêt automatique du moteur, ne passez pas le levier de changement de vitesse dans une position autre que "N" sans enfoncer la pédale d'embrayage. Si le levier de changement de vitesse est dans une position autre que "N", le moteur ne redémarre pas automatiquement même si vous appuyez sur la pédale d'embrayage.

NOTE :

- *La fonction d'arrêt automatique du moteur lors d'une décélération sera opérationnelle une fois que le véhicule roule à plus de 10 km/h (6 mph) après le redémarrage du moteur.*
- *Même si le moteur ne s'est pas arrêté automatiquement avant l'immobilisation du véhicule (déplacement persistant à environ 15 km/h (9 mph) ou moins), le moteur peut s'arrêter automatiquement une fois que le véhicule s'arrête.*
- *Si le moteur a calé à cause d'un actionnement rapide de l'embrayage, il peut redémarrer quand le levier de changement de vitesse est en position "N", que le levier d'embrayage est pressé et que les autres conditions de veille sont remplies.*
- *Le système audio et d'autres composants électriques peuvent être utilisés lors d'un arrêt automatique du moteur, mais la climatisation passera en mode ventilateur.*
- *Si le véhicule est doté d'une climatisation automatique, la vitesse des ventilateurs sera limitée durant un arrêt automatique du moteur (uniquement en mode de contrôle automatique) afin de réguler la température de l'habitacle plus longtemps.*



53SB20202

3) Que le véhicule soit arrêté ou non, une pression sur la pédale d'embrayage fait redémarrer le moteur et l'indicateur ENG A-STOP (vert) (1) s'éteint.

Lorsque le moteur est arrêté de manière automatique, une pression sur la pédale d'embrayage fait redémarrer le moteur et relance la consommation de carburant. Par conséquent, pour diminuer la consommation de carburant, il est recommandé d'appuyer sur la pédale d'embrayage juste avant de reprendre la route.

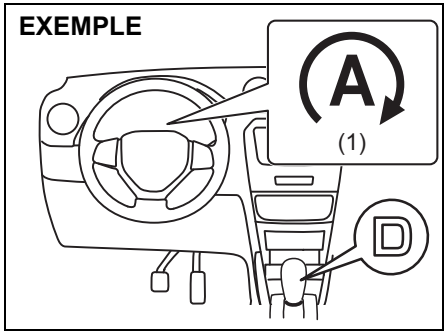
- Sans pression sur la pédale d'embrayage, le moteur peut redémarrer automatiquement si les conditions d'un redémarrage automatique du moteur sont remplies.
  Pour en savoir plus, reportez-vous à la section, "Conditions au redémarrage automatique du moteur".

NOTE :
Lorsque le moteur est redémarré de manière automatique, les situations suivantes peuvent apparaître car le système d'aide au démarrage en côte est activé, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

- *Vous pouvez entendre un son provenant du compartiment moteur.*
- *La pédale de frein devenant plus dure, vous pouvez avoir du mal à l'enfoncer.*

Véhicules à boîte-pont automatique

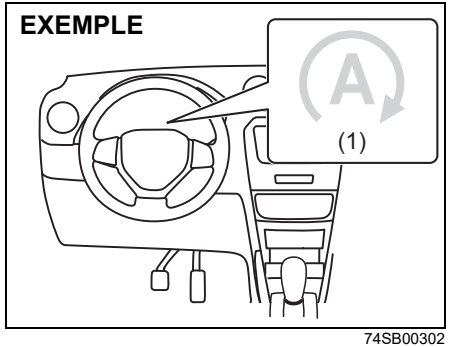
1) Une pression sur la pédale de frein pour ralentir lorsque le levier de changement de vitesse est en position "D" arrête automatiquement le moteur avant que le véhicule ne s'immobilise (environ 9 km/h (6 mph) ou moins). Au même moment, le témoin ENG A-STOP (vert) reste allumé.
   - Le moteur ne s'arrête pas automatiquement si toutes les conditions d'arrêt automatique du moteur ne sont pas remplies, même si vous appuyez sur la pédale de frein pour ralentir. Pour en savoir plus sur les conditions d'arrêt automatique du moteur, reportez-vous à "Conditions à l'arrêt automatique du moteur" dans cette section.
   - Pour assurer votre sécurité lorsque le moteur est arrêté automatiquement, l'avertisseur sonore intérieur peut retentir et le moteur peut caler, ou le moteur peut être redémarré.



74SB00301

NOTE :
- *Le moteur ne s'arrête pas automatiquement en cas de décélération sans appuyer sur la pédale de frein, par exemple, en utilisant le frein moteur.*
- *Le moteur peut être arrêté automatiquement lorsque le véhicule est arrêté, même si le moteur n'est pas arrêté automatiquement avant d'arrêter le véhicule (environ 9 km/h (6 mph) ou moins).*
- *Les composants électriques, tels que le système de navigation ou le système audio, peuvent être utilisés lorsque le moteur a été arrêté automatiquement, cependant, la climatisation se met en position de ventilation.*
- *Pour le système automatique de chauffage et de climatisation, le débit d'air est limité (uniquement en fonctionnement automatique) lorsque le moteur est arrêté automatiquement, afin d'améliorer les performances de refroidissement et de chauffage.*

2) Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, que ce soit avant ou après l'arrêt du véhicule, le moteur redémarre et le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.
   - Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de redémarrage automatique du moteur sont remplies, même si vous appuyez sur la pédale de frein.
     Pour en savoir plus sur les conditions de redémarrage automatique du moteur, reportez-vous à "Conditions au redémarrage automatique du moteur" dans cette section.



74SB00302

NOTE :
Le système d'aide au démarrage en côte s'active lorsque le moteur a redémarré automatiquement.

Précautions à prendre lorsque le moteur est arrêté de manière automatique

⚠ AVERTISSEMENT

N'effectuez aucune des opérations suivantes lorsque le moteur a été arrêté automatiquement. Cela pourrait entraîner un accident.

	Opération/État du véhicule	Solution
Généralités	Le capot du moteur ouvert • L'avertisseur sonore intérieur retentit de manière intermittente. • Une fois que le moteur s'est arrêté automatiquement, il cale. • Le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.	Pour redémarrer le moteur, procédez comme suit. 1) Engagez fermement le frein de stationnement, puis placez le levier de changement de vitesse en position "N" (pour une boîte-pont manuelle) ou "P" (pour une boîte-pont automatique). 2) Fermez correctement le capot du moteur. 3) Appuyez sur le commutateur du moteur pour redémarrer.
Boîte-pont manuelle	Détachez la ceinture de sécurité du conducteur ou ouvrez la porte du conducteur • Le moteur a redémarré automatiquement. • Le témoin ENG A-STOP (vert) clignote à 5 reprises, puis s'éteint.	Bouclez la ceinture de sécurité du conducteur et/ou fermez la porte du conducteur.
	Levier de changement de vitesse passé à une position autre que "N" sans enfoncer la pédale d'embrayage, ceinture de sécurité du conducteur détachée et porte du conducteur ouverte • L'avertisseur sonore intérieur retentit de manière intermittente. • Une fois que le moteur s'est arrêté automatiquement, il cale. • Le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.	Pour redémarrer le moteur, procédez comme suit. 1) Engagez fermement le frein de stationnement, puis placez le levier de changement de vitesse en position "N". 2) Fermez la porte et bouclez la ceinture de sécurité. 3) Appuyez sur le commutateur du moteur pour redémarrer.

	Opération/État du véhicule	Solution
Boîte-pont automatique	Détachez la ceinture de sécurité du conducteur ou ouvrez la porte du conducteur • Le moteur a redémarré automatiquement. • Le témoin ENG A-STOP (vert) clignote à 5 reprises, puis s'éteint.	Avant de prendre la route, fermez la porte et bouclez la ceinture de sécurité. En outre, suivez la procédure ci-dessous avant de sortir du véhicule. 1) Engagez fermement le frein de stationnement, puis placez le levier de changement de vitesse en position "P". 2) Si le véhicule doit être arrêté longtemps ou si vous laissez le véhicule sans surveillance, appuyez sur le commutateur du moteur pour arrêter le moteur.

NOTE :
Les témoins suivants ne s'allument pas dans le combiné d'instruments et le moteur est arrêté automatiquement.
• *Témoin de dysfonctionnement, voyant de direction assistée, voyant d'alerte de pression d'huile moteur, voyant d'alerte de charge*

Conditions de fonctionnement du système ENG A-STOP

Conditions de veille
Si toutes les conditions suivantes sont remplies en conduisant, l'arrêt automatique du moteur est autorisé.

Quand le moteur est démarré		• Le moteur est démarré avec le capot moteur bien fermé.
Lors de la conduite	Généralités	• Le système ENG A-STOP n'est pas désactivé ("OFF"). • La batterie est chargée au-delà d'un certain niveau et la température à l'intérieur de la batterie est dans la plage spécifiée. (#1) • La température du liquide de refroidissement du moteur est dans la plage spécifiée. • La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée. • La porte du conducteur est bien fermée. • Le capot moteur est bien fermé. <Véhicule avec système automatique de chauffage et de climatisation> • L'air des buses de sortie est suffisamment refroidi ou suffisamment chauffé avec le chauffage. • Le dégivreur a été arrêté.
	Boîte-pont manuelle	• Aucun signal de prévention d'arrêt du moteur en provenance de systèmes de commande électroniques autres que le système ENG A-STOP. (#2)
	Boîte-pont automatique	• Le levier de changement de vitesse est en "D" ou "N". (#3) • Le mode manuel n'est pas utilisé. • Aucun signal de prévention d'arrêt du moteur en provenance de systèmes de commande électroniques autres que le système ENG A-STOP.

#1 : si la batterie est déchargée, par exemple si le véhicule n'a pas été utilisé pendant une longue période ou si des composants électriques, tels que le système de navigation ou le système audio, n'ont pas été utilisés pendant une longue période alors que le moteur était arrêté, il peut s'écouler un certain temps avant que le système puisse être mis en veille.

#2 : si l'un des voyants et témoins affectant le système ENG A-STOP s'allume, le moteur ne s'arrête pas automatiquement.

#3 : le système se met en veille même si le levier de changement de vitesse est en position "N". Cependant, le moteur s'arrête automatiquement lorsque le véhicule est à l'arrêt, en non en décélération (environ 9 km/h (6 mph) ou moins) avant de s'arrêter.

Conditions à l'arrêt automatique du moteur
Si toutes les conditions suivantes sont remplies en même temps que les conditions de veille, le moteur est arrêté automatiquement quand le véhicule ralentit avant de s'arrêter ou quand le véhicule est à l'arrêt.

Lors de la décélération avant un arrêt	Généralités	• Le système ABS ou ESP® n'a pas été activé. • La pression à vide du servofrein est normale.
	Boîte-pont manuelle	• La pédale d'embrayage est enfoncée, le levier de changement de vitesse est placé en position "N" puis la pédale d'embrayage est relâchée quand la vitesse du véhicule avoisine 15 km/h (9 mph) ou moins.
	Boîte-pont automatique	• La pédale de frein est enfoncée suffisamment. (#) • Le véhicule ralentit jusqu'à environ 9 km/h (6 mph) ou moins. • La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée. • Le véhicule ne circule pas sur une côte raide. • Le frein n'est pas serré brusquement.
Quand le véhicule est arrêté	Généralités	• Le système ABS ou ESP® n'a pas été activé. • La pression à vide du servofrein est normale.
	Boîte-pont manuelle	• Le levier de changement de vitesse est en position "N". • La pédale d'embrayage est relâchée.
	Boîte-pont automatique	• Le frein n'a pas été serré brusquement avant l'immobilisation du véhicule. • La pédale de frein est enfoncée suffisamment. (#) • La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée. • Le véhicule n'est pas arrêté dans une côte raide.

: le moteur peut ne pas s'arrêter automatiquement si vous appuyez sur la pédale de frein légèrement ou fortement.

Conditions au redémarrage automatique du moteur
Si l'une des conditions ou opérations suivantes a lieu alors que le moteur s'est arrêté automatiquement, le moteur redémarre automatiquement et le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.

Généralités		• Le système ENG A-STOP est désactivé ("OFF"). • La pression à vide du servofrein est basse. (#1) • Un dysfonctionnement a été détecté dans ce système. (#2) • La température de l'air des buses change fortement, ou la performance de refroidissement et de chauffage est insuffisante. (#1) • Le sélecteur de température a été fortement placé en direction FROID en refroidissement ou fortement placé en direction CHAUD en chauffage. (#1) • Le dégivreur a été mis en marche. (#1) • La pédale d'embrayage est enfoncée. • Le système ABS ou ESP® est activé.
Boîte-pont manuelle		• La pédale d'embrayage est enfoncée.
Boîte-pont automatique		• Vous n'appuyez pas du pied sur la pédale de frein. (#3) • La pédale d'accélérateur est enfoncée. • Le levier de changement de vitesse est placé en position "P", "R" ou "M".
En décélération (environ 15 km/h (9 mph) ou moins pour les véhicules à boîte-pont manuelle, environ 9 km/h (6 mph) ou moins pour les véhicules à boîte-pont automatique)	Généralités	• Le capot moteur a été ouvert.
	Boîte-pont manuelle	• La vitesse du véhicule dépasse 15 km/h (9 mph) en descendant une pente. (#1)
	Boîte-pont automatique	• Le levier de changement de vitesse est placé en position "N". • La pente de la route change brusquement. (#1)
Quand le véhicule est arrêté	Généralités	• La ceinture de sécurité conducteur n'est pas bouclée. (#1) • La porte du conducteur est ouverte. (#1) • Le véhicule roule dans une pente. (#1) • Un certain temps (environ 3 minutes) s'est écoulé depuis l'arrêt automatique du moteur. (#1)
	Boîte-pont automatique	• Après avoir été passé en position "N", le levier de changement de vitesse est remis en position "D".

#1 : après avoir clignoté, le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint. L'avertisseur sonore intérieur peut en outre retentir en même temps.

#2 : selon les situations du dysfonctionnement, il s'agit d'un redémarrage normal ou d'un redémarrage comme indiqué en #1.

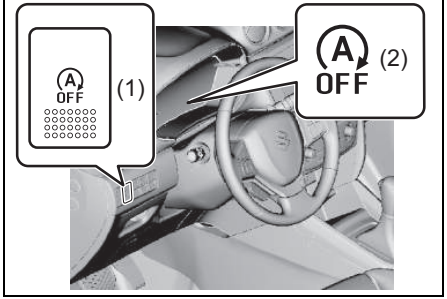
#3 : le moteur peut ne pas redémarrer automatiquement si vous appuyez sur la pédale de frein légèrement. Dans ce cas, quand vous appuyez de nouveau sur la pédale de frein, le moteur s'arrête automatiquement et le voyant ENG A-STOP (vert) s'allume de nouveau.

Commutateur ENG A-STOP "OFF"

Le système ENG A-STOP peut être désactivé.

- Pour désactiver ce système, appuyez sur le commutateur ENG A-STOP "OFF" (1) de sorte que s'allume le témoin ENG A-STOP "OFF" (2).
- Pour réactiver le système, appuyez sur le commutateur (1) de sorte que le témoin s'éteigne.
- Chaque fois que le moteur est arrêté manuellement, le système est réactivé et le témoin ENG A-STOP "OFF" (2) s'éteint.

EXEMPLE



53SB20203

NOTE :
Une pression sur le commutateur ENG A-STOP "OFF" (1) durant un arrêt automatique du moteur fait redémarrer le moteur automatiquement et le témoin ENG A-STOP "OFF" (2) s'allume.

Témoin ENG A-STOP "OFF"

Le témoin ENG A-STOP "OFF" s'allume au combiné d'instruments.

- Ce témoin s'allume quand le système ENG A-STOP est désactivé.
- Le témoin clignote lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour changer le mode d'allumage à contact mis, si l'une des conditions énumérées ci-dessous est remplie (le système ENG A-STOP ou le système SHVS n'intervient pas correctement quand le témoin clignote). Faites inspecter immédiatement le système par un concessionnaire agréé SUZUKI ou par un atelier qualifié.
  – S'il y a un problème avec le système ENG A-STOP, le système SHVS ou la batterie lithium-ion.

NOTE :
Si le témoin clignote durant l'arrêt automatique du moteur, le moteur peut s'arrêter.

Message d'information

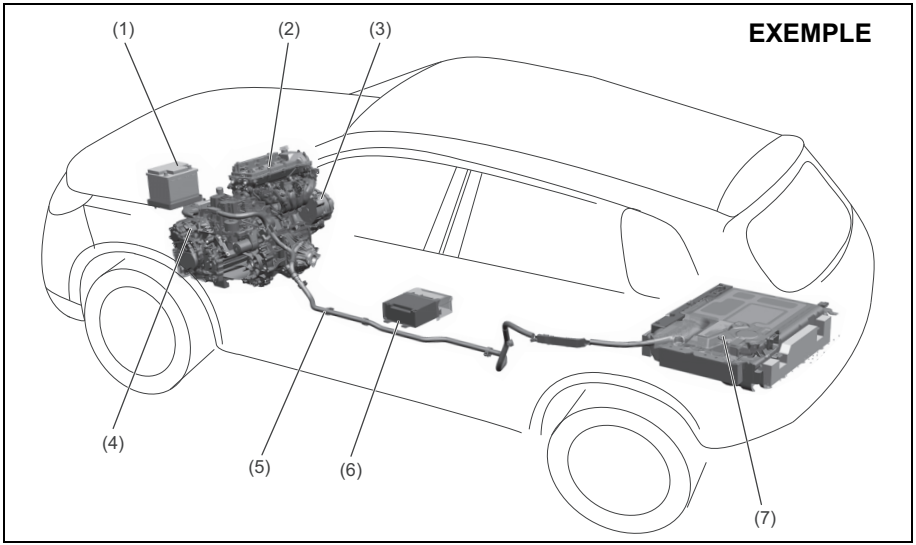
L'écran d'information affiche des messages pour vous signaler certains problèmes avec le système ENG A-STOP.

Écran	Message	Cause et remède
 69T051160	"STOP&START NON DISPONIBLE"	Le système ENG A-STOP ne peut pas arrêter le moteur de manière automatique parce que l'une des conditions d'actionnement n'est pas remplie. Pour en savoir plus, reportez-vous à "Précautions à prendre lorsque le moteur est arrêté de manière automatique" décrit ci-dessus.
 69T051170	"REDÉMARRAGE MOTEUR"	Le moteur redémarre automatiquement parce que l'une des conditions de redémarrage automatique du moteur est satisfaite. • Les températures aux bouches de climatisation ont considérablement changé après l'arrêt automatique du moteur, à un point qui affecte le rendement de refroidissement/chauffage. • Le dégivreur a été mis en marche. • La batterie lithium-ion s'est fortement déchargée. • Un certain temps s'est écoulé depuis l'arrêt automatique du moteur.
 69T051170	"REDÉMARRÉ"	Le moteur redémarre automatiquement parce que l'une des conditions de redémarrage automatique du moteur est satisfaite. • La dépression négative du servofrein a chuté.

Écran	Message	Cause et remède
 69T051170	"MOTEUR REDÉMARRÉ"	Le moteur redémarre automatiquement parce que l'une des conditions de redémarrage automatique du moteur est satisfaite. • Le dégivreur a été mis en marche. • Vous détachez la ceinture de sécurité du conducteur. • La porte du conducteur est ouverte. • Le véhicule est démarré pour progresser dans une pente, etc.
Non affiché	"REDÉMARRER LE MOTEUR SVP"	Le moteur s'arrête parce que l'une des opérations suivantes est effectuée pendant l'arrêt automatique du moteur. • Le capot est ouvert. • Pour un véhicule à boîte-pont manuelle : vous passez le levier de changement de vitesse à une position autre que "N" sans enfoncer la pédale d'embrayage et vous ouvrez la porte du conducteur avec la ceinture de sécurité du conducteur détachée. Redémarrez le moteur de manière normale. Reportez-vous à "Démarrage/Arrêt du moteur (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)" dans cette section pour plus de détails.
Non affiché	"POINT MORT ET DÉBRAYER SVP"	**Boîte-pont manuelle** Le levier de changement de vitesse est déplacé à une position autre que "N" sans que la pédale d'embrayage soit enfoncée lors d'un arrêt automatique du moteur. Pour redémarrer le moteur, placez le levier de changement de vitesse en position "N" et appuyez sur la pédale d'embrayage.

Système hybride de puissance (option)

Le système hybride de puissance est un système qui entraîne le véhicule par un moteur à essence comme source de puissance principale assisté par un moteur d'entraînement correspondant, ou le moteur d'entraînement seul entraîne également le véhicule. Ainsi, le système a réalisé des performances de fonctionnement élevées en réduisant la consommation de carburant et les émissions de gaz d'échappement. De plus, en décélération, le moteur d'entraînement est utilisé comme un générateur entraîné par la puissance des roues et charge la batterie haute tension.



53SB20312

(1) Batterie au plomb
(2) Moteur à essence
(3) Générateur de démarreur intégré (ISG)
(4) Moteur d'entraînement
(5) Câblage haute tension (orange)
(6) Batterie lithium-ion (12 V)
(7) Bloc de puissance électrique (batterie haute tension et onduleur)

Fonctionnement du système hybride de puissance

En fonction des conditions du véhicule, telles que l'action du conducteur sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein, la vitesse du véhicule, etc., le moteur à essence s'arrête et redémarre automatiquement.

NOTE :
- *Vous pouvez vérifier le flux d'énergie lié à la capacité de charge restante de la batterie haute tension et l'état du véhicule sur l'indicateur de flux d'énergie. Voir "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.*
- *En fonction de la capacité de charge restante de la batterie haute tension, la vitesse de fonctionnement en tout électrique et le niveau d'assistance du moteur changeront.*
- *Pour améliorer le rendement énergétique, évitez les accélérations et décélérations rapides. Vous pouvez réduire la consommation de carburant en accélérant ou en décélérant le véhicule en douceur.*

Démarrage du véhicule

Lorsque le moteur tourne, le véhicule commence à se déplacer avec la puissance du moteur assistée par le moteur d'entraînement. Cependant, lorsque le moteur s'arrête, le fait de relâcher la pédale de frein permet de déplacer lentement le véhicule uniquement grâce au moteur d'entraînement.

NOTE :
Pour les véhicules équipés d'un système 4RM à quatre modes, le moteur redémarre automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée si le mode de conduite n'est pas réglé sur "AUTO".

Fonctionnement normal (accélération légère / vitesse constante)

Si le véhicule roule à une vitesse constante inférieure à 80 km/h (50 mph), le fonctionnement du véhicule électrique par le moteur d'entraînement uniquement est possible sans utiliser le moteur.

NOTE :
- *Selon le véhicule et l'état de la route, le fonctionnement du véhicule électrique peut ne pas être exécuté.*
- *En fonction de l'état de la route et de la capacité de charge restante de la batterie haute tension, la vitesse de fonctionnement du véhicule électrique change.*

Accélération rapide

Pour une accélération rapide, la puissance du moteur à essence est assistée par le moteur d'entraînement. (Fonctionnement assisté du moteur)

NOTE :
- *Pendant le fonctionnement du véhicule électrique, une pression profonde sur la pédale d'accélérateur permet au moteur de redémarrer automatiquement et au véhicule d'accélérer puissamment.*
- *Selon l'état du système hybride de puissance, le rapport d'assistance du moteur change.*

Décélération

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 135 km/h (84 mph), le moteur s'arrête automatiquement, mais la force de rotation des pneus fait tourner le moteur d'entraînement pour générer de l'électricité et charger la batterie haute tension. (Fonction de freinage régénératif)

Arrêt du véhicule

Lorsque le véhicule s'arrête, le moteur s'arrête aussi automatiquement. Selon l'état du véhicule, le moteur peut ne pas s'arrêter.

Arrêt et redémarrage automatiques du moteur

Selon l'état du véhicule, le moteur s'arrête et redémarre automatiquement. Toutefois, le moteur ne s'arrête pas automatiquement dans les conditions suivantes. En plus de ce qui suit, le moteur peut ne pas s'arrêter automatiquement en fonction de la situation.

- Quand le levier de sélection est sur "M"
- Quand le climatiseur est réglé dans l'une des conditions suivantes
  - Quand le réglage de température est sur "LO" et que le commutateur "A/C" est activé
  - Quand le réglage de température est sur "HI"
- Quand le commutateur de dégivrage est activé
- Avec la ceinture de sécurité conducteur non bouclée
- Quand la porte du conducteur n'est pas complètement fermée
- Quand le capot n'est pas complètement fermé
- Quand la température du liquide de refroidissement est basse
- Quand la capacité de charge de la batterie au plomb, de la batterie lithium-ion et de la batterie haute tension est insuffisante
- Quand la température de la batterie au plomb, de la batterie lithium-ion et de la batterie haute tension n'est pas dans la plage spécifiée

NOTE :

- *L'état de charge de la batterie au plomb et de la batterie au lithium-ion ne peut pas être vérifié sur l'indicateur de flux d'énergie du compteur.*
- *Lorsque la batterie au plomb est déconnectée, il faut plus de temps que d'habitude pour que le moteur s'arrête automatiquement.*

Système d'alerte sonore du véhicule

Lorsque votre véhicule est un véhicule électrique et qu'il roule à une vitesse d'environ 23 km/h (14 mph) ou moins, le véhicule émet un signal sonore pour avertir les personnes comme les piétons de son approche.

NOTE :

- *Les personnes à proximité du véhicule peuvent ne pas percevoir le son d'avertissement si les conditions ambiantes ne sont pas calmes en raison du bruit de la circulation, d'une forte pluie ou d'un vent violent.*
- *Le dispositif est placé à l'avant du véhicule. Par conséquent, la partie arrière du véhicule peut avoir un désavantage pour l'entendre par rapport à la partie avant.*
- *Il se peut que vous entendiez un son de notification même dans le véhicule pendant la conduite, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement car il s'agit d'un son destiné à avertir les personnes autour de vous que le véhicule approche.*

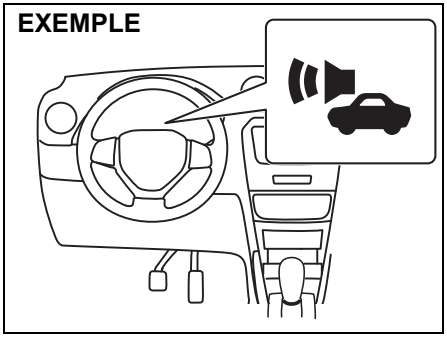
⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout accident, vous devez prêter attention aux points suivants.

- **Si l'extérieur est bruyant, le son d'avertissement peut ne pas indiquer l'approche du véhicule.**
- **Même à faible vitesse, une conduite prudente est nécessaire.**

En cas d'anomalie du système d'alerte sonore du véhicule

EXEMPLE



74SE0343

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

En cas de défaillance du système d'alerte sonore du véhicule, le témoin clignote. Vous devez faire vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

Fonction du disjoncteur haute tension

Si la carrosserie du véhicule reçoit un choc lors d'un accident ou autre, le système coupe le circuit haute tension et le fonctionnement du véhicule peut être désactivé. Dans cette situation, il est difficile de redémarrer le système hybride de puissance par soi-même. Demandez à votre concessionnaire SUZUKI de contrôler le système. Lorsque la haute tension est coupée, un voyant d'alerte de système hybride, un message sur l'écran d'information et un signal sonore vous avertissent.

Fonction de freinage régénératif

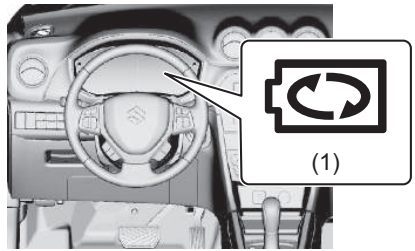
Il s'agit d'une force de freinage créée par le moteur d'entraînement lorsqu'il est utilisé comme générateur entraîné par les pneus. Lorsque le véhicule roule avec le levier de sélection en position "D" ou "M", l'une ou l'autre des conditions suivantes crée un frein régénératif.

- Le relâchement du pied de la pédale d'accélérateur.
- Quand la pédale de frein est enfoncée.

NOTE :
- *Lorsque le moteur tourne, un frein moteur est également créé.*
- *Que le système électrique soit en marche ou que le moteur tourne, le fait d'appuyer sur la pédale de frein augmente la force de freinage régénératif.*
- *Dans les conditions où la batterie haute tension est presque entièrement chargée, ou si la température de la batterie haute tension est élevée ou basse, la force de freinage régénératif peut être insuffisante ou inopérante.*
- *Lorsque la pédale de frein est enfoncée de manière égale, la sensation de freinage varie entre le fonctionnement et le non-fonctionnement du freinage régénératif. Si un freinage insuffisant est ressenti de manière inhabituelle, appuyez davantage sur la pédale de frein.*

Témoin de régénération d'énergie en décélération

EXEMPLE

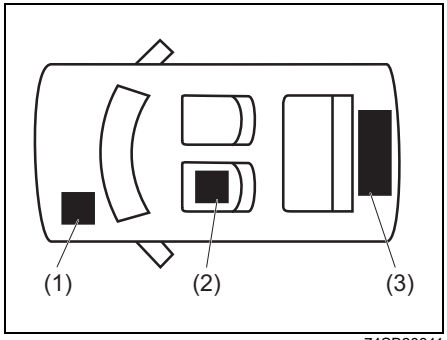


74SE0342

Quand la régénération d'énergie en décélération fonctionne, le témoin de régénération d'énergie en décélération (1) s'allume.

NOTE :
Si le levier de changement de vitesse est sur "N", ce témoin ne s'allume pas.

Batterie lithium-ion et batterie haute tension



74SB20311

(1) Batterie au plomb
(2) Batterie lithium-ion
(3) Batterie haute tension

La batterie lithium-ion et la batterie haute tension équipent exclusivement les véhicules dotés d'un système hybride de puissance. Elles se trouvent sous le siège avant et sous le compartiment à bagages.

- À l'instar d'une batterie classique (batterie au plomb), la batterie lithium-ion et la batterie haute tension se déchargent progressivement. Pour éviter qu'elles ne se déchargent totalement, vous devez charger la batterie lithium-ion et la batterie haute tension en conduisant en continu au moins 30 minutes par mois.
- La batterie lithium-ion et la batterie haute tension sont sans entretien.
- Pour le remplacement ou la mise au rebut de la batterie lithium-ion ou de la batterie haute tension, consultez un concessionnaire SUZUKI.

NOTE :
- *La batterie haute tension a une certaine durée de vie, qui varie en fonction de l'utilisation ou des conditions de fonctionnement.*
- *Lorsque la batterie haute tension est déchargée, le voyant d'alerte de système hybride s'allume. Si le voyant d'alerte de système hybride s'allume, contactez un concessionnaire SUZUKI.*
- *Lorsque le levier de sélection est en position "P" ou "N", la batterie haute tension ne peut pas être chargée. Vous devez conduire avec le levier de sélection en position "D" ou "M".*

⚠ AVERTISSEMENT

- **Une mauvaise manipulation de la batterie lithium-ion et de la batterie haute tension peut provoquer un feu, un choc électrique ou un dysfonctionnement du système. En conséquence, observez les instructions énoncées ci-dessous :**
  - **Ne déposez ou ne démontez pas les batteries.**
  - **Ne les démontez ou ne les réparez pas.**
  - **Ne les laissez pas être mouillées, par exemple, par de l'eau.**
  - **Ne les exposez pas à un fort impact.**
  - **N'appuyez pas ou ne placez par d'objet dessus.**

Pour une batterie lithium-ion :
  - **Ne déposez pas les bornes ou les accessoires électriques des bornes.**

Pour une batterie haute tension :
  - **Ne modifiez pas, ne revendez pas ou ne transmettez pas à un tiers cette batterie.**
  - **Ne montez pas cette batterie sur un véhicule autre que celui d'origine.**
- **Si un objet tombe au-dessous de la batterie lithium-ion ou de la batterie haute tension et s'avère difficile à retirer, consultez un concessionnaire SUZUKI.**

Manipulation du système hybride de puissance

Ne touchez pas la partie sous haute tension

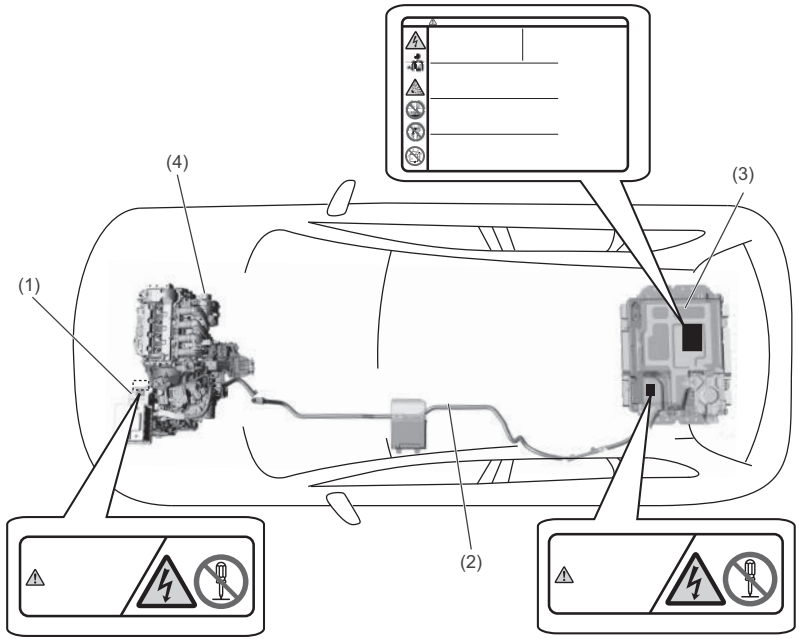
Le système hybride de puissance comporte des dispositifs haute tension comme le bloc de puissance électrique (batterie haute tension et onduleur), le moteur d'entraînement, le câblage haute tension de couleur orange et des dispositifs à haute température comme le radiateur. Des étiquettes d'avertissement sont fixées sur les pièces haute tension etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des précautions suivantes peut entraîner des blessures graves telles qu'une brûlure ou un choc électrique entraînant une blessure mortelle.

- **Ne touchez pas les éléments sous haute tension.**
- **Le système hybride de puissance comporte des dispositifs haute tension comme la batterie haute tension, l'onduleur, le moteur d'entraînement, le câblage haute tension de couleur orange et des dispositifs à haute température comme le radiateur. Des étiquettes d'avertissement sont fixées sur les pièces haute tension etc. Demandez à votre concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.**

EXEMPLE



74SB20314

(1) Moteur d'entraînement
(2) Câblage haute tension (orange)
(3) Bloc de puissance électrique (batterie haute tension et onduleur)
(4) Générateur de démarreur intégré (ISG)

Générateur de démarreur intégré (ISG)

⚠ AVERTISSEMENT

Les égouttements d'huile moteur, de liquide de frein et de liquide de refroidissement, etc. sur le générateur de démarreur intégré (ISG) peuvent provoquer un incendie ou un dysfonctionnement. Évitez d'en éclabousser lorsque vous en versez.

Ondes électromagnétiques

Les pièces et les câblages haute tension sont pourvus d'un blindage électromagnétique. Cela ne signifie toutefois pas qu'ils émettent une forte onde électromagnétique, par rapport aux véhicules ou appareils domestiques conventionnels.

Bruits et vibrations particuliers d'un véhicule avec système hybride de puissance

Le véhicule avec système hybride de puissance émet les bruits et vibrations suivants sans qu'il s'agisse d'un dysfonctionnement

- Bruit de ventilateur provenant d'une prise d'air pour le refroidissement de la batterie haute tension sous le compartiment à bagages.
- Bruit de l'onduleur provenant du compartiment à bagages.
- Bruit de moteur provenant du compartiment moteur, près de la transmission, etc.
- Bruit de fonctionnement des freins ou bruit du moteur lorsque la pédale de frein est enfoncée.
- Bruit de relais haute tension "Plic" ou "Clic" provenant de l'arrière du véhicule lors du démarrage ou de l'arrêt du système hybride de puissance.

Entretien et réparation

Pour l'entretien et les réparations, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

NOTE :
Une manipulation de la batterie haute tension en toute sécurité exige des connaissances et des compétences techniques spécifiques.

En cas d'accident

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident, il est nécessaire de prendre les précautions suivantes. Sinon, vous risquez de subir des blessures mortelles telles qu'une brûlure ou un choc électrique.

- **Ne touchez jamais les pièces sous haute tension / les câblages haute tension (couleur orange).**
- **Ne touchez jamais le liquide qui a coulé. L'électrolyte de la batterie haute tension peut sérieusement endommager votre peau et vos yeux. Si cela se produit, lavez-les à grande eau et consultez immédiatement un médecin.**
- **Ne vous approchez pas du véhicule si de l'électrolyte a fui de la batterie haute tension.**
- **En cas d'incendie dans le véhicule hybride puissant, éteignez-le avec un extincteur pour feu électrique. Verser une petite quantité d'eau est au contraire dangereux. Versez beaucoup d'eau à partir d'une bouche d'incendie ou attendez les pompiers.**

Message d'information

L'écran d'information affiche des messages pour vous signaler certains problèmes avec le système hybride de puissance.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 74SE0304	"VÉRIFIER SYST HYBRIDE CONDUITE NON DISPO"	Clignote 	Bips (pendant 5 secondes en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Le coupe-circuit haute tension est activé ou il s'est produit un dysfonctionnement dans le système hybride de puissance. Faites contrôler le système par un concessionnaire SUZUKI.
 74SE0304	"VÉRIFIER SYST HYBRIDE ARRÊTER VEH EN LIEU SÛR"	Clignote 	Bip continu (en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Il s'est produit un dysfonctionnement inhabituel dans le système hybride de puissance. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire SUZUKI. Conduire dans ces conditions peut provoquer un accident ou endommager votre véhicule. Le moteur s'arrêtera dans environ 2 minutes après l'affichage de ce message.
 74SE0304	"VÉRIFIER SYSTÈME HYBRIDE"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Il s'est produit un dysfonctionnement dans le système hybride de puissance. Contactez un concessionnaire SUZUKI. (#1)

(#1) La fonction d'avance au ralenti peut ne pas fonctionner. Vous devez utiliser le frein de stationnement pour vous déplacer en montée. Reportez-vous à "Levier de frein de stationnement" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour en savoir plus.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
Non affiché	"CHUTE PUISS BATTERIE CONDUIRE EN PLAGE D"	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	L'état de charge de la batterie haute tension est bas. Chargez la batterie en conduisant le véhicule en gamme "D". (#1)
Non affiché	"TEMP ÉLEVÉE SYST HYBRIDE COND HYBRIDE RESTREINTE"	Éteint	Éteint	La puissance du moteur d'entraînement est limitée en raison de la chaleur du moteur et de la batterie haute tension. Limitez les accélérations et décélérations rapides. (#1)
Non affiché	"CONDUITE HYBRIDE NON DISPO (TEMP BASSE)"	Éteint	Éteint	En raison de la basse température de la batterie haute tension, le système hybride de puissance ne peut pas être démarré et la conduite hybride n'est pas possible. Il est possible de conduire uniquement avec le moteur thermique. Redémarrez le système hybride de puissance après que la batterie haute tension se soit un peu réchauffée. (#1)

(#1) La fonction d'avance au ralenti peut ne pas fonctionner. Vous devez utiliser le frein de stationnement pour vous déplacer en montée. Reportez-vous à "Levier de frein de stationnement" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour en savoir plus.

Avertissement et indicateur	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
Non affiché	"CHUTE PUISS BATTERIE COND HYBRIDE RESTREINTE"	Éteint	Éteint	La puissance du moteur d'entraînement est limitée en raison du faible état de charge de la batterie haute tension. Chargez la batterie en conduisant le véhicule en gamme "D" ou "M". (#1)
Non affiché	"CONDUITE HYBRIDE NON DISPO"	Éteint	Éteint	Le véhicule ne peut pas fonctionner avec le système hybride de puissance en raison d'une défaillance du système au démarrage due à une action de démarrage incorrecte alors que le véhicule est en marche ou autre. Vous devez redémarrer le système. (#1)
Non affiché	"CONDUITE HYBRIDE NON DISPO (CAPOT)"	Éteint	Éteint	Le véhicule ne peut pas fonctionner avec le système hybride de puissance parce que le capot moteur n'est pas fermé ou parce que le capot n'est pas correctement fermé lors du démarrage du moteur. Un redémarrage du système est nécessaire.

(#1) La fonction d'avance au ralenti peut ne pas fonctionner. Vous devez utiliser le frein de stationnement pour vous déplacer en montée. Reportez-vous à "Levier de frein de stationnement" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour en savoir plus.

Régulation de vitesse (option)

La régulation de vitesse vous permet de maintenir une vitesse constante sans garder le pied sur la pédale d'accélérateur. Les commandes de régulation de vitesse se trouvent sur le volant.

Vous pouvez utiliser la régulation de vitesse dans les situations suivantes :
- Pour une boîte-pont manuelle, le rapport engagé est le 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème (option).
- Dans le cas d'un véhicule à boîte-pont automatique, le levier de sélection est en position "D" ou en 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème en mode manuel.
- La vitesse du véhicule est d'environ 40 km/h (25 mph) ou plus.

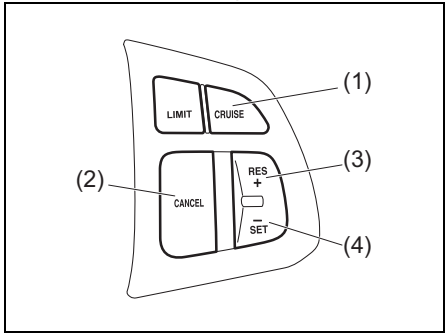
⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de perdre le contrôle du véhicule, n'utilisez pas la régulation de vitesse en cas de circulation dense, sur les chaussées glissantes ou sinueuses et dans les fortes pentes.

NOTE :
La vitesse de croisière établie peut légèrement diverger de l'indication du tachymètre en fonction des conditions de la route.

Réglage de la vitesse de croisière

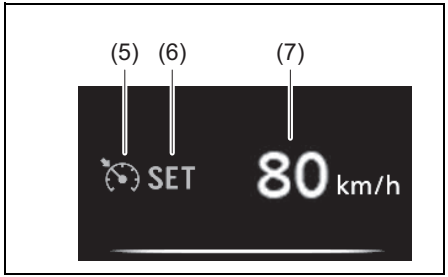
Commutateurs de régulation de vitesse



54P000362

(1) Commutateur "CRUISE"
(2) Commutateur "CANCEL"
(3) Commutateur "RES +"
(4) Commutateur "SET –"

Écran d'information



52RM30880

(5) Indicateur de régulation de vitesse
(6) Indicateur "SET"
(7) Indication de la vitesse réglée

1) Mettez la régulation de vitesse en fonction en appuyant sur le commutateur "CRUISE" (1). La vitesse de croisière peut être réglée dès que l'indicateur de régulation de vitesse (5) s'allume.
2) Accélérez ou décélérez à la vitesse désirée.

3) Appuyez sur le commutateur "SET –" (4). L'indicateur "SET" (6) s'affiche également sur l'écran d'information. L'indication de la vitesse réglée (7) apparaît alors également sur l'écran d'information. Levez le pied de la pédale d'accélérateur et le rapport engagé sera maintenu.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la vitesse de croisière est sélectionnée par accident, vous ne pouvez pas décélérer et pouvez perdre le contrôle du véhicule. Cela peut causer un accident et entraîner des blessures graves, voire la mort.

Mettez la régulation de vitesse hors fonction et vérifiez que le témoin de régulation de vitesse (5) est éteint lorsque le système n'est pas utilisé.

Changement de vitesse temporaire

Lorsque la vitesse de croisière est maintenue, vous pouvez temporairement accélérer ou décélérer.

Pour accélérer, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous levez le pied de la pédale, le véhicule retourne à la vitesse sélectionnée.

Pour décélérer, appuyez sur la pédale de frein. La vitesse sélectionnée est annulée ; l'indicateur "SET" (6) s'éteint.
Pour revenir à la vitesse réglée précédemment, appuyez sur le commutateur "RES +" (3) et l'indicateur de sélection (6) s'affiche lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h (25 mph). Le véhicule accélérera et se maintiendra à la vitesse sélectionnée précédemment.

NOTE :
Pour les véhicules à boîte-pont automatique, lorsque la vitesse de croisière est maintenue, vous ne pouvez pas décélérer à l'aide du frein moteur même si vous rétrogradez depuis une vitesse supérieure à la 3ème en mode manuel.
Pour décélérer pendant que la régulation est en fonction, enfoncez la pédale de frein ou appuyez vers le bas sur le commutateur "SET –" (4).

Changement de la vitesse de croisière

En utilisant la pédale d'accélérateur
Pour passer à une vitesse de croisière plus élevée, accélérez jusqu'à la vitesse désirée en utilisant la pédale d'accélérateur et appuyez sur le commutateur "SET –" (4). La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

En utilisant la pédale de frein
Pour passer à une vitesse de croisière moins élevée, décélérez jusqu'à la vitesse désirée en utilisant la pédale de frein et appuyez sur le commutateur "SET –" (4). La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

NOTE :
Lorsque la pédale de frein est enfoncée, l'indicateur "SET" (6) s'éteint jusqu'à la réinitialisation de la vitesse de croisière.

En utilisant le commutateur "RES +" ou "SET –"
Pour passer à une vitesse de croisière plus élevée, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "RES +" (3) ou maintenez-le enfoncé. La vitesse du véhicule augmentera régulièrement. Lorsque vous relâchez le commutateur, la nouvelle vitesse sélectionnée est maintenue.

Pour passer à une vitesse de croisière moins élevée, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "SET –" (4) ou maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le véhicule ait ralenti à la vitesse désirée, puis relâchez le commutateur. La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

NOTE :
- *Vous pouvez régler la vitesse par incréments de 1,0 km/h pour une indication en km/h ou par incréments de 1,0 mph pour une indication en MPH en appuyant brièvement sur le commutateur "RES +" (3) ou "SET –" (4).*
- *Quand la vitesse actuelle du véhicule avoisine 10 km/h (6 mph) ou dépasse la vitesse précédemment réglée, vous ne pouvez pas diminuer la vitesse de croisière, même en abaissant le commutateur "RES +/SET –".*
- *Quand la vitesse actuelle du véhicule avoisine 10 km/h (6 mph) ou est inférieure à la vitesse précédemment réglée, vous ne pouvez pas augmenter la vitesse de croisière, même en relevant le commutateur "RES +/SET –".*

Désactivation de la régulation de vitesse

L'indicateur "SET" (6) disparaîtra et la régulation de vitesse se désactivera temporairement dans les conditions suivantes :

- Appuyez sur le commutateur "CANCEL" (2).
- Enfoncez la pédale de frein.
- En cas de boîte-pont manuelle, enfoncez la pédale d'embrayage.
- Pour les véhicules à boîte-pont automatique, rétrogradez de 3ème en 2ème en mode manuel.
- La vitesse du véhicule diminue de plus de 20 pour cent environ de la vitesse sélectionnée.
- Lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à 40 km/h (25 mph).
- Lorsque le véhicule dérape et que l'ESP® est activé.

Pour revenir à la vitesse réglée précédemment, appuyez sur le commutateur "RES +" (3). L'indicateur "SET" (6) s'affiche. La vitesse du véhicule doit dépasser 40 km/h (25 mph) lorsque le véhicule n'est pas dans une des situations mentionnées précédemment.

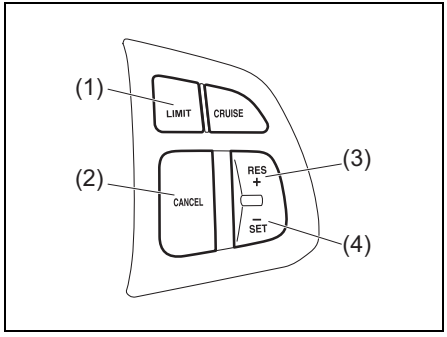
Pour désactiver la régulation de vitesse, appuyez sur le commutateur "CRUISE" (1) et vérifiez que le voyant de régulation de vitesse (5) est éteint.
Également, si le témoin de dysfonctionnement du combiné d'instruments s'allume ou clignote, la régulation de vitesse sera désactivée.

NOTE :
Si vous mettez la régulation de vitesse hors fonction, la vitesse précédemment sélectionnée est effacée de la mémoire. Réinitialisez au besoin votre vitesse de croisière.

Limiteur de vitesse (option)

Réglage de la vitesse maximale

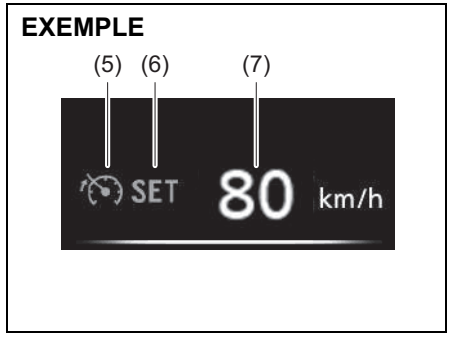
Le limiteur de vitesse vous permet de sélectionner une vitesse maximale à ne pas dépasser.



54P000365

(1) Commutateur "LIMIT"
(2) Commutateur "CANCEL"
(3) Commutateur "RES +"
(4) Commutateur "SET –"

Écran d'information



53SB3010

(5) Indicateur de limitation
(6) Indicateur "SET"
(7) Indication de vitesse

Pour régler la vitesse maximale

1) Activez le système de limitation de vitesse en appuyant sur le commutateur "LIMIT" (1). Lorsque l'indicateur de limitation (5) s'affiche, vous pouvez régler la vitesse maximale.
2) Accélérez ou décélérez à la vitesse désirée.
3) Appuyez sur le commutateur "SET –" (4). L'indicateur "SET" (6) s'affiche. La vitesse actuelle du véhicule est définie comme vitesse maximale.

NOTE :
Si vous appuyez sur le commutateur "SET –" (4) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h (20 mph), la vitesse maximale sera réglée à 30 km/h (20 mph).

Lorsque vous appuyez sur le commutateur "LIMIT" (1), le système fonctionne et l'indicateur de limitation (5) s'affiche. Lorsque la vitesse maximale du véhicule est réglée, l'indicateur "SET" (6) s'affiche.

Pour neutraliser la vitesse maximale

Vous pouvez temporairement dépasser la vitesse maximale en enfonçant rapidement à fond la pédale d'accélérateur. Lorsque cette vitesse est dépassée, l'indication de vitesse (7) de l'écran d'information clignote et le signal sonore retentit brièvement. Si la pédale d'accélérateur est relâchée pour revenir en-dessous de la vitesse maximale, l'indication de vitesse (7) arrête de clignoter et reste allumée et la fonction est restaurée.

NOTE :
- *Lorsque vous enfoncez lentement la pédale d'accélérateur, la vitesse du véhicule peut ne pas dépasser la vitesse maximale. Si vous désirez neutraliser la vitesse maximale, enfoncez rapidement à fond la pédale d'accélérateur ou appuyez sur le commutateur "CANCEL" (2) pour annuler temporairement la vitesse maximale.*
- *L'indication de vitesse (7) clignote également et le signal sonore retentit si le limiteur de vitesse ne peut pas empêcher que le véhicule dépasse la vitesse maximale, par exemple en forte descente ou en cas d'accélération excessive. Dans ce cas, décélérez pour revenir sous la vitesse maximale à l'aide de la pédale de frein.*

Pour modifier le réglage de vitesse

Réglage à la vitesse actuelle
1) Appuyez sur le commutateur "CANCEL" (2).
2) Accélérez ou décélérez à la vitesse désirée.
3) Appuyez sur le commutateur "SET –" (4). L'indicateur "SET" (6) s'affiche. La vitesse actuelle du véhicule est définie comme vitesse maximale.

En utilisant le commutateur "RES +" ou "SET –"

Pour augmenter la vitesse, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "RES +" (3) ou maintenez-le enfoncé.

Pour diminuer la vitesse, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "SET –" (4) ou maintenez-le enfoncé.

NOTE :
- *Vous pouvez régler la vitesse de sélection par incréments de 1 km/h (1 mph) environ en appuyant rapidement sur le commutateur "RES +" (3) ou "SET –" (4).*
- *Vous pouvez régler la vitesse de sélection par incréments de 5 km/h (5 mph) environ en maintenant enfoncé le commutateur "RES +" (3) ou "SET –" (4).*
- *Si la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse maximale lors d'un passage à une vitesse plus lente à l'aide du commutateur "RES +" (3) ou "SET –" (4), l'indication de vitesse (7) clignote et le signal sonore retentit.*

Annulation du limiteur de vitesse

- Pour annuler la limitation de vitesse, appuyez sur le commutateur "CANCEL" (2). L'indicateur "SET" (6) s'éteint alors.
- Pour reprendre la vitesse sélectionnée précédemment, appuyez sur le commutateur "RES +" (3). L'indicateur "SET" (6) s'affiche.

Pour désactiver le limiteur de vitesse, appuyez sur le commutateur "LIMIT" (1) et vérifiez que l'indicateur de limitation (5) est éteint.
Vous pouvez également désactiver le limiteur de vitesse en arrêtant le moteur.

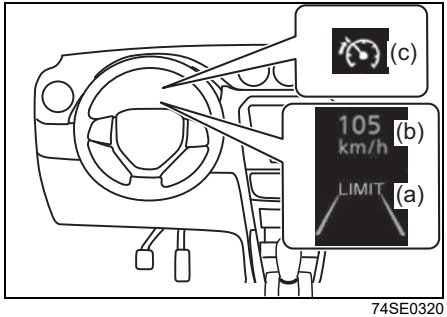
NOTE :
Si vous désactivez le limiteur de vitesse, la vitesse précédemment sélectionnée est effacée de la mémoire. Sélectionnez à nouveau votre vitesse.

Limiteur de vitesse avec système d'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) (option)

Le limiteur de vitesse vous permet de sélectionner une vitesse maximale à ne pas dépasser.

Composants du système

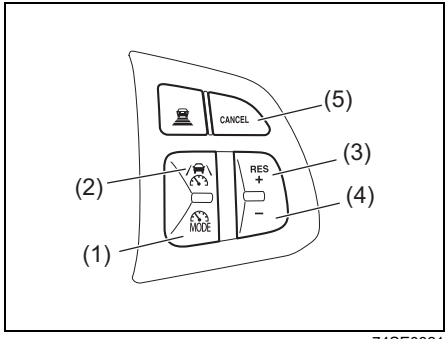
- **Affichage au compteur**



74SE0320

(a) Écran d'information
(b) Vitesse réglée du véhicule
(c) Indicateur de limiteur de vitesse

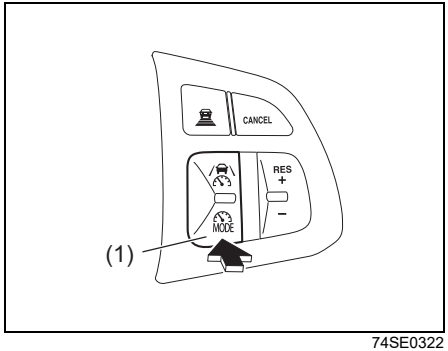
- **Commutateurs**



74SE0321

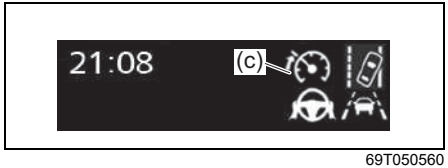
(1) Commutateur de sélection du mode d'assistance à la conduite
(2) Commutateur d'assistance à la conduite
(3) Commutateur "RES +"
(4) Commutateur "–"
(5) Commutateur "CANCEL"

Utilisation du limiteur de vitesse



74SE0322

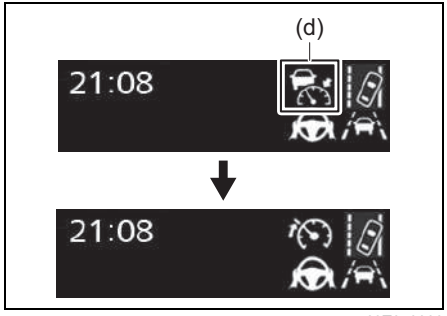
1) Appuyez sur le commutateur de sélection du mode d'assistance à la conduite (1) pour sélectionner le limiteur de vitesse.



69T050560

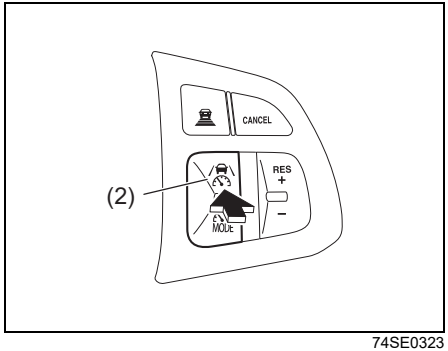
L'indicateur de limiteur de vitesse (c) s'allume en blanc.

NOTE :
Si le régulateur de vitesse adaptatif est en mode veille :



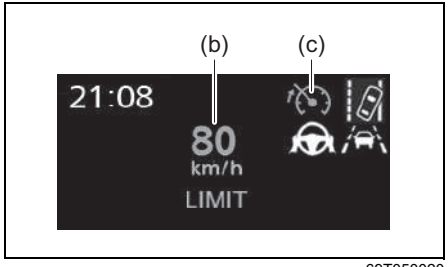
69T050080

- *Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est en mode veille (l'indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (d) s'allume en blanc), appuyez sur le commutateur de sélection du mode d'assistance à la conduite (1) pour passer du régulateur de vitesse adaptatif au limiteur de vitesse.*
- *Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé (l'indicateur de régulateur de vitesse adaptatif s'allume en vert), il est impossible de passer le mode d'assistance à la conduite du régulateur de vitesse adaptatif au limiteur de vitesse.*



74SE0323

2) En utilisant la pédale d'accélérateur, accélérez ou décélérez jusqu'à la vitesse souhaitée du véhicule (environ 30 km/h (19 mph) ou plus), et appuyez sur le commutateur d'assistance à la conduite (2) pour régler la vitesse du véhicule.

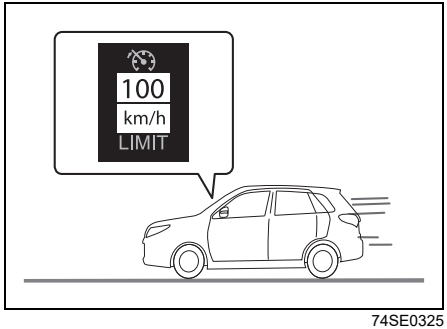


69T050020

L'indicateur de limiteur de vitesse (c) passe de blanc à vert. La vitesse réglée du véhicule (b) s'affiche en vert sur l'écran d'information (a). Si la vitesse du véhicule est réglée en conduisant en dessous d'environ 30 km/h (19 mph), la vitesse réglée du véhicule sera d'environ 30 km/h (19 mph).

Dépassement de la vitesse réglée

La vitesse réglée du véhicule peut être dépassée temporairement en enfonçant rapidement à fond la pédale d'accélérateur. Lorsque la vitesse du véhicule est dépassée, la vitesse réglée (b) s'affiche comme suit.

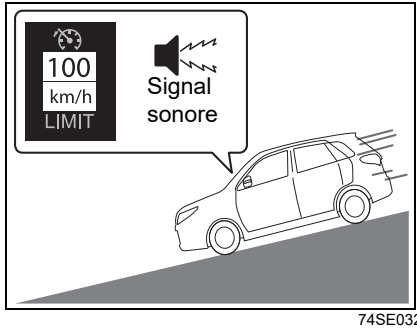


74SE0325

Si vous relâchez la pédale d'accélérateur pour revenir en-dessous de la vitesse maximale, la fonction est restaurée.

NOTE :

- *Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée lentement, la vitesse du véhicule ne peut pas dépasser la vitesse réglée. Pour dépasser la vitesse maximale, enfoncez rapidement la pédale d'accélérateur à fond ou appuyez sur le commutateur d'assistance à la conduite (2) ou le commutateur "CANCEL" (5) pour annuler temporairement le limiteur de vitesse.*
- *Si le limiteur de vitesse ne parvient pas à empêcher le véhicule de dépasser la vitesse maximale dans des situations telles que la descente d'une pente raide ou une accélération excessive, la vitesse réglée du véhicule (b) sera affichée comme suit et le signal sonore sera émis.*

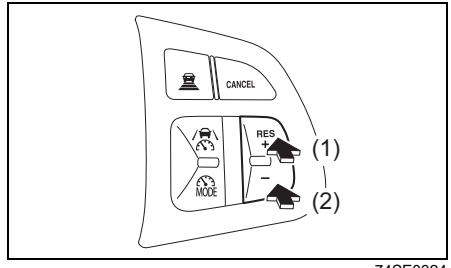


74SE0326

Dans ce cas, décélérez pour revenir sous la vitesse maximale à l'aide de la pédale de frein.

Ajuster la vitesse réglée du véhicule

Ajuster la vitesse réglée à l'aide des commutateurs



74SE0324

(1) Augmenter la vitesse réglée du véhicule
(2) Réduire la vitesse réglée du véhicule

Réglage par pression courte :
Appuyez sur le commutateur
Réglage par pression prolongée :
Appuyez et maintenez enfoncé le commutateur jusqu'à ce que la vitesse de conduite souhaitée soit atteinte.

La vitesse du véhicule réglée augmente ou diminue comme suit :
- Réglage par pression courte :
  Par 1 km/h (0,6 mph) ou 1,6 km/h (1 mph) à chaque pression sur le commutateur.
- Réglage par pression prolongée :
  permet d'augmenter ou de diminuer par incréments de 5 km/h (3,1 mph) ou 8 km/h (5 mph) en continu tant que le commutateur est enfoncé.

L'incrémentation de réglage de vitesse du véhicule peut être modifiée grâce à un paramètre personnalisé. Voir "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Réglage à la vitesse actuelle
1) Appuyez sur le commutateur "CANCEL" (5).
2) Accélérez ou décélérez à la vitesse désirée.
3) Appuyez sur le commutateur d'assistance à la conduite (2), la vitesse du véhicule réglée (b) et l'indicateur de limiteur de vitesse (c) s'allument en vert (état actif). La vitesse actuelle du véhicule est définie comme vitesse réglée.

Annulation/reprise du contrôle

- Pour annuler le limiteur de vitesse, appuyez sur le commutateur d'assistance à la conduite (2) ou sur le commutateur "CANCEL" (5). Réglez la vitesse du véhicule (b) et l'indicateur de limiteur de vitesse (c) s'allume en blanc (état de veille).
- Pour reprendre la vitesse du véhicule précédemment réglée, appuyez sur le commutateur "RES +" (3). La vitesse réglée du véhicule (b) et l'indicateur de limiteur de vitesse (c) s'allumeront en vert (état actif).

Limiteur de vitesse avec reconnaissance de la signalisation routière

Lorsque la fonction de reconnaissance de la signalisation routière est activée et que le limiteur de vitesse est engagé, si un panneau de limitation de vitesse est détecté, la limite de vitesse détectée s'affiche avec une flèche vers le haut/vers le bas de l'écran d'information. La vitesse du véhicule peut être augmentée/réduite jusqu'à la limite de vitesse détectée en appuyant longuement sur le commutateur "RES +" (3) ou "–" (4).

Lorsque la vitesse réglée du véhicule est inférieure à la limite de vitesse détectée

- Appuyez longuement sur le commutateur "RES +" (3).

Lorsque la vitesse réglée du véhicule est supérieure à la limite de vitesse détectée

- Appuyez longuement sur le commutateur "–" (4).

Avertisseur sonore
Dans les situations suivantes, l'avertisseur sonore intérieur émet des bips à intervalles courts ou un carillon et le message s'affiche sur l'écran d'information pour informer le conducteur de l'état du véhicule et de la solution au problème. Vérifiez la limite de vitesse actuelle et respectez les règles de circulation en conséquence.
- Le panneau de limitation de vitesse affiché sur l'écran d'information a été mis à jour.
- La vitesse du véhicule a dépassé la valeur indiquée sur le panneau de limitation de vitesse s'affichant sur l'écran d'information.

NOTE :
Le limiteur de vitesse avec reconnaissance de la signalisation routière peut ne pas fonctionner correctement lorsque

En raison du fait que le limiteur de vitesse avec reconnaissance de la signalisation routière peut ne pas fonctionner correctement dans les situations où la reconnaissance de la signalisation routière peut ne pas fonctionner ou ne peut pas détecter les panneaux correctement, veillez à vérifier la limite de vitesse réelle lorsque vous utilisez cette fonction.

Dans les situations suivantes, la vitesse réglée peut ne pas changer en fonction de la limite de vitesse détectée en appuyant longuement sur le commutateur "RES +" (3) ou "–" (4) :
- *Lorsque la limite de vitesse détectée est identique à la vitesse réglée*
- *Lorsque la limite de vitesse détectée se situe en dehors de la plage de fonctionnement du système de limiteur de vitesse.*

ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option)

L'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI est composée de systèmes d'assistance à la conduite et contribue à une expérience de conduite sûre et confortable.

⚠ AVERTISSEMENT

ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI

L'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI est conçue en partant du principe que le conducteur conduira en toute sécurité, et elle est conçue pour aider à réduire l'impact sur les occupants en cas de collision et assister le conducteur dans les conditions de conduite normales.
Comme il existe néanmoins une limite à la précision de reconnaissance et aux performances de contrôle que ce système peut fournir, ne vous fiez pas excessivement à ce système. Le conducteur est seul responsable de l'attention qu'il porte à l'environnement du véhicule et de la sécurité de sa conduite.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

Pour une utilisation en toute sécurité

- **Ne vous appuyez pas outre mesure sur ce système. Le conducteur est seul responsable de l'attention qu'il porte à l'environnement du véhicule et de la sécurité de sa conduite. Ce système peut ne pas fonctionner dans toutes les situations et l'assistance fournie est limitée. Un excès de confiance dans ce système pour conduire le véhicule en toute sécurité peut entraîner un accident causant la mort ou des blessures graves.**
- **Ne tentez pas de tester le fonctionnement du système, car il pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait entraîner un accident.**
- **Lorsque l'attention du conducteur est nécessaire ou que le système présente un dysfonctionnement, un message d'avertissement apparaît ou un signal sonore d'avertissement retentit pour attirer votre attention. Lorsque vous voyez s'afficher un message d'avertissement à l'écran, suivez les indications de ce message pour conduire en toute sécurité.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Selon les bruits extérieurs, le volume du système audio, etc., il peut être difficile d'entendre le signal sonore d'avertissement. De plus, en fonction de l'état de la route, il peut être difficile de reconnaître le fonctionnement du système.**

Situations dans lesquelles le système doit être désactivé

Dans les situations suivantes, veillez à désactiver le système.
Cela pourrait sinon provoquer un dysfonctionnement du système, et potentiellement un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

- **Lorsque le véhicule est incliné en raison d'une surcharge ou d'une crevaison**
- **Lors du remorquage d'un autre véhicule**
- **Lorsque le véhicule est transporté sur un camion, un bateau, un train, etc.**
- **Lorsque le véhicule est soulevé sur un pont élévateur et que les pneus peuvent tourner librement**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Lors de l'inspection du véhicule à l'aide d'un banc à rouleaux tel qu'un dynamomètre de châssis ou un testeur de compteur de vitesse, ou lors de l'utilisation d'une équilibreuse de roue sur le véhicule**
- **Lorsque vous conduisez le véhicule de manière sportive ou en tout-terrain**
- **En cas de lavage dans une station de lavage automatique**
- **Lorsqu'un capteur est mal aligné ou déformé en raison d'un impact important appliqué au capteur ou à la zone autour du capteur**
- **Lorsque des accessoires obstruant un capteur ou une lumière sont temporairement installés sur le véhicule**
- **Lorsqu'une roue de secours compacte ou des chaînes à neige sont installées sur le véhicule ou qu'une trousse de réparation anticrevaison a été utilisée**
- **Lorsque les pneus sont excessivement usés ou que la pression de gonflage des pneus est basse**
- **Lorsque des pneus d'une taille différente de celle spécifiée par le fabricant sont installés**
- **Lorsque le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, en raison d'une collision, d'un dysfonctionnement, etc.**

NOTE :
La détection par le système des véhicules précédents, des obstacles, des lignes de stationnement et des panneaux de signalisation est limitée au champ de vision.
En outre, il faut plusieurs secondes pour qu'un objet entre dans le champ de vision détectable avant d'être soumis au contrôle et à l'alarme.

Systèmes d'assistance à la conduite

- L'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II)
- Système de prévention de sortie de voie
- Avertissement de dérive du véhicule
- Assistance au maintien de voie
- Assistance de feux de route
- Reconnaissance de la signalisation routière
- Régulateur de vitesse adaptatif
- Régulateur de vitesse adaptatif (avec fonction de suivi pour toutes les vitesses)
- Capteurs de stationnement
- Moniteur d'angle mort
- Alerte de trafic arrière perpendiculaire
- Système de surveillance du conducteur

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'exacte vitesse de rotation des pneus ne peut pas être détectée

Si la vitesse de rotation du pneu n'est pas détectée avec précision et que la pression spécifiée n'est pas maintenue, les fonctions suivantes risquent de ne pas fonctionner correctement.

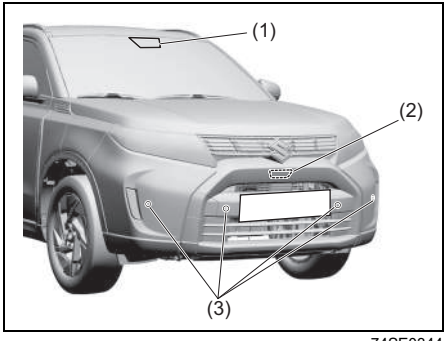
- **L'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II)**
- **Système de prévention de sortie de voie**
- **Assistance au maintien de voie**
- **Régulateur de vitesse adaptatif**
- **Régulateur de vitesse adaptatif (avec fonction de suivi pour toutes les vitesses)**

Capteurs utilisés par l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI

Divers capteurs sont utilisés pour obtenir les informations nécessaires au fonctionnement du système.

Capteurs détectant les conditions environnantes

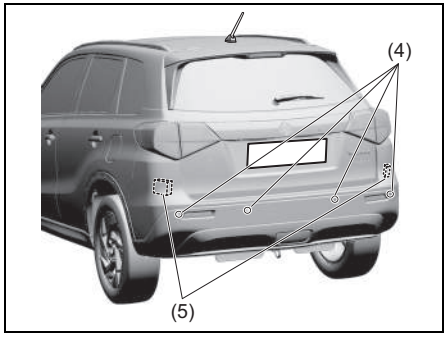
Avant



74SE0344

(1) Caméra avant (DSBS II)
(2) Radar avant (DSBS II)
(3) Capteurs à ultrasons

Arrière



74SE0345

(4) Capteurs à ultrasons
(5) Capteur radar (arrière)

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout dysfonctionnement de la caméra avant (DSBS II)

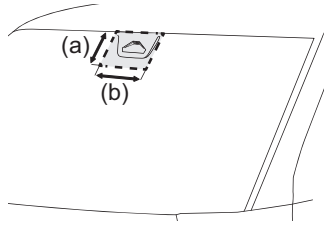
Respectez les précautions suivants. Cela pourrait sinon provoquer un dysfonctionnement de la caméra avant (DSBS II), et potentiellement un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

- **Veillez à toujours garder le pare-brise propre.**
  - **– Nettoyez le pare-brise s'il est sale ou recouvert d'un film gras, de gouttelettes d'eau, de neige, etc.**
  - **– Même si un agent de protection est appliqué sur le pare-brise, il sera toujours nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc. de la zone du pare-brise située devant la caméra avant (DSBS II).**
  - **– Si la face intérieure du pare-brise où est installée la caméra avant (DSBS II) est sale, veuillez contacter un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié pour plus de détails.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)



69T051250

(a) Environ 15 cm (5,9 in)
(b) Environ 25 cm (9,8 in)

- **Ne pas apposer d'autocollants (même transparents) ou d'autres objets dans la zone du pare-brise devant la caméra avant (DSBS II) (zone ombragée sur l'illustration).**
- **Ne placez rien à l'avant du pare-brise qui puisse bloquer la vue de la caméra frontale (DSBS II).**
- **Si la partie du pare-brise devant la caméra avant (DSBS II) est embuée ou recouverte de condensation ou de glace, utilisez le dégivreur de pare-brise pour éliminer la buée, la condensation ou la glace.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)
- **Si les essuie-glaces ne parviennent pas à éliminer correctement les gouttes d'eau de la zone du pare-brise située devant la caméra frontale (DSBS II), remplacez l'insert ou le balai d'essuie-glace.**
- **Lors du remplacement du boîtier ou des balais d'essuie-glace avant, utilisez ceux qui sont spécifiés (pour plus d'informations, contactez un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié).**
- **N'appliquez pas de film teinté sur le pare-brise.**
- **Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré.**
  Si le pare-brise a été remplacé, la caméra avant (DSBS II) doit être réétalonnée.
  Demandez des informations à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié.
- **Ne laissez pas de liquides entrer en contact avec la caméra frontale (DSBS II).**
- **Ne laissez pas de lumières vives éclairer la caméra avant (DSBS II).**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)
- **N'endommagez pas l'objectif de la caméra frontale (DSBS II) et ne le laissez pas se salir.**
  Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, veillez à ne pas laisser l'agent nettoyant entrer en contact avec la lentille de la caméra avant (DSBS II). Ne touchez pas la lentille de la caméra avant (DSBS II).
  Si la lentille de la caméra avant (DSBS II) est sale ou endommagée, veuillez contacter un revendeur SUZUKI agréé ou un atelier qualifié pour plus de détails.
- **Ne soumettez pas la caméra avant (DSBS II) à un choc violent.**
- **Ne modifiez pas la position ou l'orientation de la caméra avant (DSBS II) et ne la retirez pas.**
- **Ne démontez pas la caméra avant (DSBS II).**
- **Ne modifiez pas les pièces autour de la caméra avant (DSBS II), telles que le rétroviseur intérieur ou le plafond.**
- **N'attachez pas d'accessoires susceptibles d'obstruer la caméra avant (DSBS II) au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant.**
  Demandez des informations à un revendeur SUZUKI ou à un atelier qualifié.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)
- **Si vous devez monter une planche de surf ou un autre objet long sur le toit, assurez-vous qu'il n'obstruera pas la caméra avant (DSBS II).**
- **Ne modifiez pas ou ne changez pas les phares et autres feux.**

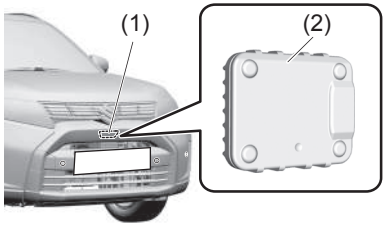
Zone d'installation de la caméra avant (DSBS II) sur le pare-brise

Si le système détermine que le pare-brise est peut-être embué, il actionne automatiquement le chauffage pour désembuer la partie du pare-brise située autour de la caméra avant (DSBS II). Lors d'un nettoyage, etc., veillez à ne pas toucher la zone autour de la caméra frontale (DSBS II) tant que le pare-brise n'a pas suffisamment refroidi, car vous risqueriez de vous brûler.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout dysfonctionnement du radar avant (DSBS II)



74SE0346

(1) Radar avant (DSBS II)
(2) Protection de radar avant

Respectez les précautions suivants. Cela pourrait sinon provoquer un dysfonctionnement du radar avant (DSBS II), et potentiellement un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

- **Veillez à toujours garder propre le radar avant (DSBS II) et le couvercle du radar avant.**
  Nettoyez la partie avant du radar avant (DSBS II) ou l'avant ou l'arrière de la protection de radar avant s'il est sale ou couvert de gouttes d'eau, de neige, etc. Nettoyez le radar avant (DSBS II) et la protection de radar avant avec un chiffon doux afin de ne pas les marquer ou les endommager.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

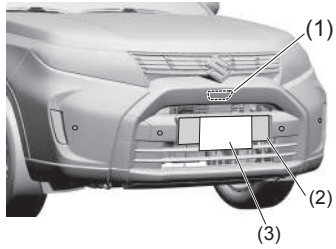
- **Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (y compris des autocollants transparents), de ruban adhésif en aluminium, etc. sur le radar avant (DSBS II) ou la protection du radar avant et leur zone environnante.**
- **Ne soumettez pas le radar avant (DSBS II) ou sa zone environnante à des chocs. Si le radar avant (DSBS II), la calandre ou le pare-chocs avant ont été soumis à un choc, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.**
- **Ne démontez pas le radar avant (DSBS II).**
- **Ne modifiez pas ou ne peignez pas le radar avant (DSBS II) ou la protection du radar avant, ou ne les remplacez pas par autre chose que des pièces d'origine SUZUKI.**
- **Dans les situations suivantes, il sera nécessaire de réétalonner le radar avant (DSBS II). Demandez des informations à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié.**
  - **– En cas de remplacement du radar avant (DSBS II)**
  - **– En cas de remplacement du pare-chocs avant ou de la calandre avant**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

Installation de la plaque d'immatriculation sur le pare-chocs avant



74SE0347

(1) Radar avant (DSBS II)
(2) Plaque de base
(3) Plaque d'immatriculation et cadre de plaque d'immatriculation (les tailles varient en fonction du pays et de la région)

- **La plaque d'immatriculation et le cadre de la plaque d'immatriculation (3) doivent être installés sur la plaque de base (2).**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

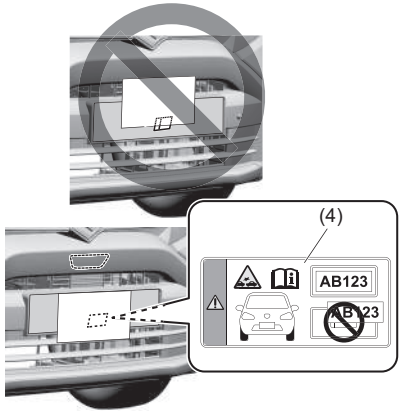
- **Le radar avant (DSBS II) (1) est positionné comme illustré. Si vous n'installez pas la plaque d'immatriculation directement sur la plaque de base (2), ou si vous installez la plaque d'immatriculation en la faisant dépasser vers le haut de la plaque de base (2), l'émission/la réception du radar avant (DSBS II) peut être interrompue et le système peut mal fonctionner.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

EXEMPLE



74SE0349

- **N'installez pas la plaque d'immatriculation et son cadre (3) en laissant l'étiquette d'avertissement (4) visible. Installez-les de sorte que l'étiquette d'avertissement (4) soit cachée. La plaque d'immatriculation et le cadre de la plaque d'immatriculation (3) doivent être installés solidement sur la plaque de base (2) à l'aide de vis autotaraudeuses.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

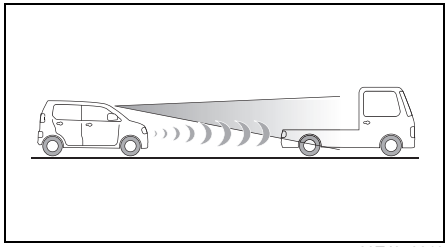
- **Nous vous recommandons de demander à votre concessionnaire SUZUKI agréé d'installer la plaque d'immatriculation.**

NOTE :

Situations dans lesquelles la caméra avant (DSBS II) et le radar avant (DSBS II) peuvent ne pas fonctionner correctement

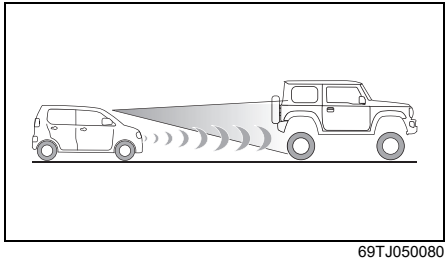
- *Lorsque la hauteur ou l'inclinaison du véhicule a changé en raison de modifications.*
- *Lorsque le pare-brise est sale, embué, fissuré ou endommagé.*
- *Lorsqu'un capteur est extrêmement chaud ou froid*
- *Lorsque de la boue, de l'eau, de la neige, des insectes morts, des corps étrangers, etc. sont fixés à l'avant du capteur*
- *En cas d'intempéries telles que fortes pluies, brouillard, neige ou tempête de sable*
- *Lorsque de l'eau, de la neige, de la poussière, etc. sont projetées devant le véhicule, ou en cas de brouillard ou de fumée*
- *Lorsque les phares ne s'allument pas pendant la conduite dans l'obscurité, par exemple la nuit ou dans un tunnel*
- *Lorsque la lentille d'un phare est sale et que la luminosité est faible*

- *Lorsque les phares sont mal alignés*
- *En cas de dysfonctionnement d'un phare*
- *Lorsque les phares d'un autre véhicule, la lumière du soleil ou un reflet de lumière éclairent directement la caméra avant (DSBS II)*
- *Lorsque la luminosité de l'environnement change brusquement*
- *Lorsque vous conduisez à proximité d'une tour de télévision, d'une station de radiodiffusion, d'une centrale électrique, d'un véhicule équipé d'un radar, etc. ou d'un autre endroit où des ondes radio ou des bruits électriques puissants peuvent être présents*
- *Lorsqu'un balai d'essuie-glace bloque la caméra avant (DSBS II)*
- *Lorsque vous vous trouvez dans un endroit ou à proximité d'objets qui réfléchissent fortement les ondes radio, tels que les suivants :*
  - *Tunnels*
  - *Ponts en treillis*
  - *Routes gravillonnées*
  - *Routes enneigées et cahoteuses*
  - *Murs*
  - *Poids lourds*
  - *Plaques d'égout*
  - *Plaques métalliques*
  - *Barrière de sécurité*
- *Lorsque près d'un escalier ou d'une saillie*
- *Lorsqu'un véhicule détectable est étroit, tel qu'un véhicule à mobilité réduite*
- *Lorsqu'un véhicule détectable a une partie avant ou arrière de petite taille, comme un camion non chargé*



69TJ050010

- *Lorsqu'un véhicule détectable a une extrémité avant ou arrière basse, tel qu'une remorque à plateau bas*



69TJ050080

- *Lorsqu'un véhicule détectable a une garde au sol extrêmement élevée*
- *Lorsqu'un véhicule détectable transporte une charge qui dépasse de son compartiment à bagages*
- *Lorsqu'un véhicule détectable présente peu de métal exposé, comme un véhicule partiellement recouvert d'un tissu, etc.*
- *Lorsqu'un véhicule détectable est de forme irrégulière, comme un tracteur, un side-car, etc.*
- *Lorsque la distance entre le véhicule et un véhicule détectable est devenue extrêmement courte*
- *Lorsqu'un véhicule détectable est de biais*
- *Lorsqu'une grande quantité de neige, de boue, etc. est attachée à un véhicule détectable*
- *Lors d'une conduite sur les routes suivantes*
  - *Routes avec des virages serrés ou sinueuses*
  - *Routes présentant des changements de pente, tels que des inclinaisons ou des déclivités soudaines*
  - *Routes inclinées vers la gauche ou la droite*
  - *Routes comportant des ornières profondes*
  - *Routes cahoteuses et non entretenues*
  - *Routes cahoteuses ou qui ondulent fréquemment*
- *Lorsque le volant est manœuvré fréquemment ou soudainement*
- *Lorsque la position du véhicule n'est pas constante à l'intérieur d'une voie*
- *Lorsque les pièces liées à ce système, comme les freins, etc. sont extrêmement chaudes ou froides, humides, etc.*

- *Lorsque les roues sont mal alignées*
- *Lorsque vous conduisez sur une chaussée glissante, par exemple lorsqu'elle est recouverte de glace, de neige, de gravier, etc.*
- *Lorsque la trajectoire du véhicule diffère de la forme d'une courbe*
- *Lorsque la vitesse du véhicule est excessivement élevée à l'entrée d'un virage*
- *Lorsque vous entrez/sortez d'un parking, d'un garage, d'un ascenseur pour voiture, etc.*
- *Lorsque vous conduisez dans un parking*
- *Lorsque vous conduisez dans une zone où se trouvent des obstacles qui pourraient entrer en contact avec votre véhicule, tels que de l'herbe haute, des branches d'arbre, un rideau, etc.*
- *Lorsque le vent est fort*

Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée

- *Lorsque la voie est extrêmement large ou étroite*
- *Juste après avoir changé de voie ou traversé une intersection*
- *Lorsque vous conduisez sur une voie temporaire ou une voie régulée avec des travaux de construction*
- *Lorsqu'il y a dans l'environnement. des structures, des tracés, des ombres similaires à des marquages de voie*
- *Lorsque les marquages de voie ne sont pas clairs ou lorsque vous conduisez sur une route mouillée*
- *Lorsqu'un marquage de voie se trouve sur une bordure de trottoir*
- *Lorsque vous conduisez sur un revêtement de route lumineux et réfléchissant, tel que le béton.*

Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner

- *Lorsqu'une défaillance est détectée dans le système ou un système connexe, tel que les freins, la direction, etc.*
- *Lorsque l'ESP® ou tout autre système de sécurité est en fonctionnement*
- *Lorsque l'ESP® ou tout autre système de sécurité est désactivé*

Altérations du son de fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale

- *Lorsque les freins ont été actionnés, des bruits de fonctionnement des freins peuvent se faire entendre et la réponse de la pédale de frein peut changer, mais cela n'indique pas un dysfonctionnement.*
- *Lorsque le système fonctionne, la pédale de frein peut sembler plus dure que prévu ou s'enfoncer. Dans les deux situations, il reste possible d'enfoncer davantage la pédale de frein. Enfoncez davantage la pédale de frein si nécessaire.*

Arrêt temporaire ou défaillance du double capteur
Le tableau suivant indique l'arrêt temporaire ou la défaillance du double capteur.

	Combiné d'instruments	Message à l'écran d'information	Double capteur	
			Arrêt temporaire	Défaillance
(1)		–	En fonction	
(2)		–	En fonction	
(3)		–	En fonction	
(4)		–	En fonction	
(5)		–	En fonction	
(6)		–	En fonction	
(7)	–	"SYSTEME DSBS II ARRÊTÉ"	En fonction	Éteint
(8)	–	"SYSTEME DSBS II DESACTIVE"	Éteint	En fonction
(9)		–	Clignote	

(1) Témoin "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II)
(2) Témoin de prévention de sortie de voie
(3) Témoin d'assistance au maintien de voie
(4) Témoin du système de régulateur de vitesse adaptatif
(5) Voyant d'avertissement d'assistance de feux de route (orange)
(6) Témoin "OFF" de la reconnaissance de la signalisation routière
(7) Indication de l'écran d'information
(8) Indication de l'écran d'information
(9) Voyant d'avertissement principal

Le message peut s'afficher dans les situations suivantes :
- Lorsque vous conduisez le véhicule sur une route sombre sans lampadaires
- Lorsque vous conduisez le véhicule dans une pente abrupte
- Lorsque vous essayez d'arrêter le véhicule dans un garage
- Lorsque vous vous approchez lentement d'un mur monochrome
- Lorsque vous vous approchez lentement d'un volet roulant ou d'un mur à rayures horizontales

NOTE :
Quand le fonctionnement du double capteur est temporairement interrompu ou incorrect, les fonctions suivantes sont désactivées.
- *L'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II)*
- *Système de prévention de sortie de voie*
- *Assistance au maintien de voie*
- *Avertissement de dérive du véhicule*
- *Assistance de feux de route*
- *Régulateur de vitesse adaptatif*
- *Régulateur de vitesse adaptatif (avec fonction de suivi pour toutes les vitesses)*
- *Reconnaissance de la signalisation routière*

Arrêt temporaire du double capteur
Dans les situations suivantes, le double capteur cesse de fonctionner temporairement.
Quand ces situations s'améliorent, l'arrêt temporaire de la fonction est annulé.

Message	Cause	Remède
"SYSTEME DSBS II ARRÉTÉ"	Dans les situations suivantes, le double capteur cesse de fonctionner temporairement. • Quand les systèmes liés à l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI s'arrêtent temporairement. • Quand la tension de la batterie au plomb est anormale • Quand le réglage automatique du double capteur est insuffisant.	Conduisez avec prudence jusqu'à ce que le problème soit résolu. Si le message reste affiché à l'écran d'information pendant un certain temps, consultez un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.
"CAMERA F ARRETÉE (TEMP)"	Étant donné que la température du boîtier de la caméra avant (DSBS II) est basse ou élevée, le double capteur cesse de fonctionner temporairement.	• Conduisez avec prudence jusqu'à ce que le problème soit résolu. • Si le message reste affiché à l'écran d'information pendant un certain temps, consultez un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié. • Si la caméra avant (DSBS II) est chaude, par exemple après un stationnement en plein soleil, utilisez le système de climatisation pour abaisser la température autour de la caméra avant (DSBS II). • Si la caméra avant (DSBS II) est froide, par exemple après un stationnement du véhicule dans un environnement extrêmement froid, utilisez le système de climatisation pour augmenter la température autour de la caméra avant (DSBS II).

Message	Cause	Remède
"CAMERA F ARRETÉE (FAIB VIS)"	Les fonctions de double capteur sont temporairement arrêtées, car la visibilité de la caméra avant (DSBS II) est mauvaise. Les raisons possibles sont les suivantes • En cas d'intempéries comme une forte pluie, du brouillard ou du blizzard • Lorsque le pare-brise devant la caméra avant (DSBS II) est couvert de saleté ou de corps étrangers • Lorsque le pare-brise devant la caméra avant (DSBS II) est embué	Utilisez les essuie-glaces en cas de mauvais temps. Si l'arrêt temporaire de la fonction ne s'annule pas malgré l'utilisation des essuie-glaces, attendez que les conditions météorologiques s'améliorent. • À l'aide des essuie-glaces, enlevez la saleté ou les matériaux étrangers du pare-brise. • Utilisez le système de climatisation pour désembuer le pare-brise. • Fermez le capot, retirez les autocollants, etc. pour éviter d'obstruer la vue de la caméra avant (DSBS II).
"NETTOYER RADAR EXTÉRIEUR"	La fonction du système s'arrête temporairement en raison d'une défaillance du radar. Cela peut être dû à la raison suivante. • Lorsque les environs du radar sont couverts de saleté, d'une pellicule d'huile ou de gouttes de pluie.	Enlevez la saleté, la pellicule d'huile et les gouttes de pluie des zones environnantes du radar avec un chiffon doux.
"RADAR F ARRETÉ (TEMP)"	Étant donné que la température du boîtier du radar avant (DSBS II) est basse ou élevée, le système cesse de fonctionner temporairement.	Conduisez avec prudence jusqu'à ce que le problème soit résolu. Si le message reste affiché à l'écran d'information pendant un certain temps, consultez un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.
"RADAR F ARRETÉ (RÉGLAGE)"	Le système cesse de fonctionner temporairement en raison d'un mauvais angle du radar avant (DSBS II).	• Si le message reste affiché à l'écran d'information pendant un certain temps, consultez un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié. • Vérifiez si des matériaux étrangers adhèrent au radar avant (DSBS II) ou à la protection du radar avant et nettoyez-les si nécessaire.

L'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II)

L'assistance au freinage par double capteur (DSBS II) utilise des capteurs pour détecter les objets sur la trajectoire du véhicule. Lorsque le système détermine que le risque de collision frontale avec un objet détectable est élevé, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement. Si le système détermine que le risque de collision est extrêmement élevé, les freins sont automatiquement appliqués pour aider à éviter la collision ou à en réduire l'impact.
L'assistance au freinage par double capteur (DSBS II) peut être désactivé/activé et le délai d'avertissement peut être modifié. Reportez-vous à "Commutateur « OFF » de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II)" dans cette section.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour une utilisation en toute sécurité

- **Une conduite en toute sécurité relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes afin de conduire en toute sécurité. N'utilisez jamais l'assistance au freinage par double capteur (DSBS II) à la place du freinage normal. Ce système ne peut pas vous aider à éviter ou à réduire l'impact d'une collision dans toutes les situations. Un excès de confiance dans ce système pour conduire le véhicule en toute sécurité peut entraîner un accident causant la mort ou des blessures graves.**
- **Bien que l'assistance au freinage par double capteur (DSBS II) soit conçu pour aider à éviter ou réduire l'impact d'une collision, son efficacité peut varier en fonction de différentes conditions. Par conséquent, il peut ne pas toujours être en mesure d'offrir le même niveau de performance. Veuillez lire attentivement les informations suivantes. Ne vous appuyez pas outre mesure sur ce système et conduisez toujours avec prudence.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

– Veuillez vous reporter à la section "Pour une utilisation en toute sécurité" de ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option) dans cette section.

Quand désactiver l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II)

- **Veuillez vous reporter à la section "Situations dans lesquelles le système doit être désactivé" sous ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option).**

Objets détectables

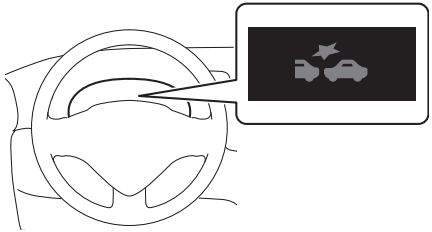
Le système peut déterminer que les éléments suivants sont des objets détectables. (Les objets détectables varient en fonction de la fonction.)

- Véhicules
- Bicyclettes*1
- Piétons
- Motos*1

*1 : détectées en tant qu'objet détectable uniquement lorsqu'elles sont en mouvement.

Fonctions du système

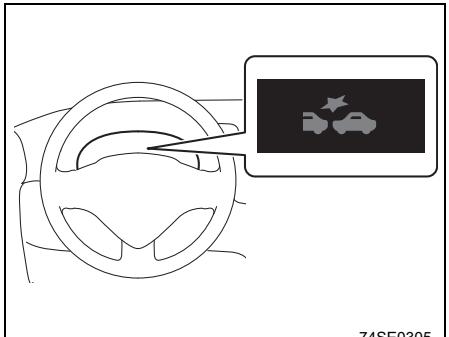
• Avertissement de collision frontale



74SE0305

"FREINAGE ACTIF URGENCE"

Lorsque le système détermine que le risque de collision est élevé, un signal sonore retentit et une icône ainsi qu'un message d'avertissement s'affichent sur l'écran d'information pour inciter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement.



74SE0305

"PÉDALE ACCÉLÉRATEUR ENFONCÉE"

Si le système détermine que la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée, l'icône et le message ci-dessus s'affichent à l'écran d'information.

• Système d'assistance au freinage

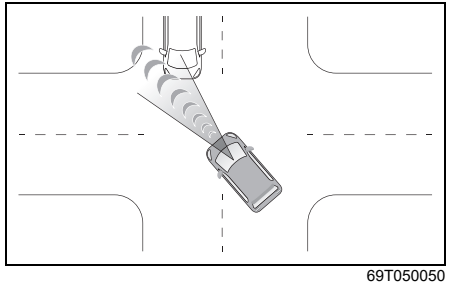
Si le système détermine que le risque de collision est élevé et que le conducteur ne freine pas suffisamment, il augmente la puissance du freinage.

• Système de freinage automatique

Si le système détermine que le risque de collision est extrêmement élevé, les freins sont automatiquement appliqués pour éviter la collision ou en réduire l'impact.

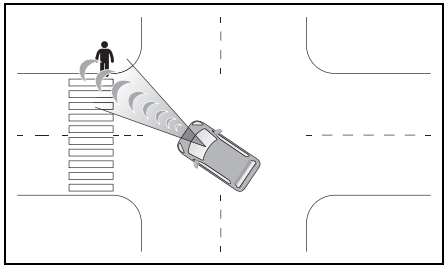
• Assistance anticollision à une intersection (virage à gauche/droite)

Dans des situations telles les suivantes, si le système détermine que le risque de collision est élevé, l'avertissement de collision frontale et le système de freinage automatique se déclenchent. L'assistance peut ne pas fonctionner correctement selon les intersections.



69T050050

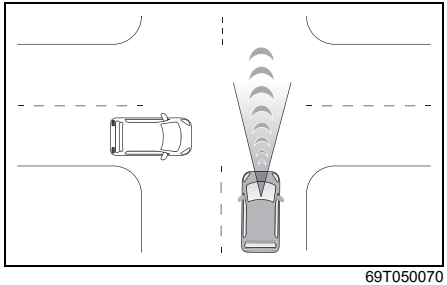
- Lorsque vous tournez à gauche/droite à une intersection et que vous croisez la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse



69T050060

- Lorsque vous tournez à gauche/droite à une intersection et qu'un piéton ou un cycliste en sens inverse est détecté

• Assistance anticollision à une intersection (traversée de véhicule)



69T050070

À une intersection, etc., si le système détermine que la probabilité d'une collision avec un véhicule en approche est élevée, l'avertissement de collision frontale et le système de freinage automatique se déclenchent. L'assistance peut ne pas fonctionner correctement selon les intersections.

⚠ AVERTISSEMENT

Système de freinage automatique

- **Lorsque le fonctionnement du système de freinage automatique est actif, une grande force de freinage est appliquée.**
- **Si le véhicule est arrêté par le fonctionnement du système de freinage automatique, le conducteur doit actionner les freins selon les besoins.**
- **Dans les situations suivantes, le maintien de freinage ne fonctionne pas après l'activation du système de freinage automatique. Selon la situation, le conducteur doit appuyer immédiatement sur la pédale de frein.**
  - **– Quand la pédale d'accélérateur est enfoncée**
  - **– Lorsque le véhicule est arrêté par le système d'assistance anticollision à une intersection**
  - **– Lorsque le véhicule est arrêté dans une pente raide**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Le fonctionnement du système de freinage automatique peut ne pas fonctionner si le conducteur effectue certaines opérations. S'il enfonce la pédale d'accélérateur fortement ou s'il tourne le volant, le système peut déterminer que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement et le fonctionnement du système de freinage automatique peut ne pas fonctionner ou se désactiver.**
- **Si la pédale de frein est enfoncée, le système peut déterminer que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement et éventuellement retarder la mise en œuvre du système de freinage automatique.**

NOTE :
Conditions de fonctionnement de chaque fonction de l'assistance au freinage par double capteur (DSBS II)
Lorsque l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) est activé et qu'il détermine qu'il y a un risque élevée de collision frontale avec un objet détecté, le système se met en marche.
Cependant, le système ne fonctionnera pas dans les situations suivantes :

- *Lorsque le véhicule n'a pas roulé pendant un certain temps après le débranchement et le rebranchement d'une borne de la batterie de 12 volts.*
- *Lorsque le levier de changement de vitesse est en position "R"*
- *Lorsque l'indicateur ESP® "OFF" est allumé (seule la fonction d'avertissement de collision frontale sera opérationnelle)*

Voici les vitesses de fonctionnement et les conditions d'annulation de chaque fonction :

- *Avertissement de collision frontale*

Objets détectables	***Vitesse du véhicule***	***Vitesse relative entre votre véhicule et un objet***
Véhicules roulant devant, véhicules à l'arrêt	*Environ 5 à 180 km/h (3 à 112 mph)*	*Environ 5 à 180 km/h (3 à 112 mph)*
Véhicules arrivant en sens inverse	*Environ 30 à 180 km/h (19 à 112 mph)*	*Environ 80 à 220 km/h (50 à 137 mph)*
Vélos	*Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)*	*Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)*
Piétons	*Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)*	*Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)*
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	*Environ 5 à 180 km/h (3 à 112 mph)*	*Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)*
Motos arrivant en sens inverse	*Environ 30 à 180 km/h (19 à 112 mph)*	*Environ 30 à 180 km/h (19 à 112 mph)*

Lorsque l'avertissement de collision frontale est actif, si le volant est manœuvré de manière lourde ou soudaine, l'avertissement de collision frontale peut être annulé.

• *Système d'assistance au freinage*

Objets détectables	***Vitesse du véhicule***	***Vitesse relative entre votre véhicule et un objet***
Véhicules roulant devant, véhicules à l'arrêt	*Environ 30 à 180 km/h (19 à 112 mph)*	*Environ 10 à 180 km/h (6 à 112 mph)*
Vélos	*Environ 30 à 80 km/h (19 à 50 mph)*	*Environ 30 à 80 km/h (19 à 50 mph)*
Piétons	*Environ 30 à 80 km/h (19 à 50 mph)*	*Environ 30 à 80 km/h (19 à 50 mph)*
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	*Environ 30 à 180 km/h (19 à 112 mph)*	*Environ 10 à 80 km/h (6 à 50 mph)*

• *Système de freinage automatique*

Objets détectables	***Vitesse du véhicule***	***Vitesse relative entre votre véhicule et un objet***
Véhicules roulant devant, véhicules à l'arrêt	*Environ 5 à 180 km/h (3 à 112 mph)*	*Environ 5 à 180 km/h (3 à 112 mph)*
Véhicules arrivant en sens inverse	*Environ 30 à 180 km/h (19 à 112 mph)*	*Environ 80 à 220 km/h (50 à 137 mph)*
Vélos	*Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)*	*Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)*
Piétons	*Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)*	*Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)*
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	*Environ 5 à 180 km/h (3 à 112 mph)*	*Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)*
Motos arrivant en sens inverse	*Environ 30 à 180 km/h (19 à 112 mph)*	*Environ 30 à 180 km/h (19 à 112 mph)*

Si l'une des situations suivantes se produit pendant le fonctionnement du système de freinage automatique, celui-ci s'annule :
- *La pédale d'accélérateur est enfoncée fortement*
- *Le volant est manœuvré de manière intensive ou brusque*

- *Assistance anticollision à une intersection (pour les véhicules tournant à gauche/droite)*
  L'assistance anticollision à une intersection (pour les véhicules tournant à gauche/droite) ne fonctionne pas lorsque les clignotants ne sont pas allumés.

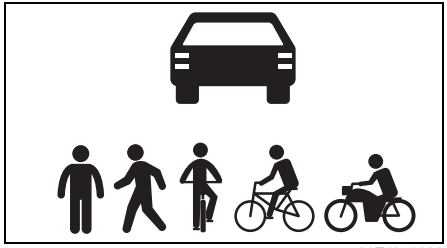
Objets détectables	***Vitesse du véhicule***	***Vitesse du véhicule arrivant en sens inverse***	***Vitesse relative entre votre véhicule et un objet***
Véhicules arrivant en sens inverse	*Environ 5 à 40 km/h (3 à 25 mph)*	*Environ 5 à 75 km/h (3 à 47 mph)*	*Environ 10 à 115 km/h (6 à 71 mph)*
Piétons	*Environ 5 à 30 km/h (3 à 19 mph)*	_	*Environ 5 à 40 km/h (3 à 25 mph)*
Vélos	*Environ 5 à 30 km/h (3 à 19 mph)*	_	*Environ 5 à 50 km/h (3 à 31 mph)*
Motos arrivant en sens inverse	*Environ 5 à 40 km/h (3 à 25 mph)*	*Environ 5 à 75 km/h (3 à 47 mph)*	*Environ 10 à 115 km/h (6 à 71 mph)*

- *Assistance anticollision à une intersection (traversée de véhicule)*

Objets détectables	***Vitesse du véhicule***	***Vitesse du véhicule qui traverse***	***Vitesse relative entre votre véhicule et un objet***
Véhicules (sur le côté)	*Environ 5 à 60 km/h (3 à 37 mph)*	• *Vitesse de votre véhicule ou moins* • *Environ 40 km/h (25 mph) ou moins*	*Environ 5 à 60 km/h (3 à 37 mph)*

NOTE :

Détection d'objets détectables

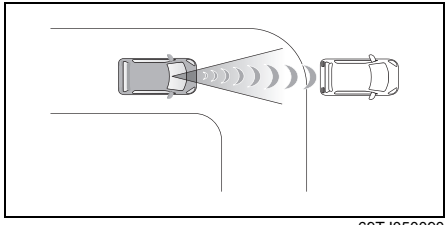


69TJ050080

Les objets sont détectés en fonction de leur taille, leur forme et leur mouvement. En fonction de la luminosité ambiante, du mouvement, de la posture et de la direction d'un objet détectable, celui-ci peut ne pas être détecté et le système peut ne pas fonctionner correctement. Le système détecte des formes, telles que les suivantes, en tant qu'objets détectables.

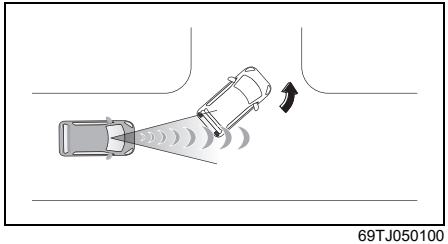
Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même si le risque de collision n'est pas élevé

- *Dans certaines situations, telles que les suivantes, le système peut déterminer que le risque de collision est élevé et fonctionner :*
  - *En passant à côté d'un objet détectable*
  - *Lors du changement de voie en dépassant un objet détectable*
  - *À l'approche soudaine d'un objet détectable*
  - *À l'approche d'un objet détectable ou d'un autre objet sur le bord de la route, comme les glissières de sécurité, les poteaux électriques, les arbres, les murs, etc.*



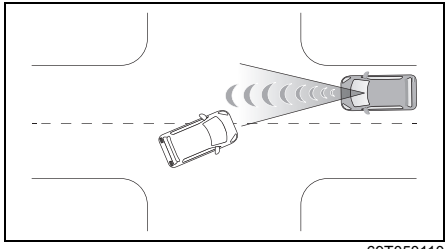
69TJ050090

  - *Lorsqu'un objet détectable ou un autre objet se trouve au bord de la route à l'entrée d'une courbe.*
  - *Lorsqu'il se trouve devant le véhicule des motifs ou une peinture susceptibles d'être confondus avec un objet détectable.*



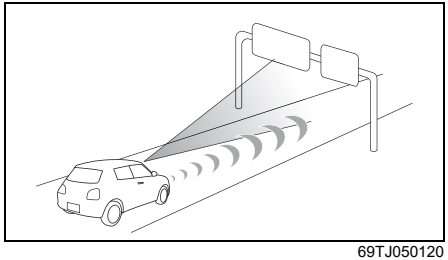
69TJ050100

  - *En passant à côté d'un objet détectable qui change de voie ou tourne à gauche/droite.*



69T050110

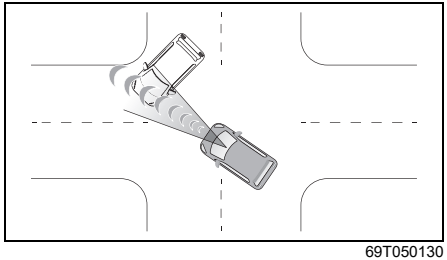
  - *Lors du dépassement d'un objet détectable qui est arrêté pour tourner à gauche/à droite*
  - *Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer sur la trajectoire du véhicule*



69TJ050120

  - *Lorsque vous passez par un endroit où se trouve une structure au-dessus de la route (panneau de signalisation, panneau d'affichage, etc.)*

– *À l'approche d'une barrière de péage électrique, d'une barrière de parking ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme*
– *Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un véhicule ou un piéton en sens inverse traverse devant le véhicule.*
– *Lorsque vous tentez de tourner à gauche/droite devant un véhicule ou un piéton arrivant en sens inverse.*
– *Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un véhicule ou un piéton arrivant en sens inverse s'arrête immédiatement avant de couper la trajectoire du véhicule.*



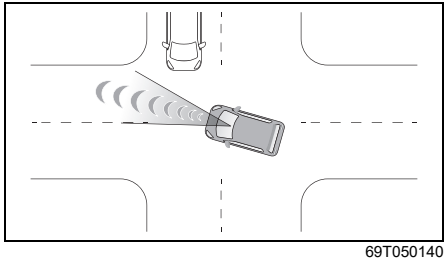
69T050130

– *Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un véhicule arrivant en sens inverse tourne à gauche/droite devant le véhicule*
– *Lorsque le volant est actionné vers la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse*

<u>Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement</u>

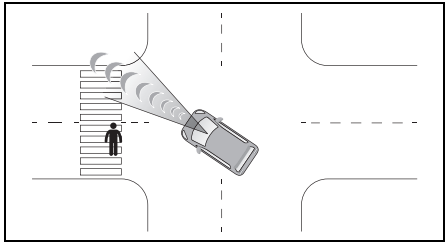
- *Dans certaines situations, comme les suivantes, les capteurs avant peuvent ne pas percevoir un objet détectable et le système peut ne pas fonctionner correctement :*
  – *Lorsqu'un objet détectable s'approche de votre véhicule.*
  – *Lorsque votre véhicule ou un objet détectable louvoie*
  – *Lorsqu'un objet détectable effectue une manœuvre brusque (comme une embardée, une accélération ou une décélération soudaine)*
  – *À l'approche soudaine d'un objet détectable*
  – *Lorsque l'objet détectable se trouve à proximité d'un mur, d'une clôture, d'une glissière de sécurité, d'une plaque d'égout, d'une plaque d'acier sur la chaussée ou d'un autre véhicule.*
  – *Lorsqu'une structure se trouve au-dessus d'un objet détectable*
  – *Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (gros bagage, parapluie, glissière de sécurité, etc.)*
  – *Lorsque plusieurs objets détectables se chevauchent*
  – *Lorsqu'une lumière vive, telle que le soleil, se reflète sur un objet détectable*
  – *Lorsqu'un objet détectable est blanc et semble extrêmement lumineux*
  – *Lorsque la couleur ou la luminosité d'un objet détectable le fait se fondre dans son environnement*
  – *Lorsqu'un objet détectable coupe devant votre véhicule ou émerge soudainement devant celui-ci*
  – *À l'approche d'un véhicule en diagonale*
  – *Si le véhicule qui précède est un vélo pour enfant, transporte une charge importante, transporte un passager supplémentaire ou a une forme inhabituelle (vélos équipés d'un siège pour enfant, vélos tandem, etc.)*
  – *Si un piéton ou un vélo mesure moins d'environ 1 m (3,3 ft) ou plus de 2 m (6,6 ft).*
  – *Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste n'est pas claire (par exemple lorsqu'il porte un imperméable, une jupe longue, etc.)*
  – *Lorsqu'un piéton ou un cycliste se penche en avant ou s'accroupit*
  – *Lorsqu'un piéton ou un vélo se déplace à grande vitesse*
  – *Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou un autre véhicule*
  – *Lorsqu'un objet détectable se fond dans l'environnement, comme lorsqu'il fait sombre (à l'aube ou au crépuscule) ou dans l'obscurité (la nuit ou dans un tunnel)*
  – *Lorsque le véhicule n'a pas roulé pendant un certain temps après le démarrage du moteur ou du système hybride de puissance*

– *Lorsque vous tournez à gauche/droite ou quelques secondes après avoir tourné à gauche/droite*
– *Lorsque vous effectuez un virage et quelques secondes après avoir franchi un virage.*
– *Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse circule sur une voie située à 3 voies ou plus du véhicule*



69T050140

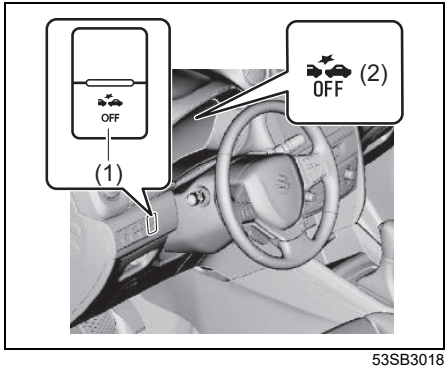
– *Lorsque le véhicule tourne à gauche ou à droite et que sa direction diffère fortement de celle de la circulation dans la voie venant en sens inverse*



69T050150

– *Lors d'un virage à gauche/droite et à l'approche d'un piéton qui circulait dans la même direction que le véhicule et qui continue tout droit*

Commutateur "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II)
Vous pouvez désactiver l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II).



53SB3018

- Lorsque vous voulez désactiver le système, maintenez enfoncé le commutateur "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) (1) jusqu'à ce que l'avertisseur sonore intérieur retentisse et que le témoin "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) (2) s'allume.
- Lorsque vous voulez désactiver le système, maintenez enfoncé le commutateur "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) (1) jusqu'à ce que l'avertisseur sonore intérieur retentisse et que le témoin "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) (2) s'allume.
- Chaque fois que vous éteignez le moteur ou le système hybride de puissance, le système se réactive et le témoin "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) (2) s'éteindra.
- Chaque fois que vous appuyez sur le commutateur "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) (1), l'avertisseur sonore intérieur émet un bip pour vous informer de l'activation ou de la désactivation du système.

Modification du réglage de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II)

Le réglage de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) peut être modifié via le mode de réglage de l'écran d'information*1. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT. Le système s'active chaque fois que vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact.

- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne, l'avertissement de collision frontale se déclenche au réglage [Plus tôt], quel que soit le réglage de l'utilisateur.

*1 : les éléments que vous pouvez modifier dépendent des spécifications du véhicule.

Système de prévention de sortie de voie

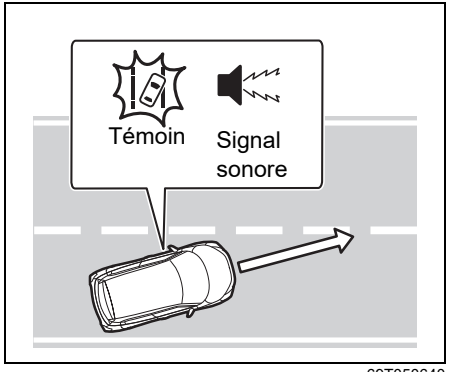
Fonctions de base

Le système de prévention de sortie de voie avertit le conducteur si le véhicule risque de dévier de sa voie ou du tracé*1. Il peut également actionner légèrement le volant pour aider à éviter une déviation de la voie ou de la trajectoire*1.
La caméra avant (DSBS II) est utilisée pour détecter les lignes de voie ou un tracé*1.

*1 : limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou des structures, telles qu'une bordure de trottoir, une barrière de sécurité, etc.

Avertissement de sortie de voie

Lorsque le système détermine que le véhicule risque de dévier de sa voie ou du tracé*1, le témoin de prévention de sortie de voie clignote et un signal sonore d'avertissement retentit ou le volant vibre pour alerter le conducteur.



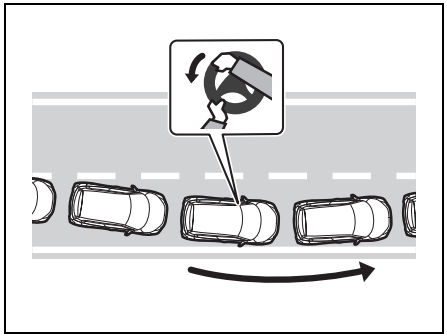
69T050640

Vérifiez les environs de votre véhicule et actionnez soigneusement le volant pour ramener le véhicule au centre de la voie ou du tracé*1.

*1 : limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou des structures, telles qu'une bordure de trottoir, une barrière de sécurité, etc.

Prévention de sortie de voie

Si le système détermine que le véhicule risque de quitter sa voie ou son tracé*1, il fournit une assistance en actionnant le volant pour aider à éviter la déviation de la voie ou de la trajectoire.



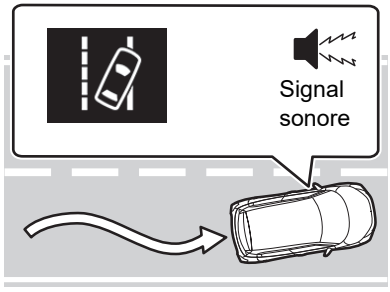
74SE0364

Si le système détermine que le volant n'a pas été actionné pendant un certain temps ou qu'il n'est pas fermement tenu, un message d'avertissement peut s'afficher et un signal sonore d'avertissement peut retentir pour alerter le conducteur.

*1 : limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou des structures, telles qu'une bordure de trottoir, une barrière de sécurité, etc.

Avertissement de dérive du véhicule

Si le véhicule dérive, un message s'affiche et un signal sonore d'avertissement retentit pour inviter le conducteur à faire une pause.



74SE0365

"LOUVOIEMENT VÉHICULE DÉTECTÉ"

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser le système de prévention de sortie de voie

- **Ne vous appuyez pas outre mesure sur le système de prévention de sortie de voie. Le système de prévention de sortie de voie est un système qui fournit une assistance automatisée à la conduite. Cependant, comme il ne s'agit pas d'un système qui réduit le degré d'attention nécessaire à une conduite en toute sécurité. Le conducteur est seul responsable de l'attention qu'il porte à son environnement et de l'utilisation du volant pour assurer sa sécurité. De plus, il relève de la responsabilité du conducteur de prendre des pauses adéquates en cas de fatigue, notamment lorsqu'il conduit pendant une longue période.**
- **Le fait de ne pas effectuer les actions de conduite appropriées et de ne pas être attentif peut entraîner un accident.**

NOTE :

Conditions de fonctionnement de chaque fonction

- *Fonction de prévention/avertissement de sortie de voie*
  Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :
  - *La vitesse du véhicule est d'environ 50 km/h (31 mph) ou plus.*
    La fonction est opérationnelle lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 40 km/h (25 mph) ou plus si des véhicules, des motos, des vélos ou des piétons sont détectés à proximité de la voie.
  - *Le système reconnaît une voie ou un tracé*2. (Lorsqu'il est identifié d'un côté*2 seulement, le système fonctionnera uniquement pour le côté reconnu.)*
  - *La largeur de la voie est d'environ 3 m (9,8 ft) ou plus. Si la voie est étroite, l'avertissement de sortie de voie et la fonction de prévention de sortie de voie peuvent ne pas fonctionner en utilisant un ligne.*
  - *Le levier de commande des clignotants n'est pas actionné.*
  - *Le véhicule ne suit pas un virage serré.*
  - *Le véhicule n'accélère pas ou ne décélère pas outre une certaine mesure.*
  - *Vous ne tournez pas le volant suffisamment pour effectuer un changement de voie.*

**2 : limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou des structures, telles qu'une bordure de trottoir, une barrière de sécurité, etc.*

- *Avertissement de dérive du véhicule*
  Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :
  - *La vitesse du véhicule est d'environ 50 km/h (31 mph) ou plus.*
  - *La largeur de la voie est d'environ 3 m (9,8 ft) ou plus.*

Annulation temporaire des fonctions

Lorsque les conditions d'utilisation ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Cependant, lorsque les conditions d'utilisation sont à nouveau remplies, la fonction sera automatiquement rétablie.

Fonction d'avertissement de sortie de voie/fonction de prévention de sortie de voie

- *Selon la vitesse du véhicule, l'état de la route, l'angle de sortie de la voie, etc., la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas être ressentie ou peut ne pas s'activer.*
- *Selon les conditions, le signal sonore d'avertissement peut retentir même si la vibration est sélectionnée via un paramètre personnalisé.*
- *Si un tracé*2 n'est pas clair ou droit, la fonction d'avertissement de sortie de voie ou la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas fonctionner.*
- *La fonction d'avertissement de sortie de voie ou la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas fonctionner si le système juge que le véhicule est manœuvré intentionnellement pour éviter un piéton ou un véhicule en stationnement.*
- *Le fonctionnement de l'assistance de direction de la fonction de prévention de sortie de voie peut être annulé par une action du conducteur sur le volant.*

**2 : limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou des structures, telles qu'une bordure de trottoir, une barrière de sécurité, etc.*

Avertissement de volant lâché



69T050810

"TENEZ LE VOLANT"

Dans les situations suivantes, un message incitant le conducteur à manipuler le volant ainsi qu'une image s'afficheront et un avertisseur sonore retentira pour alerter le conducteur. Lors de l'utilisation du système, assurez-vous de tenir fermement le volant, que l'avertissement soit en fonctionnement ou non.

- *Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas fermement le volant, ou que le volant n'est pas actionné lorsque l'assistance de direction de la fonction de prévention de sortie de voie est active.*
  La durée pendant laquelle le signal sonore d'avertissement retentit augmente à mesure que la fréquence de fonctionnement de l'assistance de direction augmente. Même si le système estime que le volant a été actionné, le signal sonore d'avertissement retentit pendant un certain temps.

Avertissement de dérive du véhicule



69T040280

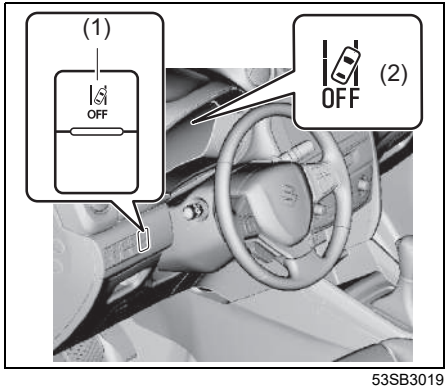
"LOUVOIEMENT VÉHICULE DÉTECTÉ"

Si le véhicule dérive, un message s'affiche et un signal sonore d'avertissement retentit pour inviter le conducteur à faire une pause.

Selon l'état du véhicule et de la surface de la route, la fonction d'avertissement de dérive du véhicule peut ne pas fonctionner.

Commutateur "OFF" de prévention de sortie de voie

Vous pouvez désactiver la prévention de sortie de voie, l'avertissement de sortie de voie et l'avertissement de dérive du véhicule.



53SB3019

- Lorsque vous voulez désactiver le système, appuyez longuement sur le commutateur "OFF" de prévention de sortie de voie (1) jusqu'à ce que l'avertisseur sonore intérieur retentisse et que le témoin "OFF" de prévention de sortie de voie (2) s'allume.

Effectuez les actions suivantes pour réactiver le système.

- Appuyez sur le commutateur "OFF" de prévention de sortie de voie (1), l'avertisseur sonore intérieur retentit et le témoin "OFF" d'avertissement de sortie de voie (2) s'éteint.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous essayez d'appuyer sur le commutateur "OFF" de prévention de sortie de voie de sortie de voie en conduisant, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.
N'appuyez pas sur le commutateur "OFF" de prévention de sortie de voie lorsque vous conduisez.

Modification du réglage de prévention de sortie de voie

Les réglages de la prévention de sortie de voie peuvent être modifiés via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

⚠ AVERTISSEMENT

<u>Situations dans lesquelles la prévention de sortie de voie ne doit pas être utilisée</u>

Veuillez vous reporter à la section "Situations dans lesquelles le système doit être désactivé" sous ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option) et désactiver le système. Cela pourrait sinon peut provoquer un accident.

<u>Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement</u>

Dans les situations suivantes, le système peut ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Ne vous appuyez pas outre mesure sur ces fonctions. Le conducteur est seul responsable de l'attention qu'il porte à son environnement et de l'utilisation du volant pour assurer sa sécurité.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Lorsque la limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'une bordure de trottoir, une glissière de sécurité, etc. n'est pas claire ou rectiligne**
- **Lorsque le véhicule est frappé par un vent latéral ou par les turbulences d'autres véhicules à proximité**
- **Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée : reportez-vous à "Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée" de "Capteurs utilisés par l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI" dans cette section.**
- **Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement : reportez-vous à "Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée" de "Capteurs utilisés par l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI" dans cette section.**
- **Situations dans lesquelles une partie ou la totalité des fonctions du système ne peuvent pas fonctionner : reportez-vous à "Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée" de "Capteurs utilisés par l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI" dans cette section.**

Affichages et fonctionnement du système

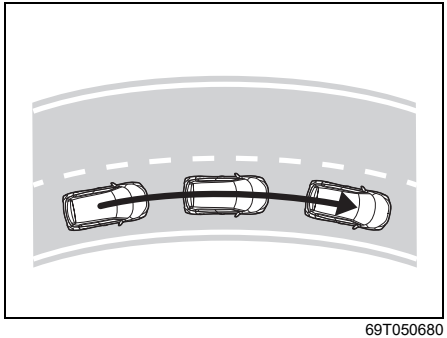
L'état de fonctionnement de la fonction d'avertissement de sortie de voie et le fonctionnement de l'assistance de direction de la fonction de prévention de sortie de voie sont indiqués.

Témoin	Écran d'information		Situation
	Voie	Direction	
 Allumé (orange)	Éteint	Éteint	Système désactivé
 Allumé (blanc)	 Allumé (contour blanc)	Éteint	Les lignes de voie ne sont pas détectées par le système
 Allumé (blanc)	 Allumé (blanc)	Éteint	Les lignes de voie sont détectées par le système
 Clignote (orange)	 Clignote (orange)	Éteint	La fonction d'avertissement de sortie de voie est en fonctionnement pour le côté sur lequel l'affichage de voie clignote.

Témoin	Écran d'information		Situation
	Voie	Direction	
 Allumé (vert)	 Allumé (vert)	 Allumé (vert)	La fonction de prévention de sortie de voie fonctionne pour le côté sur lequel l'affichage de voie est allumé.
 Clignote (orange)	 Clignote (orange)	 Allumé (vert)	La fonction d'avertissement de sortie de voie/prévention de sortie de voie est active pour le côté sur lequel l'affichage de voie clignote.
 Allumé (orange)	Éteint	Éteint	Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne. S'il y a un problème dans le système de prévention de sortie de voie avec le commutateur du moteur en mode contact mis, ce témoin s'allume en orange. Emmenez le véhicule chez votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour remédier au problème.

Assistance au maintien de voie

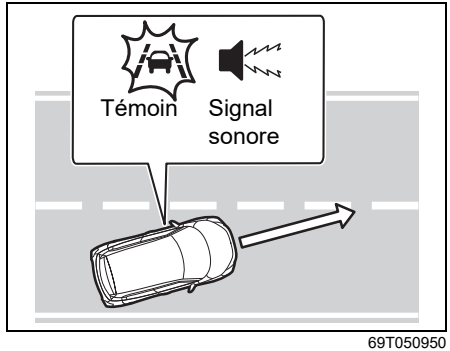
Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne sur une route où les lignes de démarcation sont claires, les lignes de démarcation et les véhicules précédents et environnants sont détectés à l'aide de la caméra avant (DSBS II) et du capteur radar, et le volant est actionné pour maintenir la position du véhicule dans sa voie de circulation.



69T050680

N'utilisez la fonction que sur les autoroutes et les voies rapides.
Si le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas actif, la fonction ne fonctionne pas.
Veuillez vous reporter à la section "Régulateur de vitesse adaptatif (option)" ou "Régulateur de vitesse adaptatif (avec fonction de suivi pour toutes les vitesses) (option)" pour plus de détails.

Dans les situations où les lignes de la voie sont difficiles à voir ou ne sont pas visibles, par exemple dans un embouteillage, l'assistance sera assurée en utilisant la trajectoire des véhicules précédents et environnants.
Si le système détermine que le volant n'a pas été actionné pendant un certain temps ou qu'il n'est pas tenu fermement, le conducteur en est averti par un affichage et cette fonction est annulée temporairement.
Si la fonction est désactivée, utilisez le commutateur d'activation/désactivation de l'assistance au maintien de voie pour activer le système.



69T050950

- Lorsque la fonction est activée, si le véhicule est susceptible de quitter sa voie, le conducteur est alerté par un écran et un signal sonore.
- Lorsque le signal sonore retentit, vérifiez la zone autour du véhicule et actionnez soigneusement le volant pour ramener le véhicule au centre de la voie.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser l'assistance au maintien de voie

- **Ne vous appuyez pas outre mesure sur l'assistance au maintien de voie. Le système d'assistance au maintien de voie est un système qui fournit une assistance automatisée en conduite. Cependant, comme il ne s'agit pas d'un système qui réduit le degré d'attention nécessaire à une conduite en toute sécurité. Le conducteur est seul responsable de l'attention qu'il porte à son environnement et de l'utilisation du volant pour assurer sa sécurité. De plus, il relève de la responsabilité du conducteur de prendre des pauses adéquates en cas de fatigue, notamment lorsqu'il conduit pendant une longue période.**
- **Le fait de ne pas effectuer les actions de conduite appropriées et de ne pas être attentif peut entraîner un accident.**
- **Lorsque vous n'utilisez pas l'assistance au maintien de voie, désactivez-la à l'aide du commutateur d'activation/désactivation de l'assistance au maintien de voie.**

NOTE :

Conditions de fonctionnement de la fonction

- *Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :*
  - *L'assistance au maintien de voie détecte les lignes de démarcation ou la trajectoire des véhicules qui vous précèdent ou roulent à proximité (sauf lorsque le véhicule précédent est petit, comme une moto).*
  - *Quand le régulateur de vitesse adaptatif est en fonctionnement.*
  - *La largeur de la voie est d'environ 3 à 4 m (10 à 13 ft.).*
  - *Le levier de commande des clignotants n'est pas actionné.*
  - *Le véhicule ne suit pas un virage serré.*
  - *Le véhicule n'accélère pas ou ne décélère pas outre une certaine mesure.*
  - *Vous ne tournez pas le volant avec une grande force.*
  - *L'avertissement de volant lâché ne fonctionne pas. Veuillez vous reporter à la "Avertissement de volant lâché" dans cette NOTE.*
  - *Le véhicule roule au centre d'une voie.*

Annulation temporaire des fonctions

- *Lorsque les conditions d'utilisation ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Cependant, lorsque les conditions d'utilisation sont à nouveau remplies, la fonction sera automatiquement rétablie. Veuillez vous reporter "Conditions de fonctionnement de la fonction" dans cette NOTE.*
- *Si les conditions d'utilisation d'une fonction ne sont plus remplies alors que la fonction est en cours d'exécution, un signal sonore peut retentir pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée.*
- *Le fonctionnement de l'assistance de direction de la fonction peut être annulé par une action du conducteur sur le volant.*

Fonction d'avertissement de sortie de voie lorsque l'assistance au maintien de voie fonctionne

- *Même si la méthode d'avertissement de sortie de voie est remplacée par une vibration du volant, si le véhicule s'écarte de la voie alors que l'assistance au maintien de voie fonctionne, l'avertisseur sonore retentit pour alerter le conducteur.*
- *Si une action sur le volant équivalente à celle nécessaire pour un changement de voie est détectée, le système déterminera que le véhicule ne dévie pas de sa voie et l'avertissement ne fonctionnera pas.*

Avertissement de volant lâché

EXEMPLE



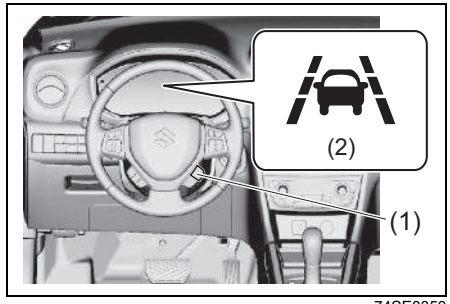
69TJ040700

"TENEZ LE VOLANT"

Dans les situations suivantes, un message invitant le conducteur à saisir le volant et l'icône montrée dans l'illustration s'affichent sur l'écran d'information pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement est annulé. Lors de l'utilisation du système, assurez-vous de tenir fermement le volant, que l'avertissement soit en fonctionnement ou non.
Reportez-vous à "Messages d'avertissement et alarmes" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

- *Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant pendant que la fonction est active*
  - *– Si aucune opération n'est détectée pendant un certain temps, un signal sonore retentit, l'avertissement se déclenche et la fonction est annulée. Cet avertissement peut également s'activer si le conducteur ne manipule le volant que légèrement et de manière continue.*
- *En fonction de l'état du véhicule, des conditions de contrôle et de la surface de la route, la fonction d'avertissement peut ne pas fonctionner.*

Commutateur d'activation/ désactivation de l'assistance au maintien de voie



74SE0350

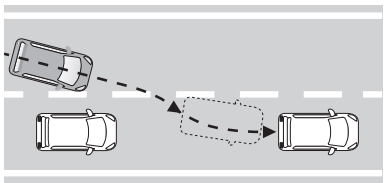
(1) Commutateur d'activation/désactivation de l'assistance au maintien de voie
(2) Témoin d'assistance au maintien de voie

- Pour activer l'assistance au maintien de voie, tirez sur le commutateur d'activation/désactivation de l'assistance au maintien de voie (1) dans la direction de la flèche comme indiqué dans l'illustration, et allumez le témoin de l'assistance au maintien de voie (2).
- Pour désactiver l'assistance au maintien de voie, tirez à nouveau sur le commutateur d'activation/désactivation de l'assistance au maintien de voie (1) dans la direction de la flèche et éteignez le témoin d'assistance au maintien de voie (2).

⚠ AVERTISSEMENT

Situations dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Ne vous appuyez pas outre mesure sur ces fonctions. Le conducteur est seul responsable de l'attention qu'il porte à son environnement et de l'utilisation du volant pour assurer sa sécurité.



69TJ050190

- **Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou roule à proximité change de voie (votre véhicule peut suivre ce véhicule et également changer de voie)**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou roule à proximité louvoie (votre véhicule peut louvoyer de la même manière et s'écarter de la voie).**
- **Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou roule à proximité quitte une voie (Votre véhicule peut suivre ce véhicule et également quitter la voie)**
- **Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou roule à proximité est conduit extrêmement près de la ligne de voie gauche/droite (Votre véhicule peut suivre ce véhicule et quitter la voie)**
- **Lorsqu'il se trouve des objets ou des structures mobiles dans les environs (Selon la position de l'objet ou de la structure mobile par rapport à votre véhicule, celui-ci peut dévier)**
- **Lorsque le véhicule est frappé par un vent latéral ou par les turbulences d'autres véhicules à proximité**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement : reportez-vous à la section "Situations dans lesquelles la caméra avant (DSBS II) et le radar avant (DSBS II) peuvent ne pas fonctionner correctement" de "Capteurs utilisés par l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI" dans cette section.**
- **Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée : reportez-vous à "Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée" de "Capteurs utilisés par l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI" dans cette section.**
- **Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système : reportez-vous à la section "Situations dans lesquelles le système doit être désactivé" sous ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option) dans cette section.**

Affichage du fonctionnement de l'assistance de direction
L'état de fonctionnement de l'assistance au maintien de voie est indiqué.

Témoin	Écran d'information		Situation
	Voie	Direction	
 Allumé (blanc)	 Allumé (contour blanc)	 Allumé (blanc)	L'assistance au maintien de voie est en veille
 Allumé (vert)	 Allumé (vert)	 Allumé (vert)	L'assistance au maintien de voie est en fonctionnement
 Clignote (orange)	 Clignote (orange)	 Allumé (vert)	Le véhicule quitte la voie en direction du côté où l'affichage de voie clignote.
 Allumé (orange)	Éteint	Éteint	Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne. S'il y a un problème dans l'assistance au maintien de voie avec le commutateur du moteur en mode contact mis, ce témoin s'allume. Emmenez le véhicule chez votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour remédier au problème.

Assistance des feux de route

L'assistance des feux de route utilise une caméra avant (DSBS II) située dans la partie supérieure du pare-brise pour détecter la luminosité des feux des véhicules roulant devant, des lampadaires, etc.. Elle commute alors automatiquement les phares entre les feux de route et les feux de croisement.

⚠ AVERTISSEMENT

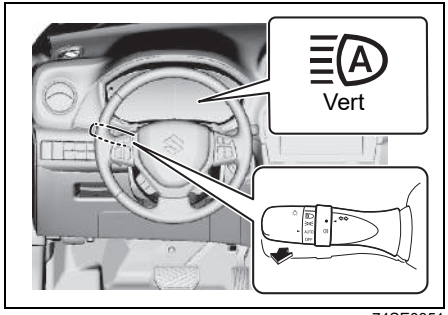
Pour une utilisation en toute sécurité

Ne vous appuyez pas outre mesure sur l'assistance des feux de route. Conduisez toujours en toute sécurité, en veillant à observer votre environnement et en allumant ou éteignant manuellement les feux de route si nécessaire.

Pour éviter le fonctionnement involontaire du système d'assistance des feux de route

Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système : reportez-vous à la section "Situations dans lesquelles le système doit être désactivé" sous ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option) dans cette section.

Utilisation du système d'assistance des feux de route



74SE0351

- Lorsque le bouton du levier de commande de l'éclairage est en position "AUTO", que le commutateur du moteur est en mode contact mis et que les phares s'allument automatiquement, le témoin d'assistance des feux de route (vert) s'allume.
- Pour désactiver l'assistance des feux de route, tirez le levier vers vous ou modifiez la position du levier ou du bouton du levier de commande de l'éclairage sur une autre position que celle indiquée ci-dessus. Le témoin d'assistance de feux de route (vert) s'éteint.

NOTE :

Conditions de fonctionnement automatique des feux de route

- *Lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies, les feux de route s'allument automatiquement :*
  - *La vitesse du véhicule est supérieure à*
    -Type A : environ 30 km/h (19 mph)
    -Type B : environ 40 km/h (25 mph)
  - *La zone devant le véhicule est sombre.*
  - *Lorsqu'il n'y a aucun véhicule devant avec les feux allumés.*
  - *Il y a peu de lampadaires ou d'autres lumières sur la route au devant du véhicule.*
- *Si l'une des conditions suivantes est remplie, les phares passent en feux de croisement :*
  - *La vitesse du véhicule tombe en dessous de*
    -Type A : environ 25 km/h (16 mph)
    -Type B : environ 30 km/h (19 mph)
  - *La zone devant le véhicule n'est pas sombre.*
  - *Il se trouve un véhicule devant avec les feux allumés.*
  - *Il y a de nombreux lampadaires ou autres lumières sur la route au devant du véhicule.*

Détection de la caméra avant (DSBS II)

- *Dans les situations suivantes, il se peut que les feux de route ne soient pas automatiquement remplacés par les feux de croisement :*
  - *Lorsque un véhicule coupe devant votre véhicule*
  - *Lorsqu'un autre véhicule traverse devant votre véhicule*
  - *Lorsque des véhicules devant sont détectés à plusieurs reprises puis masqués en raison de courbes répétées, de séparateurs de voie ou d'arbres en bordure de route.*
  - *Lorsqu'un véhicule approche d'une voie éloignée*
  - *Lorsque le véhicule devant est loin*
  - *Lorsque le véhicule devant n'a pas de feux allumés*
  - *Lorsque les feux d'un véhicule devant éclairent faiblement*
  - *Lorsqu'un véhicule devant reflète une forte lumière, telle que ses propres phares.*
  - *Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement : reportez-vous à la section "Situations dans lesquelles la caméra avant (DSBS II) et le radar avant (DSBS II) peuvent ne pas fonctionner correctement" de "Capteurs utilisés par l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI" dans cette section.*
- *Les phares peuvent passer en feux de croisement si un véhicule qui utilise des feux antibrouillard sans avoir allumé ses phares est détecté devant.*
- *Les lumières des maisons, les lampadaires, les feux de signalisation et les panneaux d'affichage ou les enseignes lumineuses peuvent entraîner le passage des feux de route aux feux de croisement, ou le maintien des feux de croisement allumés.*
- *Les éléments suivants peuvent modifier le moment où les phares passent en feux de croisement :*
  - *La luminosité des feux des véhicules devant*
  - *Le mouvement et la direction des véhicules devant*
  - *La distance entre le véhicule et un véhicule devant lui*
  - *Lorsqu'un véhicule devant n'a des feux allumés que d'un seul côté.*
  - *Lorsqu'un véhicule devant est un véhicule à deux roues*
  - *L'état de la route (pente, virage, état de la chaussée, etc.)*
  - *Le nombre de passagers et le volume de bagages*
- *Les phares peuvent passer des feux de route aux feux de croisement de manière inattendue.*
- *Les vélos et autres petits véhicules peuvent ne pas être détectés.*
- *Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être en mesure de détecter correctement la luminosité de l'environnement. Les feux de croisement peuvent alors rester allumés ou les feux de route peuvent s'allumer brièvement ou éblouir les piétons ou les véhicules qui se trouvent devant. Dans un tel cas, il faut passer manuellement des feux de route aux feux de croisement.*
  - *Lorsqu'il y a des lumières semblables à des phares ou des feux arrière dans la zone environnante*
  - *Lorsque les phares ou les feux arrière des véhicules devant sont éteints, sales, changent de couleur ou ne sont pas orientés correctement.*
  - *Lorsque les phares passent de manière répétée des feux de route aux feux de croisement.*
  - *Lorsque l'utilisation des feux de route est inappropriée ou lorsque les feux de route peuvent s'allumer brièvement ou éblouir les piétons ou les autres conducteurs.*
  - *Lorsque le véhicule est utilisé dans une zone où les véhicules circulent du côté opposé de la route du pays pour lequel le véhicule a été conçu, par exemple en utilisant un véhicule conçu pour la circulation à droite dans une zone où la circulation se fait à gauche, ou inversement.*

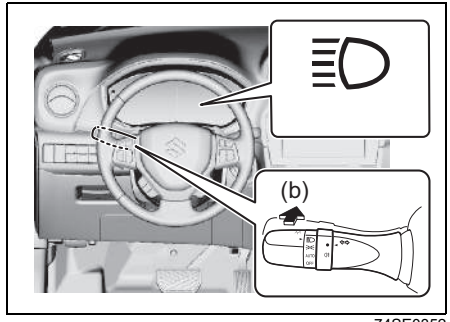
– *Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système : reportez-vous à la section "Situations dans lesquelles le système doit être désactivé" sous ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option) dans cette section.*
– *Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement : reportez-vous à la section "Situations dans lesquelles la caméra avant (DSBS II) et le radar avant (DSBS II) peuvent ne pas fonctionner correctement" de "Capteurs utilisés par l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI" dans cette section.*

Modification des réglages de l'assistance des feux de route

Les réglages de l'assistance des feux de route peuvent être modifiés via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Activer/désactiver manuellement les feux de route

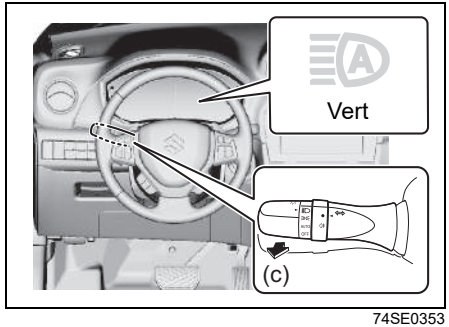
• Passage aux feux de route



74SE0352

- Poussez le levier vers l'avant comme indiqué dans l'illustration (b) pour passer aux feux de route.
- Pour revenir à l'assistance des feux de route, ramenez le levier à sa position d'origine.

• Passage aux feux de croisement



74SE0353

- Réglez le bouton du levier de commande d'éclairage à la position ≣D ou tirez le levier de commande d'éclairage vers vous comme indiqué sur l'illustration (c), le témoin d'assistance des feux de route (vert) doit s'éteindre.
- Pour revenir à l'assistance des feux de route, tirez à nouveau sur le levier vers vous ou tournez le bouton du levier de commande d'éclairage sur la position "AUTO".

Reconnaissance de la signalisation routière

(Pour les pays européens)
Le système de reconnaissance de la signalisation routière détecte les panneaux de signalisation spécifiques en utilisant la caméra frontale (DSBS II) et/ou le système de navigation (lorsque les informations de limitation de vitesse sont disponibles) pendant la conduite et avertit le conducteur via l'écran d'information et des signaux sonores.

Pour que la fonction d'affichage des limitations de vitesse reste performante, vous devez mettre à jour régulièrement les données cartographiques*.

* : pour plus de détails sur les mises à jour, veuillez vous reporter au manuel séparé "Système d'infodivertissement".

(Sauf pour les pays européens)
Le système de reconnaissance de la signalisation routière détecte les panneaux de signalisation spécifiques à l'aide de la caméra avant (DSBS II) pendant la conduite et avertit le conducteur via l'écran d'information et des signaux sonores.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour une utilisation en toute sécurité

- **(Pour les pays européens) Indépendamment de la présence d'un système de reconnaissance des panneaux de signalisation, y compris d'une alerte conditionnelle de limitation de vitesse, il incombe au conducteur de conduire en toute sécurité et de respecter la réglementation. Par conséquent, ne vous appuyez pas outre mesure sur ce système. Le conducteur a la responsabilité de faire attention à l'environnement du véhicule et de la sécurité de sa conduite.**
- **Ne vous fiez pas uniquement à la reconnaissance de la signalisation routière. Le système de reconnaissance de la signalisation routière assiste le conducteur en fournissant des informations sur les panneaux de signalisation, mais il ne remplace pas le sens de l'observation et la vigilance du conducteur. Une conduite en toute sécurité relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes afin de conduire en toute sécurité.**

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

Situations dans lesquelles la reconnaissance de la signalisation routière ne doit pas être utilisée

- **Veuillez vous reporter à la section "Situations dans lesquelles le système doit être désactivé" sous ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option).**

Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- **Reportez-vous à la section "Situations dans lesquelles la caméra avant (DSBS II) et le radar avant (DSBS II) peuvent ne pas fonctionner correctement" de "Capteurs utilisés par l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI" dans cette section.**

Fonction d'affichage

(Pour les pays européens)
Lorsque la caméra avant (DSBS II) détecte un panneau de signalisation ou que les informations d'un panneau sont disponibles sur le système de navigation, ce panneau s'affiche sur l'écran d'information.
- Plusieurs panneaux peuvent être affichés.
  En fonction de l'état de l'affichage des informations, le nombre de signes affichés peut être limité.

(Sauf pour les pays européens)
Lorsque la caméra avant (DSBS II) détecte un panneau, celui-ci s'affiche sur l'écran d'information.

NOTE :

<u>Conditions de fonctionnement de la fonction d'affichage</u>

Les panneaux de signalisation s'affichent sur l'écran d'information lorsque les conditions suivantes sont remplies :
- *Le système a détecté un panneau*

Dans les situations suivantes, un panneau affiché peut disparaître de l'écran :
- *Lorsqu'un nouveau panneau n'a pas été détecté sur une certaine distance*
- *Lorsque le système détermine que la route empruntée a changé, par exemple après un virage à gauche ou à droite.*

<u>Situations dans lesquelles la fonction d'affichage peut ne pas fonctionner correctement</u>

Dans les situations suivantes, le système de reconnaissance de la signalisation routière peut ne pas fonctionner correctement et peut ne pas détecter les panneaux de signalisation ou afficher le mauvais panneau. Cependant, cela n'indique aucun dysfonctionnement.
- *Lorsqu'un panneau est sale, décoloré, incliné ou plié.*
- *Lorsque le contraste d'un panneau électronique est faible*
- *Lorsque la totalité ou une partie d'un panneau est cachée par un arbre, un poteau électrique, etc.*
- *Lorsqu'un panneau est détecté par la caméra avant (DSBS II) pendant un bref moment.*
- *Lorsque l'état de conduite (virage, changement de voie, etc.) est mal évalué*
- *Lorsqu'un panneau se trouve immédiatement après une jonction d'autoroutes ou sur une voie adjacente juste avant la jonction.*
- *Lorsque des autocollants sont collés à l'arrière d'un véhicule qui vous précède.*
- *Lorsqu'un panneau similaire à un panneau compatible avec le système est détecté en tant que panneau compatible.*
- *Lorsqu'un panneau de limitation de vitesse pour une voie de desserte se trouve dans la plage de détection de la caméra avant (DSBS II)*
- *Lorsque le véhicule tourne autour d'un rond-point*
- *Lorsqu'un panneau destiné aux camions, etc. est détecté*

(Pour les pays européens)
- *Lorsque vous conduisez dans un pays avec un sens de circulation différent*
- *Lorsque les données cartographiques du système de navigation sont obsolètes*

Fonction de notification

Dans les situations suivantes, le système de reconnaissance de la signalisation routière émet un avertissement pour informer le conducteur.

- Si la vitesse du véhicule dépasse le seuil d'alerte du panneau de limitation de vitesse affiché sur l'écran d'information, l'affichage du panneau est accentué et un signal sonore retentit.

De même, lorsque la vitesse limite à afficher est modifiée en raison d'un changement de zone de conduite, etc., l'affichage du panneau sera accentué et un signal sonore retentira* pour alerter le conducteur.*

* : la disponibilité de l'affichage souligné et du signal sonore dépend du pays où le véhicule est disponible.

NOTE :

Conditions de fonctionnement de la fonction de notification

- *Fonction de notification de vitesse excessive*
  Cette fonction s'active lorsque la condition suivante est remplie :
  – Un panneau de limitation de vitesse est reconnu par le système.

Types de panneaux de signalisation pris en charge

Les types de panneaux de signalisation suivants peuvent s'afficher.
Cependant, les panneaux de signalisation non standard ou récemment introduits peuvent ne pas être affichés.

• Panneaux de limitation de vitesse*1

		Début de limite de vitesse/Début de zone de vitesse maximale
	*2	Fin de limite de vitesse/ Fin de zone de vitesse maximale

*1 : -- aucune information sur la limite de vitesse n'est affichée lorsque ni les panneaux de limitation de vitesse ni les informations liées aux limitations de vitesse ne sont disponibles.

*2 : affiché lorsqu'un panneau est détecté mais que le système de navigation ne dispose pas d'informations sur la limitation de vitesse pour la route.

• Informations liées aux limitations de vitesse*1, *2

	Autoroute
	Sortie d'autoroute
	Voie express
	Sortie de voie express
	Entrée de zone urbaine
	Sortie de zone urbaine
	Entrée de zone résidentielle

	Sortie de zone résidentielle
	Fin d'interdiction

*1 : -- aucune information sur la limite de vitesse n'est affichée lorsque ni les panneaux de limitation de vitesse ni les informations liées aux limitations de vitesse ne sont disponibles.

*2 : affiché lorsqu'un panneau est détecté mais que le système de navigation ne dispose pas d'informations sur la limitation de vitesse pour la route.

• Panneaux d'interdiction de dépasser

	Début d'interdiction de dépasser
	Fin d'interdiction de dépasser

• Autres indications

	Arrêt
	Travaux routiers
	Passage piéton

• Limite de vitesse avec marque supplémentaire*1

	Verglas
	Présence de marques supplémentaires*2
	Rampe de sortie à droite
	Rampe de sortie à gauche
	Temps

*1 : affiché en même temps que le panneau de limitation de vitesse.

*2 : contenu non reconnu.

- Selon les spécifications du véhicule, des panneaux peuvent s'afficher en superposition.

	Exemple d'affichage double

NOTE :
Les panneaux de signalisation ci-dessus sont des exemples représentatifs. Les panneaux de signalisation varient dans chaque pays.

Modification des réglages de reconnaissance de la signalisation routière

Les réglages de la reconnaissance de la signalisation routière peuvent être modifiés via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Régulateur de vitesse adaptatif (option)

Ce régulateur de vitesse adaptatif utilise le radar avant (DSBS II) et la caméra avant (DSBS II) pour détecter la présence de véhicules devant, déterminer la distance actuelle entre véhicules et agir de manière à maintenir une distance appropriée avec le véhicule qui vous précède. La distance souhaitée entre véhicules peut être réglée en actionnant le commutateur de réglage de la distance de suivi.
Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif uniquement sur les autoroutes et les voies express.

⚠ AVERTISSEMENT

<u>Pour une utilisation en toute sécurité</u>

- **Une conduite en toute sécurité relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas excessivement à ce système et veillez à rester particulièrement attentif aux conditions environnantes afin d'assurer une conduite en toute sécurité.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Le régulateur de vitesse adaptatif apporte une assistance à la conduite pour réduire la charge du conducteur. Cependant, il existe des limites à l'aide fournie.**
  Veuillez lire attentivement les informations suivantes. Ne vous appuyez pas outre mesure sur ce système et conduisez toujours avec prudence.
  - **Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement : veuillez vous reporter à la section "Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement" de "Régulateur de vitesse adaptatif (option)" dans cette section.**
- **Réglez la vitesse de manière appropriée en fonction de la limitation de vitesse, de la circulation, de l'état de la route, des conditions météorologiques, etc. Le conducteur est responsable de la confirmation de la vitesse fixée.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Même si le système fonctionne correctement, l'état du véhicule précédent, tel qu'il est reconnu par le conducteur et détecté par le système, peut être différent. Il est donc nécessaire que le conducteur soit attentif, qu'il évalue les risques et qu'il garantisse la sécurité. Un excès de confiance dans ce système pour conduire le véhicule en toute sécurité peut entraîner un accident causant la mort ou des blessures graves.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

Précautions pour les systèmes d'assistance à la conduite

Observez les précautions suivantes, car l'assistance fournie par le système est limitée. Une confiance excessive dans ce système peut provoquer un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

- **Pour soutenir la vision du conducteur :**
  Le régulateur de vitesse adaptatif est uniquement destiné à aider le conducteur à déterminer la distance entre son propre véhicule et un véhicule précédent désigné. Il ne s'agit pas d'un système permettant une conduite imprudente ou inattentive, ni d'un système d'aide en cas de mauvaise visibilité.
  Le conducteur doit rester attentif à son environnement.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Pour soutenir le jugement du conducteur :**
  Le régulateur de vitesse adaptatif détermine si la distance entre le véhicule du conducteur et un véhicule précédent désigné se situe dans une plage déterminée. Il n'est pas en mesure de faire un autre type de jugement. Il est donc absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et détermine s'il y a ou non une possibilité de danger.
- **Pour soutenir les actions du conducteur :**
  Le régulateur de vitesse adaptatif ne comprend pas de fonctions permettant de prévenir ou d'éviter les collisions avec les véhicules qui précèdent le vôtre. Par conséquent, s'il y a la moindre possibilité de danger, le conducteur doit prendre le contrôle immédiat et direct du véhicule et agir de manière appropriée afin d'assurer la sécurité.

(suite)

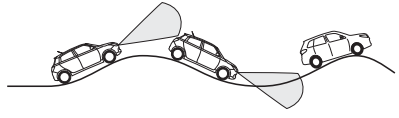
⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse adaptatif ne doit pas être utilisé

N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif dans les situations suivantes. Le système n'étant pas en mesure de fournir un contrôle approprié, son utilisation peut conduire à un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

- **Lorsque vous conduisez sur une route où se mêlent piétons, vélos, etc.**
- **Lorsque vous conduisez sur une entrée ou une sortie d'autoroute ou de voie rapide**
- **Lorsque l'avertissement d'approche retentit fréquemment**
- **Lorsque le véhicule se trouve dans une côte raide**



69T050980

- **Lorsque le véhicule est conduit sur une route comprenant de nombreuses montées et descentes**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement**
  - **Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée : veuillez vous reporter à la section "Situations dans lesquelles la caméra avant (DSBS II) et le radar avant (DSBS II) peuvent ne pas fonctionner correctement" sous "Capteurs utilisés par l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI" dans cette section.**
  - **Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système : reportez-vous à la section "Situations dans lesquelles le système doit être désactivé" sous ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option) dans cette section.**
- **Une route très fréquentée ou qui implique des accélérations et des décélérations fréquentes. Le système n'a pas pu maintenir votre véhicule à une vitesse adaptée aux conditions de circulation.**

(suite)

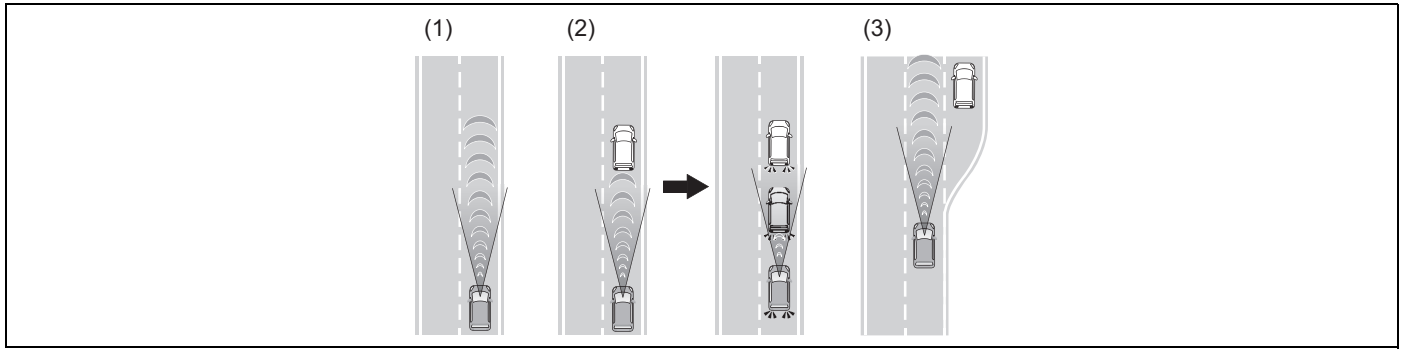
⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Sur une route glissante, comme sur du verglas ou de la neige. Les pneus peuvent se retourner et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.**
- **Lorsque votre véhicule est remorqué ou que votre véhicule remorque un autre véhicule**
- **Lorsque le véhicule ne peut pas se déplacer en ligne droite sans manœuvrer en permanence le volant à cause d'un accident ou d'une panne**

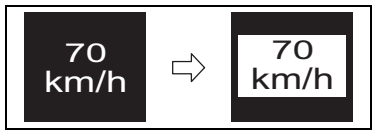
NOTE :
Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne, il peut y avoir un bruit causé par l'application des freins, ce qui n'est pas anormal.

Fonctions de base



69T050480

(1) Conduite à vitesse constante :
Lorsqu'il n'y a pas de véhicules devant
Le véhicule roule à la vitesse réglée par le conducteur.
Si la vitesse réglée pour le véhicule est dépassée en descendant une colline, un message tel que le suivant s'affiche.



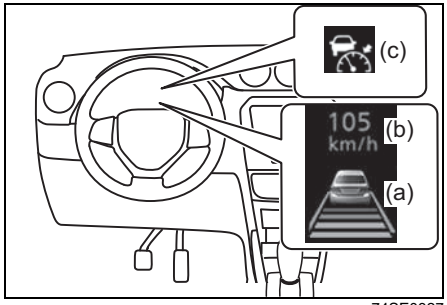
69T050960

(2) Ralentissement et vitesse de croisière avec suivi
Lorsqu'un véhicule précédent roulant à une vitesse inférieure à la vitesse programmée est détecté
Lorsqu'un véhicule est détecté en train de rouler devant le vôtre, le véhicule décélère automatiquement et si une réduction plus importante de la vitesse du véhicule est nécessaire, les freins sont actionnés (les feux stop s'allument à ce moment-là). Le véhicule est contrôlé de manière à maintenir la distance entre véhicules définie par le conducteur, en fonction des changements de vitesse du véhicule précédent. Si la décélération du véhicule n'est pas suffisante et que le véhicule s'approche du véhicule qui le précède, l'avertissement d'approche retentit.

(3) Accélération
Lorsqu'il n'y a plus de véhicules devant vous, roulant plus lentement que la vitesse réglée pour votre véhicule
Le véhicule accélère jusqu'à ce que la vitesse programmée soit atteinte, puis reprend une vitesse de croisière constante.

Composants du système

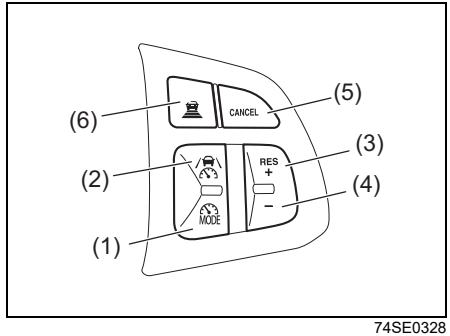
• Affichage au compteur



74SE0327

(a) Écran d'information
(b) Vitesse réglée du véhicule
(c) Indicateur de régulateur de vitesse adaptatif

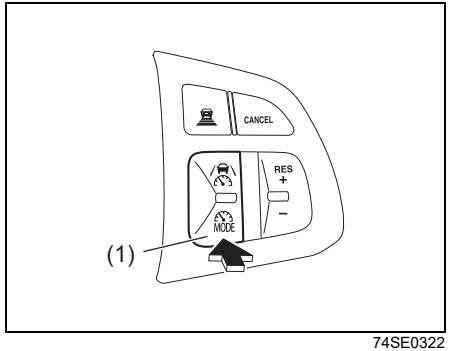
• Commutateurs



74SE0328

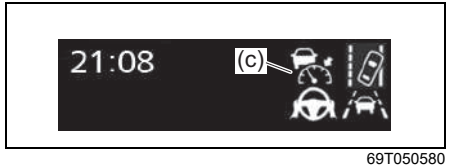
(1) Commutateur de sélection du mode d'assistance à la conduite
(2) Commutateur d'assistance à la conduite
(3) Commutateur "RES +"
(4) Commutateur "–"
(5) Commutateur "CANCEL"
(6) Commutateur de réglage de la distance de suivi

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif



74SE0322

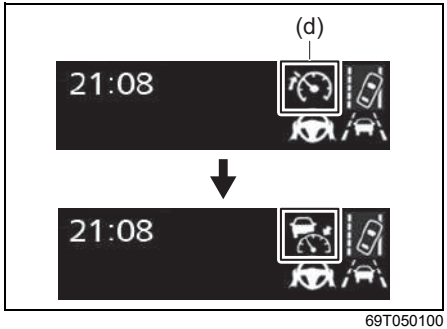
1) Appuyez sur le commutateur de sélection du mode d'assistance à la conduite (1) pour sélectionner le régulateur de vitesse adaptatif.



69T050580

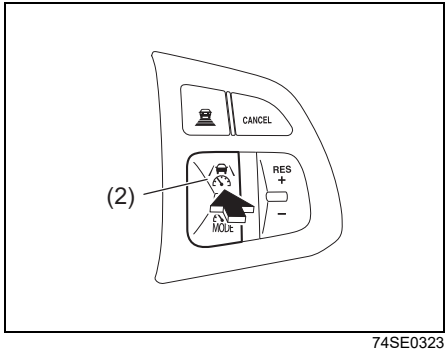
L'indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (c) s'allume en blanc.

NOTE :
(Pour les véhicules équipés d'un limiteur de vitesse)
Lorsque le limiteur de vitesse est en veille :



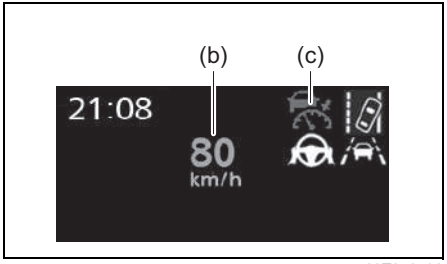
69T050100

- *Lorsque le limiteur de vitesse est en veille (le témoin du limiteur de vitesse (d) s'allume en blanc), appuyez sur le commutateur de sélection du mode d'assistance à la conduite (1) pour passer du limiteur de vitesse au régulateur de vitesse adaptatif.*
- *Lorsque le limiteur de vitesse est activé (l'indicateur du limiteur de vitesse (d) s'allume en vert), le mode d'assistance à la conduite ne peut pas passer du limiteur de vitesse au régulateur de vitesse adaptatif.*



74SE0323

2) En utilisant la pédale d'accélérateur, accélérez ou décélérez jusqu'à la vitesse souhaitée du véhicule (environ 30 km/h (19 mph) ou plus), et appuyez sur le commutateur d'assistance à la conduite (2) pour régler la vitesse du véhicule.

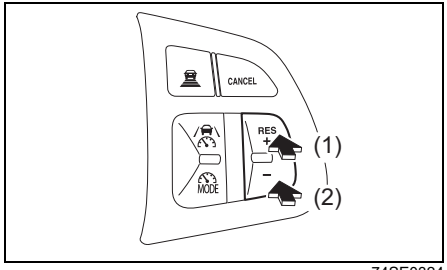


69T050590

Le témoin de régulateur de vitesse adaptatif (c) allumé passe du blanc au vert. La vitesse réglée du véhicule (b) s'affiche en vert sur l'écran d'information (a). Si la vitesse du véhicule est réglée en conduisant en dessous d'environ 30 km/h (19 mph), la vitesse réglée du véhicule sera d'environ 30 km/h (19 mph).

Ajuster la vitesse réglée du véhicule

• Ajuster la vitesse réglée à l'aide des commutateurs



74SE0324

(1) Augmenter la vitesse réglée du véhicule
(2) Réduire la vitesse réglée du véhicule

Réglage par pression courte :
Appuyez sur le commutateur
Réglage par pression prolongée :
Appuyez et maintenez enfoncé le commutateur jusqu'à ce que la vitesse de conduite souhaitée soit atteinte.

La vitesse du véhicule réglée augmente ou diminue comme suit :

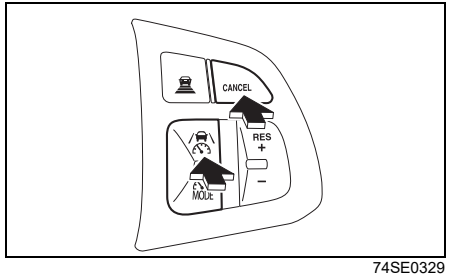
- Réglage par pression courte :
  Par 1 km/h (0,6 mph) ou 1,6 km/h (1 mph) à chaque pression sur le commutateur.
- Réglage par pression prolongée :
  permet d'augmenter ou de diminuer par incréments de 5 km/h (3,1 mph) ou 8 km/h (5 mph) en continu tant que le commutateur est enfoncé.

L'incrémentation de réglage de vitesse du véhicule peut être modifiée grâce à un paramètre personnalisé. Voir "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

• Augmentation de la vitesse du véhicule à l'aide de la pédale d'accélérateur

1) Pour augmenter la vitesse réglée, accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée en utilisant la pédale d'accélérateur.
2) Appuyez sur le commutateur "RES +". La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

Annulation/reprise du contrôle

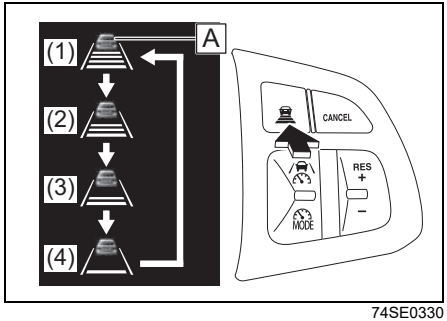


74SE0329

1) Appuyez sur le commutateur "CANCEL" ou le commutateur d'assistance à la conduite pour annuler le contrôle.
   Le contrôle est également annulé si la pédale de frein est enfoncée.
2) Appuyez sur le commutateur "RES +" ou sur le commutateur d'assistance à la conduite pour reprendre la vitesse de croisière.

Modification de la distance entre véhicules

- À chaque pression sur le commutateur, le réglage de la distance entre véhicules change de la manière suivante :
  Si un véhicule devant vous est détecté, l'icône de véhicule devant (A) s'affiche.



74SE0330

Distance entre véhicules		Distance approximative (Vitesse du véhicule : 100 km/h [62 mph])
(1)	Longue	Environ 70 m (230 ft)
(2)	Moyenne	Environ 60 m (197 ft)
(3)	Courte	Environ 45 m (148 ft)
(4)	La plus courte	Environ 30 m (98 ft)

NOTE :

Condition de fonctionnement

- *Le levier de vitesse est en 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème.*
- *La vitesse de croisière souhaitée peut être réglée lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 30 km/h (19 mph) ou plus.*

Accélération après avoir réglé la vitesse du véhicule

Comme pour une conduite normale, il est possible d'accélérer en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Après avoir accéléré, le véhicule revient à la vitesse de véhicule définie. Toutefois, lorsque votre véhicule suit un autre véhicule, votre vitesse peut diminuer en dessous de la vitesse réglée afin de maintenir la distance avec le véhicule qui vous précède.

Annulation automatique du régulateur de vitesse adaptatif

Dans les situations suivantes, le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement annulé :

- *Lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 30 km/h (19 mph) ou moins.*
- *Lorsque la commande de freinage ou la commande de restriction de puissance de l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI est activée (par exemple : l'assistance au freinage à double capteur II (DSBS II))*
- *Lorsque le frein de stationnement a été actionné*
- *Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner : reportez-vous à la section "Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner" de "Capteurs utilisés par l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI" dans cette section.*

Messages d'avertissement et signaux sonores de régulateur de vitesse adaptatif

– *Pour une utilisation en toute sécurité : reportez-vous à la section "Pour une utilisation en toute sécurité" des "Capteurs utilisés par l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI" dans cette section.*

Les véhicules précédents que le capteur peut ne pas détecter correctement

Dans les situations suivantes, selon les conditions, si le système ne peut pas fournir une décélération suffisante ou si une accélération est nécessaire, actionnez la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
Comme le capteur peut ne pas être en mesure de détecter correctement ces types de véhicules, l'avertissement d'approche peut ne pas fonctionner.
Veuillez vous reporter à "Avertissement d'approche" sous "Régulateur de vitesse adaptatif (option)" dans cette section.

- *Lorsqu'un véhicule coupe devant le vôtre ou change de voie en s'éloignant de votre véhicule extrêmement lentement ou rapidement*
- *Lors d'un changement de voie*
- *Lorsqu'un véhicule précédent roule à faible vitesse*
- *Lorsqu'un véhicule est arrêté dans la même voie que votre véhicule*
- *Lorsqu'une moto circule dans la même voie que vous*

Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) si nécessaire.
Étant donné que le capteur peut ne pas être en mesure de détecter correctement un véhicule, le système peut ne pas fonctionner correctement.

- *Lorsqu'un véhicule qui vous précède freine brusquement*
- *Lors d'un changement de voie à faible vitesse, par exemple dans un embouteillage*

Avertissement d'approche

Lorsque le véhicule s'approche d'un véhicule précédent et que le système ne peut pas fournir une décélération suffisante, par exemple si un véhicule coupe devant votre véhicule, un message d'avertissement clignote et un signal sonore retentit pour alerter le conducteur. Appuyez sur la pédale de frein pour garantir une distance appropriée entre les véhicules.

• Les avertissements peuvent ne pas apparaître lorsque

Dans les situations suivantes, l'avertissement peut ne pas fonctionner même si la distance entre les véhicules est courte.

- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à la même vitesse ou plus rapidement que votre véhicule
- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à une vitesse extrêmement faible
- Immédiatement après le réglage de la vitesse du véhicule
- Quand la pédale d'accélérateur est enfoncée

Fonction de réduction de la vitesse en courbe

Lorsqu'un virage est détecté, la vitesse du véhicule commence à diminuer. Lorsque le virage se termine, le ralentissement du véhicule prend fin.
En fonction de la situation, la vitesse du véhicule revient alors à la vitesse programmée.
Dans les situations où le contrôle de la distance entre véhicules doit fonctionner, par exemple lorsqu'un véhicule roulant devant vous coupe devant votre véhicule, la fonction de réduction de la vitesse en courbe sera annulée.



69TJ050960

NOTE :

Situations dans lesquelles la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner

Dans des situations telles que celles-ci, la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner.

- *Lorsque le véhicule roule sur un circuit automobile*
- *Quand la pédale d'accélérateur est enfoncée.*
- *Lorsque le véhicule suit une courbe extrêmement courte*

Modifier les paramètres de la fonction de réduction de la vitesse en courbe

Les différents réglages de la fonction de réduction de la vitesse en courbe peuvent être modifiés par le biais des réglages personnalisés. Voir "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Fonction de prévention de dépassement (option)

Si un véhicule détecté dans la voie de dépassement roule plus lentement que votre véhicule, le dépassement sera supprimé.
La fonction de prévention de dépassement ne fonctionne pas si la voie de dépassement est encombrée ou si les véhicules roulent à faible vitesse.

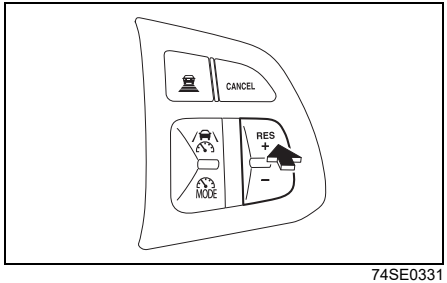
Assistance au changement de voie

Si votre véhicule roule à environ 80 km/h (50 mph) ou plus et qu'un changement de voie vers la voie de dépassement est effectué, lorsque le levier de commande des clignotants est actionné pour le changement de voie, le véhicule accélère jusqu'à la vitesse réglée pour faciliter le dépassement.
Si votre véhicule roule à environ 80 km/h (50 mph) ou plus et que vous changez de voie pour emprunter celle d'un véhicule roulant plus lentement que le vôtre, lorsque le levier de commande des clignotants est également actionné, le véhicule décélère progressivement pour faciliter le changement de voie.

Régulateur de vitesse adaptatif avec reconnaissance de la signalisation routière (option)

Lorsque la fonction de reconnaissance de la signalisation routière est activée et que le régulateur de vitesse adaptatif est en fonctionnement, si un panneau de limitation de vitesse est détecté, la limite de vitesse détectée s'affiche avec une flèche vers le haut/vers le bas. La vitesse réglée peut être augmentée/diminuée jusqu'à la limite de vitesse détectée en appuyant longuement sur le commutateur "RES +" ou "–" .

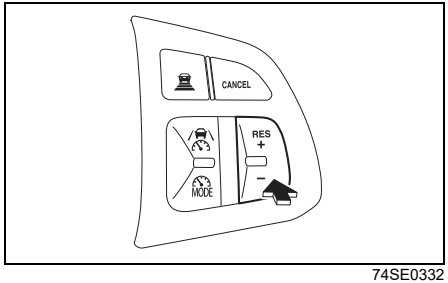
• Lorsque la vitesse réglée est inférieure à la limite de vitesse détectée



74SE0331

Appuyez et maintenez longuement sur le commutateur "RES +" lorsque la flèche HAUT apparaît à l'écran d'information.

• Lorsque la vitesse réglée est supérieure à la limite de vitesse détectée



74SE0332

Appuyez longuement sur le commutateur "–" lorsque la flèche BAS s'affiche à l'écran d'information.

• Activation/désactivation du régulateur de vitesse adaptatif avec reconnaissance de la signalisation routière

Le régulateur de vitesse adaptatif avec reconnaissance de la signalisation routière peut être activé/désactivé via un paramètre personnalisé. Voir "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

NOTE :

<u>Le régulateur de vitesse adaptatif avec reconnaissance de la signalisation routière peut ne pas fonctionner correctement lorsque</u>

Comme le régulateur de vitesse adaptatif avec reconnaissance de la signalisation routière peut ne pas fonctionner correctement dans des situations où la reconnaissance de la signalisation routière ne fonctionne pas ou ne peut pas détecter les panneaux correctement, lorsque vous utilisez cette fonction, veillez à vérifier vous-même la limite de vitesse réelle.

Dans les situations suivantes, la vitesse réglée peut ne pas changer pour correspondre à la limite de vitesse détectée en appuyant longuement sur le commutateur "RES +" ou "–" :

- *Lorsque les informations de limite de vitesse ne sont pas disponibles*
- *Lorsque la limite de vitesse détectée est identique à la vitesse réglée*
- *Lorsque la limite de vitesse détectée se situe en dehors de la plage de vitesse dans laquelle le régulateur de vitesse adaptatif est opérationnel.*

Modification des réglages du régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez modifier les réglages du régulateur de vitesse adaptatif via les paramètres personnalisés. Voir "Mode de réglage de l'écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Messages d'avertissement et alarmes

L'écran d'information affiche des messages d'avertissement et des alarmes pour vous informer de certains problèmes du régulateur de vitesse adaptatif.

Quand il s'avère impossible de régler le régulateur de vitesse adaptatif

Témoin	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T050860	"ACC SYSTEM UNAVAILABLE TURN ON ESP SYSTEM"	Éteint	Bips à courts intervalles (émis par l'avertisseur sonore intérieur)	Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être réglé car l'ESP® est désactivé. Activez l'ESP®.
 69T050860	"SYST ACC NON DISPO"	Éteint	Bips à courts intervalles (émis par l'avertisseur sonore intérieur)	Ce message s'affiche dans les situations où le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être réglé, sauf pour les raisons mentionnées ci-dessus. Veuillez vous reporter à "Régulateur de vitesse adaptatif (option)" dans cette section et essayer de régler la vitesse de croisière.

Régulateur de vitesse adaptatif (avec fonction de suivi pour toutes les vitesses) (option)

Ce régulateur de vitesse adaptatif utilise le radar avant (DSBS II) et la caméra avant (DSBS II) pour détecter la présence de véhicules devant, déterminer la distance actuelle entre véhicules et agir de manière à maintenir une distance appropriée avec le véhicule qui vous précède. La distance souhaitée entre véhicules peut être réglée en actionnant le commutateur de réglage de la distance de suivi.
Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif uniquement sur les autoroutes et les voies express.

⚠ AVERTISSEMENT

<u>Pour une utilisation en toute sécurité</u>

- **Une conduite en toute sécurité relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas excessivement à ce système et veillez à rester particulièrement attentif aux conditions environnantes afin d'assurer une conduite en toute sécurité.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Le régulateur de vitesse adaptatif apporte une assistance à la conduite pour réduire la charge du conducteur. Cependant, il existe des limites à l'aide fournie.**
  Veuillez lire attentivement les informations suivantes. Ne vous appuyez pas outre mesure sur ce système et conduisez toujours avec prudence.
  - **Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement : veuillez vous reporter à la section "Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement" de "Régulateur de vitesse adaptatif (avec fonction de suivi pour toutes les vitesses) (option)" dans cette section.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

- **Réglez la vitesse de manière appropriée en fonction de la limitation de vitesse, de la circulation, de l'état de la route, des conditions météorologiques, etc. Le conducteur est responsable de la confirmation de la vitesse fixée.**
- **Même si le système fonctionne correctement, l'état du véhicule précédent, tel qu'il est reconnu par le conducteur et détecté par le système, peut être différent. Il est donc nécessaire que le conducteur soit attentif, qu'il évalue les risques et qu'il garantisse la sécurité. Un excès de confiance dans ce système pour conduire le véhicule en toute sécurité peut entraîner un accident causant la mort ou des blessures graves.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

Précautions pour les systèmes d'assistance à la conduite

Observez les précautions suivantes, car l'assistance fournie par le système est limitée. Une confiance excessive dans ce système peut provoquer un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

- **Pour soutenir la vision du conducteur :**
  Le régulateur de vitesse adaptatif est uniquement destiné à aider le conducteur à déterminer la distance entre son propre véhicule et un véhicule précédent désigné. Il ne s'agit pas d'un système permettant une conduite imprudente ou inattentive, ni d'un système d'aide en cas de mauvaise visibilité.
  Le conducteur doit rester attentif à son environnement.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Pour soutenir le jugement du conducteur :**
  Le régulateur de vitesse adaptatif détermine si la distance entre le véhicule du conducteur et un véhicule précédent désigné se situe dans une plage déterminée. Il n'est pas en mesure de faire un autre type de jugement. Il est donc absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et détermine s'il y a ou non une possibilité de danger.
- **Pour soutenir les actions du conducteur :**
  Le régulateur de vitesse adaptatif ne comprend pas de fonctions permettant de prévenir ou d'éviter les collisions avec les véhicules qui précèdent le vôtre. Par conséquent, s'il y a la moindre possibilité de danger, le conducteur doit prendre le contrôle immédiat et direct du véhicule et agir de manière appropriée afin d'assurer la sécurité.

(suite)

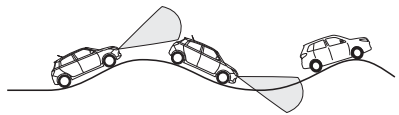
⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse adaptatif ne doit pas être utilisé

N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif dans les situations suivantes. Le système n'étant pas en mesure de fournir un contrôle approprié, son utilisation peut conduire à un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

- **Lorsque vous conduisez sur une route où se mêlent piétons, vélos, etc.**
- **Lorsque vous conduisez sur une entrée ou une sortie d'autoroute ou de voie rapide**
- **Lorsque l'avertissement d'approche retentit fréquemment**
- **Lorsque le véhicule se trouve dans une côte raide**



69T050980

- **Lorsque le véhicule est conduit sur une route comprenant de nombreuses montées et descentes**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement**
  - **Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée : veuillez vous reporter à la section "Situations dans lesquelles la caméra avant (DSBS II) et le radar avant (DSBS II) peuvent ne pas fonctionner correctement" sous "Capteurs utilisés par l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI" dans cette section.**
  - **Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système : reportez-vous à la section "Situations dans lesquelles le système doit être désactivé" sous ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option) dans cette section.**
- **Une route très fréquentée ou qui implique des accélérations et des décélérations fréquentes. Le système n'a pas pu maintenir votre véhicule à une vitesse adaptée aux conditions de circulation.**

(suite)

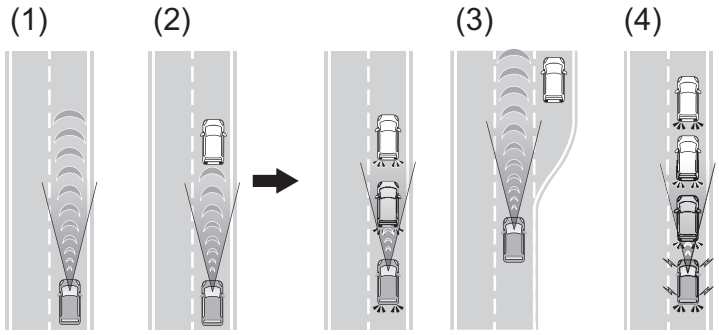
⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Sur une route glissante, comme sur du verglas ou de la neige. Les pneus peuvent se retourner et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.**
- **Lorsque votre véhicule est remorqué ou lorsqu'il remorque un autre véhicule.**
- **Lorsque le véhicule ne peut pas se déplacer en ligne droite sans manœuvrer en permanence le volant à cause d'un accident ou d'une panne.**

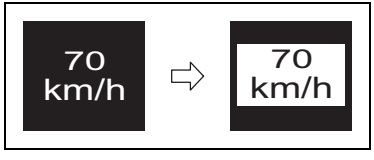
NOTE :
Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne, il peut y avoir un bruit causé par l'application des freins, ce qui n'est pas anormal.

Fonctions de base



69T050490

(1) Conduite à vitesse constante :
Lorsqu'il n'y a pas de véhicules devant
Le véhicule roule à la vitesse réglée par le conducteur.
Si la vitesse réglée pour le véhicule est dépassée en descendant une colline, un message tel que le suivant s'affiche.



69T050960

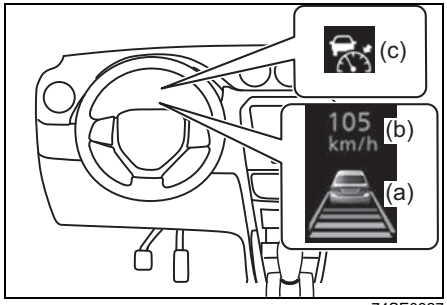
(2) Ralentissement et vitesse de croisière avec suivi
Lorsqu'un véhicule précédent roulant à une vitesse inférieure à la vitesse programmée est détecté
Lorsqu'un véhicule est détecté en train de rouler devant le vôtre, le véhicule décélère automatiquement et si une réduction plus importante de la vitesse du véhicule est nécessaire, les freins sont actionnés (les feux stop s'allument à ce moment-là). Le véhicule est contrôlé de manière à maintenir la distance entre véhicules définie par le conducteur, en fonction des changements de vitesse du véhicule précédent. Si la décélération du véhicule n'est pas suffisante et que le véhicule s'approche du véhicule qui le précède, l'avertissement d'approche retentit.

(3) Accélération
Lorsqu'il n'y a plus de véhicules devant vous, roulant plus lentement que la vitesse réglée pour votre véhicule
Le véhicule accélère jusqu'à ce que la vitesse programmée soit atteinte, puis reprend une vitesse de croisière constante.

(4) Arrêt du véhicule en suivant un véhicule précédent :
Si un véhicule qui vous précède s'arrête, le véhicule s'arrêtera également. Cependant, il ne possède pas de fonction de maintien à l'arrêt. Par conséquent, appliquez les freins immédiatement après l'arrêt du véhicule.

Composants du système

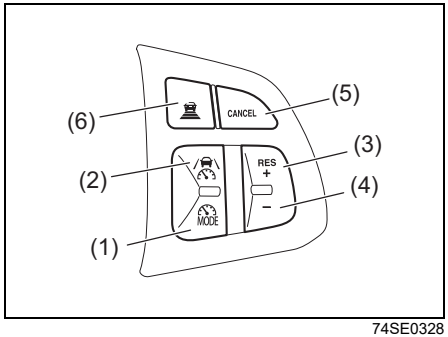
• Affichage au compteur



74SE0327

(a) Écran d'information
(b) Vitesse réglée du véhicule
(c) Indicateur de régulateur de vitesse adaptatif

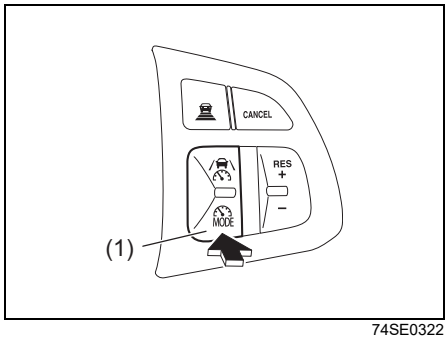
• Commutateurs



74SE0328

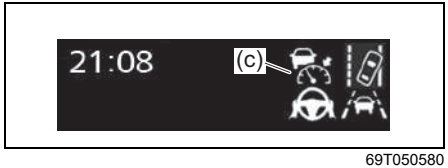
(1) Commutateur de sélection du mode d'assistance à la conduite
(2) Commutateur d'assistance à la conduite
(3) Commutateur "RES +"
(4) Commutateur "–"
(5) Commutateur "CANCEL"
(6) Commutateur de réglage de la distance de suivi

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif



74SE0322

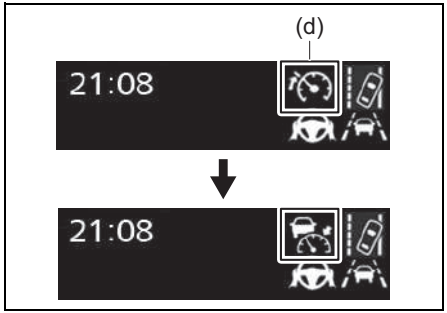
1) Appuyez sur le commutateur de sélection du mode d'assistance à la conduite (1) pour sélectionner le régulateur de vitesse adaptatif.



69T050580

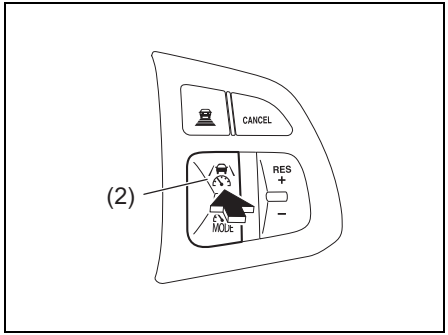
L'indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (c) s'allume en blanc.

NOTE :
(Pour les véhicules équipés d'un limiteur de vitesse)
Lorsque le limiteur de vitesse est en veille :



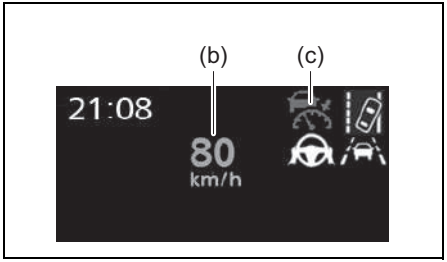
69T050100

- *Lorsque le limiteur de vitesse est en veille (le témoin du limiteur de vitesse (d) s'allume en blanc), appuyez sur le commutateur de sélection du mode d'assistance à la conduite (1) pour passer du limiteur de vitesse au régulateur de vitesse adaptatif.*
- *Lorsque le limiteur de vitesse est activé (l'indicateur du limiteur de vitesse (d) s'allume en vert), le mode d'assistance à la conduite ne peut pas passer du limiteur de vitesse au régulateur de vitesse adaptatif.*



74SE0323

2) En utilisant la pédale d'accélérateur, accélérez ou décélérez jusqu'à la vitesse souhaitée du véhicule (environ 30 km/h (19 mph) ou plus), et appuyez sur le commutateur d'assistance à la conduite (2) pour régler la vitesse du véhicule.

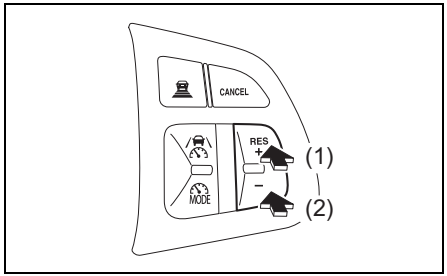


69T050590

L'indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (c) allumé passe du blanc au vert. La vitesse réglée du véhicule (b) s'affiche en vert sur l'écran d'information (a). Si la vitesse du véhicule est réglée en conduisant en dessous d'environ 30 km/h (19 mph), la vitesse réglée du véhicule sera d'environ 30 km/h (19 mph).

Ajuster la vitesse réglée du véhicule

• Ajuster la vitesse réglée à l'aide des commutateurs



74SE0324

(1) Augmenter la vitesse réglée du véhicule
(2) Réduire la vitesse réglée du véhicule

Réglage par pression courte :
Appuyez sur le commutateur
Réglage par pression prolongée :
Appuyez et maintenez enfoncé le commutateur jusqu'à ce que la vitesse de conduite souhaitée soit atteinte.

La vitesse du véhicule réglée augmente ou diminue comme suit :

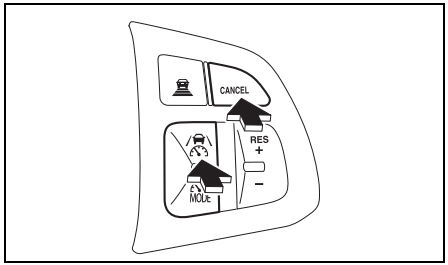
- Réglage par pression courte :
  Par 1 km/h (0,6 mph) ou 1,6 km/h (1 mph) à chaque pression sur le commutateur.
- Réglage par pression prolongée : permet d'augmenter ou de diminuer par incréments de 5 km/h (3,1 mph) ou 8 km/h (5 mph) en continu tant que le commutateur est enfoncé.

L'incrémentation de réglage de vitesse du véhicule peut être modifiée grâce à un paramètre personnalisé. Voir "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

• Augmentation de la vitesse du véhicule à l'aide de la pédale d'accélérateur

1) Pour augmenter la vitesse réglée, accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée en utilisant la pédale d'accélérateur.
2) Appuyez sur le commutateur "RES +". La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

Annulation/reprise du contrôle

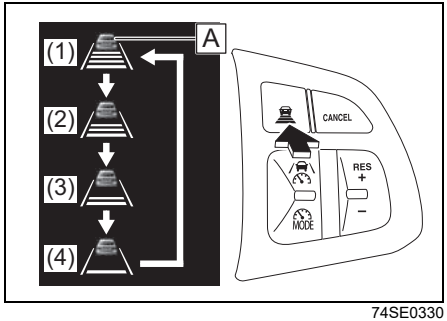


74SE0329

1) Appuyez sur le commutateur "CANCEL" ou le commutateur d'assistance à la conduite pour annuler le contrôle.
   Le contrôle est également annulé si la pédale de frein est enfoncée.
2) Appuyez sur le commutateur "RES +" ou sur le commutateur d'assistance à la conduite pour reprendre la vitesse de croisière.

Modification de la distance entre véhicules

- À chaque pression sur le commutateur, le réglage de la distance entre véhicules change de la manière suivante :
  Si un véhicule devant vous est détecté, l'icône de véhicule devant (A) s'affiche.



74SE0330

Distance entre véhicules		Distance approximative : (vitesse du véhicule : 100 km/h [62 mph])
(1)	Longue	Environ 70 m (230 ft)
(2)	Moyenne	Environ 60 m (197 ft)
(3)	Courte	Environ 45 m (148 ft)
(4)	La plus courte	Environ 30 m (98 ft)

NOTE :
Condition de fonctionnement

- *Le levier de changement de vitesse est en "D".*
- *La vitesse de croisière souhaitée peut être réglée lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 30 km/h (19 mph) ou plus. (Si la vitesse du véhicule est réglée en conduisant en dessous d'environ 30 km/h [19 mph], la vitesse de croisière sera de 30 km/h [19 mph] environ.)*

Accélération après avoir réglé la vitesse du véhicule

Comme pour une conduite normale, il est possible d'accélérer en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Après avoir accéléré, le véhicule revient à la vitesse de véhicule définie. Toutefois, en mode de régulation de la distance entre véhicules, la vitesse de votre véhicule peut diminuer jusqu'à être inférieure à la vitesse définie afin de maintenir la distance par rapport au véhicule qui vous précède.

Annulation automatique du régulateur de vitesse adaptatif (avec fonction de suivi pour toutes les vitesses)

Dans les situations suivantes, le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement annulé :

- *Quand le véhicule est arrêté*
- *Lorsque la commande de freinage ou la commande de restriction de puissance de l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI est activée (par exemple : l'assistance au freinage à double capteur II (DSBS II))*
- *Lorsque le frein de stationnement a été actionné*
- *Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner : reportez-vous à la section "Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner" de "Capteurs utilisés par l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI" dans cette section.*

Messages d'avertissement et signaux sonores de régulateur de vitesse adaptatif

– *Pour une utilisation en toute sécurité : reportez-vous à la section "Pour une utilisation en toute sécurité" des "Capteurs utilisés par l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI" dans cette section.*

Les véhicules précédents que le capteur peut ne pas détecter correctement

Dans les situations suivantes, selon les conditions, si le système ne peut pas fournir une décélération suffisante ou si une accélération est nécessaire, actionnez la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
Comme le capteur peut ne pas être en mesure de détecter correctement ces types de véhicules, l'avertissement d'approche peut ne pas fonctionner.
Se reporter à "Avertissement d'approche" sous "Régulateur de vitesse adaptatif (avec fonction de suivi pour toutes les vitesses) (option)" dans cette section.

- *Lorsqu'un véhicule coupe devant le vôtre ou change de voie en s'éloignant de votre véhicule extrêmement lentement ou rapidement*
- *Lors d'un changement de voie*
- *Lorsqu'un véhicule précédent roule à faible vitesse*
- *Lorsqu'un véhicule est arrêté dans la même voie que votre véhicule*
- *Lorsqu'une moto circule dans la même voie que vous*

Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) si nécessaire.
Étant donné que le capteur peut ne pas être en mesure de détecter correctement un véhicule, le système peut ne pas fonctionner correctement.

- *Lorsqu'un véhicule qui vous précède freine brusquement*
- *Lors d'un changement de voie à faible vitesse, par exemple dans un embouteillage*

Avertissement d'approche

Lorsque le véhicule s'approche d'un véhicule précédent et que le système ne peut pas fournir une décélération suffisante, par exemple si un véhicule coupe devant votre véhicule, un message d'avertissement clignote et un signal sonore retentit pour alerter le conducteur. Appuyez sur la pédale de frein pour garantir une distance appropriée entre les véhicules.

• Les avertissements peuvent ne pas apparaître lorsque

Dans les situations suivantes, l'avertissement peut ne pas fonctionner même si la distance entre les véhicules est courte.

- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à la même vitesse ou plus rapidement que votre véhicule
- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à une vitesse extrêmement faible
- Immédiatement après le réglage de la vitesse du véhicule
- Quand la pédale d'accélérateur est enfoncée

Fonction de réduction de la vitesse en courbe

Lorsqu'un virage est détecté, la vitesse du véhicule commence à diminuer. Lorsque le virage se termine, le ralentissement du véhicule prend fin.
En fonction de la situation, la vitesse du véhicule revient alors à la vitesse programmée.
Dans les situations où le contrôle de la distance entre véhicules doit fonctionner, par exemple lorsqu'un véhicule roulant devant vous coupe devant votre véhicule, la fonction de réduction de la vitesse en courbe sera annulée.



69TJ050960

NOTE :

<u>Situations dans lesquelles la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner</u>

Dans des situations telles que celles-ci, la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner.

- *Lorsque le véhicule roule sur un circuit automobile*
- *Quand la pédale d'accélérateur est enfoncée.*
- *Lorsque le véhicule suit une courbe extrêmement courte*

<u>Modifier les paramètres de la fonction de réduction de la vitesse en courbe</u>

Les différents réglages de la fonction de réduction de la vitesse en courbe peuvent être modifiés par le biais des réglages personnalisés. Voir "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Fonction de prévention de dépassement (option)

Si un véhicule détecté dans la voie de dépassement roule plus lentement que votre véhicule, le dépassement sera supprimé.
La fonction de prévention de dépassement ne fonctionne pas si la voie de dépassement est encombrée ou si les véhicules roulent à faible vitesse.

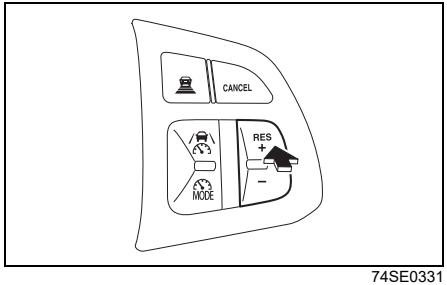
Assistance au changement de voie

Si votre véhicule roule à environ 80 km/h (50 mph) ou plus et qu'un changement de voie vers la voie de dépassement est effectué, lorsque le levier de commande des clignotants est actionné pour le changement de voie, le véhicule accélère jusqu'à la vitesse réglée pour faciliter le dépassement.
Si votre véhicule roule à environ 80 km/h (50 mph) ou plus et que vous changez de voie pour emprunter celle d'un véhicule roulant plus lentement que le vôtre, lorsque le levier de commande des clignotants est également actionné, le véhicule décélère progressivement pour faciliter le changement de voie.

Régulateur de vitesse adaptatif avec reconnaissance de la signalisation routière (option)

Lorsque la fonction de reconnaissance de la signalisation routière est activée et que le régulateur de vitesse adaptatif est en fonctionnement, si un panneau de limitation de vitesse est détecté, la limite de vitesse détectée s'affiche avec une flèche vers le haut/vers le bas. La vitesse réglée peut être augmentée/diminuée jusqu'à la limite de vitesse détectée en appuyant longuement sur le commutateur "RES +" ou "–" .

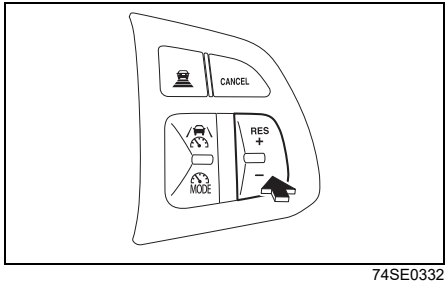
• Lorsque la vitesse réglée est inférieure à la limite de vitesse détectée



74SE0331

Appuyez et maintenez longuement sur le commutateur "RES +" lorsque la flèche HAUT apparaît à l'écran d'information.

• Lorsque la vitesse réglée est supérieure à la limite de vitesse détectée



74SE0332

Appuyez longuement sur le commutateur "–" lorsque la flèche BAS s'affiche à l'écran d'information.

• Activation/désactivation du régulateur de vitesse adaptatif avec reconnaissance de la signalisation routière

Le régulateur de vitesse adaptatif avec reconnaissance de la signalisation routière peut être activé/désactivé via les réglages personnalisés. Voir "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

NOTE :

<u>Le régulateur de vitesse adaptatif avec reconnaissance de la signalisation routière peut ne pas fonctionner correctement lorsque</u>

Comme le régulateur de vitesse adaptatif avec reconnaissance de la signalisation routière peut ne pas fonctionner correctement dans des situations où la reconnaissance de la signalisation routière ne fonctionne pas ou ne peut pas détecter les panneaux correctement, lorsque vous utilisez cette fonction, veillez à vérifier vous-même la limite de vitesse réelle.

Dans les situations suivantes, la vitesse réglée peut ne pas changer pour correspondre à la limite de vitesse détectée en appuyant longuement sur le commutateur "RES +" ou "–" :

- *Lorsque les informations de limite de vitesse ne sont pas disponibles*
- *Lorsque la limite de vitesse détectée est identique à la vitesse réglée*
- *Lorsque la limite de vitesse détectée se situe en dehors de la plage de vitesse dans laquelle le régulateur de vitesse adaptatif est opérationnel.*

Modification des réglages du régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez modifier les réglages du régulateur de vitesse adaptatif via les paramètres personnalisés. Voir "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Messages d'avertissement et alarmes

L'écran d'information affiche des messages d'avertissement et des alarmes pour vous informer de certains problèmes du régulateur de vitesse adaptatif.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (avec fonction de suivi pour toutes les vitesses) ne peut pas être réglé

Témoin	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T050860	"ACC SYSTEM UNAVAILABLE TURN ON ESP SYSTEM"	Éteint	Bips à courts intervalles (émis par l'avertisseur sonore intérieur)	Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être réglé car l'ESP® est désactivé. Activez l'ESP®.
 69T050860	"SYST ACC NON DISPO CHANGER SUR D"	Éteint	Bips à courts intervalles (émis par l'avertisseur sonore intérieur)	• Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être réglé car le levier de changement de vitesse n'est pas en position "D". Placez le levier de changement de vitesse en position "D" ou "M" et réessayez. • Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être réglé car le mode manuel temporaire est actif. Annulez le mode manuel temporaire et réessayez.
 69T050860	"SYST ACC NON DISPO"	Éteint	Bips à courts intervalles (émis par l'avertisseur sonore intérieur)	Ce message s'affiche dans les situations où le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être réglé, sauf pour les raisons mentionnées ci-dessus. Veuillez vous reporter à la section "Régulateur de vitesse adaptatif (avec fonction de suivi à toutes les vitesses)" et essayer de régler la vitesse de croisière.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (avec fonction de suivi à toutes les vitesses) est annulé automatiquement.

Témoin	Message	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
Aucun affichage	"APPUYER SUR PÉDALE FREIN"	Éteint	Bip continu (en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Le régulateur de vitesse adaptatif a été annulé car le système n'était pas en mesure d'arrêter le véhicule en continu.
		Éteint	Bip continu (en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Il s'affiche dans les situations où le régulateur de vitesse adaptatif est annulé, à l'exception de celles susmentionnées. Veuillez vous reporter à "Régulateur de vitesse adaptatif (avec fonction de suivi à toutes les vitesses) (option)" dans cette section. Améliorez la cause, réglez de nouveau le régulateur de vitesse adaptatif.

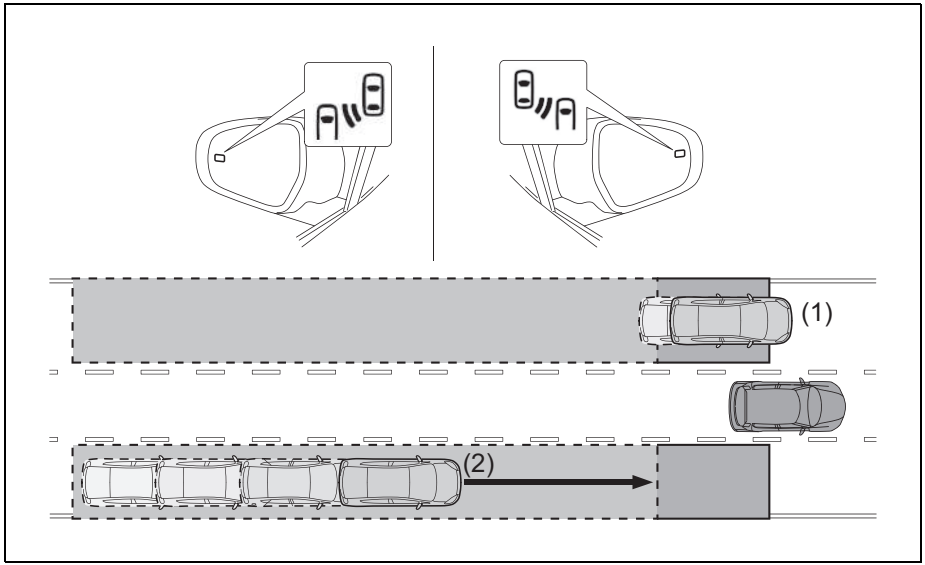
Moniteur d'angle mort (BSM) (option)

Le moniteur d'angle mort (BSM) détecte la présence d'un véhicule diagonalement à l'arrière et vous le signale au moyen du rétroviseur extérieur et d'un avertisseur sonore intérieur. Ce système aide le conducteur à changer de voie.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le BSM est un système auxiliaire qui vous signale qu'un véhicule approche de biais par l'arrière. Cependant, la sécurité de votre conduite reste votre entière responsabilité. Vérifiez les alentours du véhicule en regardant directement ou dans vos rétroviseurs.**
- **Selon les circonstances, le système peut ne pas fonctionner. Ne faites pas excessivement confiance à ce système et conduisez toujours prudemment. Une confiance excessive dans cette fonction peut entraîner accident.**

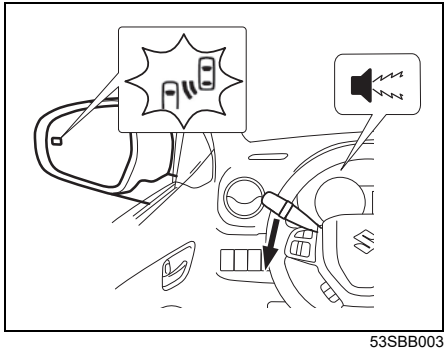
Le capteur détecte un véhicule sur la voie adjacente ou approchant par l'arrière sur la voie adjacente et vous le signale. Le témoin dans le rétroviseur extérieur sur le côté détecté s'allume.



53SBB002

(1) Un véhicule circulant le long de la zone où le rétroviseur extérieur ne peut pas montrer les véhicules sur la voie adjacente.
(2) Un véhicule approchant rapidement de la zone où le rétroviseur extérieur ne peut pas montrer les véhicules sur la voie adjacente.
(3) Témoin

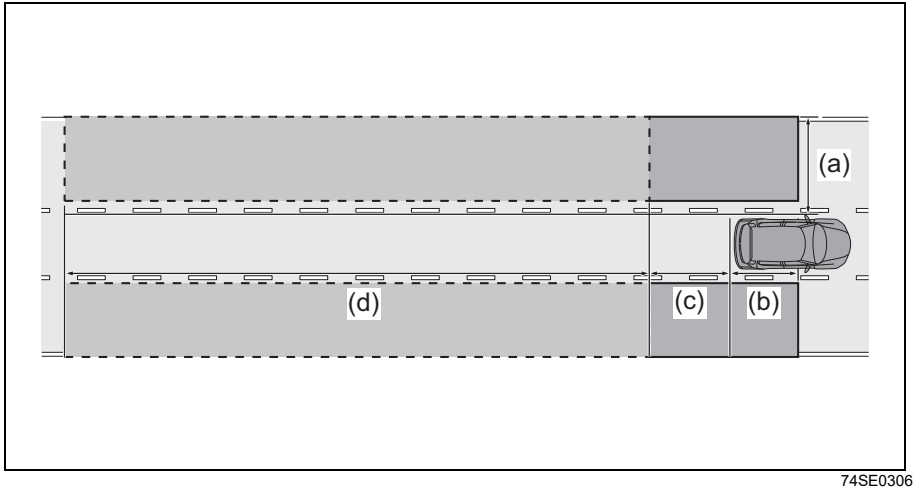
Quand le conducteur actionne le levier de commande des clignotants du côté détecté, un avertisseur sonore intérieur retentit et le témoin du rétroviseur extérieur clignote.



53SBB003

Zone de détection

Un véhicule entrant dans les zones suivantes peut être détecté.



74SE0306

(a) Une zone d'environ 0,5 à 4,0 m (1,6 à 13,1 ft) à partir des deux côtés du véhicule
(b) Une zone entre le pare-chocs arrière et près du siège du conducteur
(c) Une zone d'environ 4,0 m (13,1 ft) derrière le pare-chocs arrière
(d) Une zone située entre 4 et 50 m environ (13,1 et 164 ft) derrière le pare-chocs arrière

NOTE :
Plus la différence de vitesse entre votre véhicule et le véhicule détecté est grande, plus le véhicule sera détecté loin, ce qui fera s'allumer ou clignoter le témoin du rétroviseur extérieur.

Condition de fonctionnement
Quand toutes les conditions suivantes sont respectées, le BSM s'active.
- Quand le témoin "OFF" du BSM n'est pas allumé.
- Quand la position du levier de changement de vitesse n'est pas "R".
- La vitesse du véhicule est d'environ 15 km/h (9 mph) ou plus.
- Lorsque le moteur tourne ou que le système hybride de puissance démarre.

NOTE :
Le BSM peut être annulé en utilisant le mode de réglage dans l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Mode de réglage de l'écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Situations où le système ne s'active pas
Les véhicules présentés ci-dessous ne peuvent pas être détectés et le BSM ne s'active pas.
- Petite moto, vélo et piéton.*
- Véhicule arrivant en sens inverse
- Véhicule roulant derrière sur la même voie*
- Véhicules circulant à 2 voies d'écart de votre véhicule*
- Rails de protection, murs, panneaux de signalisation, véhicules en stationnement et objets stationnaires*

* Selon les conditions, un véhicule et/ou un objet peut être détecté.

Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement
Dans les situations suivantes, le BSM peut ne pas s'activer correctement à cause d'une détection inefficace.
Quand un capteur ou ses environs sur le pare-chocs arrière sont couverts de corps étrangers comme de la saleté, de la neige, du givre, etc. (retirez ces corps étrangers)
Lorsque le capteur est mal aligné à cause d'un fort impact sur lui ou le pare-chocs arrière.
- Quand les pneus dérapent ou patinent.

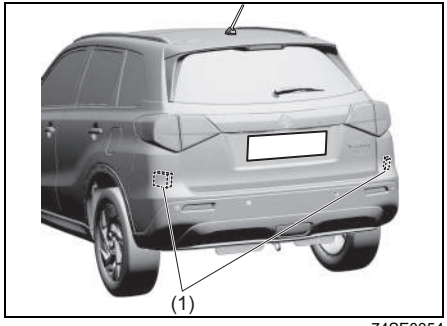
Quand la distance entre votre véhicule et un rail de protection, un mur, etc., entrant dans la zone de détection est courte.
Avec une suspension modifiée (modifiant la hauteur du véhicule, etc.)
Lorsque votre véhicule est abaissé par des charges lourdes dans le compartiment à bagages.
- Quand la tension de la batterie est anormale

Lorsque la température autour du capteur est trop élevée/basse
- À l'entrée ou à la sortie d'un tunnel.

Quand la visibilité arrière est mauvaise à cause de gaz d'échappement, des projections d'eau, des embruns, du sable ou de la fumée.
Quand au moins deux véhicules s'approchent successivement en continu.
- Quand un véhicule qui vous suit est trop proche.

Quand la différence de vitesse entre votre véhicule et un véhicule vous suivant dans la zone de détection est trop grande.
Quand la différence de vitesse entre votre véhicule et un véhicule vous suivant dans la zone de détection est très faible.
Quand vous prenez la route, il reste un autre véhicule dans la zone de détection.
Quand vous roulez dans une pente abrupte, une descente, des virages serrés continus ou des joints de chaussée.
Quand le véhicule est conduit une route irrégulière ou bosselée.
Quand la différence de vitesse entre votre véhicule et d'autres véhicules varie.
Quand l'autre véhicule circulant sur la voie adjacente est trop éloigné du fait de la largeur de la voie, de votre proximité du bord de la voie, etc.
Quand votre véhicule est équipé d'un accessoire, comme un système de transport à l'arrière.
Lorsque la différence de hauteur entre votre véhicule et les autres véhicules dans la zone de détection est trop importante (véhicule bas, voitures de sport, etc.).

Emplacement des capteurs
Les capteurs (1) sont intégrés au pare-chocs arrière à droite et à gauche.



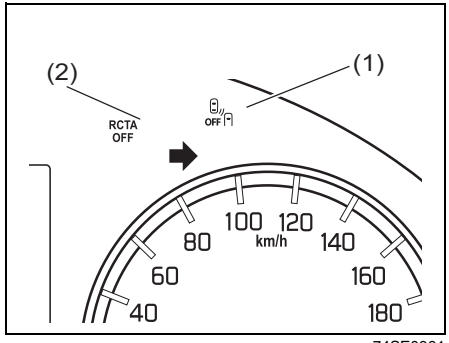
74SE0354

⚠ AVERTISSEMENT

Pour activer correctement le capteur, vous devez observer les précautions suivantes. Un manque d'entretien raisonnable du capteur peut causer une erreur de détection en raison d'un dysfonctionnement et provoquer un accident.

- **Maintenez le pare-chocs arrière autour des capteurs toujours propre.**
- **Ne cognez pas ou n'appuyez pas fortement sur le pare-chocs arrière. Si la périphérie du capteur radar, telle que le capteur radar ou le pare-chocs arrière, est déformée ou endommagée en raison d'un contact accidentel, n'utilisez pas le moniteur d'angle mort et consultez un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.**
- **N'apposez pas d'autocollants sur le pare-chocs arrière autour des capteurs.**
- **Ne modifiez pas la zone environnante sur le pare-chocs arrière. Si le pare-chocs arrière est endommagé ou si la peinture s'écaille, le système peut mal fonctionner. Dans ce cas, demandez conseil à un concessionnaire agréé SUZUKI ou à un atelier qualifié.**
- **Ne déposez pas et ne démontez pas le capteur radar ou les pièces adjacentes.**

Arrêt du BSM/RCTA



74SE0361

(1) Témoin "OFF" du BSM
(2) Témoin "RCTA OFF"

Le BSM peut être arrêté en utilisant le mode de réglage sur l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT. Quand le BSM est arrêté, le témoin BSM "OFF" (1) et le témoin "RCTA OFF" (2) s'allument.

Dans les situations suivantes, le témoin "OFF" du BSM ou le témoin "RCTA OFF" clignote et le système est désactivé.

- Lorsque le capteur ou le pare-chocs est couvert de neige, d'eau ou de saletés
- Lorsque la température autour du capteur est trop élevée/basse

- Lorsque la position ou l'angle de montage du capteur est décalé
- Quand la tension de la batterie a baissé

Si le voyant clignote et reste allumé, les systèmes sont probablement défectueux. Vous devez faire vérifier les systèmes par un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.

NOTE :
Quand le BSM est arrêté, la RCTA est également arrêtée. Quand le BSM est activé, la RCTA peut être arrêtée séparément. Pour plus de détails sur la RCTA, reportez-vous à "Alerte de trafic arrière perpendiculaire (RCTA) (option)" dans cette section.

Messages d'avertissement et témoins du BSM/RCTA

L'écran d'informations affiche les messages d'avertissement et alarmes pour vous informer de certains problèmes.

Message d'avertissement et alarme	Témoin d'avertissement	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 69T050830 "FONCTION SURVEILLANCE ANGLE MORT EN PAUSE"	Clignote  69T050850	Clignote 	Carillon	Le BCM et la RCTA sont suspendus. Si le message d'avertissement perdure après le redémarrage du moteur ou du système hybride de puissance, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.
				Le BSM et la RCTA sont suspendus en raison de saleté sur le capteur et le pare-chocs arrière autour du capteur. Éliminez la saleté du capteur et du pare-chocs arrière autour du capteur puis redémarrez le moteur ou le système hybride de puissance. Si ce message d'avertissement perdure, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.
 69T050830 "TEST SYSTÈME SURVEILLANCE ANGLE MORT REQUIS"	Clignote  69T050850	Clignote 	Carillon	Il se peut que le BSM et la RCTA présentent une défaillance. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou par un atelier qualifié.

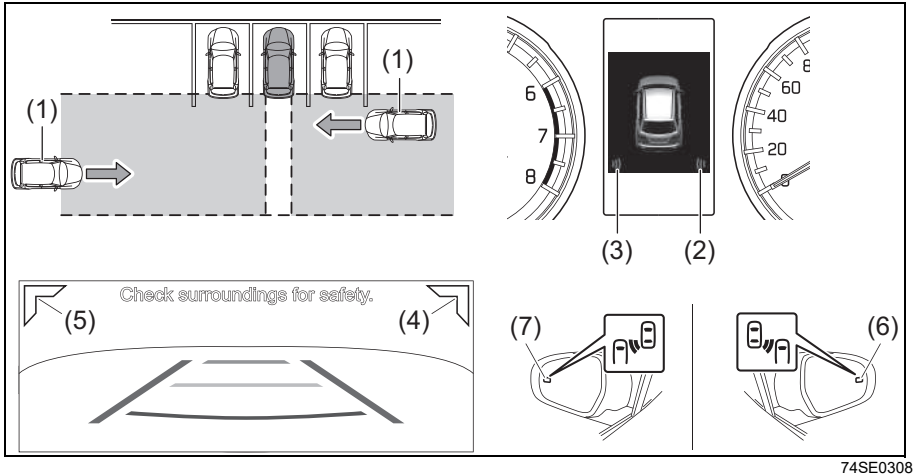
Alerte de trafic arrière perpendiculaire (RCTA) (option)

L'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) détecte la présence d'un véhicule venant de l'arrière droit ou de l'arrière gauche et vous en informe une image affichée à l'écran d'information et par un avertisseur sonore intérieur. Ce système vous aide pendant une marche arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

- **La RCTA est un dispositif supplémentaire qui vous avertit de la présence d'un véhicule approchant par l'arrière à gauche ou à droite quand vous reculez. Cependant, la sécurité de votre conduite reste votre entière responsabilité. Vérifiez les alentours du véhicule en regardant directement ou dans vos rétroviseurs.**
- **Selon les circonstances, le système peut ne pas fonctionner. Ne faites pas excessivement confiance à ce système et conduisez toujours prudemment. Une confiance excessive dans cette fonction peut entraîner accident.**

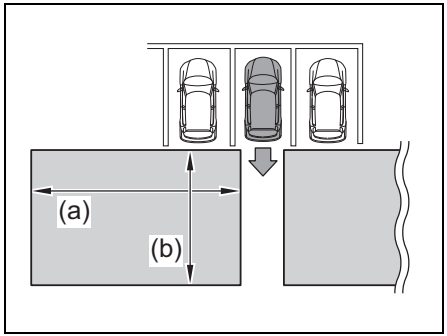
Lorsque votre véhicule recule, si le capteur radar détecte un véhicule approchant par l'arrière à droite ou à gauche, un avertisseur sonore intérieur retentit et l'écran d'information affiche l'image suivante, telle que (2) et/ou (3). De plus, l'image suivante telle que (4) et/ou (5) s'affiche sur l'écran du moniteur de la caméra de recul (option). De plus, les témoins (6) et (7) sur les deux rétroviseurs extérieurs clignotent.



74SE0308

(1) Véhicule en approche
(2) Véhicule en approche par l'arrière à droite
(3) Véhicule en approche par l'arrière à gauche
(4) Véhicule en approche par l'arrière à droite
(5) Véhicule en approche par l'arrière à gauche
(6) Témoin
(7) Témoin

Zone de détection
Un véhicule entrant dans la zone suivante peut être détecté.



74SE0309

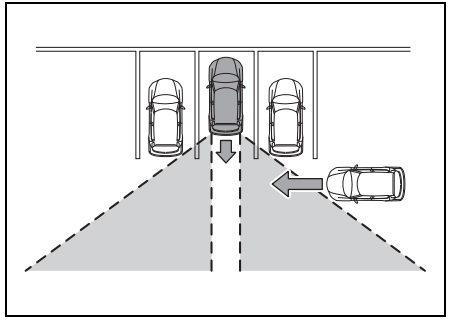
(a) Environ 20 m (66 ft)
(b) Environ 8 m (26 ft)

Condition de fonctionnement
Quand toutes les conditions suivantes sont respectées, la RCTA s'active.

- Quand le témoin "OFF" du BSM n'est pas allumé.
- Quand le témoin "RCTA OFF" n'est pas allumé.
- Quand la position du levier de changement de vitesse est "R".
- Quand le véhicule recule à 8 km/h (5 mph) ou moins.
- Quand la vitesse du véhicule en approche est entre 3,6 et 90 km/h (2 et 56 mph)

NOTE :
- *La RCTA peut être arrêtée en utilisant le mode de réglage sur l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.*
- *Si vous utilisez le mode de réglage de l'écran d'information pour arrêter le BSM, la RCTA s'arrête également.*

Situations où le système ne s'active pas
Le système ne détecte pas les véhicules suivants et la RCTA ne s'active pas.
- Véhicule approchant juste derrière.
- Un véhicule qui recule de la place de stationnement adjacente.



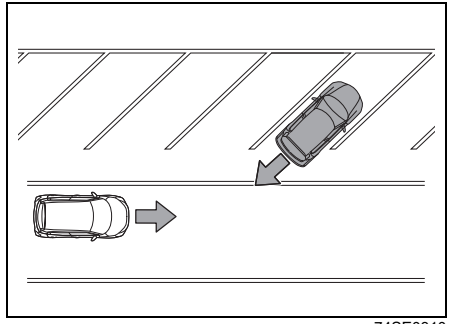
53SBB007

- Un véhicule ne peut pas être détecté à cause d'un obstacle.
- Véhicules en stationnement et objets stationnaires.*
- Petite moto, vélo et piéton.*
- Un véhicule qui s'éloigne du vôtre.

* Selon les conditions, un véhicule et/ou un objet peut être détecté.

Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement
Dans les conditions suivantes, le système ne peut pas détecter un véhicule efficacement et la RCTA peut ne pas s'activer correctement.

- Quand un capteur ou ses environs sur le pare-chocs arrière sont couverts de corps étrangers comme de la saleté, de la neige, du givre, etc. (retirez ces corps étrangers)
- En cas d'intempéries comme une forte pluie, un brouillard dense ou du blizzard.
- Quand la visibilité arrière est mauvaise à cause de gaz d'échappement, des projections d'eau, des embruns, du sable ou de la fumée.
- Lorsque le capteur est mal aligné à cause d'un fort impact sur lui ou le pare-chocs arrière.
- Quand au moins deux véhicules s'approchent successivement en continu.
- Un véhicule en approche à grande vitesse.
- Quand la tension de la batterie est anormale
- Lorsque la température autour du capteur est trop élevée/basse
- Un véhicule est stationné à un léger angle.
- Dans un environnement avec des grilles et des caniveaux.
- Changements extrêmes de hauteur du véhicule (nez en l'air, nez en bas, etc.)
- Lorsque de l'eau provenant d'arroseurs, etc éclabousse le capteur.
- Lorsqu'une barrière de sécurité, un mur, etc., se trouve à courte distance et dans la plage de détection.


74SE0310

Emplacement des capteurs
Pour plus de détails, reportez-vous à "Emplacement des capteurs" dans cette section.

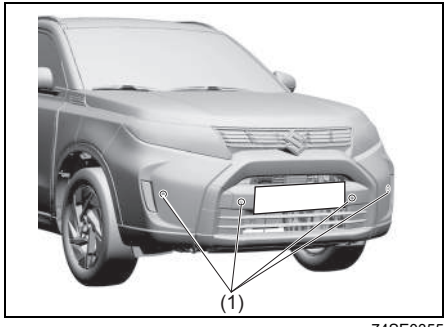
Arrêt de la RCTA
Pour plus de détails, reportez-vous à "Arrêt du BSM/RCTA" dans cette section.

Messages d'avertissement et alarmes
L'écran d'informations affiche les messages d'avertissement et les alarmes pour vous informer de certains problèmes de la RCTA. Pour plus de détails, reportez-vous à la section "Messages d'avertissement et alarmes" de cette section.

Capteurs à ultrasons (option)

Les capteurs à ultrasons émettent des ultrasons qui frappent un obstacle et les capteurs reçoivent à nouveau les ultrasons réfléchis. Les capteurs détectent la position de l'obstacle en fonction du temps nécessaire à l'émission et à la réception des ultrasons.

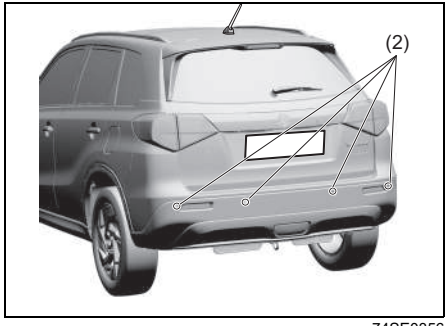
Sur le pare-chocs avant



74SE0355

(1) Capteurs à ultrasons

Sur le pare-chocs arrière



74SE0356

(2) Capteurs à ultrasons

- La position de chaque capteur à ultrasons dans la figure ci-dessus est un exemple typique. L'équipement réel dépend du type de véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout dysfonctionnement des capteurs à ultrasons

Respectez les précautions suivantes. Cela pourrait sinon provoquer un dysfonctionnement des capteurs, et potentiellement un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

- **Veillez à maintenir les capteurs à ultrasons toujours propres.**
- **Nettoyez les capteurs à ultrasons s'ils sont sales ou recouverts de gouttelettes d'eau, de neige, de déchets de plastique, etc. Utilisez un chiffon doux pour nettoyer les capteurs à ultrasons afin de ne pas les rayer ou les endommager.**
- **Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (y compris les autocollants transparents), etc. sur les capteurs à ultrasons et leur zone environnante.**
- **Ne soumettez pas les capteurs à ultrasons ou leur zone environnante à des impacts.**
  Si les capteurs à ultrasons, le pare-chocs avant ou arrière ont reçu un choc, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.
- **Ne modifiez pas la position ou l'orientation des capteurs à ultrasons et ne les déposez pas.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)
- **Ne démontez pas les capteurs à ultrasons.**
- **Ne modifiez pas ou ne peignez pas les capteurs à ultrasons ou les caches de capteurs à ultrasons, ou ne les remplacez pas par autre chose que des pièces d'origine SUZUKI.**
- **Lorsque vous utilisez un nettoyeur haute pression, ne dirigez pas la buse vers les capteurs à ultrasons.**
- **Lorsque vous utilisez de la vapeur pour nettoyer votre véhicule, ne dirigez pas la vapeur trop près des capteurs à ultrasons.**
- **Dans les situations suivantes, une mesure d'angle / initialisation des capteurs à ultrasons sera nécessaire. Demandez des informations à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié.**
  - **– Lorsque des capteurs à ultrasons sont déposés et reposés ou remplacés.**
  - **– Lorsque le pare-chocs arrière a été remplacé**

Arrêt temporaire ou défaillance des capteurs à ultrasons

	Combiné d'instruments	Message à l'écran d'information	Capteurs à ultrasons	
			Arrêt temporaire	Défaillance
(1)	 59S010120	–	En fonction	
(2)	 80P0382	–	Éteint	Clignote
(3)	 69T040310	"NETTOYER DÉTECTEURS DE PROXIMITÉ"	Affiché	Non affiché
(4)	 69T040310	"ANOMALIE DÉTECTEURS DE PROXIMITÉ"	Non affiché	Affiché

(1) Témoin de capteurs de stationnement
(2) Voyant d'avertissement principal
(3) Indication de la nécessité de nettoyer les capteurs de stationnement
(4) Défaillance de capteurs à ultrasons

NOTE :
En cas d'arrêt temporaire ou de défaillance de capteurs à ultrasons, les capteurs de stationnement s'arrêtent.

Arrêt temporaire des capteurs à ultrasons

Les capteurs à ultrasons s'arrêtent temporairement dans les situations suivantes. Si ces situations s'améliorent, l'arrêt temporaire de la fonction est annulé.

- Lorsqu'un objet étranger tel que de la saleté, de la neige et de la glace adhère aux capteurs à ultrasons
- Quand la tension de la batterie est anormale
- Lorsque la température autour des capteurs est trop élevée/basse

Défaillance des capteurs à ultrasons

En cas de dysfonctionnement, les capteurs à ultrasons cessent de fonctionner jusqu'à ce que vous appuyiez sur le commutateur du moteur pour mettre le mode démarrage sur verrouillage de direction.

Dans ce cas, arrêtez votre véhicule en un lieu sûr, appuyez sur le commutateur du moteur pour passer le mode d'allumage en position verrouillage de direction et arrêtez le moteur ou le système hybride puissant. Ensuite, redémarrez le moteur et vérifiez que le témoin de capteurs de stationnement est éteint.

Si le témoin de capteurs de stationnement reste allumé après avoir redémarré le moteur, les capteurs à ultrasons peuvent présenter un dysfonctionnement. Demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI ou à un atelier qualifié d'inspecter les capteurs à ultrasons.

NOTE :
Si le témoin de capteurs de stationnement s'allume et qu'il y a un dysfonctionnement des capteurs à ultrasons, le système s'arrête. Cependant, cela ne poserait pas de problème pour une conduite normale.

Lorsque les capteurs à ultrasons détectent un objet étranger

Lorsque les capteurs à ultrasons détectent un objet étranger tel que de la saleté, de la neige ou de la glace qui se fixe sur le capteur, l'indication s'affiche sur l'écran d'information, comme le montre le tableau suivant. Lorsque vous retirez l'objet étranger collé, les capteurs à ultrasons fonctionnent à nouveau correctement. Lorsqu'un objet étranger est détecté, les capteurs à ultrasons cessent temporairement de fonctionner. Même si aucun objet étranger n'est fixé aux capteurs à ultrasons et que l'indication suivante est affichée, il peut y avoir une possibilité d'anomalie des capteurs. Demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI ou à un atelier qualifié d'inspecter les capteurs à ultrasons.

Écran d'information



74SE0366

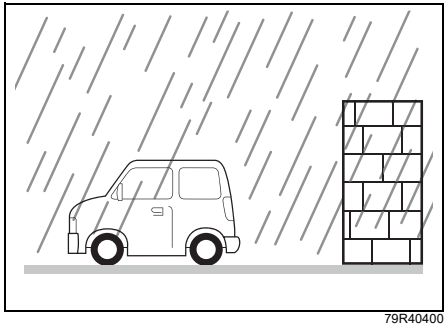
"NETTOYER DÉTECTEURS DE PROXIMITÉ"

* Le côté qui détecte un objet étranger est indiqué

Situations dans lesquelles les capteurs à ultrasons peuvent ne pas s'activer correctement

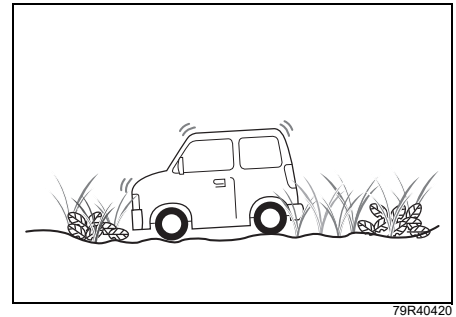
Dans les situations suivantes, les capteurs à ultrasons peuvent ne pas s'activer correctement.

- Lorsqu'un objet étranger tel que de la saleté, de la neige ou de la glace adhère aux capteurs à ultrasons (dans ce cas, retirez l'objet étranger)



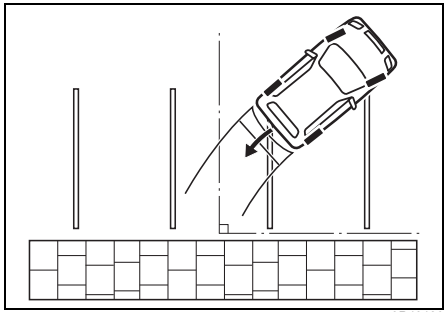
79R40400

- En cas d'intempéries comme une forte pluie, du brouillard ou du blizzard
- Lorsque de forts vents soufflent
- Lorsque la visibilité vers l'arrière est mauvaise en raison des gaz d'échappement du véhicule, de l'eau, de la neige, de la vapeur d'eau, du sable ou de la fumée
- Lorsque les capteurs à ultrasons sont recouverts d'un autocollant ou d'un accessoire
- Lorsqu'un composant électrique disponible dans le commerce, tel qu'un crochet de remorquage, une plaque d'immatriculation rétroéclairée, un feu antibrouillard, un montant d'angle ou une antenne radio est monté sur le véhicule.
- Lorsque la position du véhicule ou la hauteur du pare-chocs est modifiée en raison d'une modification de la suspension.
- Lorsque le sens de pose des capteurs de stationnement avant et/ou arrière est désaligné suite à une collision.
- Lorsque des chaînes à neige ou des pneus de taille non prévue sont montés sur le véhicule.
- Lorsque le véhicule a tendance à rouler sur les bosses de la route
- Lorsque la partie environnante des capteurs à ultrasons est chaude ou froide sous un soleil éclatant ou par temps extrêmement froid.
- Lorsque l'humidité est extrêmement élevée ou basse



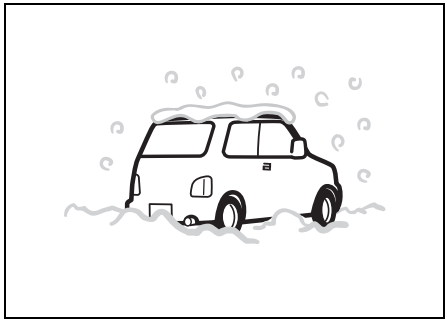
79R40420

- Lorsque vous conduisez sur une route cahoteuse, en pente, sur du gravier ou des herbes hautes.
- Lorsque votre véhicule est fortement incliné
- En présence d'un objet émettant des caractéristiques ultrasoniques telles que l'avertisseur sonore de l'autre véhicule, le bruit du moteur d'une moto, le bruit des freins à air comprimé d'un véhicule de grande taille, le bruit des freins, un détecteur de véhicule ou un capteur ultrasonique de l'autre véhicule
- Lorsque les capteurs à ultrason se rapprochent trop d'un obstacle
- Lorsque le véhicule se déplace en diagonale vers un obstacle ou vers le bord ou le coin d'un mur (l'onde réfléchie n'est pas renvoyée)



79R40480

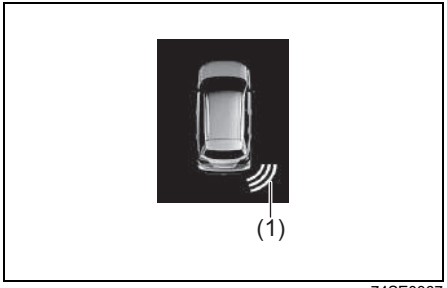
- Lorsqu'un obstacle tel qu'un mur ne se trouve pas en position verticale par rapport au véhicule
- Un mur qui n'est pas vertical par rapport au sol, un mur rugueux, un mur ou un volet roulant qui présente un motif ondulé
- Un poteau qui dépasse d'un mur ou d'un agencement de tuyaux



79R40470

- Un objet qui absorbe facilement les ondes sonores telles qu'une personne, un objet spongieux ou un mur de neige
- Un objet en mouvement tel qu'un piéton, un vélo ou un animal
- Un objet qui surgit soudainement dans le sens de déplacement du véhicule (pendant ou immédiatement après que le véhicule a tourné)
- Les capteurs à ultrasons peuvent ne pas détecter les obstacles suivants :
  – Un obstacle en forme de poteau tel qu'un panneau de signalisation ou un lampadaire
  – Un obstacle de faible hauteur tel qu'une barrière de sécurité
  – Un obstacle de petite taille ou mince tel qu'une chaîne ou une corde
  – Une clôture en grillage fin

Capteurs de stationnement



74SE0367

(1) Pictogramme représentant un obstacle détecté par le capteur de stationnement*

* Ce symbole indique qu'un obstacle est situé à l'arrière droite du véhicule.

- Le capteur de stationnement utilise des capteurs à ultrasons pour détecter des obstacles proches des pare-chocs avant ou arrière. Si des obstacles sont détectés lorsque vous garez ou déplacez lentement le véhicule, le système vous avertit en faisant retentir un signal sonore et en affichant des pictogrammes sur l'écran d'information du combiné d'instruments.
- Le système émet une onde ultrasonore et le capteur détecte le retour de l'onde réfléchie par un obstacle. Le système mesure le temps mis par l'onde ultrasonore pour atteindre l'obstacle et en revenir puis en déduit la position de l'obstacle.

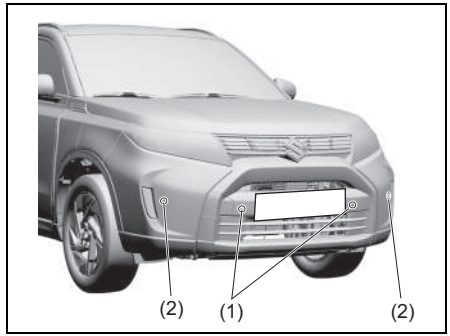
- La fonction de capteur de stationnement peut être utilisée lorsque vous pressez le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, que le levier de changement de vitesse se trouve dans une position autre que "P" (pour modèles à boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift). Cette fonction est utile dans les cas suivants : monter sur une bordure de trottoir, faire un créneau, manœuvrer le véhicule dans un garage, conduire dans une allée et rouler lentement entre des obstacles.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le capteur de stationnement vous avertit de la présence d'obstacles à l'aide d'avertisseurs sonores et de l'affichage de la position des obstacles sur l'écran d'information. Vous devez toutefois continuer à conduire avec précautions.**
- **Les capteurs peuvent détecter des obstacles seulement dans une zone limitée et uniquement lorsque le véhicule roule dans une plage de vitesses limitée. Dans les zones difficiles, vous devez rouler lentement tout en regardant autour de vous directement ou à l'aide des rétroviseurs. Le risque d'accident est accru si vous en remettez uniquement au capteur de stationnement.**

Emplacement des capteurs

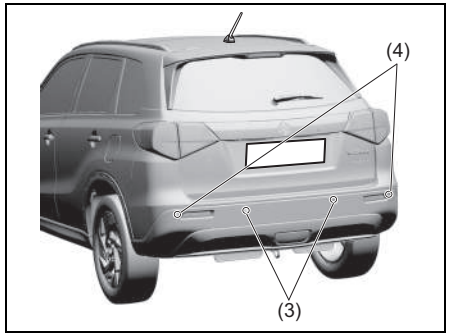
Sur le pare-chocs avant



74SE0357

(1) Capteurs centraux avant (2 emplacements)
(2) Capteurs d'angle avant (2 emplacements)

Sur le pare-chocs arrière



74SE0358

(3) Capteurs centraux arrière (2 emplacements)
(4) Capteurs d'angle arrière (2 emplacements)

AVIS

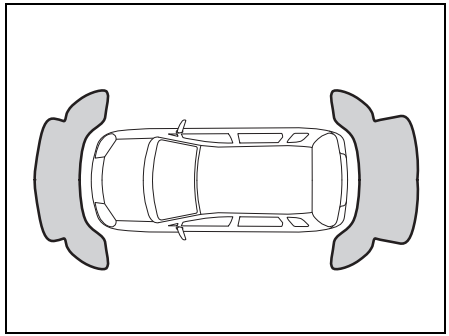
- **Évitez de heurter les zones des capteurs ou de diriger la buse d'un laveur haute pression sur les zones des capteurs. Les capteurs pourraient être endommagés.**
- **Si le pare-chocs heurte un objet dur, les capteurs qui s'y trouvent pourraient ne plus fonctionner correctement. Dans ce cas, faites inspecter les capteurs par un concessionnaire agréé SUZUKI ou par un atelier qualifié.**

Capteurs en fonction

Les capteurs sont activés en fonction de la position du levier de changement de vitesse et de celle du levier de frein de stationnement, comme indiqué ci-après :

Position du levier de changement de vitesse		Levier de frein de stationnement	Capteur avant (option)		Capteur arrière	
			Centre	Coin	Centre	Coin
Boîte-pont manuelle	"R"	Aucun lien	Éteint	En fonction	En fonction	En fonction
	N, 1ère – 6ème	Tirer	Éteint	Éteint	Éteint	Éteint
		Relâché	En fonction	En fonction	Éteint	Éteint
Boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift	P	Aucun lien	Éteint	Éteint	Éteint	Éteint
	"R"		Éteint	En fonction	En fonction	En fonction
	"N", "D" ou "M"		En fonction	En fonction	Éteint	Éteint

Zones approximatives de détection des obstacles



54P000368

- Un obstacle à moins de 20 cm (8 in) d'un capteur ou juste en dessous d'un capteur n'est pas détectable.
- Les capteurs peuvent détecter un obstacle jusqu'à 100 cm (3,0 ft) environ de l'avant du véhicule, ou jusqu'à 150 cm (4,9 ft) environ de l'arrière du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Dans les conditions suivantes, le capteur de stationnement risque de ne pas fonctionner normalement, car il ne peut pas détecter les obstacles correctement.**
  - **– Les capteurs sont recouverts de boue, de glace ou autre. (Ces corps étrangers doivent être retirés pour un fonctionnement normal.)**
  - **– Les capteurs sont mouillés par des éclaboussures ou une forte pluie.**
  - **– Les capteurs sont couverts par une main, un autocollant, un accessoire, etc.**
  - **– Un accessoire ou un autre objet est fixé dans la zone de détection du capteur.**
  - **– Des éléments tels qu'un crochet de remorquage, des poteaux d'angle disponibles dans le commerce, une antenne radio, etc. sont montés sur le pare-chocs.**
  - **– La hauteur du pare-chocs a été modifiée en raison de la détérioration de la suspension ou autre.**
  - **– Les zones des capteurs sont extrêmement chaudes en raison des rayons du soleil ou très froides par temps de gel.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

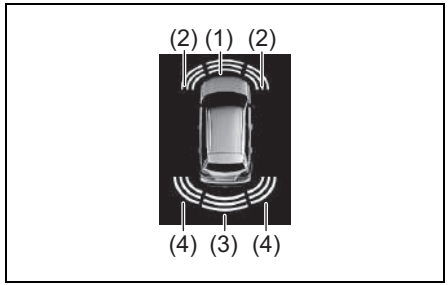
(suite)

  - **– Le véhicule se trouve sur une surface rugueuse, une pente, du gravier ou de l'herbe.**
  - **– Le véhicule est très incliné.**
  - **– Les capteurs ont intercepté des ultrasons en provenance de l'avertisseur sonore, du moteur, du système de freinage pneumatique, du capteur de stationnement d'un autre véhicule.**
  - **– Les obstacles sont trop proches des capteurs.**
  - **– Les capteurs sont de biais par rapport à un objet très réfléchissant tel que du verre. (Les ondes ultrasonores ne sont pas réfléchies par l'obstacle.)**
- **Les capteurs peuvent ne pas détecter correctement les obstacles de types suivants :**
  - **– Des objets en matériau fin tel qu'un grillage ou du cordage.**
  - **– Bordures de trottoir de forme carrée ou autres objets à angles vifs**
  - **– Des objets hauts avec une partie supérieure importante comme un panneau de signalisation.**
  - **– Des objets bas tels que des bordures de trottoir**
  - **– Des objets absorbant les sons tels que du coton ou de la neige**

NOTE :

- *Des poteaux fins ou des obstacles plus bas que les capteurs peuvent devenir indétectables lorsque le véhicule s'en approche, même s'ils ont été détectés de plus loin.*
- *Le système peut calculer une distance plus petite que la distance réelle d'un panneau de signalisation ou d'un obstacle similaire.*

Indication d'obstacle par un capteur de stationnement



74SE0368

(1) Obstacle détecté par les capteurs centraux avant
(2) Obstacle détecté par les capteurs d'angle avant
(3) Obstacle détecté par les capteurs centraux arrière
(4) Obstacle détecté par les capteurs d'angle arrière

Si un obstacle est détecté, le capteur de stationnement fait retentir l'avertisseur sonore intérieur et un pictogramme représentant l'obstacle apparaît sur l'écran d'information du combiné d'instruments.

- Un pictogramme différent est affiché en fonction de la direction et de la distance de l'obstacle.
- Un signal sonore dans le tableau de bord retentit lorsqu'un capteur avant (option) détecte un obstacle.
- Un signal sonore derrière les sièges arrière retentit lorsqu'un capteur arrière détecte un obstacle.
- Avertissements pour les obstacles détectés par les capteurs avant

Distance (environ)		Signal sonore	Pictogramme
Capteurs centraux	65 – 100 cm (26 – 39 in)	Bips brefs à longs intervalles	Trois lignes
50 – 65 cm (20 – 26 in)		Bips brefs à courts intervalles	
40 – 50 cm (16 – 20 in)		Bips brefs à très courts intervalles	Deux lignes
Moins de 40 cm (16 in)		Bip continu	Une ligne

- Avertissements pour les obstacles détectés par les capteurs arrière

Distance (environ)		Signal sonore	Pictogramme
Capteurs centraux	60 – 150 cm (24 – 59 in)	Bips brefs à longs intervalles	Trois lignes
Capteurs centraux	45 – 50 cm (18 – 20 in)	Bips brefs à courts intervalles	
Capteurs d'angle	45 – 60 cm (18 – 24 in)		
35 – 45 cm (14 – 16 in)		Bips brefs à très courts intervalles	Deux lignes
Moins de 35 cm (14 in)		Bip continu	Une ligne

NOTE :
Les pictogrammes sont affichés un court laps de temps après la détection des obstacles. Si le système détecte simultanément plusieurs obstacles, l'écran affiche toutes leurs positions à l'aide des pictogrammes correspondants. Cependant, le signal sonore retentit uniquement pour les obstacles les plus proches.

AVIS

- **Si un son autre que le signal sonore décrit dans le tableau ci-dessus se fait entendre, le capteur pourrait être défectueux. Demandez conseil à un concessionnaire agréé SUZUKI ou à un atelier qualifié.**
- **En cas de dysfonctionnement du capteur de stationnement, le témoin du commutateur de désactivation du signal sonore du capteur de stationnement ne s'allume pas. Si le témoin du commutateur de désactivation du signal sonore du capteur de stationnement ne s'allume pas, consultez un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.**

NOTE :

- *Les pictogrammes sont affichés un court laps de temps après la détection des obstacles.*
- *Si le système détecte simultanément plusieurs obstacles, l'écran affiche toutes leurs positions à l'aide des pictogrammes correspondants. Cependant, le signal sonore retentit uniquement pour les obstacles les plus proches.*
- *Même dans les endroits où le signal sonore retentit toujours lorsqu'un obstacle est détecté, en fonction de la situation il est possible que de signal sonore ne retentisse pas.*
- *Lorsque le capteur de stationnement détecte un obstacle pendant qu'il fonctionne, le témoin du capteur de stationnement clignote.*

Messages d'avertissement et alarmes
S'il y a un problème ou un avertissement lié au capteur de stationnement, un message s'affiche à l'écran d'information du combiné d'instruments et un pictogramme clignote. Si un message est affiché, suivez ses instructions.

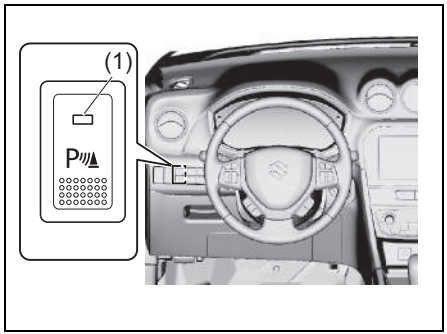
Témoin	Message	Pictogramme	Cause probable et remède
	"ANOMALIE DÉTECTEURS DE PROXIMITÉ"	Non affiché	Il peut y avoir un problème de système de capteur de stationnement. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou par un atelier qualifié.
	"NETTOYER DÉTECTEURS DE PROXIMITÉ"	Une ligne clignotante à un emplacement de capteur.	Le capteur indiqué est sale. Nettoyez-le à l'aide d'un chiffon doux.

Situations dans lesquelles le système de capteur de stationnement ne s'active pas
Dans les situations suivantes, le système de capteur de stationnement peut ne pas s'activer correctement.

- Pendant quelques secondes immédiatement après avoir changé le mode d'allumage en position contact mis
- Pour une boîte-pont automatique ou une boîte Auto Gear Shift :
  – Lorsque le levier de changement de vitesse est en "P", "N", "D" ou "M"
  – Lorsque la position du levier de changement de vitesse ne correspond pas à la position du sélecteur indiquée dans l'écran d'information, ou lorsque "–" est affiché.
- Pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle :
  – Lorsque le levier de changement de vitesse n'est pas en position "R".
  – Lorsque le témoin de marche arrière "R" ne s'allume pas même si le levier de changement de vitesse est placé en position "R"
- Lorsqu'un obstacle ne peut pas être détecté
- Quand le système de capteur de stationnement est arrêté temporairement ou défectueux
  – Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la section "Arrêt temporaire des capteurs à ultrasons" et "Défaillance des capteurs à ultrasons".

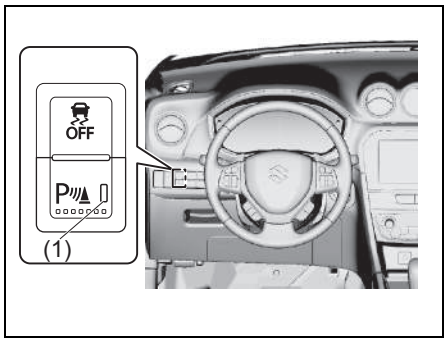
Commutateur de désactivation du signal sonore du capteur de stationnement

Modèles sans ESP®



74SE0334

Modèles avec ESP®



74SE0335

Si vous appuyez sur le commutateur de désactivation du signal sonore du capteur de stationnement lorsque l'avertisseur sonore intérieur retentit après la détection d'un obstacle, le signal sonore est temporairement arrêté. Le témoin du commutateur de désactivation du signal sonore du capteur de stationnement (1) s'éteint lorsque le signal sonore du capteur de stationnement est en pause.

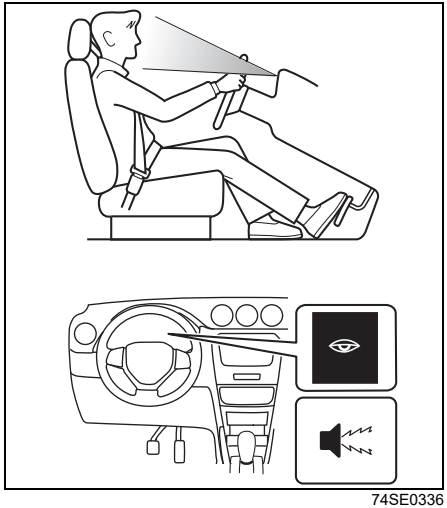
Lorsque le signal sonore du capteur de stationnement est suspendu, le signal sonore retentit à nouveau dans les conditions suivantes.

- Lorsque le commutateur de désactivation du signal sonore du capteur de stationnement est à nouveau enfoncé.
- Véhicule à boîte de vitesses manuelle :
  Lorsque vous passez en position "R" à partir d'une position autre que "R"
- Véhicule à boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift :
  Lorsque vous passez le levier de changement de vitesse d'une position autre que "R" à "R".

NOTE :
Selon les conditions environnantes, le signal sonore du capteur de stationnement peut retentir à nouveau lorsqu'un obstacle est détecté alors que le signal sonore est arrêté temporairement.

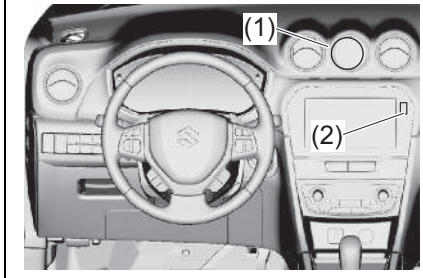
Système de surveillance du conducteur (DMS) (option)

DMS signifie Driver Monitoring System, système de surveillance du conducteur. La caméra du système de surveillance du conducteur détecte l'ouverture et la fermeture des yeux du conducteur ainsi que la direction de son visage, etc. Si le système détermine que le conducteur somnole, s'endort ou regarde sur le côté pendant qu'il conduit, il alerte le conducteur par un témoin d'avertissement, un message sur l'écran d'information et un signal sonore d'avertissement.



74SE0336

Capteurs qui détectent l'état du conducteur



74SE0337

(1) Caméra du système de surveillance du conducteur
(2) LED du système de surveillance du conducteur

⚠ AVERTISSEMENT

Le degré de reconnaissance que peut offrir ce système étant limité, il ne faut pas s'appuyer sur lui outre mesure.

- **Si vous vous sentez fatigué avant ou pendant le trajet, faites une pause et dormez si nécessaire afin de conduire en toute sécurité.**
- **Le DMS n'élimine pas la somnolence du conducteur.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Le DMS n'empêche pas un comportement négligent du conducteur.**
- **Dans certaines situations, le DMS peut ne pas être en mesure de détecter correctement l'état du conducteur.**

NOTE :
Le DMS reconnaît des caractéristiques telles que la position des yeux, du nez, de la bouche et de la tête du conducteur en utilisant la caméra.
Il peut ne pas fonctionner correctement lorsqu'il ne peut pas reconnaître des caractéristiques telles que la position des yeux, du nez, de la bouche et de la tête. Ajustez la position du siège et du volant de manière à adopter la bonne posture de conduite.

Avertissement de somnolence au volant

Lorsque le DMS détecte que les yeux du conducteur sont fermés, qu'il cligne des yeux, qu'il bâille de plus en plus souvent, etc. alors qu'il roule à une vitesse d'environ 65 km/h (40 mph) ou plus, il avertit le conducteur par une alarme si le système détermine que le conducteur est somnolent.

- Lorsque l'avertissement de somnolence au volant est activé, le voyant d'alerte de somnolence s'allume, l'avertissement de

somnolence apparaît sur l'écran d'information et l'avertisseur sonore intérieur émet un signal sonore pour avertir le conducteur.

•

NOTE :

Même si le conducteur se sent réveillé, s'il y a toujours un soupçon de somnolence, le signal d'avertissement peut être actionné toutes les quelques minutes. Si la vitesse du véhicule dépasse 65 km/h (40 mph) ou plus alors que le conducteur est soupçonné d'être endormi, le signal d'avertissement peut être actionné à chaque fois. Dans de tels cas, il est recommandé de faire une pause dès que possible.

Après l'activation de l'avertissement de somnolence au volant, l'alerte DMS ne s'active pas pendant environ cinq minutes.

Avertissement de somnolence

Si le DMS détecte que les yeux du conducteur sont fermés ou que son cou est incliné alors qu'il roule à environ 65 km/h (40 mph) ou plus, il avertit le conducteur au moyen d'un signal d'alarme.

- Lorsque l'avertissement de somnolence est activé, le voyant d'alerte de somnolence s'allume, l'avertissement de somnolence s'affiche sur l'écran d'information et l'avertisseur sonore intérieur émet un signal sonore pour avertir le conducteur.
- L'avertissement de somnolence se poursuit jusqu'à ce que le DMS détermine que le conducteur s'est réveillé.

NOTE :

Après l'activation de l'avertissement de somnolence, l'alerte du DMS ne s'active pas pendant environ cinq minutes.

Avertissement de distraction au volant

Si le DMS détecte le regard du conducteur ou la direction de son visage alors qu'il roule à une vitesse d'environ 20 km/h (12 mph) ou plus et qu'il détermine que le conducteur regarde de côté, le DMS avertit le conducteur au moyen d'un signal d'avertissement.

- Lorsque l'avertissement de distraction au volant est activé, l'avertissement de distraction au volant s'affiche sur l'écran d'information et l'avertisseur sonore intérieur émet un signal sonore pour avertir le conducteur.

NOTE :

- *L'alerte de distraction au volant ne fonctionne pas lorsque le témoin de clignotant et les feux de détresse sont activés.*
- *L'alerte de distraction au volant ne fonctionne pas lorsque le levier de changement de vitesse est en position "R".*
- *Si l'une des conditions suivantes est remplie, l'alerte de distraction au volant peut ne pas fonctionner correctement :*
  - *Lorsque la direction et le regard du véhicule sont très différents, comme dans un virage à faible courbure ou un rond-point*
  - *Lorsque le regard et la direction du visage sont très différents*
  - *Lorsque le conducteur détourne fréquemment son visage ou son regard vers l'avant*
  - *Lorsque le conducteur incline fortement son visage*
  - *Lorsque le conducteur bouge beaucoup*

Après l'activation de l'alerte de distraction au volant, l'alerte DMS ne sera pas activée pendant environ cinq minutes.

Activation/Désactivationde l'alerte

Les alertes DMS peuvent être désactivées.

Vous pouvez sélectionner le système de surveillance du conducteur via le mode de réglage de l'écran d'information et activer ou désactiver l'alerte. Veuillez vous reporter au "Mode de réglage de l'écran d'information" dans cette section.

Lorsque l'alerte est désactivée, le témoin "OFF" du système de surveillance du conducteur (DMS) s'allume.

NOTE :

Dans les situations suivantes, les alertes DMS sont activées automatiquement :

- *Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage de mode verrouillage de direction à mode contact mis.*
- *Quand la ceinture de sécurité du conducteur est détachée et que la porte du conducteur est ouverte*
- *Lorsque le réglage par défaut est sélectionné par le mode de réglage de l'écran d'information.*

Situations dans lesquelles le système de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, la caméra du système de surveillance du conducteur peut ne pas être en mesure de détecter le visage du conducteur et la fonction peut ne pas fonctionner correctement.

- Lorsque la caméra du système de surveillance du conducteur se trouve dans des situations où il est difficile de capturer correctement des images
  - Lorsque l'intérieur du véhicule est chaud
  - Lorsqu'une lumière très vive, telle que le soleil ou les phares, éclaire la caméra du système de surveillance du conducteur ou le visage du conducteur
  - Lorsque la luminosité à l'intérieur du véhicule change fréquemment en raison des ombres des structures environnantes, etc.
- Lorsque le contour des yeux, du nez, de la bouche ou du visage du conducteur est difficile à voir depuis la caméra du système de surveillance du conducteur
  - Lorsque les verres des lunettes de vue ou de soleil font briller la lentille de la caméra, ou en cas de reflet de la vue à l'extérieur du véhicule
  - Lorsque la caméra du système de surveillance du conducteur, le visage du conducteur et la LED sont cachés par le volant, une main tenant le volant, un bras, etc.
  - Lorsqu'il y a de la saleté ou des empreintes digitales, etc. sur l'objectif de la caméra du système de surveillance du conducteur ou sur la LED.
  - Lorsque le conducteur porte un chapeau, a abaissé le pare-soleil, etc. bas sur ses yeux
  - Lorsque le conducteur porte des lunettes épaisses qui déforment l'apparence de ses yeux
  - Lorsque le conducteur porte des lunettes de vue ou des lunettes de soleil qui ne transmettent pas facilement les rayons infrarouges
  - Lorsque les yeux du conducteur sont masqués par le cadre de ses lunettes, de ses lunettes de soleil, ses cheveux, etc.
  - Lorsque le conducteur porte un chapeau ou un casque, etc.
  - Lorsque le conducteur porte un cache-œil
  - Lorsque la frange du conducteur tombe sur ses yeux
  - Lorsque le conducteur porte un masque facial
  - Lorsque le conducteur porte du maquillage ou de la peinture, etc., ce qui rend difficile de détecter ses yeux, son nez, sa bouche ou la forme de son visage.
  - Lorsque le contour de la bouche est masqué par les moustaches

– Lorsque le conducteur incline fortement la tête
– Lorsque le conducteur n'est pas dans la bonne position de conduite
– Lorsque le conducteur rit ou que ses yeux sont à peine ouverts
– Lorsqu'il y a plusieurs visages dans la zone de détection de la caméra du système de surveillance du conducteur, par exemple lorsqu'un passager avant ou arrière se penche vers le siège du conducteur.
– Lorsqu'il y a un dispositif à l'intérieur du véhicule qui émet des rayons infrarouges proches, tel qu'un système de surveillance du conducteur qui n'est pas un équipement d'origine.

Lorsque le DMS présente une anomalie

Si le DMS est temporairement arrêté, le témoin "OFF" du système de surveillance du conducteur (DMS) s'allume.
Si le DMS présente une anomalie, le témoin "OFF" du système de surveillance du conducteur (DMS) ainsi que le témoin d'avertissement principal clignotent, "DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DU CONDUCTEUR" apparaît sur l'écran d'information et l'avertisseur sonore intérieur retentit.

NOTE :
- *Dans la situation suivante, le DMS est temporairement arrêté.*
  – *Lorsque la température du boîtier du DMS est élevée ou basse*
  – *Lorsque la température de la caméra du système de surveillance du conducteur est élevée ou basse*
  – *Lorsque la position des yeux, du nez, de la bouche ou du visage du conducteur n'est pas détectée correctement*

Lorsque ces situations s'améliorent, le DMS se réactive.

- *En cas de problème avec le DMS, veuillez consulter un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié pour le faire contrôler.*

Caméra et LED du DMS

NOTE :
Pour assurer un fonctionnement correct du DMS, veuillez observer les consignes suivantes :
- *Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (y compris des autocollants transparents), etc. à la caméra et à la LED du système de surveillance du conducteur ou à sa zone environnante.*
- *Veillez à préserver l'objectif de la caméra du système de surveillance du conducteur et les LED de tout dommage.*
- *Ne touchez pas la lentille de la caméra du système de surveillance du conducteur ou ne la laissez pas se salir. Si de la saleté ou des empreintes digitales s'y déposent, essuyez-les avec un chiffon doux et sec ou essuyez-les légèrement avec un chiffon bien essoré.*
- *Ne soumettez pas la caméra et les LED du système de surveillance du conducteur, ni leurs environs, à un impact violent.*

Logiciel open source (OSS)

Le DMS comprend un logiciel (OSS) qui utilise des sources ouvertes.
Pour en savoir plus sur les informations de licence, veuillez vous reporter au site web suivant.
http://www.embedded-carmultimedia.jp/RTOS/License/oss/DMS_0601/

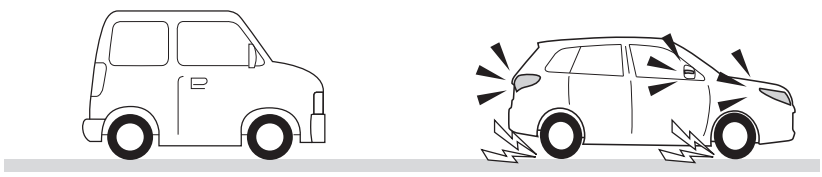
Signal d'arrêt d'urgence (ESS)

ESS est l'abréviation de Emergency Stop Signal.

Cette fonctionnalité informe un véhicule suiveur en faisant clignoter tous les clignotants plus rapidement si toutes les conditions suivantes sont remplies. Également, dans ces conditions, ils clignoteront en même temps que le témoin de clignotant sur le combiné d'instruments.

- Si vous appuyez brusquement sur les freins à une vitesse d'environ 55 km/h (34 mph) ou plus.
- Lorsque le système ABS est activé ou lorsque vous appuyez soudainement sur la pédale de frein, ce qui est similaire à l'activation du système ABS.

EXEMPLE



54P000339

Le système ESS arrête de fonctionner dans les situations suivantes :

- Lorsque vous relâchez le frein
- Lorsque le système ABS n'est plus activé
- Lorsque vous actionnez le contacteur de feux de détresse
- Lorsque le véhicule ne décélère plus rapidement

⚠ AVERTISSEMENT

Bien que le système ESS soit conçu pour éviter le nombre de collisions par l'arrière en cas de freinage brusque en avertissant un véhicule suiveur, il ne peut pas éviter toutes les collisions. Conduisez toujours prudemment et évitez les freinages brusques superflus lorsque vous vous arrêtez ou décélérez.

NOTE :

- *Il n'est pas possible de désactiver le système ESS.*
- *Utilisez de préférence le contacteur de feux de détresse.*
- *Lorsque vous conduisez sur les revêtements suivants et que le système ABS ne fonctionne pas momentanément, le système ESS peut ne pas fonctionner.*
  - *– Sur des revêtements glissants*
  - *– Sur des routes accidentées (ex. raccords de revêtements)*

Caméra arrière (option)

Lorsque le levier de changement de vitesse est déplacé en position "R" et que le mode d'allumage est contact mis, le système de caméra arrière affiche automatiquement à l'écran la vue derrière le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

La distance affichée dans la caméra arrière peut différer de la distance réelle en fonction des conditions de la route ou de la charge transportée par le véhicule. Comme la zone d'affichage de la caméra est également limitée, reculer en ne regardant que l'écran peut provoquer un accident ou une collision avec un objet.

La caméra arrière ne peut remplacer l'attention du conducteur. Le conducteur est seul responsable du stationnement et d'autres manœuvres similaires.

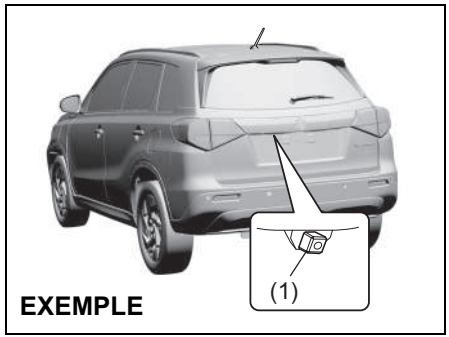
- **Utilisez uniquement la caméra arrière comme assistance de conduite.**
- **Conduisez toujours prudemment en confirmant la sécurité à l'arrière et autour du véhicule en utilisant votre regard direct et le rétroviseur.**
- **Vérifiez que le hayon est bien fermé lorsque vous reculez.**

AVIS

Si vous utilisez la caméra arrière pendant une longue période avec l'allumage en mode contact mis sans que le moteur ne tourne ou le système hybride de puissance ne fonctionne pas, la batterie au plomb peut se décharger.

Ne laissez pas longtemps l'allumage en mode contact mis lorsque le moteur ou le système hybride de puissance ne tourne pas.

Emplacement de la caméra arrière



EXEMPLE

74SE0360

(1) Caméra arrière

La caméra arrière se trouve à côté de l'éclairage de la plaque d'immatriculation.

AVIS

La caméra arrière est un instrument de précision. Si vous heurtez la caméra, celle-ci peut se briser et causer des dommages pouvant provoquer un incendie ou un dysfonctionnement.

- **Ne heurtez pas la caméra.**
- **N'éliminez pas la neige ou la boue de la caméra à l'aide d'un bâton.**

AVIS

Si de l'eau pénètre dans la caméra arrière, ceci peut causer un dysfonctionnement ou un incendie.

N'utilisez pas d'eau sous haute pression autour de la caméra.

AVIS

Cette lentille est à enduction dure pour éviter tout dommage ou décoloration. Un dommage ou une décoloration de la lentille peut obscurcir l'image.

- **N'utilisez pas de brosse pour nettoyer la lentille.**
- **N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la lentille.**
- **N'utilisez pas de cire sur la lentille de la caméra.**

NOTE :
Si de la cire pour carrosserie se répand sur la lentille de la caméra, essuyez la cire à l'aide d'un tissu propre humidifié de détergent doux dilué avec de l'eau, puis essuyez avec un tissu sec.

Comment utiliser la caméra arrière

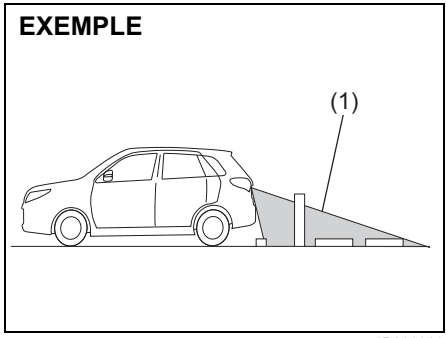
1) Appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.
2) Déplacez le levier de changement de vitesse en position "R".
   - L'écran affiche automatiquement la vue derrière le véhicule.
   - Lorsque le levier de changement de vitesse quitte la position "R" pour une autre position, l'écran revient à l'affichage antérieur.

NOTE :
L'affichage de la caméra arrière a priorité sur tout autre mode d'affichage. Cependant l'écran de la caméra arrière n'affiche pas une vue arrière lors de l'initialisation du système.

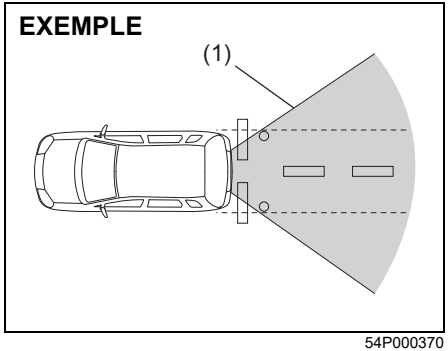
Plage d'affichage de la caméra arrière

L'écran de la caméra arrière affiche la zone située derrière l'extrémité arrière du hayon. L'écran ne peut pas afficher des objets proches du pare-chocs ou sous celui-ci.
L'écran de la caméra arrière ne peut afficher des obstacles situés plus haut que la caméra. Les parties supérieures d'objets longs tels que des signaux routiers ne sont pas visibles à l'écran.

Plage d'affichage de la caméra arrière



54P000369



54P000370

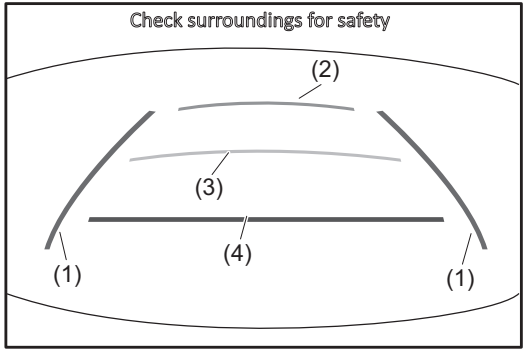
(1) Plage d'affichage

NOTE :

- *Les images affichées à l'écran depuis la caméra arrière sont des images inversées (images miroir).*
- *La couleur des objets sur la caméra arrière peut différer de la couleur réelle des objets.*
- *L'affichage de la caméra arrière peut être difficilement visible dans les conditions suivantes, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement du système.*
  - *Dans des endroits sombres, un jour de pluie ou la nuit.*
  - *Lorsque la température autour de la lentille est trop élevée/faible, ou si la caméra est humide comme lors d'un jour de pluie ou au cours de périodes de forte humidité (une condensation peut se produire sur la lentille de la caméra).*
  - *Lorsqu'un corps étranger tel que de la boue ou une goutte d'eau est collé autour de la lentille de la caméra.*
  - *Lorsqu'une lumière forte pénètre directement dans la caméra (des lignes verticales peuvent s'afficher sur l'écran).*
  - *Sous une lumière fluorescente. (L'écran peut scintiller.)*
  - *Lorsque la température extérieure est basse (l'image sur l'écran peut être assombrie).*

Comment comprendre les éléments affichés à l'écran

L'affichage de la caméra arrière et les lignes de guidage seront affichés sur l'écran.



74SE0338

- Comme chaque ligne de guidage est affichée vers la surface de la route, la distance entre votre véhicule et un obstacle tel qu'un véhicule garé près de votre véhicule n'est pas affichée avec précision.
- Les lignes de guidage trapézoïdales pour la distance et la largeur du véhicule qui sont affichées à l'écran sont des indications approximatives et dépendent de la distance et de la largeur réelles du véhicule.
- Si vous modifiez les suspensions ou remplacez un pneu par un pneu non désigné, les lignes de guidage ne seront pas affichées avec précision.

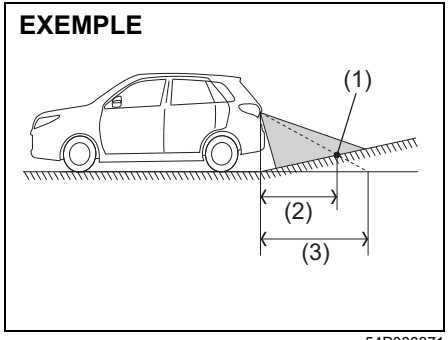
N°	Nom d'élément	Couleur affichée	Contenu
(1)	Ligne de guidage pour la largeur du véhicule (ligne verticale)	Violet	Ceci montre la ligne de guidage de la position qui est légèrement en dehors de la largeur du véhicule (y compris la largeur des rétroviseurs extérieurs).

N°	Nom d'élément	Couleur affichée	Contenu
(2)	Ligne de guidage de distance	Bleu clair	Cela montre la ligne de guidage de la position qui est environ à 2 m (6,6 ft) en arrière du centre du pare-chocs arrière.
(3)		Jaune	Cela montre la ligne de guidage de la position qui est environ à 1 m (3,3 ft) en arrière du centre du pare-chocs arrière.
(4)		Rouge	Cela montre la ligne de guidage de la position qui est environ à 0,5 m (1,6 ft) en arrière du centre du pare-chocs arrière.

Indication sur l'écran de la caméra arrière

La distance affichée dans la caméra arrière peut différer de la distance réelle en fonction des conditions de la route ou de la charge transportée par le véhicule.

Pente montante derrière le véhicule

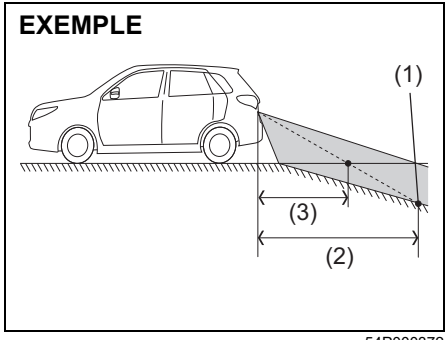


54P000371

(1) Objet
(2) Distance réelle
(3) Distance à l'écran

Lorsqu'il y a une pente montante derrière le véhicule, l'objet affiché à l'écran semble plus éloigné que la distance réelle.

Pente descendante derrière le véhicule



54P000372

(1) Objet
(2) Distance réelle
(3) Distance à l'écran

Lorsqu'il y a une pente descendante derrière le véhicule, l'objet affiché à l'écran semble plus proche que la distance réelle.

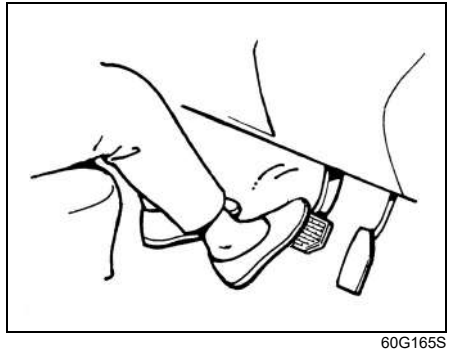
Si la vue arrière provenant de la caméra arrière ne s'affiche pas ou si l'image est de mauvaise qualité

- Si la vue arrière provenant de la caméra arrière ne s'affiche pas.
  – Vérifiez que le mode d'allumage est contact mis.
  – Vérifiez que le levier de changement de vitesse est bien en position "R".

- Si l'image provenant de la caméra arrière est de mauvaise qualité.
  – Vérifiez que la lentille de la caméra n'est pas sale.
  – Vérifiez que la lumière du soleil ou le faisceau des projecteurs du véhicule vous suivant ne frappe pas directement la lentille.

Si le système de caméra arrière ne fonctionne toujours pas correctement après les vérifications ci-dessus, faites inspecter aussi rapidement que possible le système par un concessionnaire SUZUKI.

Freinage



60G165S

La distance nécessaire à l'arrêt complet du véhicule augmente avec la vitesse du véhicule. La distance de freinage à 60 km/h (37 mph), par exemple, est quatre fois supérieure à celle requise à 30 km/h (19 mph). Commencez à enfoncer la pédale de frein lorsque la distance entre le véhicule et le point d'arrêt est encore importante, et ralentissez progressivement.

⚠ AVERTISSEMENT

Si de l'eau pénètre dans les freins, leur efficacité sera amoindrie et imprévisible. Un tel problème risque de se produire après passage en eaux profondes ou après lavage du bas de caisse. Effectuez alors un essai des freins à petite vitesse. Si les freins ont perdu de leur efficacité, séchez-les en les actionnant de manière répétée, sans à-coups, le véhicule roulant à petite vitesse.

Freins assistés

Ce véhicule est équipé de freins assistés. Même si les freins ne sont plus assistés parce que le moteur a calé ou en raison d'une autre avarie, le circuit est encore parfaitement opérationnel grâce à sa réserve de puissance et permet d'amener le véhicule à l'arrêt complet en enfonçant la pédale de frein une fois et en la maintenant au plancher. Cette réserve de puissance s'épuise à chaque utilisation de la pédale de frein. Appliquez une force uniforme et progressive sur cette pédale. Ne pompez pas sur la pédale.

⚠ AVERTISSEMENT

Sans sa réserve de puissance au système de freinage, le véhicule peut quand même être arrêté en appuyant sur la pédale de frein avec une force supérieure à celle normalement requise. La distance d'arrêt peut toutefois être plus importante.

Système d'assistance au freinage

En cas de pression importante et soudaine sur la pédale de frein, le système d'assistance au freinage détermine qu'il s'agit d'un arrêt d'urgence et fournit plus de puissance de freinage au conducteur qui n'est pas en mesure de maintenir la pédale fermement appuyée.

NOTE :
Si vous enfoncez rapidement et fortement la pédale de frein, un déclic peut se faire entendre dans la pédale. Cela est normal et indique que le système d'assistance au freinage fonctionne correctement.

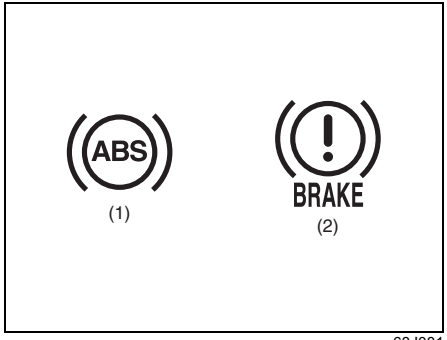
Système antiblocage des freins (ABS)

Le système ABS, en régulant électroniquement la pression de freinage, empêche le dérapage. Ce système aide également à garder le contrôle du véhicule lors du freinage sur routes glissantes ou en cas de freinage brusque.
Le système ABS est automatique et ne requiert pas de techniques particulières de freinage. Appuyez simplement sur la pédale de frein sans pomper. Le système ABS entre en fonction dès qu'il détecte un blocage des roues. Quand le système entre en fonction, la pédale de frein risque de se déplacer légèrement.

NOTE :
- *Le système ABS ne peut pas entrer en fonction si la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mph).*
- *Si le système ABS est activé, il est possible que vous entendiez un bruit de cognement et/ou que vous sentiez la pédale de frein vibrer. Cela est normal et montre que la pression de liquide de frein est correctement contrôlée.*
- *Vous pouvez entendre un bruit de fonctionnement lorsque vous faites démarrer le moteur ou lorsque le véhicule commence à se déplacer. Cela signifie que les systèmes ci-dessus sont en mode d'auto-vérification. Cependant, cela n'indique aucun dysfonctionnement.*

⚠ AVERTISSEMENT

- **Sur certains types de surfaces instables (comme le gravier, la neige, etc.), la distance d'arrêt nécessaire aux véhicules pourvus de système ABS risque d'être légèrement plus longue que celle des véhicules à système de freinage classique. Avec un système de freinage classique, les roues qui dérapent peuvent "labourer" le gravier ou la neige, ce qui réduit la distance d'arrêt. Le système ABS réduit cet effet de résistance. Prévoyez une plus longue distance d'arrêt sur les surfaces instables.**
- **Sur des chaussées normales, certains conducteurs peuvent obtenir des distances d'arrêt plus courtes avec des circuits de freinage normaux qu'avec des systèmes ABS.**
- **Dans tous les cas, un système ABS offre toujours l'avantage d'aider à garder le contrôle du véhicule. Toutefois, gardez à l'esprit qu'un système ABS ne compense pas de mauvaises conditions routières ou climatiques, ni les erreurs de jugement des conducteurs. Faites preuve de jugement en ne roulant pas trop vite.**



(1) Voyant d'alerte ABS
(2) Voyant d'alerte de système de freinage

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si le voyant d'alerte ABS (1) du combiné d'instruments s'allume et reste allumé pendant le trajet, le système ABS est probablement défectueux. Faites contrôler immédiatement le système ABS par un concessionnaire agréé SUZUKI. En cas de problème au niveau du système ABS, le système de freinage fonctionne comme un système de freinage ordinaire sans la fonction antiblocage.**
- **Si le voyant d'alerte ABS (1) et le voyant d'alerte de système de freinage (2) du combiné d'instruments restent allumés ou s'allument simultanément pendant le trajet, la fonction antiblocage et la fonction de régulation de l'effort de freinage arrière (fonction de la soupape de répartition) du système ABS peuvent être en panne. En l'occurrence, les roues arrière pourraient, en cas de freinage sur route glissante ou freinage brutal sur des routes en asphalte même sèches, déraper ou provoquer, dans le pire des cas, un tête-à-queue. Faites contrôler immédiatement le système ABS par un concessionnaire agréé SUZUKI. Conduisez prudemment en évitant au maximum de freiner brutalement.**

Fonctionnement du système ABS

La vitesse des roues est contrôlée en permanence par un ordinateur. Cet ordinateur procède à une analyse du changement de la vitesse de rotation des roues pendant le freinage. Si les roues ralentissent brusquement, ce qui indique un dérapage, l'ordinateur modifie la pression de freinage plusieurs fois par seconde pour éviter le blocage des roues. Lorsque vous démarrez votre véhicule ou si vous accélérez après un arrêt, vous pouvez entendre un bruit momentané de moteur ou de cliquetis quand le système se réinitialise ou procède à un auto-contrôle.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ABS risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus ou les roues utilisés ne sont pas du type indiqué dans le manuel du propriétaire. Le système ABS fonctionne en effet en comparant les diverses vitesses de rotation des roues. Utilisez toujours des roues ou des pneus de remplacement de la taille et du type spécifiés dans ce manuel du propriétaire.

Programme électronique de stabilité (ESP®)

ESP® est une marque déposée de Mercedes-Benz Group AG.

Le programme électronique de stabilité (ESP®) aide à contrôler le véhicule en virage en cas de patinage des roues avant ou arrière. Il vous aide également à maintenir la traction tout en accélérant sur une surface molle ou glissante. Ceci est réalisé en régulant la puissance du moteur et en appliquant les freins de manière sélective. De plus l'ESP® aide à éviter le dérapage en contrôlant la pression de freinage.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ESP® ne peut améliorer la stabilité du véhicule sur la route dans toutes les situations et ne contrôle pas entièrement le système de freinage de votre véhicule. L'ESP® ne peut éviter les accidents, y compris ceux résultant d'une vitesse excessive en virage ou d'un aquaplaning. Seule une conduite attentive et prudente permet d'éviter les accidents. Les capacités d'un véhicule équipé d'un système ESP® ne peuvent en aucun cas remplacer une conduite prudente.

L'ESP® comprend les trois systèmes suivants :

Système de contrôle de stabilité

Le système de contrôle de la stabilité du véhicule aide à fournir un contrôle intégré de systèmes comme l'antiblocage des freins, le contrôle de traction, le contrôle du moteur, etc. Ce système contrôle automatiquement les freins et le moteur pour éviter au véhicule de déraper dans les virages sur une surface glissante ou dans les virages serrés.

Système de contrôle de traction

Le système contrôle de traction aide automatiquement à éviter le patinage au démarrage du véhicule ou lors de l'accélération sur une surface mouillée. Le système fonctionne uniquement s'il sent que certaines roues patinent ou commencent à perdre de la traction. Dans ce cas, le système actionne les freins avant et arrière et réduit la puissance du moteur afin de limiter la vitesse des roues.

Système antiblocage des freins (ABS)

Le système ABS, en régulant électroniquement la pression de freinage, empêche le dérapage. Ce système aide également à garder le contrôle du véhicule lors du freinage sur routes glissantes ou en cas de freinage brusque. Le système ABS est automatique et ne requiert pas de techniques particulières de freinage. Appuyez simplement sur la pédale de frein sans pomper. Le système ABS entre en fonction dès qu'il détecte un blocage des roues. Quand le système entre en fonction, la pédale de frein risque de se déplacer légèrement.
(Pour plus de détails sur l'ABS, reportez-vous à "Freinage" dans cette section.)

NOTE :
Le système ABS ne peut pas entrer en fonction si la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mph).

⚠ AVERTISSEMENT

- **L'ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus ou les roues utilisés ne sont pas du type indiqué dans le manuel du propriétaire. Utilisez toujours des roues ou des pneus de remplacement de la taille et du type spécifiés dans ce manuel du propriétaire.**
- **L'ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus ne sont pas gonflés à la pression recommandée.**
- **L'ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus sont équipés de chaînes.**
- **L'ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus sont excessivement usés. Veillez à remplacer les pneus dès que les indicateurs d'usure apparaissent sur la surface.**
- **L'ESP® ne peut pas remplacer des pneus neige ou des chaînes de pneu sur une route enneigée.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **L'ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si des pièces associées au moteur telles que le silencieux d'échappement ne sont pas standard ou sont extrêmement détériorées.**
- **Ne modifiez pas la suspension du véhicule ; l'ESP® pourrait ne pas fonctionner correctement.**

NOTE :

- *Si le système ESP® est activé, il est possible que vous entendiez un bruit de cognement et/ou que vous sentiez la pédale de frein vibrer. Cela est normal et montre que la pression de liquide de frein est correctement contrôlée.*
- *Vous pouvez entendre un bruit de fonctionnement lorsque vous faites démarrer le moteur ou le système hybride de puissance ou lorsque le véhicule commence à se déplacer. Cela signifie que les systèmes ci-dessus sont en mode d'autovérification. Cependant, cela n'indique aucun dysfonctionnement.*

Les témoins ESP® sont décrits ci-dessous :

Voyant d'alerte ESP®



52KM133

Ce témoin clignote 5 fois par seconde quand l'un des systèmes suivants est activé.

- Système de contrôle de la stabilité
- Système de contrôle de traction
- Système de contrôle de vitesse en descente (option)

Si ce témoin lumineux clignote, conduisez prudemment.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

AVIS

Si le voyant d'alerte ESP® s'allume et reste allumé pendant la conduite, les systèmes ESP® (autres que l'ABS) peuvent rencontrer un problème. Vous devez faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI.

NOTE :
Quand le voyant d'alerte ESP® s'allume et reste allumé pendant la conduite, indiquant un dysfonctionnement des systèmes ESP® (autres que l'ABS), le système de freinage fonctionne comme un système ABS ordinaire, sans fonctions ESP® supplémentaires.

Témoin ESP® "OFF"



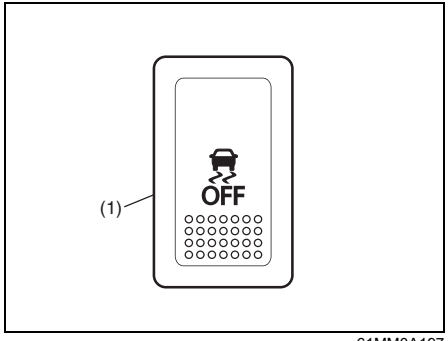
57L30045

Vous devez activer l'ESP® pendant la conduite normale afin de profiter de tous les avantages des systèmes ESP®.

Il est possible que vous deviez éteindre les systèmes ESP® (autres que l'ABS) si votre véhicule est embourbé dans du sable, de la boue ou de la neige et qu'une vitesse de roue importante est nécessaire.

Contacteur ESP® "OFF"

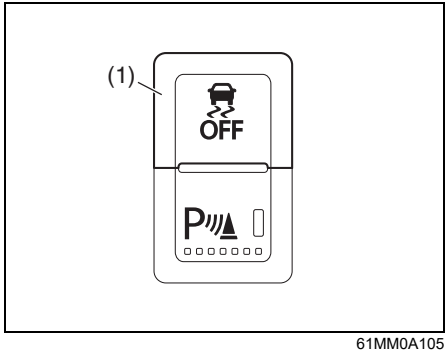
Modèles sans capteurs de stationnement



61MM0A197

(1) Contacteur ESP® "OFF"

Modèles avec capteurs de stationnement



61MM0A105

(1) Contacteur ESP® "OFF"

Lorsque le contacteur ESP® "OFF" du tableau de bord est poussé et maintenu enfoncé pour couper les systèmes ESP® (autres que l'ABS), le témoin ESP® "OFF" s'allume sur le combiné d'instruments.
Quand vous avez désactivé les systèmes ESP® (autres que l'ABS), veillez à les rétablir avant de reprendre une conduite normale.
Pour réactiver les systèmes ESP®, poussez à nouveau le contacteur ESP® "OFF" jusqu'à ce que le témoin ESP® "OFF" s'éteigne.



69T040260

„ANOMALIE
SYSTÈME ESP”

Si le message affiché dans l’illustration ci-dessus apparaît sur l’écran d’information, il peut y avoir un problème de système ESP®. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

NOTE :
Le système ESP® n’est pas activé lorsque ce message est affiché.

NOTE :
Quand le système ESP® est désactivé, si votre véhicule est équipé de l’assistance au freinage à double capteur II (DSBS II), l’assistance au freinage à double capteur II (DSBS II), l’avertissement de sortie de voie, l’avertissement de dérive du véhicule et la reconnaissance de la signalisation routière sont désactivés.

Voyant d’alerte ABS / Voyant d’alerte de système de freinage

Reportez-vous à "Freinage" dans cette section.

Système de contrôle de vitesse en descente (option)

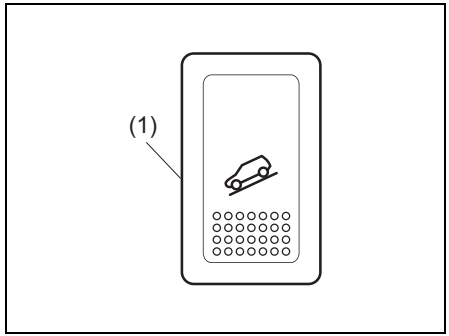
Le système de contrôle de vitesse en descente sert à réduire la charge de travail du conducteur lorsqu’il descend des pentes raides, accidentées ou glissantes sur lesquelles le véhicule ne peut suffisamment décélérer grâce au frein moteur uniquement. Le système de contrôle de vitesse en descente aide à contrôler la vitesse du véhicule en actionnant automatiquement les freins au besoin, afin que vous puissiez vous concentrer sur le maniement du volant.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne vous fiez pas excessivement au système de contrôle de vitesse en descente. Le système de contrôle de vitesse en descente peut ne pas contrôler la vitesse du véhicule dans une pente dans toutes les conditions de charge et d’état de la route. Soyez toujours prêt à contrôler la vitesse du véhicule en actionnant les freins. Un défaut d’attention et l’oubli de contrôler la vitesse du véhicule à l’aide des freins au besoin peuvent entraîner une perte de contrôle ou un accident.

Commutateur du contrôle de vitesse en descente

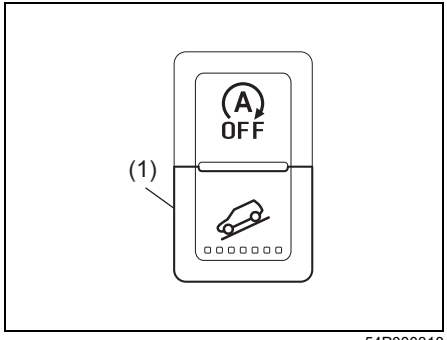
Modèles sans système ENG A-STOP et système hybride de puissance



54P000317

(1) Commutateur du contrôle de vitesse en descente

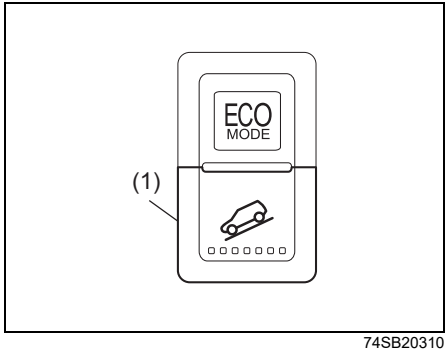
Modèles avec système ENG A-STOP



54P000318

(1) Commutateur du contrôle de vitesse en descente

Modèles avec système hybride de puissance



74SB20310

(1) Commutateur du contrôle de vitesse en descente

Pour activer le système de contrôle de vitesse en descente :

1) Placez le contacteur de mode de conduite (option) en position "LOCK".
2) Placez le levier de changement de vitesse sur une vitesse de marche avant ou en marche arrière.
3) Appuyez sur le commutateur du contrôle de vitesse en descente (1) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (15 mph). Le témoin du contrôle de vitesse en descente du combiné d'instruments s'allume et le système de contrôle de vitesse en descente s'active.

Si le contacteur de mode de conduite (option) est en position "LOCK", la vitesse du véhicule est maintenue à environ 10 km/h (6 mph) lorsque vous êtes en descente.

Les feux stop/arrière s'allument et le voyant d'alerte ESP® clignote lorsque le système de contrôle de vitesse en descente actionne les freins pour maintenir la vitesse du véhicule.
Si la pédale d'accélérateur ou de frein est enfoncée lorsque le système de contrôle de vitesse en descente est activé, le système cessera temporairement de fonctionner. Dès lors que la pédale d'accélérateur ou de frein est relâchée, le système de contrôle de vitesse en descente se remet en fonction si les conditions de fonctionnement du contrôle de vitesse en descente sont remplies. Toutefois, lorsque la vitesse du véhicule dépasse 25 km/h (15 mph), le système de contrôle de vitesse en descente se désactive automatiquement.

Pour désactiver le système de contrôle de vitesse en descente, appuyez de nouveau sur le commutateur du contrôle de vitesse en descente.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Lorsque le système de contrôle de vitesse en descente est utilisé continuellement pendant une longue période, la température du système de freinage peut augmenter et le système de contrôle de vitesse en descente peut se désactiver temporairement afin de protéger les composants du système de freinage. Le témoin du contrôle de vitesse en descente clignote pour vous informer que le système est désactivé. Enfoncez la pédale de frein et arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire. Lorsque la température du système de freinage diminue, le témoin du contrôle de vitesse en descente s'allume et le système est alors réactivé.**
- **Le système de contrôle de vitesse en descente peut s'activer lorsque le levier de changement de vitesse est en position "N", mais le frein moteur ne fonctionnera pas. Utilisez toujours le système de contrôle de vitesse en descente avec le levier de changement de vitesse positionné sur une vitesse de marche avant ou en marche arrière.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

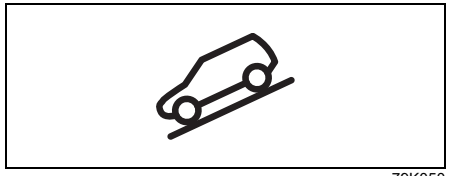
(suite)

- **Quand vous utilisez le système de régulation de la vitesse en descente, appuyez sur le contacteur de régulation de la vitesse en descente et assurez-vous que le voyant de régulation de la vitesse en descente s'allume et aucun message d'avertissement n'apparaît sur l'écran d'information.**

NOTE :
Il est possible que vous entendiez un bruit en provenance du moteur lorsque le système de contrôle de vitesse en descente s'active. Ce bruit est normal et n'indique aucun dysfonctionnement.

Pour désactiver le système de régulation de la vitesse en descente, appuyez sur le contacteur de régulation de la vitesse en descente et éteignez le voyant de régulation de la vitesse en descente.

Témoin du contrôle de vitesse en descente



79K050

Lorsque le mode d'allumage est contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

Lorsque vous enfoncez le commutateur du système de contrôle de vitesse en descente et si les conditions de fonctionnement du système sont remplies, le témoin correspondant s'allume. Si le témoin du contrôle de vitesse en descente clignote, le contrôle de vitesse en descente ne sera pas activé.

Si le témoin du contrôle de vitesse en descente s'allume ou clignote alors que vous n'avez pas actionné le commutateur du contrôle de vitesse en descente, il y a un problème avec le système. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

NOTE :
Si le témoin du contrôle de vitesse en descente clignote lorsque vous appuyez sur le commutateur du contrôle de vitesse en descente, les conditions suivantes peuvent ne pas être remplies.
- *Le contacteur de mode de conduite (option) est en position "LOCK".*
- *Le levier de changement de vitesse est positionné sur une vitesse de marche avant ou en marche arrière.*
- *La vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (15 mph).*
- *Le système de freinage est à une température de fonctionnement normale.*

NOTE :
Si l'une des conditions suivantes survient, il peut y avoir un problème de système de contrôle de vitesse en descente ou de système ESP®. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.
- *Le témoin du contrôle de vitesse en descente ne s'allume pas ou ne clignote pas lorsque vous appuyez sur le commutateur du contrôle de vitesse en descente.*
- *Le témoin du contrôle de vitesse en descente reste allumé lors de la conduite sans que le commutateur du contrôle de vitesse en descente ait été pressé.*



69T040260

„ANOMALIE SYSTÈME ESP"

Si le message affiché dans l'illustration ci-dessus apparaît sur l'écran d'information, il peut y avoir un problème de système de contrôle de vitesse en descente et de système d'aide au démarrage en côte. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

NOTE :
Vous ne pouvez pas activer le système de contrôle de vitesse en descente lorsque ce message est affiché.

Système d'aide au démarrage en côte

Le système d'aide au démarrage en côte est conçu pour vous aider à démarrer en montée. Lorsque vous commencez à monter une côte, le système empêche le véhicule de rouler vers l'aval (pendant 2 secondes environ), le temps que votre pied passe de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne vous fiez pas excessivement au système d'aide au démarrage en côte. Le système d'aide au démarrage en côte ne peut pas empêcher le véhicule de descendre une pente dans toutes les conditions de charge ou tous les états de la route. Soyez toujours prêt à enfoncer la pédale de frein pour empêcher le véhicule de rouler vers le bas. Un défaut d'attention et l'oubli d'enfoncer la pédale de frein pour maintenir le véhicule sur une côte peuvent entraîner une perte de contrôle ou un accident.**
- **Le système d'aide au démarrage en côte n'est pas conçu pour arrêter le véhicule en pente.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Après avoir retiré le pied de la pédale de frein, accélérez le véhicule pour entamer immédiatement la montée. Si vous retirez le pied de la pédale de frein pendant 2 secondes, le système d'aide au démarrage en côte sera annulé. Dans ce cas, le véhicule peut rouler vers l'arrière, ce qui pourrait provoquer un accident en fonction de l'inclinaison de la pente. De plus, le moteur peut caler et l'assistance de la direction et des freins ne fonctionnera pas ; la direction et le freinage seront plus durs que d'habitude, ce qui peut causer un accident ou des dommages au véhicule.**
- **Si vous conduisez sur une pente abrupte, du gravier, une route enneigée ou boueuse et que le système d'aide au démarrage en côte est activé, il est possible que les roues se bloquent et que le véhicule devienne incontrôlable.**

Le système d'aide au démarrage en côte s'active pendant 2 secondes environ au maximum si votre pied quitte la pédale de frein lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

1) Le levier de changement de vitesse se trouve dans un rapport en marche avant ou en marche arrière.
2) Le frein de stationnement est desserré.
3) Pour les modèles à boîte-pont manuelle, la pédale d'embrayage est enfoncée.
4) Le véhicule se trouve sur une pente montante.

Sur les modèles équipés du système ENG A-STOP ou du système hybride de puissance, le système d'aide au démarrage en côte est activé lorsque le moteur est redémarré après s'être arrêté automatiquement, même si les conditions précédentes ne sont pas remplies.

NOTE :
Quand le système d'aide au démarrage en côte est activé, il peut se produire les événements suivants sans qu'il s'agisse d'un dysfonctionnement.

- *Vous pouvez entendre un son provenant du compartiment moteur.*
- *La pédale de frein devenant plus dure, vous pouvez avoir du mal à l'enfoncer.*



69T040260

„FONCTION
HILL HOLD
DÉSACTIVÉE"

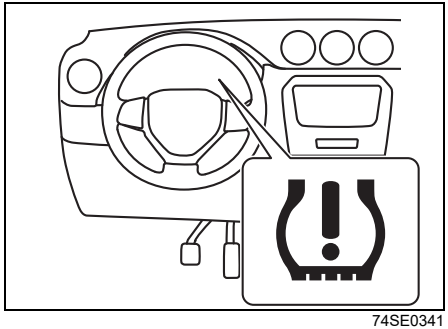
Si le message affiché dans l'illustration ci-dessus apparaît sur l'écran d'information, il peut y avoir un problème de système de contrôle de vitesse en descente (option) et de système d'aide au démarrage en côte. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

NOTE :
Le système d'aide au démarrage en côte n'est pas actif lorsque ce message est affiché.

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le système de surveillance de la pression des pneus est conçu pour vous alerter en cas de sous-gonflage prononcé d'un ou plusieurs pneus du véhicule. Un capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) contenant un code d'identification unique est monté sur chaque roue. Les capteurs TPMS transmettent des signaux de pression de pneu au récepteur du contrôleur du système de surveillance de la pression des pneus. Lorsque la pression de gonflage d'un ou plusieurs pneus indique un sous-gonflage important, le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume.

Témoin de basse pression de pneu



74SE0341

Chaque pneu doit être contrôlé à froid chaque mois et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette relative à la pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus d'une taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette relative à la pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correcte pour ces pneus.)
En tant que fonction améliorant la consommation de carburant, votre véhicule a été doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un voyant d'alerte de faible pression des pneus lorsqu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Dès lors, lorsque le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et contrôler aussi rapidement que possible les pneus et les gonfler à la pression correcte.
Rouler avec un pneu fortement sous-gonflé peut causer une surchauffe du pneu et provoquer sa défaillance. Un sous-gonflage augmente également la consommation et réduit la longévité de la bande de roulement du pneu, et peut affecter la maniabilité et la capacité d'arrêt du véhicule.
Notez que le TPMS n'est pas un substitut d'un entretien correct des pneus, et il incombe au conducteur de maintenir une pression correcte des pneus même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement de l'allumage du voyant d'alerte de faible pression des pneus du TPMS.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Se fier uniquement au système de surveillance de la pression des pneus pour déterminer s'il est nécessaire d'ajouter de l'air aux pneus peut causer une perte de contrôle ou un accident.**
  Contrôlez la pression de gonflage des pneus une fois par mois, lorsque ceux-ci sont froids. Au besoin, réglez-les à la pression de gonflage recommandée spécifiée sur l'étiquette d'information sur les pneus du véhicule et dans ce manuel du propriétaire. Reportez-vous à "Pneus" dans la section INSPECTION ET ENTRETIEN.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Ne pas effectuer de correction lorsque le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne fonctionne pas ou lorsqu'il s'allume et clignote en roulant peut causer un accident. Si le voyant d'alerte de basse pression de pneu ne s'allume pas pendant 2 secondes après avoir pressé le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ou s'allume et clignote en roulant, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou par un atelier qualifié. Même si le témoin s'éteint après avoir clignoté, indiquant que le système de surveillance fonctionne à nouveau, vous devez toujours faire vérifier le système par votre concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **La capacité de support de charge de vos pneus est réduite avec des pressions de gonflage inférieures. Si vos pneus ne sont que modérément sous-gonflés, la charge sur les pneus peut dépasser leur capacité de support de charge, ce qui peut causer une défaillance du pneu. Le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne vous préviendra pas de cette condition, parce qu'il ne s'allume que si un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.**
  Contrôlez et réglez la pression de gonflage de vos pneus au moins une fois par mois. Reportez-vous à "Pneus" dans la section INSPECTION ET ENTRETIEN.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Continuer à rouler avec le voyant d'alerte de faible pression des pneus allumé peut causer un accident entraînant de graves blessures, voire la mort.**
  Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume et reste allumé, réduisez votre vitesse et évitez les virages et freinages brusques. Soyez conscient que rouler avec un pneu fortement sous-gonflé peut causer une surchauffe du pneu et entraîner sa défaillance et peut affecter l'efficacité de la direction et du freinage. Arrêtez-vous dès que possible dans un endroit sûr et contrôlez vos pneus.
  – Si vous avez un pneu à plat, remplacez-le par la roue de secours (option). Reportez-vous à "Instructions de levage sur cric" dans la section INTERVENTION D'URGENCE pour la méthode de remplacement d'un pneu. Reportez-vous également à "Remplacement des pneus et/ou des roues" pour les instructions de remise en fonctionnement normal du TPMS après une crevaison.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

– Si votre véhicule est doté d'une trousse de réparation des pneus au lieu d'une roue de secours, reportez-vous à "Trousse de réparation des pneus" dans la section INTERVENTION D'URGENCE pour les instructions d'exécution d'une réparation d'urgence d'un pneu dégonflé.
– Si un ou plusieurs pneus sont sous-gonflés, ajustez dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus à la pression de gonflage recommandée.

Le témoin de basse pression de pneu peut s'allumer en raison de causes normales telles que des fuites naturelles d'air et des modifications de pression causées par des variations de température ou de pression atmosphérique. L'ajustement de la pression d'air dans les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus provoque l'extinction du voyant d'alerte de faible pression des pneus.

Pour éteindre le voyant d'alerte de faible pression des pneus, ajustez les pressions des pneus lorsque ceux-ci sont froids et conduisez le véhicule pendant 10 minutes environ.

Lorsque la pression de pneu ajustée est reconnue, le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'éteint et l'écran d'information affiche la pression actuelle des pneus (si vous sélectionnez le moniteur TPMS (option)).

AVIS

Si le voyant d'alerte de basse pression de pneu ne s'éteint pas y compris lorsque vous roulez pendant plus de 10 minutes après avoir ajusté à froid la pression des pneus, il peut y avoir un problème de TPMS. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou par un atelier qualifié.

Si le témoin s'allume à nouveau peu de temps après avoir ajusté la pression de vos pneus, il se peut qu'un pneu soit crevé. Si vous avez un pneu à plat, remplacez-le par la roue de secours (option). Reportez-vous à "Instructions de levage sur cric" dans la section INTERVENTION D'URGENCE. Reportez-vous à "Remplacement des pneus et/ou des roues" pour les instructions de remise en fonctionnement normal du système de surveillance de la pression des pneus après une crevaison.



69T051060

"PNEUS DÉGONFLÉS"

NOTE :

- *Pour un certain type de combiné d'instruments uniquement, l'écran d'information affiche le message d'avertissement ci-dessus lorsque ce témoin s'allume.*
- *Lorsque la pression de gonflage des pneus est ajustée à haute altitude, le voyant d'alerte de faible pression des pneus peut ne pas s'éteindre même après l'ajustement de la pression de gonflage des pneus. Dans ce cas, gonflez le pneu à une pression légèrement plus élevée que celle indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus.*
- *Le voyant d'alerte de faible pression des pneus peut s'éteindre temporairement après s'être allumé. Ceci peut être dû à l'augmentation de la température de surface après avoir parcouru une longue distance ou voyagé dans une zone à température élevée. Même si le voyant d'alerte de basse pression de pneu s'éteint après s'être allumé, vérifiez la pression de gonflage de tous les pneus.*
- *Pour réduire les risques d'allumage du voyant d'alerte de faible pression des pneus à cause de changements normaux de température et de pression atmosphérique, il importe de vérifier et d'ajuster les pressions des pneus lorsque ceux-ci sont froids. Si vous contrôlez les pneus après avoir conduit le véhicule, ceux-ci seront chauds. Même si la pression des pneus semble correcte dans ces conditions, elle pourrait descendre sous la pression spécifiée une fois que les pneus auront refroidi. De même, si des pneus sont gonflés à la pression spécifiée dans un garage chaud, la pression des pneus peut descendre sous les spécifications lorsque le véhicule roule à l'extérieur et qu'il fait très froid. Si vous ajustez la température dans un garage plus chaud que la température extérieure, vous devez ajouter 1 kPa à la pression de gonflage à froid préconisée par 0,8 °C de différence entre la température du garage et la température extérieure.*

Indicateur de dysfonctionnement du TPMS

Votre véhicule est également équipé d'un voyant de dysfonctionnement du TPMS indiquant un fonctionnement incorrect du système.

Le voyant de dysfonctionnement du TPMS est combiné au voyant d'alerte de faible pression des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le voyant d'alerte de faible pression des pneus clignote pendant 75 secondes environ puis reste continuellement allumé. Cette séquence continue jusqu'au démarrage suivant du véhicule tant que le dysfonctionnement persiste.

Le voyant de dysfonctionnement du TPMS n'est pas réinitialisé après l'arrêt du moteur ; il reste en l'état jusqu'à la restauration de conditions normales.

Lorsque le voyant de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas pouvoir détecter ou signaler comme prévu une basse pression de pneu. Des dysfonctionnements du TPMS peuvent se produire pour diverses raisons, parmi lesquelles la pose ou le remplacement ou la permutation de pneus ou de roues sur le véhicule, qui empêchent un fonctionnement correct du TPMS. Contrôlez toujours le voyant d'alerte de faible pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues du véhicule pour s'assurer

que le remplacement ou la permutation des pneus ou des roues permet la poursuite du fonctionnement correct du TPMS.

AVIS

Les capteurs de pression des pneus peuvent être endommagés si vous ne prenez pas les précautions appropriées.

- **Nous recommandons fortement de faire réparer ou remplacer les pneus par un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié. Les capteurs de pression des pneus peuvent être endommagés par l'installation ou le retrait des pneus.**
- **N'utilisez pas de produits d'étanchéité liquides pour pneu dégonflé, sauf si votre véhicule est équipé d'une trousse de réparation des pneus au lieu d'une roue de secours.**

AVIS

Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume fréquemment, il peut y avoir une défaillance au niveau d'un ou de plusieurs pneus, des capteurs de pression des pneus ou du système de surveillance.
Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume fréquemment, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.



69T051060

"ANOMALIE
DÉTECTION
PRESS PNEUS"

NOTE :
Pour un certain type de combiné d'instruments uniquement, l'écran d'information affiche le message d'avertissement ci-dessus lorsque ce témoin s'allume.

Limitations du TPMS

Le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement dans certaines circonstances. Dans les situations suivantes, le voyant d'alerte de faible pression des pneus peut s'allumer et rester allumé ou clignoter.

- Lorsque vous remplacez un pneu crevé par une roue de secours.
- Lorsque vous incluez une roue de secours dans une permutation des roues.
- Lorsqu'un capteur TPMS est endommagé au cours d'un remplacement de pneu ou si des produits d'étanchéité liquides sont utilisés pour réparer un pneu crevé.
- Lorsque le signal électronique du capteur TPMS est perturbé de l'une des manières suivantes :
  - Des appareils ou installations électriques utilisant des fréquences d'ondes radio similaires sont à proximité.
  - Une pellicule métallique pouvant causer des interférences radio est fixée sur une vitre.
  - Une épaisse couche de neige ou de glace recouvre le véhicule, en particulier autour des roues ou des passages de roue.
  - Des pneus neige ne comportant pas de capteurs TPMS d'origine ou des chaînes de pneu sont utilisés.

- Lorsque vous utilisez des roues ou des pneus n'étant pas d'origine SUZUKI.
- Lorsque la pression d'un pneu est trop élevée.
- Lorsqu'il y a un problème de récepteur ou de contrôleur TPMS.

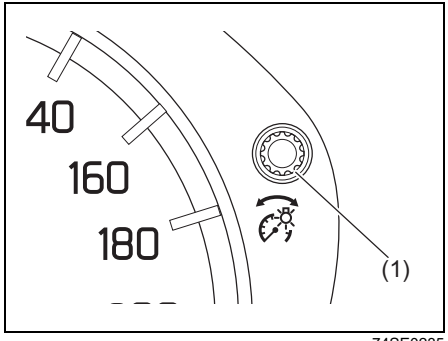
Réglage du TPMS

- Vous pouvez contrôler la pression de gonflage actuelle des pneus sur l'écran d'information.
- Vous pouvez définir une des valeurs initiales de gonflage des pneus ci-dessous figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus.
  – "Mode Confort"
  – "Mode Charge"

⚠ AVERTISSEMENT

Si le poids du chargement a changé, ajustez la pression des pneus conformément à l'étiquette d'information sur les pneus et réglez la valeur initiale via l'écran d'information. Si le poids du chargement, la pression des pneus et la valeur initiale ne correspondent pas, le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement.

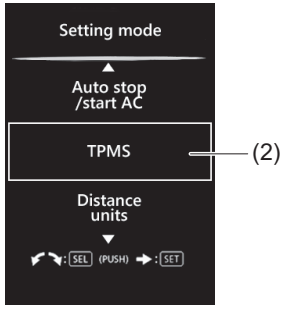
Pour contrôler la pression de gonflage actuelle des pneus



74SE0235

1) Lorsque le mode d'allumage est contact mis et que le véhicule est à l'arrêt, enfoncez le bouton de sélection d'indicateur (1) du combiné d'instruments pendant plus de 3 secondes pour faire passer l'écran d'information en mode de réglage.

EXEMPLE



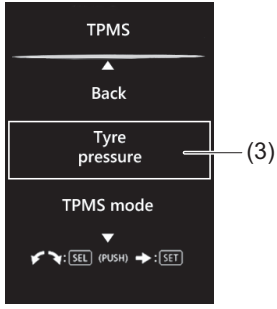
69T051100

(2) "TPMS"

2) Tournez le bouton de sélection d'indicateur (1) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner "TPMS" et enfoncez le bouton de sélection d'indicateur.

NOTE :
Si vous sortez du mode de réglage, sélectionnez "Retour" et enfoncez le bouton de sélection d'indicateur (1).

EXEMPLE

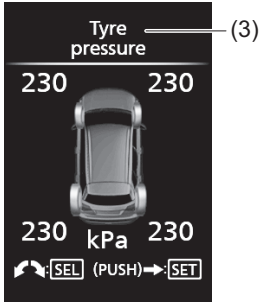


69T051110

(3) "Pression de pneu"

3) Tournez le bouton de sélection d'indicateur (1) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner "Pression de pneu" et enfoncez le bouton de sélection d'indicateur.

EXEMPLE



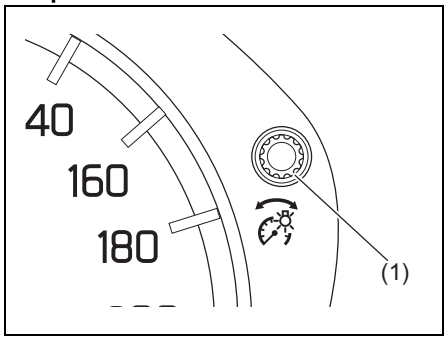
74SE0369

(3) "Pression de pneu"

4) L'écran affiche la pression de gonflage actuelle des pneus.

NOTE :
- *Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume, l'écran d'information passe sur "Pression de pneu" et l'indication voulue de la pression de pneu clignote pour vous indiquer le ou les pneus dont la pression est basse.*
- *L'écran peut ne pas afficher la pression de gonflage des pneus pendant 10 minutes environ après que le véhicule a commencé à se déplacer. C'est parce que le système TPMS apprend la pression de gonflage des pneus pendant ces 10 minutes. L'écran affiche la pression de gonflage des pneus après 10 minutes.*
- *Si vous arrêtez le véhicule et changez l'allumage en mode verrouillage de direction, et le laissez ainsi pendant au moins 20 minutes, la pression de pneu affichée sur l'écran d'information est réinitialisée et indique 0 kPa lorsque le moteur est redémarré. Dans ce cas, l'indication actuelle de pression de pneu revient après avoir conduit un moment. Toutefois, si une pression de pneu est détectée comme étant basse avant l'arrêt du moteur, l'indication de pression de pneu peut ne pas revenir et seulement indiquer "---".*

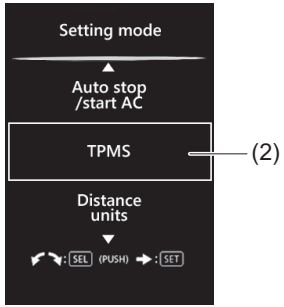
Pour régler la valeur initiale de pression des pneus



74SE0235

1) Lorsque le mode d'allumage est contact mis et que le véhicule est à l'arrêt, enfoncez le bouton de sélection d'indicateur (1) du combiné d'instruments pendant plus de 3 secondes pour faire passer l'écran d'information en mode de réglage.

EXEMPLE



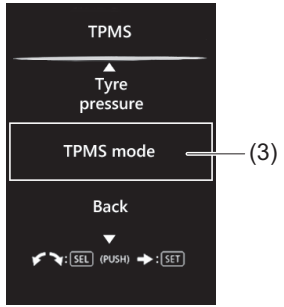
69T051100

(2) "TPMS"

2) Tournez le bouton de sélection d'indicateur (1) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner "TPMS" et enfoncez le bouton de sélection d'indicateur.

NOTE :
Si vous sortez du mode de réglage, sélectionnez "Retour" et enfoncez le bouton de sélection d'indicateur (1).

EXEMPLE

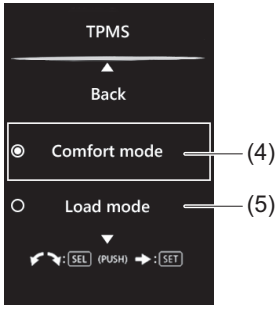


69T051120

(3) "Mode TPMS"

3) Tournez le bouton de sélection d'indicateur (1) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner "Mode TPMS" et enfoncez le bouton de sélection d'indicateur.

EXEMPLE



69T051130

(4) "Mode Confort"
(5) "Mode Charge"

4) Tournez le bouton de sélection d'indicateur (1) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner la valeur initiale et enfoncez le bouton de sélection d'indicateur.
5) Lorsque la case sélectionnée clignote, le réglage est terminé.

Remplacement des pneus et/ou des roues

Après la crevaison d'un pneu et son remplacement par la roue de secours, SUZUKI recommande de faire monter un nouveau pneu sur la roue sur laquelle se trouvait le pneu crevé par un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié. Le TPMS est déjà configuré pour reconnaître le code d'identification de la roue d'origine, et le fonctionnement normal du TPMS sera rétabli.

Si vous devez remplacer des roues de votre véhicule, votre concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié doit vérifier que les capteurs TPMS sont installés dans les nouvelles roues et doit configurer le TPMS pour que celui-ci reconnaisse les nouveaux capteurs.

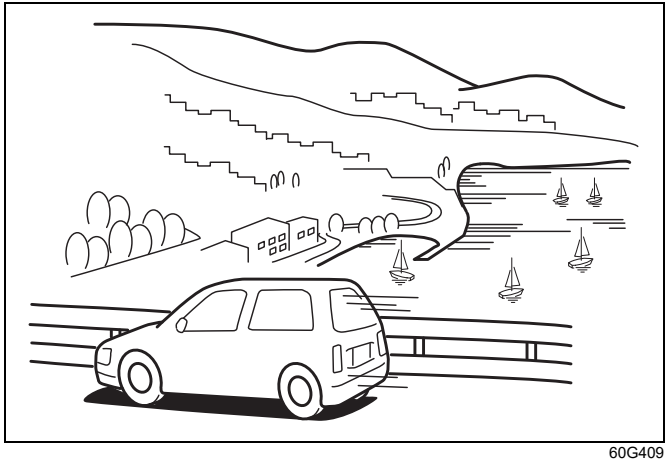
NOTE :
Il n'y a pas de capteur TPMS dans la roue de secours. Vous ne devez utiliser la roue de secours qu'en cas d'urgence, et devez remplacer la roue de secours dès que possible pour revenir au fonctionnement normal du TPMS.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de roues non recommandés par SUZUKI peut causer une défaillance du TPMS.
Lors du remplacement des pneus et des roues, utilisez uniquement des pneus et roues recommandés par SUZUKI comme équipement standard ou optionnel de votre véhicule. Pour plus de détails, reportez-vous à "Pneus" dans la section INSPECTION ET ENTRETIEN.

ANNOTATIONS

CONSEILS DE CONDUITE



60G409

Rodage 4-1
Convertisseur catalytique 4-1
Optimisation de la consommation de carburant 4-2
Conduite sur autoroute 4-3
Conduite en côte 4-3
Conduite sur routes glissantes 4-4
Conduite tout terrain 4-6
Arrivée dans une zone inondée 4-6
Précaution pour manœuvrer le véhicule 4-7



52D078S

⚠ AVERTISSEMENT

- **Bouclez toujours les ceintures de sécurité. Même si les sièges avant sont équipés de coussins gonflables, le conducteur et les passagers doivent toujours être attachés à l'aide des ceintures de sécurité fournies. Consultez la section "Ceintures de sécurité et dispositifs de retenue pour enfants" pour obtenir des instructions relatives à l'utilisation correcte des ceintures de sécurité.**
- **Ne conduisez jamais en état d'ivresse ou sous l'influence de drogues. L'alcool et les drogues risquent de sérieusement réduire les aptitudes du conducteur et d'augmenter les risques d'accident pour lui et les autres. Évitez également de conduire en cas de fatigue, de maladie, de colère ou de stress.**

Rodage

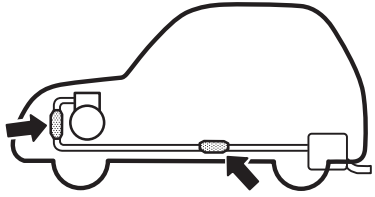
AVIS

L'efficacité et la fiabilité futures du moteur dépendent du soin et des précautions pris au cours de ses premières heures d'utilisation. Il est particulièrement important de bien respecter les précautions suivantes au cours des premiers 960 km (600 mi).

- **N'emballez jamais un moteur qui vient d'être démarré. Laissez-le chauffer progressivement.**
- **Évitez de rouler à vitesse constante pendant trop longtemps. Les pièces mobiles se roderont mieux si la vitesse varie.**
- **Démarrez lentement. Évitez les démarrages sur les chapeaux de roue.**
- **Évitez les arrêts brusques, en particulier pendant les premiers 320 km (200 mi).**
- **Ne conduisez pas lentement quand la boîte-pont est dans un rapport supérieur.**
- **Conduisez à vitesse modérée.**
- **N'attelez pas de remorque pendant les premiers 960 km (600 mi) de mise en circulation du véhicule.**

Convertisseur catalytique

EXEMPLE



74SB20401

Le convertisseur catalytique a pour objet de réduire le volume des polluants dans les gaz d'échappement. L'utilisation de carburants au plomb dans des véhicules équipés d'un convertisseur catalytique est interdite car le plomb désactive les éléments réducteurs des polluants du système catalyseur.

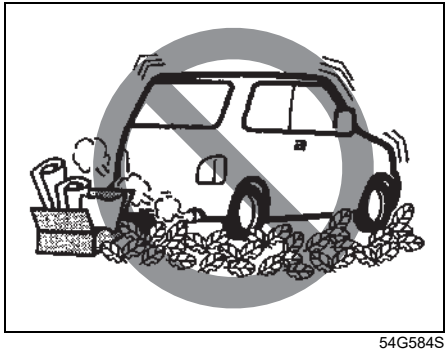
Le convertisseur est conçu pour durer autant que le véhicule dans des conditions d'utilisation normales et avec un carburant sans plomb. Aucune opération d'entretien particulière n'est à effectuer. Toutefois, il est très important que le moteur soit toujours parfaitement réglé. Les ratés d'allumage pouvant provenir d'un moteur mal réglé risquent d'entraîner la surchauffe du

convertisseur catalytique. Le convertisseur catalytique et d'autres composants du véhicule risquent alors d'être définitivement détériorés.

AVIS

Pour minimiser les risques de détérioration du convertisseur catalytique et d'autres pièces du véhicule :

- **Maintenez le moteur en bon état de marche.**
- **En cas de dysfonctionnement du moteur, en particulier en cas de raté d'allumage ou de baisse de performances, faites rapidement vérifier le véhicule.**
- **Ne coupez pas le moteur ou l'allumage lorsque la boîte-pont est en prise et que le véhicule est en mouvement.**
- **Ne tentez pas de démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule ou dans une descente.**
- **Ne faites pas tourner le moteur au ralenti après avoir débranché ou déposé une bougie d'allumage, pendant un essai de diagnostic, par exemple.**
- **Ne laissez pas le moteur tourner trop longtemps au ralenti si celui-ci semble irrégulier ou en cas d'autres problèmes.**
- **N'attendez pas que le réservoir de carburant soit vide pour faire le plein.**



54G584S

⚠ AVERTISSEMENT

Soyez prudent lors du stationnement et de la conduite du véhicule : le convertisseur catalytique et les pièces du système d'échappement peuvent devenir très chauds. Comme pour tout véhicule, ne conduisez pas et ne garez pas ce véhicule dans des endroits où des matières inflammables du type herbe ou feuilles sèches risquent d'entrer en contact avec un système d'échappement chaud.

Optimisation de la consommation de carburant

Les précautions suivantes vous permettront de diminuer votre consommation de carburant.

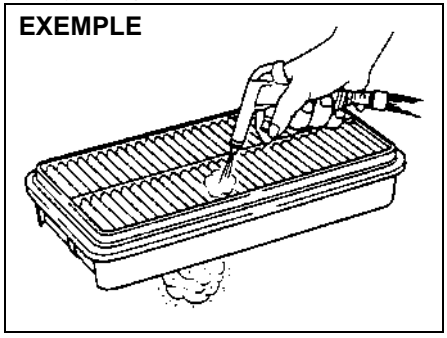
Ne laissez pas tourner inutilement le moteur au ralenti
Si le véhicule reste en stationnement pendant plus d'une minute, coupez le moteur ou le système hybride de puissance et redémarrez-le plus tard. Pour faire chauffer un moteur froid, laissez-le tourner au ralenti (sous réserve qu'une telle pratique soit autorisée) jusqu'à ce que l'aiguille de la jauge de température pointe vers la position "C". Le moteur est alors suffisamment chaud.

Évitez les démarrages "sur les chapeaux de roue"
Les démarrages brutaux aux feux ou aux stops consomment inutilement du carburant et réduisent la durée de vie du moteur. Démarrez en douceur.

Évitez les arrêts inutiles
Évitez les décélérations et les arrêts inutiles. Dans la mesure du possible, conservez une vitesse modérée et constante. Toute accélération est consommatrice de carburant.

Roulez à vitesse de croisière
Conduisez à une vitesse constante dans la mesure où les conditions du revêtement et de la circulation le permettent.

Nettoyez régulièrement le filtre à air



60A183S

Si le filtre à air est encrassé, la résistance à l'admission d'air va augmenter, la puissance du véhicule va diminuer et la consommation de carburant va augmenter.

Réduisez la charge au minimum
Plus la charge est lourde, plus le véhicule consomme de carburant. Retirez tout bagage ou chargement inutile.

Respectez la pression de gonflage des pneus
Des pneus sous-gonflés offrent une plus grande résistance au roulement ce qui augmente la consommation de carburant. Maintenez toujours les pneus gonflés à la pression correcte indiquée sur l'affichette apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de celle-ci.

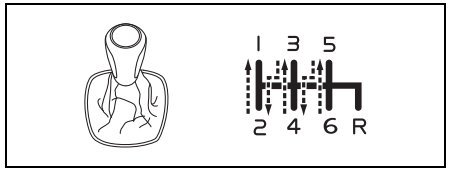
Conduite sur autoroute

À grande vitesse, faites attention à ce qui suit :

- La distance d'arrêt augmente avec la vitesse du véhicule. Commencez à freiner suffisamment à l'avance pour mettre le véhicule à l'arrêt complet.
- Par temps de pluie, attention à "l'aquaplaning". L'aquaplaning est le phénomène qui se produit lorsqu'un film d'eau se forme et que la roue n'est plus en contact avec la route. En cas d'aquaplaning, il est très difficile de braquer ou de freiner et il y a risque de perte de contrôle du véhicule. Réduisez votre vitesse quand la route est mouillée.
- À grande vitesse, le véhicule risque d'être affecté par des rafales de vent latérales. Par conséquent, réduisez la vitesse et tenez-vous prêt aux rafales de vent latérales qui peuvent survenir à la sortie des tunnels, au passage d'un relief ou au croisement de véhicules de gros gabarit, etc.

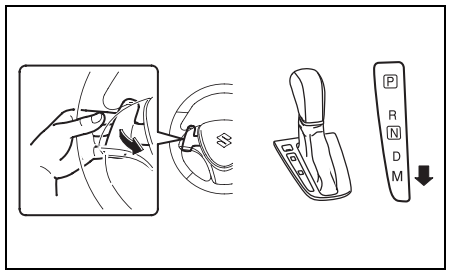
Conduite en côte

Boîte-pont manuelle



4SE0401

Boîte-pont automatique ou Auto Gear Shift



54P010401

- Dans des côtes raides, le véhicule risque de ralentir et de manquer de puissance. Dans ce cas, passez à un rapport inférieur pour redonner de la puissance au moteur. Changez rapidement de vitesse pour éviter de perdre l'élan du véhicule.

- Dans les descentes, utilisez le moteur pour freiner en passant au rapport inférieur.

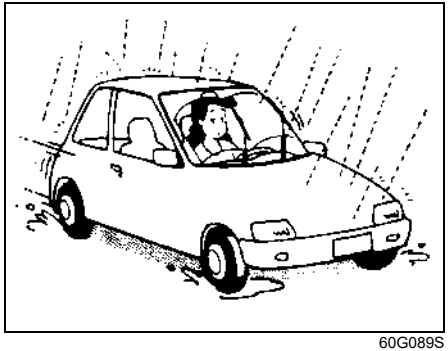
⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas la pédale de frein trop longtemps ou trop souvent dans les descentes prononcées ou prolongées. Les freins risquent de surchauffer et donc de perdre leur efficacité. Le conducteur risque alors de perdre le contrôle du véhicule.

AVIS

Lorsque vous roulez en descente, n'appuyez jamais sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction. Le système antipollution et la boîte-pont automatique (option) risquent des dégâts.

Conduite sur routes glissantes



60G089S

Lorsque la chaussée est mouillée, conduisez plus lentement que sur route sèche en raison des risques de dérapage au freinage. Sur les routes verglacées, enneigées ou boueuses, réduisez la vitesse et évitez les accélérations, les coups de frein brusques ou les manœuvres subites.

Modèles 4WD à quatre modes

Votre modèle 4WD à quatre modes est conçu pour fournir une meilleure traction sur route glissante que les modèles à deux roues motrices. Cependant, votre modèle 4WD à quatre modes n'offrira pas autant de traction dans la neige profonde, la boue ou le sable que les véhicules 4WD multifonctions. Vous ne devez pas essayer de conduire votre véhicule 4WD à quatre modes dans de la neige profonde, de la boue ou du sable. Les modèles 4WD à quatre modes ne sont pas des véhicules utilitaires sportifs (SUV) et ne sont pas conçus pour une utilisation tout terrain.

Chaînes à neige

N'installez les chaînes qu'en cas de nécessité, pour augmenter la traction ou lorsque la loi l'impose. Vérifiez que la taille des chaînes utilisées est adaptée aux roues du véhicule. Vérifiez également que l'espacement entre les chaînes et l'aile est suffisant une fois les chaînes installées sur les roues.

Fixez soigneusement les chaînes aux pneus avant en procédant comme indiqué par le fabricant des chaînes. Resserrez éventuellement les chaînes après avoir roulé sur environ 1,0 km (1/2 mi). Quand le véhicule est équipé de chaînes, conduisez lentement.

AVIS

- **Si les chaînes cognent contre la carrosserie du véhicule, arrêtez-vous et resserrez-les.**
- **Si votre véhicule est pourvu d'enjoliveurs, démontez-les avant d'installer les chaînes sous peine de détérioration.**

Véhicule embourbé

Si le véhicule s'embourbe dans la neige, la boue ou le sable, procédez de la manière suivante :

1) Passez successivement la boîte de vitesses de marche avant (première sur les boîtes-ponts manuelles) puis en marche arrière. Cela va donner au véhicule un mouvement oscillant offrant un élan suffisant pour le dégager. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur pour ne faire tourner les roues qu'au minimum. Retirez votre pied de l'accélérateur pour changer de vitesse.
   N'emballez pas le moteur. Si les roues tournent trop vite, elles vont s'enfoncer davantage et il sera plus difficile de dégager le véhicule.

NOTE :
Si votre véhicule est doté de l'ESP®, vous devrez peut-être désactiver le système ESP® pour faire patiner les roues.

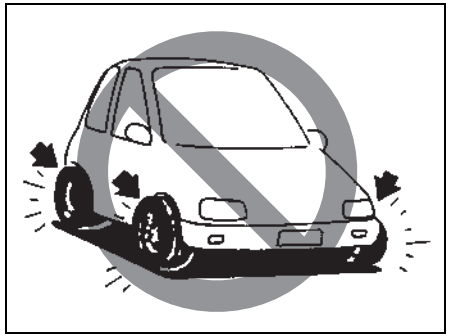
2) Si votre véhicule reste bloqué après quelques minutes d'oscillations, nous vous recommandons de contacter votre concessionnaire SUZUKI ou un service d'assistance routière. Si aucun service de remorquage de secours n'est disponible, votre véhicule peut être temporairement remorqué à l'aide d'un câble de remorquage ou d'une chaîne fixée au crochet de remorquage de l'avant ou de l'arrière du véhicule. Reportez-vous à "Crochets de châssis" dans la section AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS.

⚠ AVERTISSEMENT

Personne ne doit se trouver à proximité du véhicule quand celui-ci est mis en mouvement. Ne faites jamais tourner les roues à plus de 40 km/h (25 mph) au compteur. Si les roues tournent trop vite, il y a risque d'accident corporel et/ou de dégâts au véhicule.

AVIS

Ne poursuivez pas le mouvement oscillant du véhicule plus de quelques minutes. Un mouvement d'oscillation d'une durée excessive peut engendrer une surchauffe du moteur voire endommager la boîte-pont.



54G638S

⚠ AVERTISSEMENT

En plus des divers conseils de conduite donnés précédemment, observez scrupuleusement ce qui suit.

- **Vérifiez que vos pneus sont en bon état et veillez à ce qu'ils soient toujours à la pression de pneu spécifiée. Reportez-vous à la section "Pneus" de la section INSPECTION ET ENTRETIEN pour plus de détails.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **N'utilisez que les pneus spécifiés par SUZUKI. N'utilisez jamais des pneus de tailles ou de types différents à l'avant et à l'arrière. Pour obtenir des informations relatives aux pneus spécifiés, reportez-vous à l'étiquette d'information des pneus collée sur le montant équipé de la serrure de la porte du conducteur.**
- **N'utilisez jamais de pneus surdimensionnés, d'amortisseurs et de ressorts spéciaux pour surélever le véhicule. Les caractéristiques de conduite en seraient modifiées. Sur les routes accidentées, des pneus de trop grande taille peuvent également frotter contre les ailes. Le véhicule ou les pneus risquent alors d'être endommagés.**
- **En cas de passage dans l'eau, vérifiez l'efficacité des freins en conduisant à petite vitesse. Si les freins ont perdu de leur efficacité, séchez-les en les actionnant de manière répétée, sans à-coups, le véhicule roulant à petite vitesse.**

Conduite tout terrain

Ne pas conduire dans une zone couverte d'herbe haute

La conduite dans l'herbe peut provoquer un accident ou des dégâts au véhicule entravé par l'herbe.

Arrivée dans une zone inondée



61M0075

Evitez de conduire dans une zone inondée ou une flaque d'eau profonde. Si vous ne pouvez pas l'éviter, engagez le rapport le plus bas. Si vous avez roulé dans une zone inondée, arrêtez le véhicule en lieu sûr pour vérifier le bon fonctionnement des freins. Demandez ensuite à un concessionnaire SUZUKI ou un garagiste qualifié de vérifier les éléments d'inspection suivants.

- Fonctionnement des freins
- Fonctionnement des composants électriques
- Changements du niveau et de la qualité de l'huile pour le moteur, la transmission et le différentiel. Si l'huile devient trouble et blanchâtre, de l'eau s'est mélangée à l'huile et il faut la vidanger.
- Etat du lubrifiant des roulements, joints de suspension, etc.

AVIS

Evitez de conduire dans une zone inondée ou une flaque d'eau profonde. Cela peut faire caler le moteur, provoquer un court-circuit dans les composants électriques, endommager le moteur et la boîte de vitesses, etc.

Précaution pour manœuvrer le véhicule

N'appliquez pas une force importante sur les parties extérieures

AVIS

N'appliquez pas une force importante sur le déflecteur, le pare-chocs avant, le pare-chocs arrière, les jupes latérales, etc. Cela pourrait endommager ces pièces extérieures.

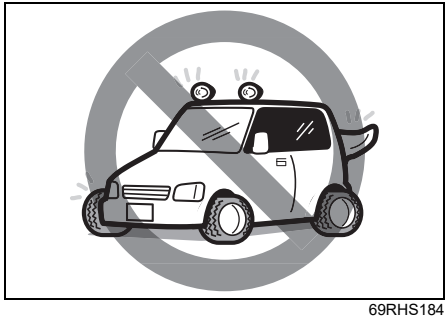
Faites attention sur les chaussées inégales

AVIS

Dans les cas suivants, le pare-chocs ou la partie inférieure du véhicule pourraient être endommagés. Prenez les précautions nécessaires.

- **Pénétrer dans les zones où la surface de la route est irrégulière, comme les accotements**
- **Conduire sur des routes comportant des rainures, des bosses ou des nids de poule**

Ne modifiez pas votre véhicule de manière illégale



69RHS184

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si vous modifiez votre véhicule de manière illégale, vous risquez de provoquer un incendie ou un accident. Les modifications illégales pourraient nuire à la tenue de route, aux performances ou à la durabilité. En outre, elles pourraient même enfreindre les lois et les ordonnances.**
  N'installez pas de pièces inadaptées sur votre véhicule et ne faites pas vos propres réglages ou câblages.
  Ces modifications affectent également les équipements de sécurité avancés tels que l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI, et il y a un risque qu'ils ne fonctionnent pas correctement ou qu'ils fonctionnent dans des situations où ils ne le devraient pas.
- **N'utilisez pas de roues ou d'écrous de roue autres que les produits d'origine SUZUKI spécifiés. Cela pourrait entraîner des accidents, comme le desserrage des écrous et le détachement de la roue pendant la conduite. De plus, la consommation de carburant et la stabilité de conduite pourraient se détériorer, ou cela pourrait entraîner d'autres dysfonctionnements.**

AVIS

- **Lors de l'installation ou de la dépose d'équipements électriques tels que des équipements radio, de navigation, audio ou de contrôle électronique du péage, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. De même, ne faites pas fonctionner les équipements électriques directement à partir des bornes de la batterie et ne connectez pas directement les fils de terre. Sinon, vous risquez d'entraver le fonctionnement des composants électroniques, de provoquer un incendie, un dysfonctionnement, un épuisement de la batterie, etc.**
- **Seul un dispositif de dépannage conçu pour l'inspection et l'entretien de ce modèle peut être connecté au système de diagnostic embarqué du véhicule. La connexion d'un dispositif autre que celui spécifié risque d'entraver le fonctionnement des composants électroniques et de provoquer l'épuisement de la batterie, etc.**

Risque d'installation d'équipements électriques autres que des produits d'origine SUZUKI.

AVIS

L'installation d'un équipement électrique autre que les produits d'origine SUZUKI peut entraîner un dysfonctionnement d'autres équipements électriques, une défaillance grave ou une fuite d'informations personnelles. SUZUKI ne sera pas responsable de toute défaillance ou de tout dommage causé par l'installation d'un équipement électrique autre que les produits d'origine SUZUKI.

Lors de l'installation, de la dépose et de la réparation de pièces

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'airbag SRS et le système prétendeur de ceinture de sécurité peuvent s'activer de manière inattendue ou ne plus être opérationnels si les pièces affectant leur fonctionnement sont ajustées ou déplacées. Dans les cas suivants, ces systèmes peuvent subir des effets négatifs. Demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié au préalable.

- **Lors du retrait du volant et de réparations autour du volant, etc.**
- **Lors de réparations autour de la console centrale, autour du combiné d'instruments, sous les sièges avant ou sur le câblage électrique**
- **Lors de la pose d'un équipement audio, etc.**
- **Lors de la réalisation de travaux de peinture sur des tôles ou de réparations autour du tableau de bord**
- **Lors du remplacement des sièges avant ou de réparations autour des sièges**
- **Lors de réparations autour du montant avant, du montant central, du montant arrière et du pavillon**

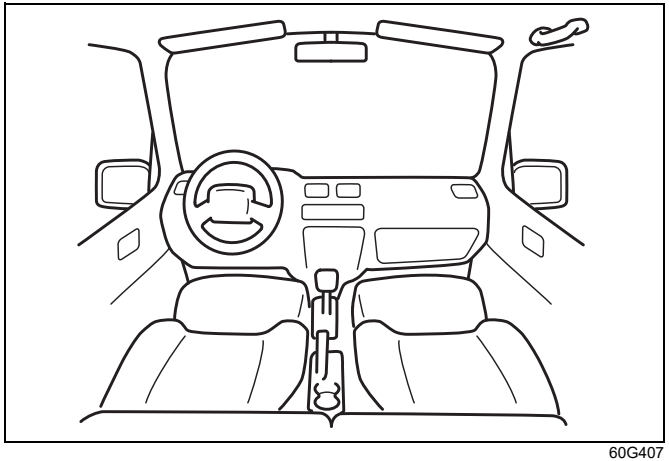
Si vous renversez des boissons ou des liquides

⚠ AVERTISSEMENT

Tout déversement, éclaboussure ou pulvérisation de liquide à l'intérieur du véhicule doit être évité. Les éléments suivants pourraient mal fonctionner ou un feu peut survenir. Si des boissons sont répandues, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

- **Système d'airbag SRS**
- **Équipement audio**
- **Pièces électriques, comme des commutateurs et des câbles**
- **Pièces mobiles comme le levier de changement de vitesse ou les boucles de ceinture de sécurité**

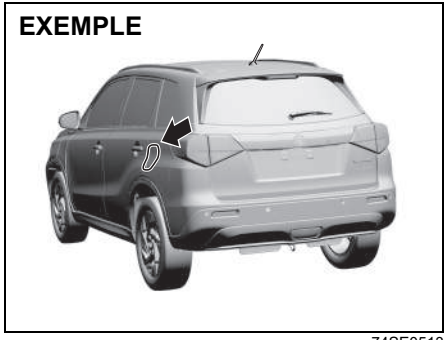
AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS



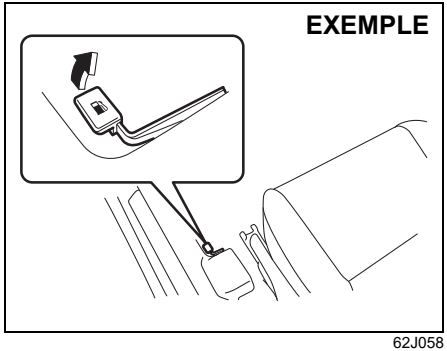
60G407

Bouchon du réservoir de carburant 5-1
Capot du moteur 5-2
Pare-soleil 5-4
Plafonnier 5-5
Prise accessoire 5-9
Prise USB (option) 5-10
Toit ouvrant (option) 5-10
Poignée de maintien 5-13
Boîte à gants 5-13
Console suspendue (option) 5-14
Porte-gobelets et zone de rangement 5-15
Repose-pieds 5-18
Tapis de sol (option) 5-18
Crochets du compartiment à bagages 5-20
Couvercle du compartiment à bagages 5-20
Planche du compartiment à bagages (option) 5-21
Barres de toit ou fixations de galerie de toit (option) 5-22
Crochets de châssis 5-23
Climatisation 5-26
Système manuel de chauffage et de climatisation 5-27
Système de chauffage et de climatisation automatique (contrôle de la température) 5-33
Antenne radio 5-40
Installation des émetteurs de fréquence radio 5-41
Fonction audio 5-41
Commandes audio à distance (option) 5-42

Bouchon du réservoir de carburant

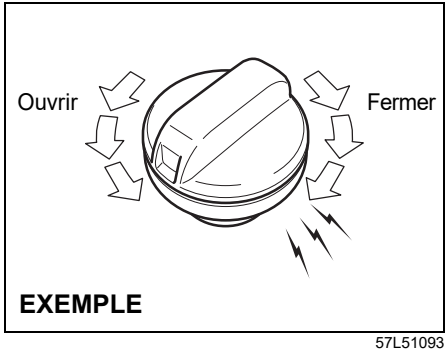


74SE0513



62J058

Un bouchon du réservoir de carburant est situé sur le côté arrière gauche du véhicule. La trappe de réservoir de carburant peut être déverrouillée en soulevant le levier d'ouverture situé sur le côté extérieur du siège conducteur. Il suffit de fermer la trappe pour la verrouiller.



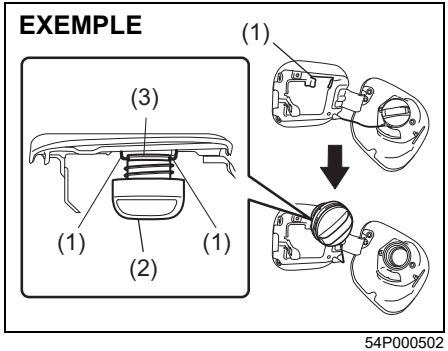
57L51093

Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant :

1) Arrêtez le moteur et fermez toutes les portes et les fenêtres lorsque vous faites le plein.
2) Ouvrez la trappe de réservoir de carburant.
3) Dévissez le bouchon en tournant vers la gauche.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous ouvrez soudainement le bouchon du réservoir de carburant, le carburant peut être sous pression et peut s'échapper. Desserrez lentement le bouchon du réservoir de carburant. Une fois que le bruit d'échappement d'air s'est arrêté, ouvrez le bouchon du réservoir de carburant.



54P000502

NOTE :
Le porte-bouchon (1) maintient le bouchon du réservoir de carburant (2) en accrochant la rainure (3) pendant l'appoint en carburant.

Pour replacer le bouchon du réservoir de carburant :
1) Vissez le bouchon vers la droite jusqu'à ce que vous entendiez plusieurs déclics.
2) Fermez la trappe de réservoir de carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à respecter les points suivants lors du ravitaillement en carburant. Sinon, l'essence peut s'enflammer et provoquer un incendie.
- **Arrêtez toujours en premier lieu le moteur ou le système hybride de puissance.**
- **Fermez toutes les portes et fenêtres lorsque vous faites le plein.**
- **L'essence étant hautement inflammable, il est strictement interdit de produire des étincelles à l'air libre, comme des cigarettes allumées.**

⚠ AVERTISSEMENT

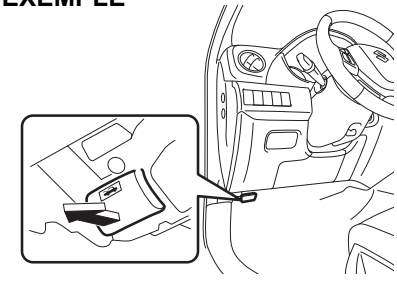
Si le bouchon du réservoir de carburant doit être remplacé, utilisez un bouchon d'origine SUZUKI. Un bouchon inadapté risque d'entraîner une anomalie du système d'alimentation en carburant ou du système antipollution. Cela risque également de provoquer une fuite de carburant en cas d'accident.

Capot du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

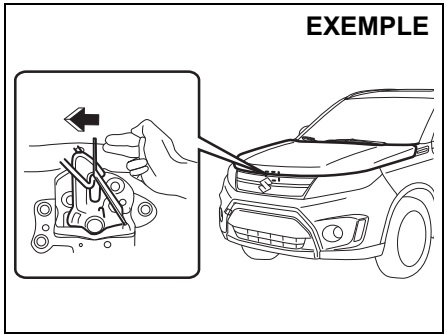
- **Le capot étant lourd, un enfant risque de se blesser s'il essaie de l'ouvrir ou de le fermer. Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le capot.**
- **Le compartiment moteur devenant chaud, il peut provoquer des brûlures. Lorsque vous ouvrez le capot, ne laissez pas un enfant s'en approcher.**
- **Si vous laissez un outil ou un chiffon dans le compartiment moteur, cela peut provoquer un dysfonctionnement. De plus, si le compartiment moteur devient chaud, cela peut provoquer un incendie du véhicule. Ne laissez pas d'outil ou de chiffon pour l'inspection ou le nettoyage dans le compartiment moteur.**

EXEMPLE



54P000503

Pour ouvrir le capot du moteur :
1) Tirez sur la poignée de déverrouillage du capot située à l'extrémité du tableau de bord côté conducteur. Le verrou du capot moteur est alors désengagé à moitié.



74SB05001

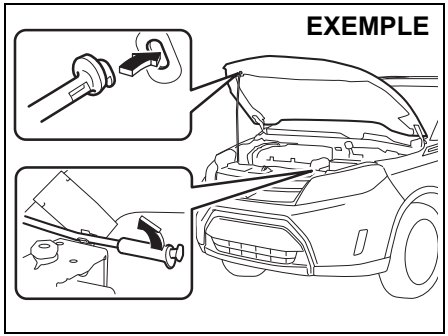
2) Poussez du doigt et latéralement le levier de déverrouillage sous le capot en procédant comme illustré. Tout en appuyant sur la manette, soulevez le capot du moteur.

⚠ ATTENTION

Le levier de déverrouillage peut être suffisamment chaud pour vous brûler les doigts après avoir roulé. Laissez refroidir suffisamment le levier avant de le toucher.

AVIS

Vérifiez si les bras d'essuie-glaces ne sont pas relevés avant de soulever le capot du moteur pour éviter d'endommager les bras d'essuie-glaces et le capot.



74SE0517

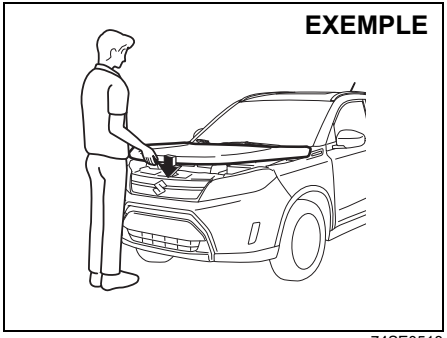
3) Tout en maintenant le capot, sortez la béquille de l'agrafe de maintien, puis insérez l'extrémité de la béquille dans l'orifice correspondant du capot.

⚠ ATTENTION

- **La béquille peut être suffisamment chaude pour vous brûler les doigts après avoir roulé. Laissez refroidir suffisamment la tige avant de la toucher.**
- **Insérez fermement l'extrémité de la tige dans l'orifice. Si la tige glisse, vous pourriez vous trouver coincé sous le capot.**
- **La tige peut glisser si un coup de vent frappe le capot. Faites attention les jours de grand vent.**

Pour fermer le capot du moteur :

1) Levez légèrement le capot et retirez la béquille de son logement. Replacez la béquille dans son agrafe de maintien.



74SE0518

2) Abaissez le capot jusqu'à environ 20 cm (7,8 in) au-dessus du loquet de capot, puis laissez-le tomber. Assurez-vous du verrouillage du capot après sa fermeture.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez que le capot est complètement fermé et verrouillé avant de rouler. Si ce n'est pas le cas, le capot peut s'ouvrir brusquement pendant la marche du véhicule, gêner la visibilité et être la cause d'un accident.

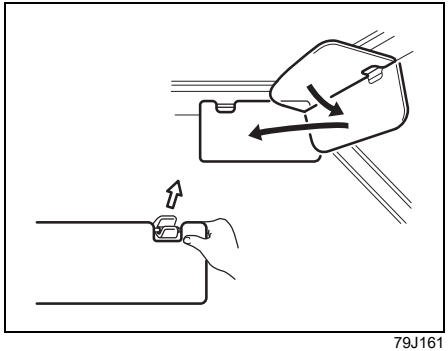
⚠ ATTENTION

Pour éviter des blessures, veillez à ce qu'aucune partie du corps, comme les mains ou la tête, ne se trouve sur le trajet de fermeture du capot.

AVIS

Ne poussez pas sur le haut du capot, vous risqueriez de l'endommager

Pare-soleil



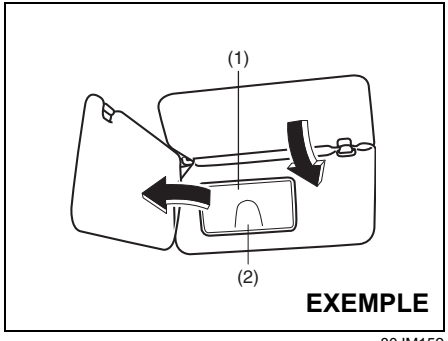
79J161

Le pare-soleil assure une protection contre l'éblouissement du soleil à travers le pare-brise en l'abaissant et à travers la vitre latérale en le décrochant et en le plaçant contre la vitre latérale.

AVIS

Pour décrocher et raccrocher le pare-soleil, saisissez-le par ses parties en plastique rigide, sinon vous risqueriez de l'endommager.

Porte-cartes



80JM152

(1) Couvercle du miroir
(2) Porte-cartes

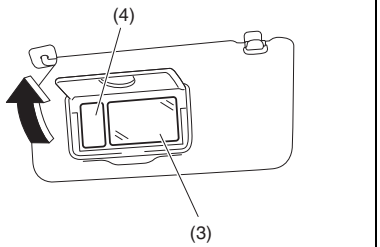
Vous pouvez placer une carte dans le porte-cartes (2), au dos du pare-soleil.

AVIS

Quand vous stationnez le véhicule à l'extérieur à la lumière directe du soleil ou par temps chaud, ne laissez pas de cartes en plastique dans le porte-cartes. La chaleur risque de les déformer.

Miroir de courtoisie

EXEMPLE



61MM0B018

(3) Miroir de courtoisie
(4) Éclairage de miroir de courtoisie (option)

Pour utiliser le miroir de courtoisie (3) au dos du pare-soleil, relevez le couvercle du miroir (1).

L'éclairage de miroir de courtoisie (4) s'allume lorsque le couvercle du miroir (1) est ouvert.

⚠ AVERTISSEMENT

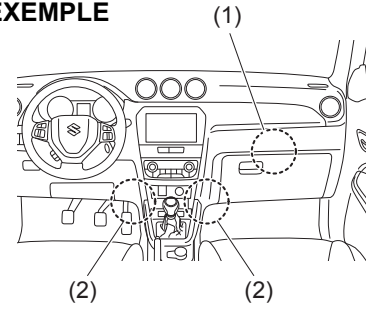
- **N'utilisez pas le miroir pendant la conduite, au risque de perdre le contrôle du véhicule.**
- **En utilisant le miroir de courtoisie, ne vous approchez pas trop près de l'emplacement de l'airbag avant et ne vous appuyez pas contre lui. Si l'airbag avant se gonfle accidentellement, il peut vous heurter violemment.**

AVIS

Si le miroir de courtoisie est équipé d'une lampe, ne laissez pas le couvercle du miroir ouvert trop longtemps, sous peine de décharger la batterie au plomb.

Plafonnier

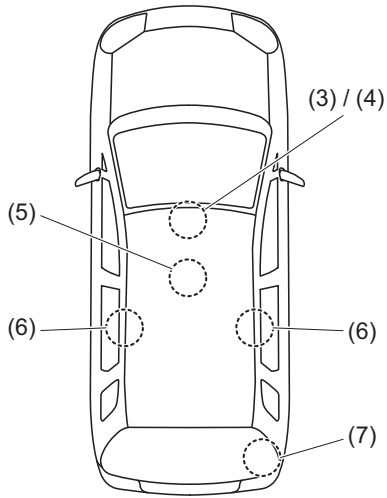
EXEMPLE



74SE0501

(1) Éclairage de la boîte à gants (option)
(2) Lampes de plancher (option)

EXEMPLE



54P000550

(3) Avant (sans console suspendue)
(4) Avant (avec console suspendue)
(5) Centre (sans toit ouvrant)
(6) Centre (avec toit ouvrant)
(7) Compartiment à bagages (option)

Éclairage de la boîte à gants (option) (1)

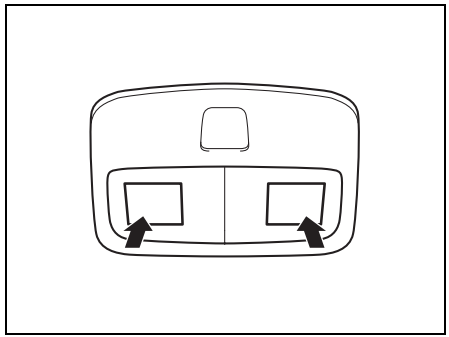
Reportez-vous à "Boîte à gants" dans cette section.

Lampes de plancher (option) (2)

Une lampe de plancher se trouve dans l'espace pour les jambes à l'avant de chaque siège avant. Lorsqu'une porte (y compris le hayon) est ouverte, les lampes de plancher des deux côtés s'allument automatiquement.

NOTE :
Vous pouvez modifier le fonctionnement des lampes de plancher via l'écran d'information. Voir "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

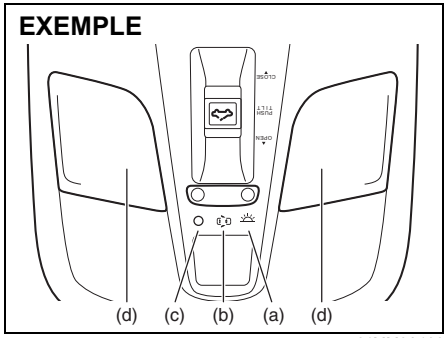
Avant (sans console suspendue) (3)



61MM0A205

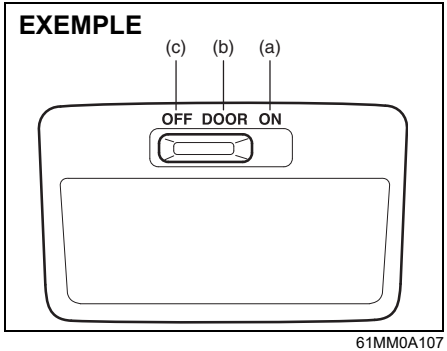
Appuyez sur le commutateur pour allumer la lampe et appuyez de nouveau pour l'éteindre.

Avant (avec console suspendue) (4)



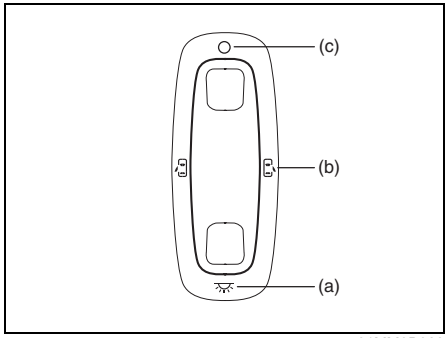
61MM0A106

Centre (sans toit ouvrant) (5)



61MM0A107

Centre (avec toit ouvrant) (6)



61MM0B022

Ces commutateurs de plafonnier comportent trois ou quatre positions dont le fonctionnement est le suivant :

"ON" (a)
La lampe s'allume et reste allumée, que la porte soit ouverte ou fermée.

NOTE :
- *Lorsque la lampe est restée allumée, elle s'éteint au bout d'un certain temps pour éviter de décharger la batterie au plomb.*
- *Peu de temps après avoir appuyé sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction, il existe une possibilité que le témoin ne s'allume pas même si le commutateur d'éclairage est activé. Il s'agit également d'un fonctionnement normal de l'éclairage pour empêcher la batterie au plomb de se décharger.*

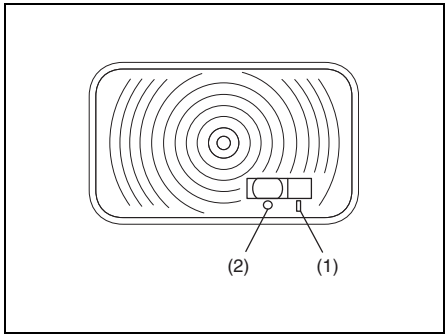
"DOOR" (b)
La lampe s'allume quand la porte est ouverte. Après la fermeture de toutes les portes, la lampe reste allumée pendant environ 15 secondes puis s'éteint. Si vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode accessoires ou contact mis, la lampe s'éteint immédiatement. Après avoir appuyé sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction, la lampe s'allume pendant environ 15 secondes puis s'éteint progressivement.

NOTE :
Quand l'allumage est en mode verrouillage de direction et si vous laissez une porte ouverte, le témoin s'éteint automatiquement au bout d'environ 15 minutes pour éviter la décharge de la batterie au plomb.

"OFF" (c)
La lampe reste éteinte quand la porte est ouverte.

Spot (d)
Lorsque le commutateur de plafonnier est en position "DOOR" ou "OFF", pressez le commutateur pour allumer la lampe et pressez-le à nouveau pour l'éteindre.

Compartiment à bagages (7)

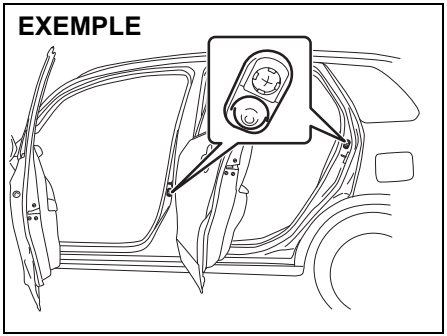


61MM0B023

Lorsque vous ouvrez le hayon avec le contacteur d'éclairage du compartiment à bagages en position ACTIVE (1), la lumière s'allume et reste allumée tant que le hayon reste ouvert.
Lorsque le contacteur d'éclairage du compartiment à bagages est en position INACTIVE (2), la lampe reste éteinte, que le hayon soit ouvert ou fermé.

NOTE :
Si vous ouvrez le hayon avec le contacteur d'éclairage du compartiment à bagages en position ACTIVE pendant un long moment, l'éclairage s'éteint automatiquement après 15 minutes environ pour empêcher la batterie au plomb de se décharger.

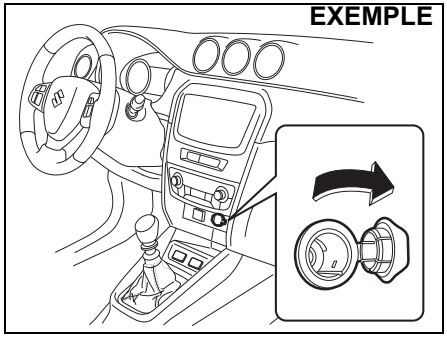
EXEMPLE


54P000509

NOTE :
Le nombre de portes qui déclenchent le fonctionnement de l'éclairage du plafonnier dépend des spécifications du véhicule. Si l'ouverture de la porte est pourvue d'un contacteur (pièce de caoutchouc) comme illustré, la porte commande le fonctionnement de l'éclairage. Le hayon est également impliqué dans le fonctionnement du plafonnier même s'il ne présente pas de pièce en caoutchouc.

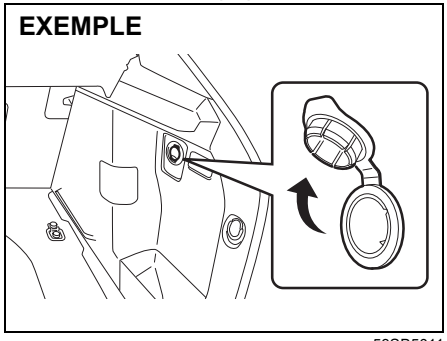
Prise accessoire

Console centrale



74SE0502

Compartiment à bagages (option)



53SB5011

La prise pour accessoires fonctionnera si l'allumage est en mode accessoires ou contact mis.
Chaque prise peut être utilisée pour fournir du courant de 12 volts / 120 watts / 10 ampères pour des accessoires électriques lorsqu'elle est utilisée seule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous n'utilisez pas la prise accessoire, fermez le capuchon en caoutchouc. Si un corps étranger pénètre dans la prise accessoire, il peut entraîner un dysfonctionnement ou un court-circuit.

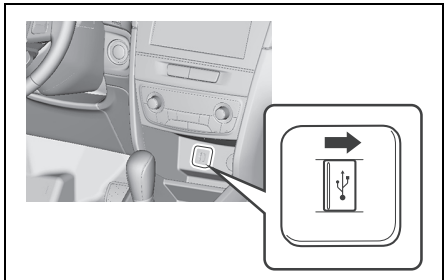
AVIS

- **Pour éviter que le fusible ne fonde en cas d'utilisation simultanée de plusieurs prises, ne dépassez pas une consommation totale combinée de 12 volts / 120 watts / 10 ampères.**
- **L'utilisation d'accessoires électriques inadaptés peut endommager le circuit électrique de votre véhicule. Assurez-vous que tous les accessoires électriques que vous utilisez sont conçus pour être branchés sur ce type de prise.**
- **Quand l'allumage est en mode verrouillage de direction alors que vous utilisez la prise accessoire, les incidents suivants peuvent survenir :**
  - **– le système audio ou le système de navigation ne s'éteint pas.**
  - **– le système d'accès sans clé ne fonctionne pas, etc.**

Dans ce cas, débranchez l'équipement de la prise accessoire et vérifiez si les équipements électriques fonctionnent correctement.
Si le problème persiste, demandez à un concessionnaire SUZUKI d'inspecter le système.

- **Veillez à ce que le capuchon reste sur la prise lorsque celle-ci n'est pas utilisée.**

Prise USB (option)



53SB5008

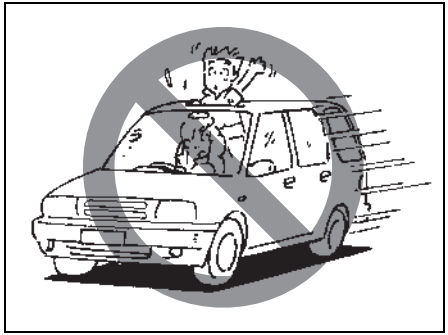
Branchez votre lecteur de musique numérique portable ou autre sur cette prise pour l'écouter sur le système audio du véhicule. Reportez-vous au manuel complémentaire pour plus de détails.

⚠ AVERTISSEMENT

Si des corps étrangers entrent dans la prise USB, il peut se produire un court-circuit ou un dysfonctionnement.
Fermez toujours le clapet quand vous n'utilisez pas la prise USB.

Toit ouvrant (option)

Vous pouvez incliner ou faire coulisser le toit ouvrant en actionnant le contacteur de toit ouvrant après avoir pressé le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.



65D612

⚠ AVERTISSEMENT

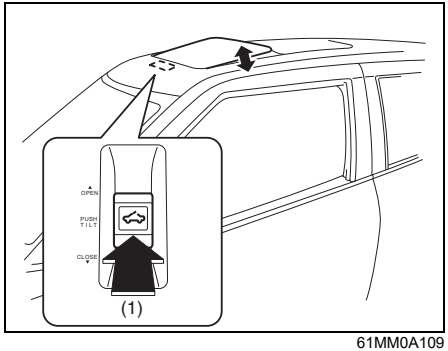
- **Ne sortez jamais une partie du corps comme les mains ou la tête par l'ouverture du toit ouvrant lorsque le véhicule se déplace.**
- **Bouclez toujours les ceintures de sécurité et utilisez les systèmes de retenue pour enfant. En cas d'accident, vous pourriez être projeté hors du véhicule par l'ouverture du toit ouvrant.**
- **Vérifiez qu'une main ou une autre obstruction ne se trouve pas dans le passage du toit ouvrant lors de sa fermeture.**
- **Emportez toujours la télécommande du système de démarrage par pression sans clé avec vous lorsque vous quittez le véhicule, même pour peu de temps. Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans un véhicule en stationnement. Les enfants sans surveillance peuvent actionner le commutateur du toit ouvrant et se faire coincer par le toit ouvrant.**

AVIS

- **Ne placez pas le poids de votre corps sur le toit à proximité du toit ouvrant en vous asseyant dessus par exemple.**
- **Éliminez les gouttes d'eau, la neige, la glace ou le sable du toit ouvrant avant de l'ouvrir.**

- Fermez le toit ouvrant lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.
- Contrôlez régulièrement la glissière et retirez-en la saleté accumulée.

Pour incliner le toit ouvrant



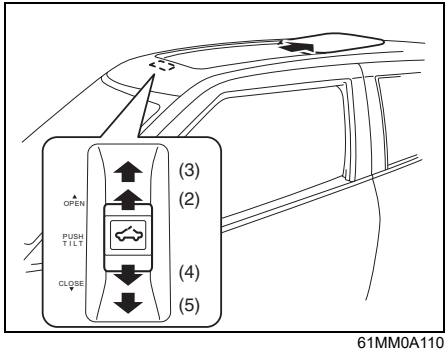
61MM0A109

Pour ouvrir le toit ouvrant en position d'inclinaison depuis la position de fermeture, appuyez sur la partie "PUSH TILT" (1) du contacteur de toit ouvrant. Le toit ouvrant s'incline complètement vers le haut.

NOTE :
Si le pare-soleil est fermé lors de l'inclinaison, il s'ouvre automatiquement.

Pour fermer le toit ouvrant depuis la position d'inclinaison, appuyez à nouveau sur la partie "PUSH TILT" (1) du contacteur de toit ouvrant. Le toit ouvrant s'incline complètement vers le bas. Si vous appuyez sur la partie "PUSH TILT" (1) du contacteur de toit ouvrant pendant plus d'une seconde, le toit ouvrant et le store se fermeront complètement.

Pour ouvrir le toit ouvrant



61MM0A110

Vous pouvez ouvrir manuellement le toit ouvrant en faisant glisser le contacteur de toit ouvrant en position (2) dans le sens "OPEN". Le pare-soleil s'ouvre d'abord, puis le toit ouvrant.

Lorsque vous faites glisser une fois le contacteur de toit ouvrant en position (3) dans le sens "OPEN", le pare-soleil s'ouvre complètement.
Lorsque vous faites à nouveau glisser le contacteur de toit ouvrant en position (3) dans le sens "OPEN" pour la deuxième fois, le toit ouvrant s'ouvre complètement.

Lorsque vous faites glisser et maintenez le contacteur de toit ouvrant en position (3) dans le sens "OPEN" pendant plus d'une seconde, le pare-soleil s'ouvre complètement, puis le toit ouvrant s'ouvre complètement.
Pour arrêter le pare-soleil ou le toit ouvrant en cours de fonctionnement, appuyez ou faites glisser brièvement le contacteur dans n'importe quel sens.

Pour fermer le toit ouvrant

Vous pouvez fermer manuellement le toit ouvrant en faisant glisser le contacteur de toit ouvrant en position (4) dans le sens "CLOSE". Le toit ouvrant se ferme d'abord, puis le pare-soleil.

Lorsque vous faites glisser une fois le contacteur de toit ouvrant en position (5) dans le sens "CLOSE", le toit ouvrant se ferme complètement.
Lorsque vous faites à nouveau glisser le contacteur de toit ouvrant en position (5) dans le sens "CLOSE" pour la deuxième fois, le pare-soleil se ferme complètement.

Lorsque vous faites glisser et maintenez le contacteur de toit ouvrant en position (5) dans le sens "CLOSE" pendant plus d'une seconde, le toit ouvrant se ferme complètement, puis le pare-soleil se ferme complètement.
Pour arrêter le toit ouvrant ou le pare-soleil en cours de fonctionnement, appuyez ou faites glisser brièvement le contacteur dans n'importe quel sens.

Un système empêche d'être pincé par le toit ouvrant.
Lorsque le système détecte que quelque chose est pincé alors que le toit ouvrant glisse vers l'avant ou s'incline vers le bas, le toit ouvrant change automatiquement de sens et glisse en arrière ou s'incline vers le haut. Ce système fonctionne lorsque le toit ouvrant se ferme ou s'incline automatiquement.

Même si un système empêche d'être pincé par le toit ouvrant, vérifiez qu'une main ou une autre obstruction ne se trouve pas dans le passage du toit ouvrant lors de sa fermeture.

⚠ AVERTISSEMENT

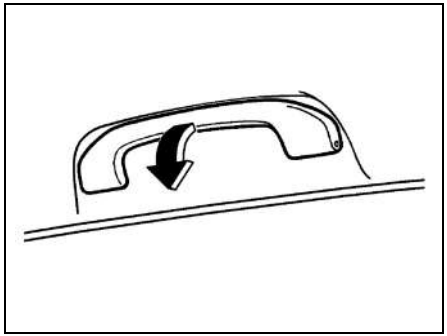
Le système qui empêche d'être pincé par le toit ouvrant risque de ne pas fonctionner si la batterie au plomb n'est pas suffisamment chargée.

⚠ ATTENTION

Le système qui empêche d'être pincé par le toit ouvrant ne fonctionne pas dans la zone où le toit ouvrant est presque complètement fermé.

Si le système empêchant un pincement par le toit ouvrant ne fonctionne pas correctement, fermez complètement le toit ouvrant au moyen du contacteur et demandez à votre concessionnaire d'inspecter le système.

Poignée de maintien



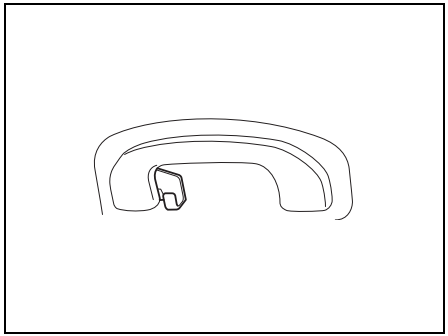
54G249

Des poignées de maintien sont disponibles.

AVIS

Pour éviter d'abîmer la poignée de maintien et la garniture de toit moulée, ne vous pendez pas à la poignée de maintien.

Patères



61MM0B025

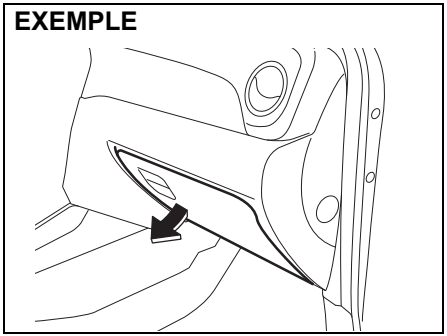
Vous pouvez pendre des vêtements aux patères. Ces crochets ne sont pas destinés à supporter des objets grands et lourds.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le véhicule est équipé d'airbags rideaux latéraux, ne suspendez pas d'objets pointus tels un cintre à la patère. Pour pendre des vêtements, suspendez-les à la patère sans utiliser de cintre.

Boîte à gants

EXEMPLE



54P000513

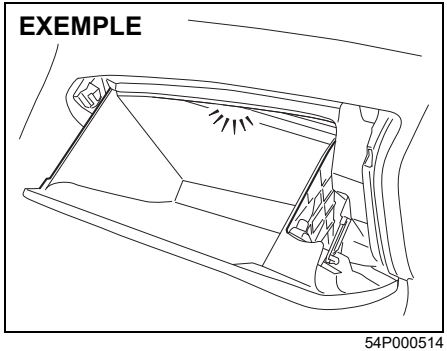
Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur le levier de verrouillage. Pour la refermer poussez le couvercle jusqu'à ce que le verrouillage s'enclenche.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais avec la boîte à gants ouverte. En cas d'accident, cela peut causer des blessures.

⚠ ATTENTION

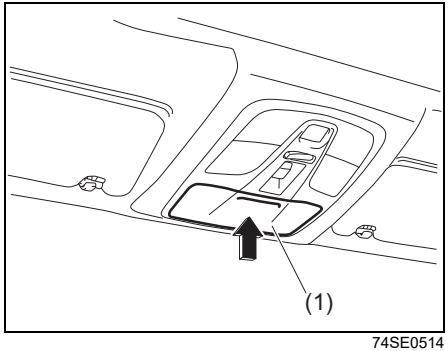
Ne laissez pas de briquet ou de pulvérisateurs dans la boîte à gants. Si un briquet ou un pulvérisateur se trouve dans un endroit tel que la boîte à gants, il peut s'activer accidentellement quand vous y rangez un objet, provoquant alors un incendie.



54P000514

L'éclairage de la boîte à gants (option) reste allumée lorsque le couvercle est ouvert.

Console suspendue (option)



74SE0514

Utilisez ce rangement pour y placer de petits objets.
Vous pouvez ouvrir le couvercle (1) en appuyant sur la partie en relief.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous garez le véhicule à l'extérieur, en plein soleil ou par temps chaud, la console suspendue peut être très chaude, car elle se trouve à proximité du toit. Par conséquent, lorsque vous garez dans de telles conditions :

- **Ne laissez pas de lunettes, de cartes en plastique, etc. dans la console suspendue. La chaleur risque de déformer les verres ou les montures en plastique.**
- **Ne placez pas d'objets inflammables, tels qu'un briquet, dans la console suspendue. La chaleur risque de déclencher un incendie.**

⚠ ATTENTION

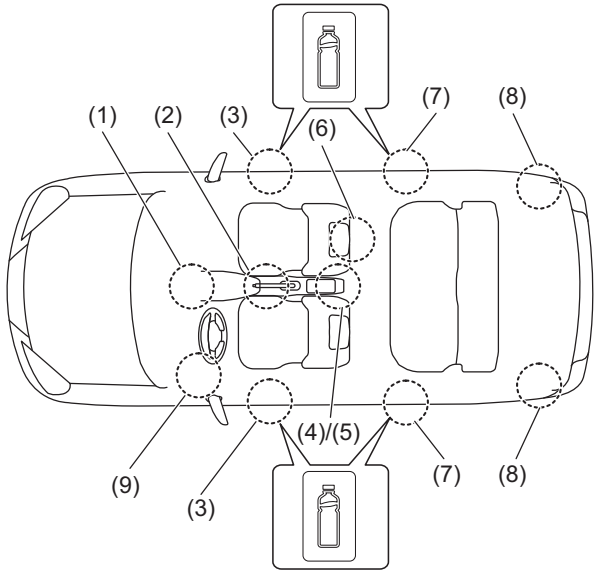
- **Ne roulez pas avec le couvercle de la console suspendue ouvert, car les objets placés à l'intérieur pourraient tomber au cours d'un freinage, d'une accélération ou en cas de collision. Fermez toujours le couvercle après avoir placé quelque chose dans la console ou en avoir retiré quelque chose.**
- **Utilisez ce rangement pour y placer de petits objets. Si vous stockez des articles lourds ou de grande taille, le couvercle peut s'ouvrir sous l'effet d'un choc pendant la conduite, le contenu peut en sortir et la console peut être endommagée.**

AVIS

- **N'appliquez pas de force excessive sur le couvercle lorsque vous le fermez. Ceci pourrait endommager le couvercle et les objets présents dans la console.**
- **Placez vos lunettes dans un étui lors de leur rangement dans la console suspendue, sous peine d'endommager les verres.**

Porte-gobelets et zone de rangement

EXEMPLE



54P050501

(1) Pochette de tableau de bord
(2) Porte-bouteille avant
(3) Porte-bouteille avant
(4) Porte-bouteille arrière (option)
(5) Accoudoir avant avec boîtier de console (option)
(6) Pochette de dossier de siège avant
(7) Porte-bouteille arrière
(8) Pochette du compartiment à bagages
(9) Pochette du recouvrement d'ouverture de colonne de direction

Pochette de tableau de bord (1) / Pochette du recouvrement d'ouverture de colonne de direction (9)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne placez pas d'objets pouvant tomber de la pochette lorsque le véhicule se déplace.
Le non-respect des précautions suivantes peut être à l'origine d'une interférence d'un objet avec les pédales, pouvant causer la perte du contrôle du véhicule ou un accident.

Porte-gobelet avant (2) / Porte-gobelet arrière (option) (4)

Utilisez le porte-gobelet arrière pour y placer un gobelet doté d'un couvercle ou une bouteille munie d'un bouchon. Vous pouvez également placer de petits objets dans le porte-gobelet arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des précautions indiquées ci-dessous peut causer des blessures ou endommager le véhicule.
- **Soyez prudent lorsque vous utilisez les porte-gobelets pour soutenir un récipient contenant un liquide. Renverser du liquide brûlant peut causer des brûlures. La batterie lithium-ion (option) et le convertisseur CC/CC (option) se trouvent sous le siège avant. Le fait de renverser des liquides sur la batterie lithium-ion (option) et le convertisseur CC/CC (option) dans les modèles équipés du SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) ou un véhicule avec système de puissance peut provoquer un incendie, un choc électrique ou des dommages.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)
- **N'utilisez pas les porte-gobelets pour ranger des objets à bords coupants, lourds ou cassables. Les objets se trouvant dans les porte-gobelets risquent d'être projetés dans l'habitacle en cas d'arrêt brusque ou de choc et peuvent être à l'origine de blessures.**
- **Veillez à ne pas renverser de liquide ou insérer des corps étrangers dans une pièce mobile, le levier de changement de vitesse ou des composants électriques. Du liquide ou des corps étrangers peuvent endommager ces pièces.**
- **Si vous projetez ou faites tomber du liquide accidentellement, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.**

Porte-bouteille avant (3) / Porte-bouteille arrière (7)

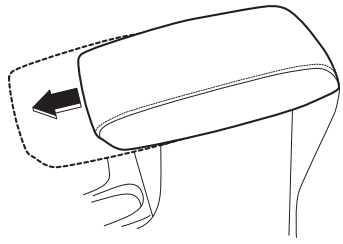
Le porte-bouteille est destiné à des récipients fermés uniquement.

Accoudoir avant avec boîtier de console (5) (option)

AVIS

Pour éviter d'endommager l'accoudoir, ne vous appuyez pas dessus et ne laissez pas un enfant s'asseoir dessus.

EXEMPLE



61MM0B029

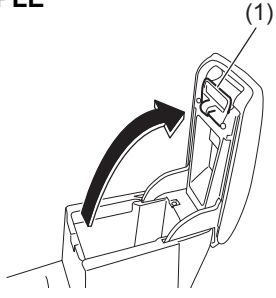
L'accoudoir peut coulisser vers l'avant.

Boîtier de console

Utilisez ce rangement pour y placer de petits objets.

Ouvrez le compartiment en soulevant le couvercle supérieur tout en maintenant le levier (1) vers le haut.

EXEMPLE

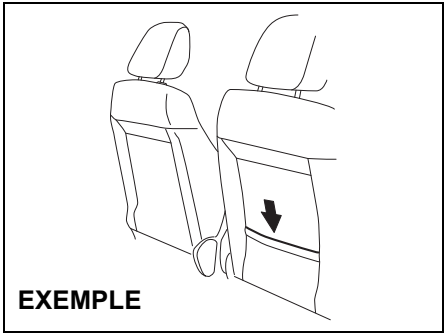


61MM0B030

NOTE :

Fermez toujours le couvercle après avoir placé quelque chose dans le boîtier ou en avoir retiré quelque chose.

Pochette de dossier de siège avant (6)



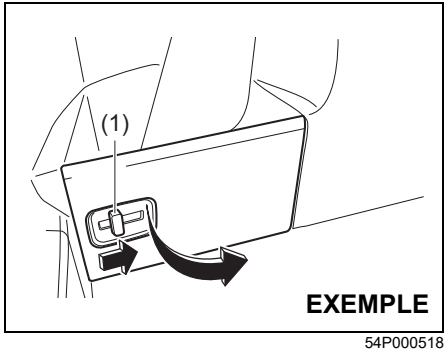
54P000517

Cette pochette, au dos du siège avant, est prévue pour des objets légers et souples du type gants, journaux ou magazines.

⚠ ATTENTION

Ne placez pas d'objet dur ou cassable dans cette pochette. En cas d'accident, des objets tels que des bouteilles, boîtes ou autres risquent de blesser les passagers des sièges arrière.

Pochette du compartiment à bagages (8)

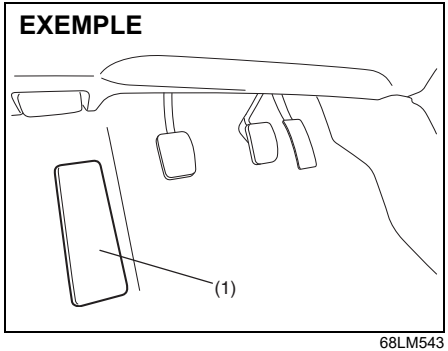


54P000518

Pour ouvrir le couvercle, glissez le levier (1) et tirez le couvercle.

NOTE :
Rangez le couvercle déposé dans le compartiment à bagages de manière à ce qu'il ne gêne pas les occupants.

Repose-pieds

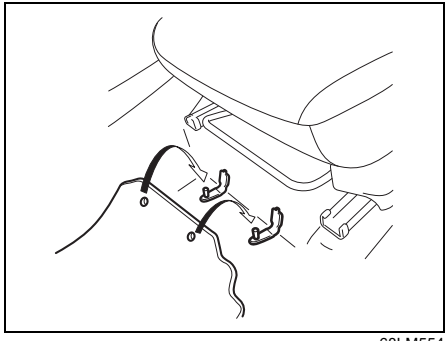


68LM543

Utilisez le repose-pieds (1) comme support pour votre pied gauche.

Tapis de sol (option)

Excepté pour les modèles à moteur K15C

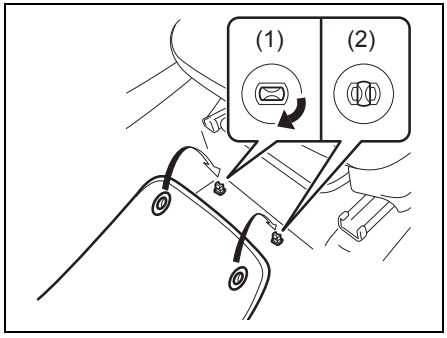


68LM554

Pour empêcher le tapis de sol du côté du conducteur de glisser vers l'avant et, éventuellement, de gêner le fonctionnement des pédales, il est recommandé d'utiliser le tapis de sol d'origine SUZUKI.
Chaque fois que vous remettez le tapis de sol côté conducteur dans le véhicule après l'en avoir retiré, veillez à accrocher les œillets aux pièces de fixation et à positionner correctement le tapis de sol sur le plancher.

Si vous remplacez les tapis de sol de votre véhicule par des tapis d'un type différent tel que des tapis de sol tout temps, nous recommandons fortement d'utiliser des tapis de sol SUZUKI pour une adaptation parfaite.

Pour les modèles à moteur K15C



83RM50010

(1) DÉVERROUILLER
(2) VERROUILLER

Les tapis de sol côté conducteur sont retenus par des fixations afin de les empêcher de glisser en avant et d'éventuellement gêner au niveau des pédales.
Chaque fois que vous remettez les tapis en place après les avoir retirés, positionnez-les correctement et fixez-les en passant le bouton de fixation dans chaque trou des tapis et en le tournant en position de verrouillage comme illustré, de sorte que les tapis se mettent bien à plat sous vos pieds.

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des précautions suivantes peut être à l'origine d'une interférence du tapis de sol côté conducteur avec les pédales, pouvant causer la perte du contrôle du véhicule ou un accident.

Description de l'étiquette d'avertissement



- **Un coulissement vers l'avant du tapis de sol peut interférer avec l'actionnement des pédales et provoquer un accident inattendu.**



- **Veillez à ce que les œillets du tapis de sol soient accrochés aux pièces de fixation.**



- **N'empilez jamais les tapis de sol sous peine de les empêcher d'être attachés aux pièces de fixations et d'entraîner un coulissement vers l'avant.**

⚠ AVERTISSEMENT



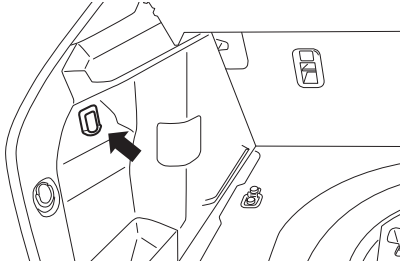
- **Pour plus de détails, consultez le manuel du propriétaire.**

- **N'utilisez jamais un tapis de sol qui ne s'adapte pas aux contours du plancher.**

Crochets du compartiment à bagages

Crochet pour sac à provisions

EXEMPLE



54P000520

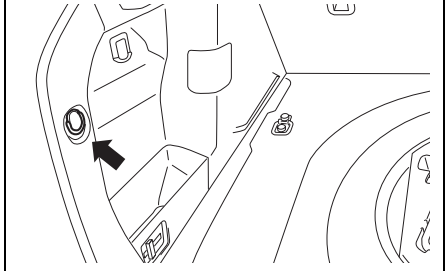
Ce crochet vous permet d'accrocher votre sac de courses ou un autre élément.
Il n'est pas conçu pour recevoir un objet grand ou lourd.

AVIS

Afin d'éviter de casser le crochet, ne suspendez pas d'objets d'un poids supérieur au poids suivant.
Crochet pour sac à provisions : 2 kg (4,4 lb)

Crochets de filet de chargement

EXEMPLE



54P000521

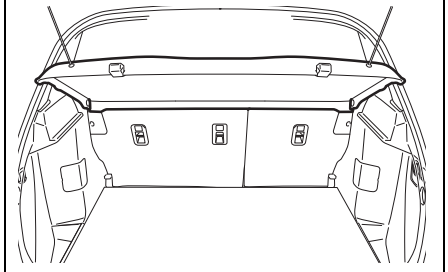
Vous pouvez accrocher un filet en option à ces crochets.
Ces crochets ne sont pas destinés à supporter des objets grands et lourds.

AVIS

Pour éviter de briser les crochets, n'y pendez pas des objets grands ou lourds.

Couvercle du compartiment à bagages

EXEMPLE



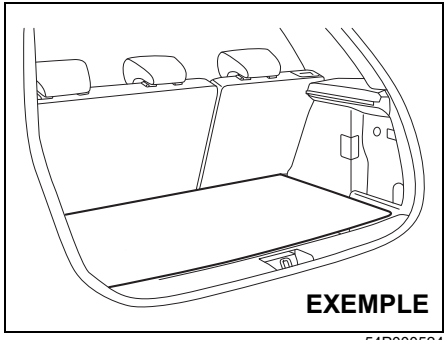
54P030501

Les bagages et autres charges placés dans le compartiment à bagages seront dissimulés par un couvercle du compartiment à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne placez pas de bagages, même petits et légers, sur ce couvercle du compartiment à bagages. Ces objets risquent de gêner la visibilité du conducteur vers l'arrière ou d'être projetés dans le véhicule en cas d'accident et d'être à l'origine de blessures.

Planche du compartiment à bagages (option)



54P000524

Votre véhicule est équipé d'une planche du compartiment à bagages dans le compartiment à bagages. Vous pouvez placer des bagages ou d'autres charges sur la planche ou en-dessous de celle-ci. Vous pouvez également placer des objets longs en retirant la planche du compartiment à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets dépassant en hauteur le couvercle du compartiment à bagages peuvent gêner la vue arrière du conducteur, ce qui peut provoquer un accident. Ces objets peuvent également être endommagés ou endommager le hayon.

Ne transportez pas d'objets dépassant le couvercle du compartiment à bagages.

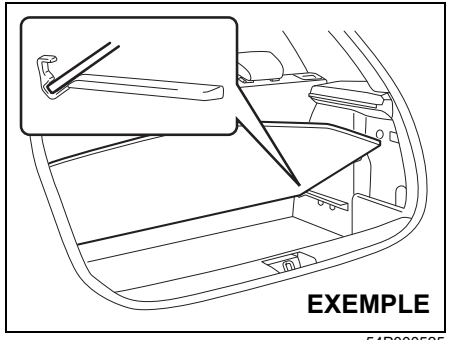
⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment à bagages ne possède pas de structure susceptible d'accueillir des personnes. Ne laissez pas un enfant s'installer dans cet espace. Sinon, il y a un risque d'accident dû à un freinage brusque, etc. Ne laissez pas un enfant jouer dans le compartiment à bagages même si le véhicule est à l'arrêt sur la route.

⚠ ATTENTION

Si vous n'êtes pas prudent lors de la manipulation de la planche à bagages, vous pouvez vous blesser.

Manipulez la planche à bagages avec précaution lors de son retrait ou de son installation.



54P000525

La planche du compartiment à bagages peut être maintenue ouverte, comme illustré.

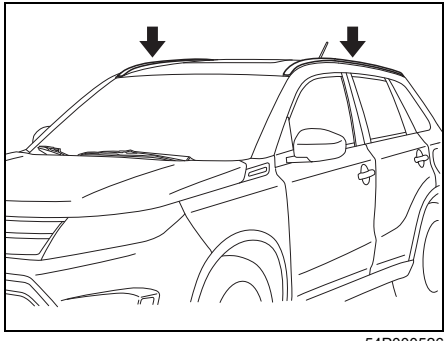
AVIS

Observez les instructions suivantes pour ne pas briser la planche du compartiment à bagages.

- **Ne laissez pas la planche ouverte en roulant.**
- **N'appliquez aucune charge sur la planche lorsqu'elle est maintenue ouverte.**

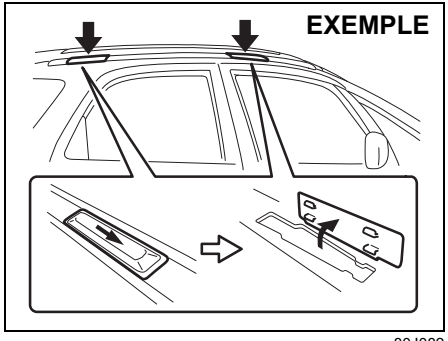
Barres de toit ou fixations de galerie de toit (option)

Barres de toit



54P000526

Fixations de galerie de toit



80J082

Les barres de toit ou les fixations de galerie de toit permettant de fixer la galerie en option, disponible chez les concessionnaires SUZUKI, peuvent être utilisées. Si le véhicule est équipé d'une galerie de toit, respectez les instructions et les précautions données dans cette section ainsi que celles fournies avec la galerie.

- Assurez-vous que la galerie de toit est correctement installée.
- Pour fixer correctement les objets (skis, bicyclettes, etc.), utilisez les systèmes de fixation appropriés disponibles auprès des concessionnaires SUZUKI. Installez ces fixations de manière appropriée et conformément aux instructions fournies. Ne pas placer de charges directement sur le panneau de toit. Le chargement risque de détériorer le panneau de toit.
- Le poids de la galerie de toit et du chargement ne doit pas excéder la capacité maximale de charge.
  – Barre de toit : 75 kg (165 lb)
  – Fixations de galerie de toit : 50 kg (110 lb)

  De plus, veillez à ce que le poids brut du véhicule (véhicule entièrement chargé y compris le conducteur, les passagers, les bagages, la charge de toit et l'effort du timon de la remorque) ne dépasse jamais le poids brut du véhicule (PNVB) indiqué dans la section CARACTÉRISTIQUES.
- Installez et fixez les objets sur la galerie de toit en procédant conformément aux instructions fournies. Rangez les objets les plus lourds dans le bas et répartissez au mieux la charge.
- Ne transportez pas d'objets trop grands risquant de dépasser des pare-chocs ou sur les côtés du véhicule. Ces objets pourraient gêner la visibilité.
- Fixez les extrémités des objets très longs, de type plaques de bois, planches de surf et autres, à l'avant et à l'arrière du véhicule. Protégez les surfaces peintes du véhicule contre les frottements provoqués par les cordes de fixation.
- Vérifiez périodiquement que la galerie de toit est bien fixée en place et en parfait état.
- Pour les véhicules équipés de fixations de galerie de toit, assurez-vous que les capuchons sont installés sur les fixations lorsque celles-ci ne sont pas utilisées.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Toute manœuvre brusque ou installation défectueuse de la charge risque d'entraîner l'éjection de cette dernière et peut être la cause de blessures ou de dégâts matériels.**
- **Fixez soigneusement les charges et évitez toute manœuvre brusque (démarrage violent, virages serrés et coups de frein intempestifs). Vérifiez périodiquement que la charge est bien assurée.**
- **Des objets larges, volumineux, longs ou plats peuvent affecter l'aérodynamisme du véhicule ou offrir une résistance au vent entraînant un accident et des blessures. Conduisez avec prudence et réduisez la vitesse quand de telles charges sont installées sur le véhicule.**

Crochets de châssis

SUZUKI ne vous conseille pas d'utiliser les crochets de châssis pour le remorquage d'un autre véhicule. Ils ont été conçus pour permettre le remorquage d'urgence de votre véhicule sur la route.
Si votre véhicule doit être remorqué en cas d'urgence, reportez-vous à "Remorquage par un camion de remorquage" dans la section INTERVENTION D'URGENCE.

⚠ AVERTISSEMENT

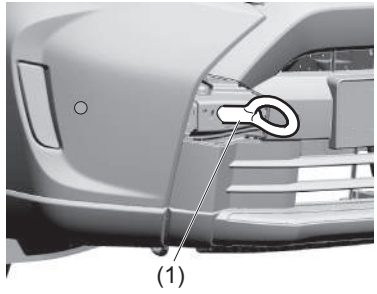
Respectez les instructions suivantes lors de l'utilisation des crochets de châssis. Le crochet de remorquage ou la carrosserie du véhicule pourrait se briser et provoquer de graves blessures ou dommages.

- **N'utilisez pas les crochets de châssis pour le remorquage d'un autre véhicule.**
- **Évitez de tracter le véhicule pour le sortir de la neige, de la boue ou du sable, les démarrages brutaux ou les manœuvres erratiques, qui pourraient imposer une tension excessive sur le crochet de remorquage.**

Dans un tel cas, nous vous recommandons de contacter un dépanneur professionnel.

Avant

EXEMPLE

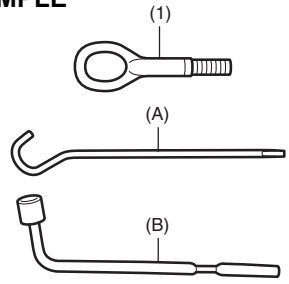


74SE0503

Le crochet de remorquage (1) présent à l'avant du véhicule ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence.

Pour installer le crochet (1), suivez les instructions ci-après.

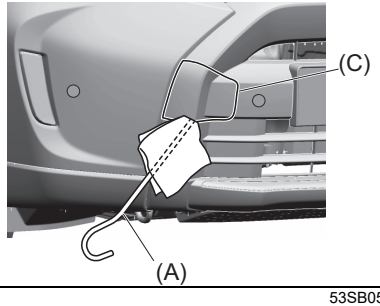
EXEMPLE



61MM0B039

1) Prenez le crochet de remorquage (1), la poignée de cric (A) (option) et la clé à écrous de roue (B) (option) dans le compartiment à bagages.

EXEMPLE

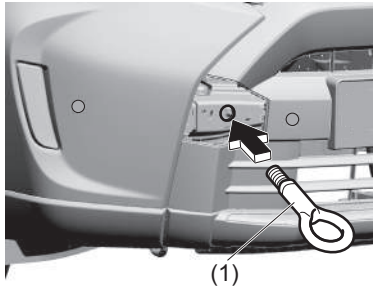


53SB0515

2) Retirez le couvercle (C) à l'aide d'une poignée de cric (A) (option) ou d'un tournevis à lame plate, etc. recouvert d'un chiffon doux comme indiqué sur l'illustration.

NOTE :
Pour éviter de perdre le couvercle, nous vous recommandons de le ranger dans votre véhicule lorsque vous utilisez le crochet de remorquage.

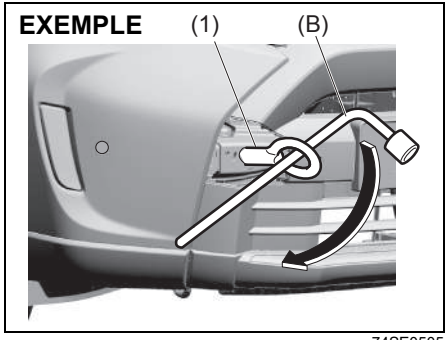
EXEMPLE



74SE0504

3) Mettez le crochet de remorquage (1) en place à la main.

EXEMPLE



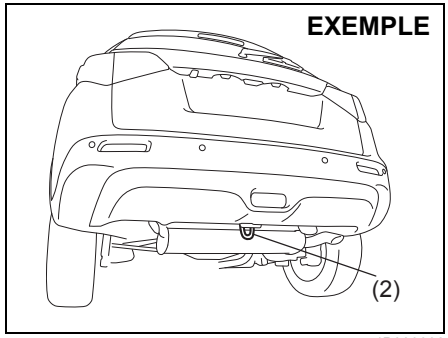
74SE0505

4) Pour serrer le crochet de remorquage (1), tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre à l'aide d'une clé à écrous de roue (B) (si le véhicule en est équipé) ou d'une barre en métal dur jusqu'à ce que le crochet (1) soit solidement installé.

Pour retirer le crochet de remorquage (1), suivez la procédure dans l'ordre inverse.

AVIS
Pour éviter d'endommager le véhicule, n'utilisez jamais le crochet de remorquage (1) pour un transport par camion/train et par mer.

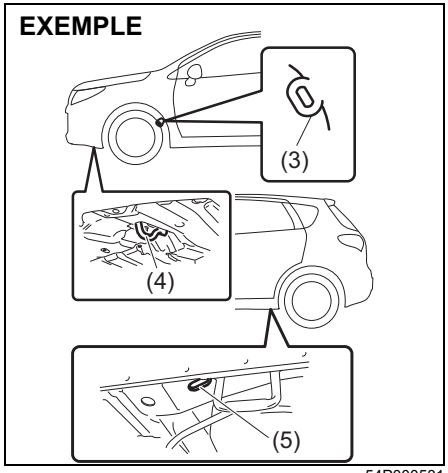
Arrière



54P000802

Le crochet de châssis (2) présent à l'arrière du véhicule ne peut être utilisé qu'en cas d'urgence et de transport par la mer.

Autres crochets



54P000531

Les crochets (3) (option) et orifices (5) du châssis sont uniquement conçus pour l'expédition du véhicule par camion/train. Les crochets (4) sont uniquement destinés au transport par la mer.

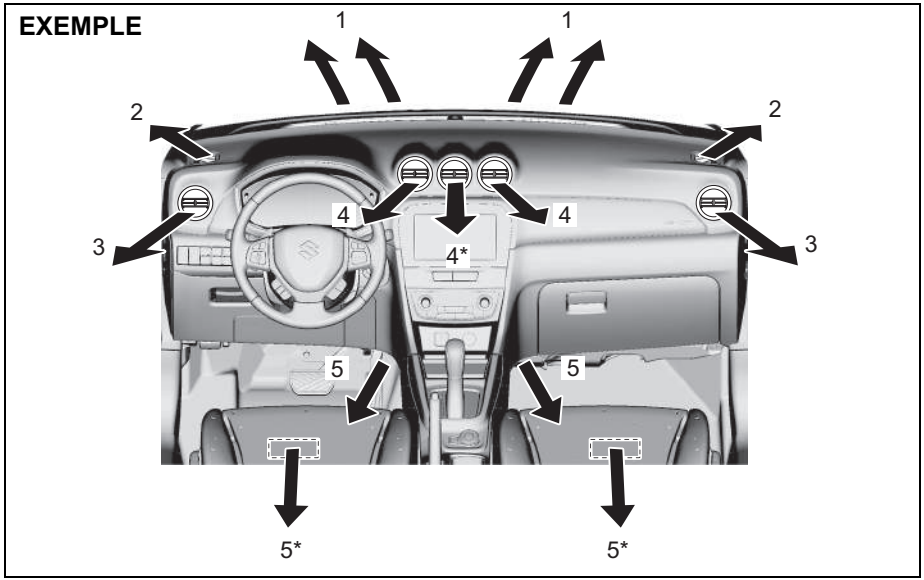
⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas les crochets (3), (4) et les orifices du châssis (5) pour un remorquage. Ces crochets et orifices pourraient se briser et provoquer de graves blessures ou dommages.

Climatisation

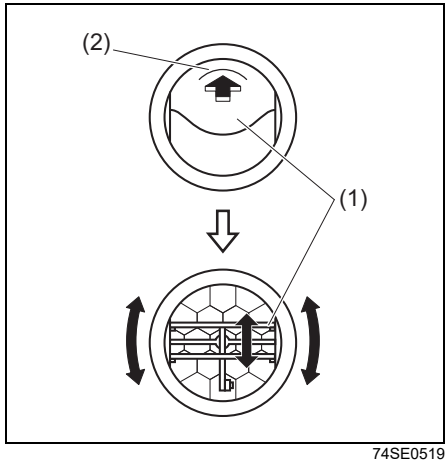
Les trois types de systèmes de chauffage et de climatisation suivants sont disponibles :
- Climatisation manuelle
- Système de chauffage et de climatisation automatique (contrôle de la température)

Bouches d'aération



74SE0706

1. Bouche de dégivrage du pare-brise
2. Bouche de dégivrage latérale
3. Bouche latérale
4. Bouche centrale
5. Bouche de plancher
   * option



74SE0519

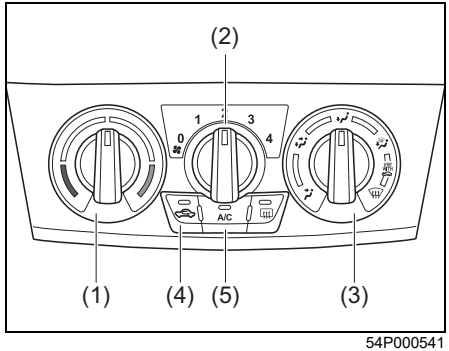
Pour ouvrir la grille (1), poussez la flèche (2) comme indiqué sur l'illustration. Pour ajuster la direction du débit d'air, déplacez vers le haut ou vers le bas ou tournez la grille ouverte (1).

⚠ ATTENTION

L'exposition prolongée à l'air chaud du chauffage ou de la climatisation peut provoquer de légères brûlures. Tous les passagers du véhicule, en particulier les enfants, les personnes âgées, les personnes sujettes à des besoins particuliers, ayant une peau délicate ou endormies, doivent se tenir à distance des bouches d'aération pour éviter une exposition prolongée à l'air chaud.

Système manuel de chauffage et de climatisation

Description des commandes

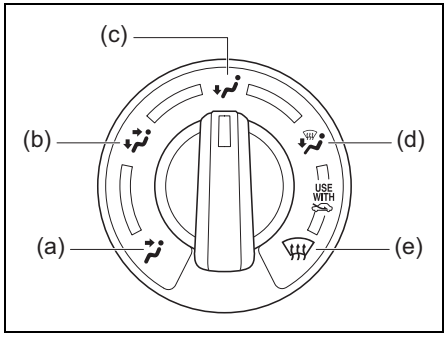


54P000541

Sélecteur de température (1)
Ce dispositif sert à sélectionner la température.

Sélecteur de vitesse de ventilateur (2)
Ce sélecteur permet de mettre le ventilateur en fonction et de régler la vitesse de ventilateur.

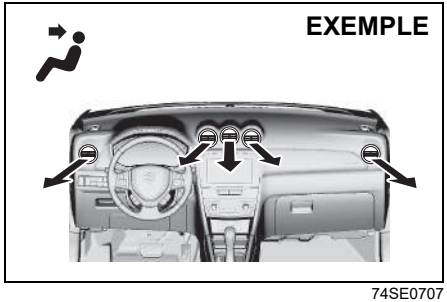
Sélecteur de débit d'air (3)



54P000534

Permet de sélectionner une des fonctions suivantes.

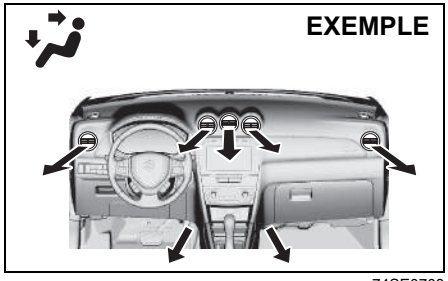
VENTILATION (a)



74SE0707

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air centrales et latérales.

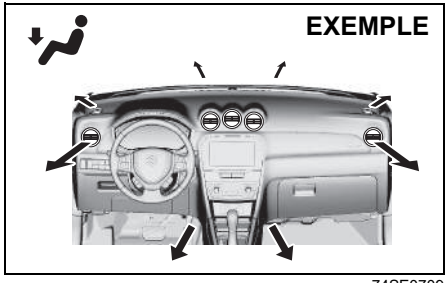
DEUX NIVEAUX (b)



74SE0708

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher et de l'air plus frais par les bouches centrales et latérales. Toutefois, si le sélecteur de température (1) est à la position froid ou chaud maximal, l'air sortant des bouches de plancher et des bouches centrales et latérales est à la même température.

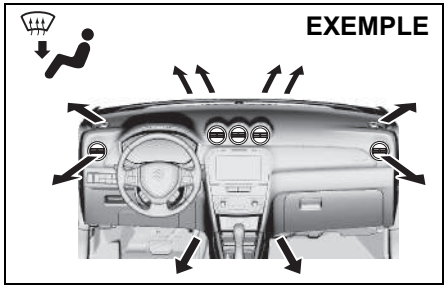
CHAUFFAGE (c)



74SE0709

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher, les ouïes latérales d'aération, les ouïes de dégivrage du pare-brise et, partiellement, par les ouïes latérales de dégivrage.

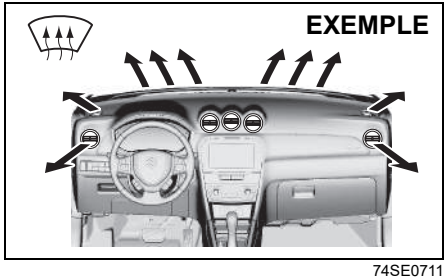
CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE (d)



74SE0710

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher, les ouïes de dégivrage du pare-brise, les ouïes latérales de dégivrage et les ouïes latérales d'aération.

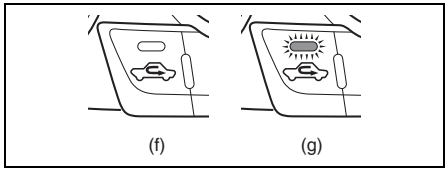
DÉGIVRAGE (e)



74SE0711

De l'air à température régulée est envoyé par les ouïes de dégivrage du pare-brise, les ouïes latérales de dégivrage et les ouïes latérales d'aération.

Sélecteur d'admission d'air (4)



61MM0A020

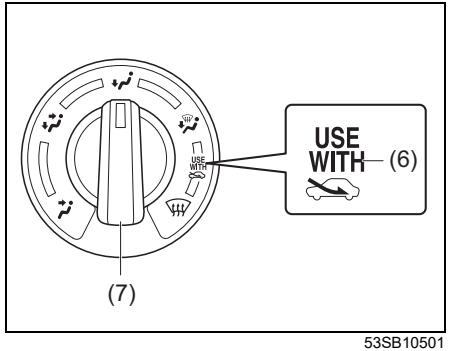
Ce sélecteur permet de sélectionner les modes suivants.

AIR FRAIS (f)
Lorsque ce mode est sélectionné, le témoin lumineux s'éteint et l'air extérieur est utilisé.

AIR RECYCLÉ (g)
Lorsque ce mode est sélectionné, le témoin s'allume, l'air intérieur est recyclé. Ce mode convient lorsque l'on roule dans un air pollué ou poussiéreux comme dans un tunnel, ou lorsqu'il faut refroidir rapidement l'habitacle.

Pour passer du mode AIR FRAIS au mode AIR RECYCLÉ et inversement, appuyez sur le sélecteur d'admission d'air.

NOTE :
Si l'option AIR RECYCLÉ est utilisée pendant une longue période, l'air à l'intérieur du véhicule finit par être vicié. L'option AIR FRAIS doit donc être sélectionnée de manière occasionnelle.



53SB10501

NOTE :
Marque "USE WITH" (6)
Pour dissiper rapidement la buée du pare-brise et/ou des vitres latérales, réglez le sélecteur de débit d'air (7) sur CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE ou DÉGIVRAGE et le sélecteur d'admission d'air (4) sur AIR FRAIS. Ce réglage permet de dégager le pare-brise et/ou les vitres latérales embués plus vite que l'AIR RECYCLÉ.

Commutateur de climatiseur (5)
Pour activer la climatisation, placez le sélecteur de vitesse de ventilateur sur une position autre que celle d'arrêt et enfoncez le commutateur "A/C". Un témoin s'allume lorsque la climatisation se met en marche. Pour couper le système de climatisation, enfoncez à nouveau le commutateur "A/C".

Pendant le fonctionnement du climatiseur, de légers changements au niveau du régime moteur sont perceptibles. Il n'y a là rien d'anormal : le système est conçu de telle manière que le compresseur passe d'arrêt à marche et inversement pour maintenir la température au niveau souhaité.

Moins le compresseur fonctionne et moins la consommation de carburant est élevée.

Instructions d'utilisation du système

Ventilation naturelle
Sélectionnez VENTILATION et AIR FRAIS, placez le sélecteur de température sur la position souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur ARRÊT. Ce réglage assure une circulation d'air frais dans le véhicule quand celui-ci roule.

Ventilation forcée
Effectuez les mêmes réglages que pour la ventilation naturelle mais en plaçant le sélecteur de vitesse de ventilateur sur une position autre que celle d'arrêt.

Chauffage normal (à l'aide d'air extérieur)
Sélectionnez CHAUFFAGE et AIR FRAIS, placez le sélecteur de température sur la position souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur la vitesse souhaitée. L'efficacité du chauffage augmente en réglant le sélecteur de vitesse de ventilateur dans une position plus rapide.

Chauffage rapide (à l'aide d'air recyclé)
Effectuez les mêmes réglages que pour le chauffage normal mais en sélectionnant AIR RECYCLÉ. Si cette méthode de chauffage est utilisée trop longtemps, l'air à l'intérieur du véhicule finit par être vicié et les vitres se couvrent de buée. Par conséquent, utilisez cette méthode uniquement pour procéder à un chauffage rapide de l'habitacle, puis passez au chauffage normal.

Chauffage tête au frais/pieds au chaud
Sélectionnez DEUX NIVEAUX et AIR FRAIS, placez le sélecteur de température sur la position souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur la vitesse souhaitée. À moins que le sélecteur de température ne soit à la position froid ou chaud maximale, l'air envoyé par les bouches centrales et latérales est plus froid que l'air envoyé par les bouches de plancher.

Refroidissement normal
Placez le sélecteur de débit d'air sur VENTILATION, le sélecteur de température sur la position souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur la vitesse souhaitée, et mettez le commutateur "A/C" en fonction. L'efficacité de la climatisation augmente en réglant le sélecteur de vitesse de ventilateur dans une position plus rapide.

Le sélecteur d'admission d'air peut être placé sur AIR FRAIS ou AIR RECYCLÉ. L'option AIR RECYCLÉ augmente l'efficacité du refroidissement.

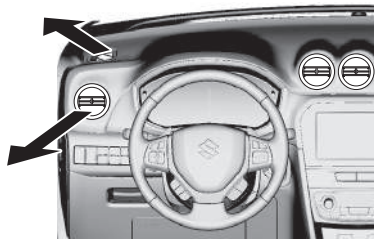
Refroidissement rapide (à l'aide d'air recyclé)
Effectuez les mêmes réglages que pour le refroidissement normal mais en sélectionnant AIR RECYCLÉ et la vitesse de ventilation la plus importante.

NOTE :
- *Si l'option AIR RECYCLÉ est utilisée pendant une longue période, l'air à l'intérieur du véhicule finit par être vicié. L'option AIR FRAIS doit donc être sélectionnée de manière occasionnelle.*
- *Si le véhicule est resté au soleil avec les vitres fermées, le refroidissement sera plus rapide si vous ouvrez les vitres quelques instants pendant que vous activez la climatisation avec le sélecteur d'admission d'air placé sur AIR FRAIS et le ventilateur sur la position grande vitesse.*

Déshumidifiant
Réglez le sélecteur de débit d'air à la position souhaitée, le sélecteur de température à la température souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur en position de vitesse souhaitée. Sélectionnez également AIR FRAIS et activez le commutateur "A/C".

NOTE :
Le climatiseur fonctionne également comme déshumidificateur, il permet ainsi d'assurer la visibilité même lorsque le chauffage utilise les fonctions DÉGIVRAGE et CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE.

EXEMPLE



74SE0712

NOTE :
Si vous avez besoin d'un dégivrage maximal :
- *sélectionnez DÉGIVRAGE et AIR FRAIS,*
- *réglez le sélecteur de vitesse de ventilateur sur FORT,*
- *réglez le sélecteur de température sur CHAUD,*
- *activez le commutateur "A/C" et*
- *ajustez les ouïes latérales d'aération de manière à ce que l'air soit soufflé sur les vitres latérales.*

ENTRETIEN

Si la climatisation n'est pas utilisée pendant une période de temps prolongée, pendant l'hiver par exemple, il est possible que les performances du système ne soient pas optimales lors de sa réactivation. Pour assurer des performances et une durabilité maximales du climatiseur, il faut le faire fonctionner périodiquement. Actionnez le climatiseur au moins une fois par mois pendant une minute en laissant tourner le moteur au ralenti. Cette opération permet de faire circuler le réfrigérant et l'huile et contribue à protéger les composants internes.

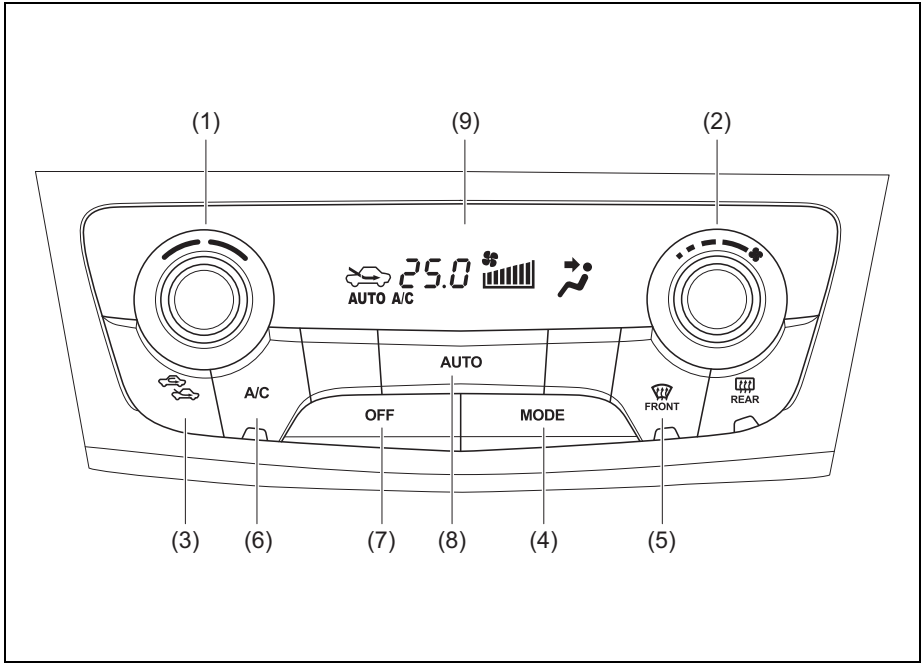
Si votre climatiseur est doté de filtres à air, nettoyez ou remplacez-les comme spécifié dans le "Programme d'entretien" de la section INSPECTION ET ENTRETIEN.

NOTE :
Le véhicule utilise le réfrigérant pour climatiseur HFC-134a, plus communément appelé R-134a. Le R-134a a remplacé le R-12 vers 1993 pour les applications automobiles. D'autres réfrigérants sont disponibles, y compris le R-12 recyclé, mais seul le R-134a convient à votre véhicule.

AVIS
L'utilisation d'un réfrigérant non adéquat peut endommager le système de climatisation. N'utilisez que le réfrigérant R-134a. Ne mélangez jamais deux types de réfrigérants, et ne remplacez pas le R-134a par un autre réfrigérant.

Système de chauffage et de climatisation automatique (contrôle de la température)

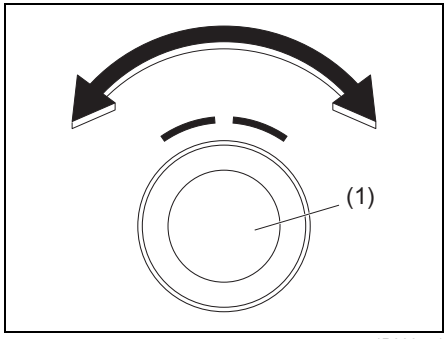
Description des commandes



54P000542

(1) Sélecteur de température
(2) Sélecteur de vitesse de ventilateur
(3) Sélecteur d'admission d'air
(4) Sélecteur de débit d'air
(5) Commutateur de dégivrage
(6) Commutateur de climatiseur
(7) Contacteur "OFF"
(8) Contacteur "AUTO"
(9) Affichage

Sélecteur de température (1)

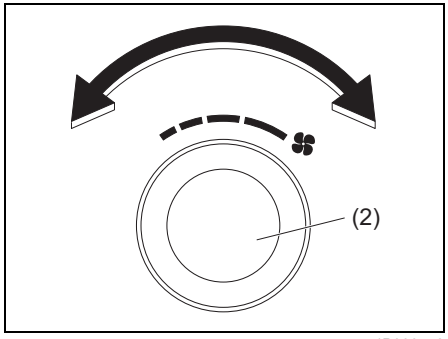


54P000551

Faites tourner le sélecteur de température (1) pour régler la température.

NOTE :
Si vous tournez le sélecteur de température (1) jusqu'à l'affichage de "HI" ou de "LO", la régulation de la température fonctionne à la température de chauffage ou de refroidissement maximale. La température de l'air sortant des bouches d'air peut changer soudainement lorsque "LO" ou "HI" est affiché, mais ceci est normal.

Sélecteur de vitesse de ventilateur (2)

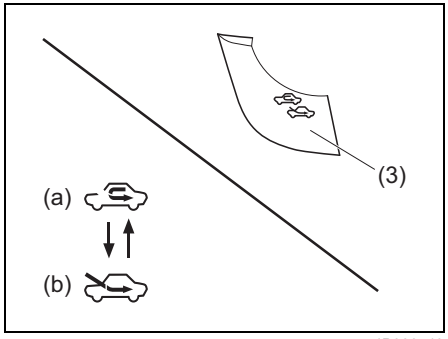


54P000552

Le sélecteur de vitesse de ventilateur (2) permet d'activer le ventilateur et d'en régler la vitesse.

Si le contacteur "AUTO" (8) est enfoncé, la vitesse du ventilateur varie automatiquement pendant que le système de régulation de la température maintient la température sélectionnée.

Sélecteur d'admission d'air (3)



54P000543

Appuyez sur le sélecteur d'admission d'air (3) pour changer de mode.

Si le contacteur "AUTO" (8) est enfoncé, l'admission d'air varie automatiquement pendant que le système de régulation de la température maintient la température sélectionnée.

NOTE :
Lorsque vous sélectionnez le mode d'air recyclé, le fonctionnement automatique du système est désactivé si vous appuyez sur le contacteur "AUTO" (8).

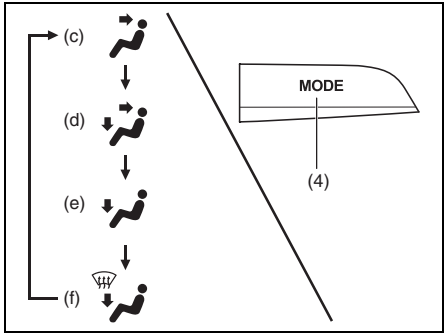
AIR RECYCLÉ (a)
Lorsque ce mode est sélectionné, l'air intérieur est recyclé. Ce mode convient lorsque l'on roule dans un air pollué comme dans un tunnel, ou lorsqu'il faut refroidir rapidement l'habitacle.

AIR FRAIS (b)
Lorsque ce mode est sélectionné, l'air extérieur pénètre dans l'habitacle.

Pour passer du mode AIR FRAIS au mode AIR RECYCLÉ et inversement, appuyez sur le sélecteur d'admission d'air.

NOTE :
Si l'option AIR RECYCLÉ est utilisée pendant une longue période, l'air à l'intérieur du véhicule finit par être vicié. L'option AIR FRAIS doit donc être sélectionnée de manière occasionnelle.

Sélecteur de débit d'air (4)

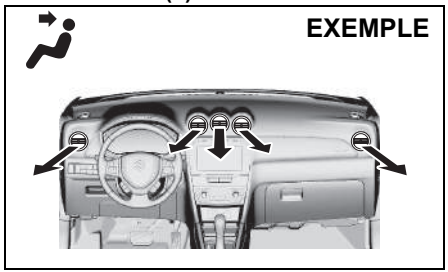


54P000544

Appuyez sur le sélecteur de débit d'air (4) pour changer de fonction. Le mode sélectionné s'affiche à l'écran.

Si le contacteur "AUTO" (8) est enfoncé, le débit d'air varie automatiquement pendant que le le système de régulation de la température maintient la température sélectionnée.

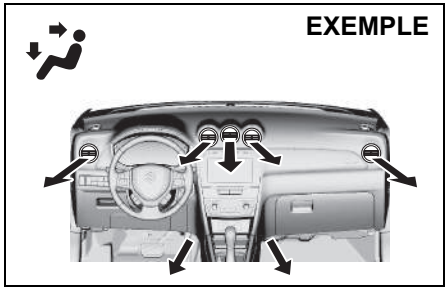
VENTILATION (c)



74SE0707

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches centrales, latérales et arrière.

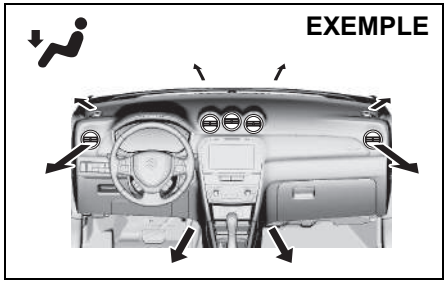
DEUX NIVEAUX (d)



74SE0708

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher et de l'air plus frais par les bouches centrales, latérales et arrière. Toutefois, si le sélecteur de température (1) est à la position froid ou chaud maximal, l'air sortant des bouches de plancher et des bouches centrales, latérales et arrière est à la même température.

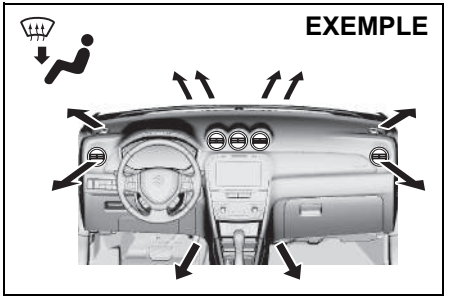
CHAUFFAGE (e)



74SE0709

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher, les bouches latérales et, partiellement, par les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de dégivrage latérales.

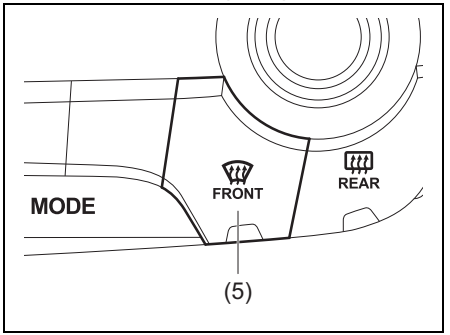
CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE (f)



74SE0710

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher, les ouïes de dégivrage du pare-brise, les ouïes latérales de dégivrage et les ouïes latérales d'aération.

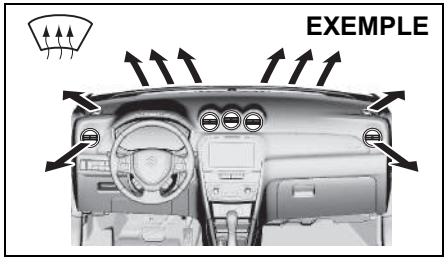
Commutateur de dégivrage (5)



54P000545

Appuyez sur le commutateur de dégivrage (5) pour dégivrer.

DÉGIVRAGE

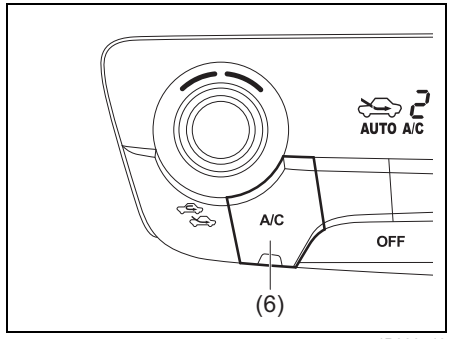


74SE0711

De l'air à température régulée est envoyé par les ouïes de dégivrage du pare-brise, les ouïes latérales de dégivrage et les ouïes latérales d'aération.

NOTE :
Lorsque le commutateur de dégivrage (5) est enfoncé pour mettre le dégivrage en fonction, la climatisation est activée et le mode AIR FRAIS est sélectionné automatiquement. Toutefois, lorsqu'il fait très froid, le système de climatisation n'est pas activé.

Commutateur de climatiseur (6)

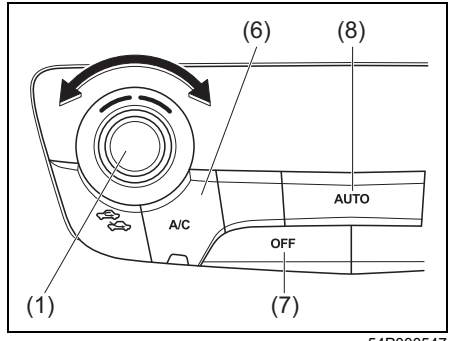


54P000546

Le commutateur de climatiseur (6) permet d'activer et de désactiver le système de climatisation, uniquement quand le ventilateur fonctionne. Pour activer la climatisation, enfoncez le commutateur. Le témoin "A/C" s'affiche sur l'écran. Pour désactiver la climatisation, enfoncez de nouveau le commutateur. Le témoin "A/C" s'éteindra.

Instructions d'utilisation du système

Fonctionnement automatique



54P000547

Vous pouvez laisser la régulation de la température fonctionner automatiquement. Pour adopter le mode complètement automatique, agissez comme suit.

1) Démarrez le moteur ou le système hybride de puissance.
2) Appuyez sur le contacteur "AUTO" (8).
3) Définissez la température souhaitée à l'aide du sélecteur de température (1).

La vitesse du ventilateur, l'admission d'air et le débit d'air sont commandés de manière automatique afin de maintenir la température définie. Cependant, le débit d'air ne passe pas automatiquement en position DÉGIVRAGE.

NOTE :
Lorsque vous sélectionnez le mode d'air recyclé, le fonctionnement automatique du système est désactivé si vous appuyez sur le contacteur "AUTO" (8).

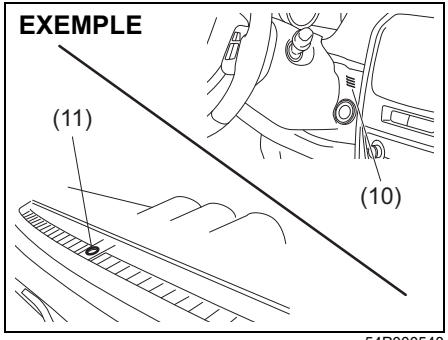
Vous pouvez utiliser le commutateur de climatiseur (6) pour activer ou désactiver manuellement la climatisation selon vos préférences. Lorsque le commutateur de climatiseur est désactivé,le système de régulation de la température ne peut réduire la température intérieure à un niveau inférieur à celui de la température extérieure.

Pour couper le système de régulation de la température, appuyez sur le contacteur "OFF" (7).

NOTE :
Si "AUTO" clignote à l'écran, cela indique un problème du système de chauffage et/ou de la climatisation. Vous devez faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI.

NOTE :
- *Pour trouver la température qui vous convient le mieux, commencez par un réglage de 22 °C (72 °F) ou 25 °C (75 °F). (la température varie selon les spécifications du véhicule).*
- *Si vous tournez le sélecteur de température (1) jusqu'à l'affichage de "HI" ou de "LO", la régulation de la température fonctionne à la température de refroidissement ou de chauffage maximale et le ventilateur tourne à pleine vitesse.*
- *Afin d'éviter de souffler de l'air froid lorsqu'il fait froid ou de l'air chaud lorsqu'il fait chaud, le système retarde le déclenchement du ventilateur jusqu'à ce que de l'air réchauffé ou refroidi soit disponible.*
- *Si vous avez laissé le véhicule au soleil avec les vitres fermées, il se refroidit plus rapidement si vous ouvrez brièvement les fenêtres.*
- *Même en fonctionnement automatique, vous pouvez régler les sélecteurs individuels en mode manuel. Les fonctions sélectionnées manuellement sont maintenues et les autres fonctions restent automatiques.*
- *Si le pare-brise et/ou les vitres des portes avant sont embuées, enfoncez le commutateur de dégivrage (5) pour activer le dégivreur, ou pressez le sélecteur de débit d'air (4) pour placer le débit d'air en position CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE afin de désembuer les vitres.*
- *Pour retourner au fonctionnement automatique du sélecteur de vitesse de ventilateur (2), du sélecteur d'admission d'air (3) et du sélecteur de débit d'air (4), appuyez sur le contacteur "AUTO" (8).*

EXEMPLE



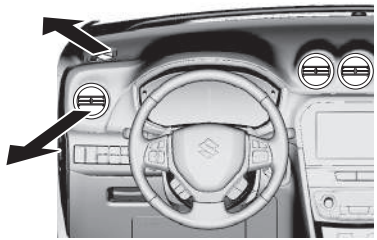
54P000548

Veillez à ne pas recouvrir le capteur de température intérieure (10), situé entre le volant et le tableau de commande de la climatisation, ou le capteur d'ensoleillement (11), situé sur la partie supérieure du tableau de bord côté conducteur. Ces capteurs sont utilisés par le système automatique pour réguler la température.

Fonctionnement manuel

Vous pouvez contrôler manuellement le système de régulation de la température. Placez les sélecteurs à la position souhaitée.

EXEMPLE



74SE0712

NOTE :
Si vous avez besoin d'un dégivrage maximal :

- *enfoncez le commutateur de dégivrage (5) pour mettre le dégivrage en fonction (la climatisation est activée et le mode AIR FRAIS est sélectionné automatiquement),*
- *réglez le sélecteur de vitesse de ventilateur sur FORT,*
- *réglez le sélecteur de température sur "HI" à l'écran et*
- *ajustez les ouïes latérales d'aération de manière à ce que l'air soit soufflé sur les vitres latérales.*

Modèles avec système ENG A-STOP (option)

NOTE :

- *Si le rendement du chauffage n'est plus suffisant en raison de l'arrêt automatique du moteur, appuyez sur le contacteur ENG A-STOP "OFF" pour désactiver le système ENG A-STOP. (Le moteur redémarrera automatiquement et le niveau de rendement de la climatisation est rétabli.)*
- *Si le pare-brise et/ou les vitres des portes côté conducteur/passager sont embués lors de l'arrêt automatique du moteur, arrêtez le système ENG A-STOP et redémarrez le moteur. Appuyez ensuite le sélecteur de débit d'air (4) sur CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE ou sur DÉGIVRAGE pour désembuer les vitres.*

ENTRETIEN

Si la climatisation n'est pas utilisée pendant une période de temps prolongée, pendant l'hiver par exemple, il est possible que les performances du système ne soient pas optimales lors de sa réactivation. Pour assurer des performances et une durabilité maximales du climatiseur, il faut le faire fonctionner périodiquement. Actionnez le climatiseur au moins une fois par mois pendant une minute en laissant tourner le moteur au ralenti. Cette opération permet de faire circuler le réfrigérant et l'huile et contribue à protéger les composants internes.

Votre climatiseur est équipé de filtres à air. Nettoyez ou remplacez-les comme spécifié dans le "Programme d'entretien" de la section INSPECTION ET ENTRETIEN. Faites exécuter ce travail par un concessionnaire SUZUKI car la boîte à gants inférieure doit être abaissée pour cette opération.

(Sauf pour l'Ukraine)

NOTE :
Le véhicule utilise le réfrigérant de climatiseur HFO-1234yf, plus communément appelé "R-1234yf". Le R-1234yf remplace le R-134a dans les applications automobiles. D'autres réfrigérants sont disponibles, mais seul le R-1234yf convient à votre véhicule.

AVIS

L'utilisation d'un réfrigérant non adéquat peut endommager le système de climatisation. N'utilisez que du réfrigérant R-1234yf. Ne mélangez pas le R-1234yf avec un autre réfrigérant ou ne remplacez pas celui-ci par un autre réfrigérant.

(Pour l'Ukraine)

NOTE :

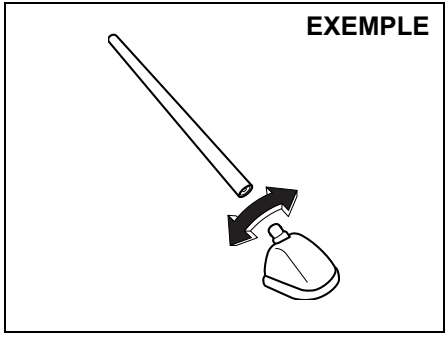
Le véhicule utilise le réfrigérant pour climatiseur HFC-134a, plus communément appelé R-134a. Le R-134a a remplacé le R-12 vers 1993 pour les applications automobiles. D'autres réfrigérants sont disponibles, y compris le R-12 recyclé, mais seul le R-134a convient à votre véhicule.

AVIS

L'utilisation d'un réfrigérant non adéquat peut endommager le système de climatisation. N'utilisez que le réfrigérant R-134a. Ne mélangez jamais deux types de réfrigérants, et ne remplacez pas le R-134a par un autre réfrigérant.

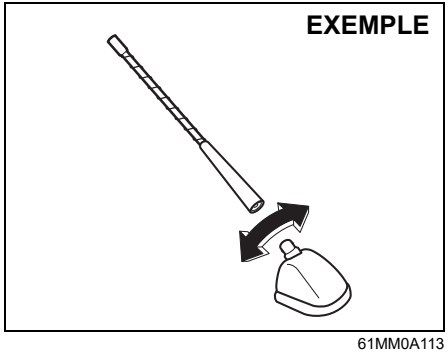
Antenne radio

Type A



63J055

Type B



61MM0A113

L'antenne radio du toit est amovible. Pour retirer l'antenne, tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pour réinstaller l'antenne, vissez-la fermement à la main dans le sens des aiguilles d'une montre.

AVIS

Pour éviter d'endommager l'antenne radio :

- **Retirez l'antenne lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique.**
- **Retirez-la également lorsque celle-ci heurte quelque chose (plafond bas d'un garage) ou lorsque la voiture est recouverte.**

Installation des émetteurs de fréquence radio

NOTE :
Si vous voulez utiliser un équipement de transmission par fréquence radio dans votre véhicule, reportez-vous à "Installation des émetteurs de fréquence radio (RF)" à la fin de ce manuel.

AVIS

L'installation incorrecte d'un équipement de communication portable du type téléphone cellulaire, radio CB (Citizen's Band) ou tout autre émetteur sans fil dans le véhicule risque de poser des problèmes d'interférence électronique avec le système d'allumage et d'entraîner une baisse des performances du véhicule. Demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un technicien qualifié.

Fonction audio

Lors de l'utilisation du système audio avec un volume approprié pour ne pas perturber la sécurité de la conduite

- Lors de la lecture de musique ou d'autres fichiers audio, si un téléphone portable est utilisé à l'intérieur ou à proximité du véhicule, des bruits peuvent être émis par les haut-parleurs. Cependant, cela n'indique aucun dysfonctionnement.
- Les équipements de navigation et audio peuvent ne pas fonctionner correctement s'ils sont perturbés par des ondes radio non autorisées.
- Pour plus d'informations sur les caractéristiques de l'équipement de navigation ou audio, reportez-vous aux manuels d'instructions.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous utilisez l'équipement de navigation ou audio, vous risquez d'être distrait par celui-ci et de provoquer un accident.
N'utilisez pas l'équipement de navigation ou audio en conduisant.

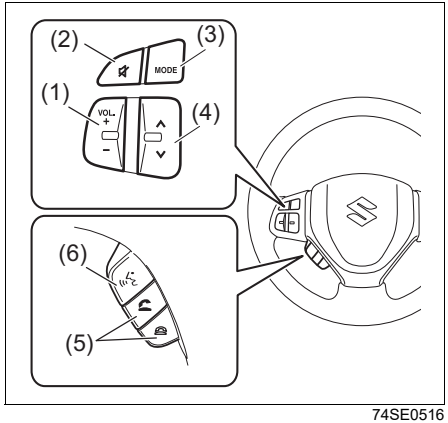
AVIS

Lorsque le moteur est arrêté, l'utilisation de l'équipement de navigation ou audio pendant une longue période peut entraîner l'épuisement de la batterie au plomb.
N'utilisez pas l'équipement de navigation ou audio pendant une longue période lorsque le moteur est arrêté.

Commandes audio à distance (option)

Les fonctions de base du système audio peuvent être commandées à partir des commutateurs placés sur le volant.
Les commandes audio à distance sont disponibles lorsque le commutateur du moteur est en mode accessoires ou contact mis.

- Pour le fonctionnement du système audio ou du système de navigation, reportez-vous au manuel supplémentaire qui l'accompagne.
- La procédure d'utilisation peut être différente selon qu'il s'agit d'un système audio ou d'un système de navigation.



74SE0516

(1) Commande de volume
(2) Commutateur de sourdine
(3) Commutateur "MODE"
(4) Sélecteur
(5) Commutateur mains libres
(6) Commutateur de reconnaissance vocale

Commande de volume (1)

Cette commande vous permet d'ajuster le volume.

- Pour augmenter le volume, appuyez sur le côté "+".
- Pour diminuer le volume, appuyez sur le côté "–".
- Le volume continue d'augmenter ou de baisser jusqu'à ce que la commande soit relâchée.

Commutateur de sourdine (2)

Pour mettre le son en sourdine, appuyez sur le commutateur (2).

Commutateur "MODE" (3)

Chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur, les modes audio tels que la radio, etc. sont commutés dans l'ordre.
En fonction d'un système de navigation ou d'un système audio, vous pouvez mettre le système en marche en appuyant sur ce commutateur, même lorsque l'équipement lui-même est éteint.

Sélecteur (4)

Chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur, vous pouvez sélectionner la station de diffusion ou la musique selon vos préférences, ainsi que le mode actuellement sélectionné.

Commutateur mains libres (5)

Vous pouvez utiliser ce commutateur pour l'équipement qui dispose de la fonction mains libres. Pour utiliser cette fonction, vous devez procéder à la configuration de l'équipement. Reportez-vous au manuel complémentaire pour plus de détails.

Commutateur de reconnaissance vocale (6)*

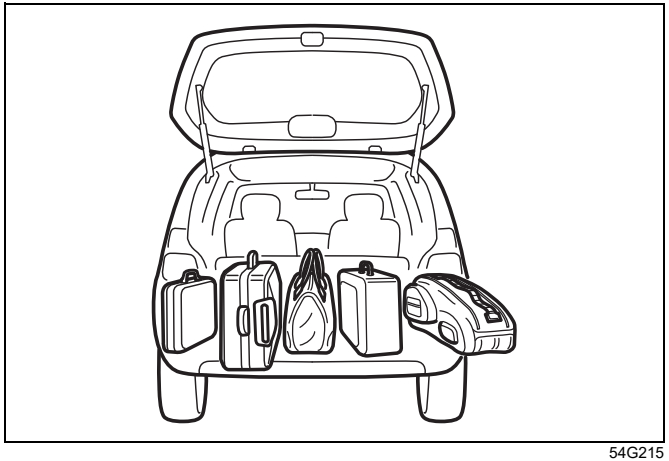
Vous pouvez utiliser ce commutateur pour les équipements disposant de la fonction de reconnaissance vocale. Pour utiliser cette fonction, vous devez procéder à la configuration de l'équipement. Reportez-vous au manuel complémentaire pour plus de détails.

* : lorsque vous utilisez Apple CarPlay ou d'Android Auto™ sur le système d'info-divertissement.

Apple CarPlay peut ne pas être disponible dans votre pays ou région.
Pour plus de détails sur Apple CarPlay, visitez le site suivant :
http://www.apple.com/ios/carplay

Android Auto™ peut ne pas être disponible dans votre pays ou région.
Pour en savoir plus sur Android Auto, reportez-vous au site de support de Google :
http://support.google.com/androidauto

CHARGE ET REMORQUAGE DU VÉHICULE



54G215

Chargement du véhicule 6-1
Traction d'une remorque 6-1

Chargement du véhicule

Ce véhicule est conçu pour un poids utile spécifique. Les capacités de poids du véhicule sont indiquées par le poids nominal brut du véhicule (GVWR) et le poids maximum admissible sur essieu (PAW, avant et arrière). Le GVWR et le PAW (avant et arrière) sont répertoriés dans la section CARACTÉRISTIQUES.

GVWR – poids total en charge du véhicule (y compris tous les occupants, les accessoires et les bagages, plus la charge sur le timon si une remorque est attelée au véhicule).
PAW – (avant et arrière) poids maximal autorisé par essieu.

Le poids réel du véhicule en charge et les charges réelles sur les essieux avant et arrière ne peuvent être déterminés que par pesée du véhicule. Comparez ce poids au GVWR et au PAW (avant et arrière). Si les limites de poids brut du véhicule ou les charges autorisées sur chacun des essieux sont dépassées, vous devez supprimer du poids jusqu'au respect des limites autorisées.

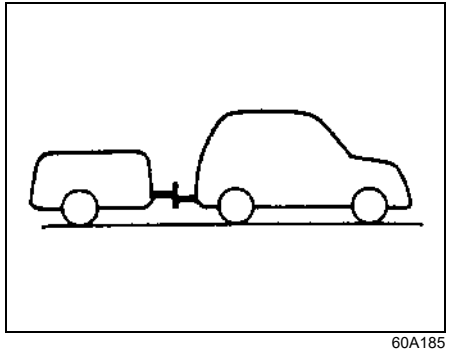
⚠ AVERTISSEMENT

Ne surchargez jamais le véhicule. Le poids brut du véhicule (somme des poids du véhicule, de tous les occupants, des accessoires, des charges et de la charge sur le timon si une remorque est attelée au véhicule) ne doit jamais excéder le poids nominal brut du véhicule (GVWR). De plus, ne distribuez jamais la charge de telle sorte que le poids sur l'essieu avant ou arrière excède le poids maximum admissible sur essieu.

⚠ AVERTISSEMENT

Répartissez toujours la charge de manière uniforme. Pour éviter tout risque d'accident aux personnes ou de dégâts au véhicule, fixez solidement la charge pour éviter tout déplacement de celle-ci en cas de manœuvre brusque du véhicule. Placez les objets lourds directement sur le plancher du compartiment à bagages et le plus en avant possible. N'empilez jamais les charges au-delà de la hauteur des sièges arrière.

Traction d'une remorque



60A185

Bien que la traction d'une remorque puisse avoir un effet négatif sur la maniabilité, la longévité et la consommation de carburant, votre véhicule peut être utilisé pour tracter une remorque sans dépasser la capacité de remorquage indiquée ci-dessous :

Capacité de remorquage maximale (remorque, chargement et barre de remorquage)

Modèles à moteur K14D/K14C :
Remorque équipée de freins :
1500 kg (3 307 lb)
Remorque sans freins : 600 kg (1 323 lb)

Modèles à moteur K15C :
Remorque équipée de freins :
1200 kg (2646 lb)
Remorque sans freins : 400 kg (882 lb)

NOTE :
En ce qui concerne la capacité de remorquage maximale des modèles destinés à l'Australie, reportez-vous à "Pour l'Australie" dans la section SUPPLÉMENT.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour les véhicules équipés de l'assistance au freinage à double capteur II (DSBS II), si votre véhicule tracte une remorque, appuyez sur le commutateur "OFF" de l'assistance au freinage à double capteur II (DSBS II) afin de désactiver ce système. Sinon des accidents dus à l'activation de ce système peuvent se produire.

AVIS

La traction d'une remorque impose un effort supplémentaire au moteur, au groupe motopropulseur et aux freins du véhicule. N'attelez jamais de remorque pendant les premiers 960 km (600 mi) de mise en circulation du véhicule.

AVIS

En cas de remorquage par un véhicule avec boîte-pont automatique sur une longue côte, essayez de ménager un temps de "repos" pour éviter une surchauffe ou des dégâts sur le moteur ou la boîte de vitesses.

NOTE :
Si votre véhicule est équipé d'un capteur de stationnement, passez le système en mode remorquage via l'écran d'information. Lorsque ce mode est activé, les capteurs arrière centraux et d'angle sont désactivés. Voir "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Barres de remorquage

Utilisez uniquement une barre de remorquage se fixant au châssis de votre véhicule et un attelage conçu pour se boulonner à cette barre de remorquage.
Nous vous recommandons d'utiliser une barre de remorquage d'origine SUZUKI (disponible en option) ou équivalent.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais une barre de remorquage à montage sur pare-chocs ou sur essieu.

Pour les véhicules sur lesquels le dispositif d'attelage obstrue n'importe quels feux ou la plaque d'immatriculation, observez les points suivants :

- N'utilisez pas de dispositifs d'attelage qui ne peuvent pas être aisément retirés ou repositionnés.
- Les dispositifs d'attelage doivent être retirés ou repositionnés quand ils ne sont pas utilisés.

Chaînes de sécurité

Fixez toujours des chaînes de sécurité entre le véhicule et la remorque. Croisez les chaînes sous le bras d'attelage de la remorque de manière à ce que celui-ci ne touche pas la route si la remorque venait à se détacher de la barre de remorquage. Suivez les conseils du fabricant pour la fixation des chaînes de sécurité. Ne laissez qu'un mou suffisant pour permettre un demi-tour complet. Ne laissez jamais les chaînes traîner sur la route.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne fixez jamais les chaînes de sécurité aux pare-chocs du véhicule. Fixez bien les raccordements pour qu'ils ne se desserrent pas.

Feux de remorque

Vérifiez que la remorque est dotée de feux de signalisation conformes à la législation en vigueur. Avant de démarrer, vérifiez le bon fonctionnement de ces feux.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne branchez jamais directement les feux de la remorque au circuit électrique du véhicule sous peine d'avarie.

Freins

⚠ AVERTISSEMENT

Si la remorque est équipée de freins, conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant. Ne raccordez jamais rien directement au système de freinage du véhicule et n'effectuez jamais de raccordement électrique direct au faisceau de câbles.

Pneus

⚠ AVERTISSEMENT

Pendant un remorquage, les pneus du véhicule et de la remorque doivent être parfaitement gonflés. Les pneus du véhicule doivent toujours être gonflés à la pression indiquée sur l'affichette d'information sur les pneus. Si une pression de gonflage en charge est indiquée sur cette étiquette, gonflez les pneus à cette pression en charge. Gonflez les pneus de la remorque à la pression indiquée par le fabricant de la remorque.

Rétroviseurs

Vérifiez que les rétroviseurs du véhicule sont conformes à la législation en vigueur concernant les rétroviseurs des véhicules tractant une remorque. Si ce n'est pas le cas, installez des rétroviseurs conformes avant d'atteler la remorque.

Chargement du véhicule/de la remorque

Pour charger le véhicule et la remorque correctement, il faut savoir mesurer le poids brut de la remorque et la charge sur le timon.

Le poids brut de la remorque est le poids de la remorque avec sa charge. Vous pouvez mesurer le poids brut de la remorque au moyen d'une bascule à véhicules.

La charge sur le timon est la force exercée sur la barre de remorquage par l'attelage de la remorque quand celle-ci est chargée, son attelage se trouvant à hauteur normale d'utilisation. Ce poids peut être mesuré à l'aide d'un pèse-personne.

Le poids de la remorque chargée (poids total en charge) ne doit jamais excéder la capacité de remorquage.

Répartissez la charge sur la remorque de manière à ce que la charge sur le timon soit égale à environ 10 % du poids brut de la remorque, sans excéder la "Charge verticale maximale" de 75 kg (165 lb) et sans descendre en dessous de 25 kg (55 lb) ou 4 % (selon ce qui est le plus lourd) sur le point d'ancrage du dispositif de remorquage. Mesurez le poids brut de la remorque et la charge sur le timon pour vérifier la bonne distribution de la charge avant de procéder au remorquage.

⚠ AVERTISSEMENT

Une mauvaise distribution de la charge dans la remorque risque d'altérer la maniabilité du véhicule et d'entraîner le flottement de la remorque. Vérifiez toujours que la charge sur le timon de la remorque soit égale à environ 10 % du poids brut de la remorque, sans excéder la "Charge verticale maximale" de 75 kg (165 lb) et sans descendre en dessous de 25 kg (55 lb) ou 4 % (selon ce qui est le plus lourd) sur le point d'ancrage du dispositif de remorquage. Vérifiez également que la charge est bien fixée. Le non-respect de ces précautions peut être à l'origine d'un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne surchargez jamais la remorque ou le véhicule. Le poids total en charge de la remorque ne doit jamais excéder la capacité de remorquage. Le poids brut du véhicule (somme du poids du véhicule, du chauffeur, des passagers, des bagages dans ou sur le véhicule, des accessoires y compris la barre de remorquage et le dispositif d'attelage de remorque, et la charge sur le timon) ne doit jamais excéder le poids brut du véhicule (GVWR) indiqué dans la section CARACTÉRISTIQUES.

NOTE :
Le PTAC peut être dépassé de 80 kg (176 lb) (pour le modèle à moteur K15C) ou de 60 kg (132 lb) (sauf pour le modèle à moteur K15C), uniquement dans le cas de la traction d'une remorque, si le code de la route le permet.

Mises en garde supplémentaires pour le remorquage

⚠ AVERTISSEMENT

Chaque fois que la remorque est attelée, branchez les feux de signalisation de cette remorque et installez les chaînes de sécurité.

AVIS

L'effort demandé à un véhicule tirant une remorque étant plus important, les opérations d'entretien sur ce véhicule devront être plus fréquentes que sur les véhicules utilisés dans des conditions de conduite normales. Conformez-vous au programme "Entretien conseillé en cas de conditions de conduite difficiles".

⚠ AVERTISSEMENT

Vous devez conduire votre véhicule différemment lorsque vous tractez une remorque. Pour votre sécurité et celle des autres, respectez les précautions suivantes :

- **Entraînez-vous à virer, à freiner et à reculer avec la remorque avant de vous engager sur la route. Ne tractez pas une remorque sur la route si vous ne maîtrisez pas encore parfaitement les techniques de manœuvres nécessaires au respect de la sécurité.**
- **N'excédez jamais la vitesse de remorquage limite ou la vitesse de 80 km/h (50 mph).**
- **Ne conduisez jamais à une vitesse entraînant des vibrations ou le flottement de la remorque. Au moindre signe de vibration ou de flottement, ralentissez.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Si la route est humide, glissante ou accidentée, conduisez à une vitesse inférieure à celle permise sur route sèche et lisse. Une vitesse excessive sur route en mauvais état risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.**
- **Demandez toujours l'aide d'un assistant pour les manœuvres en marche arrière.**
- **Prévoyez une distance d'arrêt suffisante. La distance d'arrêt du véhicule augmente quand celui-ci tire une remorque. Roulez à une distance du véhicule précédent égale à la longueur du véhicule plus la remorque pour chaque tranche de vitesse de 16 km/h (10 mph). Prévoyez une distance d'arrêt encore plus grande si la route est humide ou glissante.**
- **Si la remorque est pourvue de freins à inertie, appliquez ceux-ci progressivement pour éviter tout désaccouplement par blocage des roues de la remorque.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

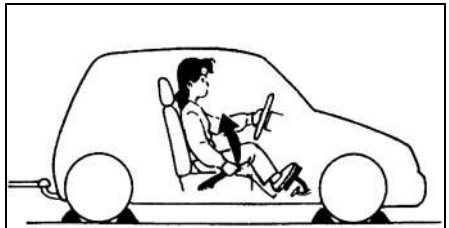
- **Ralentissez avant un virage et maintenez une vitesse constante dans les virages. Toute décélération ou accélération dans un virage risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule. Un rayon de braquage plus important que la normale sera nécessaire car les roues d'une remorque sont plus proches de l'intérieur du virage que celles du véhicule tracteur.**
- **Évitez toute accélération et arrêt brusque du véhicule. N'effectuez pas de manœuvres soudaines sauf nécessité absolue.**
- **Ralentissez lorsque le vent souffle de côté et prenez garde aux rafales de vent envoyées par les véhicules de gros gabarit roulant en sens inverse.**
- **Attention pour doubler. Prévoyez un espace suffisant pour la remorque lors d'un changement de file et signalez les manœuvres longtemps à l'avance à l'aide des clignotants.**
- **Ralentissez et rétrogradez avant d'attaquer une descente longue ou raide. Rétrograder pendant la descente est dangereux.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **N'enfoncez pas la pédale de frein trop fortement. Les freins risquent de surchauffer et de perdre leur efficacité. Utilisez autant que possible le frein moteur.**
- **En raison du poids imposé par la remorque, le moteur risque de surchauffer par temps chaud, en montagne en particulier. Surveillez le thermomètre. En cas de surchauffe, garez le véhicule en toute sécurité. Reportez-vous à la section "Problème de moteur : surchauffe" de la section INTERVENTION D'URGENCE.**



60A186

⚠ AVERTISSEMENT

Pour garer le véhicule avec sa remorque, procédez de la manière suivante :

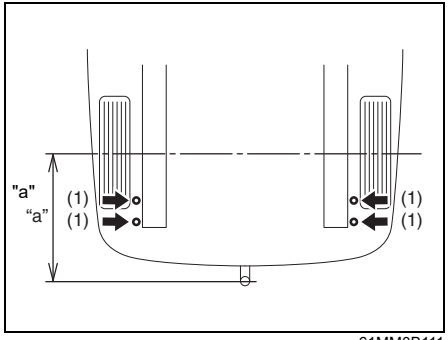
1) **Serrez les freins du véhicule à fond.**
2) **Demandez à un assistant de placer des cales de roue sous les roues du véhicule et de la remorque lorsque les freins sont serrés.**
3) **Relâchez lentement les freins jusqu'à ce que les cales absorbent la charge.**
4) **Engagez à fond le frein de stationnement.**
5) **Boîte-pont manuelle – arrêtez le moteur et passez la marche arrière ou la première.**
   Boîte-pont automatique – sélectionnez la position "P" et arrêtez le moteur.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)
Pour repartir après avoir stationné :
1) **Appuyez sur l'embrayage et démarrez le moteur. (Boîte-pont manuelle)**
2) **Engagez une vitesse, desserrez le frein de stationnement et dégagez lentement le véhicule des cales.**
3) **Appuyez à fond sur la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.**
4) **Demandez à une autre personne de retirer les cales.**

Points d'installation du dispositif d'attelage de remorque



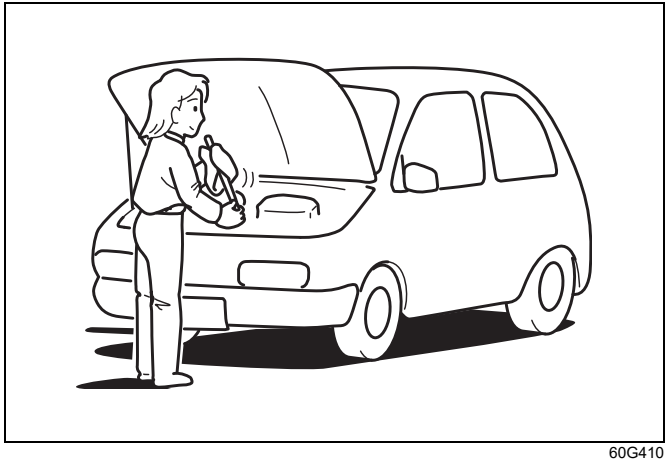
61MM0B111

(1) Latéral

Charge verticale maximale sur le point d'attelage de remorque (Union européenne et Australie)
75 kg (165 lb)

Porte-à-faux maximal admissible "a"
895 mm (35,2 in)

INSPECTION ET MAINTENANCE



60G410

Programme d'entretien 7-2
Programme d'entretien régulier
(sauf pour les pays de l'Union européenne)
- Pour le modèle à moteur K15C 7-3
Entretien conseillé en cas de conditions de conduite
difficiles (sauf pour les pays de l'Union Européenne)
- Pour le modèle à moteur K15C 7-8
Programme d'entretien régulier
(sauf pour les pays de l'Union européenne et Israël)
- Pour le modèle à moteur K14C et le
modèle à moteur K14D 7-13
Entretien conseillé en cas de conditions de
conduite difficiles (sauf pour les pays de
l'Union européenne et Israël)
- Pour modèle à moteur K14C et modèle à
moteur K14D 7-20
Programme d'entretien régulier
(pour les pays de l'Union européenne et Israël) 7-25
Entretien conseillé en cas de conditions de
conduite difficiles
(pour les pays de l'Union européenne et Israël) 7-32
Courroie d'entraînement 7-37
Huile moteur et filtre à huile 7-38
Liquide de refroidissement du moteur 7-44
Filtre à air 7-47
Bougies d'allumage 7-49
Huile de boîte de vitesses 7-50
Embrayage 7-53
Freins 7-54
Direction 7-57
Pneus 7-57
Batterie 7-60
Fusibles 7-63
Réglage des phares 7-68
Changement des ampoules 7-68
Balais d'essuie-glace 7-78
Liquide lave-glace 7-81
Climatisation 7-82



60B128S

⚠ AVERTISSEMENT

Prenez toutes les précautions nécessaires afin d'éviter les accidents corporels lorsque vous travaillez sur le véhicule. Respectez scrupuleusement les précautions suivantes :

- **Pour éviter tout dégât ou déclenchement accidentel du système d'airbags ou du système prétendeur de ceinture de sécurité, vérifiez que la batterie au plomb est débranchée et que le mode d'allumage est verrouillage de direction depuis au moins 90 secondes avant d'entreprendre des travaux électriques sur votre véhicule SUZUKI. Ne touchez pas aux composants du système d'airbags, aux composants du système prétendeur de ceinture de sécurité ou aux câbles.**
  Les câbles sont enveloppés d'une bande jaune ou placés dans des tubes jaunes et les coupleurs sont également de couleur jaune afin de faciliter l'identification.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Ne laissez pas le véhicule en stationnement, pendant que le moteur tourne au ralenti, dans un garage ou autre endroit clos.**
- **Lorsque le moteur tourne, maintenez les mains, les vêtements, les outils et tout autre objet à l'écart du ventilateur et de la courroie d'entraînement. Même si le ventilateur ne tourne pas, il peut se mettre automatiquement en route sans prévenir.**
- **Si des travaux d'entretien doivent être effectués pendant que le moteur tourne, vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond et que la boîte-pont est au point mort (pour véhicules à boîte-pont manuelle) ou en position de stationnement (pour véhicules à boîte-pont automatique).**
- **Ne touchez pas aux câbles ou à d'autres pièces du système d'allumage au démarrage du moteur ou quand celui-ci est en marche sous peine de décharge électrique.**
- **Veillez à ne pas toucher au moteur, au tuyau et au collecteur d'échappement, au silencieux, au radiateur et aux durites d'eau encore chauds.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Il est interdit de fumer et d'approcher une étincelle ou une flamme vive près de l'essence ou de la batterie. Des vapeurs inflammables sont présentes.**
- **Ne passez pas sous le véhicule si celui-ci n'est supporté que par le cric portatif équipant le véhicule.**
- **Veillez à ne pas provoquer de courts-circuits involontaires entre les bornes positive et négative de la batterie.**
- **Gardez l'huile, le liquide de refroidissement et autres liquides usagés hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Débarrassez-vous des liquides usagés de la manière appropriée ; ne les répandez jamais au sol et ne les déversez pas dans les égouts.**
- **Lorsque vous versez de l'huile moteur, du liquide de frein et du liquide de refroidissement, évitez toute éclaboussure. Leur adhérence aux pièces avoisinantes peut causer un feu ou un dysfonctionnement.**

Programme d'entretien

Le tableau suivant indique à quel moment les travaux d'entretien doivent être effectués sur le véhicule. Contrôles, réglages, graissage et autres opérations de service doivent être effectués aux intervalles de temps indiqués. Ces intervalles doivent être réduits en cas de conditions de conduite difficiles (consultez "Entretien conseillé en cas d'utilisation en conditions difficiles").

⚠ AVERTISSEMENT

SUZUKI conseille de confier les opérations d'entretien repérées par un astérisque (*) à un concessionnaire SUZUKI ou un technicien d'entretien qualifié. Si vous êtes vous-même qualifié, vous pouvez effectuer toutes les opérations de service non marquées par un astérisque en suivant les instructions données dans ce manuel. Si vous n'êtes pas certain de pouvoir y arriver, demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI d'effectuer l'entretien pour vous.

AVIS

Dans le cadre du remplacement des pièces du véhicule, il est conseillé d'utiliser des pièces de rechange SUZUKI d'origine ou équivalent.

Programme d'entretien régulier (sauf pour les pays de l'Union européenne) - Pour le modèle à moteur K15C

"R" : remplacez ou changez
"I" : inspectez, nettoyez, réglez, graissez ou remplacez si nécessaire

NOTE :
Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 180 000 km (108 000 mi). Au-delà de 180 000 km (108 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	15	30	45	60	75	90
		mi (x 1000)	9	18	27	36	45	54
		mois	12	24	36	48	60	72
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	*Contrôle de la tension, *réglage de courroie, *remplacement		I	I	I	I	R	I
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2)		Remplacement tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
	Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2, 3)		R	R	R	R	R	R
			Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#4) Première fois uniquement :		Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :		Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		–	–	R	–	–	R
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			–	I	–	I	–	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumageen cas d'utilisation de carburant **sans plomb**	Bougie à l'iridium		Remplacement tous les 100 000 km (62 500 mi) ou 84 mois.					
Bougies d'allumageen cas d'utilisation de carburant **au plomb**, reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".								
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte		I	I	R	I	I	R
	Pistes poussiéreuses		Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant			–	I	–	I	–	I
*3-3. Filtre à carburant			Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).					
*3-4. Réservoir de carburant			–	–	I	–	–	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			–	–	–	–	–	I
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			–	–	–	–	–	I

#1 : Le véhicule avec témoin de demande de vidange d'huile dispose du système de surveillance de durée de vie de l'huile et du témoin de demande de vidange d'huile correspondant dans le combiné d'instruments. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

#2 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.

#3 : Si vous remplacez les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI par une huile moteur autre que selon les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI, vous devez modifier le paramétrage du voyant de demande de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

#4 : Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.								
		km (x1 000)	105	120	135	150	165	180
		mi (x1 000)	63	72	81	90	99	108
		mois	84	96	108	120	132	144
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	*Contrôle de la tension, *réglage de courroie, *remplacement		I	I	I	R	I	I
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2)		Remplacement tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
	Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2, 3)		R	R	R	R	R	R
			Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#4)	Première fois uniquement :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		–	–	R	–	–	R
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			–	I	–	I	–	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumageen cas d'utilisation de carburant **sans plomb**	Bougie à l'iridium		Remplacement tous les 100 000 km (62 500 mi) ou 84 mois.					
Bougies d'allumageen cas d'utilisation de carburant **au plomb**, reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".								
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte		I	I	R	I	I	R
	Pistes poussiéreuses		Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant			–	I	–	I	–	I
*3-3. Filtre à carburant			Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).					
*3-4. Réservoir de carburant			–	–	I	–	–	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			–	–	–	–	–	I
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			–	–	–	–	–	I

#1 : Le véhicule avec témoin de demande de vidange d'huile dispose du système de surveillance de durée de vie de l'huile et du témoin de demande de vidange d'huile correspondant dans le combiné d'instruments. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

#2 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.

#3 : Si vous remplacez les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI par une huile moteur autre que selon les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI, vous devez modifier le paramétrage du voyant de demande de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

#4 : Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.								
		km (x1 000)	15	30	45	60	75	90
		mi (x1 000)	9	18	27	36	45	54
		mois	12	24	36	48	60	72
FREINS								
*5-1. Disques et plaquettes de frein			I	I	I	I	I	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein			–	I	–	I	–	I
*5-3. Pédale de frein			I	I	I	I	I	I
*5-4. Liquide de frein			I	R	I	R	I	R
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *réglage (premiers 15 000 km uniquement)		I	–	–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE								
6-1. Pneus/Roues			I	I	I	I	I	I
*6-2. Roulements de roue			–	I	–	I	–	I
*6-3. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)			–	–	I	–	–	I
*6-4. Système de suspension			–	I	–	I	–	I
*6-5. Système de direction			–	I	–	I	–	I
*6-6. Huile pour Auto Gear Shift	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"		–	I	–	I	–	I
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	(I : premiers 15 000 km uniquement)	I	–	R	–	–	R
*6-7. Huile de boîte de transfert (4WD)			–	I	–	I	–	I
*6-8. Huile de différentiel arrière (4WD)			–	I	–	I	–	I
6-9. Serrures, charnières et verrous			–	I	–	I	–	I
*6-10. Élément de filtre de climatisation			–	I	R	–	I	R

⚠ AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.								
		km (x1 000)	105	120	135	150	165	180
		mi (x1 000)	63	72	81	90	99	108
		mois	84	96	108	120	132	144
FREINS								
*5-1. Disques et plaquettes de frein			I	I	I	I	I	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein			–	I	–	I	–	I
*5-3. Pédale de frein			I	I	I	I	I	I
*5-4. Liquide de frein			I	R	I	R	I	R
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *réglage (premiers 15 000 km uniquement)		–	–	–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE								
6-1. Pneus/Roues			I	I	I	I	I	I
*6-2. Roulements de roue			–	I	–	I	–	I
*6-3. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)			–	–	I	–	–	I
*6-4. Système de suspension			–	I	–	I	–	I
*6-5. Système de direction			–	I	–	I	–	I
*6-6. Huile pour Auto Gear Shift	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"		–	I	–	I	–	I
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	(I : premiers 15 000 km uniquement)	–	–	R	–	–	R
*6-7. Huile de boîte de transfert (4WD)			–	I	–	R	–	I
*6-8. Huile de différentiel arrière (4WD)			–	I	–	R	–	I
6-9. Serrures, charnières et verrous			–	I	–	I	–	I
*6-10. Élément de filtre de climatisation			–	I	R	–	I	R

NOTE :
4WD : ALL GRIP

Entretien conseillé en cas de conditions de conduite difficiles (sauf pour les pays de l'Union Européenne) - Pour le modèle à moteur K15C

Suivez ce programme si votre véhicule est principalement utilisé dans une ou plusieurs des situations suivantes :
- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 6 km (4 mi).
- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 16 km (10 mi) et que la température extérieure reste inférieure au point de congélation.
- Conduite au ralenti et/ou à basse vitesse dans un trafic en accordéon.
- Conduite par temps extrêmement froid et/ou sur routes salées.
- Conduite sur terrain irrégulier et/ou boueux.
- Conduite sur terrain poussiéreux.
- Conduite répétée à haute vitesse ou hauts régimes.
- Traction d'une remorque, si celle-ci est permise.

Ce programme doit également être suivi si le véhicule est utilisé pour des services de livraison, comme véhicule de police, taxi ou pour d'autres applications commerciales.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.								
		km (x1 000)	7,5	15	22,5	30	37,5	45
		mi (x1 000)	4,5	9	13,5	18	22,5	27
		mois	6	12	18	24	30	36
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	*Contrôle de la tension, *réglage de courroie, *remplacement		I	I	I	I	R	I
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2, 3)		Remplacement tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 6 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
	Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2, 3, 4)		R	R	R	R	R	R
			Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#5)	Première fois uniquement :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		–	–	–	–	–	R
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			–	–	–	I	–	–
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium		–	–	–	R	–	–
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air*1			Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi). Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant			–	–	–	I	–	–
*3-3. Filtre à carburant			Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).					
*3-4. Réservoir de carburant			–	–	–	–	–	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			–	–	–	–	–	–
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			–	–	–	–	–	–

#1 : Le véhicule avec témoin de demande de vidange d'huile dispose du système de surveillance de durée de vie de l'huile et du témoin de demande de vidange d'huile correspondant dans le combiné d'instruments. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

#2 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.

#3 : Dans des conditions de conduite difficiles, vous devez modifier le réglage du voyant de rappel de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

#4 : Si vous remplacez les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI par une huile moteur autre que selon les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI, vous devez modifier le paramétrage du voyant de demande de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

#5 : Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.							
		km (x1 000)	52,5	60	67,5	75	82,5	90
		mi (x1 000)	31,5	36	40,5	45	49,5	54
		mois	42	48	54	60	66	72
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	*Contrôle de la tension, *réglage de courroie, *remplacement		I	I	I	R	I	I
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2, 3)		Remplacement tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 6 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
	Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2, 3, 4)		R	R	R	R	R	R
			Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#5)	Première fois uniquement :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		–	–	–	–	–	R
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			–	I	–	–	–	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium		–	R	–	–	–	R
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air*1			Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi). Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant			–	I	–	–	–	I
*3-3. Filtre à carburant			Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).					
*3-4. Réservoir de carburant			–	–	–	–	–	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			–	–	–	–	–	I
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			–	–	–	–	–	I

#1 : Le véhicule avec témoin de demande de vidange d'huile dispose du système de surveillance de durée de vie de l'huile et du témoin de demande de vidange d'huile correspondant dans le combiné d'instruments. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

#2 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.

#3 : Dans des conditions de conduite difficiles, vous devez modifier le réglage du voyant de rappel de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

#4 : Si vous remplacez les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI par une huile moteur autre que selon les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI, vous devez modifier le paramétrage du voyant de demande de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

#5 : Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.							
	km (x1 000)	7,5	15	22,5	30	37,5	45
	mi (x1 000)	4,5	9	13,5	18	22,5	27
	mois	6	12	18	24	30	36
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		–	I	–	I	–	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		–	–	–	I	–	–
*5-3. Pédale de frein		–	I	–	I	–	I
*5-4. Liquide de frein		–	I	–	R	–	I
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *réglage (premiers 15 000 km uniquement)	–	I	–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE							
6-1. Pneus/Roues		–	I	–	I	–	I
*6-2. Roulements de roue		–	I	–	I	–	I
*6-3. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		–	I	–	I	–	I
*6-4. Système de suspension		–	–	–	I	–	–
*6-5. Système de direction		–	–	–	I	–	–
*6-6. Huile pour Auto Gear Shift	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	–	–	–	I	–	–
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	–	–	–	R	–	–
*6-7. Huile de boîte de transfert (4WD)		–	–	–	R	–	–
*6-8. Huile de différentiel arrière (4WD)		–	–	–	R	–	–
6-9. Serrures, charnières et verrous		–	–	–	I	–	–
*6-10. Élément de filtre de climatiseur (option)*2		–	I	–	I	–	R

⚠ AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.							
	km (x1 000)	52,5	60	67,5	75	82,5	90
	mi (x1 000)	31,5	36	40,5	45	49,5	54
	mois	42	48	54	60	66	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		–	I	–	I	–	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		–	I	–	–	–	I
*5-3. Pédale de frein		–	I	–	I	–	I
*5-4. Liquide de frein		–	R	–	I	–	R
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *réglage (premiers 15 000 km uniquement)	–	–	–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE							
6-1. Pneus/Roues		–	I	–	I	–	I
*6-2. Roulements de roue		–	I	–	I	–	I
*6-3. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		–	I	–	I	–	I
*6-4. Système de suspension		–	I	–	–	–	I
*6-5. Système de direction		–	I	–	–	–	I
*6-6. Huile pour Auto Gear Shift	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	–	R	–	–	–	I
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	–	R	–	–	–	R
*6-7. Huile de boîte de transfert (4WD)		–	R	–	–	–	R
*6-8. Huile de différentiel arrière (4WD)		–	R	–	–	–	R
6-9. Serrures, charnières et verrous		–	I	–	–	–	I
*6-10. Élément de filtre de climatiseur (option)*2		–	I	–	I	–	R

NOTE :

- *4WD : ALL GRIP*
- *Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 90 000 km (54 000 mi).*
  Au-delà de 90 000 km (54 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.
  **1 Inspectez plus fréquemment si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses.*
  **2 Nettoyez plus fréquemment si le débit d'air du climatiseur diminue.*

Programme d'entretien régulier (sauf pour les pays de l'Union européenne et Israël) - Pour le modèle à moteur K14C et le modèle à moteur K14D

"R" : remplacez ou changez
"I" : inspectez, nettoyez, réglez, graissez ou remplacez si nécessaire

NOTE :
Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 120 000 km (72 000 mi). Au-delà de 120 000 km (72 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

NOTE :
- ***Classe 1 : moteur K14C***
- ***Classe 2 : moteur K14D***

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.								
		km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
		mi (x1 000)	6	12	18	24	30	36
		mois	12	24	36	48	60	72
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	[Classe 1] Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement		Inspection tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois. Remplacement tous les 80 000 km (48 000 mi) ou 96 mois.					
	[Classe 2] *Contrôle de la tension, *réglage de courroie, *remplacement		Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois. Remplacement tous les 80 000 km (48 000 mi) ou 96 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	[Véhicule sans voyant de rappel de vidange d'huile (#1, 2)]		R	R	R	R	R	R
	[Véhicule avec voyant de rappel de vidange d'huile (#1)] Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#2)		Remplacez lorsque le voyant ou le message correspondant l'indique dans le combiné d'instruments. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois.					
	[Véhicule avec voyant de rappel de vidange d'huile (#1, 3)] Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#2)		Remplacez lorsque le voyant ou le message correspondant l'indique dans le combiné d'instruments. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*1-3. Injection de carburant (#4)			–	–	I	–	–	I
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#5)	Première fois uniquement :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			–	–	I	–	–	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumageen cas d'utilisation de carburant **sans plomb**	Bougie à l'iridium		–	–	–	–	–	R
Bougies d'allumageen cas d'utilisation de carburant **au plomb**, reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".								
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte		I	I	I	R	I	I
	Pistes poussiéreuses		Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant			–	–	I	–	–	I
*3-3. Filtre à carburant			Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).					
*3-4. Réservoir de carburant			–	–	–	I	–	–
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			Inspection tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			Inspection tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Le véhicule avec témoin de demande de vidange d'huile dispose du système de surveillance de durée de vie de l'huile et du témoin de demande de vidange d'huile correspondant dans le combiné d'instruments. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
#2 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.
#3 : Si vous remplacez les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI par une huile moteur autre que selon les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI, vous devez modifier le paramétrage du voyant de demande de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
#4 : Excepté l'Europe, Israël, Turquie, Ukraine, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Guadeloupe, Martinique, Guyane française, Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie.
#5 : Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.								
		km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
		mi (x1 000)	42	48	54	60	66	72
		mois	84	96	108	120	132	144
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	[Classe 1] Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement		Inspection tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois. Remplacement tous les 80 000 km (48 000 mi) ou 96 mois.					
	[Classe 2] *Contrôle de la tension, *réglage de courroie, *remplacement		Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois. Remplacement tous les 80 000 km (48 000 mi) ou 96 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	[Véhicule sans voyant de rappel de vidange d'huile (#1, 2)]		R	R	R	R	R	R
	[Véhicule avec voyant de rappel de vidange d'huile (#1)] Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#2)		Remplacez lorsque le voyant ou le message correspondant l'indique dans le combiné d'instruments. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois.					
	[Véhicule avec voyant de rappel de vidange d'huile (#1, 3)] Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#2)		Remplacez lorsque le voyant ou le message correspondant l'indique dans le combiné d'instruments. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*1-3. Injection de carburant (#4)			–	–	I	–	–	I
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#5)	Première fois uniquement :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			–	–	I	–	–	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumageen cas d'utilisation de carburant **sans plomb**	Bougie à l'iridium		–	–	–	–	–	R
Bougies d'allumageen cas d'utilisation de carburant **au plomb**, reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".								
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte		I	R	I	I	I	R
	Pistes poussiéreuses		Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant			–	–	I	–	–	I
*3-3. Filtre à carburant			Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).					
*3-4. Réservoir de carburant			–	I	–	–	–	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			Inspection tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			Inspection tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Le véhicule avec témoin de demande de vidange d'huile dispose du système de surveillance de durée de vie de l'huile et du témoin de demande de vidange d'huile correspondant dans le combiné d'instruments. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
#2 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.
#3 : Si vous remplacez les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI par une huile moteur autre que selon les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI, vous devez modifier le paramétrage du voyant de demande de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
#4 : Excepté l'Europe, Israël, Turquie, Ukraine, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Guadeloupe, Martinique, Guyane française, Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie.
#5 : Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
		mi (x1 000)	6	12	18	24	30	36
		mois	12	24	36	48	60	72
FREINS								
*5-1. Disques et plaquettes de frein			I	I	I	I	I	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein			I	I	I	I	I	I
*5-4. Liquide de frein (#6)			Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois. Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *réglage (premiers 10 000 km uniquement)		I	–	–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE								
*6-1. Pédale d'embrayage			I	I	I	I	I	I
*6-2. Liquide d'embrayage (#6)			Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois. Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/Roues			I	I	I	I	I	I
*6-4. Roulements de roue			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)			Inspection tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-6. Système de suspension			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"		Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"		Première fois uniquement : Inspection à 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois. Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide		Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois. Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois. Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous			–	–	I	–	–	I
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)		Première série d'entretiens :	Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois. Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes :	Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

#6 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
		mi (x1 000)	42	48	54	60	66	72
		mois	84	96	108	120	132	144
FREINS								
*5-1. Disques et plaquettes de frein			I	I	I	I	I	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein			I	I	I	I	I	I
*5-4. Liquide de frein (#6)			Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois. Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *réglage (premiers 10 000 km uniquement)		–	–	–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE								
*6-1. Pédale d'embrayage			I	I	I	I	I	I
*6-2. Liquide d'embrayage (#6)			Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois. Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/Roues			I	I	I	I	I	I
*6-4. Roulements de roue			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)			Inspection tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-6. Système de suspension			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"		Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"		Première fois uniquement : Inspection à 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois. Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide		Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois. Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois. Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous			–	–	I	–	–	I
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)		Première série d'entretiens :	Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois. Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes :	Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

#6 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

NOTE :
4WD : ALL GRIP

Entretien conseillé en cas de conditions de conduite difficiles (sauf pour les pays de l'Union européenne et Israël) - Pour modèle à moteur K14C et modèle à moteur K14D

Suivez ce programme si votre véhicule est principalement utilisé dans une ou plusieurs des situations suivantes :
- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 6 km (4 mi).
- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 16 km (10 mi) et que la température extérieure reste inférieure au point de congélation.
- Conduite au ralenti et/ou à basse vitesse dans un trafic en accordéon.
- Conduite par temps extrêmement froid et/ou sur routes salées.
- Conduite sur terrain irrégulier et/ou boueux.
- Conduite sur terrain poussiéreux.
- Conduite répétée à haute vitesse ou hauts régimes.
- Traction d'une remorque, si celle-ci est permise.

Ce programme doit également être suivi si le véhicule est utilisé pour des services de livraison, comme véhicule de police, taxi ou pour d'autres applications commerciales.

NOTE :
- ***Classe 1 : moteur K14C***
- ***Classe 2 : moteur K14D***

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	5	10	15	20	25	30
		mi (x1 000)	3	6	9	12	15	18
		mois	6	12	18	24	30	36
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	[Classe 1] Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement		Inspection tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 18 mois. Remplacement tous les 45 000 km (27 000 mi) ou 54 mois.					
	[Classe 2] *Contrôle de la tension, *réglage de courroie, *remplacement		Inspection tous les 5 000 km (3 000 mi) ou 6 mois. Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	[Véhicule sans voyant de rappel de vidange d'huile (#1, 2)]		R	R	R	R	R	R
	[Véhicule avec voyant de rappel de vidange d'huile (#1, 2, 3)]		Remplacement tous les 7 500 km (4 500 mi) ou 6 mois.					
*1-3. Injection de carburant (#4)			–	–	–	–	–	I
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#5) Première fois uniquement :		Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :		Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			–	–	–	–	–	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium		–	–	–	–	–	R
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air*1	Routes en asphalte		Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi). Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 36 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant			–	–	–	–	–	I
*3-3. Filtre à carburant			Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).					
*3-4. Réservoir de carburant			Inspection tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.					
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			Inspection tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			Inspection tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Le véhicule avec témoin de demande de vidange d'huile dispose du système de surveillance de durée de vie de l'huile et du témoin de demande de vidange d'huile correspondant dans le combiné d'instruments. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
#2 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.
#3 : Dans des conditions de conduite difficiles, vous devez modifier le réglage du voyant de rappel de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
#4 : Excepté l'Europe, Israël, Turquie, Ukraine, Arménie, Géorgie, Guadeloupe, Martinique, Guyane française, Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie.
#5 : Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	35	40	45	50	55	60
		mi (x1 000)	21	24	27	30	33	36
		mois	42	48	54	60	66	72
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	[Classe 1] Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement		Inspection tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 18 mois. Remplacement tous les 45 000 km (27 000 mi) ou 54 mois.					
	[Classe 2] *Contrôle de la tension, *réglage de courroie, *remplacement		Inspection tous les 5 000 km (3 000 mi) ou 6 mois. Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	[Véhicule sans voyant de rappel de vidange d'huile (#1, 2)]		R	R	R	R	R	R
	[Véhicule avec voyant de rappel de vidange d'huile (#1, 2, 3)]		Remplacement tous les 7 500 km (4 500 mi) ou 6 mois.					
*1-3. Injection de carburant (#4)			–	–	–	–	–	I
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#5) Première fois uniquement :		Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :		Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			–	–	–	–	–	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium		–	–	–	–	–	R
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air*1	Routes en asphalte		Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi). Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 36 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant			–	–	–	–	–	I
*3-3. Filtre à carburant			Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).					
*3-4. Réservoir de carburant			Inspection tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.					
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			Inspection tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			Inspection tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Le véhicule avec témoin de demande de vidange d'huile dispose du système de surveillance de durée de vie de l'huile et du témoin de demande de vidange d'huile correspondant dans le combiné d'instruments. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
#2 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.
#3 : Dans des conditions de conduite difficiles, vous devez modifier le réglage du voyant de rappel de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
#4 : Excepté l'Europe, Israël, Turquie, Ukraine, Arménie, Géorgie, Guadeloupe, Martinique, Guyane française, Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie.
#5 : Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.								
		km (x1 000)	5	10	15	20	25	30
		mi (x1 000)	3	6	9	12	15	18
		mois	6	12	18	24	30	36
FREINS								
*5-1. Disques et plaquettes de frein			–	I	–	I	–	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein			–	I	–	I	–	I
*5-4. Liquide de frein (#6)			Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois. Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *réglage (premiers 10 000 km uniquement)		–	I	–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE								
*6-1. Pédale d'embrayage			–	I	–	I	–	I
*6-2. Liquide d'embrayage (#6)			Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois. Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/Roues			–	I	–	I	–	I
*6-4. Roulements de roue			Inspection tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)			Inspection tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-6. Système de suspension			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"		Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
			Remplacement tous les 60 000 km (36 000 mi) ou 48 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique		Contrôle de fuite de liquide	Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)			Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)			Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous			–	–	–	–	–	I
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)*2		Première série d'entretiens :	Inspection à 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois. Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois. Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes :	Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

#6 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.								
		km (x1 000)	35	40	45	50	55	60
		mi (x1 000)	21	24	27	30	33	36
		mois	42	48	54	60	66	72
FREINS								
*5-1. Disques et plaquettes de frein			–	I	–	I	–	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein			–	I	–	I	–	I
*5-4. Liquide de frein (#6)			Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois. Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *réglage (premiers 10 000 km uniquement)		–	–	–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE								
*6-1. Pédale d'embrayage			–	I	–	I	–	I
*6-2. Liquide d'embrayage (#6)			Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois. Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/Roues			–	I	–	I	–	I
*6-4. Roulements de roue			Inspection tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)			Inspection tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-6. Système de suspension			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction			Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"		Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
			Remplacement tous les 60 000 km (36 000 mi) ou 48 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide		Inspection tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)			Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)			Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous			–	–	–	–	–	I
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)*2	Première série d'entretiens :		Inspection à 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois. Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois. Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :		Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

#6 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

NOTE :
- *4WD : ALL GRIP*
- *Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 60 000 km (36 000 mi).*
  Au-delà de 60 000 km (36 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.
  **1 Inspectez plus fréquemment si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses.*
  **2 Nettoyez plus fréquemment si le débit d'air du climatiseur diminue.*

Programme d'entretien régulier (pour les pays de l'Union européenne et Israël)

"R" : remplacez ou changez
"I" : inspectez, nettoyez, réglez, graissez ou remplacez si nécessaire

NOTE :
- ***Classe 1 : moteur K14D***
- ***Classe 2 : moteur K15C***

NOTE :
Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 240 000 km (150 000 mi). Au-delà de 240 000 km (150 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.									
		km (x1 000)	20	40	60	80	100	120
		mi (x1 000)	12,5	25	37,5	50	62,5	75
		mois	12	24	36	48	60	72
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	*Contrôle de la tension, *réglage de courroie, *remplacement		I	I	I	R	I	I
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	[Classe 1]	Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1)	Remplacez lorsque le voyant ou le message correspondant l'indique dans le combiné d'instruments. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
	[Classe 1]	Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2)	Remplacez lorsque le voyant ou le message correspondant l'indique dans le combiné d'instruments. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 15 000 km (9 375 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
	[Classe 2]	Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1)	R	R	R	R	R	R
			Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
	[Classe 2]	Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2)	Remplacement tous les 15 000 km (9 375 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#3)	Première fois uniquement :	Remplacement à 160 000 km (100 000 mi) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			–	I	–	I	–	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	[Classe 1]	Bougie à l'iridium	–	–	R	–	–	R
	[Classe 2]	Bougie à l'iridium	Remplacement tous les 100 000 km (62 500 mi) ou 84 mois.					
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte		Inspection tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois.					
			Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
	Pistes poussiéreuses		Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant			–	I	–	I	–	I
*3-3. Réservoir de carburant			–	I	–	I	–	I

#1 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.
#2 : Si vous remplacez les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI par une huile moteur autre que selon les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI, vous devez modifier le paramétrage du voyant de demande de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
#3 : Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.								
	km (x1 000)	140	160	180	200	220	240
	mi (x1 000)	87,5	100	112,5	125	137,5	150
	mois	84	96	108	120	132	144
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	*Contrôle de la tension, *réglage de courroie, *remplacement	I	R	I	I	I	R
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	[Classe 1] Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1)	Remplacez lorsque le voyant ou le message correspondant l'indique dans le combiné d'instruments. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
	[Classe 1] Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2)	Remplacez lorsque le voyant ou le message correspondant l'indique dans le combiné d'instruments. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 15 000 km (9 375 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
	[Classe 2] Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1)	R	R	R	R	R	R
		Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
	[Classe 2] Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2)	Remplacement tous les 15 000 km (9 375 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#3) Première fois uniquement :	Remplacement à 160 000 km (100 000 mi) ou 96 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		–	I	–	I	–	I
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	[Classe 1] Bougie à l'iridium	–	–	R	–	–	R
	[Classe 2] Bougie à l'iridium	Remplacement tous les 100 000 km (62 500 mi) ou 84 mois.					
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte	Inspection tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois.					
		Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
	Pistes poussiéreuses	Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant		–	I	–	I	–	I
*3-3. Réservoir de carburant		–	I	–	I	–	I

#1 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.
#2 : Si vous remplacez les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI par une huile moteur autre que selon les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI, vous devez modifier le paramétrage du voyant de demande de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
#3 : Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE. Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.			km (x1 000)	20	40	60	80	100	120
			mi (x1 000)	12,5	25	37,5	50	62,5	75
			mois	12	24	36	48	60	72
SYSTEME ANTIPOLLUTION									
*4-1. Soupape PCV				–	–	–	I	–	–
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant				–	–	–	–	–	I
FREINS									
*5-1. Disques et plaquettes de frein				I	I	I	I	I	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein				–	I	–	I	–	I
*5-3. Pédale de frein				I	I	I	I	I	I
*5-4. Liquide de frein (#4)				I	R	I	R	I	R
5-5. Levier et câble de frein de stationnement		Contrôle, *réglage (premiers 20 000 km uniquement)		I	–	–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE									
*6-1. Pédale d'embrayage				I	I	I	I	I	I
*6-2. Liquide d'embrayage (#4) [boîte-pont manuelle uniquement]				I	R	I	R	I	R
6-3. Pneus/Roues				I	I	I	I	I	I
*6-4. Roulements de roue				–	I	–	I	–	I
*6-5. Soufflets d'essieu moteur				–	I	–	I	–	I
*6-6. Arbres de transmission (4WD)				–	I	–	I	–	I
*6-7. Système de suspension				–	I	–	I	–	I
*6-8. Système de direction				–	I	–	I	–	I
*6-9. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"			–	I	–	I	–	I
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"			–	R	–	R	–	R
*6-10. Huile pour Auto Gear Shift	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"			–	I	–	I	–	I
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"			–	R	–	R	–	R
*6-11. Boîte-pont automatique		Contrôle de fuite de liquide		–	I	–	I	–	I
*6-12. Huile de boîte de transfert (4WD)				–	I	–	I	–	I
*6-13. Huile de différentiel arrière (4WD)				–	I	–	I	–	I
6-14. Serrures, charnières et verrous				–	I	–	I	–	I
*6-15. Élément de filtre de climatisation				–	I	R	–	I	R

#4 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	140	160	180	200	220	240
		mi (x1 000)	87,5	100	112,5	125	137,5	150
		mois	84	96	108	120	132	144
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			–	I	–	–	–	I
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			–	–	–	–	–	I
FREINS								
*5-1. Disques et plaquettes de frein			I	I	I	I	I	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein			–	I	–	I	–	I
*5-3. Pédale de frein			I	I	I	I	I	I
*5-4. Liquide de frein (#4)			I	R	I	R	I	R
5-5. Levier et câble de frein de stationnement		Contrôle, *réglage (premiers 20 000 km uniquement)	–	–	–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE								
*6-1. Pédale d'embrayage			I	I	I	I	I	I
*6-2. Liquide d'embrayage (#4) [boîte-pont manuelle uniquement]			I	R	I	R	I	R
6-3. Pneus/Roues			I	I	I	I	I	I
*6-4. Roulements de roue			–	I	–	I	–	I
*6-5. Soufflets d'essieu moteur			–	I	–	I	–	I
*6-6. Arbres de transmission (4WD)			–	I	–	I	–	I
*6-7. Système de suspension			–	I	–	I	–	I
*6-8. Système de direction			–	I	–	I	–	I
*6-9. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"		–	I	–	I	–	I
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"		–	R	–	R	–	R
*6-10. Huile pour Auto Gear Shift	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"		–	I	–	I	–	I
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"		–	R	–	R	–	R
*6-11. Boîte-pont automatique		Contrôle de fuite de liquide	–	I	–	I	–	I
*6-12. Huile de boîte de transfert (4WD)			–	R	–	I	–	I
*6-13. Huile de différentiel arrière (4WD)			–	R	–	I	–	I
6-14. Serrures, charnières et verrous			–	I	–	I	–	I
*6-15. Élément de filtre de climatisation			–	I	R	–	I	R

#4 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

NOTE :
4WD : ALL GRIP

Entretien conseillé en cas de conditions de conduite difficiles (pour les pays de l'Union européenne et Israël)

Suivez ce programme si votre véhicule est principalement utilisé dans une ou plusieurs des situations suivantes :
- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 6 km (4 mi).
- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 16 km (10 mi) et que la température extérieure reste inférieure au point de congélation.
- Conduite au ralenti et/ou à basse vitesse dans un trafic en accordéon.
- Conduite par temps extrêmement froid et/ou sur routes salées.
- Conduite sur terrain irrégulier et/ou boueux.
- Conduite sur terrain poussiéreux.
- Conduite répétée à haute vitesse ou hauts régimes.
- Traction d'une remorque, si celle-ci est permise.

Ce programme doit également être suivi si le véhicule est utilisé pour des services de livraison, comme véhicule de police, taxi ou pour d'autres applications commerciales.

NOTE :
- ***Classe 1 : moteur K14D***
- ***Classe 2 : moteur K15C***

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
		mi (x1 000)	6,25	12,5	18,75	25	31,25	37,5
		mois	6	12	18	24	30	36
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	*Contrôle de la tension, *réglage de courroie, *remplacement		I	I	I	R	I	I
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	[Classe 1] (#1, 2)		Remplacement tous les 7 500 km (4 687 mi) ou 6 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
	[Classe 2] Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2)		R	R	R	R	R	R
			Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
	[Classe 2] Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2, 3)		Remplacez tous les 7 500 km (4 687 miles) ou 6 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#4) Première fois uniquement :		Remplacement à 160 000 km (100 000 mi) ou 96 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :		Remplacement tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			–	–	–	I	–	–
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium		Remplacement tous les 30 000 km (18 750 mi) ou 24 mois.					
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air*1			Inspection tous les 2 500 km (1 562 mi).					
			Remplacement tous les 30 000 km (18 750 mi) ou 24 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant			–	–	–	I	–	–
*3-3. Réservoir de carburant			–	–	–	I	–	–
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			Inspection tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			–	–	–	–	–	–

#1 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.
#2 : Dans des conditions de conduite difficiles, vous devez modifier le réglage du voyant de rappel de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
#3 : Si vous remplacez les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI par une huile moteur autre que selon les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI, vous devez modifier le paramétrage du voyant de demande de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
#4 : Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.								
		km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
		mi (x1 000)	43,75	50	56,25	62,5	68,75	75
		mois	42	48	54	60	66	72
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	*Contrôle de la tension, *réglage de courroie, *remplacement		I	R	I	I	I	R
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	[Classe 1] (#1, 2)		Remplacement tous les 7 500 km (4 687 mi) ou 6 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
	[Classe 2] Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2)		R	R	R	R	R	R
			Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
	[Classe 2] Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1, 2, 3)		Remplacez tous les 7 500 km (4 687 miles) ou 6 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#4) Première fois uniquement :		Remplacement à 160 000 km (100 000 mi) ou 96 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :		Remplacement tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			–	I	–	–	–	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium		Remplacement tous les 30 000 km (18 750 mi) ou 24 mois.					
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air*1			Inspection tous les 2 500 km (1 562 mi).					
			Remplacement tous les 30 000 km (18 750 mi) ou 24 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant			–	I	–	–	–	I
*3-3. Réservoir de carburant			–	I	–	–	–	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			Inspection tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			–	–	–	–	–	I

#1 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.
#2 : Dans des conditions de conduite difficiles, vous devez modifier le réglage du voyant de rappel de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
#3 : Si vous remplacez les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI par une huile moteur autre que selon les Normes ACEA ou l'huile moteur authentique SUZUKI, vous devez modifier le paramétrage du voyant de demande de vidange d'huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (si équipé)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
#4 : Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.								
		km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
		mi (x1 000)	6,25	12,5	18,75	25	31,25	37,5
		mois	6	12	18	24	30	36
FREINS								
*5-1. Disques et plaquettes de frein			–	I	–	I	–	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein			–	–	–	I	–	–
*5-3. Pédale de frein			–	I	–	I	–	I
*5-4. Liquide de frein (#5)			–	I	–	R	–	I
5-5. Levier et câble de frein de stationnement		Contrôle, *réglage (premiers 20 000 km uniquement)	–	I	–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE								
*6-1. Pédale d'embrayage			–	I	–	I	–	I
*6-2. Liquide d'embrayage (#5) [boîte-pont manuelle uniquement]			–	I	–	R	–	I
6-3. Pneus/Roues			–	I	–	I	–	I
*6-4. Roulements de roue			–	I	–	I	–	I
*6-5. Soufflets d'essieu moteur			–	–	–	I	–	–
*6-6. Arbres de transmission (4WD)			–	I	–	I	–	I
*6-7. Système de suspension			–	–	–	I	–	–
*6-8. Système de direction			–	–	–	I	–	–
*6-9. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"		–	I	–	I	–	I
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"		–	R	–	R	–	R
*6-10. Huile pour Auto Gear Shift	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"		–	I	–	I	–	I
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"		–	R	–	R	–	R
*6-11. Boîte-pont automatique		Contrôle de fuite de liquide	–	–	–	I	–	–
*6-12. Huile de boîte de transfert (4WD)			–	I	–	I	–	I
*6-13. Huile de différentiel arrière (4WD)			–	I	–	I	–	I
6-14. Serrures, charnières et verrous			–	–	–	I	–	–
*6-15. Élément de filtre de climatiseur*2			–	I	–	I	–	R

#5 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
		mi (x1 000)	43,75	50	56,25	62,5	68,75	75
		mois	42	48	54	60	66	72
FREINS								
*5-1. Disques et plaquettes de frein			–	I	–	I	–	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein			–	I	–	–	–	I
*5-3. Pédale de frein			–	I	–	I	–	I
*5-4. Liquide de frein (#5)			–	R	–	I	–	R
5-5. Levier et câble de frein de stationnement		Contrôle, *réglage (premiers 20 000 km uniquement)	–	–	–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE								
*6-1. Pédale d'embrayage			–	I	–	I	–	I
*6-2. Liquide d'embrayage (#5) [boîte-pont manuelle uniquement]			–	R	–	I	–	R
6-3. Pneus/Roues			–	I	–	I	–	I
*6-4. Roulements de roue			–	I	–	I	–	I
*6-5. Soufflets d'essieu moteur			–	I	–	–	–	I
*6-6. Arbres de transmission (4WD)			–	I	–	I	–	I
*6-7. Système de suspension			–	I	–	–	–	I
*6-8. Système de direction			–	I	–	–	–	I
*6-9. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"		–	R	–	I	–	I
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"		–	R	–	R	–	R
*6-10. Huile pour Auto Gear Shift	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"		–	R	–	I	–	I
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"		–	R	–	R	–	R
*6-11. Boîte-pont automatique		Contrôle de fuite de liquide	–	I	–	–	–	I
*6-12. Huile de boîte de transfert (4WD)			–	R	–	I	–	I
*6-13. Huile de différentiel arrière (4WD)			–	R	–	I	–	I
6-14. Serrures, charnières et verrous			–	I	–	–	–	I
*6-15. Élément de filtre de climatiseur*2			–	I	–	I	–	R

#5 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

NOTE :
4WD : ALL GRIP

NOTE :
Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 120 000 km (75 000 mi).
Au-delà de 120 000 km (75 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.
**1 Inspectez plus fréquemment si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses.*
**2 Nettoyez plus fréquemment si le débit d'air du climatiseur diminue.*

Courroie d'entraînement

⚠ AVERTISSEMENT

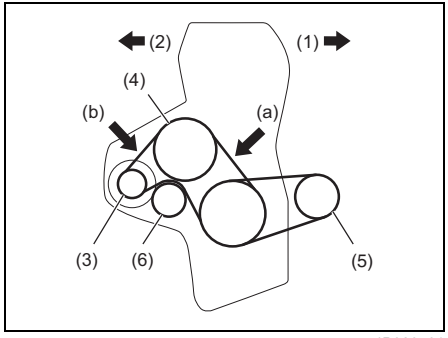
Lorsque le moteur tourne, n'approchez pas les mains, les cheveux, les vêtements, des outils, etc. du ventilateur et de la courroie d'entraînement en mouvement.

Vérifiez que la tension de courroie d'entraînement est correcte. Si la courroie est trop détendue, il peut en résulter une charge insuffisante de la batterie, une surchauffe du moteur, une climatisation insuffisante ou une usure excessive de la courroie. Si vous appuyez sur la courroie avec votre pouce entre les poulies (à mi-distance), une déflexion devrait se produire, comme indiqué dans le tableau suivant.

Les courroies doivent également être examinées pour vérifier qu'elles ne sont pas endommagées.

Si vous devez remplacer ou régler la courroie, faites-le faire par votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Pour les modèles à moteur K14C



54P020701

(1) Avant (2) Arrière
(3) Générateur (4) Pompe à eau
(5) Compresseur de climatiseur
(6) Poulie de renvoi

Déflexion de courroie d'entraînement (pression de 100 N (10 kg, 22 lb))

(a) Neuf :
5,4 – 6,8 mm (0,21 – 0,27 in)
Réajustement :
7,1 – 8,0 mm (0,28 – 0,31 in)

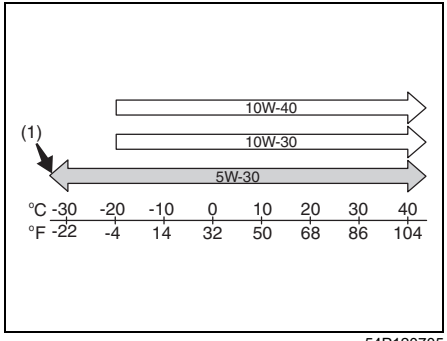
(b) Neuf :
3,7 – 4,7 mm (0,15 – 0,19 in)
Réajustement :
4,9 – 5,6 mm (0,19 – 0,22 in)

(Pour les modèles à moteur K14D et à moteur K15C)
Cette opération exige une procédure, un matériel et des outils spéciaux. Il est conseillé d'en confier l'exécution à un concessionnaire SUZUKI.

Huile moteur et filtre à huile

Huile spécifiée

Modèles à moteur K14C



54P120705

(1) De préférence

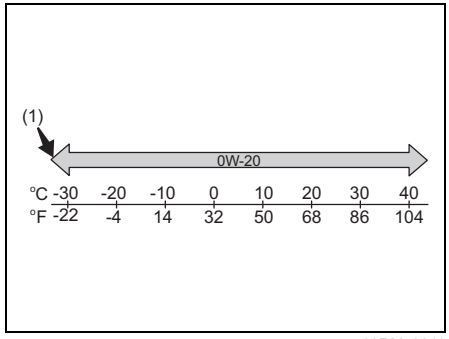
Vérifiez que l'huile moteur utilisée correspond bien à la norme de qualité indiquée ci-dessous :
- ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5
- API SL, SM, SN, SP
- ILSAC GF-6

Choisissez la viscosité de l'huile conformément au tableau ci-dessus.

L'huile SAE 5W-30 (1) est le meilleur choix en termes de consommation de carburant et de bon démarrage par temps froid.

NOTE :
(Pour les pays de l'Union Européenne)
- *Le moment du remplacement varie en fonction du type d'huile moteur sélectionné. Reportez-vous à "Programme d'entretien" dans cette section pour le programme d'entretien correspondant*
- *Nous vous recommandons d'utiliser de l'huile d'origine SUZUKI. Pour l'acheter, consultez votre concessionnaire SUZUKI.*

Modèles à moteur K14D



83RM70011

(1) De préférence

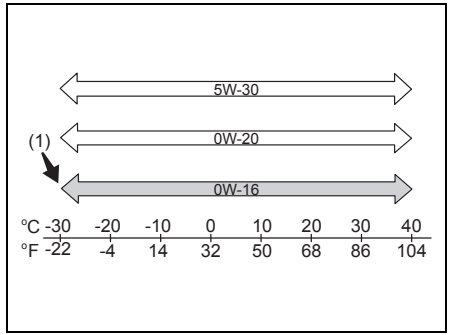
Vérifiez que l'huile moteur utilisée correspond bien à la norme de qualité indiquée ci-dessous :
- ACEA A1/B1
- API SL, SM, SN, SP
- ILSAC GF-6

Choisissez la viscosité de l'huile conformément au tableau ci-dessus.

L'huile SAE 0W-20 (1) est le meilleur choix en termes de consommation de carburant et de bon démarrage par temps froid.

NOTE :
- *Le moment du remplacement varie en fonction du type d'huile moteur sélectionné. Reportez-vous à "Programme d'entretien" dans cette section pour le programme d'entretien correspondant.*
- *Nous vous recommandons d'utiliser de l'huile d'origine SUZUKI. Pour l'acheter, consultez votre concessionnaire SUZUKI.*

Modèles à moteur K15C



78RB07002

(1) De préférence

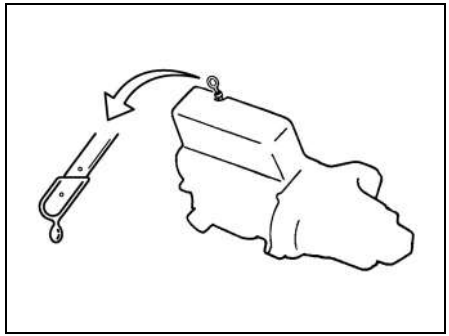
Vérifiez que l'huile moteur utilisée correspond bien à la norme de qualité indiquée ci-dessous :
- ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5
- API SL, SM, SN, SP
- ILSAC GF-6

Choisissez la viscosité de l'huile conformément au tableau ci-dessus.

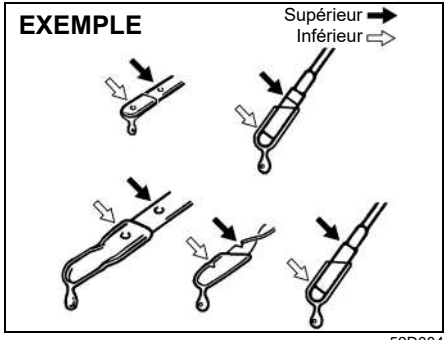
L'huile SAE 0W-16 (1) est le meilleur choix en termes de consommation de carburant et de bon démarrage par temps froid.

NOTE :
- *Le moment du remplacement varie en fonction du type d'huile moteur sélectionné. Reportez-vous à "Programme d'entretien" dans cette section pour le programme d'entretien correspondant*
- *Nous vous recommandons d'utiliser de l'huile d'origine SUZUKI. Pour l'acheter, consultez votre concessionnaire SUZUKI.*

Contrôle du niveau de l'huile



80G064



52D084

Pour assurer une bonne lubrification du moteur, il est important que le niveau d'huile moteur soit toujours optimal. Vérifiez le niveau de l'huile lorsque le véhicule est sur une surface plane. Si le véhicule est en pente, la mesure sera faussée. Effectuez le contrôle soit avant de démarrer le moteur, soit 5 minutes au moins après l'arrêt.

Sortez la jauge d'huile moteur, essuyez-la à l'aide d'un chiffon, replongez la jauge à fond dans le moteur puis ressortez-la. Le niveau de l'huile sur la jauge doit se trouver entre les repères supérieur et inférieur. Si le niveau est proche du repère inférieur, ajoutez de l'huile jusqu'au niveau supérieur.

AVIS
Si le niveau d'huile n'est pas vérifié régulièrement, de graves anomalies du moteur peuvent survenir en raison du manque d'huile.

Véhicule avec filtre à particules essence (GPF) (option)

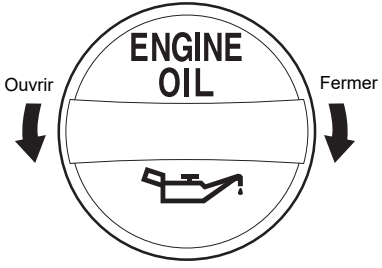
NOTE :
Lors de la combustion des particules de suie accumulées dans le GPF, la quantité d'huile moteur peut augmenter en raison de la dilution avec le carburant. Ce n'est pas un dysfonctionnement du véhicule. Les particules de suie accumulées dans le GPF sont brûlées automatiquement pendant les trajets. Toutefois elles peuvent ne pas être brûlées dans les cas suivants.

- Lorsque vous conduisez longtemps à faible vitesse.
- En cas de petits trajets répétés.

1) Lorsque le voyant d'alerte GPF s'allume, conduisez à 50 km/h (31 mph) ou plus pendant plus de 25 minutes afin de régénérer le GPF correctement. Pour plus de détails, reportez-vous à "Filtre à particules essence (si équipé) " dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
2) Lorsque le voyant de rappel de vidange d'huile clignote, remplacez l'huile moteur et le filtre à huile et réinitialisez le système de surveillance de la durée de vie de l'huile. Pour réinitialiser le système de surveillance de la durée de vie de l'huile, consultez votre concessionnaire SUZUKI.
3) Lorsque l'huile moteur dépasse le niveau MAX sur la jauge de niveau, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

Faire l'appoint

EXEMPLE



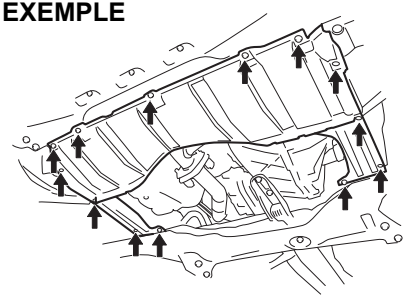
74SB20801

Retirez le bouchon de remplissage et versez l'huile lentement par le trou de remplissage jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la limite supérieure sur la jauge de niveau. Veillez à ne pas mettre trop d'huile. Un excès d'huile est presque aussi néfaste qu'un manque. Après avoir fait l'appoint, démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti pendant environ une minute. Coupez le moteur, attendez environ 5 minutes et contrôlez de nouveau le niveau d'huile.

Vidange de l'huile moteur et changement du filtre

Vidangez l'huile moteur pendant que le moteur est encore chaud.

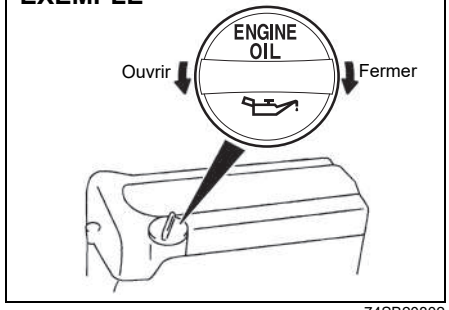
EXEMPLE



61MM0B061

1) Déposez les boulons et les vis, puis la protection inférieure du moteur.

EXEMPLE



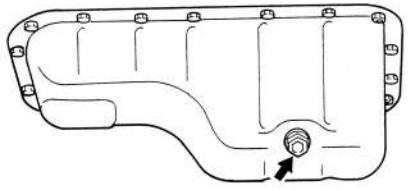
74SB20802

2) Retirez le bouchon de remplissage d'huile.
3) Installez un bac de récupération sous le bouchon de vidange.
4) À l'aide d'une clé, retirez le bouchon de vidange et vidangez l'huile moteur.

⚠ ATTENTION

La température de l'huile moteur peut être si chaude qu'elle peut vous brûler les doigts lorsque le bouchon de vidange est desserré. Attendez que le bouchon de vidange ait suffisamment refroidi pour le toucher sans risque.

EXEMPLE



60G306

Couple de serrage du bouchon de vidange
35 N·m (3,6 kg-m, 25,8 lb-ft)

⚠ AVERTISSEMENT

L'huile moteur peut être dangereuse. Les enfants et les animaux sont en danger en cas d'ingestion. Tenez toujours les filtres à huile neufs ou usagés hors de portée des enfants et des animaux.
Un contact répété ou prolongé avec de l'huile moteur usagée peut provoquer des cancers de la peau.
Un contact momentané avec de l'huile usagée peut irriter la peau.
(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

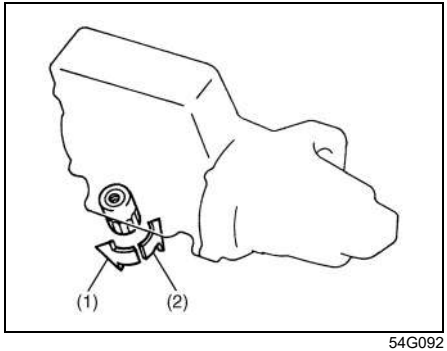
(suite)
Pour réduire au minimum les risques de contact avec la peau, portez une chemise à manches longues et des gants étanches (des gants de ménage, par exemple) pour effectuer la vidange de l'huile. En cas de contact avec la peau, lavez abondamment à l'eau et au savon.
Lavez tout vêtement ou chiffon taché d'huile.
Recyclez ou jetez de manière appropriée les huiles et filtres à huile usagés.

5) Replacez le bouchon de vidange avec un joint d'étanchéité neuf. Serrez avec une clé au couple spécifié.

NOTE :
- *Quand l'huile moteur est changée, la surveillance de la durée de vie de l'huile doit être réinitialisée afin de contrôler correctement l'échéance du changement d'huile suivant. Pour réinitialiser le témoin, consultez votre concessionnaire SUZUKI. Si vous procédez vous-même à la réinitialisation, reportez-vous à "Mode de réglage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.*
- *Reportez-vous à "Témoin de rappel de vidange d'huile (option)" et "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus d'informations sur le témoin de rappel de vidange d'huile et la surveillance de la durée de vie de l'huile.*

Remplacement du filtre à huile

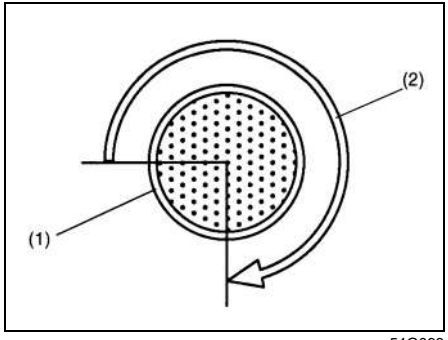
1) Dévissez et retirez le filtre à huile à l'aide d'une clé pour filtre à huile. Tournez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
2) Avec un chiffon propre, nettoyez la surface de fixation où installer le filtre neuf sur le moteur.
3) Enduisez légèrement d'huile moteur le pourtour du joint en caoutchouc du filtre à huile neuf.
4) Vissez le filtre neuf à la main jusqu'à ce que le joint entre en contact avec la surface de fixation.



54G092

(1) Desserrer
(2) Serrer

Serrage (vu du dessus du filtre)



54G093

(1) Filtre à huile
(2) 3/4 de tour

AVIS

Pour obtenir un bon serrage du filtre, repérez avec précision la position exacte d'entrée en contact du joint avec la surface de fixation.

5) À l'aide de la clé pour filtre à huile, serrez le filtre selon les spécifications ci-dessous à partir du point de contact avec la surface de fixation (ou au couple spécifié).

Couple de serrage du filtre à huile
3/4 tour ou
14 N·m (1,4 kg-m, 10,3 lb-ft)

AVIS

Pour éviter toute fuite d'huile, vérifiez que le filtre est bien serré, mais pas trop.

Appoint d'huile et vérification de l'absence de fuite

1) Versez l'huile par le trou de remplissage et replacez le bouchon.
   Pour la contenance approximative en huile, reportez-vous à "Contenances" dans la section CARACTÉRISTIQUES.
2) Démarrez le moteur et vérifiez bien que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne présentent pas de fuite. Faites tourner le moteur à différents régimes pendant au moins 5 minutes.
3) Coupez le moteur et attendez environ 5 minutes. Vérifiez à nouveau le niveau d'huile et complétez si nécessaire. Vérifiez à nouveau l'absence de fuite.

AVIS

- **Lors du remplacement du filtre à huile, l'utilisation d'un filtre de rechange d'origine SUZUKI est recommandée. Si vous utilisez un filtre d'une autre marque, vérifiez qu'il est de bonne qualité et suivez attentivement les instructions du fabricant.**
- **Des fuites d'huile autour du filtre à huile ou du bouchon de vidange indiquent une pose incorrecte ou une détérioration du joint. En cas de fuite ou si le serrage correct du filtre n'est pas certain, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.**

Liquide de refroidissement du moteur

Sélection du liquide de refroidissement

AVIS

Liquide de refroidissement "SUZUKI LLC : Super" (bleu) ;
Ce liquide de refroidissement est déjà dilué dans les proportions correctes. Ne diluez pas davantage avec de l'eau distillée. Cela pourrait provoquer le gel et/ou une surchauffe du liquide de refroidissement.

Pour garantir des performances optimales et la longévité du moteur, utilisez du liquide de refroidissement d'origine SUZUKI ou un équivalent.

NOTE :
Si vous remplacez le liquide de refroidissement du moteur par un liquide autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu), suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert). Pour les détails du programme d'entretien, consultez "Programme d'entretien" dans cette section.

Ce type de liquide de refroidissement convient le mieux aux systèmes de refroidissement pour les raisons suivantes :
- Il aide à maintenir une température de moteur adéquate.
- Il offre une protection adéquate contre le gel et l'ébullition.
- Il offre une protection adéquate contre la corrosion et la rouille.

L'utilisation d'un liquide de refroidissement inapproprié peut provoquer des dégâts dans le système de refroidissement. Un concessionnaire agréé SUZUKI peut aider à sélectionner le liquide de refroidissement adéquat.

AVIS

Pour éviter toute détérioration du système de refroidissement :

- **Utilisez toujours un liquide de refroidissement sans silicate à base d'éthylène glycol de haute qualité dilué dans de l'eau distillée dans des proportions appropriées.**
- **Vérifiez que le rapport du mélange de liquide de refroidissement et d'eau distillée est de 50/50 et ne dépasse en aucun cas 70/30. Les concentrations supérieures au rapport 70/30 de liquide de refroidissement et d'eau distillée peuvent causer une surchauffe.**
- **N'utilisez pas de liquide de refroidissement pur ou d'eau ordinaire (sauf "SUZUKI LLC : Super" (bleu)).**
- **N'ajoutez pas d'inhibiteurs ou d'additifs. Ces produits risquent de ne pas être compatibles avec le système de refroidissement.**
- **Ne mélangez pas différents types de liquides de refroidissement de base. Il en résulterait une usure accélérée du joint d'étanchéité et/ou une grave surchauffe risquant d'endommager gravement le moteur et le système de boîte-pont automatique.**

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le réservoir et non dans le radiateur. Lorsque le moteur est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit être entre les repères "FULL" et "LOW".

Ajout de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

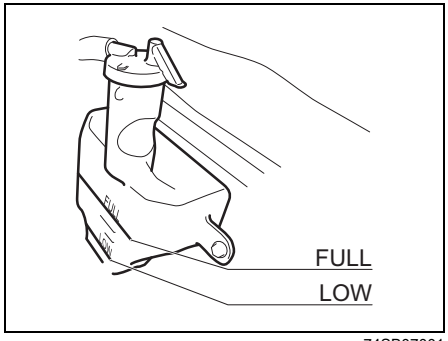
L'ingestion du liquide de refroidissement du moteur peut entraîner des blessures graves ou la mort. L'inhalation de vapeurs de liquide de refroidissement ou le fait de s'en mettre dans les yeux peut entraîner des blessures graves.

- **Ne buvez pas d'antigel ou de solution de liquide de refroidissement. En cas d'ingestion, ne provoquez pas de vomissements. Adressez-vous immédiatement au centre antipoison ou à un médecin.**
- **Évitez d'inhaler des vapeurs de liquide de refroidissement ou les fumées chaudes. En cas d'inhalation, déplacez-vous vers un endroit où il y a de l'air frais.**
- **Si du liquide de refroidissement entre en contact avec les yeux, rincez-les à l'eau et consultez un médecin.**
- **Lavez-vous soigneusement après usage de liquide de refroidissement.**
- **Conservez le liquide de refroidissement du moteur hors de portée des enfants et des animaux.**

AVIS
Liquide de refroidissement "SUZUKI LLC : Super" (bleu) ; **Ce liquide de refroidissement est déjà dilué dans les proportions correctes. Ne diluez pas davantage avec de l'eau distillée. Cela pourrait provoquer le gel et/ou une surchauffe du liquide de refroidissement.**

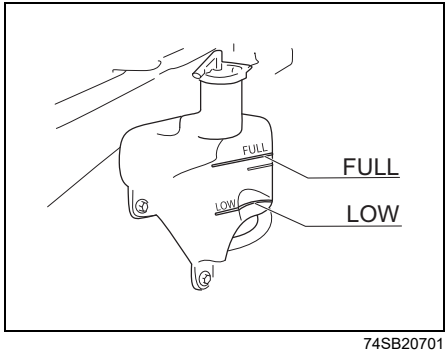
AVIS
Liquide de refroidissement "SUZUKI LLC : Standard" (vert) ; **• Le mélange à utiliser doit contenir une concentration à 50 % d'antigel.** **• Si une température ambiante la plus basse inférieure ou égale à -35 °C (-31 °F) est attendue dans votre région, utilisez des concentrations plus élevées jusqu'à 60 % en respectant les instructions figurant sur le récipient d'antigel.**

Pour les modèles à moteur K14C



74SB07001

Pour les modèles à moteur K15C

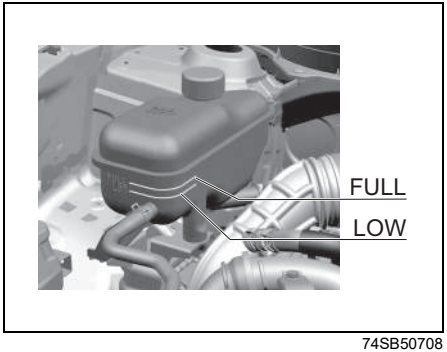


74SB20701

Si le niveau de liquide de refroidissement est en dessous du repère "LOW", il convient d'en rajouter. Retirez le bouchon du réservoir et versez du liquide de refroidissement jusqu'au repère "FULL". Ne dépassez jamais ce niveau.

AVIS
Lors de la remise en place du bouchon sur le réservoir, alignez la marque du bouchon sur celle du réservoir. En cas de non-respect de cette consigne, il peut résulter une fuite de liquide de refroidissement.

Pour les modèles à moteur K14D



74SB50708

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de retirer le bouchon de réservoir (bouchon de boîte de dégazage) lorsque la température de l'eau est élevée, du liquide brûlant et de la vapeur risquent en effet de gicler sous l'effet de la pression. Ne retirez ce bouchon que lorsque la température a suffisamment baissé.

Si le niveau de liquide de refroidissement est en dessous du repère "LOW", il convient d'en rajouter. Lorsque le moteur est froid, retirez le bouchon de la boîte de dégazage en le tournant doucement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre afin de libérer la pression. Versez le liquide de refroidissement dans la boîte de dégazage jusqu'à ce que le repère "FULL" soit atteint. Ne dépassez jamais ce niveau.

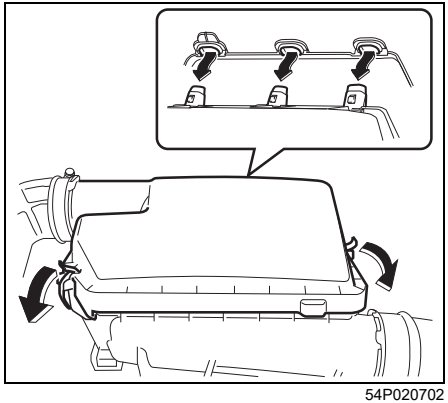
Remplacement du liquide de refroidissement

Des procédures particulières étant nécessaires, consultez votre concessionnaire SUZUKI agréé pour cette tâche.

Filtre à air

Si le filtre à air est encrassé, la résistance à l'admission d'air va augmenter, la puissance du véhicule va diminuer et la consommation de carburant va augmenter.

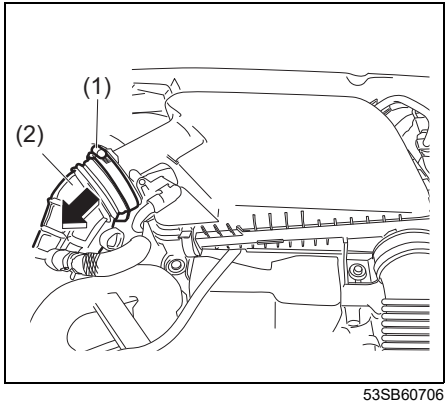
(Pour les modèles à moteur K14C)



54P020702

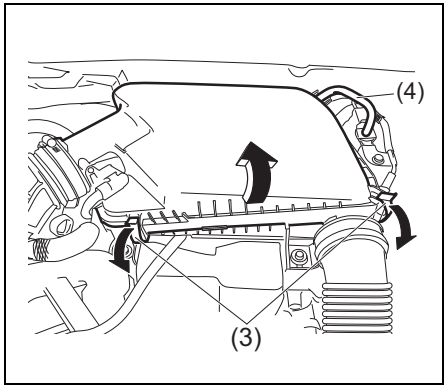
1) Desserrez les fixations latérales puis retirez l'élément du boîtier de filtre à air. Si l'élément est encrassé, remplacez-le.
2) Serrez fermement les fixations latérales.

(Pour les modèles à moteur K14D)



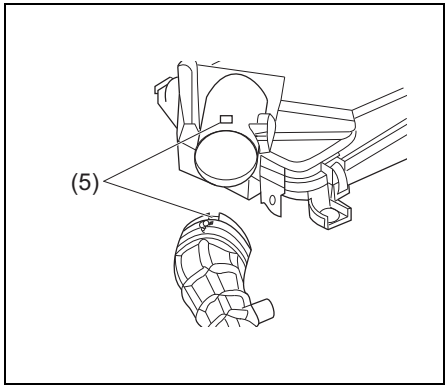
53SB60706

1) Desserrez le collier de serrage (1) et tirez sur le conduit (2).



53SB60707

2) Desserrez les fixations latérales (3) puis retirez l'élément du boîtier de filtre à air. Si l'élément est encrassé, remplacez-le. Veillez à ne pas déconnecter le flexible (4).
3) Remettez en place le boîtier de filtre à air et serrez fermement les fixations latérales.



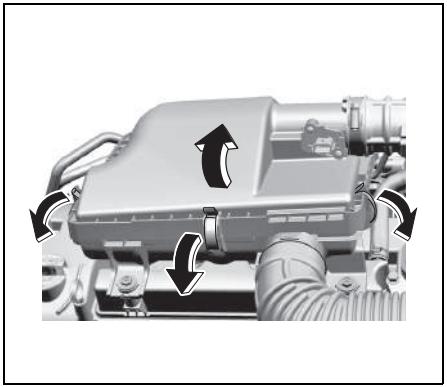
74SB50701

4) Alignez le conduit sur le repère (5) et insérez-le.
5) Serrez le collier de serrage jusqu'à ce que le conduit ne sorte pas.

AVIS
Si vous serrez le collier de serrage de manière excessive, vous risquez d'endommager le conduit. Ne serrez pas excessivement le collier de serrage.

6) Après avoir installé le conduit, faites-lui faire des allers et venues pour garantir qu'il est installé en toute sécurité.

(Pour les modèles à moteur K15C)



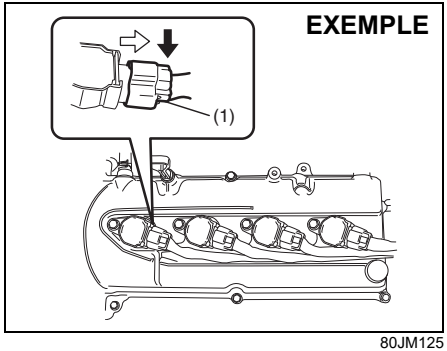
74SB20706

1) Desserrez les fixations latérales et centrales puis retirez l'élément du boîtier de filtre à air. Si l'élément est encrassé, remplacez-le.
2) Serrez fermement les fixations latérales et centrales.

Bougies d'allumage

Remplacement et inspection des bougies d'allumage

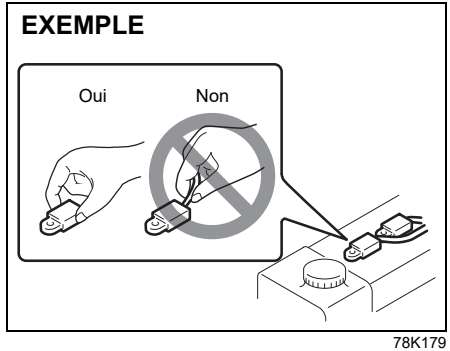
Cette opération exige une procédure, un matériel et des outils spéciaux. Il est conseillé d'en confier l'exécution à un concessionnaire SUZUKI.



80JM125

Pour accéder aux bougies d'allumage :
1) Retirez le boîtier de filtre à air. Reportez-vous à "Filtre à air" dans cette section.
2) Débranchez le câble négatif de la batterie. Reportez-vous à "Batterie" dans cette section.
3) Si nécessaire, débranchez le coupleur (1) en appuyant sur son levier de déverrouillage.
4) Déposez les boulons.
5) Extrayez les bobines d'allumage.

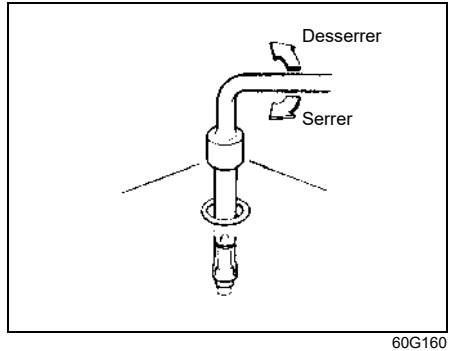
NOTE :
À la repose, vérifiez que les câbles, les coupleurs, le caoutchouc d'étanchéité de l'ensemble du filtre à air et les rondelles sont bien en place.



78K179

AVIS

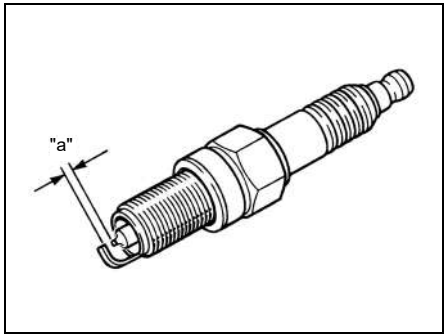
- **Ne tirez pas sur le câble en extrayant les bobines d'allumage. Le fait de tirer sur le câble risque de l'endommager.**
- **Pendant l'entretien des bougies à l'iridium/au platine (bougies à électrode centrale fusiforme), ne touchez pas à l'électrode centrale qui est particulièrement fragile.**



60G160

AVIS

- **Pour éviter toute détérioration des filetages des bougies, vissez d'abord celles-ci à la main. Serrez les bougies d'allumage à l'aide d'une clé dynamométrique au couple de 18 N·m (1,8 kg-m, 13,5 lb-ft). Attention à ne pas laisser pénétrer de corps étrangers dans les trous des bougies d'allumage quand celles-ci sont déposées.**
- **N'utilisez pas des bougies d'allumage dont le filetage n'est pas de la bonne dimension.**



54G106

Jeu entre les électrodes des bougies d'allumage "a"

Modèles à moteur K14C :
ILZKR7D8
0,7 – 0,8 mm (0,027 – 0,031 in)

Modèles à moteur K14D :
ILZKR7N8S
0,7 – 0,8 mm (0,027 – 0,031 in)

Modèles à moteur K15C :
ILZKR6Q11
1,0 – 1,1 mm (0,039 – 0,043 in)

AVIS

N'utilisez que des bougies de remplacement de la marque et du type spécifiés pour le véhicule. Les bougies spécifiées sont indiquées dans la section CARACTÉRISTIQUES en fin de manuel. Avant d'utiliser des bougies d'une autre marque, consultez le concessionnaire SUZUKI.

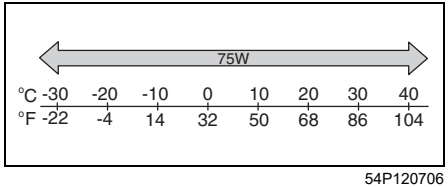
Huile de boîte de vitesses

Huile de boîte-pont manuelle / Huile pour Auto Gear Shift / Huile de boîte de transfert (4WD) / Huile de différentiel arrière (4WD)

Pour faire l'appoint d'huile d'engrenage, utilisez une huile de viscosité et de grade correspondant au tableau ci-après.

Nous recommandons fortement d'utiliser "SUZUKI GEAR OIL 75W" comme huile de boîte-pont manuelle ou comme huile pour Auto Gear Shift.

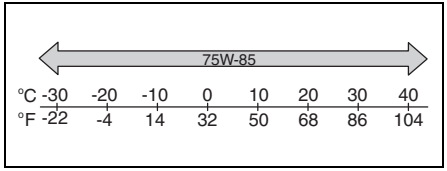
Huile de boîte-pont manuelle / Huile pour Auto Gear Shift



54P120706

Nous vous recommandons fortement l'utilisation d'huile "SUZUKI GEAR OIL 75W-85" pour la boîte de transfert (4WD) et le différentiel arrière (4WD).

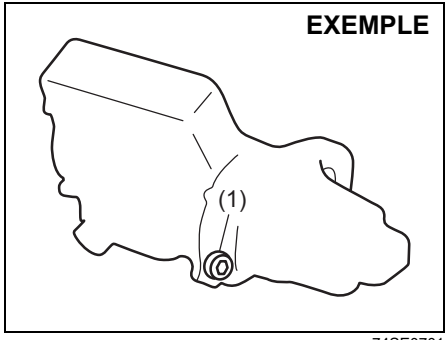
Huile de boîte de transfert (4WD)
Huile de différentiel arrière (4WD)



71LMT0701

Contrôle du niveau de l'huile de boîte de vitesses

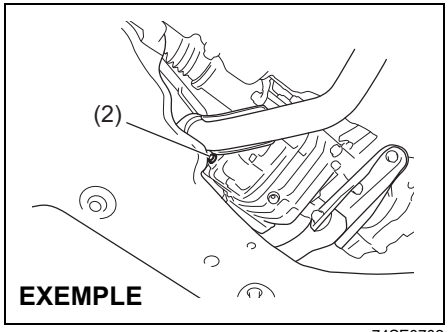
Boîte-pont manuelle à 6 rapports / Auto Gear Shift



74SE0701

(1) Orifice et bouchon de remplissage d'huile

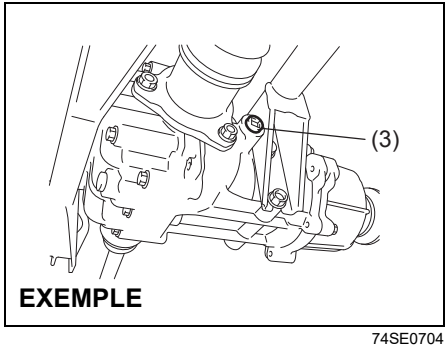
Boîte de transfert (4WD)



74SE0702

(2) Orifice et bouchon de remplissage d'huile

Différentiel arrière (4WD)



74SE0704

(3) Orifice et bouchon de remplissage d'huile

Pour vérifier le niveau de l'huile de boîte de vitesses, procédez de la manière suivante :

1) Garez le véhicule sur une surface plane et engagez le frein de stationnement. Coupez ensuite le moteur.
2) Déposez le bouchon de remplissage et de niveau d'huile.

Pour la boîte-pont manuelle ;

3) Si de l'huile de boîte de vitesses s'écoule par l'orifice du bouchon, le niveau d'huile est correct. Reposez le bouchon. Si de l'huile de boîte de vitesses ne s'écoule pas par l'orifice du bouchon, ajoutez de l'huile par l'orifice du bouchon de remplissage jusqu'à ce qu'un peu d'huile s'écoule par l'orifice du bouchon.

Pour la boîte de transfert et le différentiel arrière ;

3) Vérifiez l'intérieur du trou avec le doigt. Si l'huile atteint le bas du trou de remplissage, le niveau est correct. Replacez le bouchon.
4) Si le niveau de l'huile est bas, ajoutez de l'huile de boîte de vitesses dans l'orifice du bouchon de remplissage et de niveau d'huile jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne le bas de l'orifice de remplissage, puis réinstallez le bouchon.

Couple de serrage du bouchon de remplissage et de niveau d'huile

Boîte-pont manuelle à 6 rapports (1) :
23 N·m (2,3 kg-m, 17,0 lb-ft)
Auto Gear Shift (1) :
27 N·m (2,8 kg-m, 20,0 lb-ft)

Boîte de transfert (2) :
27 N·m (2,8 kg-m, 20,0 lb-ft)

Différentiel arrière (3) :
23 N·m (2,3 kg-m, 17,0 lb-ft)

⚠ ATTENTION

Si le véhicule vient d'être utilisé, l'huile de boîte de vitesses risque d'être chaude au point de pouvoir provoquer des brûlures. Attendez que le bouchon de remplissage et de niveau d'huile ait suffisamment refroidi pour pouvoir le toucher à main nue avant de contrôler le niveau d'huile de boîte de vitesses.

AVIS

Lorsque vous resserrez le bouchon, enduisez les filetages avec l'enduit d'étanchéité suivant ou un équivalent pour éviter les fuites d'huile.

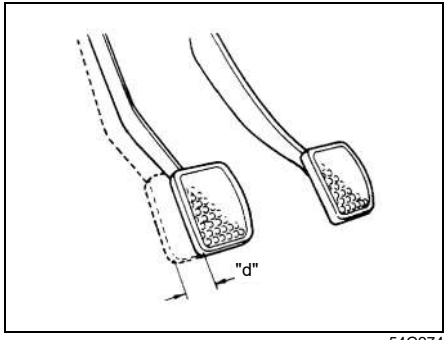
SUZUKI Bond N° 1217G

Vidange de l'huile de boîte de vitesses

Des procédures, matériaux et outils particuliers étant nécessaires, consultez votre concessionnaire SUZUKI agréé pour cette tâche.

Embrayage

Pédale d'embrayage

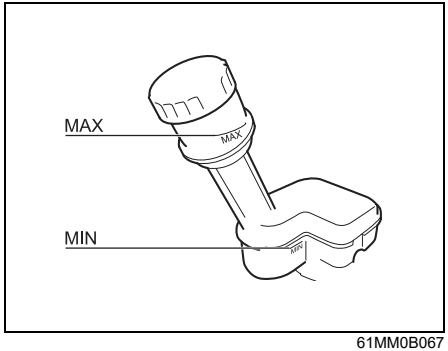


54G274

Jeu "d" de pédale d'embrayage :
MAX 10 mm (0,4 in)

Mesurez le jeu de la pédale d'embrayage en déplaçant à la main la pédale d'embrayage et en mesurant la distance de déplacement jusqu'à perception d'une légère résistance. Le jeu de la pédale d'embrayage doit être compris entre les valeurs spécifiées. Si le jeu est supérieur ou inférieur à la valeur spécifiée ou si un frottement se fait sentir lorsque la pédale est entièrement enfoncée, faites contrôler l'embrayage par un concessionnaire SUZUKI.

Liquide d'embrayage



61MM0B067

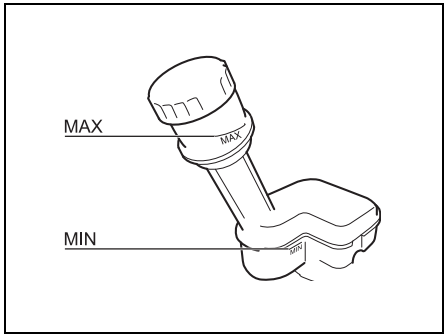
Vérifiez de temps en temps le niveau de liquide d'embrayage et la régularité de la course de la pédale d'embrayage. Si un frottement se fait sentir lorsque la pédale est entièrement enfoncée, faites contrôler l'embrayage par un concessionnaire SUZUKI. Si le niveau de liquide d'embrayage est proche du repère "MIN", ajoutez du liquide DOT4 ou SAE J1704 jusqu'au repère "MAX".

AVIS

Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein. Si votre niveau de liquide d'embrayage augmente ou est proche de la ligne "MIN", il y a une possibilité de fuite de liquide d'embrayage ou de liquide de frein ou de détérioration de l'embrayage. Faites immédiatement inspecter votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou par un technicien d'entretien qualifié.

Freins

Liquide de frein



61MM0B067

Le niveau de liquide de frein peut être contrôlé dans le réservoir situé dans le compartiment moteur. Vérifiez que le niveau du liquide se trouve entre les repères "MAX" et "MIN".

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si ces conseils ne sont pas respectés, le système de freinage risque de graves avaries et de mettre en danger la sécurité des usagers du véhicule.**
  - **– Quand le liquide de frein contenu dans le réservoir tombe à un certain niveau, le voyant de feu stop s'allume au combiné d'instruments (le moteur doit tourner et le frein de stationnement être desserré). Si ce voyant s'allume, demandez à votre concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié d'effectuer une révision du système de freinage.**
  - **– Une perte rapide de liquide indique une fuite dans le système de freinage. Dans ce cas, demandez immédiatement à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié d'inspecter le système de freinage.**
- **N'utilisez que du liquide de frein DOT4 ou SAE J1704. N'utilisez pas un liquide de frein de récupération ou du liquide qui provient d'un vieux bidon ou d'un bidon laissé ouvert. Le réservoir de liquide de frein doit toujours être protégé de l'entrée de corps étrangers et d'autres liquides.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Le liquide de frein est un produit dangereux voire mortel en cas d'ingestion et dangereux pour la peau et les yeux. En cas d'ingestion, ne provoquez pas de vomissements. Adressez-vous immédiatement au centre antipoison ou à un médecin. En cas de contact du liquide de frein avec les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin. Lavez-vous soigneusement après usage. La solution peut constituer un poison pour les animaux. Tenez-la hors de portée des enfants et des animaux.**

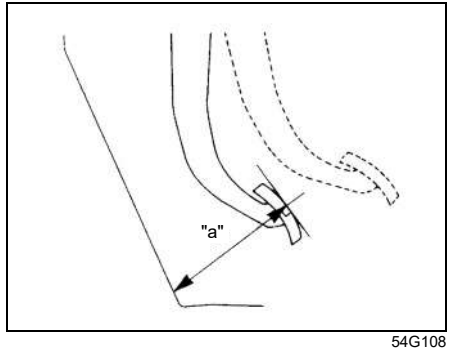
AVIS

- **Si votre niveau de liquide de frein approche de la ligne "MIN", il peut s'agir d'une usure de segment et/ou de plaquette de frein et d'une fuite de liquide. Dans ce cas, demandez à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié d'inspecter le système de freinage.**
- **Le liquide de frein peut endommager les surfaces peintes. Prenez toutes les précautions nécessaires lors du remplissage du réservoir.**

NOTE :
- *Le niveau du liquide diminue au fur et à mesure de l'usure des segments et/ou des plaquettes de frein.*
- *Le liquide de frein absorbe de l'eau au fil du temps et cette teneur en eau peut provoquer un blocage de vapeur ou un dysfonctionnement du système de freinage. Remplacez le liquide de frein conformément au programme d'entretien de ce manuel du propriétaire.*

Pédale de frein

Vérifiez la course de la pédale de frein. Si la course est trop importante, faites vérifier le système de freinage par le concessionnaire SUZUKI. En cas de doute au sujet de la hauteur de la pédale de frein, faites les vérifications suivantes :



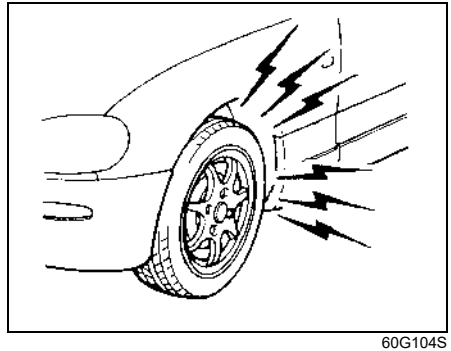
54G108

Distance minimale entre la pédale de frein et le tapis de sol "a" :
Conduite à gauche : 49 mm (1,9 in)
Conduite à droite : 59 mm (2,3 in)

Pendant que le moteur tourne, mesurez la distance entre la pédale de frein et le tapis de sol lorsque la pédale est enfoncée avec une force d'environ 30 kg (66 lb). La distance minimale requise est celle qui est spécifiée. Le système de freinage de ce véhicule se réglant automatiquement, il est inutile de régler la pédale.

Si la garde de la pédale au tapis de sol mesurée de la manière indiquée ci-dessus est inférieure à la valeur minimale requise, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

NOTE :
Pour mesurer la distance au sol de la pédale de frein, retirez le tapis de sol ou le caoutchouc.



60G104S

⚠ AVERTISSEMENT

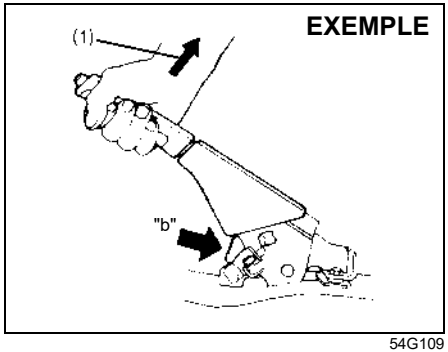
Si la garniture de frein est usée et a atteint son épaisseur minimale, vous entendrez un grincement aigu au freinage. Si vous entendez ce bruit, faites vérifier immédiatement le véhicule par un concessionnaire SUZUKI. Ne persistez pas à conduire dans ces conditions, au risque de causer un accident.

⚠ ATTENTION

Si l'un des problèmes suivants vient à se poser dans le système de freinage du véhicule, demandez immédiatement à un concessionnaire SUZUKI de procéder à une révision.

- **Manque d'efficacité des freins**
- **Freinage inégal (les freins ne sont pas appliqués de manière uniforme sur toutes les roues)**
- **Course excessive de la pédale**
- **Frottement des freins**

Frein de stationnement



54G109

Spécification du cran du cliquet "b" : 4ème – 9ème
Force de traction du levier (1) : 200 N (20 kg, 45 lb)

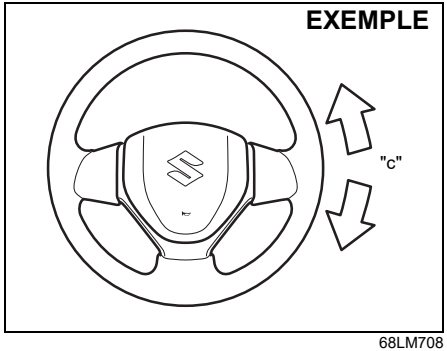
Vérifiez le bon réglage du frein de stationnement en comptant le nombre de crans dans lesquels le rochet s'engage quand le levier est serré lentement à fond. Le levier de frein de stationnement doit se bloquer entre les crans spécifiés et les roues arrière doivent alors être complètement bloquées. Si le réglage du frein de stationnement laisse à désirer ou si les freins frottent alors que le levier a été entièrement desserré, demandez à un concessionnaire SUZUKI de réviser et/ou de régler le frein de stationnement.

Disques de frein

Emplacement du frein	Épaisseur minimale
Roues avant	20,0 mm (0,8 in)
Roues arrière	8,0 mm (0,3 in)

Si l'épaisseur mesurée de la partie la plus usée dépasse la valeur indiquée ci-dessus, les pièces doivent être remplacées par des pièces neuves. La mesure implique le démontage de chaque frein et exige l'utilisation d'un micromètre. La mesure doit s'effectuer conformément aux consignes décrites dans le manuel d'entretien concerné ou disponible sur le site d'information de réparation concerné.

Direction



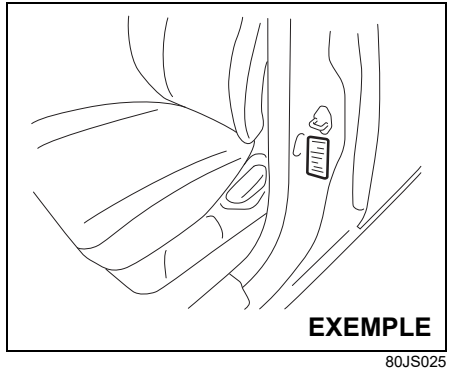
68LM708

Jeu du volant "c" :
0 – 30 mm (0,0 – 1,2 in)

Vérifiez le jeu du volant en le tournant sans forcer vers la droite et la gauche. Mesurez la distance de déplacement jusqu'à ce qu'une légère résistance soit ressentie. Le jeu doit être compris entre les valeurs spécifiées.

Vérifiez que le volant tourne souplement et facilement, sans cliquetis, en le tournant à fond d'un côté et de l'autre tout en roulant très lentement dans une zone dégagée. Si le jeu ne correspond pas aux spécifications ou en cas de problème, faites procéder à une inspection par un concessionnaire SUZUKI.

Pneus



80JS025

La pression de gonflage des pneus avant et arrière est donnée sur l'étiquette d'information sur les pneus. Les pneus avant et arrière doivent être gonflés à la pression spécifiée.
Notez que la valeur indiquée ne concerne pas la roue de secours compacte (option).

NOTE :
La pression de gonflage des pneus change en fonction des modifications de la pression atmosphérique, de la température ou de la température des pneus en roulant. Pour réduire les risques d'allumage du voyant d'alerte de faible pression des pneus (option) à cause de changements normaux de température et de pression atmosphérique, il importe de vérifier et d'ajuster les pressions des pneus lorsque ceux-ci sont froids. Si vous contrôlez les pneus après avoir conduit le véhicule, ceux-ci seront chauds. Même si la pression des pneus semble correcte dans ces conditions, elle pourrait descendre sous la pression spécifiée une fois que les pneus auront refroidi. De même, des pneus gonflés à la pression spécifiée dans un garage chaud peuvent avoir une pression inférieure aux spécifications lorsque le véhicule roule à l'extérieur et qu'il fait très froid. Si vous ajustez la température dans un garage plus chaud que la température extérieure, vous devez ajouter 1 kPa à la pression de gonflage à froid préconisée par 0,8 °C de différence entre la température du garage et la température extérieure.

Contrôle des pneus

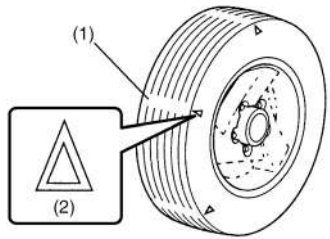
Vérifiez les pneus du véhicule au moins une fois par mois en contrôlant les points suivants :

1) Mesurez la pression d'air à l'aide d'un manomètre pour pneus. Si nécessaire, réglez la pression. N'oubliez pas de vérifier la roue de secours également.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Vérifiez la pression de gonflage à froid, faute de quoi des relevés incorrects seront obtenus.**
- **Tout en gonflant le pneu, vérifiez de temps à autre la pression jusqu'à obtention de la pression spécifiée.**
- **Ne sous-gonflez ou ne surgonflez jamais les pneus.**
  Des pneus insuffisamment gonflés risquent d'influencer la maniabilité du véhicule ou de provoquer un glissement de la jante sur le talon du pneu et d'entraîner un accident ou la détérioration du pneu ou de la roue.
  Des pneus surgonflés risquent d'éclater et d'être à l'origine d'accidents graves. Un surgonflage peut également influencer la maniabilité du véhicule et entraîner un accident.

EXEMPLE



54G136

(1) Indicateur d'usure des pneus
(2) Repère d'emplacement d'indicateur

2) Vérifiez que la profondeur de sculpture de pneu est supérieure à 1,6 mm (0,06 in). Pour faciliter ce contrôle, les pneus sont pourvus de témoins d'usure incorporés aux rainures. Lorsque les témoins deviennent visibles sur la surface de la bande de roulement, la profondeur de la rainure est au plus de 1,6 mm (0,06 in) et le pneu doit être remplacé.
3) Vérifiez toute usure anormale, craquelure et détérioration. Changez tous les pneus qui présentent des craquelures ou sont en mauvais état. Si un pneu présente une usure anormale, faites procéder à un contrôle par un concessionnaire agréé SUZUKI.

⚠ ATTENTION

Les chocs sur les bordures de trottoirs ou des pierres risquent d'endommager les pneus et d'affecter le parallélisme. Faites régulièrement vérifier les pneus et le parallélisme des roues par un concessionnaire SUZUKI.

4) Vérifiez si les boulons de roue ne sont pas desserrés.
5) Vérifiez que ni clous, ni pierres ou autres corps ne sont enfoncés dans les pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ce véhicule SUZUKI est équipé de pneus de même type et de même taille. La direction et la maniabilité du véhicule en dépendent. Ne panachez jamais des pneus de taille ou de type différents sur les roues du véhicule. La taille et le type des pneus utilisés doivent obligatoirement correspondre à ceux approuvés par SUZUKI au titre d'équipements standard ou en option du véhicule.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)
- **Remplacer les roues et les pneus de ce véhicule par certaines combinaisons de roues et pneus accessoires risque de modifier de manière significative les caractéristiques de direction et de maniabilité du véhicule.**
- **N'utilisez donc que les pneus et les roues approuvés par SUZUKI au titre d'équipements standard ou en option du véhicule.**

AVIS

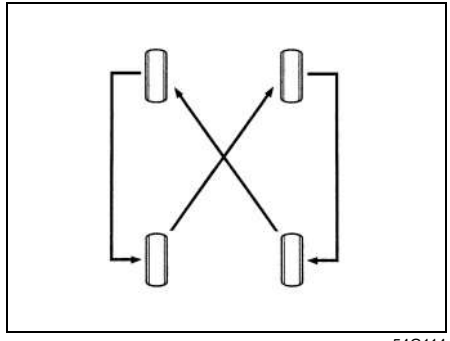
Si des pneus de taille différente sont montés sur le véhicule, le compteur de vitesse et le compteur kilométrique risquent d'être faussés. Demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI avant d'acheter des pneus de rechange de taille différente de celle des pneus d'origine.

AVIS

Pour les modèles 4WD, si vous remplacez un pneu par un pneu de taille différente ou si vous utilisez quatre pneus de marques différentes, le groupe motopropulseur risque d'être endommagé.

Permutation des roues

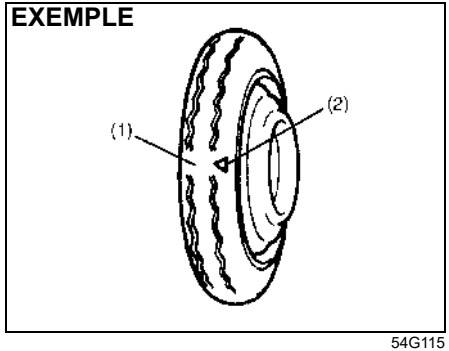
Permutation des 4 roues



54G114

Afin d'éviter une usure inégale des pneus et de prolonger leur durée de vie, permutez les pneus comme illustré. Permutez les pneus tous les 10 000 km (6 000 mi). Après une permutation des pneus, réglez la pression des pneus avant et arrière conformément aux spécifications indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus.

Roue de secours compacte (option)



54G115

(1) Indicateur d'usure
(2) Repère d'emplacement d'indicateur

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte. Celle-ci est conçue de manière à prendre moins de place dans votre zone de rangement, et sa légèreté facilite son installation en cas de pneu plat. Elle est uniquement destinée à une situation d'urgence, jusqu'à ce que le pneu conventionnel puisse être réparé ou remplacé. La pression de gonflage de la roue de secours compacte doit être vérifiée au moins une fois par mois. Utilisez un manomètre de gonflage de poche de qualité et réglez-le sur 420 kPa (60 psi). Vérifiez simultanément si le pneu est rangé en toute sécurité. Si tel n'est pas le cas, fixez-le.

Notez qu'on ne peut utiliser simultanément plusieurs roues de secours compactes sur un véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

La roue de secours compacte doit être utilisée uniquement en cas d'urgence. Une utilisation prolongée de cette roue de secours peut entraîner une usure du pneu et une perte de contrôle du véhicule. Lorsque vous utilisez cette roue, veuillez observer les précautions suivantes :

- **Vous devez conduire votre véhicule différemment lorsque vous utilisez cette roue de secours.**
- **Ne dépassez pas 80 km/h (50 mph).**
- **Remplacez dès que possible la roue de secours compacte par une roue normale.**
- **La roue de secours compacte réduit la garde au sol du véhicule.**
- **La pression recommandée pour cette roue de secours est de 420 kPa (60 psi).**
- **N'utilisez pas de chaîne à neige sur la roue de secours compacte. S'il faut absolument utiliser des chaînes à neige, disposez les roues de telle manière que les roues normales se trouvent sur l'essieu avant.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **La longévité de la bande de roulement de la roue de secours compacte est beaucoup plus courte que celle d'un pneu normal. Remplacez le pneu au plus tôt, dès que l'indicateur d'usure des pneus apparaît.**
- **Lors du remplacement de la roue de secours compacte, utilisez un pneu de remplacement de taille et de construction identiques.**
- **N'utilisez pas de roue de secours compacte sur une roue avant. En cas de crevaison d'une roue avant, remplacez-la par une roue arrière et installez la roue de secours compacte à la place de la roue arrière déposée.**

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les batteries dégagent de l'hydrogène gazeux inflammable. N'approchez aucune flamme et ne provoquez aucune étincelle à proximité de la batterie sous peine d'explosion. Ne fumez jamais lorsque vous travaillez près d'une batterie.**
- **Pour vérifier la batterie ou travailler sur la batterie, débranchez le câble négatif. Attention à ne pas provoquer de courts-circuits en laissant des objets métalliques entrer en contact avec les bornes de la batterie et le véhicule.**
- **Pour éviter tout risque d'accident corporel ou de détérioration du véhicule ou de la batterie, conformez-vous aux instructions de démarrage avec une batterie de secours données dans la section INTERVENTION D'URGENCE si vous devez effectuer un démarrage avec batterie de secours de votre véhicule.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

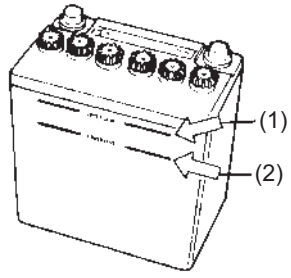
(suite)

- **De l'acide sulfurique dilué fuyant de la batterie peut provoquer la cécité ou des brûlures graves. Utilisez une protection oculaire et des gants adéquats. Rincez abondamment à l'eau les yeux ou le corps et faites immédiatement appel à une aide médicale en cas de blessures. Gardez les batteries hors de portée des enfants.**

AVIS

(Excepté pour les modèles à moteur K14D)
Si votre véhicule est équipé du système ENG A-STOP et si la batterie qui est exclusive au système ENG est utilisée, servez-vous uniquement du type de batterie spécifié pour le système ENG A-STOP. Référez-vous à la section SPÉCIFICATIONS pour plus de détails. Autrement vous risquez d'endommager votre véhicule, et le système ENG A-STOP ne pourra pas être disponible. Si la batterie d'un véhicule doit être remplacée, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

EXEMPLE



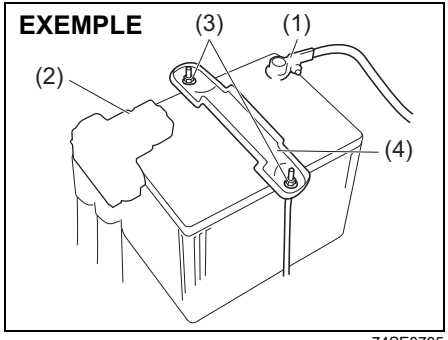
76MS006

Les batteries sans entretien (type sans couvercle) n'exigent pas d'appoint d'eau. Pour les batteries de type classique, avec bouchons de remplissage, le niveau de l'électrolyte doit être maintenu en permanence entre la ligne de niveau supérieur (1) et la ligne de niveau inférieur (2). Si le niveau se trouve sous la ligne de niveau inférieur (2), ajoutez de l'eau distillée jusqu'à la ligne de niveau supérieur (1). Vérifiez régulièrement l'état de corrosion de la batterie, de ses plots et du support de fixation de la batterie. Éliminez toute trace de corrosion à l'aide d'une brosse métallique et d'ammoniaque dilué ou de bicarbonate de soude dilué. Après avoir éliminé la corrosion, rincez à l'eau.

Si le véhicule est laissé au garage pendant un mois ou plus, débranchez le câble de la borne négative de la batterie pour éviter toute décharge de celle-ci.

Remplacement de la batterie

EXEMPLE



74SE0705

Pour déposer la batterie :
1) Débranchez le câble négatif (1).
2) Débranchez le câble positif (2).
3) Retirez les écrous de retenue (3) puis la retenue (4).
4) Déposez la batterie.

Pour poser la batterie :
1) Posez la batterie dans l'ordre inverse de la dépose.
2) Serrez fermement les écrous de retenue et les câbles de batterie.

NOTE :

- *Lorsque la batterie est déconnectée, certaines fonctions du véhicule seront initialisées et/ou désactivées.*
  Ces fonctions doivent être réinitialisées après avoir rebranché la batterie.
- *Ne pas déconnecter les bornes de batterie pendant au moins une minute après avoir appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode verrouillage de direction.*
- *Pour les modèles à moteur K14D :*
  Pendant 10 secondes après le branchement de la batterie au plomb, n'appuyez pas sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode contact mis. Si le commutateur du moteur est enfoncé pour sélectionner le mode contact mis dans les 10 secondes , le témoin ENG A-STOP "OFF" se met à clignoter et le système peut ne pas fonctionner correctement. Dans ce cas, appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction, attendez au moins 90 secondes et, une nouvelle fois, appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode contact mis. Si le témoin ENG A-STOP "OFF" ne s'éteint pas même après avoir suivi la procédure susmentionnée, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

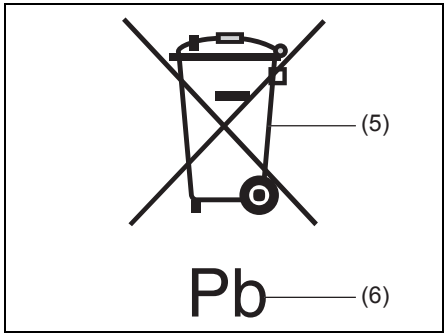
⚠ AVERTISSEMENT

Les batteries contiennent des substances toxiques, dont de l'acide sulfurique et du plomb. Elles peuvent représenter un risque pour l'environnement et la santé humaine. Les batteries usagées doivent être mises au rebut ou recyclées conformément à la législation locale et ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères courantes. Veillez à ne pas renverser la batterie lors de son retrait du véhicule. L'acide sulfurique pourrait s'échapper et causer des blessures.

AVIS

- **Après avoir arrêté le moteur, le contrôleur et le système fonctionnent pendant un moment. Dès lors, avant de déposer la batterie, attendre plus d'une minute après avoir fait passer l'allumage en mode verrouillage de direction.**
- **Pour le moteur K14D :**
  Ne pas déconnecter la borne de batterie pendant au moins 3 minutes après avoir appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode verrouillage de direction.
  Si la borne de batterie est débranchée sans attendre ces 3 minutes de délai, le système SHVS peut être endommagé.

(Étiquette de batterie)



53SB10715

(5) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix
(6) Symbole chimique "Pb"

Le pictogramme de poubelle à roues barré d'une croix (5) figurant sur l'étiquette de batterie indique que la batterie usagée doit être collectée séparément des ordures ménagères courantes.
Le symbole chimique "Pb" (6) indique que la batterie contient plus de 0,004 % de plomb.

En vous assurant de la mise au rebut ou du recyclage adéquat de la batterie usagée, vous contribuerez à empêcher les risques de conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine pouvant découler d'une gestion inappropriée de cette batterie usagée. Le recyclage des matériaux contribuera à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur la mise au rebut ou le recyclage des batteries usagées, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

Fusibles

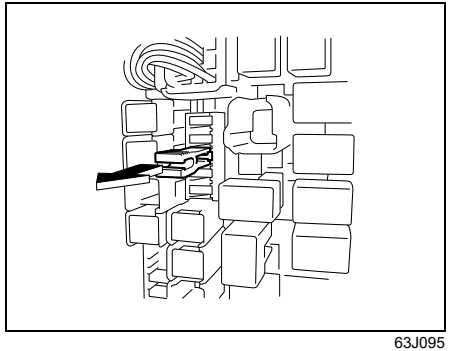
Ce véhicule est pourvu de trois types de fusibles :

Fusible principal
La batterie au plomb alimente directement le fusible principal.

Fusibles primaires
Ces fusibles sont placés entre le fusible principal et les fusibles individuels et correspondent aux groupes de charge électrique.

Fusibles individuels
Ces fusibles protègent les circuits individuels.

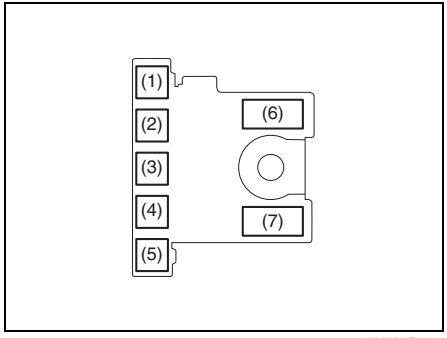
Pour retirer un fusible, utilisez l'extracteur de fusible se trouvant dans la boîte à fusibles.



63J095

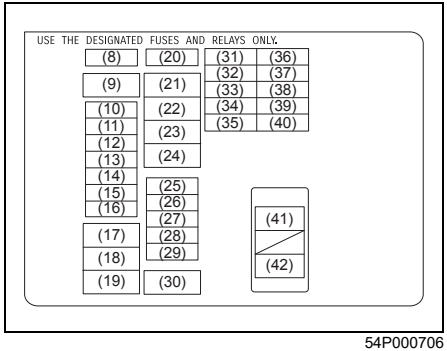
Fusibles du compartiment moteur

Boîte à fusibles principale



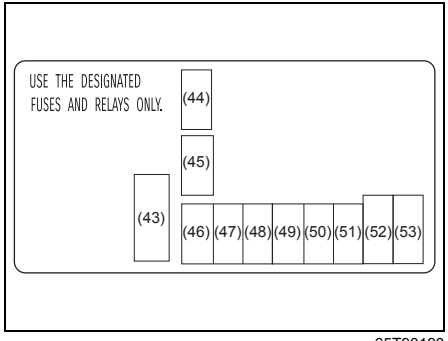
61MM0B068

Boîte à relais



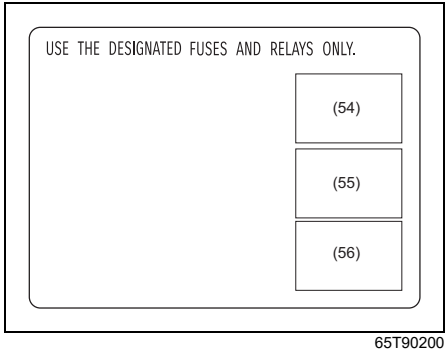
54P000706

Boîte à fusibles secondaire N° 1



65T90190

Boîte à fusibles secondaire N° 2



65T90200

FUSIBLE PRINCIPAL/ FUSIBLE PRIMAIRE		
(1)	50 A	FL7[*1, *2]
	100 A	FL7
(2)	50 A	FL6[*1, *2]
	60 A	FL6
(3)	100 A	FL5
(4)	80 A	FL4
(5)	100 A	FL3
(6)	60 A	FL2[*2]
	120 A	FL2
(7)	100 A	FL1[*2]
	175 A	FL1
	-	Vide[*1]
(8)	-	Vide[*1, *2]
	30 A	Réserve 2
(9)	30 A	Ventilateur du radiateur 2[*2]
	50 A	IGN 2[*1]
	-	Vide
(10)	-	Vide
(11)	10 A	Phare, gauche[*1, *2]
	10 A	Compresseur d'air

(12)	10 A	Phare, droit*1, *2
	10 A	Pompe à eau*6, *7
(13)	15 A	Boîte-pont*1, *2
	-	Vide
(14)	20 A	Feu de route*1, *2
	15 A	Vent. Batterie
(15)	30 A	Retour
(16)	10 A	Batterie secondaire*1, *2
	-	Vide
(17)	40 A	IGN 11
(18)	40 A	Moteur ESP®*1, *2
	-	Vide
(19)	30 A	Moteur de démarrage
(20)	10 A	DMS 2
(21)	40 A	FI*1, *2
	30 A	DMS
(22)	30 A	Ventilateur du radiateur
	30 A	DMS*1
(23)	-	Vide*1, *2
	40 A	Pompe à vide
(24)	-	Vide*1, *2
	30 A	Pompe T/M

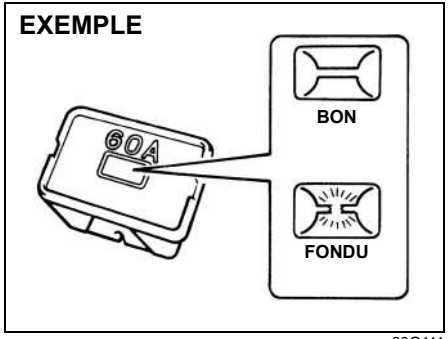
(25)	15 A	4WD*1*2
	20 A	FI
(26)	30 A	FI 4*2
	20 A	VVT*1
	10 A	HEV
(27)	20 A	Pompe à carburant*1, *2
	15 A	4WD
(28)	10 A	Compresseur d'air *1, *2
		Boîte-pont
(29)	25 A	Module de contrôle ESP®*1, *2
	10 A	Boîte-pont 2
(30)	30 A	Ventilateur
(31)	10 A	IGN 1 SIG 4
	-	Vide*1, *2
(32)	10 A	MTR 2
	-	Vide*1, *2
(33)	5 A	Signal de démarrage
(34)	-	Vide
(35)	10 A	Feu de route (gauche)
(36)	10 A	FI 2*1, *2
	-	Vide

(37)	20 A	INJ DRV*1, *2
(37)	-	Vide
(38)	10 A	FI 3*1, *2
	-	Vide
(39)	-	Vide
(40)	10 A	Feu de route (droit)
(41)	50 A	Boîtier de jonction*3, *4
	-	Vide*1, *2
(42)	50 A	IGN2*3, *4
	-	Vide*1, *2
(43)	80 A	Direction assistée*3, *4
(44)	5 A	Signal VAC 2*3, *4
(45)	5 A	Signal VAC*3, *4
(46)	10 A	HEV 2*3, *4
(47)	20 A	IGN12*3, *4
(48)	10 A	Feu de route*3, *4
(49)	10 A	Phare, gauche*3, *4
(50)	10 A	Phare, droit*3, *4
(51)	25 A	ABS 2*3, *4
(52)	40 A	ABS*3, *4
(53)	40 A	Réserve 3*3, *4
(54)	30 A	Chauffage secondaire 2*4

(55)	30 A	Chauffage secondaire 3*4
(56)	30 A	Chauffage secondaire*4

*1 : modèles à moteur K14D
*2 : modèles à moteur K14C
*3 : modèles à moteur K15C (véhicule à conduite à droite)
*4 : modèles à moteur K15C (véhicule à conduite à gauche)

Le fusible principal, les fusibles primaires et certains des fusibles individuels se trouvent dans le compartiment moteur. Si le fusible principal fond, plus aucun accessoire électrique ne fonctionne. Si un fusible primaire fond, aucun accessoire électrique appartenant au groupe de charge qu'il protège ne fonctionne. Pour le remplacement du fusible principal, d'un fusible primaire ou d'un fusible individuel, utilisez des fusibles de rechange d'origine SUZUKI.
Pour retirer un fusible, utilisez l'extracteur de fusible se trouvant dans la boîte à fusibles. L'intensité nominale de chaque fusible est indiqué au dos du couvercle de la boîte à fusibles.



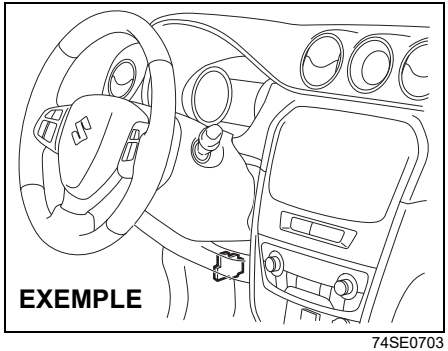
60G111

⚠ AVERTISSEMENT

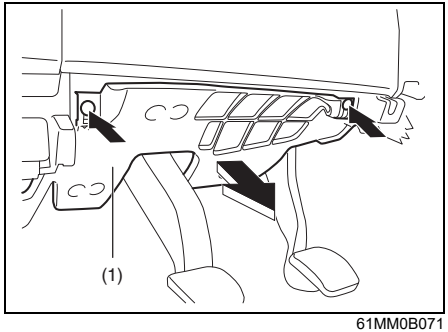
Si le fusible principal ou un fusible primaire fond, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI. Utilisez toujours un fusible SUZUKI d'origine. N'utilisez jamais un moyen provisoire de remplacement tel qu'un fil métallique sous peine d'endommager sérieusement l'équipement électrique et de provoquer un incendie.

NOTE :
Vérifiez que la boîte à fusibles est toujours équipée de fusibles de rechange.

Fusibles situés sous le tableau de bord

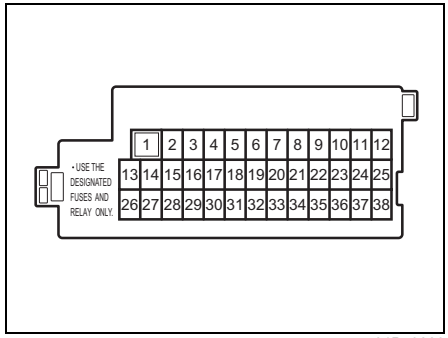


74SE0703



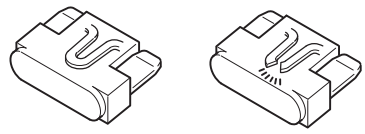
61MM0B071

NOTE :
Pour atteindre les fusibles, déposez les vis et le couvercle (1).



81P70220

FUSIBLE PRIMAIRE		
(1)	30 A	Vitre à commande électrique
(2)	10 A	Compteur
(3)	15 A	Bobine d'allumage
(4)	5 A	Signal 2 d'allumage-1
(5)	20 A	Levier de changement de vitesse
(6)	20 A	Toit ouvrant
(7)	10 A	Verrouillage de direction 2
(8)	20 A	Serrure de porte
(9)	15 A	Verrouillage de direction
(10)	10 A	Feux de détresse
(11)	5 A	Contrôleur A-STOP
(12)	10 A	Feu antibrouillard arrière
(13)	5 A	Module de commande ABS/ESP®
(14)	15 A	Chauffage de siège
(15)	5 A	Signal 3 d'allumage-1
(16)	10 A	Plafonnier-2
(17)	5 A	Plafonnier
(18)	15 A	Radio
(19)	5 A	CONT
(20)	5 A	Clé 2
(21)	20 A	Temporisateur de lève-vitre électrique
(22)	5 A	Clé
(23)	15 A	Avertisseur sonore
(24)	5 A	Feu arrière (gauche)
(25)	10 A	Feu arrière
(26)	10 A	Airbag
(27)	10 A	Signal d'allumage-1
(28)	10 A	Feu arrière
(29)	5 A	Accessoires-3
(30)	20 A	Désembueur arrière
(31)	10 A	Rétroviseur chauffant
(32)	15 A	Accessoires-2
(33)	5 A	ACCESSOIRES
(34)	10 A	Essuie-glace arrière
(35)	5 A	Signal d'allumage-2
(36)	15 A	Lave-glace
(37)	25 A	Essuie-glace avant
(38)	10 A	Feu de stop



81A283

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si le fusible principal grille, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.**
- **Remplacez toujours un fusible grillé par un fusible d'ampérage correct et de même taille. Ne remplacez jamais un fusible grillé par une feuille d'aluminium ou un fil métallique. Sinon, le câblage peut brûler et cela peut causer un incendie.**
- **Un fusible qui vient d'être changé et qui fond peu de temps après est signe d'une avarie électrique sérieuse. Faites immédiatement inspecter votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou par un technicien d'entretien qualifié.**

Réglage des phares

Des procédures particulières étant nécessaires, consultez votre concessionnaire SUZUKI agréé pour cette tâche.

Changement des ampoules

⚠ ATTENTION

- **Les ampoules peuvent être très chaudes juste après l'extinction des phares et provoquer des brûlures. Ceci concerne plus particulièrement les ampoules de phares à halogène. Laissez refroidir suffisamment longtemps les ampoules avant de les remplacer.**
- **Les ampoules des phares sont remplies d'un gaz halogène sous pression. Elles risquent d'exploser et d'être à l'origine de blessures en cas de choc ou de chute. Manipulez-les avec précaution.**
- **Pour éviter des blessures dues aux pièces à bords tranchants de la carrosserie, portez des gants et une veste à manches longues lors du remplacement des ampoules.**

AVIS

L'huile de la peau peut suffire à déclencher une surchauffe et une explosion des ampoules à halogène. Saisissez toujours les ampoules neuves à l'aide d'un chiffon.

AVIS

Si les ampoules doivent être changées de manière fréquente, vérifiez le circuit électrique. Ce travail ne peut être effectué que par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE :
La surface intérieure des lentilles, notamment des phares ou des feux combinés arrière, peut être embuée ou de la condensation peut se former en conduisant un jour de pluie ou lors du lavage du véhicule. Il s'agit d'un phénomène temporaire causé par la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur des phares. (C'est le même phénomène que celui qui se produit lorsque les vitres sont embuées un jour de pluie).
De plus, il semble parfois que de l'eau pénètre dans les feux à cause de gouttes d'eau sur le bord de la lentille. Il s'agit d'un phénomène temporaire causé par l'adhérence de l'eau à l'extérieur des feux. Les phénomènes mentionnés ci-dessus ne constituent pas des dysfonctionnements du véhicule. Cependant, si de l'eau s'accumule dans les feux ou si de grosses gouttes d'eau adhèrent à la surface intérieure de la lentille, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

Phares de type non démontable

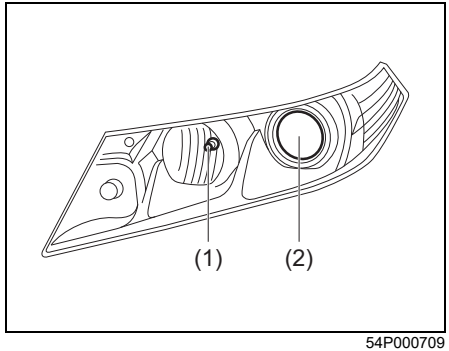
Les phares étant de type non-démontable, vous ne pouvez pas remplacer de phare. Remplacez l'ensemble concerné si un phare est défectueux.
Si vous devez remplacer l'ensemble, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

- Phare (type à LED)
- Clignotant latéral / feu de détresse monté sur l'aile (option) ou les rétroviseurs extérieurs (option)
- Feu de position avant (type à LED)
- Feu arrière/feu stop
- Feu de jour
- Feu stop surélevé
- Éclairage de la plaque d'immatriculation (modèles à moteur K14D et à moteur K15C)
- Feu antibrouillard arrière (option)

Phares

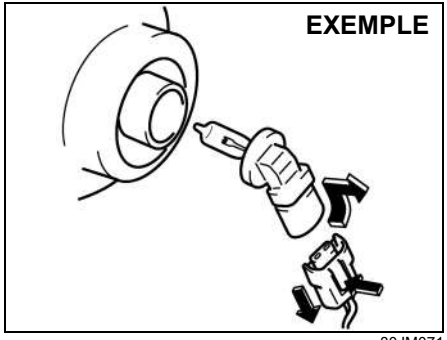
Type à LED
Étant donné que des procédures spéciales sont requises, amenez le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI pour le remplacement de l'ampoule.

Type halogène



54P000709

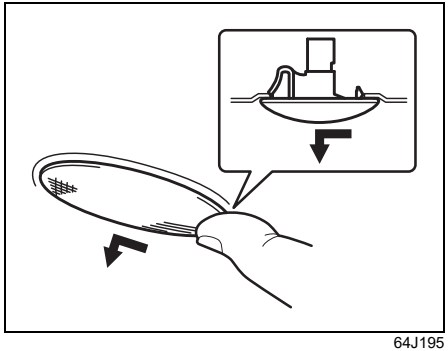
(1) Phare (feux de route)
(2) Phares (feux de croisement)



80JM071

Ouvrez le capot du moteur. Déconnectez le coupleur en appuyant sur le dispositif de déverrouillage. Tournez la douille d'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

Clignotant latéral (option)



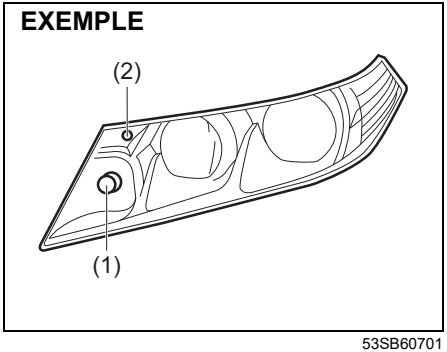
64J195

L'ampoule étant de type intégré, remplacez le phare complet. Retirez le phare complet en faisant glisser le logement de phare vers la gauche à l'aide de votre doigt.

Clignotant avant et feu de position avant

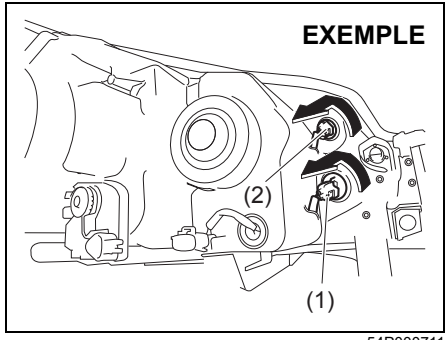
Pour le feu de position à LED (option), il est recommandé d'emmener votre véhicule chez un concessionnaire SUZUKI pour le remplacement des feux car cela nécessite des procédures spéciales.

Véhicules avec phares à halogène



53SB60701

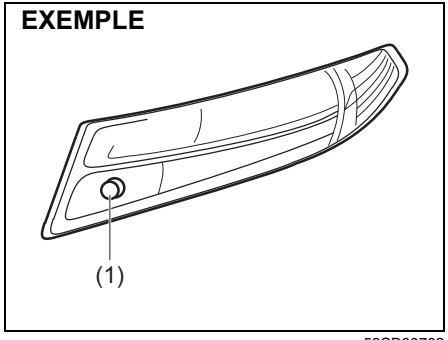
(1) Clignotant avant
(2) Feu de position avant



54P000711

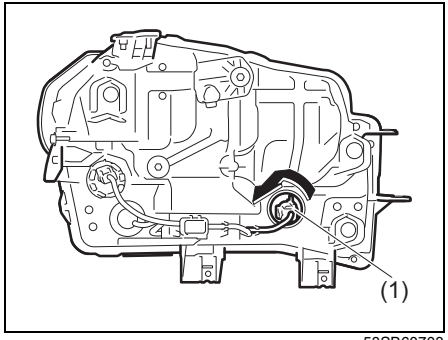
1) Ouvrez le capot du moteur. Pour déposer la douille d'ampoule du clignotant avant (1) ou du feu de position avant (2) du logement de phare, tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

Véhicule avec phares à LED



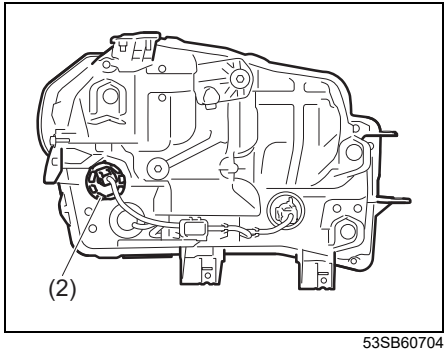
53SB60702

(1) Clignotant avant



53SB60703

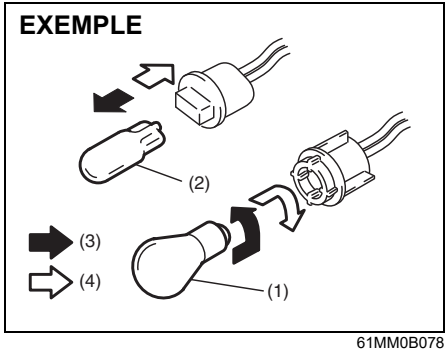
1) Ouvrez le capot du moteur. Pour déposer la douille d'ampoule du clignotant avant (1) du boîtier de phare, tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.



53SB60704

⚠ ATTENTION

Ne touchez pas le dissipateur thermique au dos du feu de position (2). Le dissipateur thermique peut être très chaud et risque de causer des brûlures.



61MM0B078

(3) Retrait
(4) Installation

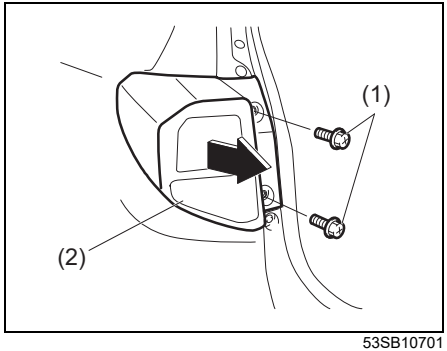
Pour déposer l'ampoule de clignotant (1) de sa douille, poussez sur l'ampoule et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pour poser une ampoule neuve, poussez-la et tournez dans le sens des aiguilles d'une montre.
Pour déposer et poser l'ampoule de feu de position avant (2), tirez simplement ou enfoncez l'ampoule.

Feu de jour

Étant donné que des procédures spéciales sont requises, amenez le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI pour le remplacement de l'ampoule.

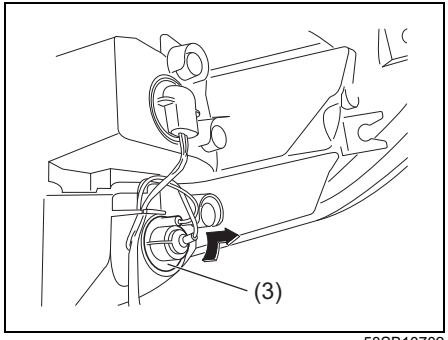
Feu combiné arrière

Pour les feux arrière/feux stop à LED, il est recommandé d'emmener votre véhicule chez un concessionnaire SUZUKI pour le remplacement des feux car cela nécessite des procédures spéciales.



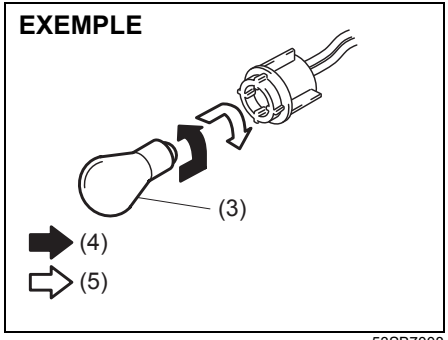
53SB10701

1) Déposez les boulons (1) et retirez le logement de phare (2) en ligne droite.



53SB10702

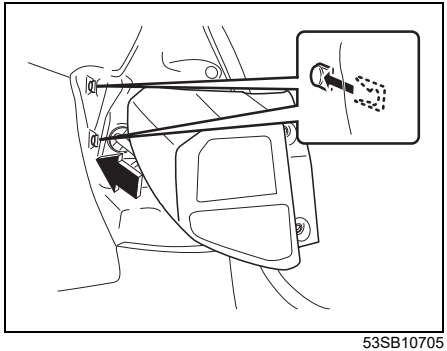
2) Pour déposer la douille d'ampoule du clignotant arrière (3) du boîtier de phare, tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.



53SB7008

(4) Retrait
(5) Installation

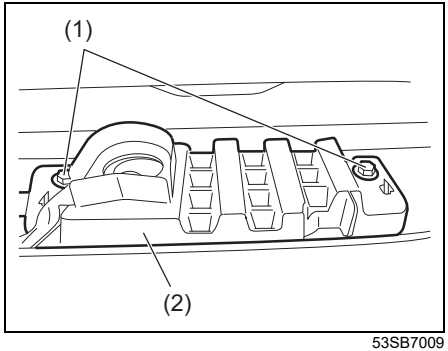
3) Pour déposer l'ampoule de clignotant arrière (3) de sa douille, poussez sur l'ampoule et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pour poser une ampoule neuve, poussez-la et tournez dans le sens des aiguilles d'une montre.



53SB10705

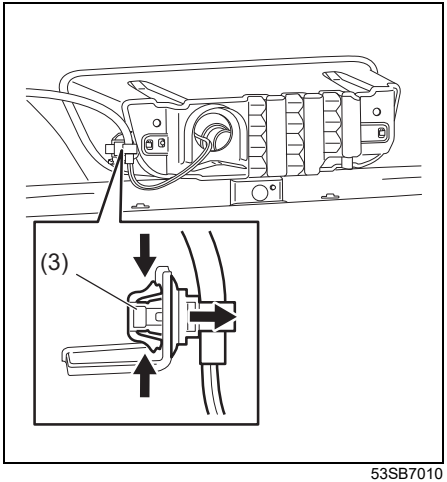
NOTE :
Lors de la repose du boîtier de phare, vérifiez que les agrafes sont correctement fixées.

Feu de recul



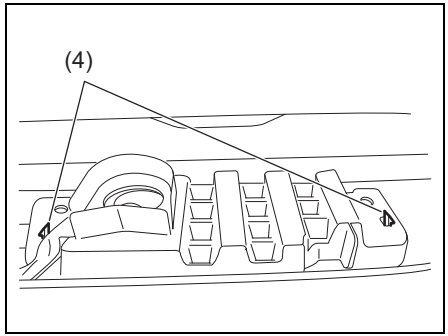
53SB7009

1) Insérez vos mains à l'arrière du pare-chocs arrière. Déposez les boulons (1) qui maintiennent le logement de phare (2) en place.



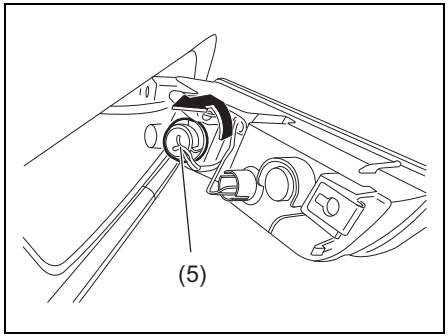
53SB7010

2) Déposez l'attache de faisceau de câbles (3).



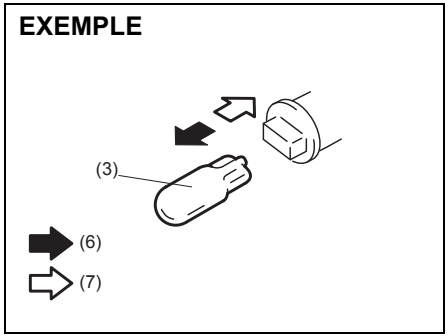
53SB7011

3) Défaites les crochets (4) et sortez le logement de phare.



53SB7012

4) Tournez la douille d'ampoule du feu de recul (5) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.



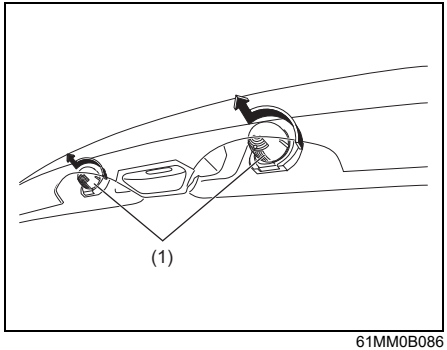
53SB7013

(6) Retrait
(7) Installation

5) Pour déposer et poser l'ampoule de feu de recul (3), tirez simplement ou enfoncez l'ampoule.

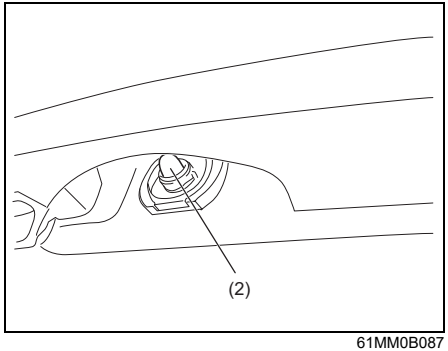
Éclairage de la plaque d'immatriculation

Pour l'éclairage de la plaque d'immatriculation à LED (option), il est recommandé d'emmener votre véhicule chez un concessionnaire SUZUKI pour le remplacement des feux car cela nécessite des procédures spéciales.



61MM0B086

1) Tournez le couvercle (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.



61MM0B087

2) Pour déposer et poser l'ampoule de l'éclairage de la plaque d'immatriculation (2), tirez simplement ou enfoncez l'ampoule.

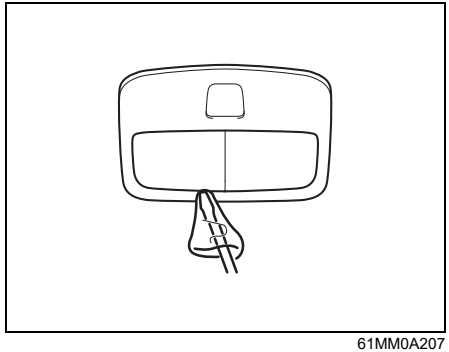
Feu antibrouillard arrière (option)

La technologie LED est utilisée. Il est recommandé d'emmener votre véhicule chez un concessionnaire SUZUKI pour le remplacement des feux car cela nécessite des procédures spéciales.

Plafonnier

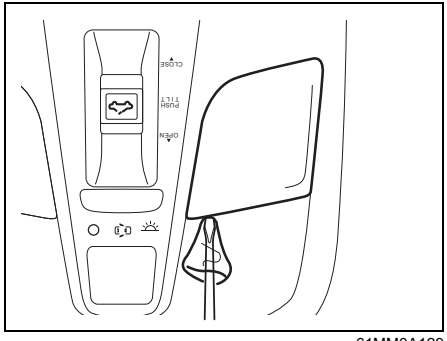
Retirez le diffuseur à l'aide d'un tournevis à lame plate enveloppé d'un chiffon, comme indiqué sur l'illustration. Pour le replacer, poussez-le simplement en place.

Avant (sans console suspendue)



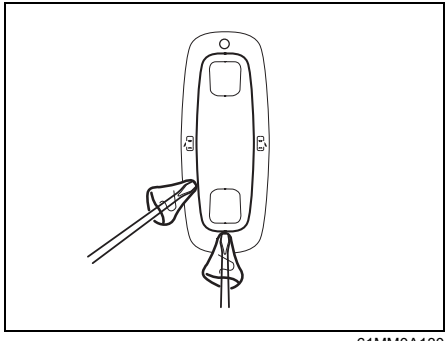
61MM0A207

Avant (avec console suspendue)



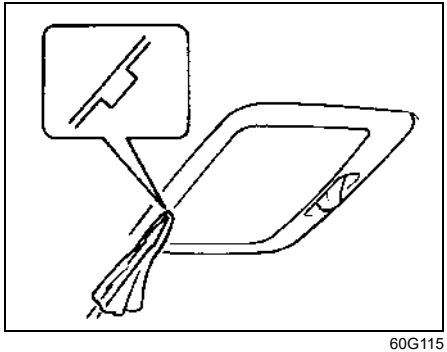
61MM0A129

Centre (avec toit ouvrant)



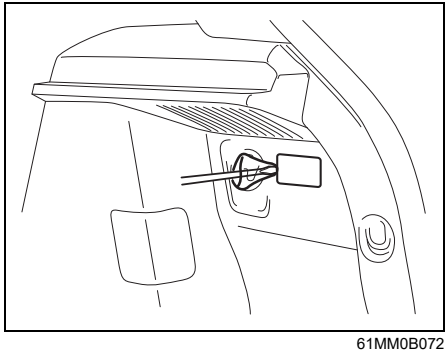
61MM0A130

Centre (sans toit ouvrant)



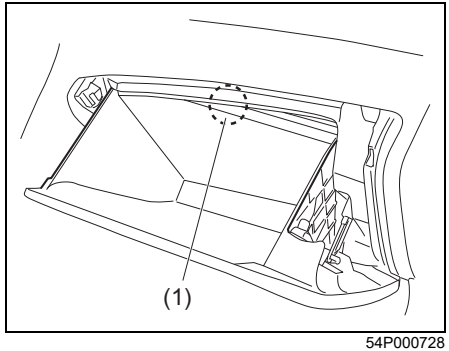
60G115

Compartiment à bagages



61MM0B072

Éclairage de la boîte à gants (option)



54P000728

Pour déposer et poser l'ampoule de l'éclairage de la boîte à gants (1), tirez simplement ou enfoncez l'ampoule.

Balais d'essuie-glace



54G129

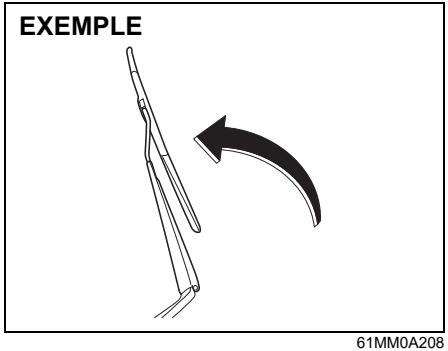
Si le caoutchouc des essuie-glaces se fendille ou se détériore ou en cas de grincement au fonctionnement, changez les balais.

Pour installer des balais neufs, procédez de la manière suivante.

AVIS
Pour éviter de rayer ou de briser le pare-brise, ne laissez pas le bras d'essuie-glace claquer contre le verre pendant le changement des balais.

NOTE :
En fonction des spécifications du véhicule, certains balais d'essuie-glace peuvent différer de ceux illustrés ici. Le cas échéant, consultez le concessionnaire SUZUKI pour savoir comment procéder au remplacement des balais.

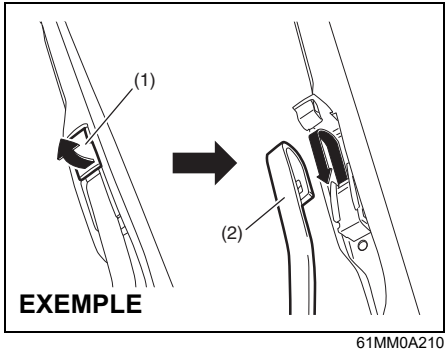
Pour les essuie-glaces du pare-brise :



61MM0A208

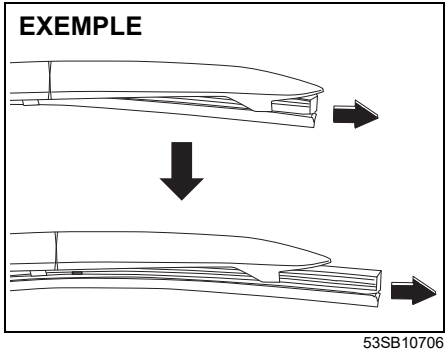
1) Écartez le bras d'essuie-glace de la glace.

NOTE :
En relevant les deux bras d'essuie-glace avant, tirez le bras du côté du conducteur en premier lieu.
En remettant les bras en place, abaissez le bras d'essuie-glace du côté du passager en premier lieu.
Autrement, les bras d'essuie-glace peuvent interférer.



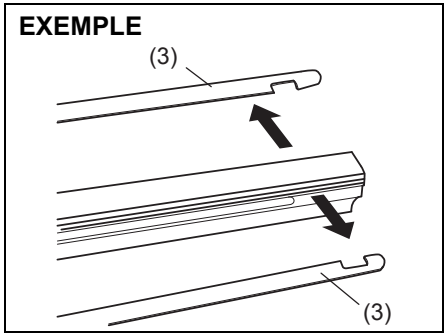
61MM0A210

2) Ouvrez le verrou (1), glissez le support d'essuie-glace et retirez-le du bras (2), comme illustré.



53SB10706

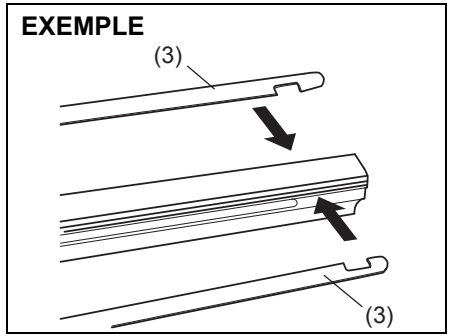
3) Tirez fermement l'extrémité encastrée du balai d'essuie-glace pour libérer le balai et faites glisser celui-ci comme illustré.



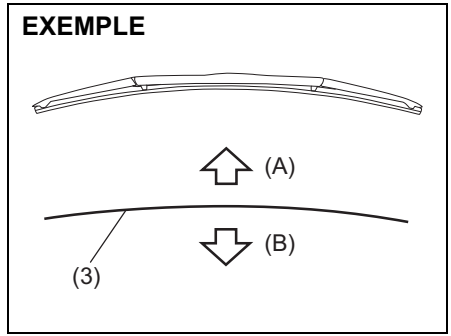
53SB10707

(3) Pièce de retenue

4) Si le balai neuf est fourni sans les deux pièces de retenue métalliques (3), adaptez les pièces de l'ancien balai sur le nouveau.



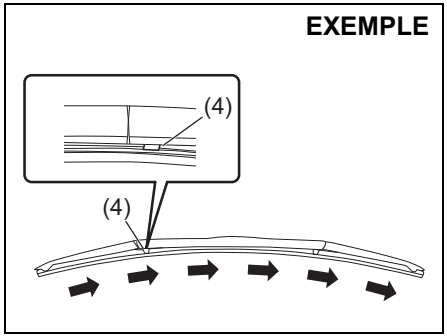
53SB10708



53SB10709

(A) Haut
(B) Bas

NOTE :
Lorsque vous posez les retenues métalliques (3), vérifiez qu'elles sont bien dans le sens indiqué sur les illustrations ci-dessus.

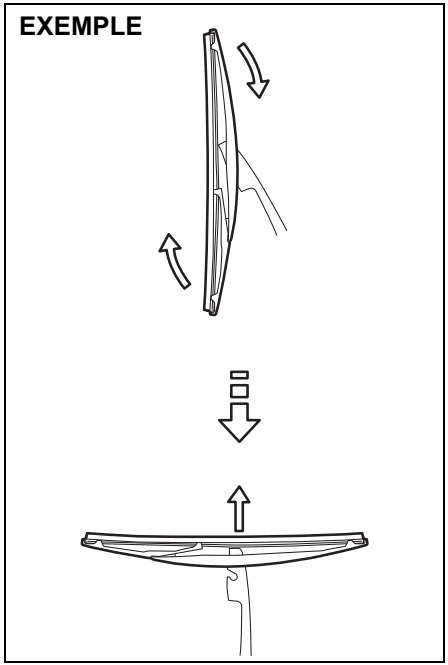


53SB10710

(4) Extrémité encastrée

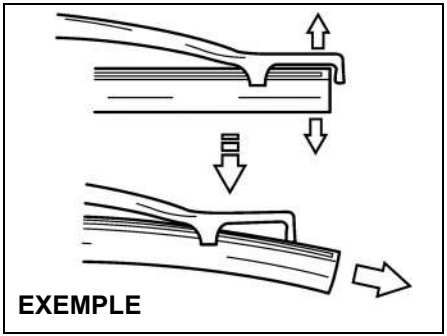
5) Installez le balai neuf dans l'ordre inverse de la dépose, l'extrémité encastrée (4) devant se trouver en direction du bras d'essuie-glace.
   Vérifiez que le balai est bien maintenu en place par toutes les fixations. Verrouillez l'extrémité en place.
6) Reposez l'armature de l'essuie-glace sur le bras en vérifiant que le levier de verrouillage s'enclenche bien dans le bras.

Pour les essuie-glaces arrière :



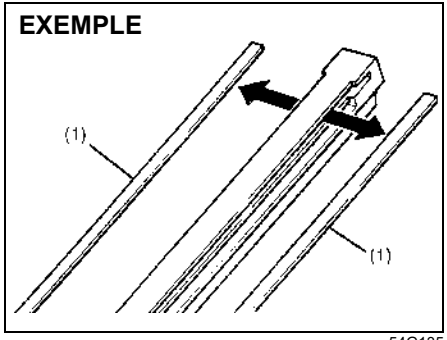
53SB10711

1) Écartez le bras d'essuie-glace de la glace.
2) Retirez le support d'essuie-glace du bras comme illustré.
3) Faites glisser le balai comme indiqué.



65D151

NOTE :
Ne pliez pas l'extrémité du balai d'essuie-glace plus que nécessaire. En effet, en la pliant plus, elle risque de se casser.

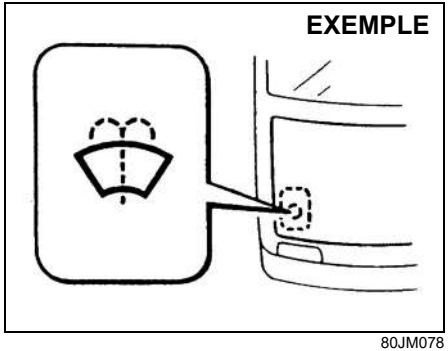


54G135

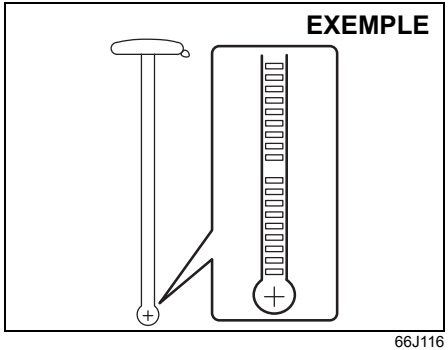
(1) Pièce de retenue

4) Si le balai neuf est fourni sans les deux pièces de retenue métalliques, adaptez les pièces de l'ancien balai sur le nouveau.
5) Installez le nouveau balai dans l'ordre inverse du retrait.
   Vérifiez que le balai est bien maintenu en place par toutes les fixations.
6) Remettez le support d'essuie-glace sur le bras en effectuant les opérations inverses.

Liquide lave-glace



80JM078



66J116

Vérifiez s'il y a du liquide de lave-glace dans le réservoir en examinant la jauge de niveau de liquide lave-glace fixée au capuchon du réservoir de liquide de lave-glace. Si le niveau de liquide est très faible, effectuez l'appoint. Utilisez un liquide lave-glace de bonne qualité, mélangé à de l'eau si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

- **N'utilisez pas d'antigel de radiateur dans le réservoir de liquide lave-glace. Ce type de produit peut affecter gravement la visibilité lorsqu'il est pulvérisé sur le pare-brise et peut également endommager la peinture de votre véhicule.**
- **N'ajoutez pas de liquide lave-glace lorsque le moteur est chaud ou en marche, car le liquide lave-glace contient de l'alcool et peut s'enflammer s'il est renversé sur le moteur, etc.**

AVIS

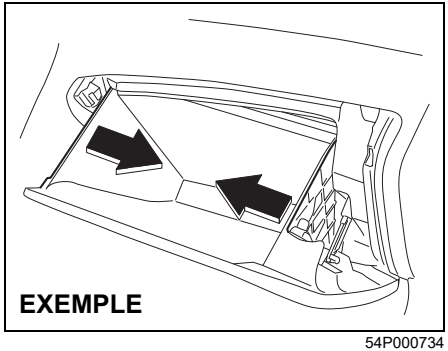
Ne faites pas fonctionner le moteur de lave-glace quand le réservoir est vide sous peine de détérioration.

Climatisation

Si la climatisation n'est pas utilisée pendant une période de temps prolongée, pendant l'hiver par exemple, il est possible que les performances du système ne soient pas optimales lors de sa réactivation. Pour assurer des performances et une durabilité maximales du climatiseur, il faut le faire fonctionner périodiquement. Actionnez le climatiseur au moins une fois par mois pendant une minute en laissant tourner le moteur au ralenti. Cette opération permet de faire circuler le réfrigérant et l'huile et contribue à protéger les composants internes.

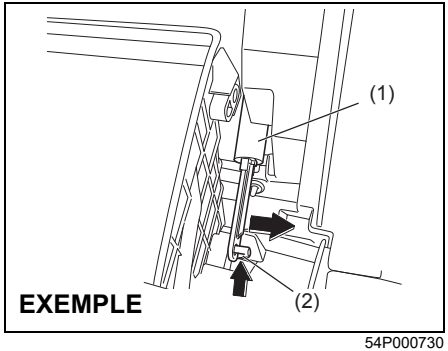
Remplacement du filtre de climatisation

Des procédures particulières étant nécessaires, consultez votre concessionnaire SUZUKI agréé pour cette tâche.



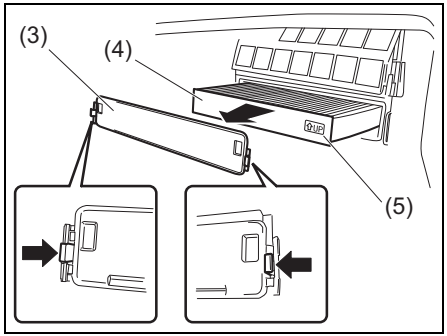
54P000734

1) Pour atteindre le filtre du climatiseur, déposez la boîte à gants. Appuyez vers l'intérieur sur les deux côtés de la boîte à gants pour la détacher.



54P000730

2) Pour déposer la boîte à gants, retirez l'amortisseur (option) (1) en le faisant glisser vers la droite tout en appuyant sur la languette (2).

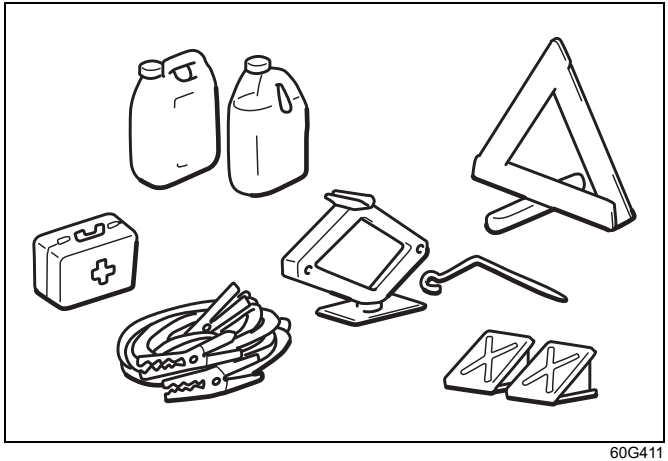


54P000731

3) Déposez le couvercle (3) et retirez le filtre du climatiseur (4).

NOTE :
Lorsque vous installez un nouveau filtre, vérifiez que la marque "UP" (5) est bien orientée vers le haut.

INTERVENTION D'URGENCE

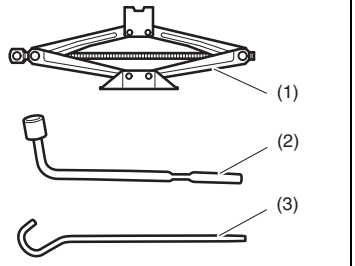


60G411

Outils de changement de roue (option) 8-1
Instructions de levage sur cric 8-1
Trousse de réparation des pneus (option) 8-6
Instructions de démarrage avec une batterie de secours 8-10
Remorquage par un camion de remorquage 8-11
Remorquage à l'aide d'un câble 8-13
Problème de moteur : Le démarreur ne fonctionne pas ... 8-15
Problème de moteur : Moteur noyé 8-16
Problème de moteur : Surchauffe 8-16
eCall (option) 8-17

Outils de changement de roue (option)

EXEMPLE



61MM0B100

(1) Cric
(2) Clé à écrous de roue
(3) Poignée de cric

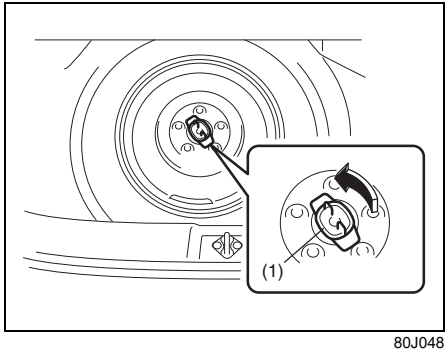
Les outils de changement de roue sont rangés dans le compartiment à bagages. Reportez-vous à "Compartiment à bagages" dans la section SOMMAIRE ILLUSTRÉ.

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir changé une roue, veillez à bien ranger les outils de changement de roue pour éviter toute blessure en cas d'accident.

⚠ ATTENTION

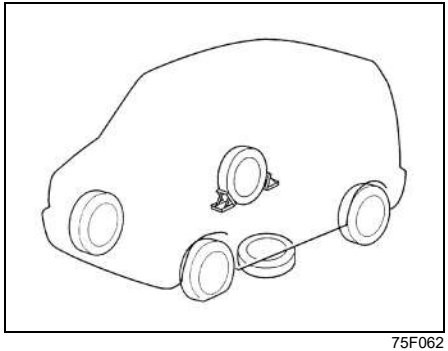
N'utilisez le cric que pour changer les roues. Avant d'utiliser le cric, lisez attentivement les instructions de levage sur cric figurant dans cette section.



80J048

Pour retirer la roue de secours (option), tournez son boulon (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.

Instructions de levage sur cric



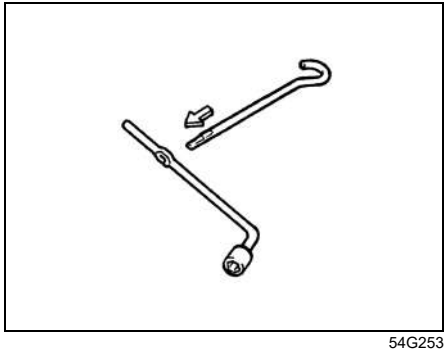
75F062

1) Placez le véhicule sur une surface plane et dure.
2) Engagez à fond le frein de stationnement et placez le sélecteur de vitesse en position "P" si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont automatique ou passez la position "R" si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont manuelle.

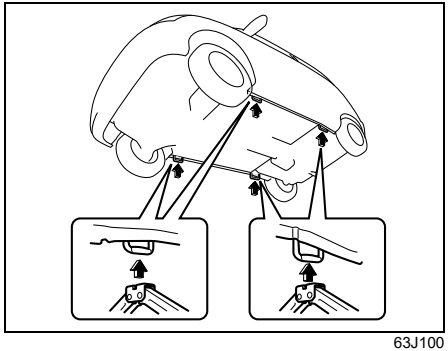
⚠ AVERTISSEMENT

- **Placez le sélecteur en position de stationnement "P" en cas de boîte-pont automatique, ou en marche arrière "R" en cas de boîte-pont manuelle lorsque vous soulevez le véhicule avec le cric.**
- **Ne soulevez jamais le véhicule lorsque la boîte-pont se trouve au point mort "N". Sinon, un cric instable peut provoquer un accident.**

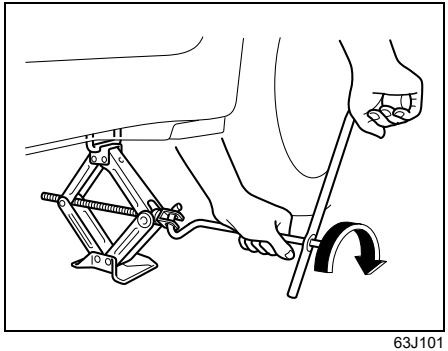
3) Actionnez les feux de détresse si le véhicule est proche de la route.
4) Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la roue à lever.
5) Placez la roue de secours à proximité de la roue soulevée, comme indiqué sur l'illustration, au cas où le cric glisserait.



54G253



63J100



63J101

6) Placez le cric à un des angles comme illustré puis levez-le en tournant la poignée de cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la rainure de la tête de cric s'engage dans la barre de levage sous la carrosserie du véhicule.
7) Continuez à lever lentement le cric, sans à-coups, jusqu'à ce que le pneu quitte le sol. Ne levez pas le véhicule plus que nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Utilisez le cric uniquement pour changer les roues sur une surface plane et dure.**
- **Ne levez jamais le véhicule sur un plan incliné.**
- **Ne levez jamais le véhicule en plaçant le cric ailleurs qu'au point de levage sur cric spécifié (indiqué dans l'illustration) situé à proximité de la roue à changer.**
- **Vérifiez que le cric a été levé d'au moins 25 mm (1 in) avant de toucher l'aile. L'utilisation du cric lorsqu'il est déployé de moins de 25 mm (1 in) ou entièrement replié risque de l'endommager.**
- **Ne placez jamais une partie du corps sous un véhicule soutenu par un cric.**
- **Ne faites jamais tourner le moteur quand le véhicule est soutenu par le cric et ne permettez jamais aux passagers de rester dans le véhicule.**

Lever le véhicule à l'aide d'un cric de garage

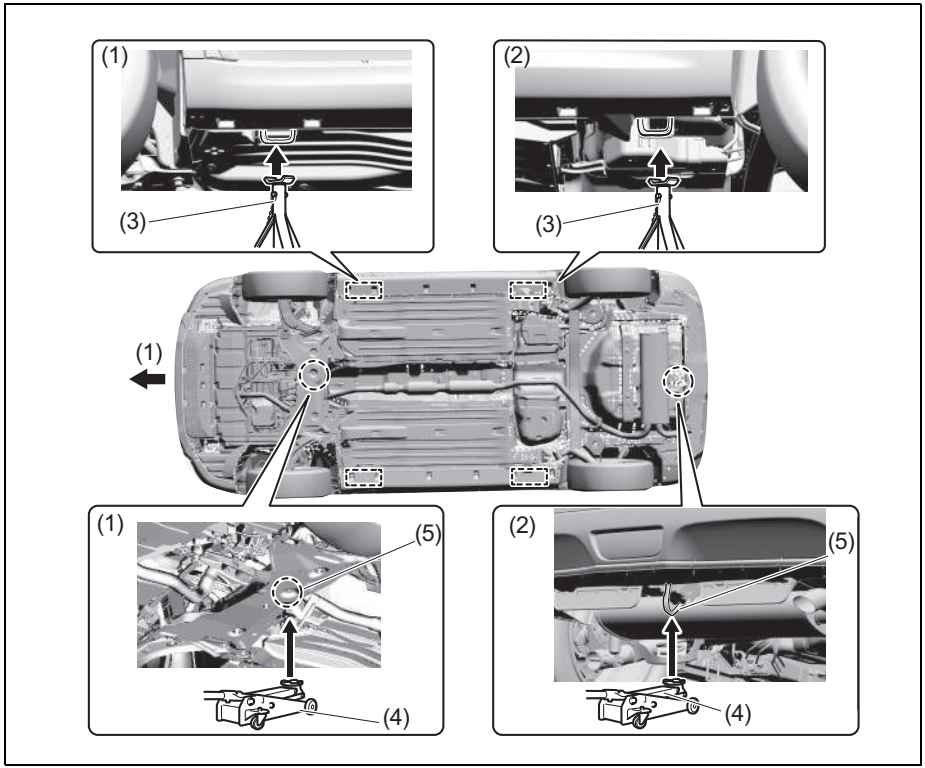
- Appliquez le cric de garage (produit disponible dans le commerce) sur l'un des points indiqués plus bas.
- Soutenez toujours le véhicule levé au moyen de chandelles de garage (disponibles dans le commerce) placées aux points indiqués plus bas.

(1) Avant
(2) Arrière
(3) Chandelle de garage
(4) Cric de garage
(5) Point de levage pour le cric de garage

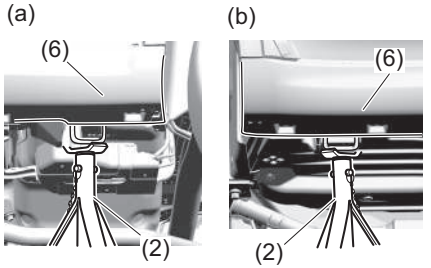
⚠ AVERTISSEMENT

Comme le véhicule peut être endommagé ou qu'un accident peut se produire, respectez les points suivants.

- **Respectez les points désignés sur l'illustration.**
- **Pour maintenir le véhicule soulevé, utilisez la chandelle de garage.**
- **Lors du levage du côté avant ou du côté arrière seulement, placez une cale (produit disponible dans le commerce) à l'avant et à l'arrière du pneu au sol.**



74SE0801



74SE0802

(a) Position spécifiée pour la chandelle de garage à l'avant
(b) Position spécifiée pour la chandelle de garage à l'arrière

AVIS

Si vous utilisez la chandelle de garage (3) dans une position où elle touche le bas de caisse (6), le bas de caisse peut être cassé ou endommagé.
Lorsque vous utilisez la chandelle de garage, veillez à ce qu'elle ne touche pas le bas de caisse.

NOTE :
Pour plus d'informations, contactez un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.

Changement des roues

Pour changer une roue, procédez comme suit :

1) Sortez le cric (option), les outils et la roue de secours du véhicule.
2) Desserrez les boulons de roue sans les retirer.
3) Levez le véhicule à l'aide du cric (suivez les instructions de levage au cric dans cette section).

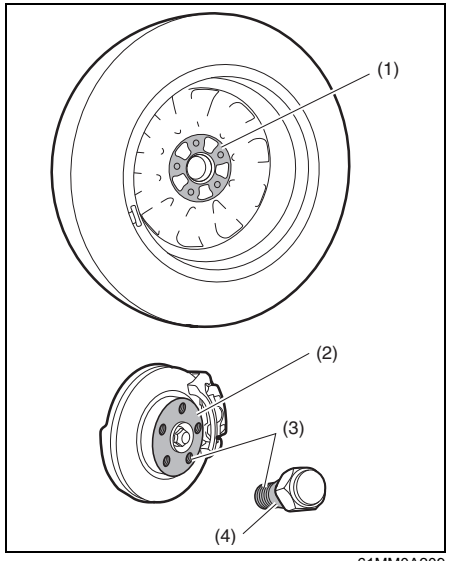
⚠ AVERTISSEMENT

- **Placez le sélecteur en position de stationnement "P" en cas de boîte-pont automatique, ou en marche arrière "R" en cas de boîte-pont manuelle lorsque vous soulevez le véhicule avec le cric.**
- **Ne soulevez jamais le véhicule lorsque la boîte-pont se trouve au point mort "N". Sinon, un cric instable peut provoquer un accident.**

⚠ ATTENTION

Immédiatement après avoir conduit le véhicule, les roues, les boulons de roue et le pourtour des freins peuvent être extrêmement chauds. Le contact avec ces zones peut provoquer des blessures par brûlures. Ne touchez pas ces zones immédiatement après avoir conduit le véhicule.

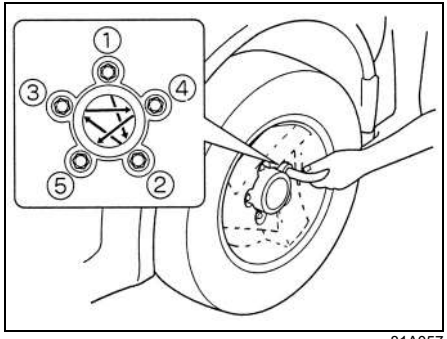
4) Retirez les boulons de roue et la roue.



61MM0A209

5) Éliminez la boue ou la saleté de la surface de la roue (1), du moyeu (2), de la partie filetée (3) et de la surface des boulons de roue (4) à l'aide d'un tissu propre. Nettoyez soigneusement le moyeu ; il peut être chaud après que le véhicule a roulé.

6) Placez la nouvelle roue et remettez les boulons de roue en place, avec leur extrémité en forme de cône orientée vers la roue. Serrez chaque boulon fermement à la main jusqu'à ce que la roue soit correctement en place contre le moyeu.



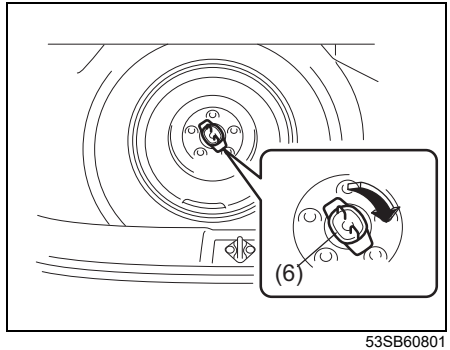
81A057

Couple de serrage de boulon de roue 100 N·m (10,2 kg-m, 74,0 lb-ft)

7) Abaissez le cric et serrez complètement les boulons à l'aide d'une clé, dans l'ordre numérique comme indiqué sur l'illustration.

⚠ AVERTISSEMENT

Utilisez les boulons de roue d'origine et serrez-les au couple spécifié aussi rapidement que possible après le changement des roues. Des boulons de roue incorrects ou mal serrés peuvent se desserrer ou se détacher, ce qui peut causer un accident. Si vous ne disposez pas d'une clé dynamométrique, faites contrôler le couple de serrage des boulons par un concessionnaire SUZUKI.



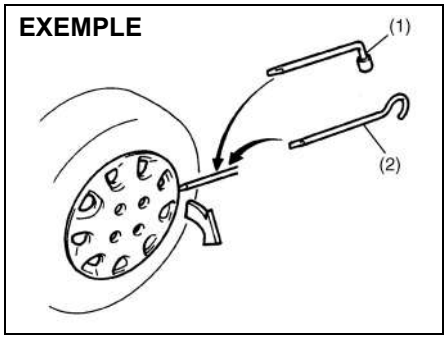
53SB60801

Replacez la roue de secours dans le compartiment à bagages en suivant la procédure de dépose dans l'ordre inverse et serrez son boulon (6) dans le sens horaire comme illustré ci-dessus.

AVIS

Assurez-vous que la roue de secours est bien fixée au plancher. Une roue mal serrée peut générer des bruits quand le véhicule roule et endommager la peinture de la carrosserie du véhicule.

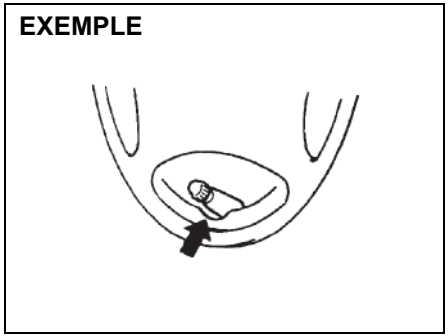
Enjoliveur de roue (option)



60G309

(1) ou (2) Outil à extrémité plate

Le véhicule est pourvu de deux outils : une clé à écrous de roue et une manivelle de cric. L'un d'entre eux présente une extrémité plate.
Utilisez l'outil à extrémité plate pour déposer l'enjoliveur de roue comme illustré ci-dessus.



54P000803

Installer l'enjoliveur de roue sans recouvrir ni pincer la valve de gonflage.

Trousse de réparation des pneus (option)

La trousse de réparation des pneus est rangé dans le compartiment à bagages. Reportez-vous à "Compartiment à bagages" dans la section SOMMAIRE ILLUSTRÉ.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas suivre les instructions de cette section relatives à l'utilisation de la trousse de réparation des pneus peut accroître le risque de perte de contrôle et d'accident.

Lisez soigneusement et suivez les instructions de cette section.

AVIS

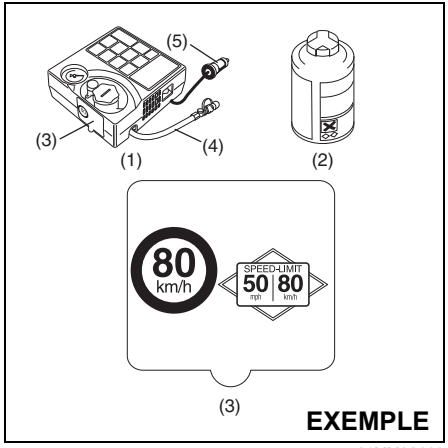
La trousse de réparation des pneus ne peut être utilisée dans les cas suivants. Consultez votre concessionnaire SUZUKI ou un service de dépannage.

- **Si les entailles ou perforations de la bande de roulement ont une taille supérieure à 4 mm (0,15 in) environ.**
- **Si les entailles se trouvent dans la paroi du pneu.**
- **Si le pneu est endommagé à la suite d'un parcours avec un pneu fortement sous-gonflé ou crevé.**
- **Si le talon du pneu est complètement sorti de la jante.**
- **Si la jante est endommagée.**

De petites perforations dans la bande de roulement, causées par un clou ou une vis, peuvent être réparées à l'aide de la trousse de réparation des pneus.

Ne retirez pas le clou ou la vis du pneu lors d'une réparation d'urgence.

Contenu de la trousse de réparation des pneus



61MM0A090

(1) Compresseur d'air
(2) Flacon de produit d'étanchéité
(3) Autocollant de restriction de vitesse (avec compresseur d'air)
(4) Tuyau d'air
(5) Prise d'alimentation

⚠ AVERTISSEMENT

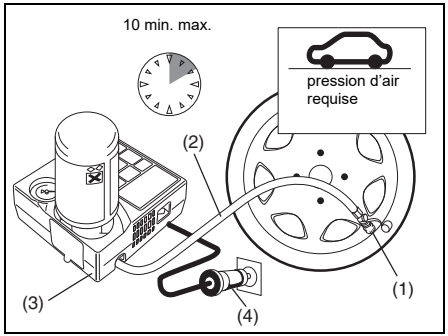
L'enduit d'étanchéité de la trousse de réparation des pneus est dangereux en cas d'ingestion ou de contact avec la peau ou les yeux. En cas d'ingestion, ne provoquez pas de vomissements. Absorbez beaucoup d'eau (si possible de la suspension de charbon) et consultez immédiatement un médecin. En cas de contact du produit d'étanchéité avec les yeux, rincez les yeux à l'eau et consultez un médecin. Lavez-vous soigneusement après usage. La solution peut constituer un poison pour les animaux. Tenez-la hors de portée des enfants et des animaux.

AVIS

Remplacez l'enduit d'étanchéité avant la date de péremption indiquée sur l'étiquette du flacon de produit d'étanchéité. Pour acheter un nouveau produit d'étanchéité, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

Réparation d'urgence

1) Placez le véhicule sur une surface plane et dure. Engagez à fond le frein de stationnement et placez le sélecteur de vitesse en position "P" si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont automatique ou passez la position "R" si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont manuelle.
   Actionnez les feux de détresse si le véhicule est proche de la route.
   Placez des cales sous la roue placée en diagonale de la roue à réparer.
2) Sortez le flacon de produit d'étanchéité et le compresseur.
3) En haut du compresseur, retirez le couvercle qui recouvre la douille pour le flacon de produit d'étanchéité puis vissez le flacon dans la douille.
4) Dévissez le bouchon de valve de pneu.
5) Connectez le tuyau d'air du compresseur sur la valve de pneu.
6) Branchez la prise d'alimentation du compresseur sur la prise accessoire. Pour un véhicule avec boîte de vitesses manuelle, déplacez le sélecteur de la position "R" vers la position "N". Faites démarrer le moteur. Allumez le compresseur. Gonflez le pneu à la pression d'air requise.



61MM0A091

(1) Valve de pneu
(2) Tuyau d'air
(3) Compresseur
(4) Prise d'alimentation

AVIS

Ne faites pas fonctionner le compresseur pendant plus de 10 minutes. Cela risque de faire surchauffer le compresseur.

S'il n'est pas possible de gonfler le pneu à la pression requise dans les 5 minutes, déplacez le véhicule de quelques mètres vers l'avant et vers l'arrière afin de répartir l'enduit dans tout le pneu. Puis essayez à nouveau de gonfler le pneu.

S'il n'est toujours pas possible de gonfler le peu à la pression requise, le pneu est peut-être trop endommagé. Dans ce cas, la trousse de réparation des pneus ne permet pas la réparation. Consultez votre concessionnaire SUZUKI ou un service de dépannage.

NOTE :
Si le pneu est trop gonflé, dégonflez-le en desserrant la vis de la durite de remplissage.

7) Apposez l'autocollant de restriction de vitesse, placé sur le compresseur d'air, dans le champ de vision du conducteur.
8) Faites rouler le véhicule immédiatement après avoir gonflé le pneu à la pression requise. Conduisez prudemment et à une vitesse inférieure à 80 km/h (50 mph).
9) Continuez à rouler prudemment jusqu'au concessionnaire SUZUKI ou garage le plus proche.

⚠ AVERTISSEMENT

N'apposez pas l'autocollant de restriction de vitesse sur l'airbag. Ne l'apposez pas non plus sur le voyant d'alerte de feux de détresse ou sur le compteur de vitesse.

10)Après 10 km (6 mi), vérifiez la pression du pneu à l'aide du manomètre du compresseur. Si la pression d'air indiquée est supérieure à 220 kPa (2,2 bar), la réparation d'urgence a réussi. Par contre, si la pression indiquée est inférieure à la pression requise, regonflez le pneu jusqu'à atteindre la pression requise. Si la pression du pneu est tombée sous 130 kPa (1,3 bar), la trousse de réparation des pneus ne permet pas de réparer le pneu. N'utilisez plus le pneu et consultez votre concessionnaire SUZUKI ou un service d'assistance routière.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez la pression de pneu et la réussite de la réparation d'urgence après 10 km (6 mi).

AVIS

Faites remplacer le pneu chez le concessionnaire SUZUKI le plus proche. Si vous souhaitez réutiliser le pneu réparé, adressez-vous à un spécialiste des pneus.
La roue peut être réutilisée en essuyant complètement l'enduit avec un chiffon afin d'éviter la rouille, mais la valve et le capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) doivent être changés.
Mettez au rebut le flacon de produit d'étanchéité chez un concessionnaire SUZUKI ou conformément à la législation en vigueur.
Remplacez le flacon de produit d'étanchéité par un neuf disponible chez votre concessionnaire SUZUKI.

Utiliser un compresseur pour gonfler un pneu

1) Placez le véhicule sur une surface plane et dure. Engagez à fond le frein de stationnement et placez le sélecteur de vitesse en position "P" si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont automatique ou passez la position "R" si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont manuelle.
2) Sortez le compresseur.
3) Dévissez le bouchon de valve de pneu.
4) Connectez le tuyau d'air du compresseur d'air sur la valve de pneu.
5) Branchez la prise d'alimentation du compresseur sur la prise accessoire. Pour un véhicule avec boîte de vitesses manuelle, déplacez le sélecteur de la position "R" vers la position "N". Démarrez le moteur. Allumez le compresseur. Gonflez le pneu à la pression d'air requise.

AVIS

Ne faites pas fonctionner le compresseur pendant plus de 10 minutes. Cela risque de faire surchauffer le compresseur.

Instructions de démarrage avec une batterie de secours

⚠ AVERTISSEMENT

- **N'effectuez jamais un démarrage avec une batterie de secours sur une batterie au plomb apparemment gelée. Dans de telles circonstances, la batterie risque d'exploser.**
- **Lors du raccordement des câbles volants de démarrage, veillez à garder les mains et ces câbles à l'écart des poulies, courroies et ventilateurs.**
- **Les batteries dégagent de l'hydrogène gazeux inflammable. N'approchez aucune flamme et ne provoquez aucune étincelle à proximité de la batterie sous peine d'explosion. Ne fumez jamais lorsque vous travaillez près d'une batterie.**
- **Si la batterie auxiliaire au plomb utilisée pour le démarrage avec une batterie de secours est installée dans un autre véhicule, vérifiez que les deux véhicules ne se touchent pas.**
- **Si la batterie au plomb se décharge de manière répétée sans raison apparente, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

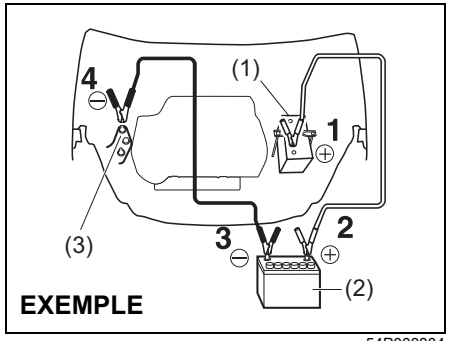
(suite)

- **Afin d'éviter de vous blesser ou de détériorer le véhicule ou la batterie, suivez les instructions de démarrage avec une batterie de secours suivantes.**
  En cas de doute, faites appel à un service routier expérimenté.

AVIS

Ce véhicule ne doit pas être mis en route par poussée ou remorquage. Cette méthode peut se traduire par la détérioration définitive du convertisseur catalytique. Si la batterie est faible ou déchargée, démarrez à l'aide d'une batterie de secours.

1) N'utilisez que des batteries au plomb de 12 volts. Installez la batterie au plomb de 12 volts chargée près du véhicule de manière à pouvoir raccorder les câbles volants de démarrage aux deux batteries. Si la batterie de secours est installée dans un autre véhicule, vérifiez que les deux véhicules ne se touchent pas. Serrez le frein de stationnement à fond sur les deux véhicules.
2) Mettez hors service tous les accessoires du véhicule sauf ceux qui sont nécessaires à la sécurité (les phares ou le signal de détresse, par exemple).



54P000804

3) Raccordez les câbles de connexion de la manière suivante :
   1. Raccordez l'une des extrémités du premier câble volant de démarrage à la borne positive (+) de la batterie déchargée (1).
   2. Raccordez l'autre extrémité à la borne positive (+) de la batterie d'appoint (2).
   3. Raccordez l'une des extrémités du deuxième câble volant de démarrage à la borne négative (–) de la batterie d'appoint (2).
   4. Procédez au raccordement final sur une pièce métallique nue lourde (par exemple un support de fixation du moteur (3)) au niveau du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée (1).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne raccordez jamais directement le câble volant de démarrage à la borne négative (–) de la batterie déchargée sous peine d'explosion.

⚠ ATTENTION

Raccordez fermement le câble volant de démarrage au support de fixation du moteur. Si le câble volant de démarrage se détache du support de fixation du moteur à cause de vibrations au démarrage du moteur, le câble volant de démarrage peut se coincer dans les courroies d'entraînement.

4) Si la batterie d'appoint utilisée est installée dans un autre véhicule, mettez en route le moteur de ce dernier. Laissez le moteur tourner à vitesse modérée.
5) Mettez en route le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
6) Débranchez les câbles volants de démarrage dans l'ordre inverse exact de leur branchement.

Remorquage par un camion de remorquage

Pour faire remorquer le véhicule, contactez un service de dépannage professionnel. Un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié peut vous fournir des instructions détaillées concernant le remorquage.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour les véhicules équipés de l'assistance au freinage à double capteur II (DSBS II), si votre véhicule est remorqué avec le moteur en marche, appuyez sur le commutateur "OFF" de l'assistance au freinage à double capteur II (DSBS II) afin de désactiver ce système. Sinon des accidents dus à l'activation de ce système peuvent se produire.

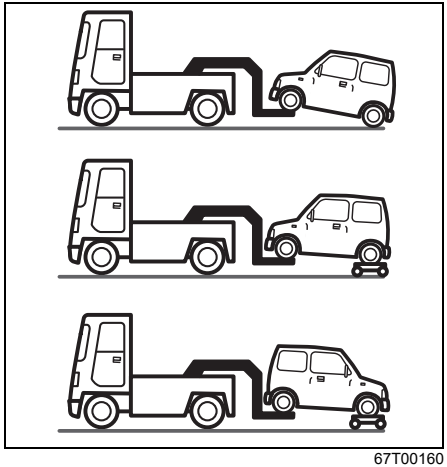
AVIS

Respectez les instructions suivantes lors du remorquage de votre véhicule.
- **Pour éviter toute détérioration du véhicule pendant le remorquage, employez l'équipement et la méthode de remorquage adéquats.**
- **Remorquez votre véhicule à l'aide du crochet de châssis sur route revêtue, sur de courtes distances et à faible vitesse.**

Boîte-pont automatique des véhicules à 2 roues motrices (2WD) et Auto Gear Shift

Les véhicules à boîte-pont automatique et Auto Gear Shift peuvent être remorqués selon l'une des méthodes suivantes.

- En remorquant par l'avant :
  soulevez les roues avant et maintenez les roues arrière au sol. Avant de remorquer le véhicule, vérifiez que le frein de stationnement est desserré.
- En remorquant par l'arrière :
  soulevez les roues arrière et placez un chariot sous les roues avant.



67T00160

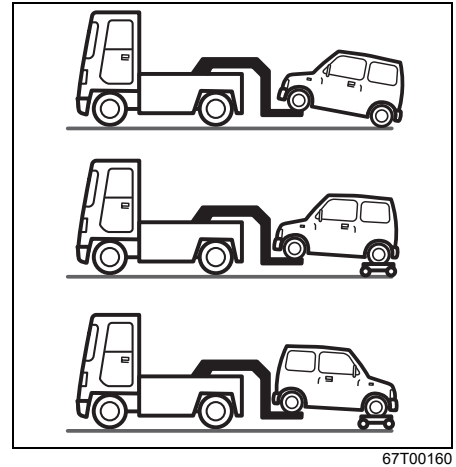
AVIS

Si votre véhicule est remorqué avec les roues avant au sol, la boîte pont-automatique et le système Auto Gear Shift peuvent être endommagés.

Boîte-pont manuelle des véhicules à 2 roues motrices (2WD)

Les véhicules à boîte-pont manuelle peuvent être remorqués selon l'une des méthodes suivantes.

- En remorquant par l'avant :
  soulevez les roues avant et maintenez les roues arrière au sol. Avant de remorquer le véhicule, vérifiez que le frein de stationnement est desserré.
- En remorquant par l'arrière :
  roues arrière levées et roues avant au sol à condition que la direction et le groupe motopropulseur soient opérationnels. Avant le remorquage, vérifiez que la boîte de vitesses est au point mort, que l'allumage est en mode d'accessoires et que le volant est bloqué à l'aide d'un dispositif de serrage conçu pour le remorquage.



67T00160

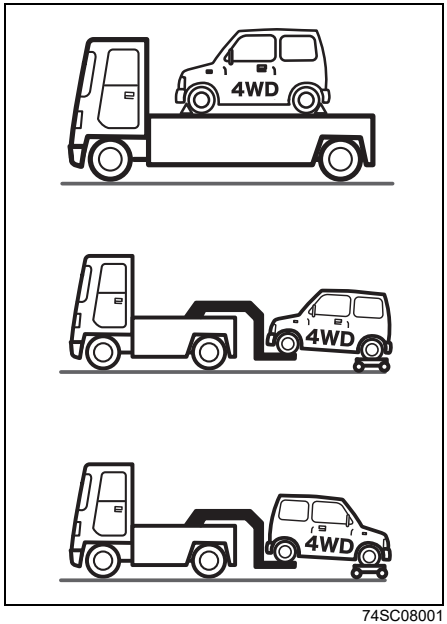
AVIS

La colonne de direction n'est pas suffisamment solide pour résister aux chocs imposés aux roues avant pendant l'opération de remorquage. Déverrouillez toujours le volant de direction avant de remorquer.

Modèles à 4 roues motrices (4WD)

Votre véhicule doit être remorqué de la manière suivante :

- Avec les quatre roues sur un camion à lit plat.
- Avec les roues avant ou arrière soulevées et un chariot sous les autres roues.



74SC08001

AVIS

Remorquer un véhicule 4WD à boîte-pont automatique les quatre roues au sol peut endommager la boîte-pont automatique et/ou le système 4WD.

Remorquage à l'aide d'un câble

⚠ AVERTISSEMENT

- **Pour les véhicules équipés du système hybride de puissance, si vous remorquez le véhicule au moyen d'un câble alors que le voyant d'alerte de système hybride est allumé et que l'indicateur "READY" est éteint lorsque vous tentez de faire démarrer le moteur, cela peut provoquer un incendie, une électrocution ou un dysfonctionnement du système. Veuillez ne pas remorquer le véhicule et contacter une concessionnaire SUZUKI pour faire contrôler le système.**
- **Pour les véhicules équipés de l'assistance au freinage à double capteur II (DSBS II), si votre véhicule est remorqué avec le moteur en marche, appuyez sur le commutateur "OFF" de l'assistance au freinage à double capteur II (DSBS II) afin de désactiver ce système. Sinon des accidents dus à l'activation de ce système peuvent se produire.**

1) Accrochez un câble de remorquage à un crochet de remorquage horizontalement, de sorte que le côté d'accrochage soit le même pour le véhicule tracteur et le véhicule remorqué si possible.
2) Maintenez le moteur en marche ou le système hybride de puissance en fonctionnement.
   - Lorsque vous ne pouvez pas démarrer le moteur ou le système hybride de puissance, appuyez sur le commutateur du moteur pour changer le mode d'allumage sur une position autre que verrouillage de direction.
   - Tournez le volant vers la gauche et la droite pour vérifier que le verrouillage de direction est libéré.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous conduisez le véhicule sans que le moteur ne tourne et que le système hybride de puissance ne démarre, cela peut provoquer un accident.
Lorsque votre véhicule est remorqué à l'aide d'un câble, respectez les instructions suivantes.
- **N'appuyez pas sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction. Sinon, le volant sera verrouillé et ne pourra pas être tourné.**
- **Appuyez sur la pédale de frein plus fermement qu'à l'habitude, car le servofrein ne fonctionne pas.**
- **Manœuvrez le volant avec plus de force, car le système de direction assistée ne fonctionne pas.**

AVIS

Si vous ne pouvez pas déverrouiller la direction, vous ne pouvez pas utiliser le volant et cela peut provoquer un accident. Si vous ne pouvez pas déverrouiller le volant en raison d'un mauvais fonctionnement et de l'épuisement de la batterie au plomb, n'effectuez pas de remorquage par câble.

3) Placez le levier de changement de vitesse en position "N".

NOTE :
- *Si vous ne pouvez pas mettre le levier de changement de vitesse sur "N", le remorquage à l'aide d'un câble de remorquage n'est pas possible. Demandez conseil à un concessionnaire agréé SUZUKI ou à un atelier qualifié.*
- *(Pour les modèles avec-boîte pont automatique ou Auto Gear Shift)*
  Si vous ne pouvez pas faire passer le levier de changement de vitesse de "P" à l'autre position pendant que le moteur tourne ou que le système hybride de puissance fonctionne et que la pédale de frein est enfoncée, en raison d'un mauvais fonctionnement et de l'épuisement de la batterie au plomb, annulez le système de verrouillage du changement de vitesse en vous référant à la section "Si vous ne pouvez pas changer de vitesse de la boîte-pont automatique ou si Auto Gear Shift ne peut pas quitter la position «P»" de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

4) Pendant le remorquage, assurez-vous que le câble de remorquage n'est pas détendu. Pour éviter une collision, conduisez prudemment votre véhicule en vérifiant les feux de freinage du véhicule avant.
   • Pour avertir le conducteur d'un véhicule qui le suit, allumez les feux de détresse du véhicule remorqué.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous appuyez continuellement sur la pédale de frein sur une pente longue ou raide, les freins peuvent surchauffer et devenir inefficaces.
Si le véhicule est dans une descente longue ou raide, n'effectuez pas de remorquage par câble. Demandez un camion de remorquage.

AVIS

- **Si un choc violent est appliqué à un crochet ou à un câble de remorquage par un démarrage soudain, etc., le crochet ou la carrosserie du véhicule peuvent être endommagés. Lorsque le véhicule doit être remorqué, n'appliquez pas de choc violent sur l'œillet ou le câble de remorquage en démarrant brusquement, etc.**
  N'accélérez pas brutalement.
- **Si le véhicule doit inévitablement être remorqué par câble, faites-le sur des routes en asphalte. Ne dépassez pas 30 km/h (19 mph) et ne parcourez pas plus de 30 km (18 mi) afin de protéger la transmission.**

Problème de moteur : Le démarreur ne fonctionne pas

1) Appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode démarrage du moteur après avoir allumé les projecteurs pour déterminer l'état de la batterie au plomb. Si le faisceau des feux avant est extrêmement faible ou si ceux-ci s'éteignent, cela signifie que la batterie au plomb est à plat, ou que le contact aux bornes de batterie est insuffisant. Rechargez la batterie au plomb si nécessaire ou réparez les bornes de batterie.
2) Si les feux avant s'allument, vérifiez les fusibles. Si la cause de la panne n'est pas évidente, une avarie électrique sérieuse est à craindre. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

Problème de moteur : Moteur noyé

Si le moteur est noyé d'essence, il peut s'avérer difficile à démarrer. Dans un tel cas, maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée à fond tout en lançant le moteur. Ne tirez pas plus de 12 secondes de suite sur le démarreur.

NOTE :
Si le moteur refuse de démarrer, le démarreur cesse automatiquement de tourner après un certain temps. Une fois que le démarreur s'est arrêté automatiquement ou en cas de problème avec le système de démarrage, le démarreur tourne uniquement lorsque le commutateur du moteur est maintenu enfoncé.

Problème de moteur : Surchauffe

Si les conditions de conduite sont particulièrement difficiles, le moteur risque de surchauffer. Si le thermomètre du liquide de refroidissement du moteur indique une surchauffe durant la conduite :

1) Coupez la climatisation, le cas échéant.
2) Garez le véhicule, toutes conditions de sécurité respectées.
3) Laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que l'indicateur revienne dans la plage de température normale acceptable entre "H" et "C".

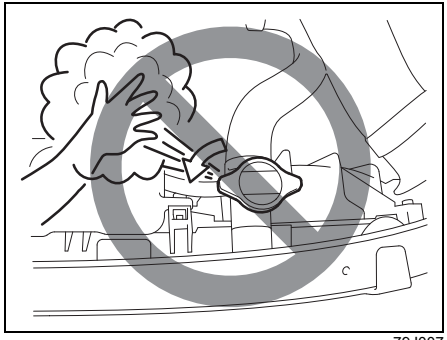
⚠ AVERTISSEMENT

Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper, garez le véhicule dans un endroit sûr et coupez immédiatement le moteur pour le refroidir. N'ouvrez pas le capot tant qu'il y a présence de vapeur. Quand la vapeur ne s'échappe plus ou ne se fait plus entendre, ouvrez le capot et vérifiez que le liquide de refroidissement n'est plus en ébullition. Si le liquide de refroidissement est toujours en ébullition, attendez pour continuer.

Si le témoin de température ne revient pas dans la plage de température normale acceptable :

1) Coupez le moteur et vérifiez que la courroie de pompe à eau et les poulies de la pompe à eau ne sont pas endommagées et ne glissent pas. Si celles-ci sont détériorées ou patinent, réparez-les.
2) Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le réservoir. Si ce niveau est plus bas que la ligne repère "LOW", cherchez des fuites possibles au niveau du radiateur, de la pompe à eau et des flexibles de radiateur et de chauffage. Si la fuite éventuellement responsable de la surchauffe a pu être localisée, réparez-la avant de remettre le moteur en route.
3) Si aucune fuite n'est détectée, ajoutez avec précaution du liquide de refroidissement dans le réservoir puis dans le radiateur, si nécessaire. (Reportez-vous à la rubrique "Liquide de refroidissement du moteur" dans la section INSPECTION ET ENTRETIEN).

NOTE :
Si votre moteur surchauffe et que vous ne savez pas quoi faire, contactez votre concessionnaire SUZUKI.

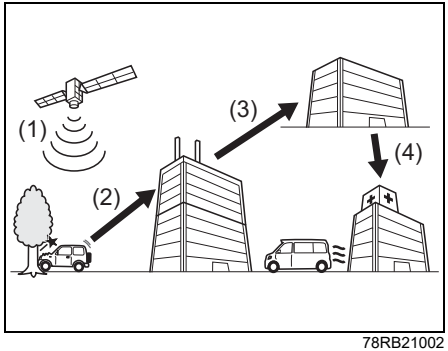


79J007

⚠ AVERTISSEMENT

- **Il est dangereux de déposer le bouchon du radiateur quand la température de l'eau est encore élevée, du liquide et de la vapeur bouillants risquent en effet de gicler sous l'effet de la pression. Ne dévissez ce bouchon que lorsque la température du liquide de refroidissement a suffisamment baissé.**
- **Pour éviter les blessures physiques, maintenez les mains, les outils et les vêtements à distance du ventilateur de refroidissement du moteur et du ventilateur du climatiseur (option). Ces ventilateurs électriques peuvent se mettre automatiquement en marche sans prévenir.**

eCall (option)



78RB21002

(1) Les informations de localisation sont reçues.
(2) Les informations du véhicule sont transmises au centre d'appels d'urgence.
(3) Le centre d'appels d'urgence informe le centre d'appels d'urgence (service 112) de l'accident.
(4) Un véhicule d'urgence est envoyé.

eCall est un système intégré au véhicule. Ce système envoie automatiquement les informations au centre d'appels d'urgence quand un accident se produit et appelle un opérateur eCall pour obtenir rapidement de l'aide.

NOTE :

- *Le fonctionnement correct du système eCall du véhicule dépend directement de la présence de l'opérateur eCall dans le pays ainsi que de la disponibilité de ses services.*
- *La responsabilité des composants du système eCall (à l'exception des équipements installés sur le véhicule) incombe à l'opérateur du système eCall.*

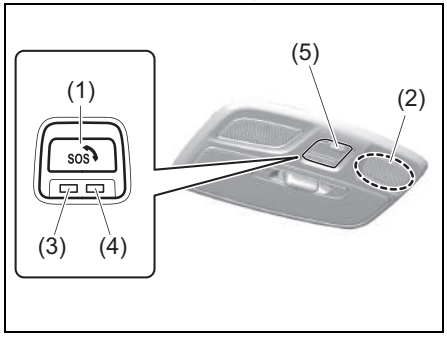
⚠ ATTENTION

- **eCall est disponible uniquement aux endroits où la communication mobile sans fil est possible. Ce système ne peut pas être utilisé dans les zones subissant des perturbations atmosphériques, les zones reculées ou les zones dans lesquelles aucun signal ne peut être reçu.**
- **eCall ne peut pas fonctionner correctement si le microphone, le haut-parleur ou le bouton "SOS" ne fonctionnent pas.**
  Faites vérifier le fonctionnement par un concessionnaire agréé SUZUKI ou par un atelier qualifié.
- **Pour vous assurer d'un fonctionnement normal du système eCall, utilisez le système audio SUZUKI d'origine.**

Comment utiliser eCall

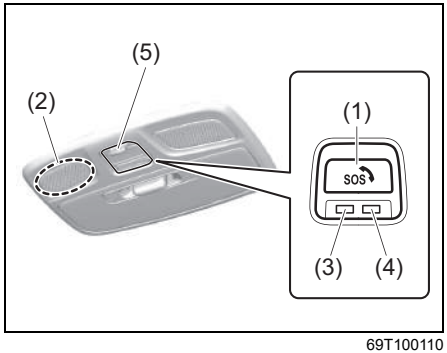
eCall offre 2 modes de fonctionnement : automatique et manuel.

Véhicule à conduite à gauche



69T100100

Véhicule à conduite à droite



69T100110

(1) Bouton "SOS"
(2) Microphone eCall
(3) Témoin vert
(4) Témoin rouge
(5) Couvercle

Mode de fonctionnement automatique

Le système eCall est activé automatiquement lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact. Dans le cas où un airbag s'active lors d'un accident, un signal communiquant la position du véhicule est envoyé automatiquement au centre d'appels d'urgence.
Le témoin vert (3) cesse de clignoter et reste allumé et vous pouvez appeler un opérateur du centre d'appels d'urgence en utilisant le microphone (2).

Mode de fonctionnement manuel

Ouvrez le couvercle (5) pour le fonctionnement manuel.
Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, enfoncez le bouton "SOS" (1) pendant plus de 1 secondes puis relâchez-le.
Le témoin vert (3) cesse de clignoter et reste allumé et vous pouvez appeler un opérateur du centre d'appels d'urgence en utilisant le microphone (2).

NOTE :
(Pour le mode de fonctionnement manuel uniquement)
N'effectuez pas d'essai pour vérifier le fonctionnement manuel.
Annulez l'opération si le système est actionné accidentellement. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Annulation d'eCall" dans cette section.

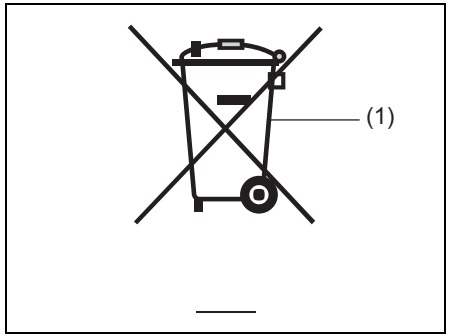
NOTE :
(Pour les modes de fonctionnement automatique et manuel)

- *Une tonalité retentit lorsque la période d'annulation par commande manuelle et l'appel d'urgence fonctionne pour appeler.*
- *Les informations relatives au véhicule (par exemple, l'emplacement et la direction du véhicule, le VIN, l'heure de l'accident, etc.) sont envoyées au centre d'appels d'urgence lorsque le système eCall fonctionne. Les informations ci-dessus ne seront envoyées qu'en cas d'appel d'urgence.*

- *La conversation tenue pendant la communication n'est pas enregistrée par le véhicule, mais elle est enregistrée par le centre d'appels d'urgence.*
- *La voix de l'opérateur du centre d'appels d'urgence est diffusée par le haut-parleur du côté droit du tableau de bord. Si le système audio est en cours d'utilisation, la communication avec l'opérateur du centre d'appels d'urgence est prioritaire et toutes les autres sources audio sont automatiquement arrêtées.*
- *Le système eCall est équipé d'une batterie intégrée faisant office d'alimentation de secours au cas où la batterie de bord serait endommagée par un accident. La durée de vie utile de la batterie intégrée est d'environ 3 ans dans des conditions de température comprises entre -40 °C et 85 °C (-40 °F et 185 °F).*
- *Si la communication avec le centre d'appels d'urgence en mode automatique est utilisée, remplacez la batterie intégrée pour plus de sécurité. Consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié lorsque vous devez remplacer la batterie.*
- *Lors de l'installation d'équipements électriques tels que le terminal de navigation, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. Sinon, vous risquez d'entraver le fonctionnement des composants eCall, de dysfonctionnement, etc.*

NOTE :
- *Si le témoin rouge clignote toutes les secondes et que le voyant d'alerte eCall s'allume en même temps sur l'écran d'information, on estime que la batterie intégrée est insuffisamment chargée ou qu'il y a une erreur système. Faites rapidement inspecter votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou par un atelier qualifié. Quand la batterie intégrée est sous-chargée, remplacez-la dès que possible, même si l'autonomie restante est considérée comme étant d'une durée d'environ 10 minutes par l'opérateur du centre d'appels d'urgence. Cette batterie intégrée est réservée exclusivement au système eCall.*
  Par conséquent, lorsque vous remplacez la batterie, contactez votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié

NOTE :
Les piles usagées doivent être mises au rebut conformément à la législation locale et ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères courantes.



80JM133

(1) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix

Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (1) indique que la pile usagée doit être collectée séparément des ordures ménagères courantes.

En vous assurant de la mise au rebut ou du recyclage corrects de la batterie usagée, vous contribuerez à empêcher les risques de conséquences négatives sur l'environnement et la santé humaine pouvant découler d'une gestion inappropriée de cette batterie usagée. Le recyclage des matériaux contribuera à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur la mise au rebut ou le recyclage des batteries usagées, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié.

Témoin
Le témoin du bouton "SOS" fonctionne de la manière suivante selon l'état de fonctionnement et de communication d'eCall.

Témoin vert	Témoin rouge	État
Éteint	Éteint	Fonctionnement normal. (#1)
En fonction	En fonction	Pendant environ 5 secondes lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact. (#1)
Clignote (environ toutes les 3 secondes)	Éteint	Pas de connexion eCall, GPS, GALILEO ni de réseau de modems. (#2) Le système eCall se situe hors de la plage de communication.
Clignote (environ toutes les 1 secondes)	Éteint	L'opération "eCall" commence.
En fonction	Éteint	La communication "eCall" est établie.
Clignote (environ toutes les 0,6 secondes)	Éteint	Un minimum de données (le numéro de châssis du véhicule (VIN) ou la position de votre véhicule) est transmis au centre d'appels d'urgence

(#1) Le système "eCall" s'active 30 secondes après que vous avez appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, à la fois pour le mode de fonctionnement automatique et pour le mode de fonctionnement manuel. Si vous appuyez sur le bouton "SOS" moins de 30 secondes après que vous avez appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, le système "eCall" s'active 30 secondes après que vous avez appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre le contact.
(#2) Vous pouvez personnaliser le système pour arrêter le clignotement du témoin vert. Demandez des informations à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié.

Témoin vert	Témoin rouge	État
Clignote (environ toutes les 0,3 secondes)	Éteint	La communication "eCall" se termine normalement. (#3)
Éteint	Clignote (environ toutes les 1 secondes)	La batterie intégrée du système eCall est déchargée ou erreur système.
Éteint	Clignote (environ toutes les 0,3 secondes)	La communication "eCall" se termine anormalement ou la communication échoue.

(#3) Quand l'appel est terminé, l'indicateur vert ou l'indicateur rouge peut clignoter, en fonction du comportement du centre d'appels d'urgence.

Message d'avertissement eCall



69T100120

"SERVICE CONNECTÉ"

Si l'image et le message ci-dessus apparaissent sur l'écran d'information, il se peut qu'il y ait un problème avec eCall.
Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI ou par un atelier qualifié.

Contrôleur eCall et voyant rouge
Ce système est équipé du contrôleur eCall. Ce contrôleur a une période d'expiration. Si une période d'expiration arrive, ce contrôleur doit être renouvelé.

Lorsqu'il doit s'écouler six mois avant l'expiration du contrôleur eCall, le témoin rouge clignote et le message "SERVICE CONNECTÉ" apparaît également sur l'écran d'information, comme le montre l'illustration ci-dessus. Si le témoin rouge clignote et que ce message apparaît simultanément, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié pour remplacer ce contrôleur.

Annulation d'eCall

L'opération peut être annulée uniquement lorsque la communication est effectuée en fonctionnement manuel. L'opération peut être annulée en appuyant sur le bouton "SOS" avant que la communication soit établie avec l'opérateur eCall.

NOTE :
- *La communication ne peut pas être annulée en mode de fonctionnement automatique.*
- *Il est possible d'annuler la communication dans les 10 secondes après avoir enfoncé le bouton "SOS".*
- *La communication ne peut pas être annulée depuis le véhicule une fois que la communication est établie avec l'opérateur eCall. Demandez au centre d'appels d'urgence d'annuler la communication.*

Règlement d'exécution 2017/78 Annexe 1, partie 3

1.DESCRIPTION DU SYSTÈME EMBARQUÉ ECALL		Conformité
1.1.	Présentation du système embarqué eCall basé sur le 112, de son fonctionnement et de ses fonctionnalités. Reportez-vous à "eCall (option)".	O
1.2.	Le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et accessible gratuitement	O
1.3.	Le système embarqué eCall basé sur le 112 est activé par défaut. Il est activé automatiquement par des capteurs embarqués dans le véhicule en cas d'accident grave. Reportez-vous à "Mode de fonctionnement automatique".	O
	Il sera également déclenché automatiquement lorsque le véhicule est équipé d'un système TPS qui ne fonctionne pas en cas d'accident grave.	N/A
1.4.	Le système embarqué eCall basé sur le 112 peut également être déclenché manuellement, si nécessaire. Instructions pour l'activation manuelle du système. Reportez-vous à "Mode de fonctionnement manuel".	O
1.5.	Dans le cas d'une défaillance critique du système qui désactiverait le système embarqué eCall basé sur le 112, l'avertissement suivant sera envoyé aux occupants du véhicule Voir "Message d'avertissement eCall".	O

O = Cette description s'applique à la réglementation et s'applique à votre véhicule.
N/A = Cette description ne s'applique pas à votre véhicule.

2.INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES DONNÉES		Conformité
2.1.	Tout traitement de données à caractère personnel effectué par le système embarqué eCall basé sur le 112 sera conforme aux règles de protection des données à caractère personnel prévues par les directives 95/46/CE et 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et sera notamment fondé sur la nécessité de protéger les intérêts vitaux des personnes conformément à l'article 7, (point d), de la directive 95/46/CE.	O
2.2.	Le traitement de ces données est strictement limité à la gestion de l'eCall d'urgence vers le numéro d'urgence unique européen 112.	O
2.3.	Types de données et leurs destinataires	
2.3.1.	Le système embarqué eCall basé sur le 112 peut collecter et traiter uniquement les données suivantes : Numéro d'identification du véhicule, Type de véhicule (véhicule de tourisme ou véhicule utilitaire léger), Type de stockage de propulsion du véhicule (essence/diesel/GNC/GPL/électrique/ hydrogène), Trois dernières positions du véhicule et sens de déplacement, Fichier journal de l'activation automatique du système et son horodatage.	O
2.3.2.	Les destinataires des données traitées par le système embarqué eCall basé sur le 112 sont les centres de réception des appels de sécurité publique désignés par les autorités publiques respectives du pays sur le territoire duquel ils sont situés, pour recevoir et traiter en priorité les appels au numéro d'urgence unique européen 112.	O

O = Cette description s'applique à la réglementation et s'applique à votre véhicule.

2.INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES DONNÉES		Conformité
2.4.	Dispositions relatives au traitement des données	
2.4.1.	Le système embarqué eCall basé sur le 112 est conçu de manière à garantir que les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas disponibles en dehors du système avant le déclenchement d'un appel eCall.	O
2.4.2.	Le système embarqué eCall basé sur le 112 est conçu de manière à garantir qu'il n'est pas traçable et qu'il n'est pas soumis à un suivi constant dans son état de fonctionnement normal.	O
2.4.3.	Le système embarqué eCall basé sur le 112 est conçu de manière à ce que les données présentes dans la mémoire interne du système soient automatiquement et continuellement supprimées.	O
2.4.3.1.	Les données de localisation du véhicule sont constamment écrasées dans la mémoire interne du système de manière à toujours garder au maximum les trois dernières localisations actualisées du véhicule nécessaires au fonctionnement normal du système.	O
2.4.3.2.	Le journal des données d'activité du système embarqué eCall basé sur le 112 n'est pas conservé plus longtemps que nécessaire pour atteindre l'objectif de traitement de l'eCall d'urgence et, en tout état de cause, pas au-delà de 13 heures à partir du moment où un eCall d'urgence a été lancé.	O

O = Cette description s'applique à la réglementation et s'applique à votre véhicule.

2.INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES DONNÉES		Conformité
2.5.	Modalités d'exercice des droits de la personne concernée	
2.5.1.	La personne concernée (le propriétaire du véhicule) a le droit d'accéder aux données et, le cas échéant, de demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage des données la concernant, dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions de la directive 95/46/CE. Les tiers auxquels les données ont été communiquées doivent être informés de la rectification, de l'effacement ou du verrouillage effectués conformément à la présente directive, sauf si cela s'avère impossible ou implique un effort disproportionné.	O
2.5.2.	La personne concernée a le droit de soumettre une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données si elle estime que ses droits ont été violés en raison du traitement de ses données personnelles.	O
2.5.3.	Contacter le service chargé de traiter les demandes d'accès (le cas échéant) :	N/A

O = Cette description s'applique à la réglementation et s'applique à votre véhicule.
N/A = Cette description ne s'applique pas à votre véhicule.

3.INFORMATIONS SUR LES SERVICES DE TIERS ET AUTRES SERVICES À VALEUR AJOUTÉE (LE CAS ÉCHÉANT)		Conformité
3.1.	Description du fonctionnement et des fonctionnalités du système TPS/ service à valeur ajoutée :	N/A
3.2.	Tout traitement de données personnelles par le biais du système TPS/autre service à valeur ajoutée doit être conforme aux règles de protection des données personnelles prévues par les directives 95/46/CE et 2002/58/CE.	N/A
3.2.1.	Base juridique pour l'utilisation du système TPS et/ou des services à valeur ajoutée et pour le traitement des données par leur intermédiaire :	N/A
3.3.	Le système TPS et/ou les autres services à valeur ajoutée ne traitent les données personnelles que sur la base du consentement explicite de la personne concernée (le ou les propriétaires du véhicule).	N/A
3.4.	Modalités de traitement des données par le biais du système TPS et/ou d'autres services à valeur ajoutée, y compris toute information supplémentaire nécessaire concernant la traçabilité, le suivi et le traitement des données à caractère personnel :	N/A
3.5.	Le propriétaire d'un véhicule équipé d'un système TPS eCall et/ou d'un autre service à valeur ajoutée en plus du système embarqué eCall basé sur le 112 a le droit de choisir d'utiliser le système embarqué eCall basé sur le 112 plutôt que le système TPS eCall et l'autre service à valeur ajoutée.	N/A
3.5.1.	Coordonnées pour le traitement des demandes de désactivation du système TPS eCall :	N/A

N/A = Cette description ne s'applique pas à votre véhicule.

Service connecté (pays européens sauf certains pays)

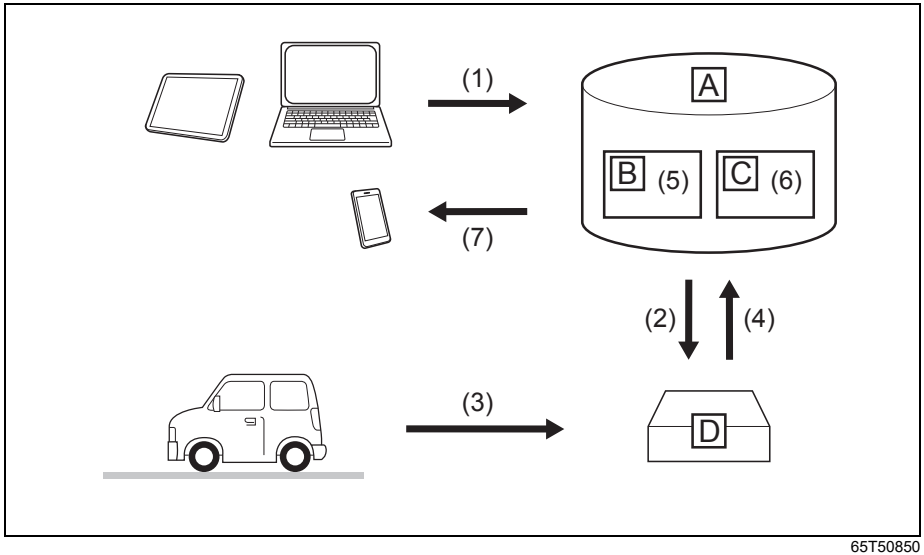
3.INFORMATIONS SUR LES SERVICES DE TIERS ET AUTRES SERVICES À VALEUR AJOUTÉE (LE CAS ÉCHÉANT)		Conformité (Avec le service connecté)
3.1.	Description du fonctionnement et des fonctionnalités du système TPS/service à valeur ajoutée :	voir la fiche suivante
3.2.	Tout traitement de données personnelles par le biais du système TPS/autre service à valeur ajoutée doit être conforme aux règles de protection des données personnelles prévues par les directives 95/46/CE et 2002/58/CE.	O
3.2.1.	Base juridique pour l'utilisation du système TPS et/ou des services à valeur ajoutée et pour le traitement des données par leur intermédiaire :	GDPR
3.3.	Le système TPS et/ou les autres services à valeur ajoutée ne traitent les données personnelles que sur la base du consentement explicite de la personne concernée (le ou les propriétaires du véhicule).	O
3.4.	Modalités de traitement des données par le biais du système TPS et/ou d'autres services à valeur ajoutée, y compris toute information supplémentaire nécessaire concernant la traçabilité, le suivi et le traitement des données à caractère personnel :	voir la fiche suivante
3.5.	Le propriétaire d'un véhicule équipé d'un système TPS eCall et/ou d'un autre service à valeur ajoutée en plus du système embarqué eCall basé sur le 112 a le droit de choisir d'utiliser le système embarqué eCall basé sur le 112 plutôt que le système TPS eCall et l'autre service à valeur ajoutée.	O
3.5.1.	Coordonnées pour le traitement des demandes de désactivation du système TPS eCall :	N/A

N/A = Cette description ne s'applique pas à votre véhicule.

Le dispositif de communication s'appliquant à votre véhicule comprend un logiciel libre/open source.
Les informations sur la licence et/ou le code source du logiciel libre/open source sont disponibles via l'URL suivante.
https://www.denso-ten.com/support/source/oem/sg1/

Aperçu du système de services à valeur ajoutée

• Flux de traitement des données



65T50850

A : Serveur
B : Stockage
C : Traitement
D : DCM

(1) Le client active le service sur le site Web de SUZUKI et accepte les conditions d'utilisation conformément au GDPR.
(2) Le serveur active le service dans le DCM et définit les données du véhicule à collecter.
(3) Les données définies du véhicule sont collectées par le DCM.
(4) Les données sont partagées avec le serveur.
(5) Les données sont stockées dans le serveur.
(6) Les données sont traitées dans le serveur pour répondre au service.
(7) Les données traitées sont présentées au client.

Consultez le site Web de SUZUKI après le lancement des services à valeur ajoutée pour obtenir une liste des services éligibles.

PIÈCES BRÛLANTES ! EXPLOSION !

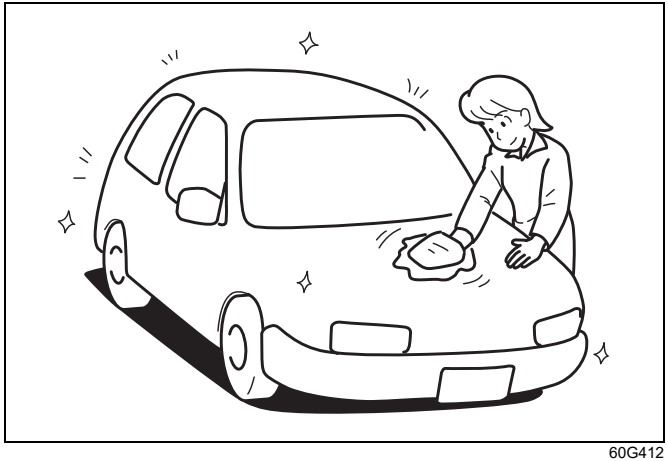
Une manipulation erronée de la batterie intégrée contenue dans l'équipement eCall peut entraîner un dégagement de chaleur, une explosion ou un incendie susceptible de provoquer des brûlures ou des dommages physiques. Pour garantir la sécurité et éviter toute possibilité d'accident, veuillez observer les précautions suivantes.

– Ne pas chauffer à des températures extrêmes pendant l'utilisation, le stockage ou le transport. Chauffer des batteries à des températures extrêmes endommage les composants en résine tels que les joints, les séparateurs, etc. Ces dommages peuvent provoquer une inflammation, une rupture et une fuite de liquide ou de gaz inflammable. En outre, si les batteries sont jetées dans le feu ou dans un four chaud pour être éliminées, elles peuvent éclater et brûler violemment.

– Ne pas démonter ni déformer. Si les batteries sont démontées, des gaz irritants peuvent être libérés et l'alliage de lithium exposé peut réagir et provoquer un incendie. Si les batteries sont déformées par une pression ou un choc, le joint d'étanchéité peut être endommagé et provoquer une fuite ou l'isolation interne peut être endommagée et provoquer un court-circuit interne. Un court-circuit interne entraîne un dégagement de chaleur qui peut provoquer une rupture ou un incendie.

ANNOTATIONS

ENTRETIEN



60G412

Prévention contre la corrosion 9-1
Nettoyage du véhicule 9-2

Prévention contre la corrosion

Le véhicule doit être protégé de la corrosion par des mesures appropriées. Les instructions suivantes sont des conseils d'entretien du véhicule pour le protéger de la corrosion. Lisez-les attentivement et respectez-les soigneusement.

Informations importantes à propos de la corrosion

Causes communes de corrosion

1) Accumulation de sel de voirie, saletés, humidité ou produits chimiques dans des zones difficiles d'accès du soubassement de carrosserie ou du châssis du véhicule.
2) Éraflures, entailles et dégâts divers des surfaces métalliques traitées ou peintes à la suite d'accidents mineurs ou de projections de gravillons et de pierres.

Conditions ambiantes aggravant la corrosion

1) Le sel de voirie, les agglomérants, l'air marin ou la pollution industrielle accélèrent la corrosion des métaux.
2) Une forte humidité ambiante accélère le processus de corrosion surtout lorsque la température avoisine zéro.
3) L'humidité dans certaines zones du véhicule risque, à long terme, de favoriser la corrosion même si le reste du véhicule est parfaitement sec.
4) Les températures élevées seront la cause d'une corrosion accélérée des pièces du véhicule qui ne sont pas suffisamment ventilées pour permettre un séchage rapide.

Ces informations montrent combien il est nécessaire de toujours maintenir le véhicule (en particulier le soubassement de carrosserie) en parfait état de propreté et aussi sec que possible. De plus, il est tout aussi important de remédier rapidement à tout dégât de la peinture ou des couches protectrices.

Pour éviter la corrosion

Lavez fréquemment le véhicule

La meilleure façon de préserver la finition du véhicule et d'éviter la corrosion est un lavage régulier.
Lavez le véhicule au moins une fois pendant l'hiver et une fois immédiatement après la fin de l'hiver. Maintenez toujours le véhicule, en particulier le bas de caisse, parfaitement propre et aussi sec que possible.
Si le véhicule est utilisé de manière fréquente sur des routes salées, lavez-le au moins une fois par mois pendant l'hiver. Si vous vivez au bord de la mer, lavez le véhicule au moins une fois par mois.

Pour les instructions de lavage, consultez la section "Nettoyage du véhicule".

Enlevez tous les dépôts de corps étrangers

Les corps étrangers du type sel, produits chimiques, huile ou goudron, sève d'arbre, excréments d'oiseaux et retombées industrielles risquent d'altérer la finition du véhicule s'ils restent sur les surfaces peintes. Nettoyez-les aussi vite que possible. En cas de difficulté, employez un produit de nettoyage. Vérifiez auparavant que le nettoyant utilisé n'attaque pas la peinture et qu'il est bien prévu pour l'usage auquel vous le destinez. Suivez les instructions du fabricant du produit.

Réparez tout dégât de la finition

Procédez à un examen attentif du véhicule pour repérer tout dégât de la peinture. En cas d'éraflure ou de rayure de la peinture, effectuez immédiatement les retouches nécessaires pour empêcher tout début de corrosion. Si les éraflures ou les rayures mettent le métal à nu, les réparations doivent être effectuées par un carrossier qualifié.

Maintenez l'habitacle et les compartiments à bagages propres
Humidité, saleté ou boue risquent de s'accumuler sous les tapis de sol et favoriser la corrosion. Vérifiez de temps à autre que cette partie du véhicule est propre et sèche. Effectuez des contrôles plus fréquents si le véhicule est utilisé en conduite tout terrain ou par temps humide.
Certains produits du type produits chimiques, engrais, produits de nettoyage, sel, etc. sont particulièrement corrosifs par nature. Ne les transportez que dans des conteneurs étanches. S'ils sont renversés ou s'ils ont fui, nettoyez et séchez immédiatement la zone.

Gardez le véhicule dans un endroit sec, bien aéré
Ne garez pas le véhicule dans un endroit humide, mal aéré. Si le véhicule est lavé de manière fréquente dans son garage ou s'il y est garé encore humide, le garage va prendre l'humidité. Une humidité élevée dans le garage peut provoquer ou favoriser la corrosion. Un véhicule humide peut rouiller même dans un garage chauffé si la ventilation est insuffisante.

⚠ AVERTISSEMENT

N'appliquez pas de couche d'apprêt ou de couche d'antirouille supplémentaire sur ou autour des composants du système d'échappement tels que le convertisseur catalytique et les tuyaux d'échappement. Un incendie risque de se déclencher par surchauffe de la couche d'apprêt.

Nettoyage du véhicule



76G044S

⚠ AVERTISSEMENT

Pour nettoyer l'intérieur ou l'extérieur du véhicule, n'utilisez jamais de solvants inflammables tels que diluant de laque, essence ou benzène. N'utilisez pas non plus des produits de nettoyage du type eau de javel et détergents ménagers puissants. Ces produits risquent de provoquer des blessures ou une détérioration du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Dans les modèles équipés du SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki), une batterie lithium-ion se trouve sous le siège avant droit et un convertisseur CC/CC sous le siège avant gauche. Ne laissez pas la batterie lithium-ion et le convertisseur CC/CC se mouiller. Cela pourrait sinon causer un incendie, un choc électrique ou des dégâts.**
- **Sur les modèles équipés d'un système hybride de puissance, une batterie lithium-ion est placée sous le siège avant gauche et un bloc de puissance électrique (batterie haute tension et onduleur) sous le compartiment à bagages. Ne laissez pas la batterie lithium-ion et le bloc de puissance électrique (batterie haute tension et onduleur) se mouiller. Cela pourrait sinon causer un incendie, un choc électrique ou des dégâts.**

Nettoyage de l'intérieur

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne vaporisez pas d'eau ou d'autres liquides à l'intérieur du véhicule. Si l'équipement de navigation, les composants audio, les commutateurs, le câblage sous le plancher ou d'autres pièces électriques sont mouillés, il y a un risque d'incendie ou de dysfonctionnement, et le système d'airbag SRS pourrait ne pas fonctionner normalement.**
- **Si vous versez de l'eau ou renversez une boisson dans le véhicule, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié au préalable.**

Sellerie en vinyle
Préparez une solution à base d'eau chaude et de savon ou de détergent doux. Appliquez la solution sur le vinyle à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et laissez agir pendant quelques minutes pour décoller la saleté.
Essuyez ensuite les surfaces avec un chiffon propre humide pour enlever la saleté et la solution savonneuse. Si un premier lavage n'est pas suffisant, recommencez.

Capitonnage en tissu
Nettoyez à l'aide d'un aspirateur. Nettoyez les taches à l'aide d'un chiffon propre imbibé d'une solution de savon doux. Enlevez le savon au moyen d'un autre chiffon imbibé d'eau. Recommencez jusqu'à ce que la tache ait disparu ou utilisez un produit de nettoyage pour tissus. Si vous utilisez un produit de nettoyage pour tissus, conformez-vous scrupuleusement aux instructions d'utilisation et aux précautions stipulées par le fabricant du produit.

Sellerie en cuir
Nettoyez à l'aide d'un aspirateur. Enlevez la saleté à l'aide d'une solution de savon doux ou de savon de sellerie et d'un chiffon doux propre et humide. Pour éliminer le savon, essuyez à nouveau les zones à l'aide d'un chiffon doux imbibé d'eau. Séchez les zones à l'aide d'un chiffon doux et sec. Recommencez ceci jusqu'à ce que la saleté ou la tache ait disparu ou utilisez un produit de nettoyage pour cuir pour les taches ou saletés résistantes. Si vous utilisez un produit de nettoyage pour cuir, conformez-vous aux instructions d'utilisation et aux précautions stipulées par le fabricant du produit. N'utilisez pas de produits de nettoyage de type solvants ou abrasifs.

NOTE :
- *Pour conserver un bel aspect de la sellerie en cuir, celle-ci doit être nettoyée au moins deux fois par an.*
- *Si une sellerie en cuir est humide, essuyez-la immédiatement avec un mouchoir en papier ou un chiffon doux. Le cuir peut durcir ou se racornir si vous n'essuyez pas l'eau.*
- *En cas de stationnement par temps ensoleillé, sélectionnez un endroit ombragé ou utilisez un pare-soleil. Si une sellerie en cuir est exposée en plein soleil pendant une longue période, il peut se décolorer et se racornir.*
- *Comme fréquemment avec les matériaux naturels, le grain du cuir est par défaut irrégulier et le cuir de vache comporte des taches à l'état naturel. Ceci n'affecte en rien les performances du cuir.*

Ceintures de sécurité
Nettoyez les ceintures à l'aide de savon doux et d'eau. N'utilisez pas d'eau de javel ou de teinture sur les ceintures. Elles peuvent affaiblir le tissu des ceintures.

Tapis de sol en vinyle
Les saletés ordinaires peuvent être nettoyées à l'eau et au savon doux. Utilisez une brosse pour décoller la saleté. Une fois la saleté décollée, rincez soigneusement les tapis à l'eau et faites-les sécher à l'ombre.

Moquettes
Enlevez le plus de poussières et saletés possible à l'aspirateur. Nettoyez les taches à l'aide d'un chiffon propre imbibé d'une solution de savon doux. Enlevez le savon au moyen d'un autre chiffon imbibé d'eau. Recommencez jusqu'à disparition de la tache ou utilisez un produit de nettoyage spécial pour moquettes sur les taches tenaces. Si vous utilisez un produit de nettoyage pour moquettes, conformez-vous scrupuleusement aux instructions d'utilisation et aux précautions stipulées par le fabricant du produit.

Tableau de bord et console
Nettoyez à l'aide d'un aspirateur.
Éliminez doucement les saletés au moyen d'un chiffon propre humide soigneusement essoré. Répétez l'opération jusqu'à élimination complète de la saleté.

AVIS

N'utilisez pas de produits chimiques contenant du silicium pour essuyer les composants électriques (ex. climatisation, chaîne stéréo, système de navigation ou autres commutateurs). Ces produits endommagent les composants.

AVIS

- **Des liquides tels que parfums, sodas ou jus de fruits peuvent causer une décoloration, des ridules et des fissures sur les pièces en résine et les textiles. Essuyez immédiatement le revêtement avec un mouchoir en papier ou un chiffon doux.**
- **Ne laissez pas de produits en cuir avec de la teinture, de la fourrure ou du vinyle, etc. dans votre véhicule sur de longues périodes. Cela peut entraîner une décoloration ou la détérioration de l'intérieur.**

Nettoyage de l'extérieur

AVIS

Il est important que le véhicule soit toujours propre. Faute de quoi la peinture risque de se ternir ou la corrosion de se développer en plusieurs endroits de la carrosserie du véhicule.

Entretien des jantes d'aluminium

NOTE :

- *N'utilisez pas de détergent acide ou alcalin ou un solvant contenant du pétrole pour laver les jantes d'aluminium. Ces types de détergents forment des taches indélébiles, des décolorations et des fissures sur les surfaces finies et endommagent les capuchons centraux.*
- *N'utilisez pas de brosse en soies et de savon contenant un abrasif. Cela endommagerait la finition des surfaces.*

Lavage

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne lavez et ne cirez jamais le véhicule pendant que le moteur tourne.**
- **Pour nettoyer le bas de caisse et les passages de roue où se trouvent des pièces aux arêtes vives, portez des gants et une chemise à manches longues pour vous protéger les mains et les bras des risques de coupure.**
- **Après le lavage du véhicule, vérifiez soigneusement l'efficacité des freins avant de prendre le volant.**

AVIS

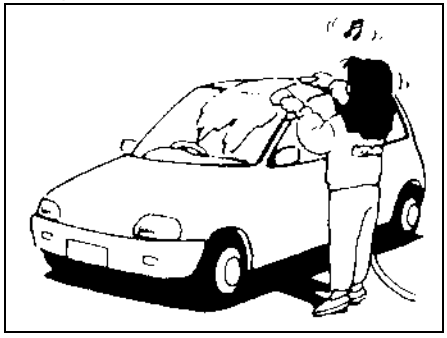
- **Si de l'eau entre en contact avec le compartiment moteur, cela peut causer un dysfonctionnement du moteur ou une défaillance des composants électriques.**
  N'utilisez pas d'eau dans le compartiment moteur lors du lavage de votre véhicule.



84S09240

- **Lors du lavage ou du cirage du véhicule, ne vous appuyez pas sur la carrosserie et ne la poussez pas fortement.**
  Cela pourrait la déformer.

Lavage à la main



60B212S

⚠ ATTENTION

Si votre véhicule est équipé d'un système d'essuie-glaces à détection de pluie, placez le levier de commande des essuie-glaces en position "OFF". Si le levier reste en position "AUTO", les essuie-glaces peuvent se déclencher de manière inattendue et provoquer des blessures ou être endommagés.

Lors du lavage du véhicule, garez-le à l'abri de la lumière directe du soleil et procédez comme suit :

1) Rincez le bas de caisse et les passages de roue à l'aide d'eau sous pression pour enlever boue et débris. Rincez abondamment.

AVIS

Lors du lavage du véhicule :
- **Évitez d'utiliser directement de la vapeur ou de l'eau chaude à plus de 80 °C (176 °F) sur les pièces en plastique.**

2) Rincez la carrosserie pour décoller la saleté. Enlevez saleté et boue de la carrosserie à l'eau courante. Vous pouvez utiliser une éponge ou une brosse douce. N'utilisez jamais un matériau dur qui risque de rayer la peinture ou le plastique. N'oubliez pas que les couvercles ou les déflecteurs des phares sont très souvent en plastique.

AVIS

Pour éviter d'endommager les surfaces peintes ou en plastique, ne retirez pas la saleté sans une importante quantité d'eau. Suivez la procédure ci-dessus.

3) Lavez tout l'extérieur à l'aide d'un détergent doux ou d'un produit de lavage automobile à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux. Trempez souvent l'éponge ou le chiffon doux dans la solution de nettoyage.

AVIS

En cas d'utilisation d'un produit de lavage pour voiture, respectez les avertissements du fabricant. N'utilisez jamais de savons ou de détergents domestiques.

4) Quand toute la saleté a été retirée, rincez le détergent à l'eau courante.
5) Essuyez la carrosserie avec une peau de chamois ou un chiffon humide et laissez sécher à l'ombre.
6) Inspectez attentivement la peinture pour repérer toute trace de détérioration. Le cas échéant, effectuez une retouche en procédant comme suit :
   1. Nettoyez la partie endommagée et laissez sécher.
   2. Remuez la peinture et effectuez la retouche en déposant une fine couche de peinture à l'aide d'une petite brosse.
   3. Laissez la peinture sécher complètement.

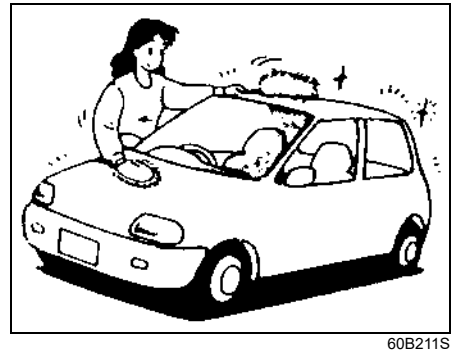
Lavage dans une station de lavage automatique

AVIS
Si vous utilisez une station de lavage automatique, veillez à ce que les pièces de carrosserie, telles qu'une antenne et des déflecteurs, ne risquent pas d'être endommagées. En cas de doute, demandez conseil au gérant de la station de lavage automatique.

Lavage avec un nettoyeur haute pression

AVIS
Si vous utilisez un nettoyeur haute pression, tenez la buse suffisamment éloignée de votre véhicule. **• Si vous amenez la buse trop près de votre véhicule ou si vous la pointez vers l'ouverture de la calandre avant ou du pare-chocs etc., cela peut provoquer des dommages et des dysfonctionnements au niveau de la carrosserie du véhicule et des pièces.** **• Si vous pointez la buse vers les vitres des portes, les encadrements des portes et le toit ouvrant (option), de l'eau peut pénétrer dans l'habitacle.**

Cirage

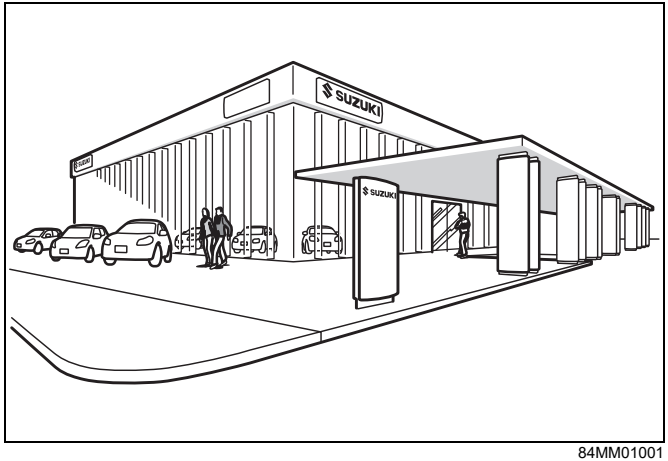


60B211S

Après le lavage du véhicule, son cirage et son lustrage sont conseillés pour assurer une meilleure protection et un plus bel aspect de la peinture.

- N'utilisez que des cires et des produits lustrants de bonne qualité.
- En cas d'utilisation de cires et de produits lustrants, respectez les avertissements du fabricant.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



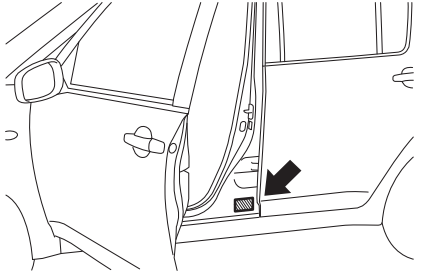
84MM01001

Identification du véhicule 10-1

Identification du véhicule

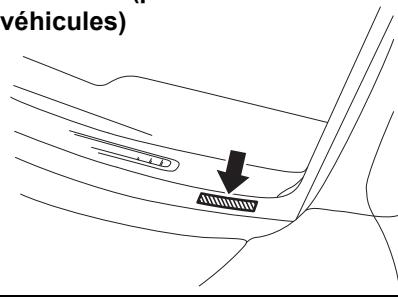
Numéro de série du châssis

EXEMPLE



74SB10001

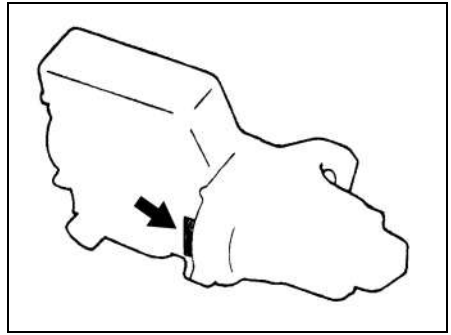
EXEMPLE (pour certains véhicules)



68LM101

Les numéros de série du châssis et/ou du moteur sont utilisés pour immatriculer le véhicule. Ces numéros sont également utilisés par le concessionnaire pour le service après-vente et toute information spéciale. Mentionnez-les toujours lorsque vous vous adressez à votre concessionnaire agréé SUZUKI. Au cas où le numéro serait illisible, il est également présent sur la plaque d'identification.

Numéro de série du moteur



60G128

Comme le montre l'illustration, le numéro de série du moteur est estampillé sur le bloc-cylindres.

CARACTÉRISTIQUES

NOTE :
Les caractéristiques sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

M/T : boîte-pont manuelle
A/T : boîte-pont automatique
2WD : 2 roues motrices
4WD : 4 roues motrices

ÉLÉMENTS : Dimensions		**UNITÉ : mm (in)**
Longueur hors-tout		4 185 (164,8)
Largeur hors-tout		1 775 (69,9)
Hauteur hors-tout		1 605 – 1 610 (63,2 – 63,4)
Empattement		2 500 (98,4)
Voie	Avant	1 535 (60,4)
	Arrière	1 505 (59,3)
Garde au sol		185 (7,3)

ÉLÉMENT : Masse (poids)		UNITÉ : kg (lb)	Modèle à moteur K14C	Modèle de moteur K14D MT	Modèle de moteur K14D AT	Modèle à moteur K15C
Poids à vide (masse)	M/T	2WD	1140 (2513)	1 180 – 1 215 (2 601 – 2 679)	-	-
		4WD	1 210 (2 668)	1 250 – 1 275 (2 756 – 2 811)	-	-
	A/T	2WD	1 155 – 1 165 (2 546 – 2 568)	-	1 205 – 1 240 (2 657 – 2 734)	-
		4WD	1 240 – 1 245 (2 734 – 2 745)	-	1 275 – 1 310 (2 811 – 2 888)	-
	Auto Gear Shift	2WD	-	-	-	1 250 – 1 275 (2 756 – 2 811)
		4WD	-	-	-	1 320 – 1 345 (2 910 – 2 965)
Poids brut du véhicule (masse)		2WD	1620 (3571)	1 650 (3 638)	1680 (3704)	1700 (3748)
		4WD	1680 (3704)	1 720 (3 792)	1750 (3858)	1770 (3902)
Poids maximum admissible sur essieu		Avant	1 040 (2 293)			
		Arrière	920 (2 028)			

ÉLÉMENT : Moteur			
Type	K14C	K14D	K15C
Nombre de cylindres	4	4	4
Alésage	73,0 mm (2,87 in)	73,0 mm (2,87 in)	74,0 mm (2,91 in)
Course	82,0 mm (3,23 in)	82,0 mm (3,23 in)	85,0 mm (3,35 in)
Cylindrée	1 373 cm^3 (1 373 cc, 83,8 cu.in)	1 373 cm^3 (1 373 cc, 83,8 cu.in)	1 462 cm^3 (1 462 cc, 89,2 cu.in)
Taux de compression	9,9 : 1	10,9 : 1	13,0 : 1

ÉLÉMENT : Système électrique		
Bougie d'allumage standard	Modèles à moteur K14C	NGK ILZKR7D8
	Modèles à moteur K14D	NGK ILZKR7N8S
	Modèles à moteur K15C	NGK ILZKR6Q11
Batterie au plomb	sans système ENG A-STOP	Régions non froides : 12 V, 36 Ah, 300 A (EN) Régions froides : 12 V, 44 Ah, 350 A (EN)
	Pour les modèles à moteur K15C avec système ENG A-STOP	12 V 55 Ah 500 A (EN)*1
	Pour les modèles à moteur K14D avec système ENG A-STOP	Régions non froides : 12 V, 36 Ah, 300 A (EN)*1 Régions froides : 12 V, 44 Ah, 350 A (EN)*1
Batterie lithium-ion	Avec SHVS (véhicule hybride intelligent par SUZUKI) (Pour les modèles à moteur K15C)	Sans entretien*2
Batterie haute tension	Modèle à moteur K15C	Sans entretien*2
Fusibles	Consultez la section INSPECTION ET ENTRETIEN.	

*1 Votre véhicule est équipé d'une batterie au plomb utilisée exclusivement par le système ENG A-STOP. Lors du remplacement de la batterie au plomb, veillez à sélectionner le type spécifié pour le système ENG A-STOP. Consultez un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié pour faire remplacer la batterie au plomb.

*2 Si la batterie lithium-ion ou la batterie haute tension est complètement déchargée, elle ne peut pas être rechargée. Lors du remplacement ou de la mise au rebut de la batterie lithium-ion ou de la batterie haute tension, consultez un concessionnaire SUZUKI.

ÉLÉMENT : Éclairages			PUISSANCE	Nº D'AMPOULE
Phare	Feux de croisement	Type halogène	12 V, 55 W	H11
		Type à LED*1	LED	–
	Feux de route	Type halogène	12 V, 60 W	HB3
		Type à LED*1	LED	–
Feu de position	Type halogène		12 V, 5 W	W5W
	Type à LED*1		LED	–
Feu de jour *1		Type à LED	LED	–
Clignotant		Avant	12 V, 21 W	PY21W
		Arrière	12 V, 21 W	P21W
Clignotant latéral		(Sur l'aile)	12 V, 5 W	WY5W
		(sur les rétroviseurs extérieurs)*1	LED	–
Feu arrière/feu stop1			LED	–
Feu stop surélevé*1			LED	–
Feu de recul			12 V, 21 W	W21W
Éclairage de la plaque d'immatriculation	Type halogène		12 V, 5 W	W5W
	Type à LED*1		LED	–
Feu antibrouillard arrière (option)*1			LED	–

• Si vous avez besoin de remplacer les ampoules indiquées dans le tableau ci-dessus, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI.
*1 Les phares étant de type non-démontable, vous ne pouvez pas les remplacer. Remplacez l'ensemble concerné si un phare est défectueux.

ÉLÉMENT : Éclairages		PUISSANCE	Nº D'AMPOULE
Plafonnier	Éclairage de la boîte à gants (option)	12 V, 1,4 W	–
	Lampe de plancher (option)*1	LED	–
	Centre (sans toit ouvrant)	12 V, 10 W	–
	Avant (sans console suspendue)	12 V, 5 W	W5W
	Avant (avec console suspendue)		
	Centre (avec toit ouvrant)		
	Compartiment à bagages (option)		
Éclairage de miroir de courtoisie (option)		12 V, 3 W	–

• Si vous avez besoin de remplacer les ampoules indiquées dans le tableau ci-dessus, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI.
*1 Les phares étant de type non-démontable, vous ne pouvez pas les remplacer. Remplacez l'ensemble concerné si un phare est défectueux.

ÉLÉMENT : Roues et pneus	
Taille de pneu avant et arrière	215/55R17 94V*1
Taille de jante	17X6 1/2J
Pression de pneu	Pour la pression de gonflage des pneus, consultez l'affichette d'information des pneus collée sur le montant de la serrure de la porte du conducteur.
Chaînes à neige recommandées	Épaisseur radiale : 10 mm (0,39 in), épaisseur axiale : 10 mm (0,39 in)
Roue de secours	T135/90D16 102M*2 T135/90R16 102M*3

*1 Si vous préparez des pneus neige ;
- SUZUKI vous recommande de remplacer les pneus par des pneus de même taille, structure et capacité de charge que ceux installés à l'origine sur votre véhicule. Consultez un concessionnaire agréé SUZUKI ou un atelier qualifié pour de plus amples informations sur l'installation des pneus.
- Montez les pneus neige aux quatre roues.
- Tenez compte du fait que la vitesse maximale autorisée pour les pneus neige est généralement inférieure à celle des pneus montés d'origine.

*2 Sauf pour les modèles destinés à l'Australie.
*3 Pour les modèles destinés à l'Australie.

ÉLÉMENT : Carburant/Lubrifiants recommandés et contenances (approximatives)				
Carburant			Voir la section CONSEILS CONCERNANT LE CARBURANT.	47 l (10,3 Imp gal)
Huile moteur	Modèles à moteur K14C		Classification : ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5 API SL, SM, SN ou SP ILSAC GF-6 Viscosité : SAE 5W-30	3,3 l (5,8 Imp pt) (remplacement avec filtre à huile)
	Modèles à moteur K14D		Classification : ACEA A1/B1 API SL, SM, SN ou SP ILSAC GF-6 Viscosité : SAE 0W-20	3,6 l (6,3 Imp pt) (remplacement avec filtre à huile)
	Modèles à moteur K15C		Classification : API SN ou SP ILSAC GF-6 Viscosité : SAE 0W-16	3,3 l (5,8 Imp pt) (remplacement avec filtre à huile)
Liquide de refroidissement du moteur	Modèles à moteur K14C	M/T	Liquide de refroidissement "SUZUKI LLC : Super" (bleu)	5,5 l (9,7 Imp pt) (réservoir inclus)
		A/T		5,7 l (10,0 Imp pt) (réservoir inclus)

ÉLÉMENT : Carburant/Lubrifiants recommandés et contenances (approximatives)				
Liquide de refroidissement du moteur	Modèles à moteur K14D	M/T	Liquide de refroidissement "SUZUKI LLC : Super" (bleu)	6,7 l (11,8 Imp pt) (réservoir inclus)
		A/T		6,9 l (12,1 Imp pt) (réservoir inclus)
	Modèles à moteur K15C			4,5 l (7,9 Imp pt) (réservoir inclus)
Huile de boîte-pont manuelle			"SUZUKI GEAR OIL 75W"	2,6 l (4,6 Imp pt)
Huile pour Auto Gear Shift	Modèles à moteur K15C			1,76 l (3,1 Imp pt)
Huile de boîte-pont automatique			"SUZUKI AT OIL AW-1"	6,2 l (10,9 Imp pt)
Huile de boîte de transfert	4WD	M/T	"SUZUKI GEAR OIL 75W-85"	0,82 l (1,4 Imp pt)
		A/T		0,85 l (1,5 Imp pt)
Huile de différentiel arrière	4WD		"SUZUKI GEAR OIL 75W-85"	0,73 l (1,3 Imp pt)
Liquide de frein / Liquide d'embrayage			SAE J1704 ou DOT4	-
Liquide lave-glace			-	2,5 l (4,4 Imp pt)

ANNOTATIONS

SUPPLÉMENT

Pour l’Australie 12-1
Pour Taïwan 12-4
Pour l’Ukraine 12-8

Pour l'Australie

Date de fabrication

La date de fabrication est inscrite sur la plaque d'identification du véhicule.
Par "date de fabrication" s'entend le mois calendaire et l'année où ont été assemblés les sous-ensembles caisse et groupe motopropulseur et où le véhicule est conduit ou sorti de la ligne de production.

Roue de secours temporaire (roue de secours compacte)

Taille de pneu	T135/90R16 102M
Taille de jante	16 x 4J
Pression de pneu à froid	420 kPa (60 psi)

Les roues de secours temporaires installées sur ce véhicule doivent avoir une capacité nominale maximale d'au moins 850 kg, ou un indice de charge de "102" et un symbole de catégorie de vitesse d'au moins "M" (130 km/h).
Conduisez avec prudence quand vous roulez avec une roue de secours temporaire. Remontez une unité standard dès que possible.

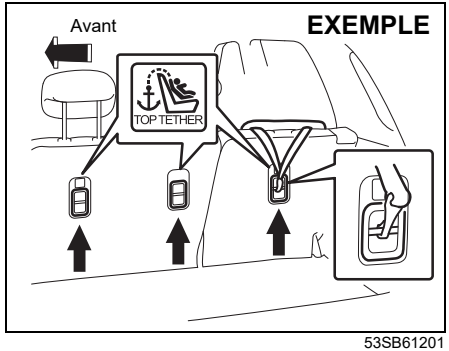
Dispositif de retenue pour enfant

⚠ AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage de dispositif de retenue pour enfant sont conçus de manière à résister seulement aux charges générées par des dispositifs de retenue pour enfant correctement installés. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour des ceintures de sécurité, harnais ou autres éléments ou équipements d'adultes.

NOTE :
Les dispositifs de retenue pour enfant d'origine SUZUKI ne sont pas conformes à la norme australienne (AS) 1754.
N'utilisez pas ces dispositifs de retenue pour enfant en Australie.

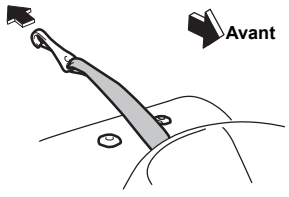
Supports de points d'ancrage de sangle d'attache supérieure de dispositif de retenue pour enfant



53SB61201

Certains dispositifs de retenue pour enfants requièrent l'usage d'une sangle supérieure. Les supports de points d'ancrage de sangle supérieure sont disposés dans votre véhicule aux endroits indiqués dans l'illustration. Le nombre de supports de points d'ancrage de sangle supérieure disponibles dans votre véhicule dépend des spécifications du véhicule.

EXEMPLE



54P001207

Déposez l'appui-tête avant de fixer la sangle d'attache supérieure. Après avoir ancré la sangle d'attache supérieure, assurez-vous qu'elle soit disposée comme illustré.
Suivez cette procédure dans l'ordre inverse pour retirer la sangle d'attache supérieure.
Pour plus de détails sur la procédure à suivre pour attacher les enfants, reportez-vous à la section "Ceintures de sécurité et dispositifs de retenue pour enfants" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé à l'avant par un coussin gonflable.

⚠ AVERTISSEMENT

N'installez pas de dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège passager avant. Si l'airbag avant côté passager vient à se déployer, et qu'un enfant est installé dans un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière, celui-ci risque d'être gravement ou mortellement blessé. L'arrière du dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière se trouve trop près de l'airbag.

Si un dispositif de retenue pour enfant de type face à la route doit obligatoirement être installé sur le siège passager avant, reculez ce siège au maximum. Pour plus de détails sur la procédure à suivre pour attacher les enfants, reportez-vous à "Ceintures de sécurité et dispositifs de retenue pour enfants" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Étiquette d'avertissement pour l'airbag avant du passager avant

EXEMPLE



72M00150

Vous pouvez trouver cette étiquette sur le pare-soleil.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez JAMAIS un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF situé devant lui, au risque d'infliger des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES À L'ENFANT.

Avertissement de ceinture de sécurité

Suivez cet avertissement ainsi que les instructions relatives aux ceintures de sécurité dans ce manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

Les ceintures de sécurité sont conçues pour se porter sur la structure osseuse du corps et doivent être passées bas sur l'avant du bassin ou le bassin, la poitrine et les épaules, selon le cas. Évitez de passer la section ventrale de la ceinture en travers de la zone abdominale.

- **Les ceintures de sécurité doivent être réglées aussi fermes que possible, tout en étant confortables, pour offrir la protection pour laquelle elles ont été conçues. Une ceinture de sécurité lâche réduit fortement le niveau de protection de la personne qui la porte.**
- **Veillez à éviter de contaminer la sangle avec des produits lustrants, des huiles et des produits chimiques et en particulier l'acide de batterie. Pour nettoyer les sangles, utilisez une solution à base de savon doux et d'eau. Changez la ceinture si les sangles s'effilochent, sont particulièrement sales ou détériorées.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **En cas d'impact sérieux, l'ensemble de la ceinture de sécurité doit impérativement être changé, même s'il ne présente aucun dégât apparent.**
- **Évitez de tordre les sangles de la ceinture de sécurité.**
- **Chaque ceinture ne doit être utilisée que par un seul passager. Il est dangereux de passer une ceinture de sécurité autour d'un enfant assis sur les genoux d'un autre passager.**

Pour le cas où un "*ensemble de ceinture de sécurité*" intègre un "*renrouleur avec verrouillage et réglage automatique de longueur*" ou un "*rétracteur avec verrouillage de sécurité*".

⚠ AVERTISSEMENT

- **L'utilisateur ne doit apporter aucune modification ou aucun ajout empêchant le fonctionnement des dispositifs de réglage de ceinture de sécurité pour supprimer le mou ou empêchant le réglage de l'ensemble de ceinture de sécurité pour supprimer le mou.**
- **En vous reportant aux instructions relatives aux ceintures de sécurité de ce manuel, réglez la ceinture de sécurité de sorte que les parties ventrales et thoraciques de l'*Ensemble de ceinture de sécurité* s'ajustent aussi étroitement que possible tout en restant confortables.**

Pile au lithium



78RM10010

⚠ AVERTISSEMENT

N'ingérez pas la pile, risque de brûlure chimique
(La télécommande fournie avec) Ce produit contient une pile bouton. Si la pile bouton est ingérée, cela peut causer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.
Gardez les piles neuves et usagées hors de portée des enfants. Si le compartiment à piles ne ferme pas correctement, cessez d'utiliser le produit et gardez-le hors de portée des enfants. Si vous pensez que des piles ont pu être avalées ou placées dans une partie du corps, consultez immédiatement un médecin.

Capacité de remorquage maximale (remorque, chargement et barre de remorquage)

Remorque équipée de freins :
1500 kg (3 307 lb)
Remorque sans freins : 600 kg (1 323 lb)

Pour Taïwan

Étiquette d'avertissement pour l'airbag avant du passager avant



61MS503

Vous pouvez trouver cette étiquette sur le pare-soleil.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne transportez PAS de nourrisson, de bébé et d'enfant sur le siège passager avant, sous peine d'être en infraction avec la loi.

Dispositif de retenue pour enfant

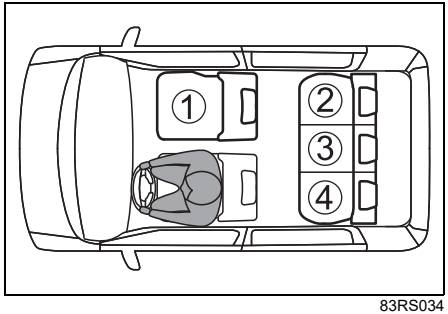
⚠ ATTENTION

Ajustez la hauteur d'appui-tête ou retirez-le pour poser le dispositif de retenue pour enfant, selon les besoins. Cependant, si vous installez un coussin rehausseur sans dossier ou appuie-tête, n'enlevez pas l'appuie-tête du siège. Si l'appuie-tête est retiré pour poser le dispositif de retenue pour enfant, vous devez le réinstaller après avoir enlevé le dispositif de retenue pour enfant.
Si le dispositif de retenue pour enfant est mal fixé, un enfant qui y est assis pourrait être blessé lors d'un accident. (Voir la section "Installation avec une ceinture de sécurité à trois points", la section "Installation avec des fixations de type ISOFIX" et la section "Installation d'un dispositif de retenue pour enfant avec sangle supérieure" du chapitre AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.)

Dispositif de retenue pour enfant

L'aptitude de chaque position de siège passager au transport des enfants ou à l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant est donnée dans le tableau ci-après.

Dispositifs de retenue pour enfants adéquats en fonction de chaque position de siège



83RS034

NOTE :
L'illustration ci-dessus montre un véhicule à conduite à gauche.
Le numéro de position de siège de ①, ②, ③ et ④ est identique pour un véhicule à conduite à gauche et pour un véhicule à conduite à droite.
① Siège passager avant
② Siège arrière côté droit
③ Siège arrière central
④ Siège arrière côté gauche

①	✕
② (#1)	U i ISOFIX
③	✕
④ (#1)	U i ISOFIX

U — Convient à la catégorie universelle des dispositifs de retenue pour enfants fixés avec la ceinture de sécurité du véhicule.

i — Convient aux dispositifs de retenue pour enfant i-Size et ISOFIX.

ISOFIX — Ce siège est équipé du point d'ancrage à sangle supérieure.

✕ — Ne convient pas à un dispositif de retenue pour enfant.

#1 : Si l'appui-tête gêne l'installation du dispositif de retenue pour enfant, retirez l'appui-tête si nécessaire.

Informations détaillées sur le dispositif de retenue pour enfant

Numéro de position de siège	Position des sièges			
	①	②	③	④
Position de siège adaptée pour siège universel fixé par ceinture (OUI/NON)	NON	OUI	NON	OUI
Position d'assise i-Size (OUI/NON)	NON	OUI	NON	OUI
Position de siège adaptée pour fixation latérale (L1/L2)	NON	X	NON	X
Dispositif orienté vers l'arrière adapté (R1/R2/R3)	NON	R1, R2, R3	NON	R1, R2, R3
Dispositif orienté vers l'avant adapté (F2X/F2/F3)	NON	F2X, F2, F3	NON	F2X, F2, F3

Signification des lettres insérées dans le tableau ci-dessus
OUI = convient à cette position de siège
NON = ne convient pas à cette position de siège
X = position ISOFIX ne convenant pas aux dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX dans ce dispositif de fixation.

Les dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX sont répartis en différents groupes de poids, de tailles et de fixation.
Le dispositif de retenue pour enfant peut être utilisé dans les positions d'assise pour le type de fixation présenté dans le tableau ci-dessus.
Pour le groupe de poids, le groupe de tailles et le type de fixation, vérifiez le tableau de la page suivante.

SUPPLÉMENT

Si aucune catégorie de poids n'est indiquée sur votre dispositif de retenue pour enfant (ou si vous ne pouvez trouvez cette information dans le tableau suivant), reportez-vous aux informations sur l'adéquation du dispositif de retenue pour enfant ou demandez au revendeur de votre siège pour enfant.

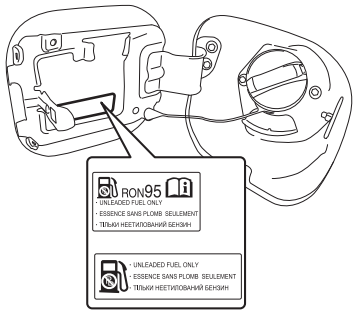
Groupe de poids	Groupe de tailles	Fixation	Description
0 (jusqu'à 10 kg)	F	L1	Dispositifs de retenue pour enfant, position tournée vers le côté gauche (nacelle)
	G	L2	Dispositifs de retenue pour enfant, position tournée vers le côté droit (nacelle)
	E	R1	Siège orienté vers l'arrière
0+ (jusqu'à 13 kg)	E	R1	Siège orienté vers l'arrière
	D	R2	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, taille réduite
	C	R3	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, pleine taille
I (9 kg à 18 kg)	D	R2	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, taille réduite
	C	R3	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, pleine taille
	B	F2	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'avant, pour nourrisson, hauteur réduite
	B1	F2X	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'avant, pour nourrisson, hauteur réduite
	A	F3	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'avant, pour nourrisson, pleine hauteur
II (15 à 25 kg)	X	X	–
III (22 à 36 kg)	X	X	–

Signification des lettres insérées dans le tableau ci-dessus
X = Il n'y a pas de fixation pour ce groupe de poids.

Pour l'Ukraine

Moteur à essence

EXEMPLE



74SB80101

Pour éviter d'endommager le convertisseur catalytique, vous **devez** utiliser de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane (RON) de 91 ou plus (ou RON de 95 ou plus si c'est indiqué sur le couvercle de réservoir de carburant), conformément à la norme européenne EN228. Ces véhicules sont également identifiés par une étiquette fixée près du tuyau de remplissage de carburant et indiquant : "UNLEADED FUEL ONLY", "ESSENCE SANS PLOMB SEULEMENT" ou "ТІЛЬКИ НЕЕТИЛОВАНИЙ БЕНЗИН" (carburant sans plomb uniquement).

Mélanges essence/éthanol
Des mélanges d'essence sans plomb et d'éthanol (alcool de grain), également connus sous le nom d'alcool-carburant , sont commercialisés dans certaines régions. Votre véhicule accepte de tels mélanges si ceux-ci ne contiennent pas plus de 10 % d'éthanol. Vérifiez que le taux d'octane du mélange essence/éthanol en question n'est pas inférieur au taux spécifié pour l'essence.

NOTE :
Si l'emploi d'un mélange essence/alcool ne donne pas entière satisfaction quant aux performances du véhicule et à sa consommation de carburant, utilisez de l'essence sans plomb non mélangée à de l'alcool.

Essence contenant du MTBE (disponible lorsque la réglementation locale l'autorise)
Vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb contenant du MTBE (méthyle tertiaire butyle éther) si la teneur en MTBE ne dépasse pas 15 %. Ce carburant oxygéné ne contient pas d'alcool.

AVIS

Un espace est prévu dans le réservoir de carburant pour la dilatation du carburant par temps chaud. Si du carburant est ajouté après la fermeture automatique de la buse de remplissage ou après le premier refoulement, cette poche d'air se remplit. Si le plein est effectué de cette manière, la dilatation du carburant par temps chaud va entraîner des fuites. Pour remédier à ce genre de fuite de carburant, arrêtez de remplir le réservoir lorsque la buse de remplissage se coupe automatiquement ou, sur les systèmes non automatiques, lors du premier refoulement de carburant.

AVIS

Attention à ne pas renverser de l'essence contenant de l'alcool pendant l'appoint en carburant. Si du carburant s'écoule sur la carrosserie du véhicule, essuyez-le immédiatement. Les carburants contenant de l'alcool risquent d'attaquer la peinture et ce genre de dégât n'est pas couvert par la garantie limitée des véhicules neufs.

ANNOTATIONS

INDEX

Symboles

A

Accélérateur et frein 2-86
Accoudoir avant avec boîtier de console 5-17
Aide-mémoire des contrôles quotidiens 3-2
Airbags frontaux 2-67
Airbags latéraux et airbags rideaux latéraux 2-71
Ajout de liquide de refroidissement 7-45
Alerte de trafic arrière perpendiculaire (RCTA) 3-149
Antenne radio 5-40
Appoint d'huile et vérification de l'absence de fuite 7-44
Appuie-tête 2-24, 2-27
Arrivée dans une zone inondée 4-6
Assistance au maintien de voie 3-104
Assistance de feux de route 3-109
Autonomie 2-86
Avertissement concernant les gaz d'échappement 3-1
Avertissement de ceinture de sécurité 12-3
Avertissement de dérive du véhicule 3-98
Avertissement de somnolence 3-165
Avertissement de somnolence au volant 3-164
Avertissement de sortie de voie 3-97
Avertisseur sonore 2-162

B

Balais d'essuie-glace 7-78
Barres de toit 5-22
Batterie 7-60
Batterie lithium-ion 3-43
Boîte à gants 5-13
Boîte-pont automatique à 6 rapports ou Auto Gear Shift 3-22
Boîte-pont manuelle 3-20
Bouchon du réservoir de carburant 5-1
Bougies d'allumage 7-49

C

Caméra arrière 3-169
Capot du moteur 5-2
Capteurs à ultrasons 3-152
Capteurs de stationnement 3-156, 3-168
CARACTÉRISTIQUES 11-1
Ceinture à trois points avec connecteur amovible 2-37
Ceinture de sécurité à trois points 2-32
Ceintures de sécurité et dispositifs de retenue pour enfants 2-29
Chaînes à neige 4-4
Changement des ampoules 7-68
Changement des roues 8-4
Chargement du véhicule 6-1
Chauffage de siège avant 2-24
Cirage 9-7
Clés 2-1
Clignotant latéral 7-70
Climatisation 5-26, 7-82
Combiné d'instruments 2-80
Commande d'essuie-glace et de lave-glace 2-158
Commande de luminosité 2-82
Commandes audio à distance 5-42
Commutateur "ECO MODE" 2-164
Commutateur "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) 3-96

Commutateur de lunette arrière chauffante et de rétroviseurs extérieurs chauffants 2-163
Commutateur du contrôle de vitesse en descente 3-181
Commutateur du moteur 3-3
Compartiment à bagages 5-8
Compte-tours 2-81
Compteur de puissance 2-86
Compteur de vitesse 2-81, 2-86
Compteur kilométrique 2-94
Conduite en côte 4-3
Conduite sur autoroute 4-3
Conduite sur routes glissantes 4-4
Conduite tout terrain 4-6
Conseils concernant le carburant 1-1
Console suspendue 5-14
Consommation d'huile du moteur 3-3
Consommation de carburant 2-86
Consommation instantanée de carburant 2-86
Consommation moyenne de carburant 2-86
Contacteur d'essuie-glace et de lave-glace arrière 2-161
Contacteur de feux de détresse 2-157
Contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs 2-21
Contacteur de réglage des phares 2-155
Contacteur ESP® "OFF" 3-180
Contrôle des ceintures de sécurité 2-44
Contrôle des pneus 7-58
Contrôle du niveau de l'huile 7-39
Contrôle du niveau de l'huile de boîte de vitesses 7-51
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement 7-45
Convertisseur catalytique 4-1
Convertisseur CC/CC 3-43
Couple et puissance 2-86
Courroie d'entraînement 7-37
Couvercle du compartiment à bagages 5-20
Crochet pour ceinture de sécurité extérieure arrière 2-43
Crochet pour sac à provisions 5-20
Crochets de châssis 5-23
Crochets de filet de chargement 5-20
Crochets du compartiment à bagages 5-20

D

Date de fabrication 12-1
Démarrage du moteur en zone froide 3-15
Démarrage/Arrêt du moteur (véhicule sans système de démarrage par pression sans clé) 3-14
Démarrage/Arrêt du moteur ou du système hybride de puissance (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé) 3-14
Déplacement 2-86
Direction 7-57
Dispositif de réglage de la hauteur d'ancrage de la sangle épaulière 2-42
Dispositif de retenue pour enfant 2-50, 12-1
Durée totale d'arrêt de ralenti et Carburant total économisé par ralenti 2-86, 2-90

E

eCall 8-17
Éclairage de la boîte à gants 5-6, 7-77
Éclairage de la plaque d'immatriculation 7-76
Écran d'information 2-83
Embrayage 7-53
Enjoliveur de roue 8-6

Entretien conseillé en cas de conditions de conduite difficiles (pour les pays de l'Union européenne et Israël) 7-32
Entretien conseillé en cas de conditions de conduite difficiles (sauf pour les pays de l'Union européenne et Israël)
- Pour modèle à moteur K14C et modèle à moteur K14D 7-20
Entretien conseillé en cas de conditions de conduite difficiles (sauf pour les pays de l'Union Européenne)
- Pour le modèle à moteur K15C 7-8
Essuie-glaces avant avec fonction de détection de pluie 2-158
Étiquette d'avertissement pour l'airbag avant du passager avant 2-66

F

Faire l'appoint 7-41
Feu combiné arrière 7-73
Feu de position avant 7-70
Feu de recul 7-74
Filtre à air 7-47
Filtre à particules essence (GPF) 3-19
Flux d'énergie 2-86
Fonction anti-pincement 2-18
Fonctionnement automatique de l'éclairage 2-148
Fonctionnement des clignotants 2-156
Fonctionnement du système ABS 3-177
Frein de stationnement 7-56
Freinage 3-175
Freins 7-54
Freins assistés 3-175
Fusibles 7-63
Fusibles du compartiment moteur 7-64
Fusibles situés sous le tableau de bord 7-66

H

Hayon 2-5
Horloge 2-84
Horloge et date 2-86
Huile de boîte de transfert 7-50
Huile de boîte de vitesses 7-50
Huile de boîte-pont manuelle 7-50
Huile de différentiel arrière 7-50
Huile pour Auto Gear Shift 7-50
Huile spécifiée 7-38

I

Identification du véhicule 10-1
Indicateur "ECO" 2-142
Indicateur "EV" 2-142
Indicateur "READY" 2-142
Indicateur de demande de freinage 2-143
Indicateur de flux d'énergie 3-38
Installation avec des fixations de type ISOFIX 2-62
Installation avec une ceinture de sécurité à trois points 2-60
Installation d'un dispositif de retenue pour enfant avec sangle supérieure 2-64
Installation des émetteurs de fréquence radio 5-41
Instructions de démarrage avec une batterie de secours 8-10
Instructions de levage sur cric 8-1

J

Jauge de carburant 2-81

L

L'assistance au freinage par double capteur II (DSBS II) ... 3-88
Lampes de plancher ... 5-6
Lavage ... 9-5
Lave-glace ... 2-160
Lever le véhicule à l'aide d'un cric de garage ... 8-3
Lève-vitres électriques ... 2-15
Levier de commande d'éclairage ... 2-147
Levier de commande des clignotants ... 2-156
Levier de frein de stationnement ... 3-10
Levier de réglage d'inclinaison de dossier de siège ... 2-23, 2-26
Levier de réglage de hauteur de siège ... 2-23
Levier de réglage de position de siège ... 2-23
Levier de verrouillage de colonne de direction inclinable/télescopique ... 2-162
Limiteur de vitesse ... 3-69
Limiteur de vitesse avec reconnaissance de la signalisation routière ... 3-74
Liquide d'embrayage ... 7-53
Liquide de frein ... 7-54
Liquide de refroidissement du moteur ... 7-44
Liquide lave-glace ... 7-81

M

Manipulation du système hybride de puissance ... 3-61
Mélanges essence/éthanol ... 1-1
Message d'avertissement eCall ... 8-22
Messages d'avertissement et alarmes ... 2-102, 3-128, 3-151, 3-162
Mode manuel ... 3-25
Moniteur d'angle mort (BSM) ... 3-143
Moteur à essence ... 1-1

N

Nettoyage du véhicule ... 9-2
Numéro de série du châssis ... 10-1
Numéro de série du moteur ... 10-1

O

Optimisation de la consommation de carburant ... 4-2
Outillage de changement des roues ... 8-1

P

Pare-soleil ... 5-4
Patères ... 5-13
Pédale d'accélérateur ... 3-13
Pédale d'embrayage ... 3-13, 7-53
Pédale de frein ... 3-13, 7-55
Pédales ... 3-13
Permutation des roues ... 7-59
Plafonnier ... 5-5, 7-76
Planche du compartiment à bagages ... 5-21
Pneus ... 7-57
Poche du compartiment à bagages ... 5-18
Pochette de dossier de siège avant ... 5-17
Pochette de tableau de bord ... 5-16
Poignée de maintien ... 5-13

Points d'installation du dispositif d'attelage de remorque 6-7
Porte-gobelet arrière 5-17
Porte-gobelet avant 5-17
Porte-gobelets avant 5-16
Porte-gobelets et zone de rangement 5-15
Position du sélecteur / Témoin de changement de vitesse 2-94
Pour l'Australie 12-1
Pour l'Ukraine 12-8
Pour Taïwan 12-4
Prévention contre la corrosion 9-1
Prévention de sortie de voie 3-97, 3-98
Prise accessoire 5-9
Prise USB 5-10
Problème de moteur : Le démarreur ne fonctionne pas 8-15
Problème de moteur : Moteur noyé 8-16
Problème de moteur : Surchauffe 8-16
Programme d'entretien 7-2
Programme d'entretien régulier (pour les pays de l'Union européenne et Israël) 7-25
Programme d'entretien régulier (sauf pour les pays de l'Union européenne et Israël) - Pour le modèle à moteur K14C et le modèle à moteur K14D 7-13
Programme électronique de stabilité (ESP®) 3-178

R

Reconnaissance de la signalisation routière 3-112
Réglage de siège 2-21, 2-25
Réglage du faisceau des phares 2-151
Réglages du système de climatisation par le système ENG A-STOP 2-102
Régulateur de vitesse adaptatif 3-116, 3-127
Régulateur de vitesse adaptatif (avec fonction de suivi pour toutes les vitesses) 3-129
Régulation de vitesse 3-66
Remorquage 8-11
Remorquage à l'aide d'un câble 8-13
Remorquage par un camion de remorquage 8-11
Remplacement de la batterie 7-61
Remplacement du filtre à huile 7-43
Remplacement du liquide de refroidissement 7-46
Repose-pieds 5-18
Rétracteur avec verrouillage de sécurité (RVS) 2-34
Rétroviseur anti-éblouissement automatique 2-20
Rétroviseurs 2-19
Rétroviseurs à réglage électrique 2-20
Rétroviseurs extérieurs 2-20
Rodage 4-1
Roue de secours compacte 7-59
Roue de secours temporaire (roue de secours compacte) 12-1

S

Sécurité pour enfants (portes arrière) 2-4
Sélection des modes d'allumage 3-7
Sélection du liquide de refroidissement 7-44
Serrures de portes 2-2
Serrures de portes latérales 2-2
SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) 3-38
Sièges arrière 2-25
Sièges arrière rabattables 2-27

Sièges avant 2-21
Signal sonore de rappel d'éclairage 2-150
Support de ceinture de sécurité arrière 2-43
Système 4WD à quatre modes 3-31
Système antiblocage des freins (ABS) 3-176, 3-178
Système antidémarrage 2-1
Système d'aide au démarrage en côte 3-184
Système d'assistance au freinage 3-176
Système de chauffage et de climatisation automatique (contrôle de la température) 5-33
Système de contrôle de stabilité 3-178
Système de contrôle de traction 3-178
Système de contrôle de vitesse en descente 3-181
Système de démarrage par pression sans clé 3-6
Système de désactivation de l'airbag passager avant 2-78
Système de retenue supplémentaire (airbags) 2-65
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) 3-186
Système de surveillance du conducteur (DMS) 3-164
Système de verrouillage centralisé des portes 2-3
Système des feux de jour (D.R.L.) 2-151
Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (pour un SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki)) 3-41
Système hybride de puissance 3-56
Système limiteur de force de ceinture de sécurité 2-47
Système manuel de chauffage et de climatisation 5-27
Système prétendeur de ceinture de sécurité 2-45, 2-65

T

Tapis de sol 5-18
Télécommande du système de démarrage par pression sans clé 2-6, 2-7
Témoin "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur 2-136
Témoin "OFF" du moniteur d'angle mort (BSM) 2-146
Témoin "RCTA OFF" de l'alerte de trafic arrière perpendiculaire 2-146
Témoin AIRBAG 2-66, 2-132
Témoin antivol 2-12
Témoin d'assistance de feux de route (vert) 2-145
Témoin d'éclairage 2-138
Témoin de basse pression de pneu 3-186
Témoin de capteur de stationnement 2-145
Témoin de changement de vitesse 3-28
Témoin de direction assistée 2-135
Témoin de dysfonctionnement 2-133
Témoin de feu antibrouillard arrière 2-137
Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur / Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant 2-132
Témoin de régénération d'énergie en décélération 2-141
Témoin des phares (feux de route) 2-138
Témoin du contrôle de vitesse en descente 2-130
Témoin du système de régulateur de vitesse adaptatif 2-145

Témoin ENG A-STOP 2-140
Témoin ENG A-STOP "OFF" 2-141, 3-53
Témoin ESP® "OFF" 2-130, 3-180
Témoins des clignotants 2-137
Temps de conduite 2-86
Thermomètre 2-82, 2-85
Toit ouvrant 5-10
Traction d'une remorque 6-1
Trousse de réparation des pneus 8-6

U

Utilisation de la boîte-pont 3-20
Utilisation des ceintures de sécurité 2-44

V

Véhicule embourbé 4-5
Vidange de l'huile de boîte de vitesses 7-52
Vidange de l'huile moteur et changement du filtre 7-41
Vitesse moyenne 2-86
Vitres 2-15
Voyant 4WD 2-139
Voyant d'alerte d'ouverture des portes 2-134
Voyant d'alerte de boîte-pont 2-133
Voyant d'alerte de charge 2-131
Voyant d'alerte de faible niveau de carburant 2-135
Voyant d'alerte de faible pression des pneus 2-126
Voyant d'alerte de filtre à particules essence (GPF) 2-141
Voyant d'alerte de pression d'huile moteur 2-131
Voyant d'alerte de système de freinage 2-128, 2-129
Voyant d'alerte de système hybride 2-138
Voyant d'alerte des phares à LED 2-137
Voyant d'alerte du système antiblocage des freins (ABS) 2-129
Voyant d'alerte du système antidémarrage/ démarrage par pression sans clé 2-134
Voyant d'alerte du système d'alerte sonore du véhicule "OFF" 2-142
Voyant d'alerte ESP® 2-130, 3-179
Voyant d'avertissement d'assistance de feux de route (orange) 2-143
Voyant d'avertissement principal 2-143
Voyant de rappel de vidange d'huile 2-139
Voyants et témoins 2-126

Z

Zone utile dans l'habitacle pour le démarrage du moteur 3-10

ANNOTATIONS

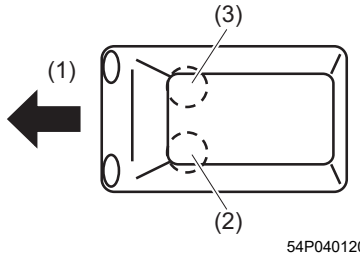
Pour les pays concernés par l'entrée en vigueur de l'édition révisée depuis la troisième édition de la réglementation N° 10 de l'ONU.

Installation des émetteurs de fréquence radio (RF)

Le véhicule est conforme à l'édition révisée depuis la troisième édition de la réglementation N° 10 de l'ONU.

Si vous voulez utiliser un équipement de transmission par fréquence radio dans votre véhicule, nous vous conseillons fortement de sélectionner un équipement conforme à la réglementation de votre pays et de demander conseil à un concessionnaire Suzuki ou à un technicien qualifié.

Tableau : Installation et utilisation de l'émetteur RF embarqué

Bandes de fréquences (MHz)		Position de l'antenne sur le véhicule*	Puissance maximale (W)
144 – 146	Bande de fréquences réservée aux amateurs		50
430 – 440	Bande de fréquences réservée aux amateurs		50
1 200 – 1 300	Bande de fréquences réservée aux amateurs		10

(1) Avant
(2) Position d'installation de l'antenne : à l'avant gauche du toit
(3) Position d'installation de l'antenne : à l'avant droit du toit
*L'illustration est un exemple de véhicule à hayon.

Conditions spécifiques pour l'installation

NOTE :

1) Le câble d'antenne doit être acheminé aussi loin que possible des systèmes électriques et électroniques du véhicule et du câblage du véhicule.
2) Le câble d'alimentation de l'émetteur doit être correctement raccordé à la batterie au plomb du véhicule.

AVIS
Avant d'utiliser votre véhicule, vérifier l'absence d'interférences de tous les dispositifs électriques de votre véhicule avec l'émetteur RF en mode de veille et en mode de transmission.

Blind Spot Monitor (BSM) System

Company : Hella GmbH & Co. KGaA
Street : Rixbecker Str.75
Location : 59552 Lippstadt
Country : Germany

	Language	Text for manual 4G0 (To be confirmed by Suzuki)	Frequency range:	Transmission power:
1	Bulgarian	С настоящото Hella GmbH & Co. KGaA декларира, че този тип радиосъоръжение RS4 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: www.hella.com/suzuki	Честотният диапазон: 24.050 GHz....24.250 GHz	Предавателна мощност: 20 dBm (максимум)
2	Czech	Tímto Hella GmbH & KGaA prohlašuje, že typ rádiového zařízení RS4 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: www.hella.com/suzuki	Frekvenční rozsah: 24.050 GHz....24.250 GHz	Transmit Power: 20 dBm (maximum)
3	Danish	Hermed erklærer Hella GmbH & Co. KGaA, at radioudstyrstypen RS4 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: www.hella.com/suzuki	Frekvensområde: 24.050 GHz....24.250 GHz	Transmit Power: 20 dBm (maksimum)
4	German	Hiermit erklärt Hella GmbH & Co. KGaA, dass der Funkanlagentyp RS4 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: www.hella.com/suzuki	Frequenzbereich: 24.050 GHz ··· 24.250 GHz	Sendeleistung: 20dBm (maximal)
5	Greek	Με την παρούσα ο/η Hella GmbH & Co. KGaA, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός RS4 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: www.hella.com/suzuki	Εύρος συχνοτήτων: 24.050 GHz....24.250 GHz	Ισχύς μετάδοσης: 20 dBm (μέγιστο)
6	English	Hereby, Hella GmbH & Co. KGaA declares that the radio equipment type RS4 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: www.hella.com/suzuki	Frequency range: 24.050 GHz ... 24,250 GHz	Transmission power: 20 dBm (maximum)
7	Spanish	Por la presente, Hella GmbH & Co. KGaA declara que el tipo de equipo radioeléctrico RS4 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: www.hella.com/suzuki	Gama de frecuencias: 24.050 GHz....24.250 GHz	Potencia de transmisión: 20 dBm (máximo)
8	Estonian	Käesolevaga deklareerib Hella GmbH & Co. KGaA, et käesolev raadioseadme tüüp RS4 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: www.hella.com/suzuki	Sagedusala: 24.050 GHz....24.250 GHz	Saatevõimsus: 20 dBm (maksimaalselt)
9	Finnish	Hella GmbH & Co. KGaA vakuuttaa, että radiolaitetyyppi RS4 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: www.hella.com/suzuki	Taajuusalue: 24.050 GHz....24.250 GHz	Lähetysteho: 20 dBm (maksimi)
10	French	Le soussigné, Hella GmbH & Co. KGaA, déclare que l'équipement radioélectrique du type RS4 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: www.hella.com/suzuki	Gamme de fréquences: 24.050 GHz....24.250 GHz	Puissance de transmission: 20 dBm (maximum)
11	Irish	Leis seo, Dearbhaíonn Hella GmbH & Co. KGaA go bhfuil an cineál trealaimh raidió RS4 i gcomhréir le Treoir 2014/53 / AE. Tá téacs iomlán an dearbhú comhréireachta an AE ar fáil ag an seoladh idirlín seo a leanas: www.hella.com/suzuki	Réimse Minicíocht: 24.050 GHz....24.250 GHz	Tarchuirfidh Power: 20 dBm (uasmhéid)
12	Croatian	Hella GmbH & Co. KGaA ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa RS4 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: www.hella.com/suzuki	Frekvencijski raspon: 24.050 GHz....24.250 GHz	Prijenos snage: 20 dBm (maksimalno)
13	Hungarian	Hella GmbH & Co. KGaA igazolja, hogy a RS4 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: www.hella.com/suzuki	Frekvencia tartomány: 24.050 GHz....24.250 GHz	Átviteli teljesítmény: 20 dBm (maximum)

14	Italian	Il fabbricante, Hella GmbH & Co. KGaA, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio RS4 è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: www.hella.com/suzuki	Gamma di frequenza: 24.050 GHz....24.250 GHz	Trasmissione di potenza: 20 dBm (massimo)
15	Lithuanian	Aš, Hella GmbH & Co. KGaA, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas RS4 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: www.hella.com/suzuki	Dažnių diapazonas: 24.050 GHz....24.250 GHz	Perduoti Galia: 20 dBm (maksimali)
16	Latvin	Ar šo Hella GmbH & Co. KGaA deklarē, ka radioiekārta RS4 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: www.hella.com/suzuki	Frekvenču diapazons: 24.050 GHz....24.250 GHz	Pārraidīt Jauda: 20 dBm (maksimums)
17	Maltese	B'dan, Hella GmbH & Co. KGaA, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju RS4 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej: www.hella.com/suzuki	Firxa ta 'frekwenza: 24.050 GHz....24.250 GHz	Jittrasmettu Power: 20 dBm (massimu)
18	Dutch	Hierbij verklaar ik, Hella GmbH & Co. KGaA, dat het type radioapparatuur RS4 conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: www.hella.com/suzuki	Frequentiebereik: 24.050 GHz....24.250 GHz	Zendvermogen: 20 dBm (maximum)
19	Polish	Hella GmbH & Co. KGaA niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego RS4 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: www.hella.com/suzuki	Zakres częstotliwości: 24.050 GHz....24.250 GHz	Moc transmisji: 20 dBm (maksymalnie)
20	Portugese	O(a) abaixo assinado(a) Hella GmbH & Co. KGaA declara que o presente tipo de equipamento de rádio RS4 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: www.hella.com/suzuki	Faixa de freqüência: 24.050 GHz....24.250 GHz	Potência de transmissão: 20 dBm (máximo)
21	Romanian	Prin prezenta, Hella GmbH & Co. KGaA declară că tipul de echipamente radio RS4 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: www.hella.com/suzuki	Gama de frecvențe: 24.050 GHz....24.250 GHz	Putere Transmit: 20 dBm (maxim)
22	Slovak	Hella GmbH & Co. KGaA týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu RS4 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: www.hella.com/suzuki	Frekvenčný rozsah: 24.050 GHz....24.250 GHz	Transmit Power: 20 dBm (maximum)
23	Slovene	Hella GmbH & Co. KGaA potrjuje, da je tip radijske opreme RS4 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: www.hella.com/suzuki	Frekvenčni razpon: 24.050 GHz....24.250 GHz	Oddajna moč: 20 dBm (največ)
24	Swedish	Härmed försäkrar Hella GmbH & Co. KGaA att denna typ av radioutrustning RS4 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: www.hella.com/suzuki	Frekvensområde: 24.050 GHz....24.250 GHz	Transmit Effekt: 20 dBm (max)
25	Turkish	Hella GmbH & Co. KGaA, işbu belgeyle RS4 tipi radyo ekipmanının 2014/53/AB sayılı direktife uygun olduğunu beyan eder. AB uygunluk beyanının tam metni, aşağıdaki internet adresinde mevcuttur: www.hella.com/suzuki	Frekvensområde: 24.050 GHz....24.250 GHz	Transmit Effekt: 20 dBm (max)

Hereby, HELLA GmbH & Co. KGaA declares that the radio equipment type RS4 is in compliance with radio regulation 2017.
The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:
www.hella.com/suzuki
Technical information:
Frequency band: 24.05 ... 24.25 GHz
Transmission power: 20 dBm (max.) EIRP

Manufacturer and Address:
HELLA GmbH & Co. KGaA
Rixbecker Straße 75, 59552 Lippstadt, Germany

取得審驗證明之低功率射頻器材，非經核准，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、
加大功率或變更原設計之特性及功能。
低功率射 頻器材之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信;經發現有干擾現象時，應立即停用，
並改善至無干擾時方得繼續使用。
前述合法通信，指依電信管理 法規定作業之無線電通信。
低功率射頻器材須忍受合法通信或工業、科學及 醫療用電波輻射性電機設備之干擾。

Transmitter:	Model: DNMWR011 Operation frequency: 76.5 GHz Maximum output power: 676 mW or less
Manufacturer:	DENSO CORPORATION
Address:	1-1, Showa-cho, Kariya-shi, Aichi-ken, 448-8661 Japan

Hereby, DENSO CORPORATION declares that the radio equipment type is in compliance with Directive 2014/53/EU.
The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

DENSO CORPORATION vakuuttaa, että radiolaitetyyppi on direktiivin 2014/53/EU mukainen.
EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Hierbij verklaar ik, DENSO CORPORATION, dat het type radioapparatuur conform is met Richtlijn 2014/53/EU.
De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Le soussigné, DENSO CORPORATION, déclare que l'équipement radioélectrique du type est conforme à la directive 2014/53/UE.
Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Härmed försäkrar DENSO CORPORATION att denna typ av radioutrustning överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.
Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Hermed erklærer DENSO CORPORATION, at radioudstyrstypen er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.
EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Hiermit erklärt DENSO CORPORATION, dass der Funkanlagentyp der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.
Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Με την παρούσα ο/η DENSO CORPORATION, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.
Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Il fabbricante, DENSO CORPORATION, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio è conforme alla direttiva 2014/53/UE.
Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Por la presente, DENSO CORPORATION declara que el tipo de equipo radioeléctrico es conforme con la Directiva 2014/53/UE.
El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

O(a) abaixo assinado(a) DENSO CORPORATION declara que o presente tipo de equipamento de rádio está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.
O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

B'dan, DENSO CORPORATION, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.
It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Käesolevaga deklareerib DENSO CORPORATION, et käesolev raadioseadme tüüp vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.
ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

DENSO CORPORATION igazolja, hogy a típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.
Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

DENSO CORPORATION týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.
Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Tímto DENSO CORPORATION prohlašuje, že typ rádiového zařízení je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.
Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

DENSO CORPORATION potrjuje, da je tip radijske opreme skladen z Direktivo 2014/53/EU.
Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Aš, DENSO CORPORATION, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas atitinka Direktyvą 2014/53/ES.
Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Ar šo DENSO CORPORATION deklarē, ka radioiekārta atbilst Direktīvai 2014/53/ES.
Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

DENSO CORPORATION niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.
Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Hér með lýsir DENSO CORPORATION yfir því að er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 2014/53/EU.
Samræmisyfirlýsing er einnig aðgengileg á eftirfarandi vefslóð:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

DENSO CORPORATION erklærer at er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.
Samsvarserklæringen i fulltekst er tilgjengelig på følgende internettadresse:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

С настоящото DENSO CORPORATION декларира, че този тип радиосъоръжение е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.
Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Prin prezenta, DENSO CORPORATION declară că tipul de echipamente radio este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

DENSO CORPORATION ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa u skladu s Direktivom 2014/53/EU.
Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Овиме, DENSO CORPORATION изјављује да је радио опрема тип усаглашена са Директивом 2014/53/EU.
Цео текст ЕУ декларације о усаглашености доступам је на следећој интернет адреси:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Amb aquest document, DENSO CORPORATION declara que el tipus d'equipament radioelèctric es conforme a la Directiva 2014/53/UE.
El text complet de la declaració UE de conformitat està disponible en la següent adreça d'Internet:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

İşbu belge; DENSO CORPORATION telsiz ekipmanı tipinin 2014/53/AB sayılı Direktif'e uygun olduğunu beyan eder.
AB uygunluk beyanının tam metni aşağıdaki internet adresinde mevcuttur:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Me anë të kësaj deklaratë, subjekti DENSO CORPORATION deklaron se pajisjet radio është në përputhje me këtë rregull teknik për pajisjet radio dhe fundore të komunikimeve elektronike.
Teksti i plotë i Deklaratës së Konformitetit është i disponueshëm në adresën e mëposhtme të internetit:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

UK
CA

Transmitter:	Model:DNMWR011 Operation frequency: 76.5 GHz Maximum output power: 676 mW or less
Manufacturer:	DENSO CORPORATION
Address:	1-1, Showa-cho, Kariya-shi, Aichi-ken, 448-8661 Japan

Hereby, DENSO CORPORATION declares that the radio equipment type is in compliance with the relevant statutory requirements.
The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

Hereby, DENSO CORPORATION declares that the radio equipment type is in compliance with Directive 2014/53/EU.
The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:
https://www.denso.com/global/en/contact-us/doc/

IL:VAT ID 40911612

חל איסור לבצע פעולות במכשיר שיש בהן כדי לשנות את תכונותיו האלחוטיות של המכשיר ,ובכלל זה שינויי תוכנה ,החלפת אנטנה מקורית או הוספת אפשרות לחיבור לאנטנה חיצונית ,בלא קבלת אישור משרד התקשורת ,בשל החשש להפרעות אלחוטיות.

מוצר : מכ"מ התראה
סימן רשום : DENSO
שם היבואן: מכשירי תנועה ומכוניות (2004) בע" מ
כתובת היבואן: אריה שנקר 13 ראשון לציון, ת. ד. 4012
ארץ ייצור : ראה מוצר
דגם : DNMWR011
שנת ייצור : ראה מוצר

取得審驗證明之低功率射頻器材，非經核准，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。

低功率射頻器材之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。

前述合法通信，指依電信管理法規定作業之無線電通信。

低功率射頻器材須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。

MODEL No. **: T61M0 / I68P0 / K68P2 / K68P4 / K63T0/ TS009 / TWK1A001 / I61M0 / I76M0 / B76MC / K67T0 / K67TA / R55T0 / P55T0**

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

MODEL No. :
S57L0 / TS008 / R57L1 / TWK1A001 / T61M0 / I61M0 / B76MC
/ I76M0 / K68P2 / K68P4 / I68P0 / K81RA / P55T0 / R55T0 / K67T0

מספר אישור התאמה מטעם משרד התקשורת: 513619601

"חל איסור לבצע פעולות במכשיר שיש בהן כדי לשנות את תכונותיו האלחוטיות של המכשיר, ובכלל זה שינויי תוכנה, החלפת אנטנה מקורית או הוספת אפשרות לחיבור לאנטנה חיצונית, בלא קבלת אישור משרד התקשורת, בשל החשש להפרעות אלחוטיות."

TIS-15

מספר זיהוי היבואן: 513619601

חל איסור לבצע פעולות במכשיר שיש בהן כדי לשנות את תכונותיו האלחוטיות של המכשיר, ובכלל זה שינויי תוכנה, החלפת אנטנה מקורית או הוספת אפשרות לחיבור לאנטנה חיצונית, בלא קבלת אישור משרד התקשורת, בשל החשש להפרעות אלחוטיות.

CE

Continental

Manufacturer: Continental Automotive GmbH
Address: Seimensstrasse12 D-93055 Regensburg Germany
TEL : +49 941 790 8942 FAX : +49 941 790 998942

Radio Transmitter: *S180052024, TIS-15* and Radio Receiver: *40398036*

[Czech]	Tímto Continental prohlašuje, že typ rádiového zařízení S180052024/TIS-15/40398036 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://continental-homologation.com/suzuki
[Danish]	Hermed erklærer Continental, at radioudstyrstypen S180052024/TIS-15/40398036 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://continental-homologation.com/suzuki
[German]	Hiermit erklärt Continental, dass der Funkanlagentyp S180052024/TIS-15/40398036 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://continental-homologation.com/suzuki
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib Continental, et käesolev raadioseadme tüüp S180052024/TIS-15/40398036 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: http://continental-homologation.com/suzuki
[English]	Hereby, Continental declares that the radio equipment type S180052024/TIS-15/40398036 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://continental-homologation.com/suzuki
[Spanish]	Por la presente, Continental declara que el tipo de equipo radioeléctrico S180052024/TIS-15/40398036 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://continental-homologation.com/suzuki
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Continental, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός S180052024/TIS-15/40398036 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://continental-homologation.com/suzuki
[French]	Le soussigné, Continental, déclare que l'équipement radioélectrique du type S180052024/TIS-15/40398036 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://continental-homologation.com/suzuki
[Italian]	Il fabbricante, Continental, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio S180052024/TIS-15/40398036 è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://continental-homologation.com/suzuki
[Latvian]	Ar šo Continental deklarē, ka radioiekārta S180052024/TIS-15/40398036 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: http://continental-homologation.com/suzuki
[Lithuanian]	Aš, Continental, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas S180052024/TIS-15/40398036 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: http://continental-homologation.com/suzuki
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Continental, dat het type radioapparatuur S180052024/TIS-15/40398036 conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://continental-homologation.com/suzuki
[Maltese]	B'dan, Continental, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju S180052024/TIS-15/40398036 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta'konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej: http://continental-homologation.com/suzuki
[Hungarian]	Continental igazolja, hogy a S180052024/TIS-15/40398036 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes cí men: http://continental-homologation.com/suzuki
[Polish]	Continental niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego S180052024/TIS-15/40398036 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://continental-homologation.com/suzuki
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Continental declara que o presente tipo de equipamento de rádio S180052024/TIS-15/40398036 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://continental-homologation.com/suzuki
[Slovenian]	Continental potrjuje, da je tip radijske opreme S180052024/TIS-15/40398036 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://continental-homologation.com/suzuki
[Slovak]	Continental týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu S180052024/TIS-15/40398036 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://continental-homologation.com/suzuki
[Finish]	Continental vakuuttaa, että radiolaitetyyppi S180052024/TIS-15/40398036 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://continental-homologation.com/suzuki
[Swedish]	Härmed försäkrar Continental att denna typ av radioutrustning S180052024/TIS-15/40398036 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://continental-homologation.com/suzuki
[Icelandic]	Hér með lýsir Continental yfir því að S180052024/TIS-15/40398036 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 2014/53/EC. The fullur texti af ESB-samræmisyfirlýsing er í boði á eftirfarandi veffangi: http://continental-homologation.com/suzuki
[Norwegian]	Continental erklærer herved at utstyret S180052024/TIS-15/40398036 er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-deklarasjon finnes på følgende internettadresse: http://continental-homologation.com/suzuki
[Turkish]	İşburada Continental, S180052024/TIS-15/40398036 ile Direktif 2014/53/AB'nin uyumlu olduğunu beyan eder. AB uygunluk beyanının tam metni, aşağıdaki internet adresinde mevcuttur: http://continental-homologation.com/suzuki
[Romanian]	Prin prezenta, Continental declară că tipul de echipamente radio S180052024/TIS-15/40398036 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://continental-homologation.com/suzuki
[Bulgarian]	С настоящото Continental декларира, че този тип радиосъоръжение S180052024/TIS-15/40398036 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответств не може да се намери на следния интернет адрес: http://continental-homologation.com/suzuki
[Croatian]	Continental ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa S180052024/TIS-15/40398036 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: http://continental-homologation.com/suzuki
[Crnogorski jezik]	Ovim, Continental, izjavljuje da je tip radio opreme S180052024/TIS-15/40398036 u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Kompletan tekst EU izjave o usklađenosti nalazi se na sljedećoj Internet adresi: http://continental-homologation.com/suzuki
[Macedonian]	Prin prezenta, Continental declară că tipul de echipamente radio S180052024/TIS-15/40398036 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://continental-homologation.com/suzuki

CAUTION - Do not exposed to excessive heat such as sunshine, fire or the like.

S180052024 / TIS-15 : Frequency band : 433.92MHz
Maximum radio-frequency power : <10mW e.r.p

ALPS ELECTRIC CO., LTD. Engineering Headquarters
6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-city, Miyagi-pref, 989-6181, Japan
Phone +81 229-23-5111 Fax +81 229-22-6290

[English]	Hereby, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., declares that the radio equipment type TWK1A001/I61M0 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., dat het type radioapparatuur TWK1A001/I61M0 conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[German]	Hiermit erklärt ALPS ELECTRIC CO.,LTD., dass der Funkanlagentyp TWK1A001/I61M0 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[French]	Le soussigné, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., déclare que l'équipement radioélectrique du type TWK1A001/I61M0 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Spanish]	Por la presente, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., declara que el tipo de equipo radioeléctrico TWK1A001/I61M0 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Bulgarian]	С настоящото ALPS ELECTRIC CO.,LTD., декларира, че този тип радиосъоръжение TWK1A001/I61M0 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Greek]	Με την παρούσα ο/η ALPS ELECTRIC CO.,LTD., δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός TWK1A001/I61M0 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Czech]	Tímto ALPS ELECTRIC CO.,LTD., prohlašuje, že typ rádiového zařízení TWK1A001/I61M0 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Danish]	Hermed erklærer ALPS ELECTRIC CO.,LTD., at radioudstyrstypen TWK1A001/I61M0 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Italian]	Il fabbricante, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio TWK1A001/I61M0 è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) ALPS ELECTRIC CO.,LTD., declara que o presente tipo de equipamento de rádio TWK1A001/I61M0 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Finnish]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., vakuuttaa, että radiolaitetyyppi TWK1A001/I61M0 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Swedish]	Härmed försäkrar ALPS ELECTRIC CO.,LTD., att denna typ av radioutrustning TWK1A001/I61M0 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Polish]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego TWK1A001/I61M0 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Hungarian]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., igazolja, hogy a TWK1A001/I61M0 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Slovak]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu TWK1A001/I61M0 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Slovenian]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., potrjuje, da je tip radijske opreme TWK1A001/I61M0 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib ALPS ELECTRIC CO.,LTD., et käesolev raadioseadme tüüp TWK1A001/I61M0 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. Koopia vastavusdeklaratsioon on saadaval järgmistes kohtades. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Latvian]	Ar šo ALPS ELECTRIC CO.,LTD., deklarē, ka radioiekārta TWK1A001/I61M0 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Lithuanian]	Aš, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas TWK1A001/I61M0 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Romanian]	Prin prezenta, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., declară că tipul de echipamente radio TWK1A001/I61M0 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Croatian]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa TWK1A001/I61M0 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Icelandic]	Hér, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., lýsir yfir að radíóbúnaður tegund TWK1A001/I61M0 er í samræmi við tilskipun 2014/53/ESB. The fullur texti af ESB-samræmisyfirlýsing er í boði á eftirfarandi veffangi: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Norwegian]	Herved ALPS ELECTRIC CO.,LTD., erklærer at radioutstyr type TWK1A001/I61M0 er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erklæring er tilgjengelig på følgende internettadresse: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Macedonian]	Со ова, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., изјавува дека типот на радио опрема TWK1A001/I61M0 е во согласност со Директивата 2014/53/ЕУ. Целосниот текст на декларацијата на ЕУ за сообразност е достапна на следниот Постојано интернет адреса: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Turkish]	Bu vesile ile, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., radyo cihazları tipi TWK1A001/I61M0 Direktifi 2014/53/AB ile uyumlu olduğunu beyan eder. AB uyumu beyanının tam metni aşağıdaki internet adresinden edinilebilir: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html
[Crnogorski jezik]	Ovime, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., izjavljuje da je taj tip radio oprema TWK1A001/I61M0 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Tekst deklaracije EU o sukladnosti dostupne su na sljedećoj internet adresi: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html

Hereby, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., declares that the radio equipment type TWK1A001/I61M0 is in compliance with the relevant statutory requirements.
The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address: http://www.alps.com/products/e/re_list01.html

Type	Frequency Band	Maximum radio-frequency power
TWK1A001	125 kHz	60.4 dBuV/m@10m
I61M0	125 kHz	61.2 dBuV/m@10m

UK CA CE

CAUTION - Danger of explosion if battery is incorrectly replaced. Replace only with the same or equivalent type.

CAUTION - Do not exposed to excessive heat such as sunshine, fire or the like, as there is a risk of explosion or leak of flammable liquid or gas, includ use, storage and transportation.

CAUTION - Do not use in / store in / bring into environment of extremely high temperature or extremely low pressure due to the very high altitude. Dispose of used batteries according to the instructions. Do not attempt to burn, crush, or cut used . It can cause an explosion or leak of flammable liquid or gas.

MARELLI

Marelli Corporation.
2-19-4, Miyahara-cho, Kita-ku, Saitama-shi, Saitama-ken, 331-0812, Japan
Phone : +81-48-660-2111

[English]	Hereby, Marelli Corporation., declares that the radio equipment type K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
	Hereby,Marelli Corporation., declares that the radio equipment type K68P2/S57L0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K63T0/K67T0/P55T0/R55T0 is in compliance with the relevant statutory requirements. The full text of the declaration of conformity is available at the following internet address: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Marelli Corporation., dat het type radioapparatuur K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[German]	Hiermit erklärt Marelli Corporation., dass der Funkanlagentyp K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[French]	Le soussigné, Marelli Corporation., déclare que l'équipement radioélectrique du type K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Spanish]	Por la presente, Marelli Corporation., declara que el tipo de equipo radioeléctrico K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Bulgarian]	С настоящото Marelli Corporation., декларира, че този тип радиосъоръжение K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Marelli Corporation., δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Czech]	Tímto Marelli Corporation., prohlašuje, že typ rádiového zařízení K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Danish]	Hermed erklærer Marelli Corporation., at radioudstyrstypen K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Italian]	P4Il fabbricante, Marelli Corporation., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Marelli Corporation., declara que o presente tipo de equipamento de rádio K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Finnish]	Marelli Corporation., vakuuttaa, että radiolaitetyyppi K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Swedish]	Härmed försäkrar Marelli Corporation., att denna typ av radioutrustning K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Polish]	Marelli Corporation., niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Hungarian]	Marelli Corporation., igazolja, hogy a K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Slovak]	Marelli Corporation., týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Slovenian]	Marelli Corporation., potrjuje, da je tip radijske opreme K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib Marelli Corporation., et käesolev raadioseadme tüüp K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. Koopia vastavusdeklaratsioon on saadaval järgmistes kohtades. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Latvian]	Ar šo Marelli Corporation., deklarē, ka radioiekārta K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Lithuanian]	Aš, Marelli Corporation., patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Romanian]	Prin prezenta, Marelli Corporation., declară că tipul de echipamente radio K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Croatian]	Marelli Corporation., ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Icelandic]	Hér, Marelli Corporation., lýsir yfir að radióbúnaður tegund K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 er í samræmi við tilskipun 2014/53/ESB. The fullur texti af ESB-samræmisyfirlýsing er í boði á eftirfarandi veffangi: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Norwegian]	Herved Marelli Corporation., erklærer at radioutstyr type K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erklæring er tilgjengelig på følgende internettadresse: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Macedonian]	Со ова, Marelli Corporation., изјавува дека типот на радио опрема K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 е во согласност со Директивата 2014/53/ЕУ. Целосниот текст на декларацијата на ЕУ за сообразност е достапна на следниот Постојано интернет адреса: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Turkish]	Bu vesile ile, Marelli Corporation., radyo cihazları tipi K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 Direktifi 2014/53/AB ile uyumlu olduğunu beyan eder. AB uyumu beyanının tam metni aşağıdaki internet adresinden edinilebilir: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers
[Crnogorski jezik]	Ovime, Marelli Corporation., izjavljuje da je taj tip radio oprema K68P2/B76MC/S57L0/I76M0/I68P0/R57L1/TS008/T61M0/K62S0/K68P4/K81RA/K63T0/K67T0/K67TA/P55T0/R55T0 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Tekst deklaracije EU o sukladnosti dostupne su na sljedećoj internet adresi: https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers

This symbol is intended to alert the user to the presence of important operating and maintenance (servicing) instructions in the literature accompanying the appliance.

Type	Frequency Band	Maximum radio-frequency power
S57L0	125 kHz	55.3 dBuV/m@10m
I76M0	125 kHz	55.2 dBuV/m@10m
I68P0	125 kHz	44.1 dBuV/m@10m
K67T0	125 kHz	63.5 dBuV/m@10m
P55T0	125 kHz	66.0 dBuV/m@10m

Type	Frequency Band	Maximum radio-frequency power
TS008	433.92 MHz	80.0 dBuV/m@3m
T61M0	433.92 MHz	90.0 dBuV/m@3m
K63T0	125 kHz	42.9 dBuV/m@10m
R55T0	433.92 MHz	83.0 dBuV/m@3m

WARNING

Do not ingest the battery, Chemical Burn Hazard

(The remote control supplied with) This product contains a coin/button cell battery. If the coin/button cell battery is swalloed, it can cause severe internal burns in just 2 hours and can lead to death.

Keep new and used batteries away from children.

If the battery compartment does not close securely, stop using the product and keep it away from children.

If you think batteries might have been swallowed or placed inside any part of the body, seek immediate medical attention

Continental

CE

Radio Receiver: *TIS-i400*

Manufacturer: Continental Automotive GmbH
Address: Seimenustrasse12 D-93055 Regensburg Germany
TEL : +49 941 790 8942 FAX : +49 941 790 998942

[Czech]	Tímto Continental prohlašuje, že typ rádiového zařízení TIS-i400 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://continental-homologation.com/suzuki
[Danish]	Hermed erklærer Continental, at radioudstyrstypen TIS-i400 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://continental-homologation.com/suzuki
[German]	Hiermit erklärt Continental, dass der Funkanlagentyp TIS-i400 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://continental-homologation.com/suzuki
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib Continental, et käesolev raadioseadme tüüp TIS-i400 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: http://continental-homologation.com/suzuki
[English]	Hereby, Continental declares that the radio equipment type TIS-i400 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://continental-homologation.com/suzuki
[Spanish]	Por la presente, Continental declara que el tipo de equipo radioeléctrico TIS-i400 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://continental-homologation.com/suzuki
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Continental, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός TIS-i400 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://continental-homologation.com/suzuki
[French]	Le soussigné, Continental, déclare que l'équipement radioélectrique du type TIS-i400 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://continental-homologation.com/suzuki
[Italian]	Il fabbricante, Continental, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio TIS-i400 è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://continental-homologation.com/suzuki
[Latvian]	Ar šo Continental deklarē, ka radioiekārta TIS-i400 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: http://continental-homologation.com/suzuki
[Lithuanian]	Aš, Continental, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas TIS-i400 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: http://continental-homologation.com/suzuki
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Continental, dat het type radioapparatuur TIS-i400 conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://continental-homologation.com/suzuki
[Maltese]	B'dan, Continental, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju TIS-i400 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej: http://continental-homologation.com/suzuki
[Hungarian]	Continental igazolja, hogy a TIS-i400 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: http://continental-homologation.com/suzuki
[Polish]	Continental niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego TIS-i400 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://continental-homologation.com/suzuki
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Continental declara que o presente tipo de equipamento de rádio TIS-i400 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://continental-homologation.com/suzuki
[Slovenian]	Continental potrjuje, da je tip radijske opreme TIS-i400 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://continental-homologation.com/suzuki
[Slovak]	Continental týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu TIS-i400 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://continental-homologation.com/suzuki
[Finish]	Continental vakuuttaa, että radiolaitetyyppi TIS-i400 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://continental-homologation.com/suzuki
[Swedish]	Härmed försäkrar Continental att denna typ av radioutrustning TIS-i400 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://continental-homologation.com/suzuki
[Icelandic]	Hér með lýsir Continental yfir því að TIS-i400 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 2014/53/EC. The fullur texti af ESB-samræmisyfirlýsing er í boði á eftirfarandi veffangi: http://continental-homologation.com/suzuki
[Norwegian]	Continental erklærer herved at utstyret TIS-i400 er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-deklarasjon finnes på følgende internettadresse: http://continental-homologation.com/suzuki
[Turkish]	İşburada Continental, TIS-i400 ile Direktif 2014/53/AB'nin uyumlu olduğunu beyan eder. AB uygunluk beyanının tam metni, aşağıdaki internet adresinde mevcuttur: http://continental-homologation.com/suzuki
[Romanian]	Prin prezenta, Continental declară că tipul de echipamente radio TIS-i400 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://continental-homologation.com/suzuki
[Bulgarian]	С настоящото Continental декларира, че този тип радиосъоръжение TIS-i400 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://continental-homologation.com/suzuki
[Croatian]	Continental ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa TIS-i400 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: http://continental-homologation.com/suzuki
[Crnogorski jezik]	Ovim, Continental, izjavljuje da je tip radio opreme TIS-i400 u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Kompletan tekst EU izjave o usklađenosti nalazi se na sljedećoj Internet adresi: http://continental-homologation.com/suzuki
[Macedonian]	Prin prezenta, Continental declară că tipul de echipamente radio TIS-i400 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://continental-homologation.com/suzuki

CAUTION - Do not exposed to excessive heat such as sunshine, fire or the like.

Internal

S180052024

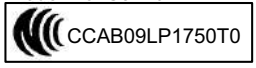
TIS-15

40398036

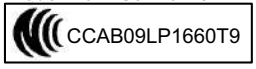
Continental TIS-i400 Serbia RATEL Approval

И 005 23

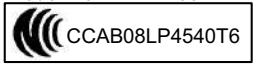
Model No. S57L0



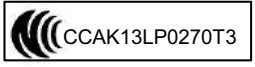
Model No. TS012 / R57L2



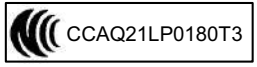
Model No. TWK1A001



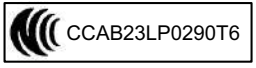
Model No. I61M0



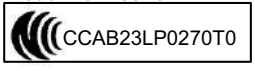
Model No. K63T0



Model No. K67T0



Model No. P55T0



Model No. R55T0



取得審驗證明之低功率射頻器材，非經核准，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。

低功率射頻器材之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信;經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。

前述合法通信，指依電信管理法規定作業之無線電通信。

低功率射頻器材須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。

UK CA

Continental

Radio Receiver: *TIS-i400*

Manufacturer: Continental Automotive GmbH
Address: Seimensstrasse12 D-93055 Regensburg Germany
TEL : :49 941 790 8942 FAX : :49 941 790 998942

[English]	Hereby, Continental declares that the radio equipment type TIS-i400 is in compliance with radio regulation 2017. The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address: http://continental-homologation.com/suzuki

CAUTION - Do not exposed to excessive heat such as sunshine, fire or the like.

Internal

UK CA

Continental

Radio Transmitter: *S180052024, TIS-15* and Radio Receiver: *P61M0*

Manufacturer: Continental Automotive GmbH
Address: Seimensstrasse12 D-93055 Regensburg Germany
TEL : :49 941 790 8942 FAX : :49 941 790 998942

[English]	Hereby, Continental declares that the radio equipment type S180052024/TIS-15/P61M0 is in compliance with Directive 2017 No. 1206. The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address: http://continental-homologation.com/suzuki

CAUTION - Do not exposed to excessive heat such as sunshine, fire or the like.

S180052024 / TIS-15 : Frequency band : 433.92MHz
Maximum radio-frequency power : <10mW e.r.p



Модель №.: **I61M0 / TWK1A001**

Назва виробника / зареєстрований товарний знак	: ALPS ALPINE CO., LTD
Адреса виробника	: 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-city, Miyagi-pref,989-6181,JAPAN
Ім'я імпортера / адреса	: Auto International 22-A Stepana Bandery Avenue, 04073 Kiev, Ukraine

Діапазон радіочастот, в якому працює устаткування

I61M0 модель	: 125 кГц
TWK1A001 модель	: 125 кГц

Максимальна потужність сигналу, що передається у діапазоні радіочастот, в якому працює устаткування

I61M0 модель	: 61.2дБмкВ/м на відстані 10м
TWK1A001 модель	: 60.4дБмкВ/м на відстані 10м

Проста декларація про відповідність

Цією декларацією ALPS ALPINE CO., LTD.. заявляє, що тип радіообладнання I61M0,TWK1A001 відповідає Технічномурегламенту радіообладнання;

повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:

https://www.alps.com/products/e/ukrain_list01.html



Модель №.: **TS008/ T61M0 / S57L0 / R57L1 / K63T0 / I68P0 / K68P2 / K81RA / K67T0 / P55T0 / R55T0**

Назва виробника / зареєстрований товарний знак : Marelli Corp.
Адреса виробника : 2-19-4 Miyahara-cho, Kita-ku, Saitama-city, Saitama 331-0812,Japan
Ім'я імпортера / адреса : Auto International
22-A Stepana Bandery Avenue, 04073 Kiev, Ukraine

Діапазон радіочастот, в якому працює устаткування

TS008 модель : 433,92 МГц	T61M0 модель : 433,92 МГц,	S57L0 модель : 125 кГц,	R57L1 : 433,92 МГ
K63T0 модель : 125 кГц,	I68P0 модель : 125 кГц,	K68P2 модель : 433,92 МГц,	K81RA модель : 433,92 МГц
K67T0 модель : 125 кГц,	P55T0 модель : 125 кГц,	R55T0 : 433,92 МГ	

Максимальна потужність сигналу, що передається у діапазоні радіочастот, в якому працює устаткування

TS008 модель	: 80.0дБмкВ/м на відстані 3м.	T61M0 модель	: 90.0дБмкВ/м на відстані 3м.
S57L0 модель	: 55.3дБмкВ/м на відстані 10м.	K63T0 модель	: 42.9дБмкВ/м на відстані 10м.
I68P0 модель	: 44.1дБмкВ/м на відстані 10м.	K67T0 модель	: 63.5дБмкВ/м на відстані 10м.

Проста декларація про відповідність

Цією декларацією Calsonic Kansei Corp.. заявляє, що тип радіообладнання TS008,T61M0,S57L0,R57L1,K63T0,I68P0, K68P2,K81RA,K67T0,P55T0,R55T0 відповідає Технічномурегламенту радіообладнання;
повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:
https://www.marelli.com/homologation/japanese-car-makers

СЕРТИФІКАТ ЕКСПЕРТИЗИ ТИПУ

TYPE EXAMINATION CERTIFICATE

Зареєстровано в реєстрі органу з оцінки відповідності за № 889.14-СЕТ
Registered at the Record of conformity assessment body under №

Чинний від[1] *The date certification is granted*[1]	**15.11.2018**
Продукція / *Production*	**Радіопередавач системи контролю тиску в шині автомобіля**
Тип / *Type*	**S180052024**
Модель (і) / *Model (s)*	**S180052024**
Торгова назва або марка / *Brand name or trademark*	**торговельна марка Continental**
Виробник продукції / *Producer*	**"Continental Automotive GmbH", Німеччина, Siemensstrasse 12, D-93055 Regensburg, Germany**
	(найменування, адреса, код ЄДРПОУ (для вітчизняного) виробника) / (name, address of manufacturer)
Сертифікат видано / *Certificate is issued by the conformity assessment body*	**Призначеним органом з оцінки відповідності ДЕРЖАВНОГО ПІДПРИЄМСТВА "УКРАЇНСЬКИЙ НАУКОВО-ДОСЛІДНИЙ ІНСТИТУТ РАДІО І ТЕЛЕБАЧЕННЯ" (ОС УНДІРТ). Реєстраційний номер: UA.TR.028** 65026, м. Одеса, вул. Буніна, 31, тел.: (48) 740 71 27, 740 71 29; факс (48) 722 45 83, e-mail infoall@uniirt.com.ua, www.uniirt.com.ua

Висновки дослідження[2]:
за результатами експертизи технічної документації та підтвердних документів стосовно відповідності технічного проекту радіообладнання суттєвим вимогам "Технічного регламенту радіообладнання" (затверджений ПКМУ від 24 травня 2017 р. № 355) встановлено:

п.6 - щодо забезпечення захисту здоров'я, безпеки людей і домашніх тварин, захисту власності (п.6, абзац 1)	**відповідає**
п.6 - щодо відповідного рівня електромагнітної сумісності (п.6, абзац 2)	**відповідає**
п.7 - щодо зобов'язань ефективно використовувати і підтримувати ефективне використання радіочастотного ресурсу України у відповідній радіотехнології та уникати шкідливих завад (п.7)	**відповідає**
п.8 - щодо основних вимог	**до радіообладнання, стосовно якого здійснюється експертиза, на час складання цього сертифіката у нормативно-правових актах центрального органу виконавчої влади в галузі зв'язку не визначені відповідні вимоги**

Керівник органу з оцінки відповідності
Director of the conformity assessment body

А.М. Ільчук
(підпис, ініціали, прізвище / signature, initials, family name)

М.П. / Stamp

[1] *Цей сертифікат буде недійсним, у разі внесення виробником будь-яких змін до технічної документації або обладнання, про які не було повідомлено ОС УНДІРТ та не погоджено з ним. Порушення умов, що викладені у Додатку 2, є підставою для припинення дії сертифіката експертизи типу.*
[1] *This certificate will be void if the manufacturer makes any changes to the technical documentation or equipment without notification to CB UNIIRT and without mutual reconciliation. The violation of the conditions set out in Annex 2 form the grounds for cancellation of the Type Examination Certificate.*
[2] *Сертифікат складається з цього аркуша, Додатка 1 (інформація щодо обладнання) та Додатка 2 (зобов'язання виробника). Доповнення до цього сертифіката, що будуть оформлені після його реєстрації, оформляються окремими додатками.*
[2] *The certificate shall consist of this sheet, Annex 1 (equipment information) and Annex 2 (manufacturer's obligation). Supplements to this Certificate, which will be issued after its registration, are to be legalized by separate Annexes.*

017727

D-03.02.07

ДОДАТОК 1
до сертифіката експертизи типу
Annex 1 to type examination certificate

№ 889.14-СЕТ

1	Технічна документація та підтверджні документи	
1.1	Назва архіву з технічною документацією: 889.14-СЕТ_вер_1	
1.2	Зберігатьєся у компанії: ТОВ "Радіо Тест Стандарт", Україна, код ЄДРПОУ 39205151	
1.3	Адреса: 03115, м.Київ, вул. Львівська, 22-а, кв 135	
2	Технічна документація містить такі елементи: загальний опис радіообладнання, технічний проект, результати проектних розрахунків, проведених перевірок, опис та необхідні пояснення для розуміння технічного проекту, протоколи випробувань, список застосованих стандартів, опис проведення і результати належного аналізу та оцінки ризиків	
3	Ідентифікаційні характеристики:	
3.1	Версія ПЗ (SW/FW version), яка впливає на дотримання суттєвих вимог:	V1;
3.2	Версія виконання виробу (HW version), яка впливає на дотримання суттєвих вимог:	V1;
3.3	Процесор, що виконує функції формування радіочастотних сигналів:	ZA729057M0B;
3.4	Напруга живлення: вхідна напруга постійного струму	3,0 В;
4	Підтримка обладнанням радіотехнологій, що визначені Планом використання радіочастотного ресурсу України:	
4.1	Технічні характеристики радіообладнання:	
	- радіотехнологія згідно з Планом використання радіочастотного ресурсу України	телеметрія та радіодистанційне керування;
	- діапазон частот, МГц	433,05...434,79;
	- максимальна вихідна потужність передавача, дБм (мВт)	0 (1,0);
	- клас випромінювання	100KF1D;
	- ширина смуги частот випромінювання передавача на рівні мінус 30 дБ - контрольна, не більше, кГц	300;
	- тип антени / коефіцієнт підсилення, не більше, дБі	інтегрована / 2.
5	Умови застосування радіообладнання: Радіообладнання, що зазначене у цьому сертифікаті, відповідає узагальненим умовам застосування у сфері використання радіочастотного ресурсу України, які визначені РІ 42-2 (додатки 19 до рішення НКРЗІ від 12.01.2012 № 18) та експлуатація його здійснюється без оформлення дозволів УДПР (рішення НКРЗІ від 23.12.2014 № 844, зареєстровано у Мін'юсті України 19.02.2015 за № 201/26646).	
6	Випробування, застосовані стандарти та/або інші технічні специфікації	

Пункти "Технічного регламенту радіообладнання"	Стандарти	Номер протоколу випробувань	Випробувальна лабораторія (атестат акредитації)/ додаткова інформація
Застосовані стандарти з "Переліку національних стандартів, відповідність яким надає презумпцію відповідності радіообладнання суттєвим вимогам"			
п.7	-	-	-
Застосовані стандарти, що не включені до "Переліку національних стандартів, відповідність яким надає презумпцію відповідності радіообладнання суттєвим вимогам"			
п.6, абзац 1	ДСТУ EN 60950-1:2015 (тільки за пп. 1.2.3, 1.2.4, 1.7), ДСТУ EN 50385:2007	7005 від 08.02.2018	ВЦ РіТ УНДІРТ (2Н227)
п.6, абзац 2	ДСТУ EN 301 489-1:2014 (пп. 8.2, 9.2, 9.3) (з урахуванням ДСТУ ETSI EN 301 489-3:2009)	7005 від 08.02.2018	ВЦ РіТ УНДІРТ (2Н227)
п.7	ДСТУ ETSI EN 300 220-2:2012, ETSI EN 300 220-2 V2.3.1	7005 від 08.02.2018	ВЦ РіТ УНДІРТ (2Н227)

Керівник органу з оцінки відповідності
Director of the conformity assessment body

А. М. Мальруд
(підпис, ініціали, прізвище) / (signature, initials, family name)

М.П. / Stamp

017728

ДОДАТОК 2
до сертифіката експертизи типу
Annex 2 to type examination certificate

№ 889.14-СЕТ

ПОЧАТОК

Інформація щодо зобов'язань Виробника відповідно до Технічного регламенту радіообладнання (затверджено постановою Кабінету Міністріа України від 24 травня 2017 р. № 355) **та відповідні пункти Directive 2014/53/EU.**

Information on the Manufacturer's obligations, imposed by the provisions of Technical Regulation of Radio Equipment *(approved by the Decree of the Cabinet of Ministers of Ukraine, № 355 of May 24, 2017)* ***and Radio Equipment Directive 2014/53/ЄU, Articles (Annex, Module) which comply the appropriate articles of the Technical Regulation of Radio Equipment***

Пункти Технічного регламенту радіообладнання	***Radio Equipment Directive 2014/53/EU, Articles (Annex, Module) which comply the appropriate articles of the Technical Regulation of Radio Equipment***
22. Виробники повинні зберігати технічну документацію та декларацію про відповідність протягом 10 років після введення в обіг останньої одиниці радіообладнання.	***Article 10.4:*** *Manufacturers shall keep the technical documentation and the EU declaration of conformity for 10 years after the radio equipment has been placed on the market.*
24. Виробники повинні гарантувати, що радіообладнання, яке вони надають на ринку, має позначення типу, моделі, партії або серійного номера тощо, що дасть змогу його ідентифікувати, або у разі неможливості або невиправданості через характер радіообладнання це зазначити надається інформація на пакуванні або супровідних документах.	***Article 10.6:*** *Manufacturers shall ensure that radio equipment which they have placed on the market bears a type, batch or serial number or other element allowing its identification, or, where the size or nature of the radio equipment does not allow it, that the required information is provided on the packaging, or in a document accompanying the radio equipment.*
25. Виробники повинні зазначити на радіообладнанні назву своєї компанії, зареєстровану торгову назву або зареєстровану торгову марку та поштову адресу, за якою з ними можна зв'язатися, або, якщо розмір або характер радіообладнання не дає змоги це зробити, - на упаковці радіообладнання або в супровідному документі. Зазначається лише одна адреса, за якою можна зв'язатися з виробником. Контактні дані наводяться відповідно до закону про порядок застосування мов.	***Article 10,7:*** *Manufacturers shall indicate on the radio equipment their name, registered trade name or registered trade mark and the postal address at which they can be contacted or, where the size or nature of radio equipment does not allow it, on its packaging, or in a document accompanying the radio equipment. The address shall indicate a single point at which the manufacturer can be contacted. The contact details shall be in a language easily understood by end-users and market surveillance authorities.*
26. Виробники повинні забезпечити супроводження радіообладнання інструкціями та інформацією про безпеку відповідно до закону про порядок застосування мов. Інструкції повинні включати інформацію, необхідну для використання радіообладнання відповідно до його призначення. Така інформація містить за наявності опис компонентів та аксесуарів, у тому числі програмного забезпечення, які дають змогу радіообладнанню працювати за призначенням. Такі інструкції та вказівки з техніки безпеки, а також будь-яке маркування повинні бути чіткими, зрозумілими і розбірливими. Інструкція до радіообладнання, яке призначене для випромінювання радіохвиль, додатково повинна містити: смугу (смуги) радіочастот, в якій (в яких) працює радіообладнання; максимальну потужність випромінювання в смузі (смугах) радіочастот, в якій (в яких) працює радіообладнання.	***Article 10.8:*** *Manufacturers shall ensure that the radio equipment is accompanied by instructions and safety information in a language which can be easily understood by consumers and other end-users, as determined by the Member State concerned. Instructions shall include the information required to use radio equipment in accordance with its intended use. Such information shall include, where applicable, a description of accessories and components, including software, which allow the radio equipment to operate as intended. Such instructions and safety information, as well as any labelling, shall be clear, understandable and intelligible.* *The following information shall also be included in the case of radio equipment intentionally emitting radio waves:* *(a) frequency band(s) in which the radio equipment operates;* *(b) maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates.*

Керівник органу з оцінки відповідності
Director of the conformity assessment body

С. М. Мільруд
(підпис, ініціали, прізвище) / (signature, initials, family name)

М.П. / Stamp

ф-03.05.04-1

ДОДАТОК 2
до сертифіката експертизи типу
Annex 2 to type examination certificate

№ 889.14-СЕТ

ЗАКІНЧЕННЯ

Пункти Технічного регламенту радіообладнання	*Radio Equipment Directive 2014/53/EU, Articles (Annex, Module) which comply the appropriate articles of the Technical Regulation of Radio Equipment*
27. Виробники повинні забезпечити супроводження кожної одиниці радіообладнання копією декларації про відповідність або спрощеної декларації про відповідність. Спрощена декларація про відповідність, форма якої наведена в додатку 6, повинна містити точну інтернет-адресу, за якою можна отримати повний текст декларації про відповідність.	***Article 10.9:*** *Manufacturers shall ensure that each item of radio equipment is accompanied by a copy of the EU declaration of conformity or by a simplified EU declaration of conformity. Where a simplified EU declaration of conformity is provided, it shall contain the exact internet address where the full text of the EU declaration of conformity can be obtained.*
28. У разі наявності вимог щодо отримання дозволу на експлуатацію радіообладнання виробник зобов'язаний надавати у товаросупровідній документації або на упаковці відповідну інформацію, визначену НКРЗІ, або шляхом надання такої інформації у декларації про відповідність. *НКРЗІ може визначити нормативно-правовими актами інший спосіб інформування про умови отримання дозволу на експлуатацію радіоелектронного засобу та інші параметри використання радіочастотного ресурсу України.*	***Article 10.10:*** *In cases of restrictions on putting into service or of requirements for authorization of use, information available on the packaging shall allow the identification of the Member States or the geographical area within a Member State where restrictions on putting into service or requirements for authorization of use exist. Such information shall be completed in the instructions accompanying the radio equipment.*
59. Ураховуючи конструкцію радіообладнання, висота знака відповідності технічним регламентам може бути менш як 5 міліметрів за умови, що він залишається видимий та розбірливий.	***Article 19.2:*** *On account of the nature of radio equipment, the height of the CE marking affixed to radio equipment may be lower than 5 mm, provided that it remains visible and legible.*
60. Знак відповідності технічним регламентам повинен наноситися на радіообладнання таким чином, щоб він був видимий, розбірливий і незмивний, або, якщо це не є можливим, на його інформаційну табличку з технічними даними. Знак відповідності технічним регламентам також наноситься на упаковку і повинен бути помітний та розбірливий.	***Article 20.1:*** *The CE marking shall be affixed visibly, legibly and indelibly to the radio equipment or to its data plate, unless that is not possible or not warranted on account of the nature of radio equipment. The CE marking shall also be affixed visibly and legibly to the packaging.*
Додаток 2 до Технічного регламенту, Модуль В (експертиза типу) **7.** ... Виробник повинен інформувати призначений орган, який зберігає технічну документацію, що пов'язана із сертифікатом експертизи типу, про всі модифікації затвердженого типу, що можуть вплинути на відповідність радіообладнання суттєвим вимогам Технічного регламенту або на умови чинності зазначеного сертифіката. Такі модифікації потребують додаткового дослідження типу радіообладнання та його затвердження у формі доповнення до первинного сертифіката експертизи типу.	***Annex III, Module B.7:*** *The manufacturer shall inform the notified body that holds the technical documentation relating to the EU-type examination certificate of all modifications to the approved type that may affect the conformity of the radio equipment with the essential requirements of this Directive or the conditions for validity of that certificate. Such modifications shall require additional approval in the form of an addition to the original EU-type examination certificate.*

Керівник органу з оцінки відповідності
Director of the conformity assessment body

А. М. Мальцаруд
(підпис, ініціали, прізвище / (signature, initials, family name)

М.П. / Stamp

Ф-03.05.04-1

ДЕКЛАРАЦІЯ ПРО ВІДПОВІДНІСТЬ № RTS.UKR.355-90/18

1. Радіообладнання (виріб, тип, номер партії чи серійний номер):
Радіопередавач торговельної марки **Continental** моделі **S180052024** системи контролю тиску в шині автомобіля.

2. Найменування та адреса виробника або його уповноваженого представника:
Уповноважений представник - ТОВ "Радіо Тест Стандарт", Україна, 03115, м.Київ, вул. Львівська, 22-а, к. 135, код ЄДРПОУ 39205151 (Довіреність "Контіненталь Аутомоутів ГмбХ" ("Continental Automotive GmbH"), Німеччина, від 18.09.2018).

3. Ця декларація відповідності видана під особисту відповідальність виробника:
"Контіненталь Аутомоутів ГмбХ", Зіменсштрассе 12, Д-93055 Регенсбург, Німеччина ("Continental Automotive GmbH", Siemensstrasse 12, D-93055 Regensburg, Germany).

4. Об'єкт декларації (ідентифікація радіообладнання, яка дає змогу забезпечити його простежуваність; може включати кольорове чітке зображення у разі потреби для ідентифікації зазначеного радіообладнання):
Радіопередавач торговельної марки Continental моделі S180052024 системи контролю тиску в шині автомобіля.

5. Об'єкт декларації відповідає вимогам таких технічних регламентів:
Технічного регламенту радіообладнання;

6. Посилання на відповідні стандарти з переліку національних стандартів, що були застосовані, або посилання на інші технічні специфікації, щодо яких декларується відповідність (із зазначенням ідентифікаційного номера, версії та дати видання):

Пункти "Технічного регламенту радіообладнання"	Стандарти	Номер протоколу випробувань	Випробувальна лабораторія (атестат акредитації)/ додаткова інформація
Застосовані стандарти, що включені до "Переліку національних стандартів, відповідність яким надає презумпцію відповідності радіообладнання суттєвим вимогам"			
п.7	-	-	-
Застосовані стандарти, що не включені до "Переліку національних стандартів, відповідність яким надає презумпцію відповідності радіообладнання суттєвим вимогам"			
п.6, абзац 1	ДСТУ EN 60950-1:2015 (тільки за пп. 1.2.3, 1.2.4, 1.7), ДСТУ EN 50385:2007	7005 від 08.02.2018	ВЦ РіТ УНДІРТ (2Н227)
п.6, абзац 2	ДСТУ EN 301 489-1:2014 (пп. 8.2, 9.2, 9.3) (з урахуванням ДСТУ ETSI EN 301 489-3:2009)	7005 від 08.02.2018	ВЦ РіТ УНДІРТ (2Н227)
п.7	ДСТУ ETSI EN 300 220-2:2012, ETSI EN 300 220-2 V2.3.1	7005 від 08.02.2018	ВЦ РіТ УНДІРТ (2Н227)

7. Призначений орган з оцінки відповідності ДЕРЖАВНОГО ПІДПРИЄМСТВА "УКРАЇНСЬКИЙ НАУКОВО-ДОСЛІДНИЙ ІНСТИТУТ РАДІО І ТЕЛЕБАЧЕННЯ". Реєстрацій номер: UA.TR.028
(найменування, ідентифікаційний номер згідно з реєстром призначених органів)

виконав **експертизу типу**
(опис виконаних ним дій)

та видав сертифікат експертизи типу **№ 889.14-СЕТ від 15.11.2018.**

8. У відповідних випадках опис компонентів та аксесуарів, у тому числі програмного забезпечення, завдяки якому радіообладнання функціонує за призначенням і на яке поширюється дія декларації про відповідність:

Версія ПЗ (SW/FW version), яка впливає на дотримання суттєвих вимог: V1;
Версія виконання виробу (HW version), яка впливає на дотримання суттєвих вимог: V1;
Процесор(и), що виконує(ють) функції формування радіочастотних сигналів: ZA729057M0B;

9. Додаткова інформація:

Підприємства-виробники:

- "Контіненталь Аутомоутів Франс С..А.С.", 1 Ав. Поль Орляк, 31036 Тулуза, Седекс 1, Франція
("Continental Automotive France S.A.S.", 1 Av. Paul Ourliac, 31036 Toulouse CEDEX 1, France, Франція);

Підписано від імені та за дорученням:

"Контіненталь Аутомоутів ГмбХ" ("Continental Automotive GmbH"), Німеччина, уповноваженим представником - ТОВ "Радіо Тест Стандарт", Україна.

м.Київ, "15" листопада 2018 р.
(місце та дата видачі)

Директор — Д. В. Шуман
(посада) *(підпис)* *(ініціали та прізвище)*

М.П.

ДЕКЛАРАЦІЯ ПРО ВІДПОВІДНІСТЬ

1. Радіообладнання: **Wheel Unit (TPMS) - 433 МГц (телеметрія та радіодистанційне керування).**
(виріб, тип, номер партії чи серійний номер)

2. **ТОВ «Нормакон-Україна»** (офіс 314, вул. Кірова 139, м. Мелітополь, Запорізька обл., 72319, Україна, код ЄДРПОУ 37463168).
(найменування та адреса виробника або його уповноваженого представника,

3. **Ця декларація відповідності видана під особисту відповідальність виробника**.

4. Об'єкт декларації:
Назва обладнання: **Модуль радіопередавача (Wheel Unit (TPMS));**
Модель: **TIS-15;**
Торговельна марка: **«Continental»;**
Виробник: «**Continental Automotive GmbH**» (Siemensstrasse 12, D-93055 Regensburg, Germany) / **«Контінентал Аутомотів ГмбХ»** (Сименсштрассе 12, Д-93055 Регенсбург, Німеччина);
Місце виробництва: **«Continental Automotive France S.A.S.»** (1 Avenue Paul Ourliac 31100 Toulouse, France) / **«Контінентал Аутомотів Франс САС»** (1 Авеню Паул Оурліак, 31100 Тулуз, Франція);
Номер партії або серійний номер: **продукція виготовляється серійно.**
(ідентифікація радіообладнання, яка дає змогу забезпечити його простежуваність; може включати кольорове чітке зображення у разі потреби для ідентифікації зазначеного радіообладнання)

5. Об'єкт декларації відповідає вимогам **«Технічного регламенту радіообладнання», затвердженого постановою Кабінета Міністрів України від 24.05.2017р. № 355**.

6. Стандарти з переліку національних стандартів, що були застосовані, та інші стандарти і технічні специфікації, щодо яких декларується відповідність:
з безпеки (пункт 6 технічного регламенту):
ДСТУ EN 60950-1:2015 (EN 60950-1:2006 A11:2009 A1:2010 A12:2011 AC:2011 A2:2013, IDT);
з електромагнітної сумісності (пункт 6 технічного регламенту):
ДСТУ EN 301 489-1:2014 (EN 301 489-1 V1.9.2, IDT);
ДСТУ ETSI EN 301 489-3:2009 (ETSI EN 301 489-3:2002, IDT);
ефективне використання радіочастотного ресурсу (пункт 7 технічного регламенту):
ДСТУ ETSI EN 300 220-2:2012 (ETSI EN 300 220-2:2007, IDT);
ETSI EN 300 220-1 V3.1.1 (2017-02);
ETSI EN 300 220-2 V3.1.1 (2017-02).
(із зазначенням ідентифікаційного номера, версії та дати видання)

7. Призначений орган з оцінки відповідності ***ООВ «Орган сертифікації «Центр сертифікації матеріалів та виробів» (№ UA.TR.032)***
(найменування, ідентифікаційний номер згідно з реєстром призначених органів)

Виконав роботи **з оцінки відповідності за процедурою експертизи типу (Модуль В)**
(опис виконаних ним дій)
та видав сертифікат експертизи типу **№ UA.032.CT.0275-18 від 17 грудня 2018 р.**
(у разі залучення призначеного органу з оцінки відповідності)

8. Додаткова інформація:
Програмна версія не визначена.

Підписано від імені та за договором дорученням № 20180503 від 03.05.2018 р. «Continental Automotive GmbH» (Siemensstrasse 12, D-93055 Regensburg, Germany) уповноваженим представником в Україні ТОВ «Нормакон-Україна».

м. Мелітополь, Україна | **17** | **грудня** | **2018 р.**
(місце та дата видачі)

Директор
ТОВ «Нормакон-Україна»
(посада)

(підпис)

О. В. Шелегін
(ініціали та прізвище)

М.П.

Взята на облік
у ООВ ТОВ «ОС «ЦСМВ»»
UA.032.O. 0923-18
дата 21.12.2018

1О175
ДСТУ EN ISO/IEC 17065

ЦСМВ
CCM&G

СЕРТИФІКАТ ЕКСПЕРТИЗИ ТИПУ
TYPE EXAMINATION CERTIFICATE

№ у реєстрі № in the register	Кількість додатків number of applications	Термін дії Term of validity is from
UA.032.CT.0275-18	1	від 17 грудня 2018 р.

Сертифікат видано
Certificate is issued to

ТОВ «Нормакон-Україна» (офіс 314, вул. Кірова 139, м. Мелітополь, Запорізька обл., 72319, Україна, код ЄДРПОУ 37463168) за договором дорученням № 20180503 від 03.05.2018р. «Continental Automotive GmbH» (Siemensstrasse 12, D-93055 Regensburg, Germany/Німеччина)

(назва та адреса виробника або уповноваженої особи)

Продукція
Production

Модуль радіопередавача (Wheel Unit (TPMS)) торговельної марки «Continental» моделі TIS-15 — **8526**

(повна назва, тип, вид, марка, торгова марка) / (complete product name, type, kind, model, merchandise mark (trademark)) (код (и) УКТЗЕД/ (UKTZED code (s))

Відповідає вимогам
Comply with the requirements

Технічного регламенту радіообладнання затвердженого постановою Кабінету міністрів України від 24 травня 2017 р. № 355, п.6 – безпека, електромагнітна сумісність, п. 7 – ефективне використання радіочастотного ресурсу

Виробник
Producer

«Continental Automotive GmbH» (Siemensstrasse 12, D-93055 Regensburg, Germany) / **«Контінентал Аутомотів ГмбХ»** (Сименсстрассе 12, Д-93055 Регенсбург, Німеччина)

Місце виробництва
Place of production

«Continental Automotive France S.A.S.» (1 Avenue Paul Ourliac 31100 Toulouse, France) / **«Контінентал Аутомотів Франс САС»** (1 Авеню Поул Оурліак, 31100 Тулуз, Франція)

Сертифікат видано органом з оцінки відповідності
Certificate is issued by the conformity assessment body

ООВ «Орган сертифікації «Центр сертифікації матеріалів та виробів», № UA.TR.032
Атестат про акредитацію НААУ № 1О175
(юридична адреса: 03164, м. Київ, вул. Малинська, 20-А;
пошт. адреса: 03680, м. Київ, вул. Виборзька, 103,
тел. (044) 221-94-10; 457-69-23; тел./факс 404-88-03)

Додаткова інформація
Additional information

Технічні характеристики та умови застосування наведені в Додатку

На підставі
On the grounds of

Рішення за результатами звіту про оцінювання № TR0369-18 від 17.12.2018 р.

Керівник органу з оцінки відповідності
Director of the conformity assessment body

«ОРГАН СЕРТИФІКАЦІЇ МАТЕРІАЛІВ ТА ВИРОБІВ» Ідентифікаційний код 38038552 м.п. Stamp

О. С. Іщенко
(підпис, ініціали, прізвище)
(signature, initials, family name)

Чинність сертифіката відповідності можна перевірити в базі даних органу сертифікації за тел. 044 221-94-10 Действие сертификата соответствия можно проверить в базе данных органа сертификации по тел. 044 221-94-10 Validity of the certificate of conformity can be checked on the base of data of the certification body tel. 044 221-94-10

СЕРТИФІКАТ СЕРТИФІКАТ CERTIFICATE CERTIFICATE ZERTIFIKAT ZERTIFIKAT 证书 증명서

СЕРТИФІКАТ СЕРТИФІКАТ CERTIFICATE ZERTIFIKAT CERTIFICAT 证书 증명서

IAF MEMBER OF MULTILATERAL RECOGNITION ARRANGEMENT

ІО175
ДСТУ EN ISO/IEC 17065

ЦСМВ
CCM&G

ДОДАТОК

до сертифіката експертизи типу

ANNEX TO TYPE EXAMINATION CERTIFICATE

№ UA.032.CT.0275-18 від 17 грудня 2018 р.

1. Обґрунтування відповідності пристрою вимогам Технічного регламенту радіообладнання, протоколи, нормативні документи

Суттєві вимоги ТР	Вимоги, що перевірялися	Протоколи	Дата	Стандарти, що застосовувалися
п. 6 абз. 1	Безпека	160917-AU01+S01	04.09.2017 р.	**ДСТУ EN 60950-1:2015** (EN 60950-1:2006 A11:2009 A1:2010 A12:2011 AC:2011 A2:2013, IDT)
п. 6 абз. 2	EMC	160917-AU01+E01_R1	07.09.2017 р.	**ДСТУ EN 301 489-1:2014** (EN 301 489-1 V1.9.2, IDT); **ДСТУ ETSI EN 301 489-3:2009** (ETSI EN 301 489-3:2002, IDT)
п. 7	Радіо	160917-AU01+W01_R1	07.09.2017 р.	**ДСТУ ETSI EN 300 220-2:2012** (ETSI EN 300 220-2:2007, IDT); **ETSI EN 300 220-1 V3.1.1** (2017-02); **ETSI EN 300 220-2 V3.1.1** (2017-02)

2. Технічні характеристики радіообладнання:

2.1. Wheel Unit (TPMS) - 433 МГц:
2.1.1 Радіотехнологія: телеметрія та радіодистанційне керування;
2.1.2 Діапазон частот, МГц: 433,05 - 434,79;
2.1.3 Номінальна робоча частота, МГц: 433,92;
2.1.4 Ефективна випромінювана потужність: (мінус) 21,76 дБм;
2.1.5 Тип модуляції: FSK;
2.1.6 Тип антени: інтегрована.

3. Програмна версія не визначена.

4. Перелік документації на продукцію, що розглядалася:

- **Специфікація;**
- **Інструкція;**
- **Маркування;**
- **Схеми;**
- **Оцінка ризиків;**
- **Зображення внутрішньої та зовнішньої компоновки (фото);**
- **Декларація EU;**
- **Сертифікат EU.**

5. Умови застосування:

Продукція зазначена в сертифікаті відповідає узагальненим умовам: РІ 42-2, які схвалені Рішенням НКРЗІ від 12.01.2012 №18 станом на 06.03.2018 р., додаток 19.
Експлуатація зазначеного в цьому сертифікаті радіообладнання у зазначеному складі та технічними характеристиками здійснюється на бездозвільній основі (Рішення НКРЗІ №844 від 23.12.2014 р. зареєстровано у Міністерстві юстиції України 19.02.2015 р. за № 201/26646), з урахуванням змін до положення про порядок і форму ведення реєстру радіоелектронних засобів та випромінювальних пристроїв, що можуть застосовуватися на території України в смугах радіочастот загального користування, затвердженого рішенням НКРЗІ 03.04.2018 р. за № 188, зареєстрованого Міністерстві Юстиції України 07.06.2018 р. за № 688/32140.

Керівник органу з оцінки відповідності
Director of the conformity assessment body

О. С. Іщенко
(підпис, ініціали, прізвище)
(signature, initials, family name)

Чинність сертифіката відповідності можна перевірити в базі даних органу сертифікації за тел. 044 221-94-10 Действие сертификата соответствия можно проверить в базе данных органа сертификации по тел. 044 221-94-10 Validity of the Certificate of conformity can be checked on the base of data of the certification body tel. 044 221-94-10



ДЕКЛАРАЦІЯ ПРО ВІДПОВІДНІСТЬ

1. Радіообладнання: **Модуль радіоприймача (Receiver Module) торговельної марки «Continental» моделей 5WK50250, 5WK50252, 5WK50257, 5WK50254, 40398036, 40406557, 40398279**

(виріб, тип, номер партії чи серійний номер)

2. **ТОВ «Нормакон-Україна»** (офіс 314, вул. Кірова 139, м. Мелітополь, Запорізька обл., 72319, Україна, код ЄДРПОУ 37463168)

(найменування та адреса виробника або його уповноваженого представника,

3. **Ця декларація відповідності видана під особисту відповідальність виробника**.

4. Об'єкт декларації:
Назва обладнання: **Модуль радіоприймача (Receiver Module);**
Моделі: **5WK50250, 5WK50252, 5WK50257, 5WK50254, 40398036, 40406557, 40398279;**
Радіообладнання: **радіоприймач 433 МГц;**
Торговельна марка: **«Continental»;**
Виробник: **«Контінентал Аутомотів ГмбХ»** (Сименсстрасе 12, Д-93055 Ренсборг, Німеччина) / **«Continental Automotive GmbH»** (Siemensstrasse 12, D-93055 Regensburg, Germany) на підприємстві: **«Контінентал Аутомотів Сістемс Чех Репаблік с.р.о.»** (744 01 Френстат под Радхостем, Копанска 1713, Чеська Республіка) / **«Continental Automotive Systems Czech Republic s.r.o.»** (744 01 Frenstat pod Radhostem, Kopanska 1713, Czech Republic);
Номер партії або серійний номер: **продукція виготовляється серійно.**

(ідентифікація радіообладнання, яка дає змогу забезпечити його простежуваність; може включати кольорове чітке зображення у разі потреби для ідентифікації зазначеного радіообладнання)

5. Об'єкт декларації відповідає вимогам **«Технічного регламенту радіообладнання», затвердженого постановою Кабінета Міністрів України від 24.05.2017р. № 355**.

6. Стандарти з переліку національних стандартів, що були застосовані, та інші стандарти і технічні специфікації, щодо яких декларується відповідність:
з безпеки (пункт 6 технічного регламенту):
ДСТУ EN 60950-1:2015 (EN 60950-1:2006 A11:2009 A1:2010 A12:2011 AC:2011 A2:2013, IDT);
з електромагнітної сумісності (пункт 6 технічного регламенту):
ДСТУ EN 301 489-1:2014 (EN 301 489-1 V1.9.2, IDT);
ДСТУ ETSI EN 301 489-3:2009 (ETSI EN 301 489-3:2002, IDT)
ефективне використання радіочастотного ресурсу (пункт 7 технічного регламенту):
ETSI EN 300 220-2 V2.4.1 (2012 05)

(із зазначенням ідентифікаційного номера, версії та дати видання)

7. Призначений орган з оцінки відповідності ***ООВ «Орган сертифікації «Центр сертифікації матеріалів та виробів» (№ UA.TR.032)***

(найменування, ідентифікаційний номер згідно з реєстром призначених органів)

Виконав роботи **з оцінки відповідності за процедурою експертизи типу (Модуль В)**

(опис виконаних ним дій)

та видав сертифікат експертизи типу **№ UA.032.CT.0030-18 від 11 травня 2018р.**

(у разі залучення призначеного органу з оцінки відповідності)

8. Додаткова інформація:
Програмне забезпечення не впливає на технічні характеристики радіообладнання і не може бути змінене користувачем.

Підписано від імені та за договором дорученням № 20180503 **«Контінентал Аутомотів ГмбХ»** (Сименсстрасе 12, Д-93055 Ренсборг, Німеччина) / **«Continental Automotive GmbH»** (Siemensstrasse 12, D-93055 Regensburg, Germany) уповноваженим представником в Україні ТОВ «Нормакон-Україна».

м. Мелітополь, Україна		**11**	**травня**	**2018 р.**
(місце та дата видачі)				
Директор				
ТОВ «Нормакон-Україна»	*(підпис)*			**О. В. Шелегін**
(посада)				*(ініціали та прізвище)*

М.П.

ТОВ «НОРМАКОН-УКРАЇНА» Код 37463168 Україна, Запорізька обл., м. Мелітополь, вул. Кірова, 139 для декларацій

Взята на облік
у ООВ ТОВ «ОС «ЦСМВ»»
UA.032.D. 090327-18
дата 15.05.2018

1O175
ДСТУ EN ISO/IEC 17065

ЦСМВ
CCM&G

СЕРТИФІКАТ ЕКСПЕРТИЗИ ТИПУ

TYPE EXAMINATION CERTIFICATE

№ у реєстрі № in the register	Кількість додатків number of applications	Чинний від Valid from
UA.032.CT.0102-23	**1**	**від 17 березня 2023 р.**

Сертифікат видано
Certificate is issued to

Товариству з обмеженою відповідальністю «ЛЕПТА УКРАЇНА», Україна, 04050, м. Київ, Шевченківський район, вул. Юрія Іллєнка, будинок 12, код ЄДРПОУ 36351469
(за Довіреністю № 20230224-04 від 24.02.2023 р. «Continental Automotive Technologies GmbH», Німеччина).

Продукція
Production

модуль приймача TPMS ECU (Receiver) торговельної марки «Continental» моделі TIS-i400.
(повна назва, тип, вид, марка, торгова марка) / (complete product name, type, kind, model, merchandise mark (trademark))

Відповідає вимогам
Comply with the requirements

Технічного регламенту радіообладнання, затвердженого постановою Кабінету міністрів України від 24 травня 2017 р. № 355, п.6 – безпека, електромагнітна сумісність, п.7 - ефективне використання радіочастотного ресурсу.

Виробник
Producer

«Continental Automotive Technologies GmbH» (Siemensstrasse 12, 93055 Regensburg, Germany) / **«Контінентал Аутомотів Технолоджіз ГмбХ»** (Сименсштрассе 12, 93055 Регенсбург, Німеччина).

Місце виробництва
Place of production

«Continental Automotive France SAS» (1 Avenue Paul Ourliac, 31100 Toulouse 1, France) / **«Контінентал Аутомотів Франс САС»** (1 Авеню Поул Оурліак, 31100 Тулуз 1, Франція).

Сертифікат видано органом з оцінки відповідності
Certificate is issued by the conformity assessment body

ООВ «Орган сертифікації «Центр сертифікації матеріалів та виробів», № UA.TR.032 Атестат про акредитацію НААУ № 1О175
(юридична адреса: 03142, м. Київ, вул. Малинська, 20-А;
пошт. адреса: 03067, м. Київ, вул. Олекси Тихого, 103,
тел. (044) 457-69-23; e-mail: csmv@conformity.kiev.ua

Додаткова інформація
Additional information

Номінальна напруга живлення: 12 В.

Технічні характеристики та умови використання наведені в Додатку.

На підставі
On the grounds of

Рішення за результатами звіту про оцінювання № TR0101-23 від 17.03.2023 р.

Примітка: **Дія цього сертифіката припиняється у разі: зміни виробником технічних характеристик обладнання, яке зазначене в ньому, змін технічних характеристик у нормативних документах, що зазначені у Додатку до сертифіката, зміні суттєвих вимог (п.п 6, 7, 8) Технічного регламенту.**

«ОРГАН СЕРТИФІКАЦІЇ «ЦЕНТР СЕРТИФІКАЦІЇ МАТЕРІАЛІВ ТА ВИРОБІВ»

Керівник органу з оцінки відповідності
Director of the conformity assessment body

О.С. Іщенко
(підпис, ініціали, прізвище)
(signature, initials, family name)

М.П.

Чинність сертифіката відповідності можна перевірити в базі даних органу сертифікації за тел. 044 457-69-23 Действие сертификата соответствия можно проверить в базе данных органа сертификации по тел. 044 457-69-23 Validity of the Certificate of conformity can be checked on the base of data of the certification body tel. 044 457-69-23

СЕРТИФІКАТ СЕРТИФІКАТ CERTIFICATE ZERTIFIKAT CERTIFICAT 证书 증명서

СЕРТИФІКАТ СЕРТИФІКАТ CERTIFICATE ZERTIFIKAT 证书

10175
ДСТУ EN ISO/IEC 17065

ЦСМВ
CCM&G

ДОДАТОК

до сертифіката експертизи типу
ANNEX TO TYPE EXAMINATION CERTIFICATE

№ UA.032.CT.0102-23 від 17 березня 2023 р.

1. Протоколи та нормативні документи з переліку національних стандартів, що були застосовані, та інші стандарти і технічні специфікації, щодо яких проводилося оцінювання

Суттєві вимоги ТР	Вимоги, що перевірялися	Протоколи	Дата	Стандарти, що застосовувалися
п. 6 абз. 1	Безпека	TSSN2212000390L0	18.01.2023 р.	**ДСТУ EN 62368-1:2017** (EN 62368-1:2014; AC:2015-05; AC:2015-02; AC:2015-11; AC:2017; A11:2017; IDT; IEC 62368-1:2014, MOD; Cor 1:2014; Cor 2:2015, IDT)
п. 6 абз. 2	EMC	TMWK2211004953KE	04.02.2023 р.	**ETSI EN 301 489-1 V2.2.3; ДСТУ ETSI EN 301 489-3:2009** (ETSI EN 301 489-3:2002, IDT); **ДСТУ EN 55032:2017** (EN 55032:2015, IDT)
п. 7	Радіопристрій короткого радіусу дії (SRD 433 МГц, приймач)	TMWK2211004952KR	15.02.2023 р.	ДСТУ ETSI EN 300 220-1:2018 (ETSI EN 300 220-1:2017, IDT); **ДСТУ ETSI EN 300 220-2:2017** (ETSI EN 300 220-2:2017, IDT)
п. 8	Радіообладнання, стосовно якого здійснюється експертиза, на час складання цього сертифікату, у нормативно-правових актах ЦОВЗ не визначено як таке, до якого стосуються вимоги підпунктів 1-9 пункту 8 ТР РО.			

2. Технічні характеристики радіообладнання.

2.1 Пристрій короткого радіусу дії (SRD 433 МГц, приймач):

2.1.1 Радіотехнологія: телеметрія та радіодистанційне керування.
2.1.2 Діапазон частот, МГц: 433,05 - 434,79.
2.1.3 Робоча частота прийому, МГц: 433,92.
2.1.5 Тип модуляції: FSK.
2.1.6 Тип антени / інтегрована / коефіцієнт підсилення, не більше, дБі: (мінус) 0,06.

3. Програмна версія / апаратна версія: 02.00 /41853583_AC.

4. Перелік документації на продукцію, що розглядалася: технічна специфікація, посібник користувача, фотографії (зовнішній вигляд та внутрішнє компонування), **маркування, блок-діаграми, технологічні креслення та схеми, оцінка ризиків** (Risk Assessment according 2014/53(RED)) від **14.02.2023 р., Декларація «Continental Automotive Technologies GmbH»** (EU Declaration of Conformity in accordance with Directive 2014/53/EU 02.02.2023 No TIS-i400).

5. Умови застосування

Продукція зазначена в сертифікаті відповідає узагальненим умовам: PI 42-2, які схвалені Рішенням НКРЗІ від 12.01.2012 № 18.

Експлуатація зазначеного в цьому сертифікаті радіообладнання у зазначеному складі та технічними характеристиками здійснюється на бездозвільній основі (Рішення НКРЗІ № 844 від 23.12.2014 р. зареєстровано у Міністерстві юстиції України 19.02.2015 р. за № 201/26646) з урахуванням Положення про реєстр радіообладнання та випромінювальних пристроїв, затверджених постановою Національної комісії, що здійснює державне регулювання у сферах електронних комунікацій, радіочастотного спектра та надання послуг поштового зв'язку від 29 червня 2022 року № 87, зареєстроване в Міністерстві юстиції України 15 липня 2022 року за № 7883812.

Керівник органу з оцінки відповідності
Director of the conformity assessment body

О.С. Іщенко
(підпис, ініціали, прізвище)
(signature, initials, family name)

Чинність сертифіката відповідності можна перевірити в базі даних органу сертифікації за тел. 044 457-69-23 Действие сертификата соответствия можно проверить в базе данных органа сертификации по тел. 044 457-69-23. Validity of the Certificate of conformity can be checked on the base of data of the certification body tel. 044 457-69-23

ДЕКЛАРАЦІЯ ПРО ВІДПОВІДНІСТЬ

1. **Модуль приймача з радіообладнанням: радіопристрій короткого радіусу дії (SRD 433 МГц, приймач).**

(виріб, тип, номер партії чи серійний номер)

2. **ТОВ «ЛЕПТА УКРАЇНА» (Україна, 04050, м. Київ, Шевченківський район, вул. Юрія Іллєнка, будинок 12, код ЄДРПОУ 36351469).**

(найменування та адреса виробника або його уповноваженого представника)

3. **Ця декларація відповідності видана під особисту відповідальність виробника.**

4. Об'єкт декларації:

Назва обладнання: **модуль приймача TPMS ECU (Receiver).**
Торговельна марка: **«Continental».**
Модель: **TIS-i400.**
Номінальна напруга живлення: **12,0 В.**
Виробник: **«Continental Automotive Technologies GmbH»** (Siemensstrasse 12, 93055 Regensburg, Germany) / **«Контінентал Аутомотів Технолоджіз ГмбХ»** (Сименсстрассе 12, 93055 Регенсбург, Німеччина).
Місце виробництва: **«Continental Automotive France SAS»** (1 Avenue Paul Ourliac, 31100 Toulouse 1, France) / **«Контінентал Аутомотів Франс САС»** (1 Авеню Паул Оурліак, 31100 Тулуз 1, Франція).
Номер партії або серійний номер: **продукція виготовляється серійно.**

(ідентифікація радіообладнання, яка дає змогу забезпечити його простежуваність; може включати кольорове чітке зображення у разі потреби для ідентифікації зазначеного радіообладнання)

5. Об'єкт декларації відповідає вимогам **«Технічного регламенту радіообладнання», затвердженого постановою Кабінета Міністрів України від 24.05.2017 р. № 355.**

6. Стандарти з переліку національних стандартів, що були застосовані, та інші стандарти і технічні специфікації, щодо яких декларується відповідність:

з безпеки (пункт 6 технічного регламенту):
ДСТУ EN 62368-1:2017 (EN 62368-1:2014; AC:2015-05; AC:2015-02; AC:2015-11; AC:2017; A11:2017; IDT; IEC 62368-1:2014, MOD; Cor 1:2014; Cor 2:2015, IDT),
з електромагнітної сумісності (пункт 6 технічного регламенту):
ETSI EN 301 489-1 V2.2.3 (2019-11);
ДСТУ ETSI EN 301 489-3:2009 (ETSI EN 301 489-3:2002, IDT);
ДСТУ EN 55032:2017 (EN 55032:2015, IDT),
ефективне використання радіочастотного ресурсу (пункт 7 технічного регламенту):
ДСТУ ETSI EN 300 220-1:2018 (ETSI EN 300 220-1:2017, IDT);
ДСТУ ETSI EN 300 220-2:2017 (ETSI EN 300 220-2:2017, IDT).

(із зазначенням ідентифікаційного номера, версії та дати видання)

7. Призначений орган з оцінки відповідності ***ООВ «Орган сертифікації «Центр сертифікації матеріалів та виробів» (№ UA.TR.032)***

(найменування, ідентифікаційний номер згідно з реєстром призначених органів)

Виконав роботи ***з оцінки відповідності за процедурою експертизи типу (Модуль В)***

(опис виконаних ним дій)

та видав сертифікат експертизи типу **№ UA.032.CT.0102-23 від 17 березня 2023 р.**

(у разі залучення призначеного органу з оцінки відповідності)

8. Додаткова інформація:

Підписано від імені та за **Довіреністю № 20230224-04 від 24.02.2023 р. «Continental Automotive Technologies GmbH» (Німеччина)**, уповноваженим представником в Україні - **ТОВ «ЛЕПТА УКРАЇНА» (Україна).**

м. Київ, Україна | **17** | **березня** | **2023 р.**

(місце та дата видачі)

Директор ТОВ «ЛЕПТА УКРАЇНА» — *(посада)* — *(підпис)* — **Кротюк Євген Євгенович** *(прізвище, ім'я та по батькові)*

М.П.

Взята на облік
ТОВ «ОС «ЦСМВ»
UA.032.D. 0018-23
дата 21.03.2023

Information of the radio device: Type TN0027A

1. Name and postal address of the manufacturer

   Name: DENSO TEN Limited
   Address: 2-28, Gosho-dori 1-chome, Hyogo-ku, Kobe, 652-8510 Japan

2. Simplified EU declaration of conformity

С настоящото DENSO TEN Limited декларира, че този тип радиосъоръжение TN0027A е в съответствие с Директива 2014/53/EC.
Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Функция	Работна честотна лента	Максимална радиочестотна мощност
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Ovim putem, DENSO TEN Limited izjavljuje da je vrsta radio opreme TN0027A u saglasnosti s Direktivom 2014/53/EU.
Cijeli tekst EC deklaracije o usaglašenosti je dostupan na sljedećoj internetskoj adresi:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Radni frekvencijski pojas	Maksimalna rediofrekvencijska snaga
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Tímto DENSO TEN Limited prohlašuje, že typ rádiového zařízení TN0027A je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.
Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkce	Provozní frekvenční pásmu	Maximální radiofrekvenční výkon
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Hermed erklærer DENSO TEN Limited, at radioudstyrstypen TN0027A er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.
EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funktion	Driftsfrekvensbandet	Maksimal radio-frekvens effekt
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Hiermit erklärt DENSO TEN Limited, dass der Funkanlagentyp TN0027A der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.
Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funktion	Betriebsfrequenzband	Maximale Hochfrequenzleistung
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Με την παρούσα ο/η DENSO TEN Limited, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός TN0027A πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.
Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Λειτουργία	Ζώνη συχνοτήτων λειτουργίας	Μέγιστη ισχύς ραδιοσυχνότητας
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Hereby, DENSO TEN Limited declares that the radio equipment type TN0027A is in compliance with Directive 2014/53/EU.
The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Function	Operating frequency band	Maximum radio-frequency power
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Por la presente, DENSO TEN Limited declara que el tipo de equipo radioeléctrico TN0027A es conforme con la Directiva 2014/53/UE.
El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Función	Banda de frecuencia operativa	Potencia máxima de la radiofrecuencia
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Käesolevaga deklareerib DENSO TEN Limited, et käesolev raadioseadme tüüp TN0027A vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.
ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funktsioon	Töösageduse laineala	Maksimaalne raadiosageduslik võimsus
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

DENSO TEN Limited vakuuttaa, että radiolaitetyyppi TN0027A on direktiivin 2014/53/EU mukainen.
EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Toiminto	Toimintataajuuskaista	Maksimi radiotaajuusteho
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Le soussigné, DENSO TEN Limited, déclare que l'équipement radioélectrique du type TN0027A est conforme à la directive 2014/53/UE.
Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Fonction	Bande de fréquence de fonctionnement	Puissance maximale de la radiofréquence
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Leis seo, dearbhaíonn DENSO TEN Limited go gcomhlíonann an cineál trealaimh raidió TN0027A Treoir 2014/53/EU.
Tá an téacs iomlán den dearbhú comhréireachta AE ar fáil ag an seoladh Idirlín seo a leanas:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Feidhm	Banda minicíochta oibriúcháin	Uaschumhacht radaimhinicíochta
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

DENSO TEN Limited ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa TN0027A u skladu s Direktivom 2014/53/EU.
Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Radni frekvencijski pojas	Maksimalna rediofrekvencijska snaga
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

DENSO TEN Limited igazolja, hogy a TN0027A típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.
Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkció	Üzemi frekvencia-tartomány	Maximális rádiófrekvenciás teljesítmény
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Hér með, lýsir DENSO TEN Limited því yfir að gerð útvarpsbúnaðarins TN0027A samræmist tilskipun 2014/53/EU.
Allur texti ESB-samræmisyfirlýsingarinnar er aðgengilegur á eftirfarandi veffangi:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Aðgerð	Notkunartíðni hljómsveit	Hámarks útvarp-tíðni vald
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Il fabbricante, DENSO TEN Limited, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio TN0027A è conforme alla direttiva 2014/53/UE.
Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funzione	Frequenza operativa	Massima potenza a radiofrequenza
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Aš, DENSO TEN Limited, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas TN0027A atitinka Direktyvą 2014/53/ES.
Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Veikimo dažnių juosta	Maksimalus radijo dažnių galingumas
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Ar šo DENSO TEN Limited deklarē, ka radioiekārta TN0027A atbilst Direktīvai 2014/53/ES.
Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Darba frekvences josla	Maksimālā radiofrekvences jauda
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Со ова, DENSO TEN Limited изјавува дека радио опремата од типот TN0027A е во согласност со Директивата 2014/53/EU.
Целиот текст на ЕУ изјавата за сообразност е достапен на следната интернет адреса:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Функција	Работен фреквенциски опсег	Максимална радио-фреквенциска моќ
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Ovim, DENSO TEN Limited izjavljuje da je tip radio opreme TN0027A u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.
Cjelokupan tekst EU deklaracije o usklađenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Operativni frekvencijski opseg	Maksimalna jačina radio frekvencije
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

B'dan, DENSO TEN Limited, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju TN0027A huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.
It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funzjoni	Band tal-frekwenza operattiva	l-enerġija massima bi frekwenza tar-radju
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Hierbij verklaar ik, DENSO TEN Limited, dat het type radioapparatuur TN0027A conform is met Richtlijn 2014/53/EU.
De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Functie	Actieve frequentieband	Maximale radiofrequentie
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

DENSO TEN Limited erklærer herved at radioutstyrstypen TN0027A er i samsvar med direktiv 2014/53/EU.
Den fullstendige teksten i EU-erklæringen er tilgjengelig på følgende internettadresse:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funksjon	Driftsfrekvensbånd	Maksimal radiofrekvent strøm
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

DENSO TEN Limited niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego TN0027A jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.
Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcja	Pasmo częstotliwości pracy	Maksymalna moc częstotliwości radiowej
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

O(a) abaixo assinado(a) DENSO TEN Limited declara que o presente tipo de equipamento de rádio TN0027A está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.
O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Função	Faixa de freqüência operacional	Potência máxima de radiofreqüência
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Prin prezenta, DENSO TEN Limited declară că tipul de echipamente radio TN0027A este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.
Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funcție	Bandă de frecvență activă	Puterea maximă a radio-frecvenței
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

DENSO TEN Limited týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu TN0027A je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.
Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcia	Prevádzkové frekvenčné pásmo	Maximálny rádiofrekvenčný výkon
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

DENSO TEN Limited potrjuje, da je tip radijske opreme TN0027A skladen z Direktivo 2014/53/EU.
Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Delovni frekvenčni pas	Maksimalna radiofrekvenčna moč
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Nëpërmjet kësaj, DENSO TEN Limited deklaron se lloji i aparatit të radios TN0027A është në përputhje me Direktivën 2014/53/EU.
Teksti i plotë i deklaratës së BE-së mbi përputhshmërinë është i disponueshëm në adresën e mëposhtme të internetit:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funksion	Banda e frekuencës së punës	Fuqia maksimale e frekuencave radio
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Ovim, DENSO TEN Limited izjavljuje da je ovaj tip radijske opreme TN0027A u skladu sa odredbama Direktive 2014/53/EU.
Kompletan tekst EU deklaracije o konformitetu je dostupan na sledećoj internet adresi:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Radni frekvencijski pojas	Maksimalna rediofrekvencijska snaga
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Härmed försäkrar DENSO TEN Limited att denna typ av radioutrustning TN0027A överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.
Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funktion	Operationsfrekvensbandet	Maximal radiofrekvenseffekt
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

DENSO TEN Limited, TN0027A türü telsiz ekipmanının 2014/53/EU Direktifine uygun olduğunu beyan etmektedir.
AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşılabilir:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

İşlev	Çalışma frekans bandı	Maksimum radyo-frekans gücü
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p

Information of the radio device: Type TN0027A

1. Name and postal address of the manufacturer

   Name: DENSO TEN Limited
   Address: 2-28, Gosho-dori 1-chome, Hyogo-ku, Kobe, 652-8510 Japan

2. Simplified UK declaration of conformity

Hereby, DENSO TEN Limited declares that the radio equipment type TN0027A is in compliance with Regulations 2017.
The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/uk_doc/

Function	Operating frequency band	Maximum radio-frequency power
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz 880~915 MHz 1710~1785 MHz 1920~1980 MHz 2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p. 24dBm e.i.r.p.

低功率電波輻射性電機管理辦法

第十二條　經型式認證合格之低功率射頻電機，非經許可，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。

第十四條　低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。

前項合法通信，指依電信法規定作業之無線電通信。

低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。

Blind Spot Monitor (BSM) System

Company : Hella KGaA Hueck & Co
Street : Rixbecker Str.75
Location : 59552 Lippstadt
Country : Germany

	Language	Text for manual 3G5 (To be confirmed by Suzuki)	Frequency range:	Transmission power:
1	Bulgarian	С настоящото Hella KGaA Hueck & Co. декларира, че този тип радиосъоръжение е LCA 3.5 - M е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: www.hella.com/suzuki	Честотният диапазон: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Предавателна мощност: 20 dBm (максимум)
2	Czech	Tímto Hella KGaA Hueck & Co. prohlašuje, že typ rádiového zařízení LCA 3.5 - M je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: www.hella.com/suzuki	Frekvenční rozsah: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Transmit Power: 20 dBm (maximum)
3	Danish	Hermed erklærer Hella KGaA Hueck & Co., at radioudstyrstypen LCA 3.5 - M er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: www.hella.com/suzuki	Frekvensområde: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Transmit Power: 20 dBm (maksimum)
4	German	Hiermit erklärt Hella KGaA Hueck & Co., dass der Funkanlagentyp LCA 3.5 - M der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: www.hella.com/suzuki	Frequenzbereich: 24.150 GHz ··· 24.250 GHz	Sendeleistung: 20dBm (maximal)
5	Greek	Με την παρούσα ο/η Hella KGaA Hueck & Co., δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός LCA 3.5 - M πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: www.hella.com/suzuki	Εύρος συχνοτήτων: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Ισχύς μετάδοσης: 20 dBm (μέγιστο)
6	English	Hereby, Hella KGaA Hueck & Co. declares that the radio equipment type LCA 3.5 - M is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: www.hella.com/suzuki	Frequency range: 24.150 GHz ... 24,250 GHz	Transmission power: 20 dBm (maximum)
7	Spanish	Por la presente, Hella KGaA Hueck & Co. declara que el tipo de equipo radioeléctrico LCA 3.5 - M es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: www.hella.com/suzuki	Gama de frecuencias: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Potencia de transmisión: 20 dBm (máximo)
8	Estonian	Käesolevaga deklareerib Hella KGaA Hueck & Co., et käesolev raadioseadme tüüp LCA 3.5 - M vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: www.hella.com/suzuki	Sagedusala: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Saatevõimsus: 20 dBm (maksimaalselt)
9	Finnish	Hella KGaA Hueck & Co. vakuuttaa, että radiolaitetyyppi LCA 3.5 - M on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EUvaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: www.hella.com/suzuki	Taajuusalue: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Lähetysteho: 20 dBm (maksimi)
10	French	Le soussigné, Hella KGaA Hueck & Co., déclare que l'équipement radioélectrique du type LCA 3.5 - M est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse Internet suivante: www.hella.com/suzuki	Gamme de fréquences: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Puissance de transmission: 20 dBm (maximum)
11	Irish	Leis seo, Dearbhaíonn Hella KGaA Hueck & Co. go bhfuil an cineál trealaimh raidió LCA 3.5 - M i gcomhréir le Treoir 2014/53 / AE. Tá téacs iomlán an dearbhú comhréireachta an AE ar fáil ag an seoladh idirlín seo a leanas: www.hella.com/suzuki	Réimse Miniciocht: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Tarchuirfidh Power: 20 dBm (uasmhéid)
12	Croatian	Hella KGaA Hueck & Co. ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa LCA 3.5 - M u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: www.hella.com/suzuki	Frekvencijski raspon: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Prijenos snage: 20 dBm (maksimalno)
13	Hungarian	Hella KGaA Hueck & Co. igazolja, hogy a LCA 3.5 - M típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EUmegfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: www.hella.com/suzuki	Frekvencia tartomány: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Átviteli teljesítmény: 20 dBm (maximum)

14	Italian	Il fabbricante, Hella KGaA Hueck & Co., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio LCA 3.5 - M è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: www.hella.com/suzuki	Gamma di frequenza: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Trasmissione di potenza: 20 dBm (massimo)
15	Lithuanian	Aš, Hella KGaA Hueck & Co., patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas LCA 3.5 - M atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: www.hella.com/suzuki	Dažnių diapazonas: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Perduoti Galia: 20 dBm (maksimali)
16	Latvian	Ar šo Hella KGaA Hueck & Co. deklarē, ka radioiekārta LCA 3.5 - M atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: www.hella.com/suzuki	Frekvenču diapazons: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Pārraidīt Jauda: 20 dBm (maksimums)
17	Maltese	B'dan, Hella KGaA Hueck & Co., niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju LCA 3.5 - M huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġ ej: www.hella.com/suzuki	Firxa ta 'frekwenza: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Jittrasmettu Power: 20 dBm (massimu)
18	Dutch	Hierbij verklaart ik, Hella KGaA Hueck & Co., dat het type radioapparatuur LCA 3.5 - M conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EUconformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: www.hella.com/suzuki	Frequentiebereik: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Zendvermogen: 20 dBm (maximum)
19	Polish	Hella KGaA Hueck & Co. niniejszym oświadcza, że typ urzą dzenia radiowego LCA 3.5 - M jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostę pny pod następującym adresem internetowym: www.hella.com/suzuki	Zakres częstotliwości: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Moc transmisji: 20 dBm (maksymalnie)
20	Portugese	O(a) abaixo assinado(a) Hella KGaA Hueck & Co. declara que o presente tipo de equipamento de rádio LCA 3.5 - M está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: www.hella.com/suzuki	Faixa de frequência: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Potência de transmissão: 20 dBm (máximo)
21	Romanian	Prin prezenta, Hella KGaA Hueck & Co. declară că tipul de echipamente radio LCA 3.5 - M este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: www.hella.com/suzuki	Gama de frecvențe: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Putere Transmit: 20 dBm (maxim)
22	Slovak	Hella KGaA Hueck & Co. týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu LCA 3.5 - M je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: www.hella.com/suzuki	Frekvenčný rozsah: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Transmit Power: 20 dBm (maximum)
23	Slovene	Hella KGaA Hueck & Co. potrjuje, da je tip radijske opreme LCA 3.5 - M skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: www.hella.com/suzuki	Frekvenčni razpon: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Oddajna moč: 20 dBm (največ)
24	Swedish	Härmed försäkrar Hella KGaA Hueck & Co. att denna typ av radioutrustning LCA 3.5 - M överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om ö verensstämmelse finns på följande webbadress: www.hella.com/suzuki	Frekvensområde: 24.150 GHz ... 24.250 GHz	Transmit Effekt: 20 dBm (max)
25	Turkish	Hella GmbH & Co. KGaA, işbu belgeyle LCA 3.5 - M tipi radyo ekipmanının 2014/53/AB sayılı direktife uygun olduğunu beyan eder. AB uygunluk beyanının tam metni, aşağıdaki internet adresinde mevcuttur: www.hella.com/suzuki	Frekans bandı: 24.05 ... 24.25 GHz	İletim gücü: 20 dBm (maks.) EIRP

Hereby, Hella GmbH & Co. KGaA declares that the radio equipment type LCA 3.5 is in compliance with Radio Equipment Regulations of the United Kingdom.
The full text of the United Kingdom declaration of conformity is available at the following internet address:
www.hella.com/suzuki

Technical information:
Frequency band: 24.05 ... 24.25 GHz
Transmission power: 20 dBm (max.) EIRP

Manufacturer and Address:
Hella GmbH & Co. KGaA
Rixbecker Straße 75, 59552 Lippstadt, Germany

Компанія: Hella KGaA Hueck & Co
Вулиця: вулиця Ріксбекера, 75
Місцезнаходження: 59552 Lippstadt
Країна: Німеччина

Цим HELLA GmbH & Co. KGaA заявляє, що радіотехнічне обладнання типу LCA 3.5 - M відповідає Технічному регламенту радіотехнічного обладнання та Директиві 2014/53/ЄС.
Повний текст декларації про відповідність доступний за адресою:
www.hella.com/suzuki

Частотний діапазон: 24,05 – 24,25 ГГц
Потужність передачі: 20 дБм (макс.) EIRP

Prin prezenta, Hella KGaA Hueck & Co. declară că tipul de echipamente radio LCA 3.5 este în conformitate cu Reglementarea tehnică „Punerea la dispoziție pe piață a echipamentelor radio”. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: www.hella.com/suzuki

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

MARCA: Panasonic
MODELO: YEP0PTA606A0

COFETEL
RCPPAYE14-0724

NYCE REC:

NOM NYCE

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones: (1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Déclaration de conformité (Doc)

Veuillez vous référer à ce qui suit pour la Déclaration de conformité (Doc) dans chaque langue.

English	Hereby, Panasonic Corporation, declares that this YEP0PTA606A0 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
Bulgarian	С настоящето, Panasonic Corporation, декларира, че YEP0PTA606A0 е в съответствие със съществените изисквания и другитеприложими разпоредби на Директива 1999/5/EC.
Czech	Panasonic Corporation tímto prohlašuje, že YEP0PTA606A0 splňuje základní požadavky a všechna příslušná ustanoveni Směrnice 1999/5/ES.
Danish	Undertegnede Panasonic Corporation erklærer herved, at følgende udstyr YEP0PTA606A0 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
German	Hiermit erklärt Panasonic Corporation, dass sich das Gerät YEP0PTA606A0 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.,
Estonian	Käesolevaga kinnitab Panasonic Corporation seadme YEP0PTA606A0 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Greek	ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ Ο ΚΑΤΑΣΚΕΥΑΣΤΗΣ Panasonic Corporation ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ YEP0PTA606A0 ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ
Spanish	Por la presente, Panasonic Corporation, declara que este YEP0PTA606A0 cumple con los requisitos esenciales y otras exigencias relevantes de la Directiva 1999/5/EC.
French	Par la présente, Panasonic Corporation déclare que l'appareil YEP0PTA606A0 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Italian	Con la presente Panasonic Corporation dichiara che questo YEP0PTA606A0 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Latvian	Ar šo Panasonic Corporation deklarē, ka YEP0PTA606A0 atbilst Direktivas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Lithuanian	Šiuo Panasonic Corporation deklaruoja, kad šis YEP0PTA606A0 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas
Hungarian	A Panasonic Corporation ezzennel kijelenti, hogy a YEP0PTA606A0 típusú beren-dezés teljesíti az alapvető követelményeket és más 1999/5/EK irányelvben meghatározott vonatkozó rendelkezéseket.
Dutch	Hierbij verklaart Panasonic Corporation dat het toestel I YEP0PTA606A0 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalin-gen van richtlijn 1999/5/EG.
Polish	Niniejszym Panasonic Corporation deklaruje że YEP0PTA606A0 jest zgodny z zasadniczymi wymaganiami i innymi właściwymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Portuguese	Eu, Panasonic Corporation, declaro que o YEP0PTA606A0 cumpre os requisitos essenciais e outras provisões relevantes da Directiva 1999/5/EC.
Romanian	Prin prezenta, Panasonic Corporation, declară că aparatul YEP0PTA606A0 este în conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Slovak	Panasonic Corporation týmto vyhlasuje, že YEP0PTA606A0 spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
Slovenian	Panasonic Corporation izjavlja, da je ta YEP0PTA606A0 v skladu z bistvenimi zahtevami in drugimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Finish	Panasonic Corporation vakuuttaa täten että YEP0PTA606A0 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Swedish	Härmed intygar Panasonic Corporation att denna YEP0PTA606A0 står i överensstämmelse med de väsentliga kraven och andra relevanta bestämmelser i direktiv 1999/5/EC.

EU-Konformitätserklärung

EC-Declaration of Conformity
Déclaration de Conformité de la CE
Dichiarazione di conformità CE

Hersteller / Verantwortliche Person: **Robert Bosch GmbH , Juergen Hildebrandt**
Manufacturer / responsible person
Constructeur / personne en charge
Costruttore / parte responsabile

Adresse / *Address / Adresse / Indirizzo:* **Daimlerstrasse 6**
71229 Leonberg
Germany

Erklärt, dass das Produkt / *Declares that the product / Déclare que le produit / dichiarano che il prodotto:*

Typ / *type / type:* **MRR1Plus**

Modell / *model / modèle / modello:* **see above**

Verwendungszweck: **motion detector for RTTT application**
Intended use / Utilisation prevue / uso previsto

bei bestimmungsgemäßer Verwendung den grundlegenden Anforderungen gemäß Artikel 3 der R&TTE-Richtlinie 1999/5/EG entspricht und dass die folgenden Normen angewandt wurden:
complies with the essential requirements of Article 3 of the R&TTE 1999/5/EC Directive when used for its intended use and that the following standards have been applied / répond aux exigences essentielles de l'Article 3 de la directive R&TTE 1999/5/EC, pourvu qu'il soit utilisé selon sa destination, et qu'il répond aux standards suivants: soddisfa tutti i requisiti secondo l'art. 3 della direttiva R&TTE 1999/5/EC qualora venga utilizzato per l'uso previsto e che le seguenti norme sono applicate:

1 Gesundheit (Artike: 3 1 a der R&TTE-Richtlinie)
Health (Article 3.1.a of the R&TTE Directive)
Santé (Article 3.1.a de la Directive R&TTE)
Salute (Articolo 3.1.a della Direttiva R&TTE)

angewandte Norm(en) **IEC 62479** Ausgabe **2007**
applied standard(s) / standards appliqués / norma(e) applicata(e) *neue edition publiziert*

2 Sicherheit (Artikel 3.1.a der R&TTE-Richtlinie)
Safety (Article 3.1.a of the R&TTE Directive)
Sécurité électrique (Article 3.1.a de la Directive R&TTE)
Sicurezza elettrica (Articolo 3.1.a della Direttiva R&TTE)

angewandte Norm(en) **IEC 60950-1: Am1** Ausgabe **2005**
applied standard(s) / standard(s) appliqués / norma(e) applicata(e) *neue Edition publiziert*

3 Elektromagnetische Verträglichkeit (Artikel 3.1.b der R&TTE-Richtlinie)
Electromagnetic compatibility (Article 3.1.b of the R&TTE Directive)
Compatibilité électromagnétique (article 3.1.b de la Directive R&TTE)
Compatibilità Elettromagnetica (Articolo 3.1.b della Direttiva R&TTE)

angewandte Norm(en) **EN 301 489 -1 , EN 301 489-3** Ausgabe **2011 and 2012**
applied standard(s) / standard(s) appliqué(s) / norma(e) applicata(e) *neue Edition publiziert*

4 Effiziente Nutzung des Funkfrequenzspektrums (Artikel 3.2 der R&TTE-Richtlinie)
efficient use of the radio frequency spectrum (Article 3.2 of the R&TTE Directive)
Efficacité du spectre radio (article 3.2 de la Directive R&TTE)
Efficienza uso dello spettro radio (Articolo 3.2 della Direttiva R&TTE)

angewandte Norm(en) **EN 301 091-1 V1.3.3, EN 301 091-2 V1.3.2** Ausgabe **2006-11**
applied standard(s) / standards appliqués / norma(e) applicata(e) *neue edition publiziert*

Leonberg 07.02.2013
(Ort und Datum der Konformitätserklärung)
(Place and date of the declaration of conformity)
(lieu et date de la déclaration de conformité)
(luogo e data della dichiarazione di conformità)

(Name und Unterschrift)
(Name and signature)
(Nom et signature)
(Nome, cognome e firma)

ROBERT BOSCH GmbH
Geschäftsbereich CC
Postfach 1666 D-71226 [illegible]
D-71229 [illegible]

Fujitsu Ten Limited
2-28, Gosho-dori 1-chome, Hyogo-ku, Kobe, 652-8510 Japan
Tel: +81 78-671-5081 Fax: +81 78-671-5325

CE

frequency band(s) in which the radio equipment operates; 2402 – 2480 MHz
maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 0.5 mW e.i.r.p.

[English]	Hereby, FUJITSU TEN LIMITED declares that the radio equipment type FT0086A is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, FUJITSU TEN LIMITED, dat het type radioapparatuur FT0086A conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[German]	Hiermit erklärt FUJITSU TEN LIMITED, dass der Funkanlagentyp FT0086A der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[French]	Le soussigné, FUJITSU TEN LIMITED, déclare que l'équipement radioélectrique du type FT0086A est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Spanish]	Por la presente, FUJITSU TEN LIMITED declara que el tipo de equipo radioeléctrico FT0086A es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Bulgarian]	С настоящото FUJITSU TEN LIMITED декларира, че този тип радиосъоръжение FT0086A е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Greek]	Με την παρούσα ο/η FUJITSU TEN LIMITED, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός FT0086A πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Czech]	Tímto FUJITSU TEN LIMITED prohlašuje, že typ rádiového zařízení FT0086A je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Danish]	Hermed erklærer FUJITSU TEN LIMITED, at radioudstyrstypen FT0086A er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Italian]	Il fabbricante, FUJITSU TEN LIMITED, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio FT0086A è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) FUJITSU TEN LIMITED declara que o presente tipo de equipamento de rádio FT0086A está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Finnish]	FUJITSU TEN LIMITED vakuuttaa, että radiolaitetyyppi FT0086A on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Swedish]	Härmed försäkrar FUJITSU TEN LIMITED att denna typ av radioutrustning FT0086A överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Polish]	FUJITSU TEN LIMITED niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego FT0086A jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Hungarian]	FUJITSU TEN LIMITED igazolja, hogy a FT0086A típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Slovak]	FUJITSU TEN LIMITED týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu FT0086A je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Slovenian]	FUJITSU TEN LIMITED potrjuje, da je tip radijske opreme FT0086A skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib FUJITSU TEN LIMITED, et käesolev raadioseadme tüüp FT0086A vastab direktiivi 2014/53/El. nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Latvian]	Ar šo FUJITSU TEN LIMITED deklarē, ka radioiekārta FT0086A atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Lithuanian]	Aš, FUJITSU TEN LIMITED, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas FT0086A atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Romanian]	Prin prezenta, FUJITSU TEN LIMITED declară că tipul de echipamente radio FT0086A este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Croatian]	FUJITSU TEN LIMITED ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa FT0086A u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Icelandic]	Hér með, lýsir FUJITSU TEN LIMITED því yfir að gerð útvarpsbúnaðarins FT0086A samræmist tilskipun 2014/53/EU. Allur texti ESB-samræmisyfirlýsingarinnar er aðgengilegur á eftirfarandi veffangi: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Norwegian]	FUJITSU TEN LIMITED erklærer herved at radioutstyrstypen FT0086A er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erklæringen er tilgjengelig på følgende internettadresse: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Macedonian]	Со ова, FUJITSU TEN LIMITED изјавува дека радио опремата од типот FT0086A е во согласност со Директивата 2014/53/ЕУ. Целиот текст на ЕУ изјавата за сообразност е достапен на следната интернет адреса: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Turkish]	FUJITSU TEN LIMITED, FT0086A türü telsiz ekipmanının 2014/53/EU Direktifine uygun olduğunu beyan etmektedir. AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşılabilir: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Crnogorski jezik]	Ovim, FUJITSU TEN LIMITED izjavljuje da je tip radio opreme FT0086A u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Cjelokupan tekst EU deklaracije o usklađenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Panasonic

Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems company
4261 Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan
Tel: +81 50-3689-7126 Fax: +81 45-931-0806

CE

frequency band(s) in which the radio equipment operates; 2402-2480MHz
maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 1.01 mW

[English]	Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Panasonic Corporation, dat het type radioapparatuur CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:http://www.ptc.panasonic.eu/
[German]	Hiermit erklärt Panasonic Corporation, dass der Funkanlagentyp CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:http://www.ptc.panasonic.eu/
[French]	Le soussigné, Panasonic Corporation, déclare que l'équipement radioélectrique du type CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Spanish]	Por la presente, Panasonic Corporation declara que el tipo de equipo radioeléctrico CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Bulgarian]	С настоящото Panasonic Corporation декларира, че този тип радиосъоръжение CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Panasonic Corporation, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Czech]	Tímto Panasonic Corporation prohlašuje, že typ rádiového zařízení CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Danish]	Hermed erklærer Panasonic Corporation, at radioudstyrstypen CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Italian]	Il fabbricante, Panasonic Corporation, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Panasonic Corporation declara que o presente tipo de equipamento de rádio CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Finnish]	Panasonic Corporation vakuuttaa, että radiolaitetyyppi CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Swedish]	Härmed försäkrar Panasonic Corporation att denna typ av radioutrustning CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Polish]	Panasonic Corporation niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Hungarian]	Panasonic Corporation igazolja, hogy a CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovak]	Panasonic Corporation týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovenian]	Panasonic Corporation potrjuje, da je tip radijske opreme CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib Panasonic Corporation, et käesolev raadioseadme tüüp CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Latvian]	Ar šo Panasonic Corporation deklarē, ka radioiekārta CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Lithuanian]	Aš, Panasonic Corporation, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Romanian]	Prin prezenta, Panasonic Corporation declară că tipul de echipamente radio CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Croatian]	Panasonic Corporation ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Icelandic]	Hér með, lýsir Panasonic Corporation því yfir að gerð útvarpsbúnaðarins CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT samræmist tilskipun 2014/53/EU. Allur texti ESB-samræmisyfirlýsingarinnar er aðgengilegur á eftirfarandi veffangi:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Norwegian]	Panasonic Corporation erklærer herved at radioutstyrstypen CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erklæringen er tilgjengelig på følgende internettadresse:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Macedonian]	Со ова, Panasonic Corporation изјавува дека радио опремата од типот CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT е во согласност со Директивата 2014/53/ЕУ. Целиот текст на ЕУ изјавата за сообразност е достапен на следната интернет адреса:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Turkish]	Panasonic Corporation, CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT türü telsiz ekipmanının 2014/53/EU Direktifine uygun olduğunu beyan etmektedir. AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşılabilir:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Crnogorski jezik]	Ovim, Panasonic Corporation izjavljuje da je tip radio opreme CQ-JZ06F0JT,CQ-JZ06F1JT,CQ-JZ46F0JT,CQ-JZ46F1JT u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Cjelokupan tekst EU deklaracije o usklađenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi:http://www.ptc.panasonic.eu/

Panasonic

Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems company
4261 Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan
Tel:+81 50-3689-7126 Fax:+81 45-931-0806

CE

frequency band(s) in which the radio equipment operates; 2402-2480MHz
maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 0.618 mW

[English]	Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Panasonic Corporation, dat het type radioapparatuur CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:http://www.ptc.panasonic.eu/
[German]	Hiermit erklärt Panasonic Corporation, dass der Funkanlagentyp CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:http://www.ptc.panasonic.eu/
[French]	Le soussigné, Panasonic Corporation, déclare que l'équipement radioélectrique du type CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Spanish]	Por la presente, Panasonic Corporation declara que el tipo de equipo radioeléctrico CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Bulgarian]	С настоящото Panasonic Corporation декларира, че този тип радиосъоръжение CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Panasonic Corporation, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Czech]	Tímto Panasonic Corporation prohlašuje, že typ rádiového zařízení CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Danish]	Hermed erklærer Panasonic Corporation, at radioudstyrstypen CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Italian]	Il fabbricante, Panasonic Corporation, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Panasonic Corporation declara que o presente tipo de equipamento de rádio CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Finnish]	Panasonic Corporation vakuuttaa, että radiolaitetyyppi CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Swedish]	Härmed försäkrar Panasonic Corporation att denna typ av radioutrustning CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Polish]	Panasonic Corporation niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostepny pod nastepującym adresem internetowym:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Hungarian]	Panasonic Corporation igazolja, hogy a CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovak]	Panasonic Corporation týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovenian]	Panasonic Corporation potrjuje, da je tip radijske opreme CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib Panasonic Corporation, et käesolev raadioseadme tüüp CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Latvian]	Ar šo Panasonic Corporation deklarē, ka radioiekārta CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Lithuanian]	Aš, Panasonic Corporation, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Romanian]	Prin prezenta, Panasonic Corporation declară că tipul de echipamente radio CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Croatian]	Panasonic Corporation ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Icelandic]	Hér með, lýsir Panasonic Corporation því yfir að gerð útvarpsbúnaðarins CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE samræmist tilskipun 2014/53/EU. Allur texti ESB-samræmisyfirlýsingarinnar er aðgengilegur á eftirfarandi veffangi:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Norwegian]	Panasonic Corporation erklærer herved at radioutstyrstypen CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erklæringen er tilgjengelig på følgende internettadresse:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Macedonian]	Со ова, Panasonic Corporation изјавува дека радио опремата од типот CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE е во согласност со Директивата 2014/53/EU. Целиот текст на ЕУ изјавата за сообразност е достапен на следната интернет адреса:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Turkish]	Panasonic Corporation, CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE türü telsiz ekipmanının 2014/53/EU Direktifine uygun olduğunu beyan etmektedir. AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşılabilir:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Crnogorski jezik]	Ovim, Panasonic Corporation izjavljuje da je tip radio opreme CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Cjelokupan tekst EU deklaracije o usklađenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi:http://www.ptc.panasonic.eu/

Panasonic

Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems company
4261 Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan
Tel:+81 50-3689-7126 Fax:+81 45-931-0806

CE

[English]	Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Panasonic Corporation, dat het type radioapparatuur CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:http://www.ptc.panasonic.eu/
[German]	Hiermit erklärt Panasonic Corporation, dass der Funkanlagentyp CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:http://www.ptc.panasonic.eu/
[French]	Le soussigné, Panasonic Corporation, déclare que l'équipement radioélectrique du type CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Spanish]	Por la presente, Panasonic Corporation declara que el tipo de equipo radioeléctrico CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Bulgarian]	С настоящото Panasonic Corporation декларира, че този тип радиосъръжение CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Panasonic Corporation, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Czech]	Tímto Panasonic Corporation prohlašuje, že typ rádiového zařízení CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Danish]	Hermed erklærer Panasonic Corporation, at radioudstyrstypen CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Italian]	Il fabbricante, Panasonic Corporation, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Panasonic Corporation declara que o presente tipo de equipamento de rádio CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Finnish]	Panasonic Corporation vakuuttaa, että radiolaitetyyppi CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Swedish]	Härmed försäkrar Panasonic Corporation att denna typ av radioutrustning CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Polish]	Panasonic Corporation niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Hungarian]	Panasonic Corporation igazolja, hogy a CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovak]	Panasonic Corporation týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovenian]	Panasonic Corporation potrjuje, da je tip radijske opreme CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib Panasonic Corporation, et käesolev raadioseadme tüüp CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Latvian]	Ar šo Panasonic Corporation deklarē, ka radioiekārta CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Lithuanian]	Aš, Panasonic Corporation, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Romanian]	Prin prezenta, Panasonic Corporation declară că tipul de echipamente radio CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Croatian]	Panasonic Corporation ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Icelandic]	Hér með, lýsir Panasonic Corporation því yfir að gerð útvarpsbúnaðarins CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE samræmist tilskipun 2014/53/EU. Allur texti ESB-samræmisyfirlýsingarinnar er aðgengilegur á eftirfarandi veffangi:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Norwegian]	Panasonic Corporation erklærer herved at radioutstyrstypen CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erklæringen er tilgjengelig på følgende internettadresse:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Macedonian]	Со ова, Panasonic Corporation изјавува дека радио опремата од типот CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE е во согласност со Директивата 2014/53/EU. Целиот текст на ЕУ изјавата за сообразност е достапен на следната интернет адреса:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Turkish]	Panasonic Corporation, CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE türü telsiz ekipmanının 2014/53/EU Direktifine uygun olduğunu beyan etmektedir. AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşılabilir:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Crnogorski jezik]	Ovim, Panasonic Corporation izjavljuje da je tip radio opreme CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Cjelokupan tekst EU deklaracije o usklađenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi:http://www.ptc.panasonic.eu/

Panasonic

Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems company
4261 Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan
Tel:+81 50-3689-7126 Fax:+81 45-931-0806

CE

frequency band(s) in which the radio equipment operates; 2402-2480MHz
maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 0.618 mW

[English]	Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Panasonic Corporation, dat het type radioapparatuur CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:http://www.ptc.panasonic.eu/
[German]	Hiermit erklärt Panasonic Corporation, dass der Funkanlagentyp CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:http://www.ptc.panasonic.eu/
[French]	Le soussigné, Panasonic Corporation, déclare que l'équipement radioélectrique du type CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Spanish]	Por la presente, Panasonic Corporation declara que el tipo de equipo radioeléctrico CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Bulgarian]	С настоящото Panasonic Corporation декларира, че този тип радиосъоръжение CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Panasonic Corporation, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Czech]	Tímto Panasonic Corporation prohlašuje, že typ rádiového zařízení CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Danish]	Hermed erklærer Panasonic Corporation, at radioudstyrstypen CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Italian]	Il fabbricante, Panasonic Corporation, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Panasonic Corporation declara que o presente tipo de equipamento de rádio CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Finnish]	Panasonic Corporation vakuuttaa, että radiolaitetyyppi CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Swedish]	Härmed försäkrar Panasonic Corporation att denna typ av radioutrustning CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Polish]	Panasonic Corporation niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Hungarian]	Panasonic Corporation igazolja, hogy a CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovak]	Panasonic Corporation týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovenian]	Panasonic Corporation potrjuje, da je tip radijske opreme CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib Panasonic Corporation, et käesolev raadioseadme tüüp CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Latvian]	Ar šo Panasonic Corporation deklarē, ka radioiekārta CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Lithuanian]	Aš, Panasonic Corporation, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Romanian]	Prin prezenta, Panasonic Corporation declară că tipul de echipamente radio CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Croatian]	Panasonic Corporation ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Icelandic]	Hér með, lýsir Panasonic Corporation því yfir að gerð útvarpsbúnaðarins CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE samræmist tilskipun 2014/53/EU. Allur texti ESB-samræmisyfirlýsingarinnar er aðgengilegur á eftirfarandi veffangi:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Norwegian]	Panasonic Corporation erklærer herved at radioutstyrstypen CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erklæringen er tilgjengelig på følgende internettadresse:http://www.ptc.panasonic.eu/
[Maltese]	B'dan, Panasonic Corporation, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:http://www.ptc.panasonic.eu/

Panasonic

Panasonic Corporation
4261 Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan
Tel:+81 50-3689-7126 Fax:+81 45-931-0806

frequency band(s) in which the radio equipment operates; 2402-2480MHz
maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 0.618 mW

[English]	Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type CQ-JZ93F0TT,CQ-JZ93F2TT,CQ-JZ93F4TT,CQ-JZ93F6TT,CQ-JZ04F0AE,CQ-JZ04F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE is in compliance with The Radio Equipment Regulations 2017. The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:https://www.ptc.panasonic.eu/

Panasonic

Panasonic Corporation
4261 Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan
Tel:+81 50-3689-7126 Fax:+81 45-931-0806

[English]	Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type CQ-JZ93F1TT,CQ-JZ93F3TT,CQ-JZ93F5TT,CQ-JZ93F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE is in compliance with The Radio Equipment Regulations 2017. The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:https://www.ptc.panasonic.eu/

CE

Robert Bosch Car Multimedia GmbH
Robert-Bosch-Str.200,31139 Hildesheim

BOSCH

Frequency band: 2400MHz-2480MHz
Radiated power〔EIRP〕: Bluetooth＜10mW

〔English〕	Hereby, Robert Bosch Car Multimedia GmbH declares that the radio equipment type “52R0” is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: www.suzuki-slda.com
〔Dutch〕	Hierbij verklaar ik, Robert Bosch Car Multimedia GmbH, dat het type radioapparatuur “52R0” conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: www.suzuki-slda.com
〔German〕	Hiermit erklärt Robert Bosch Car Multimedia GmbH, dass der Funkanlagentyp „52R0“ der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: www.suzuki-slda.com.
〔French〕	Le soussigné, Robert Bosch Car Multimedia GmbH, déclare que l’équipement radioélectrique du type « 52R0 » est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l’adresse internet suivante: www.suzuki-slda.com
〔Spanish〕	Por la presente, Robert Bosch Car Multimedia GmbH declara que el tipo de equipo radioeléctrico “52R0” es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: www.suzuki-slda.com
〔Greek〕	Με την παρούσα ο/η Robert Bosch Car Multimedia GmbH, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός “52R0” πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: www.suzuki-slda.com
〔Czech〕	Tímto Robert Bosch Car Multimedia GmbH prohlašuje, že typ rádiového zařízení „52R0“ je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: www.suzuki-slda.com
〔Danish〕	Hermed erklærer Robert Bosch Car Multimedia GmbH, at radioudstyrstypen “52R0” er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: www.suzuki-slda.com
〔Italian〕	Il fabbricante, Robert Bosch Car Multimedia GmbH, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio “52R0” è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: www.suzuki-slda.com
〔Portuguese〕	O(a) abaixo assinado(a) Robert Bosch Car Multimedia GmbH declara que o presente tipo de equipamento de rádio “52R0” está em conformidadecom a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidadeestá disponível no seguinte endereço de Internet: www.suzuki-slda.com
〔Finnish〕	Robert Bosch Car Multimedia GmbH vakuuttaa, että radiolaitetyyppi ”52R0” on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: www.suzuki-slda.com
〔Swedish〕	Härmed försäkrar Robert Bosch Car Multimedia GmbH att denna typ av radioutrustning ”52R0” överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: www.suzuki-slda.com
〔Polish〕	Robert Bosch Car Multimedia GmbH niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego “52R0” jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: www.suzuki-slda.com
〔Norwegian〕	Robert Bosch Car Multimedia GmbH erklærer herved at radioutstyret av typen «52R0» samsvarer med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten for EU-samsvarserklæringen er tilgjengelig på nettstedet: www.suzuki-slda.com
〔Russian〕	Сим Robert Bosch Car Multimedia GmbH заявляет, что тип радиооборудования «52R0» соответствует положениям Директивы2014/53/ЕС. Полный текст Декларации о соответствии требованиям ЕС доступен на веб-сайте: www.suzuki-slda.com

MRRevo14F: Simplified DoC under RE-D (2014/53/EU)

Frequency Band:	76-77 GHz
Maximum Transmit Power: Nominal radiated power e.i.r.p. (peak detector):	32 dBm
Maximum Transmit Power: Nominal radiated power e.i.r.p. (RMS detector):	27 dBm

Robert Bosch GmbH
Chassis Systems Control
PO Box 1661
71226, Leonberg
Tel +49 711/811-0

EN) EU DECLARATION OF CONFORMITY
Hereby, Robert Bosch GmbH declares that the radio equipment type **MRRevo14F** is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://eu-doc.bosch.com

DE) EU-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG
Hiermit erklärt Robert Bosch GmbH, dass der Funkanlagentyp **MRRevo14F** der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://eu-doc.bosch.com

BG) ЕС ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОТВЕТСТВИЕ
С настоящото Robert Bosch GmbH декларира, че този тип радиосъоръжение **MRRevo14F** е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://eu-doc.bosch.com

HR) EU IZJAVA O SUKLADNOSTI
Robert Bosch GmbH ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa **MRRevo14F** u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: http://eu-doc.bosch.com

EL) ΔΗΛΩΣΗ ΣΥΜΜΟΡΦΩΣΗΣ ΕΕ
Με την παρούσα ο/ή Robert Bosch GmbH, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός **MRRevo14F** πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://eu-doc.bosch.com

CS) EU PROHLÁŠENÍ O SHODĚ
Tímto Robert Bosch GmbH prohlašuje, že typ rádiového zařízení **MRRevo14F** je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://eu-doc.bosch.com

DA) EU-OVERENSSTEMMELSESERKLÆRING
Hermed erklærer Robert Bosch GmbH, at radioudstyrstypen **MRRevo14F** er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://eu-doc.bosch.com

ET) ELI VASTAVUSDEKLARATSIOON
Käesolevaga deklareerib Robert Bosch GmbH, et käesolev raadioseadme tüüp **MRRevo14F** vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: http://eu-doc.bosch.com

FI) EU- VAATIMUSTENMUKAISUUSVAKUUTUS
Robert Bosch GmbH vakuuttaa, että radiolaitetyyppi **MRRevo14F** on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://eu-doc.bosch.com

FR) DECLARATION UE DE CONFORMITE
Le soussigné, Robert Bosch GmbH, déclare que l'équipement radioélectrique du type **MRRevo14F** est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://eu-doc.bosch.com

HU) EU-MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT
Robert Bosch GmbH igazolja, hogy a **MRRevo14F** típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelősségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: http://eu-doc.bosch.com

IT) DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ UE
Il fabbricante, Robert Bosch GmbH, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio **MRRevo14F** è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://eu-doc.bosch.com

LV) ES ATBILSTĪBAS DEKLARĀCIJA
Ar šo Robert Bosch GmbH deklarē, ka radioiekārta **MRRevo14F** atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: http://eu-doc.bosch.com

LT) ES ATITIKTIES DEKLARACIJA
Aš, Robert Bosch GmbH, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas **MRRevo14F** atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: http://eu-doc.bosch.com

MT) DIKJARAZZJONI TA' KONFORMITÀ TAL-UE
B'dan, Robert Bosch GmbH, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju **MRRevo14F** huwa konformi mad- Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej: http://eu-doc.bosch.com

NL) EU-CONFORMITEITSVERKLARING
Hierbij verklaar ik, Robert Bosch GmbH, dat het type radioapparatuur **MRRevo14F** conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://eu-doc.bosch.com

PL) DEKLARACJA ZGODNOŚCI UE
Robert Bosch GmbH niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego **MRRevo14F** jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://eu-doc.bosch.com

PT) DECLARAÇÃO UE DE CONFORMIDADE
O(a) abaixo assinado(a) Robert Bosch GmbH declara que o presente tipo de equipamento de rádio **MRRevo14F** está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://eu-doc.bosch.com

RO) DECLARAŢIA UE DE CONFORMITATE
Prin prezenta, Robert Bosch GmbH declară că tipul de echipamente radio **MRRevo14F** este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declaraţiei UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://eu-doc.bosch.com

SK) EÚ VYHLÁSENIE O ZHODE
Robert Bosch GmbH týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu **MRRevo14F** je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://eu-doc.bosch.com

SL) IZJAVA EU O SKLADNOSTI
Robert Bosch GmbH potrjuje, da je tip radijske opreme **MRRevo14F** skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://eu-doc.bosch.com

ES) DECLARACIÓN UE DE CONFORMIDAD
Por la presente, Robert Bosch GmbH declara que el tipo de equipo radioeléctrico **MRRevo14F** es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://eu-doc.bosch.com

SV) EU-FÖRSÄKRAN OM ÖVERENSSTÄMMELSE
Härmed försäkrar Robert Bosch GmbH att denna typ av radioutrustning **MRRevo14F** överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://eu-doc.bosch.com

Prin prezenta, Robert Bosch GmbH declară că tipul de echipamente radio MRRevo14F este în conformitate cu Reglementarea tehnică „Punerea la dispoziție pe piață a echipamentelor radio”. Textul integral al declarației de conformitate este disponibil la următoarea adresă de Internet: http://ita.bosch.com

Country	Importers name	Registered trade name or registered trade mark	TEL FAX	Postal address
AUSTRIA	SUZUKI AUSTRIA AUTOMOBIL HANDELS GESELLSCHAFT M.B.H.	SUZUKI AUSTRIA AUTOMOBIL HANDELS GESELLSCHAFT M.B.H.	43-662-2155 43-662-2155-390	MUNCHNER BUNDESSTRASSE 160 A-5020 SALZBURG, AUSTRIA
BELGIUM	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	32-3-4500400	SATENROZEN 8, B-2550 KONTICH, BELGIUM
BULGARIA	SFAKIANAKIS S.A.	SFAKIANAKIS S.A.	30-210-349-9927 30-210-347-6191	5, SIDIROKASTROU STR., 118 55 ATHENS, GREECE
CYPRUS	A.TRICOMITIS LTD	A.TRICOMITIS LTD	357-24-660172 357-24-63-7727	P. O. BOX 40459, STR. TIMAYIA, TRICOMITIS BUILDING, LARNACA, 7000 CY, CYPRUS
DENMARK	SUZUKI BILIMPORT DANMARK A/S	SUZUKI BILIMPORT DANMARK A/S	45-56-656600 45-56-651132	UNIONSVEJ 16, DK-4600, KOEGE, DENMARK
FINLAND	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOKUKANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
Estonia	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOKUKANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
Latvia	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOKUKANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
Lithuania	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOKUKANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
FRANCE	SUZUKI FRANCE S.A.S.	SUZUKI FRANCE S.A.S.	33-1-3482-1400 33-1-3069-7249	8, AVENUE DES FRERES LUMIERE, 78190 TRAPPES, FRANCE
GERMANY	SUZUKI DEUTSCHLAND GMBH	SUZUKI DEUTSCHLAND GMBH	49-6251-5700-380 49-6251-5700-389	SUZUKI-ALLEE 7, 64625 BENSHEIM, GERMANY
GREECE	SFAKIANAKIS S.A.	SFAKIANAKIS S.A.	30-210-349-9927 30-210-347-6191	5, SIDIROKASTROU STR., 118 55 ATHENS, GREECE
HUNGARY	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-100	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
ICELAND	SUZUKI BILAR HF	SUZUKI BILAR HF	354-568-5100 354-588-8211	SKEIFAN 17, 108 REYKJAVIK, ICELAND
ITALY	SUZUKI ITALIA S.P.A.	SUZUKI ITALIA S.P.A.	39-011-9213713	C.SO FRATELLI KENNEDY 12 10070 ROBASSOMERO (TO) ITALY
MALTA	INDUSTRIAL MOTORS LIMITED	INDUSTRIAL MOTORS LIMITED	356-21-223010 356-21-234769	1, ANTONIO BOSIO STREET, MSIDA MSD 1341
NETHERLANDS	B.V. NIMAG	B.V. NIMAG	31-347-349-712	LANGE DREEF 12 4131 EB VIANEN THE NETHERLANDS
NORWAY	RUTEBILEIERNES STANDARDISERINGS AS	RUTEBILEIERNES STANDARDISERINGS AS	47-32-21-88-00 47-32-82-49-53	OVRE EIKERVEI 77, POSTBOX 4004 GULSKOGEN, N-3002, DRAMMEN, NORWAY
POLAND	SUZUKI MOTOR POLAND SP. Z O.O.	SUZUKI MOTOR POLAND SP. Z O.O.	48-22-3294100	UL. POLCZYNSKA 10, 01-378 WARSAW, POLAND
PORTUGAL	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	34-91-151-9550	CALLE CARLOS SAINZ 35-POLIGONO, CIUDAD DEL AUTOMOVIL, 28914, LEGANES, MADRID SPAIN
SPAIN	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	34-91-151-9500	CALLE CARLOS SAINZ 35-POLIGONO, CIUDAD DEL AUTOMOVIL, 28914, LEGANES, MADRID SPAIN
SWITZERLAND	SUZUKI SCHWEIZ AG	SUZUKI SCHWEIZ AG	41-62-788-8790 41-62-788-8791	EMIL-FREY-STRASSE, 5745 SAFENWIL, SWITZERLAND
Liechtenstein	SUZUKI SCHWEIZ AG	SUZUKI SCHWEIZ AG	41-62-788-8790 41-62-788-8791	EMIL-FREY-STRASSE, 5745 SAFENWIL, SWITZERLAND
SWEDEN	LOUWMAN SVERIGE AB	LOUWMAN SVERIGE AB	46-8-517-32300	RISSNELEDEN 138, SE 174 57 SUNDBYBERG, SWEDEN
U.K.	SUZUKI GB PLC	SUZUKI GB PLC	44-1908-336600 44-1908-336704	STEINBECK CRESCENT, SNELSHALL WEST, MILTON KEYNES MK4 4AE, U.K.
IRELAND	SUZUKI GB PLC (IRELAND BRANCH)	SUZUKI GB PLC (IRELAND BRANCH)	353-1-414-5555 353-1-452-1796	57 BROOMHILL DRIVE, TALLAGHT INDUSTRIAL ESTATE, DUBLIN 24, IRELAND
Luxembourg	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	32-3-4500400	PIERSTRAAT 229 B- 2550 KONTICH BELGIUM
Slovakia	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-100	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Czech	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-100	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Romania	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-100	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Croatia	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-100	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Slovenia	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-100	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY

Microsoft WMT License

This product is protected by certain intellectual property rights of Microsoft Corporation and third parties.

Use or distribution of such technology outside of this product is prohibited without a license from Microsoft or an authorized Microsoft subsidiary and third parties.

Windows Media is either a registered trademark or trademark of Microsoft Corporation in the United States and/or other countries.



Продукты	Аудиосистема
Модель	CQ-JZ04F0AE
Производитель	Panasonic
Страна происхождения	Чешская Республика

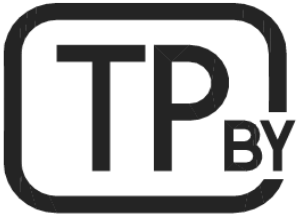
Дата производства найдена на маркировке продукта.

Средства импорта	Magyar Auto LLC.
Адрес	Erebuni str. 32 bld. 81 apt., 0020 Ереван, Армения

Продукты	Аудиосистема
Модель	CQ-JZ04F0AE
Производитель	Panasonic
Страна происхождения	Чешская Республика

Дата производства найдена на маркировке продукта.

Средства импорта	СУЗУКИ МОТОР РУС
Адрес	ул. Снежная 26, Москва, Россия. 129323


TP
BY

АВТО Інтернешнл
04073 м.Київ, пр -кт.Степана Бандери, 22-А
U Panasonicu 266, Staré Čívice
53006 Pardubice Crech Republic

Bluetooth
смугу радіочастот, в якій працює радіообладнання; 2402-2480MHz
максимальну потужність випромінювання в смузі радіочастот, в якій працює радіообладнання; 2.5mW

справжнім Panasonic Corporation заявляє, що тип радіообладнання [CQ-JZ04F0AE,CQ-CZ36E1A] відповідає Технічному регламенту радіообладнання;
повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:
https://service.panasonic.ua/
(розділ «Технічне регулювання»)

И005 19

TRC/SS/2019/76

Complies with
IMDA Standards
DA105282

Complies with
IMDA Standards
DA107093

IFETEL:RCPPAYE14-0724

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR 15784 ANRT 2018
Date d'agrément: 09/02/2018

Connection and use of this communications equipment is permitted by the Nigerian Communications Commission

NCA APPROVED:ZRO-M8-7E3-X4B

ZICTA

ZMB/ZICTA/TA/2019/3/57

(WSM) : T-809/19

ORTEL ID : ORT529TD

AGRÉÉ PAR L'ATRPT BENIN
Numéro d'agrément : N°077/ARCEP/SE/DR/DAJRC/GU/2019
Date d'agrément : 08 MAI 2019

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – AZ1701.

Declaration of Conformity UKCA

1. Manufacturer/s :
a) Model/s : 81A

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama 350-0214 JAPAN

b) Model/s : 55L, 81A

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No. 5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu CHINA

2. Legal person authorised to compile the technical file :
・Suzuki GB PLC
Steinbeck Crescent, Snelshall West, Milton Keynes, MK4 4AE, England, UK

3. Product : Pantograph jack

4. Function : Lifting motor vehicle

5. Model	6. Type
55L	Suzuki Type- I
81A	Suzuki Type-IV
81A	Suzuki Type-VI

7. The undersigned, Mr. Shuzo Osawa, representing the manufacturers, herewith declares that the machinery described below fulfils all the relevant provisions of :
・Supply of Machinery(Safety)Regulations 2008

8. References to harmonized standards : BS EN 1494:2000+A1:2008

9. Other standards or specifications : —

10. Date : 1 Jun, 2021

11. Signature : Shuzo Osawa

12. Name : Shuzo Osawa

13. Position : President

Note: This declaration becomes invalid, if technical or operational modifications are introduced without the manufacturers consent.

Declaration of Conformity CE

1. Manufacturer/s :
a) Model/s : 81A
RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama 350-0214 JAPAN

b) Model/s : 55L, 72K, 54L, 77K, 81A
CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No. 5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu CHINA

2. Legal person authorised to compile the technical file :
・Suzuki International Europe GmbH
Service Automobile
Suzuki-Allee 7
64625 Bensheim GERMANY

3. Product : Pantograph jack

4. Function : Lifting motor vehicle

5. Model	6. Type
55L	Suzuki Type- I
72K	Suzuki Type- II
54L	Suzuki Type-III
81A	Suzuki Type-IV
77K	Suzuki Type- V
81A	Suzuki Type-VI

7. The undersigned, Mr. Shuzo Osawa, representing the manufacturers, herewith declares that the machinery described below fulfils all the relevant provisions of :
・The EC-directive 2006/42/EC on machinery

8. References to harmonized standards : EN1494:2000+A1:2008

9. Other standards or specifications : —

10. Date : 1 Jun, 2021

11. Signature : Shuzo Osawa

12. Name : Shuzo Osawa

13. Position : President

Note: This declaration becomes invalid, if technical or operational modifications are introduced without the manufacturers consent.

Български (Bulgarian)

Декларация за съответствие

1. Производител(и):
   а) Модел(и) б) Модел(и)
2. Юридическо лице, упълномощено да състави техническия файл
3. Продукт : Пантографен крик
4. Функция : Повдигане на автомобил
5. Модел
6. Тип
7. Долуподписаният, г-н Шузо Осава, представящ производителите, с настоящото декларира, че описаното по-долу механично оборудване отговаря на всички приложими изисквания на:
   • Директива 2006/42/ЕО относно машините
8. Справки с хармонизирани стандарти
9. Други стандарти и спецификации
10. Дата
11. Подпис
12. Име
13. Длъжност : Президент

Hrvatski (Croatian)

Izjava o sukladnosti

1. Proizvođač/i
   a) Model/i b) Model/i
2. Pravna osoba ovlaštena za sastavljanje tehničkog lista
3. Proizvod : pantografska dizalica
4. Funkcija : podizanje motornih vozila
5. Model
6. Tip
7. Ja, g. Shuzo Osawa, kao predstavnik proizvođača, ovime izjavljujem da stroj opisan u nastavku ispunjava sve relevantne odredbe:
   • Direktive EZ 2006/42/EZ o strojevima
8. Upućivanje na usklađene norme
9. Druge norme ili specifikacije
10. Datum
11. Potpis
12. Ime i prezime
13. Funkcija : Predsjednik

Česky (Czech)

Prohlášení o shodě

1. Výrobce/i
   a) Model/y b) Model/y
2. Oprávněná osoba, která smí vyhotovit technický soubor
3. Výrobek : Zvedák
4. Funkce : Zvedání motorových vozidel
5. Model
6. Typ
7. Níže podepsaná osoba, p. Shuzo Osawa, jako zástupce výrobců tímto prohlašuje, že níže uvedené zařízení splňuje všechna nezbytná ustanovení:
   • Směrnice ES 2006/42/ES o strojírenství
8. Odkazy na harmonizované normy
9. Další normy nebo parametry
10. Datum
11. Podpis
12. Jméno
13. Funkce : Prezident

Dansk (Danish)

Overensstemmelseserklæring

1. Fabrikant(er)
   a) Model(ler) b) Model(ler)
2. Juridisk person med bemyndigelse til at samle det tekniske dossier
3. Produkt : Saksedonkraft
4. Funktion : Løft af motorkøretøj
5. Model
6. Type
7. Undertegnede, Hr. Shuzo Osawa, der repræsenterer fabrikanterne, erklærer hermed, at den herunder beskrevne maskine er i overensstemmelse med de relevante bestemmelser i:
   • EF-direktiv 2006/42/EF om maskiner
8. Henvisninger til harmoniserede standarder
9. Øvrige standarder eller specifikationer
10. Dato
11. Underskrift
12. Navn
13. Stilling : Direktør

Nederlands (Dutch)

Conformiteitsverklaring

1. Fabrikant(en)
   a) Model(len) b) Model(len)
2. Persoon die wettelijk gemachtigd is om het technische dossier samen te stellen
3. Product : Schaarkrik
4. Functie : Opkrikken van auto
5. Model
6. Type
7. Ondergetekende, Mr. Shuzo Osawa, hiertoe door de fabrikanten gemachtigd, verklaart dat de uitrusting die hieronder staat beschreven voldoet aan alle relevante voorwaarden van:
   • de EG machinerichtlijn 2006/42/EC
8. Referenties naar de geharmoniseerde normen
9. Andere normen of specificaties
10. Datum
11. Handtekening
12. Naam
13. Functie : President

Eesti (Estonian)

Vastavusdeklaratsioon

1. Tootja/d
   a) Mudel/id b) Mudel/id
2. Tehnilise dokumentatsiooni koostamise õigusega juriidiline isik
3. Toode : pantograaftungraud
4. Funktsioon : mootorsõiduki tõstmine
5. Mudel
6. Tüüp
7. Allakirjutanu, Hr. Shuzo Osawa, kes esindab tootjat, kinnitab käesolevaga, et allpool kirjeldatud seade vastab kõikidele alljärgnevate direktiivide asjakohastele sätetele:
   • EÜ masinadirektiiv 2006/42/EÜ
8. Viited ühtlustatud standarditele
9. Muud standardid või spetsifikatsioonid
10. Kuupäev
11. Allkiri
12. Nimi
13. Ametikoht : president

Suomi (Finnish)

Vaatimustenmukaisuusilmoitus

1. Valmistaja(t)
   a) Malli(t) b) Malli(t)
2. Henkilö, joka on valtuutettu kokoamaan tekninen eritelmä
3. Tuote : Saksitunkki
4. Toiminta : Moottoriajoneuvon nosto
5. Malli
6. Tyyppi
7. Allekirjoittanut, herra Shuzo Osawa, valmistajan edustaja, ilmoittaa täten, että alla kuvattu kone täyttää seuraavien direktiivien vaatimukset:
   • EY-konedirektiivi 2006/42/EY
8. Käytetyt yhdenmukaistetut standardit
9. Muut käytetyt standardit ja spesifikaatiot
10. Aika
11. Allekirjoitus
12. Nimi
13. Asema : Presidentti

Français (French)

Déclaration de conformité

1. Fabricant(s)
   a) Modèle(s) b) Modèle(s)
2. Personne légalement autorisée à compiler le dossier technique
3. Produit : Cric à parallélogramme
4. Fonction : Lever un véhicule motorisé
5. Modèle
6. Type
7. Je soussigné, M. Shuzo Osawa, représentant des fabricants, déclare par les présentes que le dispositif ci-dessous répond à toutes les dispositions correspondantes de :
   • La directive européenne 2006/42/CE relative aux machines
8. Références à des normes harmonisées
9. Autres normes ou spécifications
10. Date
11. Signature
12. Nom
13. Fonction : Président

Deutsch (German)

Konformitätserklärung

1. Hersteller
   a) Modell(e) b) Modell(e)
2. Verantwortlicher für die Zusammenstellung der technischen Unterlagen
3. Produkt : Scherenheber
4. Funktion : Hebemotor Fahrzeug
5. Modell
6. Typ
7. Der Unterzeichnete, Herr Shuzo Osawa, Vertreter des Herstellers, erklärt hiermit, dass die im Folgenden beschriebene Maschine die relevanten Vorgaben der Folgenden Normen erfüllt:
   • EG-Maschinenrichtlinie 2006/42/EG
8. Anlehnung an harmonisierte Normen
9. Sonstige Normen oder Spezifikationen
10. Datum
11. Unterschrift
12. Name
13. Position : Direktor

Ελληνικά (Greek)

Δήλωση Πιστότητας

1. Κατασκευαστής/-ές
   α) Μοντέλο/-α β) Μοντέλο/-α
2. Νομικό πρόσωπο εξουσιοδοτημένο να συντάξει το τεχνικό αρχείο
3. Προϊόν : Γρύλος παντογράφου
4. Λειτουργία : Ανύψωση μηχανοκίνητου οχήματος
5. Μοντέλο
6. Είδος
7. Ο υπογράφων, κ. Shuzo Osawa, εκπροσωπώντας τους κατασκευαστές, δηλώνει δια του παρόντος ότι τα μηχανήματα που περιγράφονται κατωτέρω πληρούν όλες τις σχετικές διατάξεις της:
   • Ευρωπαϊκής Οδηγίας 2006/42/ΕΚ σχετικά με τα μηχανήματα
8. Αναφορές σε εναρμονισμένα πρότυπα
9. Άλλα πρότυπα ή προδιαγραφές
10. Ημερομηνία
11. Υπογραφή
12. Όνομα
13. Θέση : Πρόεδρος

Magyar (Hungarian)

Megfelelőségi nyilatkozat

1. Gyártó(k)
   a) Modell(ek) b) Modell(ek)
2. A műszaki fájl összeállításáért felelős jogi személy
3. Termék : Pantograph emelő
4. Funkció : Motoros járművek emelése
5. Modell
6. Típus
7. Alulírott, Mr. Shuzo Osawa a gyártók képviseletében ezennel kijelentem, hogy az alább leírt gép megfelel az alábbi rendeletek minden követelményének:
   • Az Európai Közösség 2006/42/EK irányelve a gépekről
8. Hivatkozások harmonizált szabványokra
9. Egyéb szabványok vagy specifikációk
10. Dátum
11. Aláírás
12. Név
13. Beosztás : Elnök

Italiano (Italian)

Dichiarazione di Conformità

1. Fabbricante/i
   a) Modello/i b) Modello/i
2. Persona giuridica autorizzata a compilare il fascicolo tecnico
3. Prodotto : Cric a pantografo
4. Funzione : Sollevamento di veicolo a motore
5. Modello
6. Tipo
7. Il sottoscritto, Shuzo Osawa, che rappresenta i produttori, dichiara con la presente che la macchina descritta qui sotto soddisfa tutti i requisiti pertinenti di:
   • Direttiva CE 2006/42/CE relativa alle macchine
8. Norme armonizzate di riferimento
9. Altre norme o specifiche
10. Data
11. Firma
12. Nome
13. Posizione : Presidente

Latviešu (Latvian)

Atbilstības deklarācija

1. Ražotājs(-i)
   a) Modelis(-ļi) b) Modelis(-ļi)
2. Juridiskā persona, kurai ir atļauts sagatavot tehnisko datni
3. Produkts : Pantogrāfa domkrats
4. Funkcija : Mehānisko transportlīdzekļu pacelšana
5. Modelis
6. Tips
7. Apakšā parakstījies Šuzo Osava (Shuzo Osawa), kas pārstāv ražotājus, ar šo dokumentu paziņo, kas turpmāk aprakstītā iekārta atbilst visiem paredzētajiem nosacījumiem:
   • EK Direktīva Nr. 2006/42/EK par mašīnām;
8. atsauces uz saskaņotajiem standartiem;
9. citi standarti vai specifikācijas.
10. Datums
11. Paraksts
12. Vārds
13. Amats : Prezidents

Lietuviškai (Lithuanian)

Atitikties deklaracija

1. Gamintojas (-ai):
   a) Modelis (-iai) b) Modelis (-iai)
2. Juridinis asmuo, įgaliotas ruošti techninį dokumentą
3. Gaminys : trapecinis domkratas
4. Funkcija : motorinių transporto priemonių kėlimas
5. Modelis
6. Tipas
7. Žemiau pasirašęs, P. Shuzo Osawa, atstovaujantis gamintojus, šiuo pareiškia, kad žemiau aprašyti įrenginiai atitinka visas susijusias šių teisės aktų nuostatas:
   • EB direktyva 2006/42/EB dėl mašinų
8. Nuorodos į harmonizuotus standartus
9. Kiti standartai arba specifikacijos
10. Data
11. Parašas
12. Vardas, pavardė
13. Pareigos : prezidentas

Polski (Polish)

Deklaracja zgodności

1. Producent/producenci:
   a) Model(e) b) Model(e)
2. Osoba prawna upoważniona do sporządzenia dokumentacji technicznej
3. Produkt : podnośnik trapezowy
4. Funkcja : podnoszenie pojazdów mechanicznych
5. Model
6. Typ
7. Niżej podpisany, reprezentujący producentów Shuzo Osawa niniejszym oświadcza, że opisane poniżej urządzenie spełnia wszystkie stosowne wymogi:
   • Dyrektywy maszynowej 2006/42/WE
8. Odniesienia do norm zharmonizowanych
9. Inne normy lub specyfikacje
10. Data
11. Podpis
12. Imię i nazwisko
13. Stanowisko : Prezes

Português (Portuguese)

Certificado de Conformidade

1. Fabricante/s
   a) Modelo/s b) Modelo/s
2. Pessoa legalmente autorizada a redigir a ficha técnica
3. Produto : Macaco Pantográfico
4. Função : elevar veículos a motor
5. Modelo
6. Tipo
7. O representante dos fabricantes, Sr. Shuzo Osawa, certifica pela presente que o equipamento aqui identificado está conforme e satisfaz todos os requisitos de acordo com:
   • A Diretiva CE 2006/42/CE no âmbito dos Equipamentos Mecânicos
8. Referências de normas aplicáveis
9. Outras normas ou especificações
10. Data
11. Assinatura
12. Nome
13. Encargo : O Diretor Geral

Română (Romanian)

Declaraţie de conformitate

1. Fabricant/Fabricanţi
   a) Model/e b) Model/e
2. Persoana juridică autorizată să redacteze dosarul tehnic
3. Produs : Cric manual
4. Funcţie : Ridicarea vehiculului motorizat
5. Model
6. Tip
7. Subsemnatul, dl. Shuzo Osawa, reprezentant al fabricanţilor, declar prin prezenta faptul că echipamentul tehnic descris mai jos respectă cerinţele esenţiale din:
   • Directiva CE 2006/42/CE privind echipamentele tehnice
8. Trimiteri la standardele armonizate
9. Alte standarde sau specificaţii
10. Data
11. Semnătura
12. Nume
13. Funcţia : Preşedinte

Slovensky (Slovak)

Vyhlásenie o zhode

1. Výrobca/Výrobcovia:
   a) Model/Modely b) Model/Modely
2. Právnická osoba oprávnená vypracovať súbor technickej dokumentácie
3. Výrobok : Pantografický zdvihák
4. Funkcia : Zdvíhanie motorového vozidla
5. Model
6. Typ
7. Dolu podpísaný zástupca výrobcov, pán Shuzo Osawa, týmto prehlasuje, že toto popísané strojné zariadenie spĺňa všetky príslušné ustanovenia:
   • smernice o strojoch a strojných zariadeniach č. 2006/42/ES.
8. Odkazy na harmonizované normy
9. Ďalšie technické normy alebo špecifikácie
10. Dátum
11. Podpis
12. Meno
13. Funkcia : prezident

Slovensko (Slovene)

Izjava o skladnosti

1. Proizvajalec/
   a) Modeli b) Modeli
2. Pravna oseba pooblaščena za sestavljanje tehnične dokumentacije
3. Izdelek : Pantografska dvigalka
4. Namen : Dvigovanje motornega vozila
5. Model
6. Tip
7. Spodaj podpisani g. Shuzo Osawa, kot predstavnik proizvajalca s tem izjavlja, da spodaj opisana naprava izpolnjuje vse zahtevane predpise:
   • Direktivo ES 2006/42/ES o strojih
8. Sklicevanje na usklajene standarde
9. Drugi standardi in specifikacije
10. Datum
11. Podpis
12. Ime
13. Položaj : Predsednik

Español (Spanish)

Declaración de conformidad

1. Fabricante(s)
   a) Modelo(s) b) Modelo(s)
2. Persona legalmente autorizada para constituir el expediente técnico
3. Producto : gato elevador de tijera
4. Función : elevación de vehículo de motor
5. Modelo
6. Tipo
7. El abajo firmante, Sr. Shuzo Osawa, en representación de los fabricantes, declara por la presente que la máquina que se describe a continuación cumple todas las disposiciones pertinentes de:
   • La Directiva europea 2006/42/CE relativa a las máquinas
8. Las referencias a las normas armonizadas
9. Otras normas o especificaciones
10. Fecha
11. Firma
12. Nombre
13. Cargo : Presidente

Svenska (Swedish)

Konformitetsförklaring

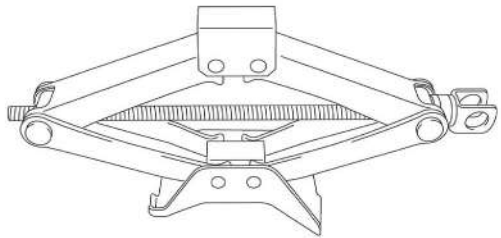
1. Tillverkare
   a) Modell/er b) Modell/er
2. Juridisk person som är behörig att fylla i den tekniska filen
3. Produkt : Pantografdomkraft
4. Funktion : Lyfta motorfordon
5. Modell
6. Typ
7. Undertecknade, Shuzo Osawa, som företräder tillverkarna, förklarar härmed att maskinen som beskrivs nedan uppfyller alla relevanta bestämmelser i:
   • EG-direktivet 2006/42/EG om maskiner
8. Referenser till harmoniserade standarder
9. Andra standarder eller specifikationer
10. Datum
11. Underskrift
12. Namn
13. Titel : VD

Türkçe (Turkish)

Uygunluk Beyanı

1. Üreticiler
   a) Modeller b) Modeller
2. Teknik dosyayı düzenlemeye yetkili tüzel kişi
3. Ürün : Kriko
4. İşlev : Motorlu araç kaldırma
5. Model
6. Tip
7. Üreticileri temsil eden ve aşağıda imzası bulunan Bay Shuzo Osawa iş bununla yukarıda tanımlanan makinenin,
   • AT 2006/42/EC Makine direktifinin tüm şartlarını karşıladığını beyin eder
8. Uyumlandırılmış standartlara olan referanslar
9. Diğer standart veya şartnameler
10. Tarih
11. İmza
12. Adı ve Soyadı
13. Konumu : Başkan

PANTOGRAPH JACK
INSTRUCTION MANUAL



Manufacturers:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japan
Tel: 049-248-1661
Fax:049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu CHINA
Tel: 0519-327-5284
Fax:0519-327-0811

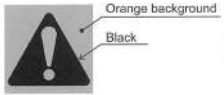
Please read this INSTRUCTION MANUAL before operation!

Norm: EN 1494:2000+A1:2008
BS EN 1494:2000+A1:2008

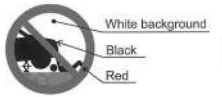
Attention and warning

- The JACK may be used only for replacing tyres, not for any other purpose.
- Use the JACK no more than 50 times.
- No-loading person.
- Never get under vehicle raised by jack.
- Use of defective or inadequately maintained jacks is extremely dangerous.

Meaning of pictogram on caution label



This symbol indicates a potential hazard that could result in death or serious injury.



This symbol indicates you never get under the vehicle when it is supported by the jack.

Parts name of Pantograph Jack

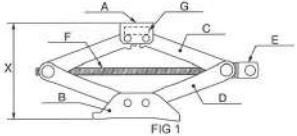
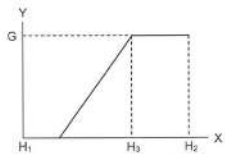


FIG 1

A : TOPHOLDER
B : BASE
C : UPPER ARM
D : LOWER ARM
E : HANDLE JOINT
F : JACK SCREW
G : NOMINAL LOAD (t)
H_1 : MINIMUM HEIGHT (mm)
H_2 : MAXIMUM HEIGHT (mm)
H_3 : PERFORMANCE ASSURANCE HEIGHT (mm)
X : JACK HEIGHT (mm)
Y : LOAD (t)
M : MODEL
T : TYPE

Technical Data and Application



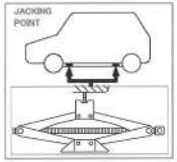
M	T	G	H_1	H_2	H_3
55L	Suzuki Type- Ⅰ	0.95	89	327	208
72K	Suzuki Type- Ⅱ	0.95	70	281	175.5
54L	Suzuki Type-Ⅲ	0.95	80	318	199
81A	Suzuki Type-Ⅳ	1.0	85.5	344	214.75
77K	Suzuki Type-Ⅴ	1.25	100.8	436.3	268.55
81A	Suzuki Type-Ⅵ	1.0	85.5	344	214.75

FIG 2

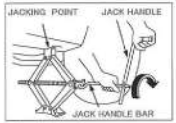
No-Using Conditions

- When temperature under -40℃.
- On miring or sand ground.
- On big gradient road.
- In extreme nature condition: rainstorm, typhoon, cyclone, snowstorm, thunder-storm, etc.
- Loading dangerous heavy, for instance: melted metal, acidity substance, radioactivity substance or specially crisp goods.
- Contact with hood directly.
- Using on boat.
- The ground with difference in level.

Operation instructions



Whenever a wheel is changed, always remove any corrosion that may be present on inside of wheel and wheel mounting surface on vehicle.
Details:
Please operate according to the "operation instructions".
Operate the jack on the level ground while checking the jack and the load.
Mustn't operate under raising load, unless the load is fastened surely.



- Park the car on the flat, level ground and apply the brake firmly.
- Set transmission in "reverse"(automatic transmission in "park").
- Turn on the hazard warning flasher.
- Remove jacking tools and spare tire from stowage area.
- Block front and rear of wheel diagonally opposite wheel being removed before operating jack.
- Loosen, but do not remove wheel nuts by turning wrench counter clockwise.
- Raise jack until jack-head groove fits boss of frame see illustrations.
- Operate jack with slow, smooth motion, using jack handle.
- Raise vehicle so an inflated tire will just clear surface, remove nuts and wheel.
- Install wheel, then slightly tighten each nut, wheel must be seated on hub.
- Lower vehicle, and fully tighten wheel nuts in across-cross sequence by turning wrench clockwise.

Maintenance

- Please prevent the JACK SCREW from accretion of dirt.
- Check the nameplate, keep the shape same as original.
- No-rejigger the jack's construction privately.
- After any use, consult immediately your Suzuki Dealer or Service Partner for inspection and maintenance of the jack.
- If the label (sticker) is damaged, please consult your Suzuki Dealer or Service Partner.

Български (Bulgarian)

ПАНТОГРАФЕН КРИК
РЪКОВОДСТВО ЗА ЕКСПЛОАТАЦИЯ

CE

Производител:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Япония
Тел: 049-248-1661
Факс:049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu КИТАЙ
Тел: 0519-327-5284
Факс:0519-327-0811

Моля, прочетете това РЪКОВОДСТВО ЗА ЕКСПЛОАТАЦИЯ преди работа!

Стандарт: EN 1494:2000+A1:2008

Обозначения за повишено внимание и предупреждения
- КРИКЪТ може да се използва само за смяна на гуми, а не за други цели.
- Използвайте КРИКА не повече от 50 пъти.
- Не повдигайте автомобил, в който се намират хора.
- Никога не влизайте под автомобил, повдигнат на крик.
- Използването на повредени или неправилно поддържани крикове е изключително опасно.

Значение на пиктограмите на предупредителните етикети



Този символ означава потенциална опасност, която може да доведе до смърт или сериозно нараняване.



Този символ показва, че никога не трябва да влизате под автомобил, повдигнат на крик.

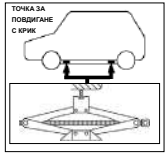
Наименования на частите на пантографен крик
Виж FIG. 1. на страницата на английски език

Технически характеристики и приложение
Виж FIG. 2. на страницата на английски език.

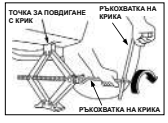
A : ГОРЕН ДЪРЖАЧ	F : ВИНТ НА КРИКА	X : ВИСОЧИНА НА КРИКА (мм)
B : ОСНОВА	G : НОМИНАЛЕН ПОДЕМЕН КАПАЦИТЕТ (т)	Y : ПОДЕМЕН КАПАЦИТЕТ (т)
C : ГОРНО РАМО	H_1 : МИНИМАЛНА ВИСОЧИНА (мм)	M : МОДЕЛ
D : ДОЛНО РАМО	H_2 : МАКСИМАЛНА ВИСОЧИНА (мм)	T : ТИП
E : РЪКОХВАТКА	H_3 : РАБОТНА ВИСОЧИНА НА КРИКА (мм)	

Условия, в които не трябва да се използва
- При температури под -40°C.
- Върху неустойчив или песъчлив терен.
- Върху наклонен път.
- В екстремни природни условия: пороен дъжд, тайфуни, циклони, силен снеговалеж, гръмотевична буря и др.
- Опасен товар, например: стопен метал, разяждащи киселинни или радиоактивни вещества или особено крехки товари.
- В пряк контактс купето.
- Използване на лодка.
- Върху наклонен терен с разлика в нивата.

Инструкции за работа
При смяна на колело винаги отстранявайте следите от корозия, натрупали се от вътрешната страна на джантата и монтажната повърхност на главината на колелото.
Информация:
Моля, работете в съответствие с "Инструкции за експлоатация".
Поставете крика върху равна повърхност и следете както крика, така и товара.
Не работете под повдигания товар, освен ако товарът не е устойчиво закрепен.



- Паркирайте автомобила на равна, хоризонтална повърхност и изтеглете докрай ръчната спирачка.
- Включете на „задна" предавка (при автоматични трансмисии, поставете в положение „Park").
- Включете предупредителните сигнални светлини.
- Извадете крика и принадлежностите му и резервната гума отмястото за съхранение.
- Преди да работите с крика, блокирайте предното и задно колело по диагонал и от противоположната страна на колелото, което ще сваляте.
- Разхлабете, без да развивате докрай, колесните гайки със завъртане на ключа обратно на часовника.



- Повдигнете крика, докато канала върху главата на крика обхване изпъкналата част на рамата – виж илюстрацията.
- Работете с крика с бавни, плавни движения, като използвате ръкохватката.
- Повдигнете автомобила, така че надутата гума едва да се отлепи от повърхността, след което развийте гайките и свалете колелото.
- Поставете колелото и леко завийте всяка от гайките, колелото трябва добре да легне върху главината.
- Спуснете автомобила и затегнете докрай колесните гайки в последователност на кръст, като въртите ключа по часовника.

Поддръжка
- Не допускайте натрупване на замърсявания върху ВИНТА НА КРИКА .
- Проверете данните върху табелката с технически характеристики, поддържайте крика в изправно състояние.
- Не предприемайте опити сами да преправяте конструкцията на крика.
- След всяко използване незабавно се свържете с Вашия Suzuki дилър или сервизен партньор за преглед и поддръжка на крика.
- Ако етикетът (стикерът) е повреден, моля свържете се с Вашия Suzuki дилър или сервизен партньор.

Hrvatski (Croatian)

Pantografska dizalica
UPUTE ZA UPORABU

CE

Proizvođači:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japan
Tel: 049-248-1661
Faks:049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu KINA
Tel: 0519-327-5284
Faks:0519-327-0811

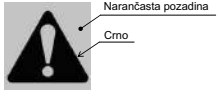
Prije uporabe pročitati UPUTE ZA UPORABU!

Norma: EN 1494:2000+A1:2008

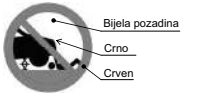
Obavijesti i upozorenja

- DIZALICA se može koristiti samo za zamjenu guma, ne u bilo koju drugu svrhu.
- DIZALICU je dozvoljeno upotrijebiti najviše 50 puta.
- U vozilu se ne smiju nalaziti putnici.
- Nikada ne zalazite ispod vozila podignutog dizalicom.
- Korištenje neispravnih ili nepravilno održavanih dizalica je izuzetno opasno.

Značenje piktograma na naljepnici upozorenja



Ovaj simbol označava potencijalnu opasnost od ozbiljnih ozljeda i smrti.



Ovaj simbol označava zabranu zalaženja ispod vozila podignutog dizalicom.

Nazivi dijelova pantografske dizalice

Vidi FIG. 1. na stranici na engleskom jeziku.

Tehnički podaci i primjena

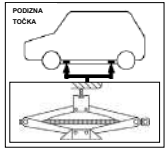
Vidi FIG. 2. na stranici na engleskom jeziku.

A : NOSAČ	F : OPRUGA DIZALICE	X : VISINA DIZALICE (mm)
B : BAZA	G : NAZIVNA NOSIVOST (t)	Y : NOSIVOST (t)
C : GORNJI KRAK	H_1 : MINIMALNA VISINA (mm)	M : MODEL
D : DONJI KRAK	H_2 : MAKSIMALNA VISINA (mm)	T : TIP
E : ZGLOB ZA POLUGU	H_3 : OPTIMALNA VISINA (mm)	

Uvjeti u kojima je zabranjena uporaba dizalice

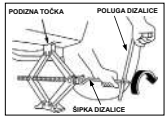
- Temperatura niža od -40°C.
- Klizavo i pjeskovito tlo.
- Cesta s velikim nagibom.
- Ekstremni vremenski uvjeti: pljusak, tajfun, ciklon, snježna mećava, grmljavinsko nevrijeme i sl.
- Vozila s opasnim i teškim teretom, primjerice: rastaljeni metal, kiseline, radioaktivne tvari ili osobito lomljiv teret.
- Izravan kontakt s poklopcem motora vozila.
- Na brodu.
- Neravno tlo.

Upute za rad



Kod zamjene kotača uvijek provjerite ima li na unutrašnjem dijelu kotača ili površini za postavljanje kotača ostataka korozije.
Dodatne upute:
Molimo vas da se pridržavate uputa za rad.
Nakon provjere dizalice i opterećenja dizalicu upotrijebite na ravnoj podlozi. Vozilo ne smijete podizati ako je pod opterećenjem, osim ako teret nije stabiliziran.

- Vozilo parkirajte na ravnoj površini i čvrsto pritegnite ručnu kočnicu.
- Mjenjač postavite u vožnju unatrag (vozila s automatskim prijenosom postavite u položaj za parkiranje).
- Upalite sva četiri pokazivača smjera.
- Iz prtljažnika izvadite alat za dizalicu i rezervni kotač.
- Prije uporabe dizalice blokirajte prednji i stražnji dio kotača koji se nalazi dijagonalno u odnosu na kotač koji mijenjate.
- Okretanjem francuskog ključa suprotno od kazaljke na satu olabavite vijke na kotaču, ali ih nemojte ukloniti.



- Podižite dizalicu dok udubina na nosaču ne legne u izbočinu podvozja, kako je prikazano na ilustraciji.
- Dizalicom upravljajte polaganim, ravnomjernim pokretima polugom.
- Vozilo podignite od tla tek toliko da probušena guma malo odstoji od tla pa uklonite vijke i kotač.
- Postavite kotač, a potom lagano pričvrstite vijke, kotač mora sjesti na glavčinu.
- Spustite vozilo pa do kraja zategnite vijke okretanjem francuskog ključa u smjeru kazaljke na satu.

Održavanje

- Spriječite nakupljanje prljavštine na OPRUZI DIZALICE.
- Provjerite nazivnu pločicu, mora zadržati svoj izvorni oblik.
- Nemojte samostalno obavljati promjene na dizalici.
- Nakon svake uporabe, odmah kontaktirajte vašeg Suzuki dobavljača ili servisnog partnera za pregled i održavanje dizalice.
- Ako je oznaka (naljepnica) oštećena, molimo kontaktirajte svog Suzuki dobavljača ili servisnog partnera.

Česky (Czech)

NŮŽKOVÝ ZVEDÁK
NÁVOD K POUŽITÍ

CE

Výrobce:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japonsko
Tel: 049-248-1661
Fax:049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu ČÍNA
Tel: 0519-327-5284
Fax:0519-327-0811

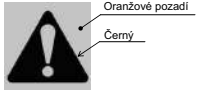
Před zahájením činnosti si tento NÁVOD K POUŽITÍ pečlivě přečtěte!

Norma: EN 1494:2000+A1:2008

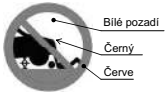
Upozornění a varování

- ZVEDÁK se smí používat pouze k výměně pneumatik a k žádným jiným účelům.
- ZVEDÁK nepoužívejte více než padesátkrát.
- Nezvedejte osoby.
- Nikdy nevstupujte pod vozidlo zvednuté pouze zvedákem.
- Používání vadných či nedostatečně udržovaných zvedáků je nesmírně nebezpečné.

Významy symbolů na štítku pro upozornění



Tento symbol označuje možné riziko, které by mohlo vést k úmrtí nebo vážnému zranění.



Tento symbol označuje zákaz vstupování pod vozidlo podepřené zvedákem.

Názvy součástí zvedáku Pantograph

Viz FIG. 1 na anglické stránce

Technické údaje a použití

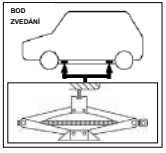
Viz FIG. 2 na anglické stránce.

A : HORNÍ DRŽÁK	F : ŠROUB ZVEDÁKU	X : VÝŠKA ZVEDÁKU (mm)
B : ZÁKLADNA	G : NOMINÁLNÍ ZATÍŽENÍ (t)	Y : ZATÍŽENÍ (t)
C : HORNÍ RAMENO	H_1 : MINIMÁLNÍ VÝŠKA (mm)	M : MODEL
D : DOLNÍ RAMENO	H_2 : MAXIMÁLNÍ VÝŠKA (mm)	T : TYP
E : DRŽADLO	H_3 : VÝŠKA PRO ZAJIŠTĚNÍ VÝKONNOSTI (mm)	

Podmínky, při nichž se výrobek nemá používat

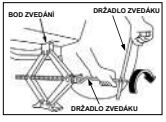
- Při teplotě pod -40°C.
- Na štěrku nebo na písku.
- Na silnici s velkým sklonem.
- V extrémních přírodních podmínkách: bouře, tajfun, cyklon, sněhová bouře, bouře s deštěm atd.
- Zvedání nebezpečných nákladů, například: svařovaný kov, kyseliny, radioaktivní látky nebo speciální křehké zboží.
- Přímý kontakt s kapotou.
- Používání na lodi.
- Země s odlišnou výškou.

Provozní pokyny



Při výměně kol vždy odstraňte korozi, která může být na vnitřku kola a povrchu pro upevnění kola na vozidle.
Podrobnosti:
Používejte podle „pokynů k použití".
Zvedák používejte na rovné zemi a kontrolujte zvedák i náklad.
Nevstupujte pod zvednutý náklad, pokud náklad není bezpečně upevněn.

- Zaparkujte vůz na rovné ploché zemi a zatáhněte parkovací brzdu.
- Zařaďte zpátečku (automatickou převodovku do stupně „park").
- Zapněte výstražná světla.
- Vyjměte zvedák a náhradní pneumatiku.
- Zajistěte přední a zadní kola úhlopříčně proti demontovanému kolu, než zvedák použijete.
- Matice kola povolte, ale nevyndávejte je - otočte klíčem doleva.
- Zvedněte zvedá, dokud se drážka nedostane do styku s rámem, viz obrázky.



- Používejte zvedák pomalu, plynule pomocí držadla.
- Zvedněte vozidlo tak, aby nahuštěná pneumatika byla těsně nad zemí, demontujte matice a kolo.
- Nainstalujte kolo, pak mírně utáhněte každou matici, kolo musí být nasazeno na náboji.
- Spusťte vozidlo a utáhněte matice křížem proti sobě, otáčejte klíčem doprava.

Údržba

- Zabraňte tomu, aby se na ŠROUBU ZVEDÁKU usadily nečistoty.
- Zkontrolujte jmenný štítek a tvar udržujte stejný jako původně.
- Neupravujte konstrukci zvedáku sami.
- Po jakémkoli použití se obraťte na prodejce Suzuki či na servisního partnera, aby provedl prohlídku a údržbu zvedáku.
- Pokud se štítek (nálepka) poškodí, obraťte se prosím na svého prodejce Suzuki nebo servisního partnera.

Dansk (Danish)

DONKRAFT
BRUGSANVISNING

CE

Fabrikanter:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japan
Tel: 049-248-1661
Fax:049-284-4340

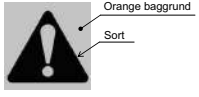
CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu CHINA
Tel: 0519-327-5284
Fax:0519-327-0811

Læs denne BRUGSANVISNING før brug!

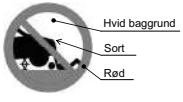
Standard: EN 1494:2000+A1:2008

Advarsel
- DONKRAFTEN må kun anvendes til udskiftning af dæk, ikke til andre formål.
- Brug ikke DONKRAFTEN flere end 50 gange.
- Løft aldrig mennesker.
- Kravl aldrig ind under et køretøj, der er løftet med en donkraft.
- Brug af defekte eller utilstrækkeligt vedligeholdte donkrafte, er ekstremt farligt.

Betydning af piktogrammet på advarselsmærket



Dette symbol angiver en mulig fare, der kan medføre dødsfald eller alvorlig skade.



Dette symbol betyder, at du aldrig må kravle ind under et køretøj, der er løftet med donkraften.

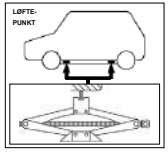
Delenes betegnelse for Saksedonkraft
Se FIG 1 på den engelsksprogede side.

Tekniske data og anvendelse
Se FIG 2 på den engelsksprogede side.

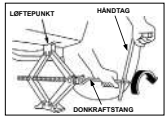
A	: LØFTEBAKKE	F	: DONKRAFTENS SKRUE	X	: LØFTEHØJDE (mm)
B	: BASE	G	: NOMINEL LØFTEKAPACITET (t)	Y	: BELASTNING (t)
C	: ØVRE ARM	H_1	: MINIMUMSHØJDE (mm)	M	: MODEL
D	: NEDRE ARM	H_2	: MAKSIMUMSHØJDE (mm)	T	: TYPE
E	: HÅNDTAGETS LED	H_3	: HØJDE FOR SIKKER BETJENING (mm)		

Betingelser, hvor donkraften ikke må bruges
- Temperatur under -40 °C.
- På mudret eller sandet underlag.
- På stærkt hældende veje.
- Under ekstreme vejrforhold: kraftigt regnvejr, tyfon, cyklon, snestorm, tordenvejr mv.
- Tungt eller farligt gods, fx: smeltet metal, syrer, radioaktive stoffer eller særligt skrøbelige varer.
- Direkte kontakt med køretøjets understel.
- På et skib.
- På underlag med niveauforskelle.

Brugsanvisning



Når du skifter hjul, skal du altid fjerne eventuel rust,
der måtte findes inde i hjulet eller på køretøjets hjulmonteringsoverflade.
Nærmere anvisninger:
Gå frem ifølge brugervejledningen.
Brug donkraften på et jævnt underlag, og hold øje med både donkraften og lasten.
Du må ikke foretage indgreb under en løftet last, med mindre lasten er gjort sikkert fast.



- Parker køretøjet på et fladt, jævnt underlag, og træk bremsen godt.
- Sæt gearkassen i bakgear (en automatisk gearkasse sættes på "parkering").
- Tænd katastrofeblinket.
- Tag donkraftens redskaber og reservehjulet ud af deres opbevaringsrum.
- Bloker foran og bag på det hjul, der sidder diagonalt i forhold til det hjul, der fjernes, inden donkraften bruges.
- Løsn hjulmøtrikkerne uden at fjerne dem ved at dreje skruenøglen mod uret.
- Løft donkraften, indtil rillerne i donkraftens løftebakke passer til rammen - se illustrationerne.
- Betjen donkraften ved hjælp af donkraftens håndtag med langsomme, jævne bevægelser.
- Løft køretøjet, så et oppustet dæk netop vil være frit af underlaget. Fjern møtrikkerne, og tag hjulet af.
- Sæt det nye hjul på plads, og stram hver møtrik lidt. Hjulet skal sidde på et nav.
- Sænk køretøjet ned, og stram hjulmøtrikkerne fuldstændigt skiftevis i en overfor/diagonalt-sekvens ved at dreje skruenøglen med uret.

Vedligeholdelse
- Pas på at undgå, at DONKRAFTENS SKRUE samler snavs.
- Tjek typeskiltet. Bevar den originale form.
- Det er forbudt selv at foretage ændringer på donkraftens konstruktion.
- Efter ethvert brug, skal du øjeblikkeligt konsultere din Suzuki-forhandler eller servicepartner, for eftersyn og vedligeholdelse af donkraften.
- Hvis mærkaten (etiketten) er beskadiget, skal du rådføre dig med din Suzuki-forhandler eller servicepartner.

Nederlands (Dutch)

SCHAARKRIK
GEBRUIKERSHANDLEIDING

CE

Fabrikanten:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japan
Tel: 049-248-1661
Fax:049-284-4340

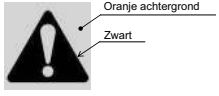
CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu CHINA
Tel: 0519-327-5284
Fax:0519-327-0811

Lees deze GEBRUIKERSHANDLEIDING voor gebruik!

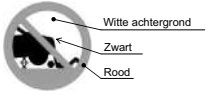
Norm: EN 1494:2000+A1:2008

Let op en waarschuwing
- De krik mag alleen worden gebruikt voor het vervangen van banden, niet voor andere doeleinden.
- Niet meer dan 50 maal gebruiken.
- Er mag niemand in de auto zitten.
- Ga nooit onder een voertuig dat door een krik is opgetild.
- Gebruik van defecte of onvoldoende onderhouden krikken is zeer gevaarlijk.

Betekenis van het pictogram op het waarschuwingslabel



Dit symbool geeft potentieel gevaar aan dat tot ernstig letsel of de dood kan leiden.



Dit symbool geeft aan dat u nooit onder een apparaat moet gaan dat door de krik opgetild is.

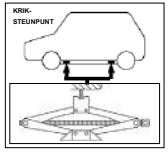
Naam van de onderdelen van de Schaarkrik
Zie FIG 1 op de Engelse pagina.

Technische gegevens en toepassing
Zie FIG 2 op de Engelse pagina.

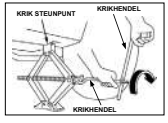
A	: BOVENKANT	F	: KRIKSCHROEF	X	: HOOGTE KRIK(mm)
B	: BASIS	G	: NOMINALE LADING (t)	Y	: LADING (t)
C	: BOVENARM	H_1	: MINIMUMHOOGTE (mm)	M	: MODEL
D	: ONDERARM	H_2	: MAXIMUMHOOGTE (mm)	T	: TYPE
E	: SCHARNIER VAN DE HENDEL	H_3	: WERKHOOGTE (mm)		

Niet gebruiken in de volgende gevallen
- Wanneer de temperatuur lager is dan -40°C.
- Op een gladde of zanderige ondergrond.
- Op een sterk hellende weg.
- Bij extreme weersomstandigheden: regen en storm, tyfoon, tornado, sneeuwstorm, onweer, etc.
- Voor het laden van gevaarlijke stoffen, bijv.: gesmolten metaal, zure stoffen, radioactieve stoffen en fragiele goederen.
- In direct contact met de motorkap.
- Op een boot.
- Op een onregelmatige ondergrond.

Gebruiksaanwijzing



Als een wiel wordt gewisseld, verwijder dan altijd eerst corrosie die op de wiel of de wielas van het voertuig aanwezig is.
Details:
Volg de “gebruiksaanwijzing” nauwkeurig op.
Zet de krik op een stabiele ondergrond, controleer hem en controleer de lading.
Mag niet onder een stijgende lading worden gebruikt, tenzij de lading bevestigd is
- Parkeer de wagen op een vlakke, egale ondergrond en trek de handrem stevig aan.
- Zet de versnelling in de “achteruit” (automatische versnellingsbak in “parkeerstand”).
- Zet het alarmknipperlicht aan.
- Neem het gereedschap en het reservewiel uit de daarvoor bestemde ruimte.
- Blokkeer de voor- en achterkant van het wiel dat tegenover het te verwijderen wiel ligt voordat u de krik gebruikt.
- Draai de moeren tegen de klok in los.



- Schroef de krik omhoog totdat de uitsparing in het kriksteunpunt past, zie illustraties.
- Bedien de krik met langzame, vloeiende bewegingen, met behulp van de hendel.
- Krik de auto zover op dat de opgeblazen band niet de ondergrond zal raken, verwijder de moeren en het wiel.
- Breng het andere wiel aan, schroef de moeren licht vast, het wiel moet op de wielas vastzitten.
- Laat de wagen zakken en draai de moeren kruiselings en klokgewijs geheel aan. .

Onderhoud
- Zorg ervoor dat de krik niet vuil wordt.
- Check het naamplaatje, sla de krik in de oorspronkelijke vorm op.
- Demonteer de krik niet zelf.
- Na ieder gebruik dient u onmiddellijk uw Suzuki-dealer of Servicepartner te raadplegen voor de inspectie en het onderhoud van de krik.
- Als het label (de sticker) beschadigd is, neemt u contact op met uw Suzuki-dealer of Servicepartner.

Eesti (Estonian)

PANTOGRAPH-TUNGRAUD
KASUTUSJUHEND

CE

Tootjad:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Jaapan
Tel: 049-248-1661
Faks: 049-284-4340

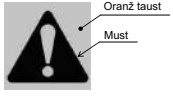
CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu HIINA
Tel: 0519-327-5284
Faks: 0519-327-0811

Palun lugege seda KASUTUSJUHENDIT enne kasutamist!

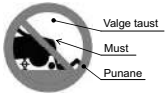
Norm: EN 1494:2000+A1:2008

Tähelepanu ja hoiatus
- Antud TUNGRAUD on kasutamiseks ainult rehvivahetuseks ja mitte mistahes muul eesmärgil.
- Ärge kasutage TUNGRAUDA rohkem kui 50 korda.
- Sõidukis ei tohi viibida inimesi.
- Ärge kunagi ronige tungrauaga tõstetud sõiduki alla.
- Vigaste või korralikult hooldamata tungraudade kasutamine on äärmiselt ohtlik.

Piktogrammi tähendus hoiataval sildil.



See märk viitab võimalikule ohule, mis võib lõppeda tõsise vigastuse või surmaga.



See märk hoiatab, et tungraua kasutamise ajal ei tohi ronida sõiduki alla.

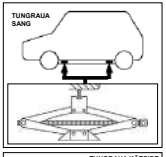
Pantograaf tungraua detailid
Vaadake ingliskeelselt lehelt FIG. 1

Tehniline info ja rakendamine
Vaadake ingliskeelselt lehelt FIG. 2

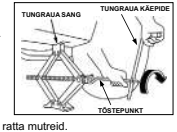
A : ÜLEMINE KINNITI	F : JÕUKRUVI	X : KRUVI KÕRGUS (mm)
B : ALUS	G : NOMINAALKOORMUS (t)	Y : KOORMUS (t)
C : ÜLEMINE ÕLG	H_1 : MINIMAALNE KÕRGUS (mm)	M : MUDEL
D : ALUMINE ÕLG	H_2 : MAKSIMAALNE KÕRGUS (mm)	T : TÜÜP
E : SANGA LIIGEND	H_3 : JÕUDLUSE TAGATUD KÕRGUS (mm)	

Kasutada ei tohi alljärgnevatel tingimustel:
- kui temperatuur on alla -40°C
- mudasel või liivasel pinnal
- kallakul
- äärmuslikes loodustingimustes: vihmasadu, taifuun, tsüklon, lumetorm, äikesetorm, jne
- ohtliku koorma korral, näiteks: sulatatud metall, happeline aine, radioaktiivne aine või kergesti purunevad kaubad
- otsene kontakt lükanduksega
- kasutamine paadis
- erineva kõrgusega põrandad.

Kasutamise juhised



Igakordsel ratta vahetamisel tuleb alati eemaldada korrosioon, mida võib leiduda ratta siseküljel või sõidukil rattapaigalduse kohal.
Detailid.
Palun kasutage seadet vastavalt „kasutamise juhistele".
Kasutage tungrauda horisontaalsel pinnal, kontrollides sõidukit ja tungrauda.
Kasutamine ei ole lubatud koorma tõstmisel, enne kui koorem ei ole kindlalt kinnitatud.



- Parkige sõiduk tasasel horisontaalsel pinnal ning tõmmake käsipidur kindlalt peale.
- Jätke sisse „tagurdamise käik" (automaatkäigukasti korral „parkimine").
- Lülitage sisse ohutuled.
- Võtke hoiupaigast tungraud ja selle juurde kuuluvad tööriistad ning tagavararatas.
- Vahetatava ratta suhtes diagonaalselt paiknevad esimene ja tagumine ratas tuleb tõkestada enne tungraua kasutamist.
- Keerates mutrivõtmega vastupäeva, lõdvestage, kuid ärge eemaldage ratta mutreid.
- Tõstke tungrauda kõrguseni, kus tungrauapea renn sobitub juhtraamiga, vaata jooniseid.
- Kasutage tungrauda aeglaste, ühtlaste liigutustega, kasutades tungraua käepidet.
- Tõstke sõidukit kuni vahetatav ratas on maast lahti, eemaldage mutrid ja ratas.
- Paigaldage ratas, siis pingutage kergelt iga mutrit, ratas peab sobituma rattarummule.
- Laske sõiduk alla ja pingutage mutrid tugevalt risti üle ühe, keerates mutrivõtit päripäeva.

Hooldus
- Palun vältige TUNGRAUA KRUVI määrdumist.
- Kontrollige andmeplaati, säilitage originaalvorm.
- Mitte muuta iseseisvalt tungraua konstruktsiooni.
- Pärast iga kasutamist pööroduge tungraua ülevaatuses ja hoolduseks viivitamatult oma Suzuki edasimüüja või teenindusesindaja poole.
- Kahjustatud sildi (kleebise) korral pööroduge oma Suzuki edasimüüja või teenindusesindaja poole.

Suomi (Finnish)

SAKSITUNKKI
KÄYTTÖOHJE

CE

Valmistajat:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japan
Puh.: 049-248-1661
Faksi: 049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu CHINA
Puh.: 0519-327-5284
Faksi: 0519-327-0811

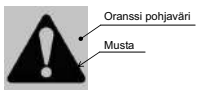
Lue tämä KÄYTTÖOHJE ennen käyttöä!

Standardi: EN 1494:2000+A1:2008

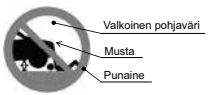
Huomautukset ja varoitukset

- TUNKKIA voi käyttää ainoastaan renkaiden vaihtoon, ei mihinkään muuhun tarkoitukseen.
- Käytä TUNKKIA alle 50 kertaa.
- Ei saa käyttää henkilöiden nostoon.
- Älä koskaan mene pelkän tunkin varassa olevan auton alle.
- Viallisten tai puutteellisesti ylläpidettyjen tunkkien käyttö on erittäin vaarallista.

Varotuskuvakkeiden merkitys



Osoittaa mahdollista vaaratilannetta, joka voi johtaa kuolemaan tai vakavaan loukkaantumiseen.



Osoittaa kieltoa mennä auton alle, kun se on pelkän tunkin varassa.

Saksitunkin osat

Katso FIG. 1 englanninkieliseltä sivulta.

Tekniset tiedot ja käyttö

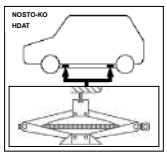
Katso FIG. 2 englanninkieliseltä sivulta.

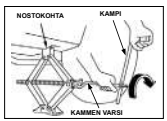
A	: NOSTIN	F	: SÄÄTÖRUUVI	X	: TUNKIN KORKEUS (mm)
B	: ALUSTA	G	: NIMELLINEN NOSTOKYKY (t)	Y	: NOSTOVOIMA (t)
C	: YLÄVARSI	H_1	: ALIN KORKEUS (mm)	M	: MALLI
D	: ALAVARSI	H_2	: YLIN KORKEUS (mm)	T	: TYYPPI
E	: KAMMEN PAIKKA	H_3	: NOSTOKORKEUS (mm)		

Ei saa käyttää seuraavissa tapauksissa

- Kun lämpötila on alle -40 °C.
- Lieju- tai hiekkamaastossa.
- Jyrkällä mäellä.
- Äärimmäisissä ilmasto-olosuhteissa: sademyrsky, pyörremyrsky (sykloni, taifuuni), lumimyrsky, ukonilma jne.
- Vaarallisten raskaiden lastien kuljetuksessa, kuten: sulametalli, happamat aineet, radioaktiiviset aineet tai eritoten irtotavarat.
- Suorassa kosketuksessa koriin.
- Laivalla, veneellä jne.
- Epätasaisella maaperällä.

Käyttöohjeet





Kun pyörä vaihdetaan, puhdista aina ruoste,
jota voi olla pyörän sisäpinnoilla ja pyörän asennuspinnalla autossa.
Yksityiskohdat:
Toimi “käyttöohjeiden” mukaisesti.
Käsittele tunkkia tasaisella maaperällä, kun tarkistat sitä ja kuormaa.
Älä työskentele ylös nostetun kuorman alla, ellei sitä ole tuettu varmalla tavalla.

- Pysäköi auto tasaiselle, vaakasuoralle pinnalle ja kiristä jarru.
- Kytke vaihteisto peruutusvaihteelle (automaattivaihteistossa pysäköintiasentoon).
- Sytytä varoitusvalot.
- Ota nostotyökalut ja varapyörä esille.
- Aseta kiilat vaihdettavaa pyörää vinosti vastapäätä olevan pyörän eteen ja taakse ennen kuin käytät tunkkia.
- Löysää pyöränmutterit (älä poista niitä) kääntämällä avainta vastapäivään.
- Nosta tunkkia, kunnes tunkin päässä oleva ura asettuu auton runkorakenteessa olevaan kohoumaan (katso kuvista).
- Nosta tunkkia hitaasti ja tasaisesti kampea käyttäen.
- Nosta autoa, kunnes rengas nousee irti maasta ja irrota mutterit ja pyörä.
- Asenna varapyörä ja kiristä mutterit kevyesti. Pyörän on oltava hyvin napakeskiöllä.
- Laske auto alas ja kiristä pyöränmutterit kunnolla ristiin, myötäpäivään.

Huolto

- Pidä TUNKIN SÄÄTÖRUUVI puhtaana.
- Tarkista nimikilpi. pidä se alkuperäisessä kunnossa.
- Tunkkiin ei saa tehdä rakennemuutoksia itse.
- Minkä tahansa käytön jälkeen kysy heti lisäohjeita Suzuki-jälleenmyyjältäsi tai huoltokumppaniltasi tunkin tarkastukseen ja huoltoon liittyvissä asioissa.
- Jos etiketti (tarra) on vahingoittunut, ota yhteys Suzuki-jälleenmyyjääsi tai huoltokumppaniin.

Français (French)

CRIC PANTOGRAPHE
MANUEL D'UTILISATION

CE

Fabricants :

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japon
Tél : 049-248-1661
Fax : 049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu CHINE
Tél : 0519-327-5284
Fax : 0519-327-0811

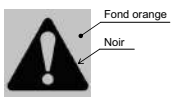
Lire attentivement le présent MANUEL D'INSTRUCTION avant toute utilisation !

Norme : EN 1494:2000+A1:2008

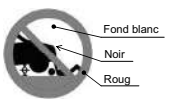
Attention et avertissement

- Le CRIC ne doit être utilisé que pour remplacer les pneus, pas à d'autres fins.
- Ne pas utiliser le CRIC plus de 50 fois.
- Ne pas utiliser le cric lorsqu'une personne est dans le véhicule.
- Ne jamais se glisser sous le véhicule mis sur cric.
- L'utilisation de crics défectueux ou mal entretenus peut se révéler extrêmement dangereuse.

Signification des pictogrammes sur l'étiquette d'avertissement



Ce symbole indique un danger potentiel pouvant causer des blessures ou un décès.



Ce symbole indique de ne jamais se glisser sous le véhicule lorsqu'il est monté sur cric.

Désignation des pièces du cric à parallélogramme

Voir FIG 1. du document anglais.

Données techniques et application

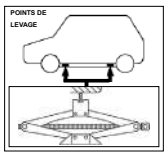
Voir FIG 2. du document anglais.

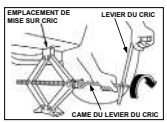
A	: PLATEFORME DE SUPPORT CHARGE	F	: CRIC À VIS	X	: HAUTEUR CRIC (mm)
B	: EMBASE	G	: CHARGE NOMINALE (tonne)	Y	: CHARGE (tonne)
C	: BRAS SUPÉRIEUR	H_1	: HAUTEUR MINIMALE (mm)	M	: MODÈLE
D	: BRAS INFÉRIEUR	H_2	: HAUTEUR MAXIMALE (mm)	T	: TYPE
E	: LEVIER D'ARTICULATION	H_3	: HAUTEUR OPTIMALE (mm)		

Utilisation interdite dans les conditions suivantes

- Lorsque la température est inférieure à -40° C.
- Sur sol boueux ou sablonneux.
- Sur une forte pente.
- Dans des conditions naturelles extrêmes : tempête, typhon, cyclone, tempête de neige, orage, etc.
- En cas de chargement lourd ou dangereux, par exemple : métal en fusion, substance acide, substance radioactive ou marchandises particulièrement friables.
- Contact direct avec le capot.
- Utilisation sur un bateau.
- Sur un sol irrégulier.

Instructions d'utilisation





Lors du remplacement d'une roue, toujours éliminer toute corrosion détectée à l'intérieur de la roue et sur la surface d'installation de la roue sur le véhicule.
Remarques :
Respecter les "instructions d'utilisation".
Utiliser le cric sur un sol plat sans oublier de contrôler le cric et la charge.
Ne pas utiliser le cric en cas de charge supplémentaire, sauf si la charge est correctement fixée.

- Garer la voiture sur un sol plat et mettre correctement le frein à main.
- Mettre la boîte de vitesses sur marche arrière (sur "parking" sur une boîte automatique).
- Allumer les feux de détresse.
- Sortir les outils du cric et la roue de rechange du compartiment de stockage.
- Mettre des cales à l'avant et à l'arrière de la roue opposée en diagonale à la roue à changer avant d'utiliser le cric.
- Desserrer, mais ne pas retirer les écrous en tournant la clé dans le sens antihoraire.
- Monter le cric jusqu'à ce que la tête dentelée du cric entre en contact avec la partie du châssis prévue à cet effet. Voir illustrations.
- Actionner le cric avec des mouvements lents et fluides, à l'aide du levier.
- Soulever le véhicule de sorte qu'un pneu gonflé frôle juste le sol, déposer les écrous et la roue.
- Installer la roue, puis resserrer légèrement chaque écrou, la roue doit reposer sur l'essieu.
- Descendre le véhicule et serrer complètement les écrous en étoile (en serrant un à un les écrous opposés) en tournant la clé dans le sens horaire.

Maintenance

- Éviter toute accumulation de saleté sur le CRIC À VIS.
- Vérifier la plaque signalétique, s'assurer que la forme est restée inchangée.
- Ne pas modifier la structure du cric.
- Après toute utilisation, consultez immédiatement votre concessionnaire ou le service après-vente partenaire Suzuki pour procéder au contrôle et à l'entretien du cric.
- Si l'étiquette (autocollant) est endommagée, veuillez consulter votre concessionnaire ou le service après-vente partenaire Suzuki.

Deutsch (German)

SCHERENWAGENHEBER
BEDIENUNGSANLEITUNG

CE

Hersteller:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japan
Tel: 049-248-1661
Fax:049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu CHINA
Tel: 0519-327-5284
Fax:0519-327-0811

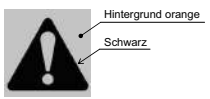
Bitte lesen Sie diese BEDIENUNGSANLEITUNG vor Gebrauch!

Norm: EN 1494:2000+A1:2008

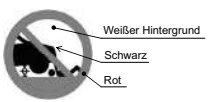
Achtung und Warnung

- Der WAGENHEBER darf nur für den Reifenwechsel verwendet werden, nicht für andere Zwecke.
- Verwenden Sie den WAGENHEBER nicht öfter als 50-mal.
- Keine Personen befördern.
- Begeben Sie sich niemals unter ein Fahrzeug in angehobener Position.
- Die Verwendung von beschädigten oder nicht ausreichend gewarteten Wagenhebern ist extrem gefährlich.

Bedeutung der Piktogramme auf dem Warnschild



Dieses Symbol weist auf eine mögliche Gefahr hin, die zum Tode oder schweren Verletzungen führen kann.



Dieses Symbol weist darauf hin, dass Sie sich niemals unter das Fahrzeug begeben dürfen, wenn es angehoben ist.

Teilename Scherenwagenheber

Siehe FIG. 1 auf der englischen Seite.

Technische Daten und Anwendung

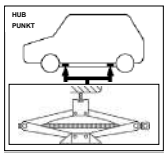
Siehe FIG. 2 auf der englischen Seite.

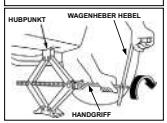
A	: OBENHALTERUNG	F	: HUBSPINDEL	X	: HUBHÖHE (mm)
B	: BASIS	G	: NENNLAST (t)	Y	: LAST (t)
C	: OBERER ARM	H_1	: MINDESTHÖHE (mm)	M	: MODELL
D	: UNTERER ARM	H_2	: MAXIMALE HÖHE (mm)	T	: TYP
E	: GRIFFGELENK	H_3	: LEISTUNGSGARANTIE HÖHE (mm)		

Nicht unter folgenden Bedingungen verwenden

- Bei Temperaturen unter -40°C.
- Auf Schmutz oder Sandboden.
- Straßen mit starker Neigung.
- Extreme Wetterbedingungen: Regensturm, Taifun, Zyklon, Schneesturm, Gewitter, usw.
- Laden von gefährlichen schweren Materialien, z.B.: geschmolzenes Metall, säurehaltige Substanz, radioaktiven Substanzen oder besonders körnige Waren.
- Direkter Kontakt mit der Motorhaube.
- Verwendung auf einem Boot.
- Unebener Boden.

Bedienungsanleitung





Wenn ein Reifen gewechselt wird, entfernen Sie immer den Rost, der sich innen am Rad und an der Montagefläche am Fahrzeug befinden kann.
Details:
Bitte gemäß “Bedienungsanleitung” verwenden.
Verwenden Sie den Wagenheber auf ebenem Boden und prüfen den Hub und die Last.
Nicht unter angehobener Last verwenden, es sei denn die Last
Ist sicher befestigt.

- Parken Sie das Auto auf einem flachen, ebenen Boden und ziehen die Bremse fest an.
- Legen Sie den Rückwärtsgang ein (Automatikgetriebe in “Park” Stellung).
- Stellen sie die Warnblinkanlage ein.
- Holen Sie den Wagenheber und den Ersatzreifen aus dem Stauraum.
- Blockieren Sie vor Verwendung des Wagenhebers die Vorder- und Hinterräder, die sich diagonal gegenüberliegen.
- Lösen Sie die Radmuttern durch Drehen des Schraubschlüssels gegen den Uhrzeigersinn, aber entfernen Sie die Muttern nicht.
- Heben Sie den Wagenheber, bis die Nut des Wagenheberkopfs in den Bolzenrahmen passt, s. Abb.
- Bedienen Sie den Wagenheber mit langsamer, ruhiger Bewegung mit dem Hebel.
- Heben Sie das Fahrzeug so an, dass ein aufgepumpter Reifen sich soeben vom Boden abhebt, entfernen Sie Muttern und Rad.
- Installieren Sie das Rad, ziehen leicht jede Mutter fest, das Rad muss auf der Nabe sitzen.
- Senken Sie das Fahrzeug und ziehen die Radmuttern in kreuzweiser Reihenfolge durch Drehen des Schraubenschlüssels im Uhrzeigersinn fest.

Wartung

- Bitte schützen Sie die HUBSPINDEL vor Schmutzansammlung.
- Prüfen Sie das Typenschild, Originalformat bewahren.
- Die Konstruktion des Wagenhebers nicht selbst verändern.
- Wenden Sie sich nach jeglichem Gebrauch umgehend an Ihren Suzuki-Vertragshändler oder Servicepartner für die Inspektion und Wartung des Wagenhebers.
- Wenn das Etikett (der Aufkleber) beschädigt ist, wenden Sie sich bitte an Ihren Suzuki-Vertragshändler oder Servicepartner.

Ελληνικά (Greek)

ΓΡΥΛΟΣ ΠΑΝΤΟΓΡΑΦΟΥ
ΕΓΧΕΙΡΙΔΙΟ ΟΔΗΓΙΩΝ ΧΡΗΣΗΣ

CE

Κατασκευαστές:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Ιαπωνία
Τηλ.: 049-248-1661
Φαξ: 049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu KINA
Τηλ.: 0519-327-5284
Φαξ: 0519-327-0811

Διαβάστε αυτό το ΕΓΧΕΙΡΙΔΙΟ ΧΡΗΣΗΣ προσεκτικά πριν από τη χρήση.

Πρότυπο: EN 1494:2000+A1:2008

Προσοχή και προειδοποίηση

- Ο ΓΡΥΛΟΣ μπορεί να χρησιμοποιείται μόνο για αντικατάσταση ελαστικών, όχι για οποιονδήποτε άλλο σκοπό.
- Μην χρησιμοποιείτε τον ΓΡΥΛΟ παραπάνω από 50 φορές.
- Μην ανυψώνετε το όχημα με άτομο μέσα σε αυτό.
- Δεν πρέπει ποτέ να βρίσκεστε κάτω από το όχημα που έχει ανυψωθεί με γρύλο.
- Η χρήση ελαττωματικών ή ανεπαρκώς συντηρημένων γρύλων είναι εξαιρετικά επικίνδυνη.

Σημασία εικονογράμματος σε ετικέτα προφύλαξης



Το σύμβολο υποδεικνύει ότι πρόκειται για δυνητικό κίνδυνο, ο οποίος θα μπορούσε να προκαλέσει θάνατο ή σοβαρό τραυματισμό.



Το σύμβολο υποδεικνύει ότι δεν πρέπει ποτέ να βρίσκεστε κάτω από το όχημα όταν αυτό στηρίζεται στον γρύλο.

Ονόματα εξαρτημάτων του γρύλου παντογράφου

Ανατρέξτε στο FIG. 1 στην αγγλική σελίδα.

Τεχνικά δεδομένα και εφαρμογή

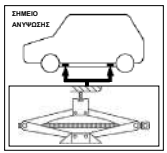
Ανατρέξτε στο FIG. 2 στην αγγλική σελίδα.

A	: ΒΑΣΗ ΚΟΡΥΦΗΣ	F	: ΚΟΧΛΙΑΣ ΓΡΥΛΟΥ	X	: ΥΨΟΣ ΑΠΟ ΤΟ ΕΔΑΦΟΣ (mm)
B	: ΒΑΣΗ	G	: ΟΝΟΜΑΣΤΙΚΟ ΦΟΡΤΙΟ (t)	Y	: ΦΟΡΤΙΟ (t)
C	: ΑΝΩ ΒΡΑΧΙΟΝΑΣ	H_1	: ΕΛΑΧΙΣΤΟ ΥΨΟΣ (mm)	M	: ΜΟΝΤΕΛΟ
D	: ΚΑΤΩ ΒΡΑΧΙΟΝΑΣ	H_2	: ΜΕΓΙΣΤΟ ΥΨΟΣ (mm)	T	: ΤΥΠΟΣ
E	: ΣΥΝΔΕΣΜΟΣ ΧΕΙΡΟΛΑΒΗΣ	H_3	: ΥΨΟΣ ΔΙΑΣΦΑΛΙΣΗΣ ΑΠΟΔΟΣΗΣ (mm)		

Συνθήκες απαγόρευσης χρήσης

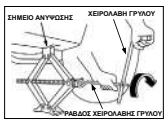
- Όταν η θερμοκρασία είναι χαμηλότερη από -40°C.
- Σε λασπωμένο ή αμμώδες έδαφος.
- Σε δρόμο με μεγάλη κλίση.
- Σε ακραίες καιρικές συνθήκες: καταιγίδα, τυφώνας, κυκλώνας, χιονοθύελλα, καταιγίδα με κεραυνούς, κ.λπ.
- Όταν το φορτίο περιλαμβάνει επικίνδυνα αντικείμενα ή ουσίες, για παράδειγμα: λιωμένο μέταλλο, όξινη ουσία, ραδιενεργή ουσία ή ιδιαίτερα κοφτερά αντικείμενα.
- Όταν βρίσκεται σε άμεση επαφή με το καπό.
- Όταν χρησιμοποιείται σε βάρκα.
- Σε έδαφος που παρουσιάζει διαφορές στο ύψος.

Οδηγίες χρήσης



Όποτε αλλάζετε τροχό, απομακρύνετε πάντα οποιαδήποτε διάβρωση υπάρχει στο εσωτερικό του τροχού και στην επιφάνεια σκελετού του τροχού του οχήματος.
Λεπτομέρειες:
Να χρησιμοποιείτε τον γρύλο σύμφωνα με τις «Οδηγίες χρήσης».
Να χρησιμοποιείτε τον γρύλο σε επίπεδο έδαφος κατά τον έλεγχο του γρύλου και του φορτίου.
Απαγορεύεται η χρήση του κάτω από ανυψωμένο φορτίο, το οποίο δεν έχει δεθεί ασφαλώς.

- Σταθμεύστε το αυτοκίνητο σε ίσιο, επίπεδο έδαφος και τραβήξτε το χειρόφρενο γερά.
- Ρυθμίστε το κιβώτιο ταχυτήτων στην «όπισθεν» (σε αυτόματο κιβώτιο ταχυτήτων στη «στάθμευση»).
- Ανάψτε τα φώτα κινδύνου.
- Απομακρύνετε τα εργαλεία ανύψωσης και τον επιπλέον τροχό από την περιοχή αποθήκευσης.
- Πριν τη χρήση του τροχού, κλείστε το μπροστινό και οπίσθιο μέρος του τροχού διαγωνίως απέναντι από τον τροχό που θα αλλαχθεί.
- Χαλαρώστε, αλλά μην απομακρύνετε τα περικόχλια γυρίζοντας το κλειδί αριστερόστροφα.
- Σηκώστε τον γρύλο μέχρι η εσοχή της κεφαλής του γρύλου να εφαρμόσει με την εγκοπή του σκελετού (δείτε εικόνες).
- Χρησιμοποιήστε τον γρύλο με αργή, απαλή κίνηση με τη βοήθεια της χειρολαβής.
- Ανυψώστε το όχημα ώστε να υπάρχει χώρος για την τοποθέτηση του φουσκωμένου ελαστικού, αφαιρέστε τα περικόχλια και τον τροχό.
- Εγκαταστήστε τον τροχό και μετά σφίξτε ελαφρά κάθε περικόχλιο έτσι ώστε κάθε τροχός να τοποθετηθεί στην πλήμνη.
- Χαμηλώστε το όχημα και σφίξτε πλήρως τα περικόχλια σε κατά μήκος διασταυρούμενη ακολουθία γυρίζοντας το κλειδί δεξιόστροφα.



Συντήρηση

- Προφυλάξτε τον κοχλία του γρύλου από συγκέντρωση ακαθαρσιών.
- Να ελέγχετε την πινακίδα και να διατηρείτε το σχήμα στην αρχική του μορφή.
- Απαγορεύεται η επαναρρύθμιση της κατασκευής του γρύλου από την πλευρά σας.
- Μετά από κάθε Χρήση, συμβουλευτείτε άμεσα τον Αντιπρόσωπο της Suzuki ή τον Συνεργάτη Service για τον έλεγχο και τη συντήρηση του γρύλου.
- Εάν η Ετικέτα (αυτοκόλλητο) έχει υποστεί ζημιά, παρακαλούμε συμβουλευτείτε τον Αντιπρόσωπο της Suzuki ή τον Συνεργάτη Service.

Magyar (Hungarian)

PANTOGRÁF EMELŐ
HASZNÁLATI ÚTMUTATÓ

CE

Gyártók:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japán
Tel.: 049-248-1661
Fax: 049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu KÍNA
Tel.: 0519-327-5284
Fax: 0519-327-0811

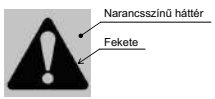
Kérjük, a működtetés előtt olvassa el ezt a HASZNÁLATI ÚTMUTATÓT!

Szabvány: EN 1494:2000+A1:2008

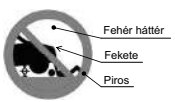
Figyelemfelhívás és figyelmeztetés

- Az EMELŐ csak kerékcseréhez használható, egyéb müveletre nem.
- Az EMELŐT ne használja több mint 50 alkalommal.
- Ne emelje meg személlyel együtt.
- Soha ne másszon az emelővel megemelt jármü alá.
- A hibás vagy nem megfelelően karbantartott emelő használata rendkívül veszélyes.

A figyelmeztető címkén lévő piktogram jelentése



Ez a szimbólum olyan lehetséges veszélyt jelez, amely halálhoz vagy súlyos sérüléshez vezethet.



Ez a szimbólum azt jelzi, hogy soha ne másszon be a jármü alá, amikor azt az emelő tartja meg.

A pantográfos emelő alkatrészeinek neve

Lásd az FIG 1 az angol nyelvü oldalon.

Műszaki adatok és alkalmazás

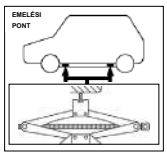
Lásd az FIG 1 az angol nyelvü oldalon.

A : FELSŐ TARTÓ	F : EMELŐCSAVAR	X : EMELÉSI MAGASSÁG (mm)
B : ALAP	G : NÉVLEGES TERHELÉS (t)	Y : TERHELÉS (t)
C : FELSŐ KAR	H_1 : MINIMUM MAGASSÁG (mm)	M : MODELL
D : ALSÓ KAR	H_2 : MAXIMUM MAGASSÁG (mm)	T : TÍPUS
E : FOGANTYÚ CSUKLÓ	H_3 : A TELJESÍTŐKÉPESSÉGET BIZTOSÍTÓ MAGASSÁG (mm)	

A használatot kizáró körülmények

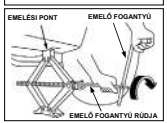
- -40°C alatti hőmérséklet.
- Ingoványos vagy homokos talaj.
- Erősen emelkedő út.
- Szélsőséges természeti körülmények: vihar, tájfun, ciklon, hóvihar, villámlással járó vihar stb.
- Veszélyes, nehéz rakomány, például: olvasztott fém, savas anyag, radioaktív anyag vagy határozottan törékeny termékek.
- Közvetlen érintkezés a motorháztetővel.
- Hajón való használat.
- Egyenetlen talaj.

Használati utasítások



Valahányszor kereket cserél, mindig távolítsa el a korróziót, ami a kerék belsejében és a kerék járműre szerelendő felületén található.
Részletek:
Kérjük, a "használati utasításoknak" megfelelően működtesse.
Az emelőt egyenes talajon működtesse, ellenőrizve az emelőt és a terhelést.
Ne működtesse rakománnyal együtt, hacsak a rakomány nincs biztonságosan rögzítve.

- Parkolja az autót sima, egyenes talajra, és húzza be a féket szorosan.
- Állítsa a váltót "hátramenetbe" (az automata váltót "parkoló" állásba).
- Kapcsolja be a vészvillogót.
- Vegye elő az emelőszerszámokat és a pótkereket a rakodótérből.
- Az emelő működtetése előtt blokkolja elölről és hátulról az eltávolítandó kerékkel átellenes kereket.
- A kulcsot az óramutató járásával ellentétes irányba fordítva lazítsa ki, de ne távolítsa el a kerékanyákat.



- Emelje meg az emelőt, amíg az emelőfej vájatai el nem érik a váz munkalécét, lásd ábrák.
- Az emelőt lassú, sima mozdulatokkal működtesse, az emelő fogantyú segítségével.
- Emelje fel a járművet éppen annyira, hogy egy felfújt abroncs épp csak a talaj fölé emelkedjen, távolítsa el az anyákat és a kereket.
- Szerelje fel a kereket, utána enyhén szorítsa meg az összes anyát; a keréknek az agyra kell illeszkednie.
- Eressze le a járművet, majd teljesen szorítsa meg a kerékanyákat keresztirányban haladva, a kulcs óramutató járása szerinti irányba fordításával.

Karbantartás

- Kérjük, akadályozza meg, hogy az EMELŐCSAVARBAN kosz halmozódjon fel.
- Ellenőrizze az adattáblát, őrizze meg az eredeti alakját.
- Ne szerelje szét az emelő szerkezetét.
- Minden használat után azonnal vegye fel a kapcsolatot egy Suzuki-értékesítővel vagy szervizpartnerrel az emelő bevizsgálásához és karbantartásához.
- Amennyiben a címke (matrica) sérült, kérjük forduljon a Suzuki forgalmazójához vagy szervizpartneréhez.

Italiano (Italian)

CRIC A PANTOGRAFO
MANUALE D'ISTRUZIONI

CE

Fabbricanti:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Giappone
Tel: 049-248-1661
Fax:049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu CINA
Tel: 0519-327-5284
Fax:0519-327-0811

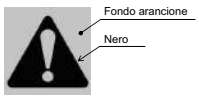
Leggere il presente MANUALE D'ISTRUZIONI prima di utilizzare il prodotto!

Norma: EN 1494:2000+A1:2008

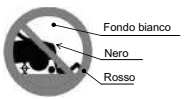
Avvertenze di sicurezza

- Il CRIC può essere utilizzato solo per la sostituzione di pneumatici, non per qualsiasi altro scopo.
- Utilizzare il CRIC non più di 50 volte.
- Non sollevare persone.
- Non infilarsi mai sotto un veicolo sollevato con il crick.
- L'uso di cric difettosi o non adeguatamente tenuti in efficienza è estremamente pericoloso.

Significato del pittogramml delle etichette di avvertenza



Questo simbolo indica un potenziale pericolo che può causare la morte o gravi lesioni.



Questo simbolo indica che non si deve mai infilarsi sotto il veicolo quando è sollevato con il cric.

Nome dei componenti del Cric a pantografo

Vedi FIG 1 pagina in inglese.

Dati tecnici e applicazione

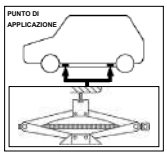
Vedi FIG 2 pagina in inglese.

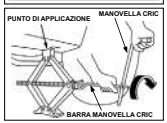
A : SUPPORTO	F : VITE CRIC	X : ALTEZZA CRIC (mm)
B : BASE	G : PORTATA NOMINALE (t)	Y : PORTATA (t)
C : BRACCIO SUP.	H_1 : ALTEZZA MIN (mm)	M : MODELLO
D : BRACCIO INF.	H_2 : ALTEZZA MAX (mm)	T : TIPO
E : GIUNTO MANOVELLA	H_3 : ALTEZZA DI PRESTAZIONE GARANTITA (mm)	

Condizioni di non utilizzo

- Temperature inferiori a -40 °C.
- Su terreno sabbioso o fangoso.
- Su strada con elevata pendenza.
- In condizioni climatiche estreme: temporali, tifoni, cicloni, bufere di neve, tempeste, etc.
- Sollevamento di oggetti molto pericolosi, ad esempio: metallo fuso, sostanze acide, sostanze radioattive o merci particolarmente fredde.
- A diretto contatto col vano motore.
- Su un'imbarcazione.
- Su terreno con dislivelli.

Istruzioni di funzionamento





Ogni volta che si cambia una ruota, togliere sempre tutte le tracce di corrosione eventualmente presenti all'interno della ruota e sulla superficie di montaggio della ruota sul veicolo.
Particolari:
Effettuare le operazioni seguendo le "istruzioni di funzionamento".
Usare il cric su un terreno livellato controllando sia il cric che il carico.
Non operare al di sotto di un carico sollevato, a meno che il carico non sia stato fissato saldamente.

- Parcheggiare il veicolo su un terreno livellato e in piano; azionare il freno a fondo.
- Mettere il cambio in "retromarcia" (cambio automatico in posizione "parcheggio").
- Accendere le luci di emergenza.
- Tirare fuori gli attrezzi di sollevamento e la ruota di scorta dall'alloggiamento.
- Prima di inserire il cric, bloccare anteriormente e posteriormente la ruota diagonalmente opposta a quella da togliere.
- Allentare ma non togliere i bulloni ruota con una chiave girandola in senso antiorario.
- Sollevare il cric finché la scanalatura della sua parte superiore si inserisce nell'incavo del telaio, vedi figure.
- Azionare il cric con movimenti lenti e uniformi, utilizzando la manovella del cric.
- Sollevare il veicolo in modo che uno pneumatico gonfiato si stacchi appena da terra; togliere i bulloni e la ruota.
- Installare la ruota e poi serrare un po' ciascun bullone in modo che la ruota resti in sede sul mozzo.
- Abbassare il veicolo e serrare a fondo i bulloni in ordine incrociato girando la chiave in senso orario.

Manutenzione

- Evitare che sulla VITE DEL CRIC si formino accumuli di sporcizia.
- Controllare la targhetta identificativa, mantenere la stessa forma dell'originale.
- Non riconvertire la costruzione del cric da soli.
- Dopo ogni utilizzo, consultare immediatamente il proprio rivenditore Suzuki o un partner di assistenza per l'ispezione e la manutenzione del cric.
- Se l'etichetta (adesivo) è danneggiata, consultare un rivenditore Suzuki o un partner di assistenza.

Latviešu valoda (Latvian)

DOMKRATS-PANTOGRĀFS
LIETOŠANAS ROKASGRĀMATA

CE

Ražotāji:

„RIKENKAKI CO., LTD."
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214, Japāna
Tālr.: 049-248-1661
Fakss: 049-284-4340

„CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD."
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu, ĶĪNA
Tālr.: 0519-327-5284
Fakss: 0519-327-0811

Lūdzam pirms darbību uzsākšanas izlasīt šo LIETOŠANAS ROKASGRĀMATU!

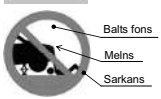
Standarts: EN 1494:2000+A1:2008

Brīdinājumi!
- DOMKRATU drīkst izmantot vienīgi riepu nomaiņai, nevis jebkādiem citiem nolūkiem.
- Neizmantojiet DOMKRATU vairāk par 50 reizēm.
- Nav paredzēts cilvēku pacelšanai.
- Nekad nelieniet zem transportlīdzekļa, kas pacelts ar domkratu.
- Defektīvu domkratu vai domkratu, kuriem nav veikta atbilstoša tehniskā apkope, izmantošana ir ārkārtīgi bīstama.

Brīdinājuma uzlīmes piktogrammas nozīme



Šis simbols apzīmē potenciālu bīstamību, kas var izraisīt nāvi vai radīt smagus ievainojumus.



Šis simbols nozīmē, ka Jūs nekādā gadījumā nedrīkstat līst zem transportlīdzekļa, ja tas ir pacelts ar domkratu.

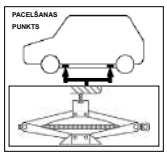
Pantogrāfa domkrata detaļas nosaukums
Skat FIG. 1 attēlu lapā angļu valodā.

Tehniskie dati un izmantojums
Skat FIG. 2 attēlu lapā angļu valodā.

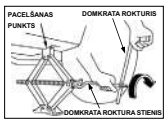
A: AUGŠĒJAIS TURĒTĀJS	F: DOMKRATA SKRŪVE	X: DOMKRATA AUGSTUMS (mm)
B: PAMATNE	G: NOMINĀLĀ SLODZE (t)	Y: SLODZE (t)
C: AUGŠĒJĀ SVIRA	H_1: MINIMĀLAIS AUGSTUMS (mm)	M: MODELIS
D: APAKŠĒJĀ SVIRA	H_2: MAKSIMĀLAIS AUGSTUMS (mm)	T: TIPS
E: ROKTURA SAVIENOJUMS	H_3: IZPILDĪJUMA NODROŠINĀJUMA AUGSTUMS (mm)	

Apstākļi, kādos izmantošana ir aizliegta
- Ja temperatūra ir zemāka par -40°C.
- Uz dubļainas vai smilšainas virsmas.
- Stāvā nogāzē.
- Ekstremālos laikapstākļos: lietusgāzes, taifūna, ciklona, sniegputeņa, pērkona negaisa utt. laikā.
- Nedrīkst celt bīstamas kravas, piemēram: izkausētu metālu, skābas vielas, radioaktīvas vielas vai īpaši trauslas preces.
- Nedrīkst tieši saskarties ar pārsegu.
- Nedrīkst lietot uz kuģa.
- Nedrīkst izmantot uz nelīdzenas virsmas.

Lietošanas instrukcija



Ik reizi mainot riteni, notīriet koroziju riteņa iekšpusē un uz transportlīdzekļa riteņa montēšanas virsmas.
Papildu informācija:
Lūdzu, rīkojieties tā, kā norādīts "Lietošanas instrukcijā".
Pārbaudot domkratu un paceļamo kravu, novietojiet domkratu uz līdzenas virsmas.
Papildu kravu drīkst pacelt vienīgi tad, ja tā ir droši nostiprināta.
- Novietojiet automobili uz gludas, līdzenas virsmas un iedarbiniet stāvbremzi.
- Pārnesumkārbas sviru novietojiet pozīcijā „atpakaļgaita" (automātiskās pārnesumkārbas sviru pozīcijā „park").
- Ieslēdziet avārijas gaismas.
- No glabāšanas nodalījuma izņemiet domkrata aprīkojumu un rezerves riteni.
- Pirms domkrata izmantošanas, no priekšas un aizmugures nobloķējiet riteni, kas atrodas pa diagonāli no maināmā riteņa.
- Atbrīvojiet, bet nenoskrūvējiet uzgriežņus, atslēgu pagriežot pretēji pulksteņrādītāja virzienam.



- Paceliet domkratu līdz domkrata galviņas rieva ietilpst rāmī, skat. attēlu.
- Darbiniet domkratu lēni un piesardzīgām kustībām, izmantojot domkrata rokturi.
- Paceliet transportlīdzekli tā, lai tukšā riepa nedaudz atrautos no zemes, noņemiet uzgriežņus un riteni.
- Uzstādiet riteni un viegli piegrieziet katru uzgriezni, ritenim ir jānostiprinās uz rumbas.
- Nolaidiet transportlīdzekli un pievelciet uzgriežņus krusteniskā secībā, atslēgu griežot pulksteņrādītāja virzienā.

Apkope
- Raugieties, lai uz DOMKRATA SKRŪVES nekrātos netīrumi.
- Pārbaudiet nosaukuma plāksni, jo tai ir jāsaglabājas sākotnējā formā.
- Nedrīkst patstāvīgi veikt domkrata izjaukšanu.
- Pēc jebkuras izmantošanas nekavējoties sazinieties ar Suzuki dīleri vai servisa partneri, lai veiktu domkrata apskati un tehnisko apkopi.
- Ja etiķete (uzlīme) ir bojāta, lūdzu, sazinieties ar Suzuki dīleri vai servisa partneri.

lietuviškai (Lithuanian)

TRAPECINIS DOMKRATAS
INSTRUKCIJŲ VADOVAS

CE

Gamintojai:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japonija
Tel.: 049-248-1661
Faks.:049-284-4340

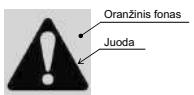
CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu KINIJA
Tel.: 0519-327-5284
Faks.:0519-327-0811

Perskaitykite šį INSTRUKCIJŲ VADOVĄ prieš naudodami gaminį!

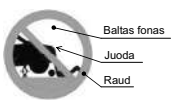
Norma: EN 1494:2000+A1:2008

Perspėjimas ir įspėjimas
- DOMKRATAS naudojamas tik padangų keitimui, jis netinka naudoti kitais tikslais.
- DOMKRATĄ naudokite ne daugiau kaip 50 kartų.
- Keliamame automobilyje neturi būti žmonių.
- Niekada neljskite po domkratu pakeltu automobiliu.
- Ypač pavojinga naudoti sugedusį ar netinkamai prižiūrimą domkratą.

Perspėjimo etiketės piktogramų reikšmė



Šis simbolis nurodo galimą pavojų, kuris gali būti mirtinas arba sukelti sunkius sužalojimus.



Šis simbolis rodo, kad niekada neturėtumėte lįsti po automobiliu, kai jį laiko domkratas.

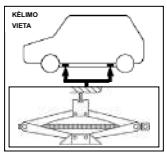
Trapecinio domkrato dalių pavadinimas
Žr. 1 FIG. angliškame puslapyje.

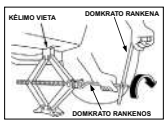
Techniniai duomenys ir naudojimas
Žr. 2 FIG. angliškame puslapyje.

A	: VIRŠUTINIS LAIKIKLIS	F	: DOMKRATO SRAIGTAS	X	: DOMKRATO AUKŠTIS (mm)
B	: PAGRINDAS	G	: VARDINĖ APKROVA (t)	Y	: APKROVA (t)
C	: VIRŠUTINIS PETYS	H_1	: MAŽIAUSIAS AUKŠTIS (mm)	M	: MODELIS
D	: APATINIS PETYS	H_2	: DIDŽIAUSIAS AUKŠTIS (mm)	T	: TIPAS
E	: RANKENOS JUNGTIS	H_3	: EKSPLOATACINIŲ SAVYBIŲ UŽTIKRINIMO AUKŠTIS (mm)		

Netinkamos naudojimo sąlygos
- Kai temperatūra žemesnė kaip -40°C.
- Ant purvo ar smėlėto grindinio.
- Ant kelio su dideliu nuolydžiu.
- Sudėtingomis gamtinėmis sąlygomis: liūtis su audra, taifūnas, ciklonas, pūga, audra ir t. t.
- Kelti pavojingą krovinį, pvz.: lydytą metalą, rūgštines, radioaktyvias medžiagas ar itin birias medžiagas.
- Tiesioginis kontaktas su gaubtu.
- Naudoti laive.
- Ant skirtingų lygių paviršiaus.

Eksploatavimo instrukcijos





Keičiant ratą visuomet pašalinkite korozįją, kuri gali būti ratų viduje ir ant rato tvirtinimo paviršiaus.
Detali informacija:
Dirbkite laikydamiesi „eksploatavimo instrukcijų".
Naudokite domkratą ant lygaus paviršiaus, patikrindami domkratą ir keliamą krovinį.
Negalima dirbti po pakeltu kroviniu, nebent krovinys yra saugiai pritvirtintas.
- Pastatykite automobilį ant lygaus, horizontalaus paviršiaus ir įjunkite stabdį.
- Įjunkite atbulinę pavarą („stovėjimo" padėtį, jei automobilis yra su automatine pavarų dėže).
- Įjunkite įspėjamąsias mirksinčias šviesas.
- Išimkite kėlimo įrankius ir atsarginę padangą iš saugojimo vietos.
- Prieš naudodami domkratą užblokuokite įstrižai priešais nuimamą ratą esančio rato priekį ir galą.
- Atlaisvinkite rato veržles, bet jų neišimkite, sukdami raktą prieš laikrodžio rodyklę.
- Kelkite domkratą, kol jo galvutės griovelis įsistatys į iškilimą rėme, žr. iliustracijas.
- Rankena sukite domkratą lėtais, sklandžiais judesiais.
- Kelkite automobilį tiek, kad pripūsta padanga šiek tiek pakiltų nuo paviršiaus, ištraukite veržles ir nuimkite ratą.
- Uždėkite ratą, po to šiek tiek priveržkite kiekvieną veržlę, ratas turi prisispausti ant stebulės.
- Nuleiskite automobilį ir iki galo kryžmiškai priveržkite rato veržles, sukdami raktą pagal laikrodžio rodyklę.

Priežiūra
- Saugokite DOMKRATO SRAIGTĄ, kad ant jo nesusikauptų nešvarumai.
- Patikrinkite duomenų lentelę, išsaugokite originalią formą.
- Nekeiskite domkrato konstrukcijos patys.
- Jei taip atsitiktų, iš karto kreipkitės į „Suzuki" pardavimo atstovą ar Techninės priežiūros partnerį, kad apžiūrėtų ir pataisytų domkratą.
- Jei etiketė (lipdukas) pažeistas, kreipkitės į „Suzuki" pardavimo atstovą ar Techninės priežiūros partnerį.

Polski (Polish)

PODNOŚNIK TRAPEZOWY
INSTRUKCJA OBSŁUGI

CE

Producenci:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japonia
Tel.: 049-248-1661
Faks: 049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu, CHINY
Tel.: 0519-327-5284
Faks: 0519-327-0811

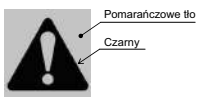
Przed użyciem produktu przeczytaj tę INSTRUKCJĘ OBSŁUGI!

Norma: EN 1494:2000+A1:2008

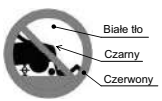
Ważne informacje i ostrzeżenia

- PODNOŚNIK może być używany wyłącznie w celu wymiany opon, w żadnych innych celach.
- Nie używaj PODNOŚNIKA więcej niż 50 razy.
- Zabrania się podnoszenia samochodów z ludźmi w środku.
- Nigdy nie wchodź pod pojazd podniesiony podnośnikiem.
- Używanie uszkodzonych lub niewłaściwie konserwowanych podnośników jest bardzo niebezpieczne.

Znaczenie piktogramu na naklejce ostrzegawczej



Ten symbol oznacza potencjalne zagrożenie, które może skutkować śmiercią lub poważnymi urazami.



Ten symbol oznacza, że nie należy nigdy wchodzić pod pojazd podniesiony podnośnikiem.

Nazwy części podnośnika trapezowego

Patrz FIG. 1 na stronie w języku angielskim.

Dane techniczne i zastosowanie

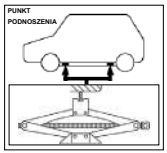
Patrz FIG. 1 na stronie w języku angielskim.

A	: GŁOWICA	F	: ŚRUBA PODNOŚNIKA	X	: WYSOKOŚĆ PODNOSZENIA (mm)
B	: PODSTAWA	G	: OBCIĄŻENIE NOMINALNE (t)	Y	: OBCIĄŻENIE (t)
C	: GÓRNE RAMIĘ	H_1	: MINIMALNA WYSOKOŚĆ (mm)	M	: MODEL
D	: DOLNE RAMIĘ	H_2	: MAKSYMALNA WYSOKOŚĆ (mm)	T	: TYP
E	: UCHWYT KORBY	H_3	: WYSOKOŚĆ SKUTECZNA PODNOSZENIA (mm)		

Kiedy nie wolno używać podnośnika

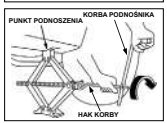
- Jeśli temperatura jest niższa niż -40°C.
- Na mokrym podłożu lub piachu.
- Na bardzo nachylonych drogach.
- W skrajnych warunkach pogodowych: burze z deszczem, tajfuny, cyklony, burze śnieżne, burze z piorunami itp.
- Do podnoszenia niebezpiecznych, ciężkich obiektów, np.: roztopiony metal, kwasy, substancje radioaktywne lub wyjątkowo kruche przedmioty.
- W przypadku bezpośredniego kontaktu z maską samochodu.
- Na łodziach.
- Jeśli podłoże jest nierówne.

Instrukcja obsługi



Zawsze przed wymianą koła usuwaj wszelkie ślady korozji obecne po wewnętrznej stronie koła lub na powierzchni montażowej pojazdu.
Szczegóły:
Obsługuj podnośnik zgodnie z instrukcją obsługi.
Używaj podnośnika na płaskim podłożu i monitoruj podnośnik oraz obciążenie.
Nie wchodź pod podnoszone obciążenie, chyba że obciążenie zostało odpowiednio zabezpieczone.

- Zaparkuj samochód na płaskiej, równej powierzchni i mocno zaciągnij hamulec.
- Ustaw bieg na „wsteczny" (w przypadku skrzyni automatycznej na „parkowanie").
- Włącz światła awaryjne.
- Wyjmij podnośnik i zapasowe koło z bagażnika.
- Przed użyciem podnośnika zablokuj przód i tył koła po przekątnej od wymienianego koła.



- Poluzuj (ale nie usuwaj) nakrętki koła, obracając klucz w kierunku przeciwnym do ruchu wskazówek zegara.
- Podnieś podnośnik, tak aby rowek w głowicy objął występ ramy, jak pokazano na rysunkach.
- Obsługuj podnośnik powolnymi i płynnymi uchami za pomocą korby.
- Podnieś pojazd na taką wysokość, aby napompowana opona nieznacznie odstawała od podłoża. Zdejmij nakrętki i koło.
- Załóż koło, następnie delikatnie dokręć każdą nakrętkę. Koło musi spoczywać na piaście.
- Opuść pojazd i całkowicie dokręć nakrętki w kolejności po przekątnej, obracając klucz w kierunku zgodnym z ruchem wskazówek zegara.

Konserwacja

- Usuwaj ze ŚRUBY PODNOŚNIKA wszelki nagromadzony brud.
- Sprawdzaj tabliczkę znamionową. Zachowaj oryginalny kształt.
- Nie modyfikuj samodzielnie konstrukcji podnośnika.
- Po każdym Użyciu, należy natychmiast skontaktować się ze sprzedawcą Suzuki lub partnerem serwisowym w celu kontroli lub konserwacji podnośnika.
- Jeśli etykieta (naklejka) jest uszkodzona, należy skontaktować się ze sprzedawcą Suzuki lub Partnerem serwisowym.

Português (Portuguese)

MACACO PANTOGRÁFICO
MANUAL DE INSTRUÇÕES

CE

Fabricantes:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japão
Tel.: 049-248-1661
Fax: 049-284-4340

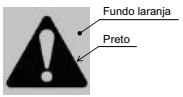
CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu CHINA
Tel.: 0519-327-5284
Fax: 0519-327-0811

Por favor leia o manual de instruções antes da utilização!

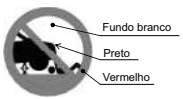
Norma: EN 1494:2000+A1:2008

Cuidado e perigo
- O macaco apenas pode ser usado para substituir pneus e nunca para qualquer outro propósito.
- Não utilize o macaco mais de 50 vezes.
- Não utilizar para elevar pessoas.
- Nunca fique debaixo de um veículo elevado por um macaco.
- O uso de macacos defeituosos ou com manutenção inadequada é extremamente perigoso.

Significado do pictograma na etiqueta de perigo



Este símbolo assinala um perigo potencial que pode resultar em morte ou ferimentos graves.



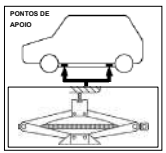
Este símbolo assinala a interdição de se colocar debaixo de um veículo quando este está a ser elevado por um macaco.

Designação das peças do macaco pantográfico
Ver FIG. 1 nas instruções em inglês.

Dados Técnicos e Utilização
Ver FIG. 2 nas instruções em inglês.

A : PLATAFORMA SUPERIOR	F : EIXO DO MACACO	X : ALTURA DO MACACO (mm)
B : BASE	G : CARGA NOMINAL (tonelada)	Y : CARGA (tonelada)
C : BRAÇO SUPERIOR	H_1 : ALTURA MÍNIMA (mm)	M : MODELO
D : BRAÇO INFERIOR	H_2 : ALTURA MÁXIMA (mm)	T : TIPO
E : JUNTA DE ARTICULAÇÃO	H_3 :ALTURA DE UTILIZAÇÃO SEGURA (mm)	

Não usar nas seguintes condições
- Temperaturas abaixo dos -40°C.
- Chão instável ou de areia.
- Estradas muito inclinadas
- Condições meteorológicas extremas: tempestade, furacão, ciclone, nevão, trovoadas, etc.
- Cargas perigosas e pesadas tais como: metal fundido, substâncias ácidas, substâncias radioativas ou materiais frágeis.
- Em contacto direto com a carroçaria.
- Dentro de um barco.
- Chão desnivelado.



Instruções de utilização
Ao trocar uma roda, remova qualquer vestígio de ferrugem presente no interior da roda ou na superfície de montagem da roda do veículo.
Descrição:
Por favor siga as instruções de acordo com as "instruções de utilização".
Utilize o macaco num chão nivelado enquanto o instala e verifique a carga.
Não deve utilizar o macaco com cargas muito pesadas salvo se estas estiverem amarradas de forma segura.



- Estacione o carro num local plano, chão nivelado e trave o carro de forma segura.
- Coloque a transmissão em "marcha-atrás" (transmissão automática em "estacionar (P)").
- Ligue os quatro piscas.
- Retire as peças do macaco e a roda suplente da mala.
- Trave a roda da frente e de trás diagonalmente opostas à roda que vai trocar antes de colocar o macaco.
- Solte, mas não retire completamente as porcas parafusos da roda no sentido dos ponteiros do relógio.
- Eleve o macaco até chegar à altura necessária de acordo com o indicado na tabela da figura acima.
- Manuseie o macaco com precaução, movimentos lentos, ao utilizar a manivela do macaco.
- Eleve o veículo até conseguir retirar a roda de forma a não raspar o chão, retire as porcas parafusos e a roda.
- Instale a roda, aperte levemente cada porca parafuso, a roda deve ficar bem centrada.
- Depois de descer o veículo, aperte firmemente as porcas parafusos uma por uma no sentido contrário aos ponteiros do relógio.

Manutenção
- Por favor mantenha o EIXO DO MACACO limpo e sem sujidade acumulada.
- Verifique a placa de identificação, mantenha a forma original.
- Não altere por sua iniciativa a estrutura do macaco.
- Depois de qualquer Utilização, consulte imediatamente o seu Concessionário Suzuki ou Parceiro de Assistência para inspeção ou manutenção do Macaco.
- Se a Etiqueta (autocolante) estiver danificada, por favor, consulte o seu Concessionário Suzuki ou Parceiro de Assistência.

Română (Romanian)

CRIC PANTOGRAF
MANUAL DE INSTRUCŢIUNI

CE

Fabricanţi:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japonia
Tel.: 049-248-1661
Fax: 049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu CHINA
Tel.: 0519-327-5284
Fax: 0519-327-0811

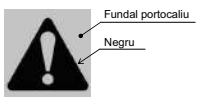
Citiţi acest MANUAL DE INSTRUCŢIUNI înainte de utilizare!

Norma: EN 1494:2000+A1:2008

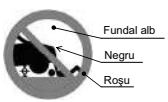
Atenţionări şi avertismente

- CRICUL poate fi folosit doar pentru înlocuirea anvelopelor, nu în alte scopuri.
- Utilizaţi CRICUL de cel mult 50 de ori.
- În vehicul nu trebuie să se afle nicio persoană.
- Nu intraţi niciodată sub vehiculul ridicat pe cric.
- Utilizarea cricurilor defecte sau întreţinute necorespunzător este extrem de periculoasă.

Semnificaţia pictogramelor de pe eticheta de atenţionare



Acest simbol indică un pericol potenţial care ar putea duce la moarte sau la accidentare gravă.



Acest simbol vă interzice să intraţi sub vehicul când vehiculul este ridicat pe cric.

Denumirea pieselor cricului manual

Consultaţi FIG 1 pe pagina în engleză.

Date tehnice şi utilizare

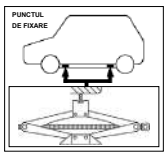
Consultaţi FIG 2 pe pagina în engleză.

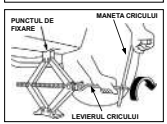
A: PLATFORMA	F: ŞURUBUL CRICULUI	X: ÎNĂLŢIMEA CRICULUI (mm)
B: TALPA	G: SARCINA NOMINALĂ (t)	Y: SARCINA (t)
C: BRAŢUL SUPERIOR	H_1: ÎNĂLŢIMEA MINIMĂ (mm)	M: MODELUL
D: BRAŢUL INFERIOR	H_2: ÎNĂLŢIMEA MAXIMĂ (mm)	T: TIPUL
E: ARTICULAŢIA PT. LEVIER	H_3: ÎNĂLŢIMEA PENTRU ATINGEREA PERFORMANŢEI (mm)	

Condiţii în care este interzisă utilizarea

- Când temperatura este sub -40°C.
- Pe teren noroios sau nisipos.
- Pe o pantă abruptă.
- În condiţii meteorologice extreme: furtună cu ploaie, taifun, ciclon, furtună de zăpadă, furtună cu descărcări electrice etc.
- Dacă vehiculul este încărcat cu produse grele sau periculoase, cum ar fi: metal topit, acid, substanţe radioactive sau produse fragile.
- Contact direct cu capota.
- Utilizarea pe o ambarcaţiune.
- Teren denivelat.

Instrucţiuni de utilizare





Când înlocuiţi o roată, îndepărtaţi întotdeauna rugina care poate fi prezentă pe interiorul roţii şi pe suprafaţa de montare a roţii pe vehicul.
Detalii:
Utilizaţi cricul conform instrucţiunilor de utilizare.
Utilizaţi cricul pe un teren plan, verificând cricul şi sarcina.
Nu utilizaţi cricul dacă vehiculul este încărcat, decât dacă încărcătura este bine fixată.

- Parcaţi maşina pe un teren orizontal şi plan şi acţionaţi ferm frâna de mână.
- Aduceţi transmisia în marşarier (transmisia automată în poziţia de parcare).
- Porniţi luminile de avarie.
- Scoateţi instrumentele pentru cric şi roata de rezervă din compartimentul acestora.
- Înainte de a utiliza cricul, blocaţi partea din faţă şi din spate a roţii care este diagonal opusă faţă de roata care urmează a fi desfăcută.
- Destrângeţi, dar nu înlăturaţi prizoanele rotind cheia în sens antiorar.
- Ridicaţi cricul până când adâncitura de pe capul cricului se potriveşte pe partea în relief a pragului, ca în ilustraţii.
- Acţionaţi cricul cu o mişcare lentă şi lină, folosind maneta cricului.
- Ridicaţi vehiculul astfel încât anvelopa umflată să fie doar puţin ridicată de la sol, iar apoi îndepărtaţi prizoanele şi roata.
- Montaţi roata, iar apoi strângeţi uşor fiecare prizon; roata trebuie să se afle pe butuc.
- Coborâţi vehiculul şi strângeţi complet prizoanele în cruce, rotind cheia în sens orar.

Întreţinerea

- Nu lăsaţi să se adune murdărie pe ŞURUBUL CRICULUI.
- Verificaţi plăcuţa cu denumirea şi păstraţi forma iniţială.
- Nu dezasamblaţi şi nu reasamblaţi cricul.
- După fiecare utilizare, consultaţi imediat dealerul Suzuki sau partenerul de service pentru verificarea şi întreţinerea cricului.
- Dacă eticheta (autocolantul) este deteriorată, vă rugăm să consultaţi dealerul Suzuki sau partenerul de service.

Slovensky (Slovak)

PANTOGRAFICKÝ ZVIHÁK
NÁVOD NA POUŽITIE

CE

Výrobcovia:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japonsko
Tel.: 049-248-1661
Fax:049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu, ČÍNA
Tel.: 0519-327-5284
Fax:0519-327-0811

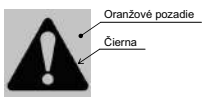
Pred používaním si prečítajte tento NÁVOD NA OBSLUHU!

Technická norma: EN 1494:2000+A1:2008

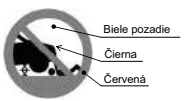
Upozornenia a výstrahy

- Zdvihák je nie je možné použiť na žiadne iné účely okrem výmeny pneumatík.
- Tento zdvihák nepoužívajte viac ako 50-krát.
- Nesmie sa používať na zdvíhanie osôb.
- Nikdy nepracujte pod vozidlom, keď je zdvihnuté pomocou zdviháka.
- Používanie vadných alebo nedostatočne udržiavaných zdvihákov je veľmi nebezpečné.

Význam piktogramov a výstražných štítkov



Tento symbol označuje potenciálne nebezpečenstvo, ktoré by mohlo mať za následok smrť alebo vážne zranenie.



Tento symbol znamená zákaz pracovať pod vozidlom, keď je zdvihnuté pomocou zdviháka.

Názvy dielov pantografického zdviháka

Pozri FIG. 1 v anglickom texte.

Technické parametre a použitie

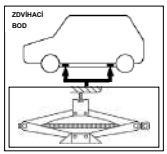
Pozri FIG. 2 v anglickom texte.

A	: HORNÁ PODPERA	F	: SKRUTKA ZDVIHÁKA	X	: VÝŠKA ZDVIHÁKA (mm)
B	: ZÁKLADNÁ DOSKA	G	: MENOVITÉ ZAŤAŽENIE (v tonách)	Y	: ZAŤAŽENIE (v tonách)
C	: HORNÉ RAMENO	V_1	: MINIMÁLNA VÝŠKA (mm)	M	: MODEL
D	: SPODNÉ RAMENO	V_2	: MAXIMÁLNA VÝŠKA (mm)	T	: TYP
E	: KĽB KĽUKY	V_3	: PREVÁDZKOVÁ VÝŠKA (mm)		

Podmienky, za ktorých sa zdvihák nesmie používať

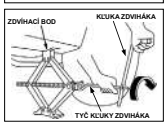
- Pri teplote pod -40°C.
- Na rozbahnenej alebo piesčitej pôde.
- Na ceste s veľkým sklonom.
- Pri extrémnych klimatických podmienkach: búrka, tajfún, cyklón, snehová búrka, búrka s prítomnosťou bleskov, atď.
- Zdvíhanie veľmi ťažkých predmetov, napríklad: roztavený kov, kyselinové látky, rádioaktívne látky alebo mimoriadne krehké predmety.
- Priamy kontakt s kapotou.
- Používanie na lodi.
- Nerovný povrch.

Návod na používanie



Pri výmene kolesa vždy odstráňte koróziu, ktorá môže byť prítomná na vnútornej strane kolesa a na náboji kolesa.
Podrobnosti:
Pri práci postupujte podľa „návodu na obsluhu".
Funkčnosť zdviháka a bremeno kontrolujte na rovnom povrchu.
Pri používaní sa záťaž nesmie zvyšovať, ak bremeno nie je riadne upevnené.

- Vozidlo zaparkujte na rovnom a pevnom povrchu a zatiahnite parkovaciu brzdu.
- V prípade ručnej prevodovky zaraďte „spiatočku" (v prípade automatickej prevodovky páku prepnite do polohy „Park").
- Zapnite výstražné svetlá.
- Z batožinového priestoru vyberte nástroje na zdvíhanie a rezervné koleso.
- Pred zdvíhaním zaistite koleso nachádzajúce sa uhlopriečne od kolesa, ktoré sa bude zdvíhať tak, že spredu a zozadu vložíte kliny.
- Matice uvoľnite otáčaním kľúča na matice doľava, ale neodstraňujte ich.



- Zdvihák zdvihajte, kým zúbkovaná podpera ložnej plochy zapadne do rámu (pozri obrázok).
- Zdvihák zdvihajte pomalým a plynulým otáčaním kľuky zdviháka.
- Vozidlo zdvihnite do takej výšky, aby koleso s nahustenou pneumatikou bolo mierne nad povrchom, odstráňte matice a koleso.
- Založte koleso, potom mierne utiahnite každú maticu tak, aby koleso pevne dosadalo na náboj kolesa.
- Vozidlo spustite a matice úplne dotiahnite nakríž otáčaním kľúča doprava.

Údržba

- Na SKRUTKE ZDVIHÁKA nesmú byť žiadne nečistoty.
- Zdvihák uchovávajte v pôvodnom tvare. Pozrite si typový štítok.
- Používateľ nesmie upravovať konštrukciu zdviháka.
- Po každom použití sa okamžite obráťte na vášho dodávateľa alebo servisného partnera Suzuki kvôli kontrole a údržbe zdviháka.
- V prípade poškodenia štítka (nálepky) sa obráťte na svojho dodávateľa alebo servisného partnera Suzuki.

Slovensko (Slovene)

DVIGALKA S PANTOGRAFSKIM SISTEMOM
NAVODILA ZA UPORABO

CE

Proizvajalca:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japonska
Tel.: 049-248-1661
Faks: 049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu KITAJSKA
Tel.: 0519-327-5284
Faks: 0519-327-0811

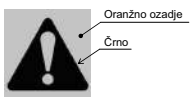
Prosimo preberite pred uporabo ta NAVODILA ZA UPORABO!

Standard: EN 1494:2000+A1:2008

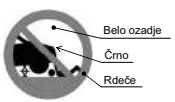
Obvestilo in opozorilo

- DVIGALKO lahko uporabljate le za menjavo pnevmatik in ne za druge namene.
- DVIGALKO lahko uporabite največ 50-krat.
- Ne dvigujte, kadar so v vozilu osebe.
- Nikoli se ne zadržujte pod vozilom, dvignjenim z dvigalko.
- Uporaba okvarjenih ali neustrezno vzdrževanih dvigalk je zelo nevarna.

Pomen znakov na opozorilnih etiketah



Ta simbol opozarja na morebitni nevarnost, ki lahko povzroči resne ali smrtno nevarne poškodbe.



Ta simbol opozarja, da ne smete biti nikoli pod vozilom, ki je dvignjeno z dvigalko.

Nazivi delov dvigalke

Glejte FIG. 1 v angleškem delu navodil.

Tehnični podatki in lastnosti

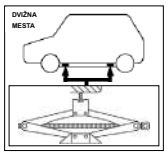
Glejte FIG. 2 v angleškem delu navodil.

A : ZGORNJI NOSILEC	F : VIJAK DVIGALKE	X: VIŠINA DVIGALKE (mm)
B : PODNOŽJE	G : NAZIVNA OBREMENITEV (t)	Y: OBREMENITEV (t)
C : ZGORNJA ROČICA	H_1 : MINIMALNA VIŠINA (mm)	M : MODEL
D : SPODNJA ROČICA	H_2 : NAJVEČJA VIŠINA (mm)	T : TIP
E : ZGLOB ROČICE	H_3 : VIŠINA Z ZAGOTOVLJENO ZMOGLJIVOSTJO (mm)	

Pogoji, pri katerih uporaba ni dovoljena

- Ko je temperatura nižja od -40°C
- Na blatni ali peščeni podlagi
- Na cesti z velikim naklonom.
- V izrednih vremenskih razmerah: neurje, tajfun, tornado, snežni vihar, nevihta itd.
- Dvigovanje nevarnih bremen, na primer stopljene kovine, kislin, radioaktivnih snovi ali posebno krhkih snovi.
- Neposreden stik z motornim pokrovom
- Uporaba na plovilih
- Uporaba na terenu z različnimi nivoji

Navodila za uporabo



Kadarkoli zamenjate kolo, vedno odstranite rjo, ki se nahaja na površini platišča ali pesta vozila

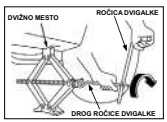
Podrobnosti:

Prosimo uporabljajte napravo kot je navedeno v navodilih za uporabo.

Dvigalko uporabljajte na ravni površini, preverite dvigalko in breme.

Ne upravljajte pod dvignjenim bremenom, razen če je slednji varno pritrjen.

- Parkirajte vozilo na ravni površini in dobro pritegnite ročno zavoro.
- Prestavite menjalnih v vzvratno prestavo (položaj "park" pri avtomatskih menjalnikih)
- Vklopite varnostne utripalke.
- Vzemite orodje za dviganje in rezervno kolo iz njegovega ležišča.
- Še preden uporabite dvigalko, blokirajte prednji in zadnji del kolesa, ki je diagonalno nasproti kolesa, ki ga nameravate menjati.
- Z vrtenjem ključa v nasprotni smeri urnih kazalcev razrahljajte, vendar ne odstranite kolesnih vijakov.
- Dvigajte dvigalko, dokler njena glava ne doseže šasije - glejte slike.
- Dvigajte z enakomernimi, počasnimi gibi ročice dvigalke.
- Dvignite vozilo toliko, da se pnevmatika malo dvigne od površine, odstranite matice in kolo.
- Zamenjajte kolo in nato rahlo privijte vsako matico, pri čemer mora kolo nasesti na pesto.
- Spustite vozilo, z vrtenjem ključa v smeri urnih kazalcev do konca privijte matice po navzkrižnem zaporedju



Vzdrževanje

- Prosimo preprečite kopičenje nečistoč na DVIGALKI
- Preverite ploščico s podatki, ohranite prvotno obliko.
- Prepovedano je spreminjanje konstrukcije dvigalke.
- Po vsaki uporabi se takoj obrnite na prodajalca opreme Suzuki ali servisnega partnerja za pregled in vzdrževanje dvigalke.
- Če je etiketa (nalepka) poškodovana, se obrnite na prodajalca opreme Suzuki ali servisnega partnerja.

Español (Spanish)

GATO PANTÓGRAFO
MANUAL DE INSTRUCCIONES

CE

Fabricantes:

RIKENKAKI CO.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japón
Tel.: 049-248-1661
Fax:049-284-4340

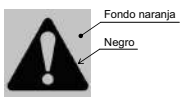
CHANGZHOU RIKENSEIKO Machinery Co., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu CHINA
Tel.: 0519-327-5284
Fax:0519-327-0811

Por favor, ¡lea este MANUAL DE INSTRUCCIONES antes de usar el equipo!

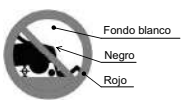
Norma: EN 1494:2000 + A1: 2008

Atención y advertencias
- El GATO debe usarse exclusivamente para cambiar neumáticos, no para ningún otro propósito.
- No utilice el GATO más de 50 veces.
- Ninguna persona a bordo.
- Nunca se meta debajo del vehículo elevado con el gato.
- Usar gatos averiados o inapropiadamente mantenidos es extremadamente peligroso.

Significado del pictograma en la etiqueta de precaución



Este símbolo indica un peligro potencial que puede causar la muerte o lesiones graves.



Este símbolo indica que nunca se meta debajo del vehículo cuando esté sostenido por el gato

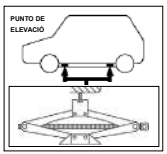
Nombre de las piezas del gato elevador de tijera
Consulte FIG 1 en la página en inglés.

Datos técnicos y aplicación
Consulte FIG 2 en la página en inglés.

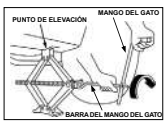
A: SOPORTE SUPERIOR	F: TORNILLO DEL GATO	X: ALTURA DEL GATO (mm)
B: BASE	G: CARGA NOMINAL (ton)	Y: CARGA (ton)
C: BRAZO SUPERIOR	H_1: ALTURA MÍNIMA (mm)	M: MODELO
D: BRAZO INFERIOR	H_2: ALTURA MÁXIMA (mm)	T: TIPO
E: MANIVELA	H_3: ALTURA DE GARANTÍA DE RENDIMIENTO (mm)	

No utilizar en estas condiciones:
- Cuando la temperatura sea inferior a −40°C.
- En un terreno con barro o de arena.
- En una carretera con mucha pendiente.
- En condiciones meteorológicas extremas: tormenta, tifón, ciclón, tormenta de nieve, tormenta eléctrica, etc.
- Carga peligrosa, pesada, por ejemplo: metal fundido, sustancia ácida, sustancia radiactiva o mercancía especialmente frágil.
- Contacto con el capó directamente.
- Uso en un barco.
- Terreno con desnivel.

Instrucciones de uso



Cada vez que se cambia una rueda, elimine siempre la corrosión que pueda presentar en su interior y en la superficie de montaje de la rueda en el vehículo.
Detalles:
Por favor, siga las "Instrucciones de uso".
Utilice el gato sobre un terreno llano, mientras hace las comprobaciones del mismo y de la carga.
No debe utilizarse añadiendo una carga, a menos que la carga se sujete de forma segura
- Aparque el coche en un terreno plano y llano y eche el freno de mano con firmeza.
- Ponga la marcha en "marcha atrás" (cambio automático en "aparcar").
- Encienda las luces de emergencia.
- Retire las herramientas del gato y la rueda de repuesto de la zona de colocación.
- Antes de utilizar el gato, bloquee la parte delantera y trasera de la rueda situada en diagonal con la rueda que se ha de retirar.
- Afloje, pero sin retirar las tuercas de las ruedas, girando la llave en sentido contrario a las agujas de un reloj.



- Eleve el gato hasta que la ranura de la cabeza del gato encaje en el reborde del bastidor, vea las ilustraciones.
- Utilice el gato con un movimiento lento y suave, usando el mango del gato.
- Eleve el vehículo de tal manera que un neumático inflado justo quede por encima de la superficie, retire las tuercas y la rueda.
- Instale la rueda y apriete ligeramente cada tuerca, la rueda debe estar apoyada en el cubo central de la misma.
- Baje el vehículo y apriete completamente las tuercas de la rueda en una secuencia lineal de cruz girando la llave en el sentido de las agujas de un reloj.

Mantenimiento
- Por favor, evite que se acumule suciedad en el TORNILLO DEL GATO.
- Compruebe la placa de características, mantenga la misma forma que tenía en origen.
- No haga cambios en la construcción del gato si es usted un particular.
- Después de cualquier uso, póngase en contacto inmediatamente con su concesionario Suzuki o con un servicio técnico asociado para que realicen las tareas de inspección y mantenimiento del gato.
- Si la etiqueta (pegatina) está dañada, consulte con su concesionario Suzuki o con un servicio técnico asociado.

Svenska (Swedish)

DOMKRAFT
BRUKSANVISNING

CE

Tillverkare:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japan
Tel: 049-248-1661
Fax: 049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No. 5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu KINA
Tel: 0519-327-5284
Fax: 0519-327-0811

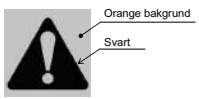
Läs denna BRUKSANVISNING före användning!

Norm: EN 1494:2000+A1:2008

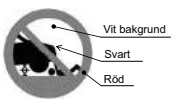
Säkerhetsnormer och varningar

- DOMKRAFTEN får endast användas till att byta däck, inget annat.
- Använd DOMKRAFTEN högst 50 gånger.
- Lyft aldrig upp personer med den.
- Stå aldrig under ett fordon som lyfts upp med domkraft.
- Användning av en defekt eller bristfälligt underhållen domkraft är extremt farligt.

Betydelse v symbolen på varningsetiketten



Denna symbol indikerar en potentiell risk som kan leda till livsfara eller allvarliga skador.



Denna symbol betyder att du aldrig ska stå under fordonet när det är upplyft av domkraften.

Nomenklatur för pantografdomkraften

Se FIG 1 på den engelska sidan.

Tekniska data och tillämpning

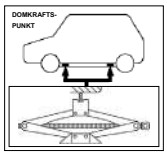
Se FIG 2 på den engelska sidan.

A	: TOPPHÅLLARE	F	: DOMKRAFTSSKRUV	X	: DOMKRAFTSHÖJD (mm)
B	: BAS	G	: NOMINELL BELASTNING (t)	Y	: LAST (t)
C	: ÖVRE ARM	H_1	:MIN: HÖJD (mm)	M	: MODELL
D	: UNDRE ARM	H_2	: MAX. HÖJD (mm)	T	: TYP
E	: HANDTAGSFOG	H_3	: HÖJD SOM GARANTERAR PRESTANDAN (mm)		

Förhållanden då domkraften inte får användas

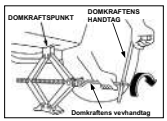
- Då temperaturen understiger -40°C.
- På lerig eller sandig mark.
- På vägar som lutar mycket.
- I extrema naturförhållanden: regnstorm, tyfon, cyklon, snöstorm, åskstorm osv.
- Last av farliga eller tunga ämnen som: smält metall, syror, radioaktiva substanser eller mycket sköra föremål.
- Direktkontakt med huven.
- Användning på båtar.
- Mark med olika nivåer.

Användningsinstruktioner



När du byter ett hjul, ska du alltid avlägsna eventuell rost
som kan finnas på insidan av hjulet och hjulets monteringsyta.
Detaljer:
Utför åtgärderna i ”användningsinstruktioner”.
Använd domkraften på jämn mark så att du kan kontrollera domkraften och lasten.
Arbeta inte under upplyft last om inte lasten är fäst ordentligt.

- Parkera bilen på platt, jämn mark och dra åt bromsen ordentligt.
- Ställ växelspaken på ”backväxeln” (automatisk växellåda på ”parkering”).
- Sätt på varningslampan.
- Ta bort domkraftsverktygen och reservdäcket från förvaringsutrymmet.
- Blockera hjulet diagonal motsatt hjulet som ska tas bort bade framtill och baktill innan du använder domkraften.
- Lossa men ta inte bort hjulmuttrarna genom att vrida nyckeln medurs.
- Lyft upp domkraften till dess skåra passar in i ramens utrymme som i illustrationerna.



- Använd domkraften med långsamma, mjuka rörelser genom att veva.
- Lyft fordonet så att ett pumpat däck är precis ovanför marken. Ta bort muttrarna och hjulet.
- Installera hjulet och dra sedan åt varje mutter något. Hjulet ska sitta på navet.
- Sänk ner fordonet och dra åt hjulmuttrarna ordentligt i en korssekvens genom att vrida nyckeln medurs.

Underhåll

- Se till att DOMKRAFTSSKRUVEN inte blir smutsig.
- Kontrollera märkplåten och se till att formen förblir som den var ursprungligen.
- Ändra inte på domkraftens konstruktion själv.
- Efter varje användning, kontakta omedelbart din Suzuki-återförsäljare eller servicepartner för inspektion och underhåll av domkraften.
- Om etiketten (dekalen) är skadad, kontakta din Suzuki-återförsäljare eller servicepartner.

Türkçe (Turkish)

PANTOGRAF KRİKO
KULLANIM KILAVUZU

CE

İmalatçılar:

RIKENKAKI CO., LTD.
5-6-12 Chiyoda, Sakado-shi, Saitama, 350-0214 Japonya
Tel: 049-248-1661
Faks:049-284-4340

CHANGZHOU RIKENSEIKO MACHINERY CO., LTD.
No.5 Xinlin Road. Zhonglou Changzhou, Jiangsu ÇİN
Tel: 0519-327-5284
Faks:0519-327-0811

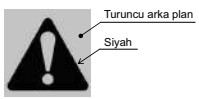
Lütfen çalıştırmadan önce bu KULLANIM KILAVUZUNU okuyun.

Standart: EN 1494:2000+A1:2008

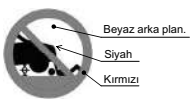
Dikkat ve uyarı

- KRİKO yalnızca lastikleri değiştirmek için kullanılabilir, herhangi başka bir amaç için kullanılamaz.
- KRİKOYU 50 defadan fazla kullanmayın.
- Üzerinde insan taşınamaz.
- Asla kriko ile kaldırılan bir aracın altına girmeyin.
- Kusurlu veya yetersiz bakım yapılan krikoların kullanılması son derece tehlikelidir.

Uyarı etiketlerinin üzerindeki resimlerin anlamları



Bu simge, ölüm ya da ciddi yaralanmalara neden olabilecek olası bir tehlikeyi ifade etmektedir.



Bu simge, kriko ile desteklenen bir aracın altına girmemeniz gerektiğini ifade etmektedir.

Pantograf Krikonun Parçalarının Adları

İngilizce sayfadaki FIG. 1'e başvurun.

Teknik Veriler ve Uygulamalar

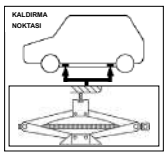
İngilizce sayfadaki FIG. 2'ye başvurun.

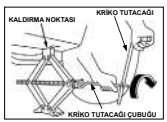
A : ÜST DESTEK	F : KRİKO VİDASI	X : KRİKO YÜKSEKLİĞİ (mm)
B : TABAN	G : NOMİNAL YÜK (t)	Y : YÜK (t)
C : ÜST KOL	H_1 : ASGARİ YÜKSEKLİK (mm)	M : MODEL
D : ALT KOL	H_2 : AZAMİ YÜKSEKLİK (mm)	T : TÜR
E : TUTACAK BİRLEŞME NOKTASI	H_3 : PERFORMANS GÜVENCESİ VERİLEN YÜKSEKLİK (mm)	

Ürünün Kullanılmaması Gereken Koşullar

- Sıcaklık -40°C'nin altında olduğunda.
- Çamurlu ya da kumlu zemin üzerinde.
- Yüksek eğimli yollarda.
- Fırtına, tayfun, kasırga, tipi, gök gürültülü fırtına gibi ağır doğal koşullarda.
- Erimiş metal, asitli madde, radyoaktif madde gibi tehlikeli ağırlıklar ya da kırılgan maddeler yüklenmesi.
- Doğrudan kaporta ile temas ettirilmesi.
- Tekne üzerinde kullanılması.
- Farklı seviyeli zeminlerde.

Çalıştırma talimatları





Bir tekerleği değiştirirken, tekerlek içerisinde ya d araç üzerindeki tekerlek monte etme alanında oluşmuş olabilecek paslanma durumlarını ortadan kaldırın.
Ayrıntılar:
Lütfen "çalıştırma talimatlarına" uygun şekilde kullanın.
Krikoyu, kriko ve yükü kontrol ederek, düz zemin üzerinde çalıştırın.
Yüklerin sağlam bir şekilde sabitlenmediği durumlarda, yük kaldırma amaçlı olarak kullanılmamalıdır.

- Arabayı düz bir zemine park edin ve el frenini sıkıca çekin.
- Aracı "geri vitese" alın (otomatik viteste "park" konumu).
- Tehlike ikaz flaşörlerini açın.
- Kaldırma araçları ile yedek lastiği bagaj alanından çıkarın.
- Krikoyu çalıştırmadan önce çıkarılacak lastiğin karşısındaki tekerleklerin önüne ve arkasına takoz yerleştirin.
- İngiliz anahtarını saat yönünün tersine çevirerek tekerlek somunlarını gevşetin, ancak çıkarmayın.
- Krikonun üst kısmı şasinin alt kalıbına gelecek şekilde krikoyu kaldırın. Çizimlere göz atın.
- Krikoyu, tutacağı kullanarak yavaş ve yumuşak hareketlerle çalıştırın.
- Aracı, patlamış olan lastiğin çıkabileceği kadar kaldırın, somunları ve tekerleği çıkarın.
- Tekerleği takın ve somunları teker teker sıkıştırın, tekerleğin yuvaya tam olarak oturması gerekmektedir.
- Aracı indirin ve ingiliz anahtarını saat yönünde çevirerek tekerlek somunlarını çapraz sırayla giderek tamamen sıkıştırın.

Bakım

- Lütfen KRİKO VİDASINDA kir birikmesini engelleyin.
- İsimliği kontrol edin, ürünün orijinal şeklini koruyun.
- Krikonun yapısını özel olarak değiştirmeyin.
- Herhangi bir Kullanımdan sonra, Krikonun kontrol ve bakım işlemleri için hemen Suzuki Satıcınıza veya Hizmet Ortağına danışın.
- Eğer etiket (çıkartma) hasar görürse, lütfen Suzuki Satıcınıza veya Hizmet Ortağına danışın.

Robert Bosch GmbH
Daimlerstrasse 6, Leonberg, Baden-Wuerttemberg 71229 Germany

SIMPLIFIED UK DECLARATION OF CONFORMITY

Mid Range Radar
MRRevo14F

Hereby, Robert Bosch GmbH declares that the radio equipment type **MRRevo14F** is in compliance with The Radio Equipment Regulations 2017 (S.I. 2017/1206).
The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:
https://doc-ita.bosch.com

Note) Frequency band(s) in which the radio equipment operates : 76 - 77 GHz
Maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) : 32 dBm (Peak detector)

Information of the radio device: Type TN0027G

1. Name and postal address of the manufacturer

   Name: DENSO TEN Limited
   Address: 2-28, Gosho-dori 1-chome, Hyogo-ku, Kobe, 652-8510 Japan

2. Simplified EU declaration of conformity

С настоящото DENSO TEN Limited декларира, че този тип радиосъоръжение TN0027G е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.
Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Функция	Работна честотна лента	Максимална радиочестотна мощност
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Ovim putem, DENSO TEN Limited izjavljuje da je vrsta radio opreme TN0027G u saglasnosti s Direktivom 2014/53/EU.
Cijeli tekst EC deklaracije o usaglašenosti je dostupan na sljedećoj internetskoj adresi:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Radni frekvencijski pojas	Maksimalna rediofrekvencijska snaga
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Tímto DENSO TEN Limited prohlašuje, že typ rádiového zařízení TN0027G je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.
Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkce	Provozní frekvenční pásmu	Maximální radiofrekvenční výkon
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Hermed erklærer DENSO TEN Limited, at radioudstyrstypen TN0027G er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.
EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funktion	Driftsfrekvensbandet	Maksimal radio-frekvens effekt
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Hiermit erklärt DENSO TEN Limited, dass der Funkanlagentyp TN0027G der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.
Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funktion	Betriebsfrequenzband	Maximale Hochfrequenzleistung
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Με την παρούσα ο/η DENSO TEN Limited, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός TN0027G πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.
Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Λειτουργία	Ζώνη συχνοτήτων λειτουργίας	Μέγιστη ισχύς ραδιοσυχνότητας
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Hereby, DENSO TEN Limited declares that the radio equipment type TN0027G is in compliance with Directive 2014/53/EU.
The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Function	Operating frequency band	Maximum radio-frequency power
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Por la presente, DENSO TEN Limited declara que el tipo de equipo radioeléctrico TN0027G es conforme con la Directiva 2014/53/UE.
El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Función	Banda de frecuencia operativa	Potencia máxima de la radiofrecuencia
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Käesolevaga deklareerib DENSO TEN Limited, et käesolev raadioseadme tüüp TN0027G vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.
ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funktsioon	Töösageduse laineala	Maksimaalne raadiosageduslik võimsus
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited vakuuttaa, että radiolaitetyyppi TN0027G on direktiivin 2014/53/EU mukainen.
EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Toiminto	Toimintataajuuskaista	Maksimi radiotaajuusteho
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Le soussigné, DENSO TEN Limited, déclare que l'équipement radioélectrique du type TN0027G est conforme à la directive 2014/53/UE.
Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Fonction	Bande de fréquence de fonctionnement	Puissance maximale de la radiofréquence
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Leis seo, dearbhaíonn DENSO TEN Limited go gcomhlíonann an cineál trealaimh raidió TN0027G Treoir 2014/53/EU.
Tá an téacs iomlán den dearbhú comhréireachta AE ar fáil ag an seoladh Idirlín seo a leanas:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Feidhm	Banda minicíochta oibriúcháin	Uaschumhacht radaimhinicíochta
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa TN0027G u skladu s Direktivom 2014/53/EU.
Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Radni frekvencijski pojas	Maksimalna rediofrekvencijska snaga
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited igazolja, hogy a TN0027G típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.
Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkció	Üzemi frekvencia-tartomány	Maximális rádiófrekvenciás teljesítmény
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Hér með, lýsir DENSO TEN Limited því yfir að gerð útvarpsbúnaðarins TN0027G samræmist tilskipun 2014/53/EU.
Allur texti ESB-samræmisyfirlýsingarinnar er aðgengilegur á eftirfarandi veffangi:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Aðgerð	Notkunartíðni hljómsveit	Hámarks útvarp-tíðni vald
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Il fabbricante, DENSO TEN Limited, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio TN0027G è conforme alla direttiva 2014/53/UE.
Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funzione	Frequenza operativa	Massima potenza a radiofrequenza
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Aš, DENSO TEN Limited, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas TN0027G atitinka Direktyvą 2014/53/ES.
Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Veikimo dažnių juosta	Maksimalus radijo dažnių galingumas
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Ar šo DENSO TEN Limited deklarē, ka radioiekārta TN0027G atbilst Direktīvai 2014/53/ES.
Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Darba frekvences josla	Maksimālā radiofrekvences jauda
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Со ова, DENSO TEN Limited изјавува дека радио опремата од типот TN0027G е во согласност со Директивата 2014/53/EU.
Целиот текст на ЕУ изјавата за сообразност е достапен на следната интернет адреса:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Функција	Работен фреквенциски опсег	Максимална радио-фреквенциска моќ
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Ovim, DENSO TEN Limited izjavljuje da je tip radio opreme TN0027G u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.
Cjelokupan tekst EU deklaracije o usklađenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Operativni frekvencijski opseg	Maksimalna jačina radio frekvencije
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

B'dan, DENSO TEN Limited, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju TN0027G huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.
It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funzjoni	Band tal-frekwenza operattiva	l-enerġija massima bi frekwenza tar-radju
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Hierbij verklaar ik, DENSO TEN Limited, dat het type radioapparatuur TN0027G conform is met Richtlijn 2014/53/EU.
De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Functie	Actieve frequentieband	Maximale radiofrequentie
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited erklærer herved at radioutstyrstypen TN0027G er i samsvar med direktiv 2014/53/EU.
Den fullstendige teksten i EU-erklæringen er tilgjengelig på følgende internettadresse:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funksjon	Driftsfrekvensbånd	Maksimal radiofrekvent strøm
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego TN0027G jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.
Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcja	Pasmo częstotliwości pracy	Maksymalna moc częstotliwości radiowej
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

O(a) abaixo assinado(a) DENSO TEN Limited declara que o presente tipo de equipamento de rádio TN0027G está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.
O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Função	Faixa de freqüência operacional	Potência máxima de radiofreqüência
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Prin prezenta, DENSO TEN Limited declară că tipul de echipamente radio TN0027G este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.
Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funcție	Bandă de frecvență activă	Puterea maximă a radio-frecvenței
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu TN0027G je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.
Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcia	Prevádzkové frekvenčné pásmo	Maximálny rádiofrekvenčný výkon
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited potrjuje, da je tip radijske opreme TN0027G skladen z Direktivo 2014/53/EU.
Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Delovni frekvenčni pas	Maksimalna radiofrekvenčna moč
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Nëpërmjet kësaj, DENSO TEN Limited deklaron se lloji i aparatit të radios TN0027G është në përputhje me Direktivën 2014/53/EU.
Teksti i plotë i deklaratës së BE-së mbi përputhshmërinë është i disponueshëm në adresën e mëposhtme të internetit:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funksion	Banda e frekuencës së punës	Fuqia maksimale e frekuencave radio
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Ovim, DENSO TEN Limited izjavljuje da je ovaj tip radijske opreme TN0027G u skladu sa odredbama Direktive 2014/53/EU.
Kompletan tekst EU deklaracije o konformitetu je dostupan na sledećoj internet adresi:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Radni frekvencijski pojas	Maksimalna rediofrekvencijska snaga
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

Härmed försäkrar DENSO TEN Limited att denna typ av radioutrustning TN0027G överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.
Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funktion	Operationsfrekvensbandet	Maximal radiofrekvenseffekt
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited, TN0027G türü telsiz ekipmanının 2014/53/EU Direktifine uygun olduğunu beyan etmektedir.
AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşılabilir:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

İşlev	Çalışma frekans bandı	Maksimum radyo-frekans gücü
GSM	880~915 MHz 1710~1785 MHz	35dBm e.i.r.p. 32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz 1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p. 25dBm e.i.r.p.

ANNOTATIONS

ANNOTATIONS

SIGNIFICATION DES PICTOGRAMMES DE L'ÉTIQUETTE DE BATTERIE

	Ne pas fumer, pas de flammes nues, pas d'étincelles		Batterie à l'acide
	Protéger les yeux		Respecter les consignes d'utilisation
	Maintenir à l'écart des enfants		Gaz explosif

Préparé par

MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.

Avril 2024

Référence 99011U74SE0-18F

Imprimé en Hongrie